

Digitized by the Internet Archive  
in 2015





BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

---

PIERRE DE NOLHAC

---

# PÉTRARQUE

ET

## L'HUMANISME

NOUVELLE ÉDITION, REMANIÉE ET AUGMENTÉE

AVEC UN PORTRAIT INÉDIT DE PÉTRARQUE ET DES FAC-SIMILÉS  
DE SES MANUSCRITS

---

TOME DEUXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE HONORE CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1907



BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE

DE

LA RENAISSANCE

---

*NOUVELLE SÉRIE*

TOME DEUXIÈME

---

*PIERRE DE NOLHAC*

PÉTRARQUE ET L'HUMANISME

II



PARIS

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1907



# PÉTRARQUE

ET L'HUMANISME

## DU MÊME AUTEUR

### SUR L'HISTOIRE ET L'ART MODERNES

LA CRÉATION DE VERSAILLES, *d'après les sources inédites*. Versailles, 1901, in-fol.

LES JARDINS DE VERSAILLES. Paris, 1905, in-4.

VERSAILLES AND THE TRIANONS. Londres et New-York, 1906, in-8.

LE MUSÉE NATIONAL DE VERSAILLES (avec A. PÉRATÉ). Paris, 1896, in-8.

LE CHATEAU DE VERSAILLES SOUS LOUIS XV. *Recherches sur l'histoire de la Cour et sur les travaux des Bâtimens du Roi*. Paris, 1898, in-8.

ÉTUDES SUR LA COUR DE FRANCE :

— LOUIS XV ET MARIE LECZINSKA. Paris, 1900, in-4 ; 1902, in-18.

— LOUIS XV ET MADAME DE POMPADOUR. Paris, 1902, in-4 ; 1904, in-18.

— MARIE-ANTOINETTE, DAUPHINE. Paris, 1896, in-4 ; 1898, in-18.

— LA REINE MARIE-ANTOINETTE. Paris, 1890, in-4 ; 1892, in-18.

J.-M. NATTIER, PEINTRE DE LA COUR DE LOUIS XV. Paris, 1905, in-4.

FRANÇOIS BOUCHER, PREMIER PEINTRE DU ROI. Paris, 1907, in-4.

J.-H. FRAGONARD (1732-1806). Paris, 1906, in-4.

TABLEAUX DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION (1789-1792). *Soixante-quatre dessins originaux de J.-L. Prieur*. Paris, 1902, in-fol.

LES BIBLIOTHÈQUES DU CHATEAU DE VERSAILLES. Paris, 1906, pet. in-4.

LE CHATEAU DE VERSAILLES, MUSÉE D'ART DÉCORATIF. Paris, 1896, in-8.

L'ALLÉE D'EAU DES JARDINS DE VERSAILLES. Versailles, 1900, in-8.

LES CONSTRUCTIONS DE LE VAU A VERSAILLES. Versailles, 1899, in-8.

CLAGNY. Versailles, 1900, in-8.

TRIANON DE PORCELAINE. Versailles, 1901, in-8.

L'ORANGERIE DE MANSART. Versailles, 1902, in-8.

LA « CONVERSION » DE MADAME DE POMPADOUR. Mâcon, 1905, in-8.

LES CONSIGNES DE MARIE-ANTOINETTE AU PETIT-TRIANON. Versailles, 1899, in-8.

LE CHATEAU DE VERSAILLES AU TEMPS DE MARIE-ANTOINETTE (1770-1789). Versailles, 1889, in-8.

PAYSAGES DE FRANCE ET D'ITALIE. Paris, 1894, in-8.

POÈMES DE FRANCE ET D'ITALIE. Paris, 1905, in-18.

SONNETS. Paris, 1907, in-4.

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

---

PIERRE DE NOLHAC

---

# PÉTRARQUE

ET

## L'HUMANISME

NOUVELLE ÉDITION, REMANIÉE ET AUGMENTÉE

AVEC UN PORTRAIT INÉDIT DE PÉTRARQUE ET DES FAC-SIMILÉS  
DE SES MANUSCRITS

---

TOME DEUXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1907







Phototypie Berthaud, Paris

FRANÇOIS PÉTRARQUE

Lettre initiale d'un manuscrit de ses œuvres.

(Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise).

# PÉTRARQUE

## ET L'HUMANISME

---

### CHAPITRE VI

#### PÉTRARQUE ET LES HISTORIENS ROMAINS

L'antiche mura, ch' ancor teme ed ama  
E trema 'l mondo, quando si rimembra  
Del tempo andato e 'ndietro si rivolve.

(Canz. *Spirto gentil.*)

L'histoire a été une des études favorites de Pétrarque. Elle a charmé son imagination, nourri sa poésie, inspiré son sentiment si neuf de la patrie. Les grands ouvrages historiques qu'il a lui-même écrits ne sont pas de simples compilations. Sans doute la composition se réduit à peu de chose dans le *Liber Rerum memorandarum*, conçu sur le modèle de Valère-Maxime, recueil d'anecdotes, de traités moraux, de portraits de personnages anciens et modernes, où les pages qui nous intéressent le plus sont celles qui se rapportent aux contemporains<sup>1</sup>; c'est un recueil d'érudition et de morale, sans plan apparent, dont les chapitres pourraient être

1. Le texte très fautif des éditions sera prochainement remplacé par l'édition critique à laquelle travaillent Henry Cochin et Léon Dorez, d'après les mss. de Florence et de Paris. Elle formera les t. VIII et IX de notre *Bibliothèque littéraire de la Renaissance*.

modifiés et multipliés indéfiniment<sup>1</sup>. Mais l'originalité est grande dans un livre plus étendu et plus important, le *De Viris illustribus*, qui occupa Pétrarque, sous diverses formes, presque toute sa vie. Il y a produit le premier en date des travaux de la Renaissance consacrés à l'histoire romaine; en même temps, il a restauré le genre antique de la biographie avec un souci remarquable d'information exacte et de clarté dans la mise en œuvre.

Il en avait conçu le dessein à Vaucluse et y travailla toute sa vie. Après avoir projeté d'y faire entrer les héros de tous les temps et de tous les pays (*ex omnibus terris ac saeculis*) et avoir même entrepris la vie des personnages de la Bible et de la légende grecque<sup>2</sup>, il avait peu à peu rétréci son cadre afin de le mieux remplir. Sous sa forme définitive, le *De Viris* de Pétrarque devait être, comme son poème de l'*Africa*, une apologie de Rome, née d'une étude longue et sérieuse des historiens. La composition des deux livres a dû, plus d'une fois, marcher de front, le poète ayant recherché dans l'histoire romaine tous les éléments de son épopée; mais le *De Viris* avait été commencé avant l'*Africa*, si l'on s'en rapporte au dialogue où Pétrarque se fait reprocher par saint Augustin son amour de la vaine gloire :

1. Le *Par.* 6069 T prend fin sur un morceau inachevé, omis par les éditions; c'est la preuve que l'ouvrage de P. n'a jamais été terminé. J'ai risqué l'hypothèse qu'il y recueillit les notes et les morceaux rejetés de la composition dernière du *De Viris*. En attendant l'étude de Dorez, on peut consulter encore G. Kirner, *Sulle opere storiche di F. P.* Pise, 1889.

2. Ces biographies forment un groupe distinct, inconnu aux éditeurs de P. et que, seul jusqu'à présent, nous a révélé le *Par.* 6069 I. Ce sont celles d'Adam, Noé, Nemrod, Ninus, Sémiramis, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse, Jason et Hercule. Sauf pour les vies de Jacob et de Joseph, qui sont seulement analysées, j'ai publié le texte du recueil dans *Le De Viris illustribus de P. notice sur les mss. originaux suivie de fragments inédits*, Paris, 1890, p. 58-80. (On cite ici la pagination du t. XXXIV, I, des *Notices et extraits des mss.* p. p. l'Académie des Inscriptions. Sur les sources de ces biographies et la méthode de P., v. p. 52-53).

« Tu as rêvé, lui dit le saint, d'être renommé dans la postérité, et tu as abordé pour cela les plus grands sujets : tu as entrepris d'écrire l'histoire depuis le roi Romulus jusqu'à Titus César, œuvre immense qui exige beaucoup de temps et de travail. Puis, sans attendre qu'elle fût terminée, aiguillonné par le désir de la gloire, tu as vogué vers l'Afrique sur une poétique nef, et tu y composes maintenant les livres de ton *Africa*, sans négliger ton premier travail. Ta vie entière est donc prise par cette double occupation, sans parler de toutes celles qui surviennent; tu prodigues ainsi le plus précieux des biens, celui dont la perte est irréparable; tandis que tu écris l'histoire des autres, tu t'oublies toi-même. Sais-tu pourtant si la mort, avant qu'un seul de tes deux ouvrages ne soit fini, n'arrachera pas de ta main ta plume fatiguée ? ».

Pétrarque a souvent parlé de son grand ouvrage historique. Au livre IX de l'*Africa*, il met dans la bouche d'Homère une sorte de résumé prophétique des œuvres que doit donner au monde le chantre de Scipion, et parmi lesquelles le *De Viris* est tout d'abord désigné<sup>2</sup>. En 1355, il répond de Mantoue à l'empereur Charles IV, qui lui en demandait un exemplaire, que le travail est demeuré inachevé faute de

1. *Secr.* III (*Op.* 365). Texte revu à l'aide des *Par.* 6052, f. 18', et 6728, f. 156'. — On a vu, t. I, p. 85, que P. mourut en travaillant à sa *Vie de César*, devenue par son importance un ouvrage distinct, mais comprise dans le plan général du *De Viris illustribus*.

2. *Africa*, IX, v. 257 sqq. (éd. Corradini, p. 374) :

*Hic quoque magnorum laudes studiosus auorum  
Digeret, extrema relegens ab origine sortes  
Romulidas uestrumque genus, sermone soluto  
Historicus, titulosque uiris et nomina reddet.  
In medio effulgens nec corpore paruius eodem  
Magnus erit Scipio, seque ipse fatebitur ultro  
Plus nulli debere uiro.*

loisir<sup>1</sup> ; dans les *Invectivæ contra medicum*, il en proclame encore l'importance : « J'écris, dit-il, sur les hommes illustres. Ce que sera l'œuvre, je n'ose le dire ; c'est au lecteur de la juger ; je ne me prononce que sur l'étendue, et ce sera sûrement un grand ouvrage, fruit de longues veilles, et que le sujet, sinon l'auteur, doit recommander. Il ne s'agit pas dans ce livre de médecins, ni même de poètes ou de philosophes, mais seulement de ceux qui ont brillé par leurs vertus militaires ou leur grand amour de la chose publique et à qui leurs actions ont valu la gloire<sup>2</sup> ».

Le livre était fort avancé, sans que Pétrarque eût songé à lui adjoindre une dédicace. Les bienfaits qu'il reçut de François de Carrare, vers la fin de sa vie, le décidèrent. Le seigneur de Padoue était digne de cet honneur par l'intérêt sincère qu'il portait aux lettres et à l'Antiquité, ce qui recommande sa mémoire comme celle d'un des premiers princes de la Renaissance. Il venait précisément de commander au bon peintre Guariento, pour décorer la grande salle de son palais, de vastes compositions historiques, qui furent peut-être l'occasion de la dédicace<sup>3</sup>. Lombardo della Seta, qui devait terminer le *De Viris* après la mort de son maître, donne à ce sujet d'intéressants détails, dans sa propre lettre dédicatoire<sup>4</sup>. Il loue le prince à propos de son culte des héros antiques : « Ces grands hommes, tu ne les a pas accueillis seulement dans ton cœur, hôte ardemment épris

1. *Fam.* XIX, 3. Autre mention dans *Fam.* IX, 15.

2. *Op.* 1095. Le titre véritable de l'ouvrage de P., tel que le donne la copie autographe de Lombardo est : *F. P. poete laureati quorundam clarissimorum heroum Epithoma* (*Par.* 6069 F.).

3. Sur ces peintures, malheureusement détruites, dont la date n'est pas certaine et que mentionne pour la première fois Sozomeno da Pistoia (*Muratori*, R. I. S., XVI, 1090), v. l'art. d'A. Moschetti dans le vol. *Padova a F. P.*, Padoue, 1904.

4. Le texte de cette préface a été publié par Rossetti (*P.*, *Giulio Celso e Boccaccio*, p. 226-232). Je traduis sur le *Par.* 6069 F, f. 144, l'autographe même de Lombardo.

de leurs vertus; tu leur as assigné une place magnifique dans la plus belle partie de ton palais, en les vêtant d'or et de pourpre, en les faisant admirer par des images et des inscriptions...; tu as fait revivre leurs traits dans une excellente peinture <sup>1</sup>... Non content de les mettre sous tes yeux, tu as choisi pour t'expliquer leurs actions le poète unique, ton cher ami, le célèbre Pétrarque, que je ne puis nommer sans renouveler une récente douleur. Doué comme il l'était du style des anciens et de l'éloquence des plus habiles, il eût admirablement exaucé ta prière, et déjà il avait accompli diligemment plus de la moitié de la tâche, lorsqu'il fut arraché à la terre par l'heure inévitable et porté au ciel par la gloire de ses vertus. Tu avais conçu l'idée de joindre à la vue de ces peintures un noble plaisir pour tes oreilles; il devait former ton âme à des conceptions toujours plus grandes, et non seulement ton âme, mais aussi celle du fils généreux que tu élèves pour l'État ». Ce témoignage paraît établir que le plan définitif de l'ouvrage avait été suggéré par une collection de portraits historiques, commençant à Romulus et exécutée sur l'ordre de François de Carrare. Comme le travail de Pétrarque était antérieur à ces peintures, il est permis de supposer qu'il avait lui-même indiqué au prince les personnages qu'on devait choisir et dont plusieurs avaient déjà leur biographie écrite par avance <sup>2</sup>.

1. *Imaginibus et titulis admirandos... in forma excellentissime picture extrinsecus expressisti.*

2. P. eut à remplir, à propos des mêmes portraits, un autre désir de son protecteur. Celui-ci voulut posséder, en un petit volume, la vie résumée de ses héros, et supposant sans doute que les grandes biographies seraient trop longues à terminer, il demanda à l'auteur d'en rédiger du moins un abrégé. P. se mit à ce second travail, avant d'avoir achevé le premier, et les laissa l'un et l'autre inachevés. C'est encore Lombardo qui compléta le *Compendium*, comme l'*Épitome*, sur l'ordre de Carrare, et c'est l'existence de ce *Compendium*, imprimé dans les œuvres de P., qui a fait oublier l'œuvre principale.

Par un caprice de la fortune, l'œuvre sur laquelle Pétrarque comptait le plus pour sa gloire future, est restée oubliée pendant quatre siècles. Les écrivains de la Renaissance ont beaucoup écrit sur l'histoire romaine, sans tenir compte des recherches et des mérites de leur précurseur<sup>1</sup>. On n'a connu qu'un abrégé succinct, dont quatorze morceaux seulement, sur trente-six, ont été rédigés par Pétrarque, le reste étant l'œuvre de son élève, Lombardo della Seta. J'ai raconté ailleurs l'histoire de la confusion établie entre les deux textes, et fait connaître, avec les manuscrits originaux, quels importants fragments inédits ils ajoutent à l'œuvre latine de Pétrarque<sup>2</sup>. Il semble utile d'y choisir quelques extraits de la préface primitive de l'ouvrage, d'où l'auteur tira plus tard sa dédicace à François de Carrare; elle contient les morceaux les plus significatifs qu'il ait écrits sur le but assigné à ses travaux et sur sa conception de l'histoire.

Il déclare, tout d'abord, pour quels motifs il écarte de ses études les hommes et les choses de son temps : « J'écrirais plus volontiers, je l'avoue, les choses que j'ai vues moi-même que celles que j'ai trouvées dans les livres, les événements modernes que ceux du passé, et, de la même façon que j'ai reçu des anciens la connaissance de l'Antiquité, je transmettrais à la postérité lointaine celle du temps où nous vivons. Toutefois, étant fatigué et avide de repos, je rends grâces aux princes d'aujourd'hui qui me dispensent de ce travail; ce n'est pas à l'histoire, en effet, mais, seulement à la satire qu'ils fournissent des sujets. J'en ai connu, il est vrai, d'assez fameux par de récentes victoires; mais tout dans

1. Une étude d'A. Viertel, *Petrarca De Viris ill. Ein Betrag zur Geschichte der human Studien*, Goettingen, 1900, a bien noté la valeur intrinsèque de l'ouvrage.

2. V. dans *Le De Viris illustribus de P.*, p. 68, mes conclusions sur le classement des mss. La grande préface : *Fortunatissimos studiorum*, dont je traçais quelques fragments, est publiée aux p. 110-114 (d'après le *Par.* 6069 I).

leurs exploits est tellement laissé au hasard ou à l'incapacité des adversaires, qu'il n'y reste plus aucune place pour la vertu du vainqueur ni pour la véritable gloire <sup>1</sup>. En philosophie et en poésie, il est beau de tenter des voies nouvelles; en histoire, aujourd'hui, cela est interdit, et comme j'ai l'intention d'écrire, non du roman, mais de l'histoire, j'en suis réduit à reprendre le chemin qu'ont déjà fait avant moi de très illustres écrivains ».

Pétrarque explique plus loin, assez longuement, sa méthode de travail : « Mon sujet est traité déjà par les auteurs, mais d'une façon différente de la mienne. Ce qui manquait à l'un, je l'emprunte à l'autre; ici, j'abrège; là, j'éclaircis; les récits obscurs à force de brièveté, je les développe et les rends plus nets. Il y a, dans les historiens, beaucoup de choses, provenant des mœurs antiques ou de cette religion absurde qu'il vaut mieux nommer superstition; elles eussent apporté plus d'ennui que de profit ou de plaisir, et je les ai passées sous silence. J'ai cru devoir éviter l'imprudente et stérile diligence de ceux qui reprennent les paroles de tous les auteurs et semblent n'en vouloir rien perdre; ils finissent, leurs guides se contredisant l'un l'autre, par embrouiller leur propre texte en de nuageuses énigmes, en des lacs inextricables. Je ne cherche pas à concilier entre eux les historiens ni à colliger tous leurs récits; je m'attache seulement à ceux dont l'accord ou l'autorité plus grande demande qu'on s'en tienne à leur témoignage ».

L'auteur prie ensuite ses lecteurs de ne pas le condamner trop vite, s'ils rencontrent chez lui quelque détail qui les

1. Ce vigoureux morceau, dont on trouvera plus loin une citation en latin, laisse penser que P. n'avait pas alors l'intention de publier le *De Viris* de son vivant; il était trop prudent pour se faire ainsi gratuitement tant de puissants ennemis dans son pays.

étonne et qui diffère de ce qu'ils ont l'habitude d'entendre ; il leur rappelle l'inévitable discordance des historiens, qui a causé tant d'embarras à Tite-Live lui-même, pourtant plus voisin des événements qu'il racontait :

« Il y a des lecteurs, surtout parmi les gens de guerre, qui choisissent un livre d'histoire pour se distraire de leurs affaires ordinaires ; ils se réfugient dans cette lecture une partie de leurs journées ou de leurs nuits et s'y reposent de leurs fatigues ; mais ils s'y passionnent tellement que tout ce qui n'est pas dans leur volume leur semble, non pas nouveauté, mais erreur, et tout ce qui vient contredire ce qu'ils y ont vu écrit leur fait aussitôt crier à la fausseté. Ils se croient savants parce qu'ils n'ont lu qu'un livre, alors qu'ils se jugeraient bien ignorants s'ils en avaient lu beaucoup. Il peut arriver, et il arrive en effet, que ce qui manque à leur auteur se trouve chez un autre, ou bien que ce qu'il affirme soit contredit par des ouvrages plus autorisés.

« D'autre part, il pourra se rencontrer un lecteur, dévoré du désir de connaître l'histoire très complètement, pour prétendre que j'ai omis trop de détails et négligé une loi de l'histoire que j'ai fort bien lue dans Cicéron ; je m'excuserai de ce reproche par l'infinité et l'immensité des matières ; le rêve de tout embrasser m'a paru irréalisable, et j'ai préféré ne pas toucher aux parties que je désespérais d'éclaircir à fond. Qui, je le demande, pourrait classer méthodiquement, depuis l'origine, les rois des Parthes ou des Macédoniens, ceux des Goths, des Huns, des Vandales et autres peuples, personnages dont le nom, resté toujours obscur, a fini par être aboli par les siècles ? Si, d'ailleurs, j'abordais de tels sujets, sans parler de la perte de travail et de temps, de l'énormité de l'ouvrage et de l'ennui imposé au lecteur, ne voit-on pas que je m'écarterais de mon but ? Tous les riches

et tous les puissants ne sont pas illustres de ce chef ; autre est le rôle de la fortune, autre celui de la vertu et de la gloire, et je n'ai pas promis d'écrire sur les hommes fortunés, mais sur les hommes illustres ».

Pour peu qu'on ait lu le *De Viris*, on reconnaîtra qu'il y a ici autre chose que des phrases de rhéteur. L'effort de critique fait par Pétrarque est réel ; il a examiné et contrôlé de son mieux, avec les ressources dont il disposait, le peu de textes dont il pouvait se servir ; il a compris qu'il y fallait faire un choix, et son instinct l'a conduit vers les meilleurs, il s'est débarrassé, d'une façon remarquable, au moins pour tout ce qui regarde l'histoire romaine, des fables dont le Moyen Age avait encombré le champ de la tradition. La vanité qu'il en tire si naïvement semble injustifiée, si l'on ne juge que les résultats ; elle l'est pourtant, si l'on songe au mérite de la tentative.

Sa conception générale de l'histoire mérite aussi d'être remarquée. Les races, les nations, le développement des empires l'intéressent peu, l'individu seul le passionne. En dépit de son principal modèle, Tite-Live, il comprend l'œuvre historique, tantôt comme une suite de portraits ou d'anecdotes (*Liber Rerum memorandarum*), tantôt comme une biographie (*De Viris illustribus*). C'est qu'il demande avant tout l'enseignement de l'exemple au récit des actions des grands hommes, de même qu'il voit dans l'amour de la gloire, à l'imitation des anciens, le plus puissant ressort de perfectionnement moral. Le moraliste diminue peut-être l'historien, mais il donne à l'écrivain son originalité et sa force. Les idées que développe Pétrarque sont, en effet, inconnues aux générations qui l'ont précédé, et on sait l'influence qu'elles vont exercer après lui sur la littérature et les mœurs de la Renaissance.

« Si je ne cherchais dans l'histoire, continue-t-il, que ce qu'il y a d'absolument illustre, je ne pourrais faire qu'un bien petit livre, ou même aucun. Quel homme, en effet, est illustre à un tel degré ? La nature, qui inflige presque toujours quelque injure aux plus beaux visages, n'en fait-elle pas autant aux plus belles âmes ? Du moins, mettant tous mes soins à me rendre utile, en même temps qu'à plaire, j'ai élagué de nombreux détails qui, comme je le disais plus haut, jetaient dans la narration une confusion inutile, et j'ai cherché à satisfaire ensemble à la brièveté du récit et à la connaissance des sujets vraiment dignes de mémoire. En quoi, par exemple, importerait-il de connaître les serviteurs ou les chiens qu'a eus un homme illustre, ses bêtes de somme, ses habits, le nom de ses domestiques, son mariage, sa profession ou son patrimoine, sa nourriture habituelle, sa façon de voyager, les harnais de ses chevaux, les vêtements, les salaisons et les légumes qu'il a préférés ? Si vous voulez savoir tout cela, adressez-vous à d'autres, qui ont pour but de réunir une quantité de faits plutôt que les faits considérables ou glorieux ; vous demanderez en vain à mon livre de tels renseignements, à moins cependant qu'on ne puisse les rattacher aux vertus de mes héros ou à leurs défauts. L'historien a, en effet, si je ne me trompe, le but fécond de faire connaître au lecteur ce qu'il doit rechercher et ce qu'il doit fuir, et de réunir, sur ces deux points, d'illustres exemples ».

Nous savons à présent, de façon certaine, quelles parties de la science du passé ont intéressé Pétrarque, et les pages oubliées de son œuvre servent utilement d'introduction à l'inventaire bibliographique de ses connaissances historiques.

Le principal historien qu'il ait étudié est Tite-Live, dont il ne s'est pas moins servi pour le *De Viris* que pour la préparation de l'*Africa*. Il est superflu de rappeler que Tite-Live avait été fort peu lu au Moyen Age et ne l'avait été que pour se trouver défiguré par les compilateurs. Giovanni Villani et Dante l'avaient déjà mieux connu, et celui-ci a dit de lui une parole célèbre <sup>1</sup>. Mais les transcriptions du grand ouvrage restaient rares, et il faut arriver à l'époque de Pétrarque pour les voir se multiplier.

Lecteurs et admirateurs deviennent alors plus nombreux pour l'historien de Rome. Le tribun Rienzi, selon son vieux biographe, « molto usava Tito Livio » et l'exemplaire qu'il en trouvait dans la bibliothèque du Pape servait à lui adoucir sa captivité d'Avignon <sup>2</sup>. Le roi Robert lisait aussi l'historien de la République et parlait à Pétrarque des regrets que lui causait la mutilation de son œuvre : *Secundam [decadem] ipse ego, hortante quondam sacrae memoriae Roberto Siciliae rege, summa sed bactenus inefficaci diligentia quaesiui*. Plus d'une fois le poète et le roi s'entretinrent d'un sujet qui leur était également cher; un écho de leur causerie nous est parvenu : *Quo studio putandus est arsisse T. Liuius Patauinus, quo omnem Romanam historiam A. U. C. ad Caesarem Augustum, cuius ipse claruit temporibus, centum quadraginta duobus uoluminibus scripsit! opus ipsa mole mirabile, stupendumque praesertim, quia in eo nihil raptim et tumultuario, ut aiunt, stilo, quod quidam solent qui omne uerbum labiis oblatum scriptis mandant, sed tanta*

1. Come Livio scrive, che non erra (*Inf.* XXVIII, 12).

2. Faucon, dans *Mél. d'arch. et d'hist. de l'École fr. de Rome*, t. VII, p. 56. Il y a quatre mss. de Tite-Live dans la bibliothèque d'Urbain V, les nos 664, 1211, 1266, 1268 (Ehrle, *Hist. biblioth... Auenion.*, t. I). L'inventaire de la bibliothèque d'Avignon sous Grégoire XI, en 1375, contient deux textes de Tite-Live, dont l'un en trois volumes, l'autre *cum glosa Nicolay Treveth* (Ehrle, t. I, p. 509; nos 832, 833-5).

*maiestate sententiarum tantaque uerborum modestia compleuit omnia, ut ab arte eloquentiae non multum abesse uideantur*<sup>1</sup>. Et Pétrarque, qui aime rappeler les visiteurs attirés à Rome par la renommée de Tite-Live, déclare qu'afin de voir un si grand homme il aurait bien fait, pour sa part, le difficile voyage des Indes<sup>2</sup>.

Pétrarque a longuement vécu dans la familiarité des héros de Tite-Live et leur a dû, grâce à lui, de grandes joies : *Nunc...tibi*, lui dit-il, *tempus et ut gratias agam pro multis, tum pro eo nominatim quod immemorem saepe presentium malorum saeculis me felicioribus inseris, ut inter legendum saltem cum Cornelii Scipionibus Africanis, Laeliis, Fabiis Maximis, Metellis, Brutis, Deciiis, Catonibus, Regulis,... Attiliis, Quintiis et Camillis, et non cum bis extremis furibus, inter quos aduerso sidere natus sum, mihi uidear aetatem agere. Et o si totus. mihi contingeres ! quibus aliis quantisque nominibus et uitae solatium et iniqui temporis obliuio quaereretur*<sup>3</sup>. Cette connaissance qu'il a pu prendre des grands Romains de Tite-Live a été d'autant plus

1. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 397). P. appelle Padoue « mère de l'histoire » dans *Epist.* III, 9 (*Op.* II, 107) :

*Historiaequae parens Patauum, seu Smirna Latinis  
Mantua sidereae nutrix longaeua poesis...*

2. *Sen.* XVI (XV), 7 (*Op.* 958); cf. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 411). Sur l'idée que se faisaient de l'historiographie les premiers humanistes et les amis de P., consulter les curieuses lettres de Paolo di Bernardo, écrites de Trévis en 1373. On y voit quelle place était donnée à Tite-Live : *Quis... audebit in metro contra Virgilium scribere aliosque uates gentiles, quis in soluto stilo aequauerit Liuius, ut multos uel pares uel prope facundos sileam ?* (Voigt, *Die Briefsamml. Petrarca's und der ven. Staatskanzler Benintendi*, Munich, 1882, p. 97).

3. *Fam.* XXIV, 8 (avec plusieurs leçons du *Par.* 8568, f. 285). La lettre est écrite de Padoue, « du vestibule de l'église de S. Giustina », où était alors l'inscription funéraire qu'on a cru celle de Tite-Live jusque dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (A. Baroni, *T. Livio nel Rinascimento*, Pavie, 1899, p. 18). La date mise par P. est *viiij<sup>o</sup> Kal. martias mo ccc<sup>o</sup> ljo*, d'après le ms. de Paris, et non 1350, comme on le croit d'après le texte de Fracassetti.

intime qu'il les a étudiés individuellement pour son œuvre biographique; aussi ne sont-ce point de vagues images, mais des figures bien vivantes qui défilent devant ses yeux dans les énumérations des œuvres latines ou dans le fameux morceau des *Trionfi*<sup>1</sup>.

Les parties de l'histoire romaine où il a Tite-Live pour guide sont les seules où il soit vraiment à l'aise et se sente sur un terrain solide. Il l'abrège d'ordinaire beaucoup, sans altérer le caractère de son récit, y choisissant toujours, et comme d'instinct, les détails précis, qui parlent à l'imagination<sup>2</sup>; bien rarement il le développe et fournit sur le même sujet, sans recourir à d'autres sources, un texte plus étendu que celui de l'auteur ancien<sup>3</sup>. Toutes les fois que la chose lui est possible, il le contrôle par d'autres historiens et confronte leurs témoignages; il suit en cela l'exemple de Tite-Live lui-même, qui mentionne assez souvent les opinions de ses prédécesseurs; mais, s'il arrive à Pétrarque de faire bon usage de cette méthode, quand il invoque par exemple Florus ou Justin, il en abuse quelquefois, et on le voit s'attarder à comparer des autorités qu'il ne connaît même pas de première main, pour le seul plaisir de poser ou discuter devant son lecteur une question

1. Due altri Fabii e duo Caton con esso,  
 Duo Pauli, duo Bruti e duo Marcelli,  
 Un Regol che amò altrui più che se stesso,  
 ... e il gran Camillo  
 Di viver prima che di ben far lasso...

(*Tr. della fama*, I, 52-61). Cf. *Rime*, éd. Mestica, p. 608-613; et p. 671, la première rédaction, très différente, de la grande énumération des héros romains.

2. Cf. *Le De Viris illust. de P.*, p. 90, 92, 139, etc. Les discours au style direct passent, dans son texte, au style indirect; la réciproque est moins fréquente.

3. *Le De Viris*, p. 93 et 137. Mais il s'agit de la vie de Scipion et de scènes ou de paroles où se révèle l'âme du héros de P.; celui-ci n'hésitait pas alors à développer Tite-Live, car il croyait connaître Scipion mieux que lui.

de critique<sup>1</sup>. Il met quelque complaisance, d'ailleurs médiocrement justifiée, à rapprocher de celle de Tite-Live sa propre façon d'utiliser les sources : *Ego neque pacificator historicorum, neque collector omnium, sed eorum imitator sum, quibus uel similitudo, uel autoritas maior, ut eis potissimum stetur, impetrat... Hos [les lecteurs] hortor ac moneo ne confestim pronuntient, quod est proprium pauca noscentium, cogitenque historiarum discordiam, que tanto rebus propinquiorem Titum Livium dubium tenuit*<sup>2</sup>. En somme, et quoique Pétrarque se fasse quelques illusions sur les résultats de son travail, c'est bien une façon nouvelle de traiter l'histoire qu'il ramène dans le monde et il la doit à ce grand modèle.

Il a possédé les œuvres de Tite-Live dans un manuscrit digne de l'admiration qu'il avait pour elles. Le *Paris*. 5690.

1. On n'a, par exemple, qu'à se reporter au doute exprimé en trois lignes de Tite-Live, XXIX, 35, pour voir combien P., dans sa vie de Scipion, l'a développé et compliqué sans nécessité. Je cite le texte ms. de la seconde rédaction d'après l'autographe de Lombardo della Seta :

... *Hanno ipse prefectus occiditur. Infaustum utique bello nomen ! Siquidem Hanno primus a Scipione olim uictus captusque erat in Hispania ; Hanno secundus paucis ante hanc pugnam diebus campestri prelio ceciderat ; Hanno nunc tertius cadit ; que uicinitas preliorum et nominum identitas non legentibus modo, sed scriptoribus quoque non nullis scrupulum iniecit, usque adeo ut ex his duobus, nam de primo dubitatio nulla est, quidam alterum occisum, captum alterum tradiderint, alii de secundo tacuerint, ne forte non duorum mortes, sed unius mors bis inaduertenter narrata uideatur. Auctores autem certiores huius nominis et captiuium unum et duos interfectos eo usque non dubitant, ut et dubitasse alios dicant, et que illos dubitare coegerit rationem afferant.* (*Par.* 6069 F, f. 50'. Dans son Tite-Live, *Par.* 5690, f. 265, P. a remarqué en note la difficulté : *Hanno cesus uel captus infra*). — Voir aussi, sur l'entrevue de Scipion et d'Hannibal avant la bataille de Zama, la discussion qu'établit P. d'après une mention très simple où Tite-Live donne la première version sous l'autorité de Valerius Antias (XXX, 29) : *Duplex hinc autem fama est. Alii comisso primum prelio Hanibalem uictum, duodecim milibus suorum in campo occisis captisque quam plurimis, unum ipsum fuisse ex legatis decem ad petendam pacem missis ; alii uero, antequam quicquam armis experiretur adhuc uirium ac fortune integrum, quo equa facilius obtineret, misso ad id nuntio poposcisse colloquium sunt auctores. Hoc autenticum magis et similius ueri est* (*Par.* 6069 F, f. 60).

2. Texte de la première préface. V. *Le De Viris ill. de P.*, p. 112 et la note.

est le plus beau volume du XIV<sup>e</sup> siècle qui ait appartenu à Pétrarque, tant par l'étendue de la copie que par la richesse de l'ornementation <sup>1</sup>. Il ne contient pas moins de trente grandes « histoires » sur fond d'or, indépendantes des initiales ornées. Bien qu'il n'ait pas été fait pour notre bibliophile, il est contemporain de sa jeunesse et on pourrait en faire remonter l'exécution vers le premier tiers du siècle. Pétrarque a mis au dernier feuillet la date de son acquisition : *Emptus Auinione 1351, diu tamen ante possessus* <sup>2</sup>. La date et la provenance ajoutent à l'intérêt du document pour l'histoire de la miniature et pour celle même de Tite-Live à la Renaissance. Deux ouvrages, ceux de Dictys et de Florus, copiés en même temps que Tite-Live, ouvrent le manuscrit, composé de la façon suivante : F. 1 : *Troiane ystorie inuentio* <sup>3</sup>. — *Troiane ystorie liber primus incipit*. — F. 20' : *Lucii Annei Flori de tota Ystoria Titi Liuij epitboma. Incipit liber primus* <sup>4</sup>. — F. 43 : *Titi Liuij ab urbe condita incipit liber primus feliciter. Capitulum primum est et probemiale*. — F. 43' : *Capitulum ij in quo continetur aduentus Antinoris Troiani, origo Venetorum, aduentus Ence ad Italiam bella ipsius et Latini cum Rutulis et Etruscis*. Les rubriques continuent ainsi à chaque chapitre, mais la division en chapitres ne concorde pas, bien entendu, avec celle des éditions ; le premier livre en compte 22, le second 16, etc <sup>5</sup> ;

1. 365 feuillets à la suite desquels on a coté les gardes jusqu'à 368. (Les premières gardes sont cotées *a, b, c*.) Le cahier normal est de 10 feuillets. Les dimensions sont encore de 360 × 235 mill., malgré une rognure ancienne. La nouvelle reliure est au chiffre de Charles X.

2. Le fac-similé se trouve aux planches de la première édition de ce livre.

3. C'est le *Prologus*. La dédicace de L. Septimius manque.

4. Ici un feuillet blanc.

5. Le chiffre romain de chaque livre de la première décade se trouve, de main ancienne, à l'angle du haut de chaque page ; plus loin apparaît un reste de pagination en chiffres arabes, qui ne commençait, dans le manuscrit, qu'avec Tite-Live.

La troisième décade (f. 169) est séparée de la première par trois feuillets blancs ; la quatrième suit (f. 277) sans séparation.

Le manuscrit permet de répondre à la question que soulève la lettre de Pétrarque à Tite-Live : *Centum quadraginta duos rerum Romanorum libros edidisse te nouimus : heu quanto studio quantisque laboribus ! uix triginta ex omnibus supersunt. O mos pessimus nosmetipsos de industria fallendi ! dixi triginta, quia omnes uulgo id dicunt ; ego autem deesse unum bis ipsis inuenio ; nouem et uiginti sunt ; plane tres decades, prima, tertia et quarta cui librorum numerus non constat* <sup>1</sup>. Pétrarque ne possédait donc que 29 livres de Tite-Live, et, comme il déclare que c'est la quatrième décade qu'il n'avait pas complète, on a supposé qu'il lui manquait le livre XL ; en réalité, c'est le livre XXXIII qui est absent de son manuscrit et qu'il n'a pas connu <sup>2</sup>. Ce livre va de la victoire de Flamininus à Cynoscéphales à la retraite d'Hannibal chez Antiochus, et comprend la fin de la guerre avec la Macédoine et la restitution de la liberté à la Grèce. Pétrarque ne savait même pas avec certitude où était la lacune du récit, mais il la constatait et la regrettait dans le volume qui est sous nos yeux ; au f. 317, rencontrant dans XXXVI, les mots *Cynoscephales ubi debellatum erat cum Philippo*, il a écrit : *Sed quando hoc fuerat deficit sine dubio, et ut puto unus liber*. Le livre XL, dans son exemplaire, n'était même pas tout à fait complet ; il s'arrête sur les mots *conciliabulaque edixerunt* du chap. 37, et

1. *Fam.* XXIV, 8 (leçons du ms. de Paris). Cf. *Rer. mem.* I, 2, moins précis.

2. Il en a été de même de Boccace (Gianant. Arri, *Di un volgarizz. della quarta deca di T. Livio giudicato di G. Boccaccio*, Turin, 1832). Je cite de seconde main cet opuscule, fort rare, d'après les *Studj* de Hortis, p. 417 sqq., qui se prononce pour l'authenticité de cette traduction. Le texte en a été donné par Pizzorno (*Le Deche di T. Livio, volgarizzamento del buon secolo*, t. V. *La Quarta Deca di Livio, volg. da G. Boccacci*, Savone, 1845).

manque du dernier tiers du livre. Le manuscrit ne porte point *d'explicit*, mais, comme il se termine sur un sens complet, Pétrarque a pu croire qu'il possédait le livre XL à peu près entier et qu'il n'avait à déplorer dans cette décade qu'une seule lacune grave.

Les mentions du manuscrit postérieures à Pétrarque seront étudiées ailleurs ; mais les gardes présentent un assez grand nombre de morceaux de date antérieure, qui ont été réunis en partie pour l'éclaircissement de Tite-Live et dont voici le dépouillement : F. *a'* : Résumé de l'histoire de Rome sous les rois ; — petite nouvelle latine sur Ovide <sup>1</sup> ; — vers [de Virgile] sur le pays des Herniques <sup>2</sup> ; — note sur le règne de Romulus. — F. *b* : Notes diverses de topographie ; — notes sur l'époque de la fondation de Rome <sup>3</sup> ; — extrait de S. Augustin ; — prophétie. — F. *b'* : Division de l'Italie en seize provinces <sup>4</sup> ; — catalogue de postilles sur l'Écriture sainte <sup>5</sup>.

1. *Cum quidam facerent transitum per locum ubi sepulcrum erat Ovidii, quidam ex illis petiit cuius esset illud sepulcrum. Inspecta superscriptione, inuenerunt scriptum : Sepulcrum Ovidii floris poetarum. Tunc ille ait : Utinam scirem peiorem uersum, falsum continentem, quem unquam fecerit. Tunc audita est uox de tumulo proferens hunc uersum : Iuppiter esse bonum [interligne : al. pium] statuit quodcumque placeret [int. : al. iuuaret]. Et alter ex sociis ait : Utinam scirem meliorem uersum quem fecerit. Et tunc statim audita est uox de tumulo proferens hunc uersum : Est uirtus tacitis abstinuisse bonis. Tunc ambo socii, considerantes pulcritudinem et pondus uersuum predictorum, dixerunt ; Dicamus Pater noster pro anima eius. Et tunc, dum inciperent Pater noster, audita est uox de tumulo dicens : Nolo Pater noster ; carpe, uiator, iter.* La même anecdote est dans Th. Wright, *A selection of latin stories*, Londres (Percy Soc.), 1842, p. 43. Mais la forme y est fort différente : le récit est plus bref ; les voyageurs sont deux écoliers et ne parlent pas au style direct ; les deux vers d'Ovide sont altérés. Dans notre rédaction, si on tient compte des variantes, on trouve correctement cités *Her.* IV, 133, et XVI, 98 (sauf *tacitis* pour *placitis*).

2. Reproduit f. 97 (v. p. 24, n<sup>o</sup> 1).

3. Y sont cités : Orose, Eutrope, Solin et la *Cité de Dieu*.

4. Inc. : *Prima prouincia Ytalie est prouincia Venetiarum...*

5. Inc. : *Reuerende domine, iste postille meo iudicio sunt meliores ; Super Pentha-teucum postille fratris Nicolai Treuet Anglici et fratris Dominici lectoris sacri palatii...*

— F. 366' : Billet adressé à un lecteur du volume ; — liste des défaites des Romains ; note sur les lois en faveur de la plèbe ; — note sur la chronologie des guerres puniques ; — note sur la lutte entre le patriciat et la plèbe. — Ces morceaux, tous de la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, semblent être de plusieurs mains. Les recherches topographiques sont surtout dignes d'attention et témoignent de plus de curiosité que de méthode. L'auteur semble connaître en personne les environs de Rome, et, comme il sème de sommaires et de réflexions morales tout le manuscrit, on peut conclure qu'il en est un ancien propriétaire. Pétrarque a ajouté à ces notes des jugements qui montrent aisément la supériorité de ses connaissances et qui sont ici imprimées en italiques :

[V]egentum siue Veientiam illam credo fuisse ciuitatem que est iuxta Tybur ad unum miliare, ubi adhuc magna sunt edificia, unde porta Tyburtina, per quam ibatur ad illam ciuitatem, eius nomine nuncupatur uulgari corrupto : dicitur enim porta de Vensa, que, ut existimo, proprie debet dici porta de Veientia <sup>1</sup>. *Falsum penitus et inopinabile, ratio est in promptu.* — Gabium siue Gabis fuit quedam ciuitas sita in loco ubi nunc est castrum Castilionis sancte Persedis et illi ciues uocati sunt Gabii ab illa ciuitate. *Ét hoc falsum...[mot effacé] non affirmo.* — Fidene fuit quedam ciuitas sita iuxta Velletrum ad duo miliaria, ubi nunc est castrum domini Nicolai de Comite quod uocatur Turricula, et ab illa ciuitate dicti sunt Fidenates. *Diuinare est. Imo baud dubie falsum, estimato situ Fidenarum et Veiorum qui colligitur ex testimonio Liuij.* — Laurentum fuit quedam ciuitas sita in loco ubi nunc et monasterium quod dicitur Fossa noua, unde adhuc locus ille Laurentum uocatur. *Potest esse* <sup>2</sup> — Trasimenus est lacus Perusinus. *Hoc uerum.* — Paranda [?] fuit uocata illa ciuitas in Maritima que nunc dicitur Tarracena, contra quam sunt septem flumina, que in unum collecta faciunt illum fluuium qui Legula dicitur

1. Je renonce à discuter ce morceau qui a un petit intérêt pour l'histoire des études au moyen âge. Il est évident qu'ici, par exemple, l'auteur anonyme songe aux grandes ruines de la *Villa Hadriana*.

2. G. Boissier trouve ici deux précurseurs inattendus (*Nouv. promenades archéol., Horace et Virgile*, Paris, 1886, p. 325).

a lego legis, quod idem et quod colligo coligis. *Falsum*. — Quirite uocati sunt Sabinenses uel milites in Sabinia existentes, ut credo, ab aliqua ciuitate uel castro ibi situato, unde ultra Palumbariam est una uia silicata in Sabinia que Quiria nuncupatur ; in uulgari corrupto dicitur Querene. — Altilia uocata est quedam ciuitas in Campania, que nunc dicitur Signia <sup>1</sup>.

Les gardes d'un manuscrit seruaient parfois, à la Renaissance, à la correspondance des lecteurs qui se prêtaient et se restituaient le volume. Nous en avons un exemple ici. La formule qui précède le catalogue des Postilles (*Reuerende domine*, etc.) indique, sans doute aucun, que l'auteur répond à l'invitation d'un personnage qui lui avait demandé ce petit travail. Un propriétaire y a même inscrit un billet, qui est de la même écriture que les notes topographiques ci-dessus et non moins incorrect :

Regratior uobis sinceris affectibus de iocalibus que misistis, que idcirco precipue recepi libentius, quia plene innuunt conseruate dilectionis affectum et euidentius probant integritatem uestre fidei nec absentia minui, nec lapsu temporis antiquari. Sed certe, carissime, cum uos meum reputem, uestra per consequens reputo esse mea uel propria recognosco. Non est ergo necessaria iuteruencio munerum, cum proprium improprie nec natura pronominis patiaturs ut nostra esse uel dici ualeant nostriora.

Ce billet n'a pas le caractère d'un brouillon, et tout fait penser qu'il est adressé à un ami, à qui l'ancien propriétaire envoyait en prêt son Tite-Live. Si l'on songe que Pétrarque dit avoir travaillé à l'aide du manuscrit longtemps avant d'en faire l'achat, comme cette formule s'entend également d'un prêt à long terme, on est porté à croire que le billet pourrait s'adresser à lui. L'allusion à de grands voyages, que semble avoir faits le destinataire, s'accorde également avec la vie errante de Pétrarque dès sa jeunesse. Qui donc

1. Il ne s'agit pas d'une ville de Campanie, mais de Segni, et cette dernière note ne nous fait pas quitter la *Campagna* de Rome.

serait ce bibliophile d'Avignon, assez ami de Pétrarque pour lui confier un volume aussi précieux, assez enthousiaste de Tite-Live pour en annoter les marges, assez ignorant cependant des choses de l'Antiquité pour être arrêté sans cesse dans sa lecture, assez âgé en même temps ou d'une situation assez élevée pour traiter Pétrarque en jeune homme et s'abstenir, en lui écrivant, de toute formule de politesse ?

Il y a un personnage qui répond à toutes les conditions de ce portrait ; c'est le jurisconsulte de la Cour pontificale, Raimondo Soranzo, dont Pétrarque a plusieurs fois parlé avec éloge, notamment dans la lettre à L. della Penna : *Obtulerat casus mihi iam antea uenerabilem quemdam senem, cuius nomen, ut reor, adhuc in Curia notum est, Raymundum Superantium*<sup>1</sup>, *ad quem ante hos XL annos scripta iuuenilis mea quaedam nunc etiam extat epistola*<sup>2</sup>. *Ille copiosissimus librorum fuit et, ut iurisconsultus, in qua facultate pollebat, alia quidem cuncta despiciens praeter T. Liuium, quo mirum in modum delectabatur ; sed historiae insuetum magnum licet ingenium haerebat. In eo studio me sibi utilem, ut dicebat, expertus, tanto amore complexus est, ut patrem potius crederes quam amicum. Ille mihi et commodando libros et donando supra commune modum facilis fuit...*<sup>3</sup>. Un tel témoignage met hors de doute la présence chez Soranzo d'un manuscrit de Tite-Live qui fut étudié par Pétrarque, au temps même où le vieillard en était propriétaire. Il montre, en même temps, que celui-ci prêtait volontiers ses livres à notre poète, et qu'il a pu d'autant

1. Sur la forme de ce nom, v. p. 22, n. 2.

2. C'est *Fam.* I, 2 (3 dans les mss.).

3. *Op.* 948. La suite de ce texte est t. I, p. 260. Les mots qu'on trouve ici dans les éditions (*Liber Ciceronis de gloria*) sont une intrusion de sommaire marginal, provenant d'une erreur de copiste ou de typographe.

mieux lui confier son Tite-Live qu'il espérait tirer profit de ses connaissances spéciales ; il rend enfin assez naturel d'identifier avec lui le contemporain de Pétrarque, qui a le premier étudié et annoté le volume. L'époque de sa mort reste ignorée, mais la vraisemblance la place avant 1351, époque où Pétrarque a acheté le Tite-Live à Avignon, peut-être de ses héritiers. Comme tous les faits connus sur le vieux jurisconsulte se groupent, sans exception, autour du manuscrit de Paris, on est autorisé à lui attribuer, provisoirement du moins, les fragments qu'on vient de lire et les annotations de même écriture dans le corps du volume <sup>1</sup>.

Je crois pouvoir prouver plus sûrement le passage du volume en des mains autrement illustres, en déchiffrant une mention mutilée, en forme d'ex-libris, placée tout en haut du feuillet *a'* et à demi détruite par les vers et la rognure. On y voit encore assez distinctement : *di (?) mes Giani* <sup>2</sup> *cardinale d.....lona*, nom qu'il faut lire *messer Giovanni cardinale de Colonna*. Le célèbre cardinal protecteur de Pétrarque, qui doit plus de renommée aux lettres nombreuses du poète qu'à son rôle pourtant considérable dans la politique romaine, a donc, à un moment quelconque, possédé le Tite-Live <sup>3</sup>. C'est à lui vraisemblablement que s'adressent les mots cités plus haut, *Reuerende domine*, etc. Les annota-

1. Il y a deux genres d'écriture dans les annotations ; l'une grosse et lourde, qui est celle des fragments topographiques sur le Latium ; l'autre, beaucoup plus fine. Les signes marginaux sont sans élégance et d'un dessin assez compliqué. On verra plus loin que deux mss. provenant de P. et contenant des ouvrages ecclésiastiques portent dans les marges la même écriture, et ont vraisemblablement appartenu à la même bibliothèque.

2. Le signe d'abréviation au-dessus de ce mot semble avoir disparu dans la rognure.

3. Le morceau le plus précis de P. sur la culture littéraire du cardinal Giovanni Colonna doit être cherché dans *Fam.* XIII, 6 (à Nelli). Le cardinal n'y est pas nommé, mais désigné seulement comme *principem inter principes... Romuleique clarum decus cardinis*.

tions si précises sur les environs de Rome s'expliqueraient très bien aussi, si on voulait les lui attribuer. Toutefois, il n'est pas sûr que nous ayons affaire à un ex-libris de Giovanni Colonna, et ce peut être aussi bien une mention de don ou de simple lecture<sup>1</sup> ; l'écriture, en tout cas, n'est point celle des annotations. D'autre part, il est naturel de penser que Raimondo Soranzo, de qui l'origine est inconnue et qui appartenait au cercle où Pétrarque était familier, tenait à la maison Colonna par quelques liens d'amitié ou de service<sup>2</sup>.

Le personnage mystérieux, qu'on peut assez raisonnablement croire Soranzo, a entouré le premier livre de Tite-Live d'un véritable commentaire perpétuel, à la fois littéraire, moral et historique. L'œuvre est extrêmement médiocre, bien que certains renseignements puissent provenir, si mon hypothèse est exacte, de ceux que le jeune Pétrarque fournissait à son ami. Ce commentaire n'a pas été poursuivi ; mais le reste du manuscrit, y compris Dictys et Florus, contient assez de notes marginales du même propriétaire pour attester une étude assidue et même passionnée<sup>3</sup>. Les analyses qu'il a multipliées, parfois avec

1. Comme le nom, du xiv<sup>e</sup> siècle aussi, qui se lit sur la même page : *Guillelmus de Chaers de Caturco* (de Cahors).

2. La lettre *Fam.* XXIV, 1, où P. fait de son caractère un si grand éloge, me semble bien indiquer qu'il soutenait dans la Curie le parti italien, le parti du retour à Rome. Rappelons en passant que le nom de Soranzo reste assez douteux. Le *Par.* 8568, f. 5, porte en rubrique de la seule lettre de P. qui lui soit adressée (*Fam* I, 2) : *Venerando seni Raymondo Superauo uiro [sic] consulto* (à l'index du ms. : *Superano* ; au f. 277' : *Superanum*) ; le *Par.* 8571 des *Seniles* offre aussi, au f. 177', la leçon *Raymundum Superanum*.

3. Il faut mentionner ici des gloses interlinéaires, en partie grammaticales, sur quelques morceaux ; elles sont d'une écriture très fine et témoignent encore de l'inexpérience des lectures d'alors. — Il y a, en outre, sur les marges de ce ms. véritablement surchargé par les annotateurs, la trace de bien d'autres études moins importantes, notamment une ancienne revision du texte, dont une partie au moins

maladresse, montrent le souci de rendre la lecture à la fois facile et profitable<sup>1</sup>. Il a noté et numéroté les consulats, les dictatures, les triomphes, les lois, les guerres des Romains. L'avocat se révèle dans l'analyse détaillée faite suivant les règles de la rhétorique, de certains discours tels que la harangue de L. Valerius pour l'abrogation de la loi Oppia (f. 296', XXXIV, 5-7) ou même le grand discours d'Ulysse dans Dictys (f. 5'); le prologue de Tite-Live est décomposé suivant la même méthode, dont ne se sert jamais Pétrarque<sup>2</sup>. La platitude du style est mise en relief par l'incorrection de l'orthographe : l'annotateur ne peut toucher à un nom propre sans l'estropier (*Emillius, Cinchinatus*); beaucoup de mots déformés ne sont pas de simples lapsus, étant plusieurs fois écrits de la même façon (*gexit, oscura, euenctus, subtilis, ars et capud*<sup>3</sup>). Quant aux termes de basse latinité que Pétrarque chassait, autant que possible, de son style, ils abondent ici; on y trouve *guerra, motiuum, contingentia, totaliter, camera* dans le sens de « chambre », *pulcra truffa* (= bel inganno), etc. Et cependant le zélé lecteur s'efforce de goûter le beau latin qu'il ne peut écrire, et il s'écrie une fois, croyant y être arrivé: *Notabilia uerba breui et lucido latino conscripta et perpetuo memorie commendanda*<sup>4</sup>.

appartient au copiste et où la part de P. paraît se réduire à peu de chose. Le poète ne paraît pas avoir collationné un autre ms.; il a seulement fait quelques corrections. Sa main est certaine, par exemple, dans la correction au bas du f. 186' (col. 1). On le surprend, f. 240, se prononçant sur une variante déjà marquée : *Haec uera litera*.

1. Les sommaires se présentent d'ordinaire sous cette forme : *Hic describit auctor quomodo Romani...* ou cette autre : *Redit Titus ad res in Sicilia gestas*.

2. Une autre note indique une personne habituée à assister à des délibérations (f. 169, XXI, 4, *maior pars meliorem uicit*) : *Istud clare et sepe uident contingere qui in collegiis et congregationibus conuersantur*. (Cf. f. 291 : *Antea quam aliquid in aliqua uniuersitate uel collegio ordinatur uel statu...*)

3. F. 185, pour *arx et caput*.

4. Il s'agit de la péroraison du discours de Caton contre le luxe des femmes (f. 296, XXXIV, 4).

Le reste de l'annotation, tout en indiquant chez l'auteur l'admiration de l'ancienne Rome restée au cœur de tous les légistes, ne s'élève jamais bien haut, ni comme sentiment, ni comme expression. Il s'attache surtout aux lieux communs de morale, à la façon de maint lecteur du Moyen Age <sup>1</sup>. Ses observations historiques sont d'une science bien plus incomplète que celle de Pétrarque. En dehors du commentaire du premier livre, travail spécial et pour lequel il est plus que probable qu'il s'est fait aider <sup>2</sup>, il n'établit presque jamais de rapprochements avec d'autres auteurs <sup>3</sup>; on remarque, en revanche, des allusions d'un genre tout particulier, qui sont bien d'un jurisconsulte : *Nota causam quare senatores patres conscripti uocati sunt, et est aliam quam glosatores Iuris ciuilib assignant* (f. 56'); *Nota de lege Portia...*

1. Tirons un exemple de glose morale du f. 279, où Tite-Live raconte la décision prise par le Sénat envers les créanciers de l'État et l'origine du *Trientius ager* XXXI, 13) : *Nota. Cum est conflictus inter equum et utile, media est eligenda uia, quod Senatus Romanus faciens nos docet esse facturos*. Plus intéressantes peut-être sont les allusions modernes que voici :

F. 52', il fait honneur à Servius Tullius d'avoir institué la noblesse : *Ante hoc enim omnes equalis nobilitatis se reputabant, sicut adhuc est in nationibus barbaris, scilicet Gallensibus et Hybernices*. — F. 97, sur Anagni : *Hernicorum populus loca illa ubi nunc est Anania et uicina antiquitus habitabat. Hinc est quod in uexillo Communis Ananie scriptum est : Hernica saxa colunt, quos diues Anania pascit* [Aen. VII, 684]. — F. 164, ruse de Papius pour effrayer les Samnites ; les mulets soulèvent une grande poussière afin de simuler à distance un renfort de cavalerie (X, 40) : *Nota hic bonam cautelam ad terrendos hostes, qua usus fuit comes Guido de Monteferetro contra Bononienses*. — F. 172', sur le guet-apens de Mutina (XXI, 25) : *Nota magnam falsitatem en perditionem istorum Gallorum Cisalpinorum qui hodie Lombardi uocantur*.

2. On y voit paraître, dès les premiers feuillets, Virgile, Ovide, Justin, Solin, Eutrope, S. Augustin, Isidore de Séville, et plus loin Valère-Maxime, Macrobe, Claudien. Une note du f. 55 peut être citée, le sujet de Lucrèce ayant été tant de fois traité depuis par les humanistes : *Nota quod metu dedecoris seu infamie Lucretia uicta est. Ex quo apparet quod uerum est quod insinuat Augustinus primo libro de Ciuitate Dei, decimo nono capitulo, uidelicet quod hec Lucretia potius se interfecit auiditate laudis quam zelo castitatis ; maluit enim inuite uiolari quam inuiolata diffamari. Hanc Lucretiam ducem Romane pudicitie uocat Valerius libro vjo c. de pudicitia*.

3. Valère-Maxime, f. 22, Sénèque, f. 276.

*de qua Leges ciuiles faciunt mentionem* (f. 156). Tout ce travail d'un contemporain de Pétrarque montre comment l'histoire romaine était étudiée autour de celui-ci et laisse mieux apprécier le caractère de sa propre lecture.

Le poète de l'*Africa* l'a faite avec l'intelligence et le soin qu'on peut attendre. Le premier annotateur demeure absorbé par l'analyse du détail et par des observations morales sans portée; ses sommaires, quelque abondants qu'ils soient, ne viennent pas d'un esprit qui ait bien compris Tite-Live et la suite logique de son histoire. Ceux qu'a ajoutés Pétrarque prouvent qu'il y a vu plus clair et qu'il a dégagé notamment, du récit des premiers livres, le développement des institutions de la République. De simples mots placés aux endroits justes lui servent de points de repère; par exemple : *Prima dictatura* (f. 58), *Prima tribunitia comitia* (f. 68'), *Primus triumphus sine auctoritate patrum iussu populi* (f. 84), *Primus questor plebeius* (f. 84), *Primus consul plebeius* (f. 121'), *Primus plebeius dictator* (f. 125'), *Ambo consules patritii, plebe patiente* (f. 126'), *Rursus alter patritius, alter plebeius consul* (id.), etc. Dans cette lutte entre le patriciat et la plèbe, dont il met ainsi en relief tous les épisodes, Pétrarque prend parti pour cette dernière, en des sommaires qui ne laissent pas de doute sur ses sympathies : *Acerrima disceptatio plebei hominis contra superbiam nobilitatis* (f. 155'), *Superbe, sed gentilitium in morem* (f. 158), etc.

On le voit relever en marge les formules d'usage romain, dont la gravité ne lui échappe point <sup>1</sup>, ou les mots particulièrement éloquents de l'historien <sup>2</sup>. On sent, par les

1. *Ne quid Res p. detrimenti caperet* (f. 70'), *Agrum Romanum Italia terminari* (f. 234), etc.

2. *Capuam Cannas Hanibali fuisse* (f. 200), *Pro iure gentium stetisse fortunam* (f. 341). Cf. *Mira elocutio* (f. 73), *Pulcra elocutio* (f. 93), *Mordaciter* (f. 153'), *Magnifice* (f. 160), etc.

moindres choses, même par les signes qui marquent les passages à relire, à quel point il entre dans le sentiment du récit. L'amour et l'admiration de Rome le transportent. En veut-on des exemples ? Après la bataille de Cannes : *Mira in extremis casibus et incomparabilis constantia ac magnanimitas Romanorum* (f. 189); sur les prisonniers romains renvoyés à Hannibal par le Sénat (XXII, 61) : *Fides populi Romani, et erga hostem crudelissimum, contra suos ciues* (f. 190'); etc. Il n'est pas surprenant de voir un pareil lecteur souligner le châtement de Mélius (f. 89') et la fin tragique de Manlius (f. 116') de cette exclamation toute romaine et républicaine : *Ultio affectati regni !*

Son enthousiasme national ne l'empêche pas de rendre hommage aux nobles actions que l'historien latin accorde parfois aux étrangers. Il honore avec lui la défense du Samnium : *Verba autoris de infatigabili studio libertatis Samnium* (f. 161); il admire les vertus civiques et la clairvoyance de Hannon : *Si huic uiro creditum esset, Carthago forsitan adhuc staret* (f. 193)<sup>1</sup>. Mais surtout ce sont les héros de Rome qui l'intéressent, les uns seulement comme Romains, les autres par leur caractère individuel; il semble qu'il vive au milieu d'eux et partage leurs passions. Il loue la noblesse du débat entre Fabius et Scipion : *Vides ut mites et fellis expertes sunt contentiones uirorum illustrium et rem publicam amantium* (f. 160)<sup>2</sup>. Il poursuit de sarcasmes le consul Varron, après le désastre de Cannes : *Asinus iste, et sibi pestifer et aliis multis, Venusiam uictus fugit* (f. 188). Il s'indigne de ren-

1. Cf. *Africa*, VIII, v. 714 sqq. et 747.

2. L'hostilité de Fabius contre son cher Scipion lui cause pourtant quelque souci, malgré les efforts qu'il fait, dans sa Vie de Scipion, pour l'expliquer d'une façon favorable à tous les deux, il finit par condamner Fabius comme ayant été un des envieux de l'Africain. V. les passages dans Nohac, *Le De Viris ill.*, p. 146.

contrer l'éloge de ce vaincu dans la bouche de T. Manlius Torquatus (XXII, 60) : *Hunc tu mihi furciferum gloriosum facis !* (f. 190). Il voit avec effroi Hannibal préparer l'embuscade où va périr M. Marcellus (XXVII, 26) et s'écrie, quand le consul sort du camp : *Heu, uir, ingens, quo uis ire ?* (f. 240). Il ne craint pas d'emprunter à ce passé de sa race des exemples applicables au siècle présent, et son *italianità* se fait jour encore dans cet amer rapprochement (XXVIII, 39) : *Saguntini Italiam spectatum eunt, non spernentes eam ut nostri hodierni Pontifices et Pharisei* (f. 255).

On sait toutefois que Pétrarque n'a pas poursuivi seulement, dans la lecture de Tite-Live, le plaisir littéraire, l'émotion patriotique ou l'instruction morale. Lisant l'historien en historien, il s'est procuré le moyen de bien suivre l'enchaînement des faits et de se reconnaître aisément dans le récit. Il en a confronté sans cesse entre elles les diverses parties. Ces renvois sont nécessaires dans un texte où abondent les allusions à des événements déjà mentionnés, où des narrations se trouvent tronquées par l'ordre des temps et reprises un peu plus loin, où les traits formant la biographie des personnages se trouvent disséminés un peu partout. Pétrarque, déjà guidé par les anciens sommaires et ceux qu'il y a ajoutés, a multiplié les renvois pour faciliter son étude <sup>1</sup>. Le point de vue biographique, auquel il se plaçait dans ses propres ouvrages, l'a naturellement beaucoup

1. Les chapitres du ms. sont beaucoup plus longs que dans la division des éditions; ne pouvant se contenter d'y renvoyer, P. se sert des *incipit* de paragraphes marqués par des lettres de couleur au milieu du texte, du nombre de colonne avant ou après le passage du texte qu'il annote, de la numérotation des consuls et des dictateurs qui est faite en marge. Je citerai comme spécimen les renvois accumulés autour d'une seule phrase et qui montrent les systèmes les plus fréquemment employés :

F. 96', IV, 48 (*Cum Appius Claudius, nepos eius qui decemuir... fuerat, ... dicitur dixisse uetus se ac familiare consilium domo afferre*) : *Huius patris est mentio carta*

retenu et il s'est efforcé de retrouver, dans la trame du récit historique, la suite de la vie d'un grand nombre de personnages; travail délicat et méritoire, surtout en l'absence des index variés qui facilitent aujourd'hui les recherches de ce genre. Une courte scholie peut servir d'exemple de cette façon de travailler; on la lit au bas du f. 312, où il est question du voyage de Flamininus <sup>1</sup> en Étolie, XXXV, 33 : *Titi Quintii mitis et grauis oratio, et superba responsio Thoantis superbiorque Damocriti pretoris Etholorum | .Hic est ille Damocritus qui non multo post ad Heracleam captus a Romanis, ut infra libro proximo post medium, postmodum Rome, cum e carcere noctu fugiens ad ripam Tiberis peruenisset, assecutis eum custodibus, ibidem gladio se transfixit, ubi se decretum hoc daturum promiserat [allusion à sa réponse à Flamininus]. Hi sunt exitus superborum. Hoc require libro qui sequentem sequitur, longe post medium § Damocritus <sup>2</sup>.*

retro 3<sup>a</sup>, col. j<sup>a</sup> in medio. | *Vafrum consilium adolescentis. Cuius consilii origo est supra l. 2<sup>o</sup> sub 27<sup>o</sup> consulatu | R. infra l. 6<sup>o</sup> c. Quanto magis, circa medium.* Le dernier renvoi se rapporte au f. 119', le précédent, au f. 65', le premier, enfin, à la première des quatre colonnes du f. 94 (IV, 36); l'usage de P. le veut ainsi, et il n'est pas sans utilité d'observer sa façon de compter les feuillets : qu'il renvoie à un passage antérieur ou postérieur, il compte toujours, dans le nombre des feuillets qu'il indique, celui où il fait son annotation. La même habitude a été remarquée dans les calculs d'années qu'on trouve dans ses lettres, où, suivant l'usage latin, il fait toujours entrer dans le total l'année dont il part (cf. Fracassetti, trad. des *Fam.*, t. I, p. 289).

1. Sur l'orthographe du nom, v. *Le De Viris ill.*, p. 81, et *Trionfo della fama*, I, 74 :

Tito Flaminio, che con forza vince,  
Ma assai più con pietate, il popol greco.

2. Ces renvois visent XXXVI, 24, et XXXVII, 46. — Au f. 188, XXII, 49, le texte donne le nombre des morts de Cannes (*Quadraginta milia [sic] peditum, etc.*), et P. met une note écrite en deux fois : *Hic cesorum numerus ambigue traditus uidetur, sed accipio XL peditum et ij. dcc. equites legionarios fuisse, tantumdem uero ciuium aliorum et sotiorum | Huic tamen coniecture obstat quod est infra prope finem libri huius, antepenult. col. in principio.* Le nombre des morts est fixé, en effet, dans le texte du discours de Torquatus, XXII, 60, à cinquante mille citoyens ou alliés.

La topographie antique de l'Italie a toujours intéressé Pétrarque. On trouve, dans ses notes sur Tite-Live, des témoignages de ses hésitations et de ses recherches, à joindre à ceux qu'on a vus plus haut : F. 63, II, 34 (*per Vulscos mari usque ad Cumas*) : *Elice hinc Vulscorum situm, quorum caput est Antium*. F. 75, III, 23 : note de l'ancien annotateur : *Nota de loco prope Tusculanum quod Columen antiquitus uocabatur* ; Pétrarque a ajouté un nom qu'il devait bien connaître : *Nunc Columna*. F. 135, VIII, 13 : *Elice hinc ex parte nomina populorum Latinorum*. F. 179', XXII, 3 (*Regio erat in primis Italiae fertilis Etrusci campi*) : *Nota in primis. Primus enim haud dubie est ager Campanus. Infra, belli huius l. 6, ante medium in Capue captione*. F. 303', XXXIV, 46 : *Mediolanum. Et Boi. Attende situm*. F. 356, XXXIX, 44 : *Pisaurum in gallicum agrum, contra limitem Rubiconis*. Etc<sup>1</sup>.

Voici une liste des renvois faits sur les marges du volume :

Apulée. — F. 49', I, 28, supplice de Mettus : *Secutus est Tullus illud dogma Platonium. Eum, inquit Apuleius, cui non ex natura nec ex industria recte uiuendi studium conciliari potest, uita existimat Plato esse pellendum, et cet. Apul. l. de Platone, c<sup>o</sup> 22<sup>o</sup>*.

Aristote. — F. 145', IX, 14 (*ob interpellatam dulcedinem irae*) : *Ire dulcedo de qua Homerus et post eum Aristoteles*. F. 301', XXXIV, 34 : *Prudentissimum consilium Flamini. Simile Euboili apud Aristotelem* Pol. l. 2<sup>o</sup>, c<sup>o</sup> 4<sup>o</sup>.

Cicéron. — F. 189', XXII, 58, ruse du Romain prisonnier sur parole, qui élude son serment de revenir au camp d'Hannibal : *Iurisiurandi callidus nequicquam interpres punitus, infra l. 24<sup>o</sup> cum Cecilio Metello, et infra hoc eodem libro ad finem § Unus* (f. 190', XXII, 61). *Require 3<sup>o</sup> Officiorum ad finem* (F. 190' : *Hoc uerum. 3<sup>o</sup> offic.*). F. 190, XXII, 59, sur le nombre des prisonniers romains : *Viiij hominum tenebat Hamibal et cet. Cicero in Officiis*. F. 242', XXVII, 37 : *Liuius poeta de quo in Tusculan.*

1. F. 275, XXX, 39, note mutilée : *Populonium fuit que [nunc] Massa est. Ibi enim Cere... presul fuit, unde Il [ua] 12 passuum abest... Require... dial. l. 3<sup>o</sup> c. 11<sup>o</sup>*. Au-dessous, écrit plus tard : *Erraui hec scribeus*.

*principio*. F. 212', XXV, 5 : *P. Licinius Crassus pontifex maximus prelatus omnibus. Huius est mentio de Senectute 3° cap°. Huius mors est lib. penult. 4° decan. non procul a fine § Huius principio*. F. 230', XXVI, 39 : *Liuius Salinator Tarentine prefectus arcis cuius in l. de Senectute est mentio*. F. 240, XXVII, 25 : *Responsum Fabii de quo Cicero in Senectute*. F. 324, XXXVII, 1 : *Africanus fratri legatus. De hoc in parte aliter Cicero Philip. 9°*.

Eutrope et Orose. — F. 180', XXII, 7, quinze mille Romains morts à Trasimène : *xxv milia ducit Eutropius l. 3° in medio. Et Orosius 4° l. prope finem*.

Frontin. — F. 191, XXII, 61 *in fine* : *Reditus Varronis, de cuius vita reliqua R. apud Frontinum l. 4° c. de constantia*.

Justin. — F. 107, V, 34 : *Mediolanum. Adde Comum, Brixiam, Veronam, Perganum, Tridentum, Vicentiam, non possessas modo, sed conditas hac etate. Iustinus l. 20 ad finem*. F. 183', XXII, 23 : *Ager Fabii intactus. Simile de Pericle Iustinus 4° in fine*.

Lucaïn. — F. 241', XXVII, 32 (*Philippus... decimis castris Demetriadem in Thessaliam peruenit*) : *Hoc potius loquendi more ad decorum usus est Lucaïnus in 5° quam quod decimis castris bene posset a Placentia Brundisium perueniri*.

Pline l'ancien. — F. 146, IX, 16, Papius et le préteur de Préneste : *Plinius 17° c° 11° F. 276', XXX, 45 : Polibius Emiliani comes. Plinius 8° c° 17°*.

Pomponius Mela. — F. 362', XL, 21, sur l'étendue de pays que le regard embrasse du mont Hémus : *Haec opinio pro comperta est apud Pomponium Melam Cosmographie l. 2° non procul a principio*<sup>1</sup>.

Priscien. — F. 189', XXII, 57, note mutilée sur le scribe du pontife, L. Cantilius : [*De*] *hoc scriba loquitur Hemina iij° annalium, allatus apud Priscianum l. v°, c. de datiuo et ablatiuo j° decl. Sed ille de ambobus dicit*.

Quintilien. — F. 48, I, 23, discours du chef Albain à Tullius ; le premier annotateur a remarqué la sobriété de ce discours (*Nota, potius ueritati quam cultui uerborum et ornatui est insistendum*) et Pétrarque a ajouté plus tard : *Unde Quintilianus de Oratoria institutione : optimarum rerum institutio... sui natura satis ornatur*<sup>2</sup>.

Suétone. — F. 24', Florus, I, 24 : *Appius Claudius Regillanus. Suetonius 3°, 2° capitulo*. F. 25, id. II, 2 : *Appius Caudex. Sueton. 3°, 2° c°*. *Vel*

1. Cf. le récit de l'ascension au Mont-Ventoux, qui commence précisément par le souvenir de ce passage de Tite-Live et de l'opinion de Mela différente de celle de l'historien : *Relegenti pridie res Romanas apud Titum Liniuum, forte ille mihi locus occurrerat ubi Philippus Macedonum rex... Haenum montem Thessalicum conscendit*, etc. (*Fam. IV, 1*).

2. Cette addition a été faite en même temps que celle d'un passage de Cassiodore, f. 47'.

*Audax, ut in cronicula Noctium Alb.* [= Aulu-Gelle, XVII, 21, 40<sup>1</sup>]. F. 25', id. II. 1 : *Appius Claudius Pulcher*. Sueton. 3<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup> c<sup>o</sup>. F. 79', III, 44 : *Appius Claudius Regillanus*. R. xij *Cesarum* l. 3<sup>o</sup>, c. 2<sup>o</sup>.

Valère-Maxime. — F. 66', II, 47, Fabius refuse le triomphe : *Valerius* l. 5<sup>o</sup>, c. 4<sup>o</sup>. F. 135, VIII, 12. *Manlius Torquatus uictor Romam redit. De triumpho nulla est hic mentio. Mirum. Sed est apud Valerium* l. 6<sup>o</sup>, c. ultimo § 1<sup>o</sup>. F. 346, XXXVIII, 51, Scipion se justifie devant le peuple : *Et capiti suo corona triumphali imposita. Valerius* l. 3<sup>o</sup>, c. penult. F. 347, XXXVIII, 56 *in fine*, honneurs refusés par Scipion ; le premier annotateur avait écrit : *Nota de Africano quod me alias tegisse non memini* ; Pétrarque a ajouté : *Est apud Valerium* l. 4<sup>o</sup>, c. 1<sup>o</sup> § *Non defuit. Sed est ibi baud dubie sumptum hinc.*

Varron. — F. 59, II, 14 : *Tuscius Vicus. Varro aliter, l. 1<sup>o</sup>. c<sup>o</sup>. 4 de Lingua latina.*

Virgile. — F. 25', Florus, II, 1 (*Marcello... spirantibus altius Poenis*) : *De hoc Virgilius : Sternit Penos, et cet.* [*Aen.* VI, 858]. F. 43', I, 3, Ascagne était-il le fils de Créuse ? *Hanc secundam opinionem sequitur Virgilius* 2.

Il y a une partie de Tite-Live à laquelle Pétrarque a apporté une étude particulière et qu'il a traitée d'une façon très différente des autres. Indépendamment des notes habituelles, on y trouve au bas de chaque colonne un sommaire analytique d'une ou deux lignes, comportant quelques appréciations personnelles et permettant de retrouver avec une grande facilité, en même temps que l'ordre chronologique, les moindres détails du récit<sup>3</sup>. Ce travail commence avec la bataille de Cannes et va, sans interruption, jusqu'à l'apaisement de la sédition militaire par Scipion (XXII, 44

1. Le ms. de P. portait donc la leçon *audax* comme *T* de Hertz.

2. Ugucione de Pise est cité f. 135', VIII, 14 [*clarigatio*] : *Expositio huius nominis est apud Ug. sub celo as.*

3. Voici, comme exemple, ceux qu'on lit sous les quatre colonnes, 188' et 189 :

1) *Maharbalis consilium, Deo uolente, neglectum et negligentie grauis increpatio.* — 2) *Status rerum post Cannensem cladem et ad P. Scipionem adolescentem et Appium Claudium summa imperii delata.* — *Paula in Romanos mulier beneficia priuatim.* — 3) *Scipionis in rebus desperatis ingens et supra etatem generosa fiducia.* — *Publica Venusinorum.* — 4) *Fabii Maximi in rebus dubiis consilium.*

— XXVIII, 27). Il correspond, comme on le voit, à la période de l'histoire romaine qui fut la plus familière à Pétrarque, et embrasse une bonne partie de la vie de Scipion et du sujet de l'*Africa*<sup>1</sup>. Cette préparation du manuscrit a certainement servi à l'auteur pour la composition de son poème et de cette étude biographique en prose, qu'il a remaniée toute sa vie<sup>2</sup>.

On en rapprochera avec intérêt, dans l'étude spéciale sur le *De Viris*, les fragments de la partie inédite de la biographie consacrée par Pétrarque au héros de son grand poème. De ces morceaux, que j'ai choisis pour faire connaître le caractère de la rédaction nouvelle, les uns laissent à comparer Tite-Live et son imitateur, et montrent de quelle manière celui-ci, faisant travail d'historien, sait tantôt abrégé tantôt développer et même compléter le texte du modèle ; les autres sont plutôt une œuvre de moraliste du xiv<sup>e</sup> siècle, disciple attardé de Cicéron et de Sénèque. Dans le récit de l'entrevue de Massinissa et de Scipion, sujet traité sans doute dans un des épisodes perdus ou inachevés de l'*Africa*, on voit percer les idées de Pétrarque sur l'amitié, grâce à une altération légère et inconsciente du récit de Tite-Live ; dans l'introduction à la bataille de Zama, la profondeur de son sentiment romain se révèle en quelques phrases brèves, où il a partagé, à travers les siècles, l'émotion de Scipion

1. Les noms de Magon, Massinissa, Sophonisbe sont soigneusement portés en marge ; au f. 271, les mots en grosses lettres *Magonis mors* indiquent le texte historique qui a servi de point de départ au célèbre épisode du poème. Sur les sources de l'*Africa*, outre Corradini et Zumbini, consulter A. Carlini, *Studio su l'Africa*, Florence, 1902.

2. Sur les deux rédactions de cette importante biographie, la plus étendue, après celle de César, qu'ait composée P., v. mon étude, *Le De Viris ill. de P.*, Paris, 1890. La comparaison des deux textes occupe les p. 86-98 de ce travail ; les fragments inédits de la seconde rédaction (conservée dans le *Par.* 6069 F) sont aux P. 137-147.

avant cette journée décisive : *Quis ergo miretur tale in discrimen euntibus uicissimque nunc suas nunc hostium uires extimantibus nutasse animos, mediocre nihil, sed hinc sibi mestissima, hinc letissima promittentes, cum ego ipse, qui post tantum tempus hec scribo, ab illo loco atque ab illa etate remotissimus, quasi metus speique particeps et finis inscius, heream et ad ipsum actum prelii stilo uix audeam peruenire* <sup>1</sup> ? On remarquera surtout le portrait intellectuel et moral que l'écrivain s'est plu à tracer à loisir, et avec toutes sortes de détails, du vainqueur d'Hannibal, d'après le témoignage de tous les auteurs anciens qu'il a connus <sup>2</sup> ; sous une apparence de compilation, ce morceau est un des plus personnels, et par conséquent un des plus intéressants pour nous, de son œuvre historique.

Nous avons rencontré, dans les recueils déjà décrits, plusieurs des historiens qui se sont trouvés entre les mains de Pétrarque : Suétone, Florus, Eutrope <sup>3</sup>. Le poète, qui appelle Suétone *curiosissimus rerum scriptor* <sup>4</sup>, le cite assez fréquemment, surtout dans les *Res memorandae*, où le nom apparaît une douzaine de fois ; mais il s'en sert beaucoup sans le nommer, car plusieurs des anecdotes qu'il raconte sur l'Antiquité, et dont la source n'apparaît pas d'abord, doivent

1. Nolhac, *Le De Viris ill. de P.*, p. 140.

2. *Ea sunt autem que ad mores domesticos uiteque communis habitum spectant aut quotidiani uerba sermonis...* (Nolhac, *l. c.*, p. 141-144). Une addition paraît d'un certain intérêt pour la biographie même de P., au récit de l'exil de Scipion : *Abiitque Liternum suum in uillulam asperam, solitariam et incultam, haud procul Campaniæ Cumis, quam ipse olim, dum loca illa peregrinus inuiserem, ab amicis ostensam non sine quadam animi uoluptate prospexi*. Un passage de l'*Itinerarium Syr.* rendait vraisemblable une visite de P. à l'emplacement traditionnel de Liternum (Cf. *Fam.* II, 9 ; V, 4). Le fait désormais attesté date de son dernier voyage à Naples, en 1343.

3. V. t. I, p. 246 ; t. II, p. 15.

4. *De otio relig.* I (*Op.* 302).

être cherchées dans Suétone <sup>1</sup>. La précision minutieuse de cet écrivain semble avoir gagné sa confiance; il voit en lui un *auctor certissimus* <sup>2</sup> et n'hésite pas à dire, à propos d'un détail de l'éducation de Néron par Sénèque : *Testem... certissimum habemus, et qui de summis uiris agens nec metu flectitur nec gratia, Suetonium Tranquillum* <sup>3</sup>. Une partie, au moins, des biographies d'écrivains qui nous sont venues sous le nom de Suétone est connue de Pétrarque; je puis l'affirmer pour celle de Térence, qui a servi à la rédaction de sa notice sur le poète <sup>4</sup>, pour la vie de Lucain et pour celle de Pline <sup>5</sup>. Quant aux *Douze Césars*, Pétrarque les a trop étudiés pour n'avoir pas annoté, et même avec abondance, le manuscrit qui lui servait d'ordinaire; on peut être sûr, par conséquent, qu'il en possédait un autre exemplaire que celui qui accompagne les *Tusculanes* et qui n'est aucunement annoté.

On doit penser de même pour Florus et aussi pour Eutrope <sup>6</sup>, qui ne semblent pas avoir été lus par Pétrarque dans le *Par.* 5802. Le texte de Florus, dans le *Par.* 5690 porte quelques traces de lecture, mais bien insignifiantes, en regard du rôle que joue cet abrégé dans les études de Pétrarque. Florus, qu'il avait lu avant Tite-Live, semble être resté son modèle préféré au point de vue du style historique. Il lui décerne sans cesse des appréciations flatteuses,

1. Par ex., *Secretum* III (*Op.* 362), pour un mot de Domitien, *Dom.* 18; première préf. au *De Viris ill.* (Nolhac, *l. c.*, p. 112), pour un mot d'Alexandre, *Oct. Aug.* 18; etc. Dans *Rem.* I, 114, le renvoi est tout à fait clair sous cette forme : *Nota est historia libro Caesarum IV.*

2. *De Viris ill.*, éd. Razzolini, t. I, p. 236.

3. *Fam.* XXIV, 5.

4. V. t. I, p. 191.

5. V. t. I, p. 195; t. II, p. 70. Cette biographie est en tête de notre ms. de Pline.

6. Eutrope n'est, je crois, nommé par P. qu'une seule fois dans les œuvres imprimées (*Vit. Sol.* II, 9, 2; *Op.* 283).

dont il est moins libéral envers ses autres guides : *Annaei Flori florentissima breuitas ad inquirendas Titi Liuii reliquias animauit*<sup>1</sup> ; *Elegans ac succincta Flori breuitas* ; *Florus breuis et comptus storicus* ; *Florus qui banc rem elegantissima breuitate perstrinxit*<sup>2</sup>, etc. C'est l'historien dont il transcrit le plus souvent les expressions propres, bien qu'il évite volontiers, dans ses œuvres d'histoire, ce genre de citation qui rompt la trame de son style<sup>3</sup>. Il est donc à peu près certain que son exemplaire de travail est un troisième manuscrit que nous n'avons pas découvert.

Il possédait assurément Justin, qui n'était point un auteur rare<sup>4</sup> et dont il s'est beaucoup servi, tant pour ses travaux d'histoire romaine que pour ces recherches sur l'histoire ancienne de l'Orient, dont il semble avoir été l'initiateur. Il fait grand cas de son autorité, mais regrette de le voir en désaccord avec les récits bibliques : *Multa quidem de... primoribus gentis Hebraeorum Iustinus, alioquin minime uanus ystoricus, hac tamen parte ueris attexens falsa conscripsit, in quibus se uerioris ystorie detexit ignarum*<sup>5</sup>. On a trouvé déjà des mentions de Justin et on rencontrera d'autres, particulièrement lorsqu'il sera question de Quinte-Curce.

Le recueil antique connu sous le titre de *De Viris illustribus*, qui a été attribué à Aurelius Victor, s'est trouvé entre

1. *Fam.* III, 18.

2. Vie de César, p. 127, 191, 249. Je cite pour cette biographie l'édition de Schneider ; celle de Razzolini, qui est postérieure (Bologne, 1874), n'y a guère ajouté que des fautes d'impression.

3. Le soin que P. apportait à son style historique et les remaniements purement littéraires qu'il faisait subir à son texte peuvent être étudiés au moyen de la collation des deux rédactions de sa biographie de Scipion, dans *Le De Viris ill. de P.*, p. 86 sqq.

4. Cf. Rühl, *Die Verbreitung des Justinus im Mittelalter*, Leipzig, 1871.

5. *Le De Viris ill. de P.*, p. 126. Cf. *ibid.*, p. 120, 135. Rares mentions dans les autres œuvres. La légende sur la fondation de Carthage indiquée dans *l'Africa*, VIII, v. 883 sqq., est prise à Justin, XVIII, 5.

les mains de Pétrarque, qui en a fait usage notamment pour ses biographies des rois de Rome<sup>1</sup>; mais il le désignait, avec les manuscrits, comme un ouvrage de Pline<sup>2</sup>, et il y voyait une de ces œuvres secondaires qu'il savait écrites par le grand naturaliste.

Pour les *Periochae* de Tite-Live, Pétrarque les emploie dans le *De Viris* et ailleurs, mais sans les citer<sup>3</sup>. Un exemplaire de ce texte avait été annoté par lui et se trouve fidèlement représenté par un manuscrit de la Bibliothèque de Naples, qui a appartenu à Gasparino Barzizza, puis à Giano Parrasio<sup>4</sup>. L'ouvrage le porte avec ce titre : *Incipit abreviatio quedam quam inueni in codice uetustissime litere manibus olim Petrarce lectam et postillatam*<sup>5</sup>. L'intérêt de ce manuscrit d'hu-

1. Cf. pour Boccace, Hortis, p. 431 ; Kirner, p. 50.

2. *Obiit[Ancus Martius] quatuor et uiginti annis regno actis, in quanquam immatura morte praereptum scribat Plinius non potuisse praestare qualem promiserat regem* (T. I, p. 50). P. ne pouvait penser qu'à Pline l'ancien; les éditeurs de l'Aldine attribuèrent l'ouvrage à Pline le jeune; aujourd'hui on le laisse anonyme.

3. V. t. I, p. 184, un mot de Caton mis en marge de son Horace.

4. Cf. une lettre de Parrasio, *De Liuii indice*, écrite à ce qu'il semble à Milan vers 1505 : *Quis hunc indicem [des Periochae] Liuii praetexuerit in obscuro est ; aliqui tamen Florum suspicantur. Ego nihil affirmo ; sed quicumque fuit, doctus certe fuit et plenus auctoritatis in scholis, ut quidam de suo multa addidisset, quae licet a Liuiio transcripta sint, adulterant et uitiant alienarum lucubrationum sinceritatem, ut deprehendimus in antiquissimo codice, qui manauit ab exemplari Francisci Petrarcae, uiri sua tempestate doctissimi* (Francesco Lo Parco, *Aulo Giano Parrasio, studio biogr. crit.*, Vasto, 1899, p. 159).

5. Bibl. Nat. de Naples, IV, C. 32, p. 29 sqq. (Iannelli, *Cat. mss. lat. Neapol.*, p. 96). Le ms. commence par Florus. Remigio Sabbadini a étudié ce ms., et a reconnu dans les marges la transcription des notes de P. Il y a des notes sur Florus, qu'il ne croit pas de la même provenance. Cf. son travail *Le « Periochae Liuianae » del P. possedute dal Barzizza*, dans *P. e la Lombardia*, p. 195-201. — Un ms. de l'Université de Cracovie, qui contient aussi Florus, porte le même titre que celui de Naples. De même le ms. de l'Escorial S. III. 21, copié au xv<sup>e</sup> siècle, par *Stephanus de Apardis*. Peut-être serait-il intéressant d'étudier, à Venise, un ms. du xiv<sup>e</sup> siècle, *Marc. Zan. lat.* 468, qui contient les *Periochae*, Florus et trois lettres de César tirées de la correspondance de Cicéron avec Atticus; ce ms. de 63 feuillets a été collationné avec soin par un humaniste du xiv<sup>e</sup> siècle, qui y a joint quelques sommaires.

maniste pour nos études est de présenter la transcription des notes marginales de Pétrarque. Elles offrent le même caractère que celles que recueille ce livre ; les observations morales marquées d'un simple adverbe (*liberaliter, audacter, seuerè, iuste, crudeliter*) y alternent avec les renvois aux auteurs. Pétrarque y mentionne, comme d'ordinaire, les divergences des historiens, et, on y reconnaît ses tendances de polémique contre les opinions traditionnelles : *Per. II : (Brutus iure iurando) : Contra Valerium [IV, 4, 1] et communem opinionem de primis consulibus; Per. XLV (Persen cum tribus) Nota contra dicentes non solere Romanos ante currum reges in triumpho agere. Cicéron est cité par lui à plusieurs reprises (libro de oratore, primo de oratore, In 2<sup>a</sup> philippica), notamment à propos de Per. CVII (T. Anio Milone) : De hoc preclara Ciceronis extat oratio que Miloniana inscribitur; (In exilium actus) Nota quod Millo est actus in exilium, nec sibi profuit clarissima Ciceronis oratio<sup>1</sup>.*

Avait-il les deux récits de Salluste ? On peut l'affirmer à coup sûr, car c'est un des prosateurs qu'il cite le plus souvent et dans tous ses traités, et qui était d'ailleurs fort répandu au Moyen Age. Il ne le révère pas seulement comme *nobilis ueritatis historicus*, mais il goûte visiblement sa façon d'écrire et ses observations morales. Les sentences de Salluste abondent sous sa plume<sup>2</sup> ; pour son style, il savait par Macrobe combien les Anciens en appréciaient la sobriété et il partageait leur sentiment, en faisant quelques réserves,

1. D'après Sabbadini, qui a choisi et imprimé trente-sept annotations, et donné la collation des *Per. LIX et LX*.

2. V. par ex. : *Rer. mem. III, 3 (Op. 440); Rem. I, 7 ; 29 ; 49; Le De Vir. ill. de P., p. 145*. Pour les citations de Salluste, souvent faites par P. sans le nom de l'auteur, indiquons la grande lettre au peuple Romain toute pleine de réminiscences des historiens ; *Certe Romanus erat ille qui scripsit : Omnia orta occidunt et aucta senescunt [Iug. 11] (Sine tit. 4, Op. 714)*.

à la suite de Sénèque, sur la valeur oratoire des discours insérés dans le récit<sup>1</sup>; mais peut-être pensait-il alors aux *Inuectiuæ Sallustii in Ciceronem* dont l'authenticité ne faisait pas de doute pour lui<sup>2</sup>. Il regrettait ainsi la perte des *Histoires* : *Bellum Iugurthinum coniurationemque Catilinae compendio et ad unguem, ut dici solet, castigato complexus est stilo, sed nullo famosior quam historiarum libro, qui aetati quoque nostrae, ne certum eius sileam dedecus, amissus est, ueterum quidem testimonio illustris, apud nos solo iam nomine superstes*<sup>3</sup>. L'usage constant que Pétrarque fait de Salluste est d'autant plus digne de remarque que cet historien semble avoir été peu apprécié par l'humanisme moins averti de Boccace<sup>4</sup>.

Pour les *Commentaires* de César, il suffit de rappeler l'usage constant que Pétrarque en a fait dans la longue biographie qu'il a consacrée au grand capitaine. Il les cite, il est vrai, comme le Moyen Age, sous le nom de Julius Celsus et il est même bien singulier que la mention de ce nom, qui se trouve en deux passages de son propre récit, n'ait pas servi à le faire disparaître plus tôt du titre de son ouvrage<sup>5</sup>. On sait, en effet, que le travail de Pétrarque a

1. *Sane quod de eloquentia Sallustii dicitur, ita temperandum est ut ad historias referatur tantum, in quibus stilo quodam incorrupto acrique et plane masculino utitur, in ceteris enim... sua sibi non respondet eloquentia. Ut enim est apud eundem Senecam, orationes Sallustii in honorem historiarum leguntur* (*Rev. mem.* II, 2; *Op.* 410, où on lit : *in quibus suo quodam corrupto*). Le passage se place après la citation des *Saturnales* rapportée déjà p. 129, n. 1.

2. V. sur un ms. qu'il en possédait, t. I, p. 229.

3. *Rev. mem.* I, 2 (*Op.* 397). Cf. *Fam.* XXIV, 8 *in fine*. Dans *Sen.* XVI (XV)-5, il semble ne pas croire à l'authenticité des discours rapportés par Salluste : [*Caesaris*] *orationes apud Lucanum atque alios multae, apud Sallustium una, dici possent non illius, sed scribentium arbitrio dictatae* (*Op.* 955).

4. V. Hortis, p. 415.

5. Cf. *F. P. historia Iulii Caesaris auctori vindicauit... contulit C. E. Chr. Schneider*, Leipzig, 1827, p. 14 et 110. Voici le second passage : *Ubi admonuisse lectorem uelim, quod Suetonius Tranquillus, auctor certissimus, Germanorum hoc [le guet-apens d'Ambiorix] in finibus accidisse ait, Iulius autem Celsus, Caesaris comes*

été réimprimé longtemps avec l'attribution à J. Celsus. La Monnoye en avait bien reconnu le véritable auteur <sup>1</sup>, mais ce n'est qu'en notre siècle, et depuis l'édition de Schneider, que le nom apocryphe a définitivement disparu. J'en ai retrouvé plus tard, à la Nationale de Paris, le manuscrit autographe <sup>2</sup>.

L'œuvre est importante et fait honneur à Pétrarque comme historien ; on y trouve cités et utilisés les écrivains suivants ; Salluste, Suétone, Florus, Sénèque, Pline, Valère, Maxime, Macrobe, Orose, Lucain, S. Augustin, et divers ouvrages de Cicéron, notamment le *Pro Milone*, le *Pro Marcello*, le *Pro Deiotaro*, et le recueil des lettres à Atticus et à Quintus <sup>3</sup>. Les commentaires *De Bello Gallico*, *De Bello civili*, le *Bellum Africanum*, le *Bellum Alexandrinum* et le *Bellum Hispanense* sont successivement l'appui de son récit, mais on voit qu'il se garde de les suivre exclusivement. Moins intéressante, à certains égards, que la Vie de Scipion, la Vie de César est le travail historique le plus complet du *De Viris*, et le parti pris évident de panégyrique y fait trouver une saveur de plus à qui y cherche, comme nous devons le faire, non l'histoire, mais l'historien.

Est-il besoin de dire que les erreurs et les fausses interprétations y abondent, et que notre poète se faisait de grandes illusions, notamment lorsqu'il croyait tirer profit de ses voyages pour apporter quelque lumière sur l'ancienne topographie des Gaules <sup>4</sup>. Ce n'était pas sans hésiter, il est

*et qui rebus interfuit, Eburonum in finibus factum refert. Non autem magna dissentio, cum et tunc conterminae nationes essent omnesque hodie sint Germani.*

1. Cf. *Le De Viris* ill. de P., p. 66, n. 4.

2. *Par.* 5784, décrit dans *Le De Viris* ill., p. 68 sqq.

3. Kirner relève les passages, *l. c.*, p. 53 sqq. Cf. le travail de Viertel, cité ici p. 6.

4. *Que res eo mihi facilius esse debet, quo regionum illarum distantissimos fines fere omnes nunc, ex otio et solo uidentis noscendique studio, nunc ex negotio circuiui, quamuis*

vrai, qu'il appliquait à la France de son temps les descriptions des *Commentaires* ; mais s'il était un point certain à ses yeux, c'est que les Séquanes devaient être placés au bord de la Seine (*Sequana*) : *Igitur, dit-il en résumant ses recherches, ad occidentem propius et a Rheno longius Sequani fuere, qui nescio an fluminis patrii nomen acceperint an dederint. His ad dextram Belge, Heluetii a tergo erant, ad leuam prouincia Lugdunensis, ad Heluetios illa quidem pertinens... Sequanorum uero, ut sic dixerim, in gremio Parisii fuere et Secane amnis in medio parua insula, que Parisiorum Lucetia [sic] dicta est, ubi ab ipso Iulio Cesare tunc fundata creditur ciuitas nunc famosa Parisius*<sup>1</sup>. A l'erreur sur les Séquanes, s'en ajoutait une autre sur les Helvétès, auxquels il donnait précisément le territoire des Séquanes, outre le leur : *Belgis proximi Heluetii fuere... Ex premissa descriptione, nisi fallor, patet horum in finibus fuisse, quos Burgundiones a Burgis modo dicimus*<sup>2</sup>... Si j'ai cité ces exemples, c'est qu'ils permettent de résoudre un petit problème de la vie de Pétrarque. Les anciens biographes parlent d'un voyage qu'il aurait fait en Suisse et s'appuient

*ipsa nominum mutatio in his terris, ut in aliis fere omnibus, multum noue difficultatis et scribenti obiciat et legenti ; sed emergam, ut potero* (Texte du *Par.* 5784. f. 3 ; cf. éd. Schneider, p. 11). Un exemple des identifications de noms de lieux anciens essayées par P. se trouve égaré dans *Rem.* I, 37 (*De gemmis*) : *Magnus Pompeius... uictor, ab Hispania pacato rediens occidente compressisque praedonibus et in unum coactis locum, cui Conuenarum nomen ob hoc inditum, in saeculum id durat. Illic Pyrenaeis in montibus, locorum forsan asperitate modestiam adiuuante atque aetatis uictoriaeque superbiam compescente, masculum trophaeum puramque et rigidam sui oris imaginem erexit...* Le morceau sur les trophées de Pompée a été inspiré à P. par Pline, *H. N.*, VII, 2, et surtout XXXVII, 6, mais il l'a singulièrement développé. Quant à la réunion des *Conuenae* par Pompée, il semble en avoir lu le récit dans S. Jérôme, *Contra Vigilantium*, 4. Le nom médiéval du pays des *Conuenae* devenu le comté de Comminges (*pagus Commenicus*) a dû être identifié par P. pendant son séjour à Lombez.

1. C'est encore ici le texte autographe, f. 4 (Schneider, p. 15).

2. P. parle ici du comté de Bourgogne ou Franche-Comté (*Burgundiae Comitatus*).

sur les termes précis d'une lettre : *Inter Belgas Heluetiosque festinans*<sup>1</sup>. Il ne s'agit ici que de la Franche-Comté; ce retour de Belgique par le pays des Helvètes n'est autre chose que le voyage direct de Cologne à Lyon, dans l'été de 1333, où il s'est dépeint lui-même, en deux sonnets, chevauchant « per la famosa Ardena<sup>2</sup> ». Il y a donc, grâce à la Vie de César, un voyage de plus à rayer de la liste des pérégrinations de Pétrarque.

Les témoignages relatifs à César dans les autres œuvres de Pétrarque sont assez peu nombreux<sup>3</sup>. Je n'y ferai qu'un emprunt, particulièrement intéressant pour nous par son caractère bibliographique : *Diuis Iulius Caesar, quem armorum laus et uictoriarum gloria caelo exaequarunt, a studio litterarum*

1. *Sen.* XVI (XV), 1 (*Op.* 948).

2. Son. *Per mezzi i boschi* et *Mille piagge*. Il semblerait y avoir un souvenir de ce voyage dans la description du cours de la Saône, au ch. IV de la Vie de César : *It fluiuis tanta laticum segnitie, ut quonam pergat uix dignosci queat ; sic stagno similis quiescit, antiquo Arar nomine, nouo autem Sona.* [Cf. *Fam.* I, 4 : *Sonam incolae appellant.*] *Hic, per Lugdunensem Coloniam egressus, ibi ante ciuitatis muros Rodano miscetur, tam ueloci anni quam ipse est lentus* (*Par.* 5784, f. 5'). Mais la première phrase vient de César... *Incredibili lenitate, ita ut oculis in utram partem fluat indicari non possit* (*B. G.*, I, 12); la seconde seule, relative à Lyon, est sûrement une observation personnelle. — Prenons en même temps au ms. la mention relative à Genève, dont la précision s'explique peut-être par les renseignements que P. aimait à demander aux voyageurs : *...Ad Arthoam uero illam Rheni ripam, ubi Argentina nunc et Basilea et Constantia urbes sedent. Cis Rodanum Allobroges tenuere leuam annis ad ripam, quorum, ut idem Iulius Celsus ait* [*B. G.*, I, 6], *extremum proximumque Heluetiis angulum Genua olim oppidum tenebat, nunc Gebenna ciuitas tenet exigua et Lemano imminens et Rodano ipso ibi de lacu auctiori quidem quam intrauerat erumpenti. Pons illic haud magnus est hodie, fueratque olim Iulii Caesaris etate, qui a muro ciuitatis iucipiens in finibus Heluetiorum desinit* (f. 4). L'orthographe de P. pour le nom de Genève est bien *Gebenna* comme dans *Tr. della Diuinità*, III, 139. Fr. d'Ovidio (*Questioni di geografia Petrarquesca*, Naples, 1888, p. 12 sqq.) veut enlever au Rhône et faire rapporter à la Durance, dont la source est au mont Genève, les vers : « A riva un fiume che nasce in Gebenna, etc. » Je crois qu'il faut tenir compte, pour cette question et pour d'autres semblables, de l'usage de P. attesté des autographes.

3. Ils sont recueillis par Schneider en tête de son édition.

*medio quamuis in bellorum furore non abhorruit, nunquam secessisse et ipse gloriatur et magni consentiunt auctores...Rerum praeter haec a se gestarum tam Gallici quam ciuili belli libros edidit, non a suis magis quam ab hoste laudatos. M. enim Tullius, alioquin multum in Caesarem grauiter inuectus, hos tamen libros erubuit illaudatos praeterire...Eosdem Caesaris libros scriptor rerum suarum, ut fama fert, Iulius Celsus, ut Suetonio uidetur, Hirtius, ita commendat : Difficillimam rem suscepi Caesaris nostri commentarios<sup>1</sup>...S'il est un ouvrage ancien que nous puissions, en l'absence de toute preuve matérielle, mettre cependant avec assurance dans la bibliothèque de Pétrarque, c'est bien le recueil illustre qui nous a gardé le récit des campagnes de César. Quant aux lettres de César qu'il dit avoir entre les mains (*sunt penes me... Caesaris aliquot familiares epistolae*<sup>2</sup>), il est facile de reconnaître celles de la correspondance de Cicéron, dont quelques humanistes, par admiration pour César, semblent avoir fait, à la Renaissance, un petit recueil distinct<sup>3</sup>.*

Diverses lacunes sont à observer dans la collection his-

1. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 394). Cf. Vie de César, p. 318 : *Libros scripsit rerum ante alios suarum, qui ab aliis, qui rebus ipsis interfuerant, digesti sunt et in lucem editi, unde horum, quae de rebus Caesaris scripsimus, maxima pars praesens decerpta est.*

2. *Sen.* XVI (XV), 5 (*Op.* 955). Plus loin il donne l'extrait d'une autre lettre de César : *Hanc quidem epistolam apud Iosephum, certissimum auctorem, historarium libro tertio, si quaeris inuenies.* Cf. *Sen.* XIV, 1 (ou *De rep. adm.*, *Op.* 387) : *Quaere autem Iulii et Augusti Caesarum epistolas, quarum multas apud Iosephum, quasdam apud Suetonium inuenies.*

3. V. par ex. le ms. indiqué ici, p. 36, n. 5 ; les trois lettres qui s'y trouvent sont les mêmes que celles dont P. fait des citations (*Oppio Corneliouque ; M. Tullio*) P. les a prises dans *Ad. Att.* X, 8, pour la lettre à Cicéron, et *Ad. Att.* IX, 7 et IX, 13, pour les deux autres. Cf. *Caes. Comment.*, éd. Dinter, t. III, Leipzig, 1876, p. 141-145. Il est à noter que P. n'emprunte rien ici aux deux autres lettres de César à Cicéron, qui sont dans *Ad. Att.* IX, 6 et IX, 16. On voit quelle put être sa réponse, sur les lettres de César désirées par Lodovico Gonzaga, à la question qui lui fut posée à Arquà ( t. I, p. 82).

torique de Pétrarque : Tacite, Velleius Paterculus, Ammien Marcellin, Cornelius Nepos ne sont pas venus jusqu'à lui. Ce dernier écrivain paraît une fois dans ses œuvres<sup>1</sup>, mais uniquement d'après la lettre apocryphe à Salluste mise en tête du livre de Darès et où est racontée la prétendue découverte de cet ouvrage. Pétrarque lit en effet le *De Bello Troiano*, car il s'en sert, sans le mentionner, dans sa petite biographie d'Hercule<sup>2</sup>, et il doit l'avoir parmi ses livres, à côté de Dictys. L'*Historia Troiana*, attribuée à ce dernier, est non seulement utilisée, mais expressément citée par lui une fois<sup>3</sup>, alors que l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne, en supposant qu'il la connaisse, ne peut guère compter à ses yeux.

Tous les ouvrages historiques lus et utilisés par Pétrarque ont été également connus de Boccace<sup>4</sup>. Il est permis de trouver que celui-ci en a tiré un parti moins heureux que celui-là ; mais il a eu, en revanche, une fortune qui a manqué à son ami : il a lu Tacite ou du moins la plus grande partie de ce que nous possédons de lui, c'est-à-dire la seconde moitié des *Annales* et les *Histoires*<sup>5</sup>. Pétrarque n'a rien connu de Tacite ; bien plus, le nom de l'historien, qu'il ne pouvait pas ignorer<sup>6</sup>, n'a jamais été prononcé par lui.

1. *Belligerantes deos inuicem Homerus et Virgilius fecerunt, propter quod Athenis Homerum pro insano habitum Corn. Nepos refert* (*Contra med.* III, *Op.* 1106).

2. Dans *Le De Viris ill. de P.*, p. 135.

3. *Sen.* VIII, 2 (*Op.* 832). Cf. t. I, p. 183.

4. Même l'*Histoire Auguste*, bien qu'il n'en nomme jamais aucun des auteurs (*Hortis, Studj*, p. 432). En général, les citations de l'élève sont moins nombreuses et moins précises que celles du maître.

5. Cette question assez obscure a été étudiée à nouveau, avec la bibliographie et les confrontations de texte nécessaires, dans mon travail sur *Boccace et Tacite* (*Mélanges de l'École de Rome*, t. XII, 1892). On y trouvera, en outre, diverses observations sur la manière dont les premiers humanistes traitaient la composition historique.

6. V. la note 3 de la p. 53. P. connaissait aussi les citations de Paul Orose ;

Comment se fait-il que Boccace ait eu entre les mains un auteur de cette importance et se soit visiblement servi du contenu du *Mediceus II*, sans que Pétrarque paraisse en avoir rien su ?

Il ne peut être ici question de dissimulation : le caractère de l'amitié des deux humanistes et le désir qui les animait d'aider aux travaux l'un de l'autre excluent cette explication. D'ailleurs, quel intérêt y eût trouvé le Florentin ? Il n'a jamais cherché à dissimuler sa trouvaille <sup>1</sup>. Il cite Tacite expressément dans ses *Genealogiae deorum* et dans son *Comento* sur Dante, et s'il ne mentionne pas son nom dans *De claris mulieribus*, où sont ses principaux emprunts, c'est qu'il n'entraît pas dans son dessein d'étaler les sources de son livre et qu'il n'y a, en effet, nommé personne. Boccace aurait-il négligé de prévenir son ami, supposant, comme une chose naturelle, qu'il avait déjà cet historien dans sa riche bibliothèque ? La chose est possible <sup>2</sup> ; mais je serais porté à croire, au contraire, qu'il a été question de Tacite entre eux, soit dans une de leurs conversations, soit dans quelque'une de ces lettres qu'ils échangèrent en si grand nombre et dont si peu nous sont parvenues <sup>3</sup>. Pétrarque, aussitôt instruit de

mais non sans doute les mentions de Tacite dans Tertullien, S. Jérôme, Sidoine Apollinaire, etc. (réunies par Emmerick Cornelius, *Quomodo Tacitus in hominum memoria uersatus sit*, Wetzlar, 1888, p. 17 sqq.).

1. Il en prête un *quaternus* à Niccolò di Montefalcone, et le lui réclame de Naples en janvier 1371 (*Boccace et Tacite*, p. 31).

2. Une objection peut venir à l'esprit : Comment P. n'aurait-il pas interrogé Boccace sur les citations de Tacite ou sur les anecdotes romaines, prises à Tacite sans indication de source et inconnues de lui ? Je réponds que P. n'a pu voir le *Comento*, travail commencé après sa mort, ni probablement les *Genealogiae* sorties des mains de l'auteur en 1373 au plus tôt (Hortis, p. 158, n.); quant au *De claris mulieribus*, qui est antérieur, il a reçu des remaniements de Boccace et, d'ailleurs, il n'est pas prouvé que Pétrarque l'ait lu.

3. Qu'on se rappelle le titre *donné par P.* à la seule lettre de Boccace qu'il nous ait conservée : *Una ex mille* (*Par.* 3631).

l'existence d'un historien nouveau, a dû s'empresse d'en réclamer une copie ; si ce vœu n'a pas été exaucé et si Boccace n'a pas multiplié les exemplaires de Tacite, cela tient à des causes que nous ignorons, et sans doute, avant tout autre, au peu de temps que le recueil est resté entre ses mains. Cette explication, en tout cas, doit être préférée à celle qui prêterait à Boccace une intention de plagiat ou la jouissance égoïste d'un livre rare, sentiments étrangers à cette génération désintéressée de l'Humanisme.

Pétrarque et Boccace ont tiré beaucoup de Valère-Maxime, suivant en cela l'exemple de tant d'écrivains du Moyen Age <sup>1</sup> ; le premier lui a même emprunté le plan de son ouvrage des *Res memorandae*. Mais, s'il voit dans les *Facta et dicta memorabilia* une source d'information importante, il blâme l'auteur de son excessive crédulité <sup>2</sup> ; il affecte, précisément dans les *Res memorandae*, de prendre à partie son prédécesseur, de relever ses erreurs, de montrer qu'il défigure Cicéron lorsqu'il s'en sert : *An... dum brevis esse laboras, obscurus fieri* <sup>3</sup>, *ne dicam imperfectus et mendax, elegisti ? Sed cur quaeso, Valeri Maxime, quod sequitur siluisti ? An quia Ciceronis libros, unde ista*

1. Valerius est nommé une douzaine de fois dans la correspondance de P., plus souvent naturellement dans *Rer. mem.* (On trouvera, à la fois, un exemple de citation anonyme et de mauvaise interprétation, dans *Le De Viris ill.*, p. 133.) Son exemplaire de Valère-Maxime devait porter beaucoup de notes de sa main. J'en rencontre un, annoté par un Italien de ses contemporains, *Par.* 5840, où son *De Viris* se trouve cité en marge, f. 47'.

2. V. le chapitre sur l'oracle des Delphes dans *Rer. mem.* IV, 2 (*Op.* 469) et l'éloge qu'y fait P. de la liberté d'esprit de Cicéron à cet égard :... *Haec de Apolline M. Tullius ; legeras tu quidem, Valeri, ista et procul dubio noueras, ut qui ex Tullianis libris maguam constasti operi tui partem, quo te ac saeculum tuum magis admiror, quonam modo uanitas haec tantum fidei apud doctissimos uestros inuenerit, praesertim postquam innotuerat eam tam libere actum grauiter ab illo Latinarum litterarum parente contemni.*

3. On reconnaît la réminiscence d'Horace.

*sumebas, in manus posteriorum nequaquam peruenturos credidisti?... Auctoris tui et mei uerba recognosce: nihil immuto, sed, sicut in tractatu somniorum dixi<sup>1</sup>, nescio quomodo uoluisse mihi uisus est superstitionibus praeagrauare animos<sup>2</sup>.* L'acrimonie de ces attaques s'explique par l'intention qu'avait Pétrarque de protester contre l'engouement de certains de ses contemporains; n'était-il pas obligé d'écrire à l'un d'eux: *At, quod sequitur, te inter morales Valerium praeferre, quis non stupeat? si tamen serio perseueranterque dictum est et non iocandi tentandique animo. Si enim Valerius primus est, quotus, quaeso, Plato est? quotus Aristoteles, quotus Cicero, quotus Annaeus Seneca, quem in hac re magni quidam aestimatores omnibus praetulerunt<sup>3</sup>?* On sait que, dans le groupe littéraire de Pétrarque, il y a deux commentateurs de Valère-Maxime, Dionigi da Borgo S. Sepolcro et Benvenuto da Imola<sup>4</sup>; Pétrarque n'a pu connaître l'œuvre du second, qui a paru après sa mort; mais il est à noter qu'il ne fait aucune allusion au travail du premier.

L'énumération des sources historiques de Pétrarque appartenant à l'Antiquité ne serait pas complète, si je n'indiquais encore les traductions de Josèphe et d'Eusèbe dont il sera question plus loin, et la compilation de Paul Orose, qu'il

1. Cf. la page intitulée *De somniis*, dans *Rev. mem.* IV, 4 (*Op.* 471). On peut remarquer le mot *tractatus*.

2. *Rev. mem.* IV, 7 (*Op.* 488, à propos du roi Deiotarus). Il faut lire ensuite: *Neque nos [éd. non] lecturos quibus uerbis hic Deiotari auspiciū a Cicerone refellitur.* Dans le même ouvrage, *Op.* 484: *At ego iam dudum haec audiens stomacho et paulo minus rauresco* (v. dans ce passage l'indication non remarquée, je crois, que P. est allé au lac d'Albano).

3. *Fam.* IV, 15. Salutati voyait dans Valère-Maxime *non tam excerptorem historiae, quam moralium praeceptorem uberem*, et ne le jugeait pas inférieur à Sénèque (*Epistolario*, éd. Novati, t. I, p. 10).

4. Cf. Rossi Casè, *Di maestro B. da Imola, commentatore dantesco*, Pergola, 1889, p. 147. L'auteur ne semble pas connaître le prédécesseur de Benvenuto Rambaldi, que celui-ci nomme *Dionysius pholosophus et astrologus*, et qui n'est autre que l'ami de Pétrarque.

désigne dédaigneusement comme *coaceruator* et dont il fait usage sans faire cas <sup>1</sup>. D'un autre historien chrétien, Sulpice Sévère, il ne cite que la *Vita S. Martini Turonensis* <sup>2</sup>. Mais il convient d'insister sur un recueil important que nous trouvons chez lui en double exemplaire et qui nous introduira une fois de plus dans les secrets de son travail.

S'il a beaucoup lu les écrivains de l'*Histoire Auguste*, ce n'est pas sans doute qu'il eût grande estime pour leur talent ; mais il leur savait gré, et non sans raison, de nous avoir conservé une précieuse page de l'histoire. On peut le deviner aux emprunts qu'il leur fait, notamment dans deux lettres qui sont surtout des dissertations historiques, la lettre à Pierre Berçuire sur l'organisation des armées romaines comparée à celle des armées modernes, et le petit traité adressé à François de Carrare *De republica bene administranda* <sup>3</sup>. Les extraits directs y sont assez nombreux. Pétrarque s'y montre remarquablement informé sur les actes et le caractère des empereurs, et il indique les divers auteurs de l'*Histoire Auguste* par leur nom, avec cette complaisance qu'il met à citer les écrivains peu connus de son temps.

La plus ancienne de ses deux compositions est de 1360, et nous savons par le *Par.* 5816 qu'il avait fait transcrire le recueil pour son usage en 1356. Ce manuscrit, d'une grande

1. Il l'a fort employé pour la rédaction du *De Viris*. Cf. *Fam.* III, 1 ; XV, 9 ; et notre index.

2. V. l'index des noms.

3. *Fam.* XXII, 14 (de 1360) : *Sen.* XIV, 1 (impr. à part dans *Op.* 372 sqq.). Autres citations dans *Fam.* XX, 4 ; XXIII, 12 ; *Sen.* II, 1 ; XV, 3 ; *Rem.* II, 60 (Lampridius) ; *Vit. sol.* II, 9, 2 (Capitolinus). Emprunts sans citation de source : *Rem.* I, 43, et *passim* ; *De ignor.*, éd. Capelli, p. 92. Une variante du *Trionfo della Fama*, II, 117, d'après une des notes de P. relevées par Daniello, s'appuie sur Flavius Vopiscus, 33 : *Ben ch' a l'estremo | Fosse d'un ricco carro honesta soma. Hoc placet : qui curru iuit, in uita Aureliani* (Appel, *Zur Entwicklung...* p. 13 et 176 ; cf. *I Trionfi secondo il cod. Parmense 1036*, éd. F. Pellegrini, Crémone, 1897, p. 48).

valeur pour nos recherches, porte une annotation autographe considérable, et il est certain qu'il a été fait pour Pétrarque par un copiste qui travaillait à Vérone<sup>1</sup> et dont la souscription donne le nom : *Explicite uite diuersorum principum et tyrannorum a diuo Adriano usque ad Numerianum feliciter. Utere felix*<sup>2</sup>. *Scriptus fuit sub millesimo ccc<sup>o</sup>lvj de mense febr. Et scripsit eum frater Iobannes de Campagnola Reginensis diocesis. Deo gratias. Amen. Amen. Amen.* Le manuscrit, transcrit par cahiers de dix feuillets à deux colonnes, est orné d'élégantes lettres à rinceaux<sup>3</sup>. A l'angle du haut de droite de chaque recto, Pétrarque a mis le nom des empereurs; ces titres courants s'arrêtent au f. 62. Voici les principales rubriques :

F. 1 : [V]ite diuersorum principum et tyrannorum a diuo Hadriano usque ad Numerianum diuersis composite [suit la table des biographies au nombre de lvij. Au bas :] Spartiani de uita Hadriani imperatoris ad Dyoclitianum Augustum. Adrianus imperator imperauit annis xxj mensibus xj, tempore Alexandri primi pape 4. — F. 6' : Incipit eiusdem Spartiani Helius ad Dioclitianum. — F. 8 : Incipit Iuli Capitolini Antoninus Pius feliciter ad Dioclitianum Augustum. — F. 10 : Incipit Marci 5 [en marge : Antonini] Phylosophi eiusdem Iuli Capitolini ad Dioclitianum Augustum. — F. 15' : Incipit eiusdem Verus feliciter ad D. A. — F. 17' : Inc. Didius Iulianus Aeli Spartiani feliciter ad D. A. — F. 19 : Inc. Commodus Antoninus Aelij Lampridij ad D. A. — F. 23 : Inc. Pertinax Iuli Capitolini. — F. 25' : Inc. Auidius Vulcatij Gallicani. vc. [sic] feliciter 6. — F. 28 : Inc. Elij Spartiani Seuerus. — F. 32 : Inc. Elij Spartiani Pescennius Niger. —

1. V. t. I, p. 117.

2. Cette première partie de la souscription appartient au *Palatinus* étudié plus loin.

3. En marge ici, de la main de P. : *Additio est.* La page suivante, f. 1', a trois marges entourées de rinceaux.

4. 110 feuillets 330 × 240 mill. Reliure du xvii<sup>e</sup> siècle. N<sup>o</sup> 333 de Pavie.

5. Cf. *Trionfo della Fama*, I, 124-125 :

Elio Adriano e il suo Antonin Pio,  
Bella successione infine a Marco.

6. A l'explicit de Pertinax, P. a mis : *Hic erat locus Didii Iuliani* ; et au début d'Avidius : *Huius locus post Marcehum philosophum erat.*

F. 34' : Inc. Antoninus Caracallus. — F. 36' : Inc. Antoninus Geta. — F. 37' : Inc. Elij Lampridij Antoninus Heliogababus feliciter. — F. 43 : Inc. Diadumenus Antoninus Lampridij<sup>1</sup>. — F. 44' : Inc. Opilius Macrinus Iuli Capitolini feliciter<sup>2</sup>. — F. 47 : Inc. uita Clodij Albini Iulij Capitolini. — F. 49' : Inc. Alexander Seuerus Elij Lampridij. — F. 60' : Inc. Maximini duo Iuli Capitolini feliciter<sup>3</sup>. — F. 68' : Inc. Gordianus<sup>4</sup>. — F. 72 : Gordianus tercius explicit. Inc. Maximus. — F. 75 : Maximus siue Puppienus et Balbinus Iuli Capitolini explicit. Inc. eiusdem Valeriani duo. — F. 77' : Inc. eiusdem Gallieni duo<sup>5</sup>. — F. 79' : Saloninus Gallienus. — F. 80' : Inc. eiusdem tyranni triginta. — Cyriades primus. — Postumus ij. — F. 81 : Postumus iunior iij. — Lollianus iiij. — Victorinus v... — F. 86' : Victoria xxx. — F. 87 : Titus. — Censorinus. — F. 87' : Inc. Treuellij Pollionis diuus Claudius, — F. 90' : Inc. Flauï Vopisci Sirracusi dius Aurelianus. — F. 98' : Inc. eiusdem Tacitus. — F. 100' : Inc. Florianus. — F. 101' : Inc. eiusdem Probus feliciter. — F. 105' : Inc. eiusdem Firmus Saturninus Proculus et Bonosus. — F. 107' : Inc. eiusdem Carus et Cari[nus] et Numerianus feliciter.

La comparaison du texte avec celui du *Palatinus* 899, d'après l'édition Jordan et Eyssenhardt<sup>6</sup>, m'a fait conclure que le manuscrit de Pétrarque venait de cet important recueil

1. Note de P. sur l'interversion que présente le ms. : *Hic preit patrem.*

2. Note de P. : *Hic erat locus Heliogabali.* C'est-à-dire, suivant la place de la note : Héliogabale devrait suivre Antonin Diadumène.

3. Au bas de la col. 1 du f. 65 commence la vie de Maximinus junior, sans aucune indication ni blanc.

4. *Sic*, sans rubrique jusqu'au f. 72. Au f. 69', P. a mis en marge : *Gordianus iijus.*

5. Les dernières lignes de la biographie précédente et tout le commencement de celles-ci offrent de nombreuses lacunes de mots que le copiste ne pouvait pas lire dans l'exemplaire qu'il transcrivait ; il a mis en marge : [*sic*] *inueni in exemplo.* Ces lacunes sont celles du *Bambergensis* et du *Palatinus* (éd. Jordan et Eyssenhardt, t. II, p. 71-73).

6. *Script. hist. Aug. ab Hadr. ad Numer.*, Berlin, 1864, 2 vol. La description est aux p. v-vi, xi-xvi ; quelques détails y sont ajoutés par H. Stevenson junior, *Cod. Palat. lat. Bibl. Vat.*, t. I, Rome, 1886, p. 320 ; les deux publications donnent la table. Autre description dans l'éd. H. Peter, Leipzig, 1865, p. vii. Le ms. a été collationné par Gruter et Saumaise, retrouvé par A. Kiessling, étudié par Peter, par H. Jordan et ses collaborateurs, et, en dernier lieu, par Léon Dorez, qui a vérifié mon hypothèse de provenance et pris la peine d'extraire pour moi des marges du volume l'annotation complète de P.

du IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle. En effet, sans parler des variantes de détail, le copiste a tenu compte des observations portées en marge du *Palatinus* par un lecteur du XIV<sup>e</sup> siècle et relatives aux transpositions des vies de Maximinus et Balbinus <sup>1</sup>, et il a rétabli l'ordre logique retrouvé par cet anonyme <sup>2</sup>; d'autre part, il n'a pas su remettre en ordre la vie d'Alexandre Sévère, dont la confusion a été reconnue par le même lecteur sans qu'il ait indiqué le remède à y apporter; et cet important morceau de l'*Histoire Auguste* se présente dans les deux textes avec les mêmes interversions <sup>3</sup>. Il était intéressant de retrouver ici un des anciens manuscrits qui ont servi à la transcription des exemplaires exécutés pour Pétrarque, et le seul, d'ailleurs, que je puisse désigner.

Il n'y a pas lieu d'élever de doute sur cette origine du manuscrit de Paris, puisque le *Palatinus* 899 doit lui-même être inscrit dans notre bibliothèque <sup>4</sup>. Des propriétaires modernes qui y ont attaché leur souvenir, le seul connu jusqu'à présent était Gianozzo Manetti, qui en a dressé la table et a mis son ex-libris au feuillet de garde <sup>5</sup>; mais le principal annotateur n'est autre que Pétrarque. Ses notes sont relativement nombreuses, surtout au commencement du

1. Cf. Jordan, p. XIV-XV, où ces observations sont transcrites un peu inexactement.

2. Toutefois, aux points d'attache, le copiste a laissé des mots parasites, qui sont incompréhensibles et que P. a marqués d'un signe particulier (ex. f. 63').

3. Tout procède en ordre dans le *Par.* jusqu'au f. 32, aux mots *pena adfecit* (éd. Jordan, t. I, p. 229, ligne 4); puis le texte se présente ainsi :

F. 32-54 : p. 248, 26, à 258, 21;

F. 54-59 : p. 229, 4, à 248, 26;

F. 59-60' : p. 258, 21, à la fin.

4. 216 feuillets 310 × 240 mill. Reliure aux armes d'Urbain VIII. Il n'y a pas lieu de décrire le ms. à nouveau. Une page est reproduite, avec une notice, dans la 2<sup>e</sup> partie de la *Paléographie des classiques latins* de Chatelain, pl. CXCI.

5. V<sup>o</sup> du f. non coté : *Iannoçii Manetti*. 82.

volume; elles ont le caractère d'une première lecture générale, pendant laquelle ont été seulement marqués au passage les plus notables morceaux. On y rencontre des appréciations morales, la mise en lumière de quelques renseignements historiques suivant les formules ordinaires, et des signes marginaux assez fréquents. Il est digne de remarque qu'aucune des notes du manuscrit du Vatican ne se retrouve sur celui de Paris <sup>1</sup>; les passages même notés dans le premier ne l'ont presque jamais été dans le second <sup>2</sup>. Les deux annotations sont absolument indépendantes, et la seconde, qui est aussi la plus intéressante et de beaucoup la plus étendue, n'a rien emprunté à la première; celle-ci suffit, du moins, à établir que *Palatinus* a appartenu à Pétrarque un certain temps, avant qu'il eût fait transcrire le texte qui devait lui servir désormais.

Sur ce dernier, l'écriture est de diverses époques. J'y pourrais désigner telle scholie qui remonte sans doute à l'arrivée du volume chez Pétrarque à Milan, telle autre qui a été écrite à Arquà et date des dernières années. Ce travail, souvent repris, a déposé sur les marges une masse tellement considérable de signes et de scholies qu'il faudrait y consacrer de longues pages pour les faire connaître entièrement. J'ai dû négliger les simples signes de *nota*, les traits marginaux, les mains indicatrices, les *At.*, qui signifient *Attende* et ont toujours un intérêt spécial pour la pensée de Pétrarque, les corrections au texte, enfin la suite des sommaires analytiques et des

1. Par simple coïncidence, sur *Car.* 10, il y a au *Palat.*, f. 73 : *Gothi Gethe*, et au *Par.*, f. 37 : *Gothi, Gethe, idem*.

2. Dans ce cas même, d'une façon très différente. Par ex. (sur *Ver.* 5, p. 69) 19. *Palat.* f. 31' : *Secundum quosdam de lege conuiuii tractantes nec pauciores .3. nec plures .9. conuiuium sunt adhibendi, ut in illis Gratiarum numeri fiat imitatio, in his uero Musarum.* *Par.*, f. 16' : *Attende M. Varronis sententiam* [cf. chap. VII, sur Varron].

appréciations morales de forme commune <sup>1</sup>. Restreint aux notes proprement dites, le dépouillement est resté encore trop étendu, et on n'en peut donner ici qu'un choix.

Observons d'abord que l'*Histoire Auguste* fournissait à Pétrarque, comme Suétone, une abondante moisson d'anecdotes et de détails sur le caractère physique et moral des personnages historiques. Il parle avec quelque mépris de ce genre de renseignements, dans l'ancienne préface du *De Viris*: *Quid nosse attinet quos seruos aut canes uir illustris habuerit, que iumenta, quas penulas, que seruorum nomina, quod coniugium, artificium peculiumue, quibus cibis uti solitus, quo uehiculo, quibus phaleris, quo amictu, quo denique salsamento, quo genere leguminis delectatus sit? Hec et his similia quisquis nosse desideras, apud alios quere, quibus non tam clara uel magna quam multa dicere propositum est* <sup>2</sup>. Mais, s'il porte dans la composition historique des préoccupations plus élevées, il est loin de dédaigner comme lecteur ce qu'il rejette comme auteur.

Il se montre avide, au contraire, de minuties et de détails individuels, et les marges de son manuscrit témoignent qu'il a eu l'attention retenue, non seulement par les anecdotes de caractère, mais encore par celles qui n'ont qu'un simple intérêt de curiosité <sup>3</sup>. Quelques sommaires de la vie de l'empereur Hadrien suffiront à appuyer cette assertion; F. 3, *Militariter*

1. Un ensemble du même genre, mais bien moins dense et moins curieux, est au *Palatinus*.

2. *Le De Viris ill.*, p. 113. P. semblait porter le même dédain aux détails analogues de sa propre vie, qu'il refusait de confier même à sa correspondance fraternelle : *Communia illa de familiaribus rebus, quae digna notitia, sed indigna stilo censui, uinis nuntii uocibus commisi*. Sen. XV, 5 (XIV, 6; Op. 938, à Gherardo).

3. Le *Palat.* fournit quelques ex. du même fait. Dans *Ant. Pius : Parcitatem patris Adriani in re priuata secutus hic in re publica* (p. 38, 4, f. 17), *Insolens pedagogus* (p. 40, 12, f. 18), *Faceta dicacitas* (p. 41, 13, f. 18), *Mitissimus princeps mitissime periit* (p. 41, 13, id.), etc. Au f. 164 : *Vir summe fortitudinis, si gladios ut carra digito depellere potuisset!* (t. II, p. 95, 25).

*per omnia* ; f. 3', *Peregrinationes Hadriani* ; f. 4, *Studia Hadriani. Pictura. Mores. Crudelitas. Emulatio. Cupiditas fame. Dicendi genus* ; f. 4', *Iocus balnearis. Peregrinandi cupiditas. Frigoris patientia* ; f. 5, *Ciutilitas. Memoria. Dicacitas. Equorum amor et canum. Libertorum contemptus. Cibus* ; f. 5', *Amicitie. Disciplina ciuilis. Morbus et morbi causa. Suspitiones* ; f. 6, *Vite tedium. Statura. Signa mortis*. Ce volume est, en vérité, celui qui nous révèle le goût de Pétrarque pour la petite anecdote et le détail vivant de l'histoire.

Si de tels historiens l'intéressent, il ne va pas jusqu'à leur porter grand respect. Outre qu'il trouve assez souvent à les rectifier pour des questions de fait<sup>1</sup>, il n'hésite pas à mettre sur les marges des critiques d'autre genre : F. 58, sur un passage trop brusque de détails de mœurs à des indications d'ordre administratif (*Alex. Sev.* 39, p. 244, 25) : *Hec essent nec opportuna hic*. F. 73, il reproche de l'obscurité au mot *eorum* (*Max. et Balb.* 4, p. 54, 27) : *Quorum? confusa res est*. F. 83', il se moque de la croyance d'après laquelle l'image d'Alexandre le Grand portait bonheur (*Trig. tyr.* 13, p. 104, 10 : *dicuntur inuari in omni actu...*) : *Mallem ferme inadiutus semper esse, quam hoc credere uerum esse, aut dici etiam nisi ab insanis*<sup>2</sup>. F. 91, il s'étonne du préambule de Vopiscus à la vie d'Aurélien, où Tite-Live, Salluste, Tacite et Trogue-Pompée<sup>3</sup>, sont habilement nommés et taxés de mensonge

1. Ex. : F. 42', *Heliog.* 31. p. 215, 21 (*Neronem quingentis carrucis...*) : *Imo nunquam minus mille. Tranquillus in 6<sup>o</sup> Cesarum* F. 87', *Claud.* 2, p. 123, 10 : *Moyse uixit cxxv annis secundum istum, uere autem cxx. Deuteronom. co ultimo*.

2. Dans le *Palat.*, au même passage, f. 167', P. s'était contenté de marquer : *Attende de Alexandro Magno*.

3. Cf. une autre énumération d'historiens, f. 102 (*Prob.* 2, p. 185, 23 : *Et mihi quidem id animi fuit non ut Sallustios, Liuios, Tacitos, Trogos atque omnes disertissimos imitarer uiros..., sed Marium Maximum, Suetonium Tranquillum... Aelium Lampridium ceterosque, etc.*). Un tel passage a dû vivement intéresser Pétrarque ; il en a souligné ainsi l'importance à ses yeux : *Nomina ystorichorum primi et secundi*

(*Aur.* 2; p. 137, 16): *Notat ystoricos, immeriter puto, precipue primos duos*; un peu plus tard, il croit n'y voir que l'artifice oratoire d'un prétentieux écrivain: *Sed hic uult se miscere cum magnis. Mira arte.*

Pétrarque a révisé son texte avec tout le soin possible. Plusieurs des leçons qu'il a mises aux marges sont adoptées par les éditeurs <sup>1</sup>. Il s'est aussi occupé des éclaircissements historiques. Il a cherché, comme on l'a vu, à rétablir au moins pour la lecture, l'ordre des biographies troublé dans le manuscrit. Il a fait de nombreux renvois d'un passage à l'autre. F. 1', à propos des *sortes Virgilianae* au début de la vie d'Hadrien, il met en marge: *Sortes. Sic est in uita Alexandri prope principium*; F. 6, à propos du tombeau d'Hadrien bâti à Pouzzoles (*Hadr.* 27): *Reliquie tamen Romam reuectesunt, ut infra sub Antonino Pio, et condite ubi scis.* Est-il besoin de signaler que Pétrarque songe ici au Château Saint-Ange <sup>2</sup>?

Il s'attache particulièrement à identifier les personnages qui passent dans le récit; au f. 7, par exemple, à un passage, dont le texte est incertain, de la vie d'Ælius Verus, il observe: *Confusa res uidetur, sed non est; duo enim sunt unius nominis, pater et filius, primus ab Adriano adoptatus, secundus ab Antonino Pio. Post proximo c. col. 3<sup>a</sup> in medio* <sup>3</sup>. Les rapprochements avec d'autres auteurs que ceux du recueil sont assez rares:

*ordinis.* La nature de l'œuvre de Trogue-Pompée lui était connue par la *Cité de Dieu* (cf. *Op.* 1080); le nom de Tacite, dans une telle compagnie, n'éveillait-il pas un grand regret?

1. J'ai vérifié quelques leçons: f. 22', 25, 25', etc. Plusieurs des corrections du *Palat.* lui appartiennent aussi.

2. La *Moles Hadriani* manque à la description de Rome au temps de Scipion, dans l'*Africa* (v. p. 264); elle est rappelée dans *Fam.* VI, 2.

3. Le ms. porte: *qui adoptatus est a marchio, uerus certe cum marchio et cum eodem.* P. a exponctué *a*, en remplaçant par *cum* (Cf. Jordan et Eyssenhardt, p. 30, 15).

— Notes et renvois sur les deux Faustine: f. 10 et 11.

on trouve Suétone cité trois fois, Aulu-Gelle, Lucain et Solin, chacun une fois<sup>1</sup>, Pline, une fois, sur *Sev.* 21 : *De Tullii filio. Require Na. Yst. L. 4<sup>o</sup>, c. ultimo*<sup>2</sup>. Pétrarque rapproche un usage d'Antonin le Pieux d'un usage de Tibère rapporté par Josèphe<sup>3</sup>. L'habitude qu'avait Commode de se brûler la barbe et les cheveux, pour éviter le fer d'un barbier (*Comm.* 17), le fait songer à un détail lu dans Cicéron : *Similis Dyonisio Siculo, de quo 2<sup>o</sup> Officiorum non procul a principio*<sup>4</sup>. Il reconnaît et signale en marge des vers de Virgile et de Térence ; la parole d'Héliogabale dans une orgie (*Erubuit, salua res est! Hel.* 11) lui suggère cette réflexion, f. 39 : *Feda et amens exclamatio. Et est Terentii in Adelphis*<sup>5</sup>. Dans le manuscrit du Vatican, ces citations marginales sont encore moins nombreuses ; Pétrarque y cite Pline, sur un point insignifiant<sup>6</sup>, et deux fois Homère pour des rapprochements moraux assez inattendus<sup>7</sup> ; un seul renvoi constitue un renseigne-

1. F. 25, 42', 72. — F. 25' (*in Noctibus Athicis*, sans le noni d'auteur). — F. 26. — F. 96'.

2. F. 32'. Spartien dit : *Quid de Tullio, cui soli melius fuerat liberos non habere?* (Une glose de P. explique *soli* par *solitario*). P. fait ici un retour sur sa propre paternité, comme dans *Fam.* XXIII, 12 : *Scrispsit Officiales libros ad Ciceronem filium nil patris habentem praeter nomen... Heu, Marce Tulli uir insignis, sed infelix pater!* Tout le morceau est dicté visiblement à P. par le souvenir de son Giovanni.

3. F. 9 (*Ant. Pius*, 8, p. 38, 29) : *Similis in hoc more Tiberio. Require 6<sup>o</sup> Iosephum. Iunge Nigri consilium, quod est in uita eius, in medio.*

4. F. 22. Souvenir moins complet au *Palat.*, f. 43' : *Dyonisium Syracus, tyrannum imitatur.* — Dans *Aur.* 39, le mot *Atheniensium* étant corrompu au ms. *Par.*, f. 96', P. ne comprend pas à quoi se rapportent les mots qui suivent (*cuius rei etiam Tullius in Philippicis meminit = Phil.* I, 1) et, consultant en vain sa mémoire, il écrit : *Tullius rei potest meminisse, non hominis.*

5. F. 39. Le rapprochement de P., qui vise *Adelph.* 643, a échappé aux derniers éditeurs. Ils notent avec lui *Eun.* 426, dans *Num.* 13 (*Palat.*, f. 212' : *Verbum Terentianum.* — *Paris*, f. 108 : *Terrentius in Eunucho*).

6. F. 42' (*Comm.* 13, p. 97, 1) : *De orige Plinius.*

7. F. 6 (*Hadr.* 11, p. 11, 20) : *Illud Thelemaci dictum in Odissea secutus.* F. 63 (*Sev.* 21, p. 134, 25) : *Adde hic illud Homericum : pauci certe filii similes patri sunt, plures peiores, pauci autem patre meliores* (cf. p. 259, n. 3).

ment vraiment utile, sur un Ptolémée nommé dans le texte (f. 71, *Car.* 6) : *De hoc require Iustinum Florumque*<sup>1</sup>.

Les allusions de Pétrarque à son temps doivent être relevées. La dernière se ressent de sa haine contre les Français ; la première ne peut se rapporter qu'au célèbre chef de la famille Colonna, à ce Stefano l'ancien, dont il a parlé avec tant de respect :

- Ant. phil.* 29 : *Faustina mortua... ille concubinam sibi adciuit... ne tot liberis superduceret nouercam.* f. 15' : *Hoc et Stephanus magnus fecit*<sup>2</sup>.
- Comm.* 9 : *Simulauit se id Africam iturum, ut sumptum itinerarium exigeret. Et exegit eumque in conuiuia et aleam conuertit.* f. 21 : *Hoc reges aliqui nostra aetate fecerunt.*
- Heliog.* 19 : *Nec erat ei ulla uita, nisi exquirere uoluptates.* f. 25 : *O quot ego tales noui!*
- Pesc.* 10 : *Iussit uinum in expeditione neminem bibere, sed aceto uniuersos esse contentos, etc.* f. 33' : *Audi, superbe et uoluptuose miles nostri temporis.*
- Maxim.* 11 : *Ob hoc maxime orientalia secum traherat auxilia, quod nulli magis contra Germanos quam expediti sagittarii ualent.* f. 62' : *Nota pro eo quod nunc per Italiam uideamus.*
- Maxim.* 20 : *[Maximinus] intellexit Senatus odia esse perpetua.* f. 64 : *Odia perpetua, qualia Venetorum hodie.*
- Aurel.* 40 : *Factum est ita ut per sex menses imperatorem orbis non habuerit.* f. 97 : *Nostro seculo quietius uacat.*
- Proc.* 13 : *Ipsis proidentibus Francis, quibus familiare est ridendo fidem frangere.....* f. 107' : *Legite hic, Franci!*

Le moraliste lit toujours en même temps que l'historien

1. Ex. de remarques géographiques : *Nota de Histro contra uulgatam opinionem* (f. 78').

2. L'identification est justifiée par *Rem.* I, 76. Ne pourrait-on essayer de proposer le nom de Stefano Colonna, à la place de celui de Scipion, pour le personnage illustre désigné par allusion, dans la Canzone *Quell' antico*, comme tombé « in vil amore d'ancille » (*str.* 7, v. 6) ?

et cherche dans les récits, à côté du fait, la leçon qu'ils contiennent. Sur le double adultère de Pertinax et de sa femme (*Pert.* 13), il observe, f. 25 : *Mutua fidei fractio. Que in multis habet locum*<sup>1</sup>. Sans entrer dans le détail, voici quelques extraits qui donneront l'idée de cette partie de l'annotation : *Legite hic, reges et principes* (f. 9), *Legite hic et erubescite, rapaces et auari reges* (f. 13'), *Audite, monitorum impatientes* (f. 14), *Contra principes qui reguntur et non regunt* (f. 19), *Pessimum signum in iuvene* (f. 19'), *Legite hic uos, o potentes et clari uiri, qui usque adeo progeniem optatis* (f. 31'), *Non est mirum si multi seruiunt uxoribus* (f. 35'), *Legite, miseri qui idem existimatis* (f. 38'), *Nota de his qui apud principes plurimum possunt, omnium cum dolore* (f. 40), *Audite, principes litterarum hostes* (f. 57'), etc.

Les passages relatifs à la constitution et à la destinée de l'Empire romain sont mis en lumière par des notes et des signes<sup>2</sup>. Cette préoccupation de Pétrarque est, d'ailleurs, constante en toutes ses lectures historiques, qu'il rattache ainsi à ses idées politiques sur son propre temps. Déjà, en 1342, il marquait sur sa *Cité de Dieu* sa tristesse de constater le rôle abaissé de l'Empire en Italie, *etsi non nomine mutatum*<sup>3</sup>. Dans l'*Histoire Auguste*, autant il vénère les bons empereurs et recueille avidement leurs paroles<sup>4</sup>, autant il montre d'horreur pour les monstres qu'il rencontre parmi eux ; une émotion tantôt irritée, tantôt consolée, s'empare de lui dans toute son étude et se fixe aux marges du livre<sup>5</sup>. Son imagination le fait assister aux règnes presque toujours tragiques de ces

1. Rapprocher un éloquent morceau sur l'adultère, *Fam.* IX, 4.

2. F. 11', 13, ...99.

3. V. plus loin, chap. IX. On connaît les solides pages de Zumbini, *P. e l'Impero*, dans ses *Studi*, Naples, 1878.

4. *Palat.* 899, f. 209' (*Sat.* 8) : *Attende diligenter epistolam hanc Adriani.*

5. *Magnifice et pie*, f. 2' ; *Humiliter et humane*, f. 3 ; *Prorsus magni animi dictum*, f. 4' ; *Nota dictum aureum*, f. 26 ; *Magni animi dictum, at quod sequitur prudentis*,

dépositaires du pouvoir absolu ; mais, à ceux qui en ont abusé il semble reprocher, moins leurs vices, que la mauvaise gestion de la chose romaine. C'est ainsi qu'il s'indigne de voir Verus abandonner l'Empire en péril pour chasser en Apulie (*Ver.* 6) : *O quid audio!*<sup>1</sup>. Les exclamations de ce genre relèvent la monotonie de nos scholies. On y surprend le sentiment du lecteur et sa naïveté parfois touchante. Dans la vie d'Alexandre Sévère, il montre le regret qu'un tel empereur n'ait pas été chrétien (43 : *Christo templum facere uoluit eumque inter deos recipere*) : *O felix si eum non inter deos, sed in Deum uerum et unicum recepisset!* Les qualités d'Avidius Cassius et ses sages décisions pour l'armée (*Auid.* 6) le font s'écrier : *Orarem pro anima huius uiri, si liceret.* Il semble plus loin que le scrupule qu'il a de prier pour un païen se soit évanoui ; on ne peut guère expliquer autrement, après le récit des vertus de l'Empereur Probus (*Prob.* 22), la façon vibrante et brève dont il coupe la parole au narrateur : *Sile! oro.* Ce mot d'humaniste chrétien, ce recueillement de prières interrompant la lecture sont vraiment d'un accent admirable pour qui entend le dogme de la communion des Saints.

Çà et là se rencontrent des indications précieuses pour les autres études de Pétrarque. Il est établi par le feuillet 69 qu'il a prêté attention aux bustes ou aux statues d'empereurs qu'il a rencontrés ; le texte dit de Gordianus junior qu'il

f. 31 ; *Magnifica et precisa iustitia*, f. 57 ; *Verbum graue principis optimi*, f. 60'. — *Turpissimus imperator, iniquissimus minister!* f. 20 ; *Similis Sille, sed in uitii tantum*, f. 20' ; *Minime non dicam imperatorie, sed nec magnifice, nec humane*, f. 30. — De même déjà dans le *Palatinus* : *O summum discipline militaris custodem!* f. 67 ; *O ducem integerrimum!* f. 68' ; *O clementissimum et grauissimum imperatorem!* f. 106'. — *Impudens imperator impudenter triumphat*, f. 38' ; *O senatum adulatorem et sane dignum imperatore tuo!* f. 40' ; *Crudelissimum animal, dementissimus imperator!* f. 71. On en remplirait des pages.

1. F.16'. Les trois passages suivants, f. 59, 26', 105.

était *forma conspicuus* (*Gord.* 17) et Pétrarque s'en étonne : *Si hoc uerum fuit, malum habuit sculptorem*. Ce détail est d'autant plus digne d'être noté qu'il révèle l'observation précise de quelques-unes au moins des œuvres d'art alors éparses en Italie et dans la France méridionale <sup>1</sup>. Le poète a été frappé de leur nombre, et il y a tout un chapitre *De statuīs* dans son traité *De remediis*, où cette phrase est à remarquer : *Statuæ solidum eoque perennius corpus habent; quam ob causam picturæ ueterum nullæ usquam, cum adbuc innumerabiles supersint statuæ*. Ce goût, qui s'éveille chez Pétrarque, paraît beaucoup plus développé chez son contemporain Giovanni Dondi, qui a laissé, dans le récit de son voyage à Rome en 1375, les preuves d'un enthousiasme raisonné pour les œuvres de l'art antique <sup>2</sup>. On peut croire que les conversations des deux amis, vers la fin de la vie du poète, se portèrent fréquemment sur de tels sujets.

C'est ici l'occasion d'indiquer les pages de ses livres qui permettent de deviner l'impression faite sur son esprit par l'art des anciens et de désigner quelques œuvres qui ont passé sous ses yeux. La très longue description des figures de dieux ou de héros qui décorent, dans l'*Africa*, le palais de Syphax, ne nous apprendra pas grand'chose; ces grands bas-reliefs polychromes <sup>3</sup> sont assez confus et cherchent à exprimer des symboles poétiques plutôt qu'ils ne s'inspirent d'ouvrages réalisés; les attributs seuls donnés aux divinités de l'Oympe peuvent, en certains cas, avoir été

1. Lombardo della Seta avait apporté de Florence à Padoue une statue antique (Müntz, *Les précurseurs de la Renaissance*, Paris, 1882, p. 40).

2. V. les extraits publiés par le prince d'Essling et Eug. Müntz, dans *Pétrarque, ses études d'art, son influence sur les artistes...*, Paris, 1902, p. 45.

3. Ce sont bien des bas-reliefs (*Africa*, éd. Corradini, III, v. 262) :

*Haec uariis insculpta modis atque ordine miro...*

empruntés par Pétrarque à des représentations antiques. Il est sûr, du moins, qu'il en a rencontré quelques-unes dans ses voyages et qu'il ne les a point dédaignées. Dans le pays napolitain, des fragments de statues ou de bas-reliefs ont pu retenir son attention, au milieu des ruines qu'il a si soigneusement notées. De même, en visitant Rome, il ne s'est pas seulement arrêté devant les constructions, arcs de triomphe, portiques, colonnes, portes, tombeaux, thermes, temples, qu'il a tenu à rappeler et pour l'identification desquels il est visible qu'il a consulté quelque texte de *Mirabilia* et reçu des traditions orales; dans la lettre où il passe brièvement en revue tous ces monuments<sup>1</sup>, il mentionne expressément des œuvres de sculpture : *Hoc Praxitelis Phidiaeque extans in lapide tot iam saeculis de ingenio et arte certamen*. Il s'agit ici des deux célèbres dompteurs de chevaux du Quirinal, qui portent encore au piédestal les inscriptions *Opus Phidiae* et

1. *Fam.* VI, 2. Je serais entraîné dans un détail infini par l'examen des allusions de ce morceau, qui fait aussi une place aux légendes chrétiennes de la ville de Rome et que complète sur ce point une page de *Fam.*, IX, 13. Indiquons seulement qu'il est nécessaire de le mettre sans cesse en regard du livre VIII de l'*Africa*, v. 862-951, et de l'annotation où Corradini fait d'utiles rapprochements avec la *Topographie der Stadt Rom* de Jordan et les textes des *Mirabilia Romae*. Il faut étudier aussi l'énumération d'édifices de *Rem.* I, 118 : *Ubi sunt thermae Diocletianae, et Balneum Antonianum, et Cimbrum Marii, et Septizonium Seueri et eiusdem thermae Seuerianae?.... Quaere in libris, inuenies nomina; quaere Urbem totam, aut nihil inuenies, aut perexigua tantorum operum uestigia*. On voit ici reparaître l'appellation médiévale du « Castello dell' acqua Julia » (*Marii Cimbrum*) qui figure dans *Fam.* VI, 2. Dans ce même morceau, parlant du Panthéon d'Agrippa, P. connaît la véritable destination de ce temple (*diis erectum*), alors qu'il le croyait dédié à Cybèle en écrivant *Fam.* VI, 2, sans doute d'après les *Mirabilia* (cf. Jordan, *Topographie der Stadt Rom.*, t. II, p. 622). Les thermes d'Antonin recevaient, dans la même lettre, le nom peu exact de *Palatium Antonini*, rectifié dans le *De remediis*. Ce sont là des exemples d'un effort vers une information toujours plus précise. Au reste, P. n'a jamais été à Rome qu'en passant et n'a pu s'y livrer à des études suivies qui, semble-t-il, l'auraient tenté. Il a dû se contenter de voir Rome, selon ses expressions, en poète, puis en pèlerin, *curiositate poetica* et *deuotione catholica* (*Fam.* XII, 7).

*Opus Praxitelis*, attribution que Pétrarque n'était pas en mesure de contrôler. Il décrit les mêmes groupes plus clairement encore dans l'*Africa* :

*Inde Quirinalem superato uertice montem  
Transierant nudoque duos adstare gigantes  
Corpore conspiciunt, aequo certamine fumae  
Praxitelis opus Phidiaeque insigne supremi* <sup>1</sup>.

Ces vers appartiennent au tableau des merveilles de Rome, telles qu'elles se déployèrent, selon le poète, sous les yeux éblouis des ambassadeurs de Carthage. Il y reproduit justement et y développe, sous la forme poétique, la description générale de la ville et de ses abords, qu'il a faite dans la lettre en prose <sup>2</sup> ; mais, dans l'une, il énumère seulement des ruines et fixe des emplacements <sup>3</sup> ; dans l'autre, il s'essaye à une restitution de l'aspect ancien, où il suit un itinéraire fort précis et où il n'a garde d'oublier les richesses des arts plastiques, la décoration des arcs et des palais et les bas-reliefs triomphaux <sup>4</sup>. C'est une de ces sculptures antiques, la

1. *Africa*, VIII, 907 sqq.

2. Il y fait des anachronismes volontaires, dont voici un seul exemple :

...Laeuaque Mineruae  
*Amplaque cunctorum monstrantur templa deorum,  
Venturae ad meliora domus.* (v. 923 sqq.)

Il a lu, en effet, sur le Panthéon devenu *S. Maria della Rotonda*, l'inscription qui l'a renseigné sur l'époque de la construction : *Hoc opus Agrippae, quod falsorum matri ueri Dei mater eripuit* (*Fam.* VI, 2 ; cf. *Rem.* I, 118).

3. Il se sert de l'*Histoire Auguste* pour la rectification suivante, sur l'édifice aujourd'hui détruit que son contemporain Fazio degli Uberti appelle du nom populaire « Settesoglio » : *Hoc Seueri Afri Septizonium, quam tu Sedem Solis uocas* [cf. *Afr.* VIII, v. 879], *sed uerum [éç. meum] nomen in historiis scriptum lego*. Dans une autre lettre, il utilise le même recueil pour parler de l'enceinte d'Aurélien, *muros urbis Romae, quos usque nunc cernimus* (*Sen.* XIV, 1 ; *Op.* 376).

4. *Procedunt... amplasque domos uariisque grauatos  
Bellorum exuuiis arcus et crebra uidentes  
Signa triumphorum solidoque in marmore pugnas  
Atque sepulcrorum pompas ; monstrantur aquarum  
Sub terra caeloque uiae...* (v. 898 sqq.)

représentation d'un triomphe de consul ou d'empereur, qui apparaîtra naturellement dans son souvenir, quand il décrira le char de l'Amour, au début de ses derniers poèmes :

*Vidi un vittorioso e sommo duce,  
Pur com'un di color che 'n Campidoglio  
Triunfal carro a gran gloria conduce*<sup>1</sup>.

Ces observations doivent être appuyées de deux passages importants des *Seniles*. Dans le récit qu'il a laissé du tournoi auquel il assista à Venise, en 1364, dans le cortège du Doge, assis au-dessus du vestibule de la basilique de Saint-Marc<sup>2</sup>, Pétrarque a décrit avec une admiration intelligente les fameux chevaux de bronze, qu'il eut, ce jour-là, tout le loisir d'examiner : *Jam Dux ipse, cum immenso procerum comitatu, frontem templi supra uestibulum occuparat, unde marmoreo e suggestu essent cuncta sub pedibus ; locus est ubi quatuor illi aenei et aurati equi stant, antiqui operis ac praeclari, quisquis ille fuit artifex, ex alto pene uiuis adimentes ac pedibus obstrepentes*<sup>3</sup>. Ailleurs, c'est une véritable description de la statue équestre du « Regisole » de Pavie<sup>4</sup>, que Pétrarque adresse à Boccace dans une énumération des curiosités anciennes et modernes de la ville des Visconti : *Vidisses praeterea ex his unam, in quibus tu multus et ego uel nimius sum, aeneam scilicet atque inauratam statuam equestrem, fori medio, quasi cursu concito cliui*

1. *Trionfo d'amore*, I, 13-15. Adolfo Venturi remarque comment l'image se transforme aussitôt dans les vers suivants, le char triomphal devenant un char de feu comme celui d'Elie, et l'adolescent hautain, aux grandes ailes multicolores, n'ayant aucun rapport avec le type classique de Cupidon. (*Les triomphes de P.* dans *l'art représentatif*, dans la *Revue de l'art anc. et mod.*, t. XX, 1906, p. 84).

2. *In basilica Beati Marci Euangelistae, qua nulla aut reor usquam pulchrior factum est, quantum fieri per hominem Deo potest* (*Op.* 782).

3. *Sen.* IV, 2 (*Op.* 783).

4. Ce bronze, qui représentait Marc-Aurèle, a été détruit pendant la Révolution (V. Müntz, *Hist. de l'art pend. la Renaissance*, t. I, p. 188, et la gravure reproduite dans le livre du prince d'Essling et de Müntz, *Pétrarque, ses études d'art...*, p. 40).

*summa carpentem, tuis olim, ut fama est, ereptam Rauennatibus, quam eius artis picturaeque doctissimi nulli asserunt secundam* <sup>1</sup>.

Peut-on trouver preuves plus formelles du goût de Pétrarque, et en même temps de celui de son ami, pour les grandes œuvres de l'art antique ?

La numismatique est une forme plus connue de ses essais archéologiques : *Saepe*, raconte-t-il, *me uineae fossor Romae adiit gemmam antiqui temporis aut aureum argenteumque nummum manu tenens, nonnunquam rigido dente lagonis attritum, siue ut emerem, siue ut insculptos eorum uultus agnoscerem* <sup>2</sup>. Il s'était formé ainsi une petite collection de médailles antiques <sup>3</sup>. Les essais de renouvellement de l'art de la médaille, à l'imitation des anciens, qui furent faits à Padoue en l'honneur des Carrare, se rattachent certainement à son influence <sup>4</sup>. Lui-même semble s'être intéressé à cet ordre de monuments à un point de vue de recherche iconographique ; il invoque, en effet, à propos du visage de Vespasien, en même temps qu'un passage de Suétone, les médailles assez communes, dit-il, de cet empereur <sup>5</sup>. Mais on peut trouver plus signi-

1. *Sen.* V, 1 (*Op.* 791).

2. *Fam.* XVIII, 8.

3. On sait qu'il en offrit à l'empereur Charles IV : *Aliquot sibi aureas argenteasque nostrorum principum effigies, minutissimis ac ueteribus litteris inscriptas, quas in deliciis habebam, dono dedi, in quibus et Augusti Caesaris uultus erat paene spirans; et ecce, inquam, Caesar, quibus successisti, ecce quos imitari studeas...* (*Fam.* XIX, 3). Il en reçut, à son tour, *Caesaream effigiem peruetusti operis* (*Fam.* XIX, 12). Cf. Friedjung, *Kaiser Karl IV*, Vienne, 1876, p. 298 sqq.

4. La constatation sur les médailles de Carrare n'est pas ancienne. Friedländer les avait bien présentées comme des œuvres contemporaines des seigneurs de Padoue, mais elles passaient généralement pour des compositions du XVI<sup>e</sup> siècle. Guiffrey a montré qu'elles sont décrites exactement dans l'inventaire du duc de Berry dès 1402 et qu'elles sont, par conséquent, antérieures à tous les ouvrages de Pisanello (*Bull. de la Société des antiquaires de France*, 1889). Cf. la description de la bulle d'or de Charles IV, dans *Fam.* XXI, 2.

5. *Rer. mem.* II, 4. (*Op.* 426) : *Sinillimam faciem habuisse eum et scriptores rerum tradunt et imago uultus sui, quae uulgo adhuc aureis uel argenteis aereisque numisma-*

ficatif le rapprochement d'un texte historique et d'une légende de médaille, tel qu'on le constate dans l'*Histoire Auguste* de Paris, f. 8' (*Ant. Pius, 5: Uxorem Faustinam Augustam appellari a Senatu permisit*): *Hac appellatione est Faustina maior, me penes, in auro, similiter et minor, sed eo amplius Pij Aug. fil.* Le groupement de ces détails éclaire, ce me semble, d'un jour nouveau, un côté des études de Pétrarque resté longtemps dans l'ombre. Il y a, d'ailleurs, porté plus d'instinct et d'intuition que de méthode véritable.

S'il est un véritable précurseur dans les études de numismatique, comme dans celles d'archéologie monumentale, l'épigraphie ne peut le revendiquer au même titre. Sa curiosité est beaucoup moins ouverte à ce sujet que celle de ses contemporains Rienzi et Dondi<sup>1</sup>. Cependant il a lu et cité quelques inscriptions romaines<sup>2</sup>. Il n'a point exprimé, et

*tibus insculpta reperitur, indicat.* P. a remarqué aussi, dans le *De remediis*, l'intérêt iconographique des pierres gravées (*Op.* 38). Il est certain qu'il a possédé des objets de ce genre.

1. Les sentiments prêtés à P. par J.-V. Leclerc (*Discours sur l'état des lettres* cité, p. 563), à propos des inscriptions et des monuments romains de Narbonne, sont tout à fait imaginaires; rien n'indique même que P. ait vu Narbonne.

2. On peut dresser la liste de celles qu'il a remarquées. G.-B. de Rossi (*Inscr. Christ. U. R.*, t. II, p. 315), relevant diverses allusions faites par P. au cimetière de S. Calliste visité pendant ses séjours à Rome, constate que le *Carmen Damasi* lui semble inconnu; mais il observe l'insertion, en 1341, dans l'épithaphe de Tommaso Caloria, d'un pentamètre emprunté presque textuellement à une épithaphe chrétienne de S. Maria in Transtevere (*Fam.* IV, 10). Le poète a lu l'inscription en grands caractères de l'obélisque du Vatican, puisqu'il le sait consacré à des empereurs (*Fam.* VI, 2 : *Saxum mirae magnitudinis abeneisque leonibus innixum, Diuis Imperatoribus sacrum*); mais il n'est pas certain qu'il ait reconnu, sous des désignations assez claires cependant, Auguste et Tibère (cf. De Rossi, *Bull. dell' Istit. di corr. arch.*, 1871, p. 9). Il cite quelques vers d'un éloge métrique qu'il est seul à mentionner de son temps et qu'il croit être celui de Drusus l'ancien : *Quod Romanis in saxis, primis aliquot syllabis casu aliquo deiectis, nunc etiam sculptum uiget his uersiculis* (*Rem.* II, 114); cette inscription, qui était également en grands caractères et se trouvait au XVI<sup>e</sup> siècle à S. Jean de Lateran, devrait être, d'après Mommsen, rapportée à Domitien (cf. *C. I. L.*, VI, n° 1207). Avec l'allusion au Panthéon, c'est tout ce qu'on peut noter pour les inscriptions de Rome. A Parme,

à peine pressenti l'intérêt qu'offrent ces témoignages pour contrôler le texte des historiens ; il les a pourtant examinés en curieux et, même sur ce point, nous ne le trouvons pas entièrement étranger aux recherches qui devaient se développer, avec tant d'ardeur et tant d'utilité pour la science, parmi les générations suivantes de l'Humanisme italien.

P. en connaissait une autre, encastrée alors sur la façade du Dôme, et qu'il croyait, avec son ami Gabrio de Zamorei, auteur d'un traité *De uirtutibus*, l'épithaphe de l'écrivain Macrobe. Beaucoup d'autres l'ont admis après eux (cf. Bormann, dans *C. I. L.*, XI, n° 1122 *b*, avec citation incorrecte de P.). Notre poète en fait la mention suivante, dans *Epist.* II, 11 (*Op.* II, p. 95) :

*Parma aeuo collapsa sui monumenta Macrobi*  
*Ostentat, uetus usque nouo me carmine saxum*  
*Nobilitare iubens...*



## CHAPITRE VII

### LES PROSATEURS LATINS LUS PAR PÉTRARQUE.

Qui vid'io nostra gente aver per duce  
Varrone, il terzo gran lume romano...

(*Trionfo della fama*, III.)

Un des plus fameux continuateurs de Pétrarque, un de ceux qui, tout en dédaignant son souvenir, ont le mieux profité de ses efforts pour le dépasser, Lorenzo Valla, a jeté dans la préface aux *Elegantiae* un cri d'indignation magnifique contre l'ignorance de nos aïeux. Jamais n'ont été plus ardemment exprimés l'orgueil de l'intelligence humaine enrichie à nouveau par ses trésors longtemps oubliés et le mépris qu'inspiraient, aux générations nourries du génie antique, celles qui semblaient s'en être volontairement privées : « Pendant des siècles nombreux, s'écriait Valla, non seulement aucun homme n'a parlé en vrai latin, mais on n'a même pas lu véritablement les œuvres latines. Les amateurs de philosophie n'ont pas compris les philosophes, les avocats n'ont pas compris les orateurs, les légistes n'ont pas compris les jurisconsultes, en général aucun lecteur n'a su lire les livres des anciens ! » Et l'écrivain, qui affirmait ne voir en de tels âges que les signes de la décadence, expliquait, en sa langue mordante et forte, comment tous les arts, la peinture,

la gravure, la sculpture, l'architecture, « avaient dégénéré avec les lettres et, comme elles, manqué de périr <sup>1</sup> ».

A côté de ces pages, qui sont comme le manifeste définitif de l'Humanisme contre le Moyen Age tout entier, on pourrait placer un morceau non moins vigoureux de Pétrarque. Cent ans auparavant, l'initiateur du retour à l'Antiquité avait dressé lui aussi son réquisitoire contre le passé, pour tant de ruines accumulées, en même temps qu'il marquait sa propre place à la tête de ceux qui allaient travailler à les relever. C'est dans les *Res memorandae* que se trouve ce beau passage sur la perte de la littérature antique, un de ceux où Pétrarque se montre le plus conscient de son rôle de représentant de l'esprit nouveau<sup>2</sup> :

Sed quot preclaros uetustatis auctores, tot posteritatis pudores ac delicta commemoro, que, quasi non contenta proprie sterilitatis infamia, alieni fructus ingenii ac maiorum studiis uigiliisque elaboratos codices intolerabili negligentia perire passa est, cumque nichil ex proprio uenturis daret, auitam hereditatem abstulit. Primum nempe Plinii opus, in quo, ut est apud Tranquillum<sup>3</sup>, omnia bella tractauerat que cum Romanis unquam gesta sunt, ex oculis nostris euanuit nec usquam superest, quod ego quidem talium satis ardens explorator audierim. Hoc autem, et quicquid in hanc sententiam questus sum, non ad minuendum post nascituri populi studium retuli, quin dolorem meum potius effundens et etati curiosissime in quibus non oportet, rerum tamen honestarum prorsus incurioae, soporem ac torporem exprobrans. Equidem apud maiores nostros nichil queri-

1. *Elegantiarum linguae latinae lib. VI*, éd. de Paris, 1544, p. 3. Valla acheva, en 1440, son ouvrage qui eut une énorme diffusion. Il en a lui-même apprécié la portée, dans sa lettre à Giov. Serra. V. Girol. Mancini, *Vita di Lorenzo Valla*, Florence, 1891, p. 261 sqq., et dans le volume de L. Barozzi et R. Sabbadini, *Studi sul Panormita e sul Valla*, Florence, 1891, p. 83 et 161.

2. Ce texte de *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 398) est d'autant plus intéressant à donner ici qu'il est presque illisible dans les anciennes éditions, par la multiplicité des fautes. J'ai pu conférer ma lecture du *Par.* 6069 I, f. 4, avec les épreuves de l'édition Henry Cochin et Léon Dorez.

3. Dans la notice qui précède les mss. de l'*Hist. nat.*; même allusion dans *Fam.* III, 18.

monie similis inuenio, nimirumque nichil similis iactura, cuius ad nepotes nostros, si ut auguror res eunt, forte nec sensus ullus nec notitia peruenisset. Ita apud alios integra, apud alios ignorata omnia, apud neutros lamentandi materia. Ego itaque cui nec dolendi ratio deest, nec ignorantie solamen adest, uelut in confinio duorum populorum constitutus ac simul ante retroque prospiciens, hanc non acceptam a patribus querelam ad posteros deferre uolui<sup>1</sup>. Sed hec hactenus, loquax enim esse solet dolor.

Cette plainte éloquente a été inspirée à Pétrarque par le nom de Pline l'ancien, dont il ne se consolait pas d'ignorer l'*Histoire romaine* perdue depuis l'Antiquité: *Nec te, Plini Secunde Veronensis*<sup>2</sup>, *a Tito-Liuiio disiungam, a quo nec aetate nec patria longinquus es*<sup>3</sup>. *Tu quidem, quamuis equestribus militiis industrie functus,.... una tamen tantam liberalibus studiis operam dedisti, ut non nisi temere plura quis in otio, quam tu inter tam multas occupationes scripsisse memoretur. Ut enim minutiora sileam, xxxvij Romanae totidemque Naturalis historiae libros ad Vespasianum principem uberrima florentissimaque sermonis elegantia descripsisti*<sup>4</sup>. Pétrarque admirait la variété des connaissances et la puissante activité intellectuelle de celui qu'il appelait *uir curiosissimus*<sup>5</sup> et en qui il voyait certainement un de ses modèles. Il était intéressant de rechercher l'exemplaire de Pline qu'il avait possédé et d'y trouver toutes fraîches les traces de son enthousiasme.

Ce volume, dont l'examen est particulièrement fructueux

1. Deux passages de ce morceau sont traduits au t. I, p. 13.

2. P. parle souvent de Vérone comme de la patrie de Pline, et semble ignorer la tradition authentique relative à Como. V. par ex., p. 71, n. 4, et *Rem*, I, 64 : *Quid [dicitur] in Naturali uicini nostri Veronensis historia?* Je crois qu'il a été trompé par la phrase de la préface, où Pline nomme Catulle son *conterraneus*.

3. Même mouvement dans *Tr. della fama*, III, v. 42 :

... Cioè 'l gran Tito Livio padoano.  
Mentr' io mirava, subito ebbi scòrto  
Quel Plinio veronese suo vicino...

4. *Rev. mem.* (*Op.* 397).

5. *Rem.* II, 126.

pour nos études et qui paraît s'être trouvé chez les Fregoso en 1425<sup>1</sup>, est le *Parisinus 6802*<sup>2</sup>. Écrit vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, le texte, qui n'est pas tout à fait complet<sup>4</sup>, justifie dans le détail ce que Pétrarque avait déjà remarqué sur la transcription de Pline : *An, si redeat Cicero aut Liuius multique alii ueterum illustrium, ante omnes Plinius Secundus, sua scripta relegendes intelligent et non passim haesitantes nunc aliena credent esse, nunc barbara?*<sup>5</sup> On y trouve rubriques de chapitres, initiales bleues et rouges, chiffre des livres en titre courant<sup>6</sup>. L'annotation n'est pas égale pour tous les livres et Pétrarque, découragé sans doute par les difficultés du texte, n'a pas dépouillé, la plume à la main, l'ouvrage entier. A partir du livre XV, les notes sont moins abondantes ; elles ne reprennent en nombre qu'avec le livre XXXIV ; ni le livre XX, ni les livres XXIII et XXIV ne semblent avoir été lus<sup>7</sup>.

1. V. l'exkursus IV. — Pline fut assez peu répandu en Italie au début de la Renaissance, puisqu'en 1426 encore, à en juger par leur inventaire, les Visconti ne le possédaient pas. Pour s'en tenir au *trecento*, notons que Pline ne semble pas avoir figuré chez Boccace, car on ne le trouve point parmi les livres de S. Spirito. En 1378, Salutati écrivait de Florence à Dom. Bandini d'Arezzo : *Hic liber nec mecum est, nec in hac urbe adhuc per me potuit reperiri* (*Epistolario*, éd. Novati, t. I, p. 291). Voici quelques mss. à citer dans le même siècle : en 1376, Lodovico Gonzaga prêtait Pline à son neveu Giberto da Correggio, fils de l'ami de P. (*Romania*, t. XIX, p. 185), et en 1369, la librairie d'Avignon en possédait quatre exemplaires, les nos 696, 800, 802, 967 (Ehrle omet 800 à l'index), qui se retrouvent chez Grégoire XI (Ehrle, t. I, p. 509). — Le plus ancien Pline de la librairie pontificale, celui qui fut consulté par P. (v. p. 71, n. 4), avait été copié en 1317, sur l'ordre de Jean XXII (Ehrle, t. I, p. 147).

2. Nommé *i* par Sillig, éd. de Pline, 1851. Il appartient à la famille du ms. E, selon Detlefsen, préf. de son éd., t. I, 1866, p. 5.

3. 277 feuillets. 255 × 222 mill. Très rogné. Reliure de bois, velours arraché.

4. Le ms. est de ceux qui s'arrêtent à *primum pondere* dans XXXVII, 76.

5. *Rem.* I, 43.

6. Premières rubriques : *Vita Plinii ex cathalogo uirorum illustrium Tranquilli. — Plinius secundus Vespasiano suo s. — Gaii P. S. incipit historie mundi elencos librorum omnium xxxvij liber unus.*

7. Aucune main étrangère à P. ne paraît sur les marges, sauf en deux cas indiqués plus loin. La rognure a détruit beaucoup de scholies.

La date où l'étude a pu commencer est donnée par la note d'acquisition mise au feuillet final : *Emptus Mantue. 1350. Iul. 6<sup>o</sup>* <sup>1</sup>. Pétrarque l'a entreprise aussitôt après ; au f. 17', où le texte amène la mention de la canicule et la date du 15 des calendes d'août, c'est-à-dire du 18 juillet, le lecteur, tombant précisément sur le passage ce jour-là, a noté : *Hodie est. 1350*. Mais le travail sur Pline embrasse, on peut le dire, toute la fin de sa vie, car on y retrouve les diverses écritures de cette période <sup>2</sup>. Deux années font nécessairement exception, celles du dernier séjour en France. Pétrarque avait laissé à Vérone, en juin 1351, les livres qu'il venait d'acheter en Italie <sup>3</sup>, et le seul de ces volumes cité dans la lettre qui nous apprend ce dépôt est justement notre Pline, qui par conséquent n'a point été apporté en France <sup>4</sup>.

Le premier soin de Pétrarque en présence de son manuscrit devait être, et fut en effet, de tâcher d'en corriger le texte et d'en éclaircir les obscurités, afin d'y pouvoir lire facilement. Il ne s'y astreignit cependant que pour le commencement de l'ouvrage ; il se contenta, pour le reste, de comprendre ce qu'il pouvait. Ce travail est composé de

1. Ce séjour est connu par la correspondance ; *Fam.* IX, 9 et 10 sont datées l'une de Mantoue, l'autre des environs, le 28 juin 1350. P. était alors auprès de Gonzague ; il y resta quelques jours encore, comme l'apprend notre acquisition ; peu après, il revenait à Parme et partait pour Rome en pèlerin.

2. V. t. I, p. 121.

3. V. t. I, p. 52.

4. P. écrit à Nelli, d'Avignon, le 8 janvier 1352, et s'excuse de ne lui point envoyer encore des vers qu'il lui a promis : *In uersiculis autem ad te scriptis, quos tam ardentem efflagitas, scito Plinii Secundi opus esse, quem Italia excedens in patria sua, Veronæ scilicet..., dimisi. Hic mihi Plinius uisquam est nec alteri, quod equidem ego nouerim, nisi Romano Pontifici. Is autem, fando audisti, ab ipso mortis uestibulo... nunc pedetentim redit. Cum peruenerit ad salutem..., tunc, Plinio parumper inspecto, confestim uoluntati mos geretur tuæ...* (*Fam.* XII, 5). L'exkursus III tire parti du fait que P. n'a pas eu ce ms. à Vacluse.

corrections verbales mises en marge<sup>1</sup> ou entrées dans le texte au moyen de grattages<sup>2</sup>, de gloses portant sur un mot et d'autres gloses plus étendues interprétant le sens ou la construction d'une phrase<sup>3</sup>. Les sommaires sont innombrables. Dans certaines parties de l'ouvrage, ils se pressent sur les marges, et il suffit de les parcourir pour se rendre compte de tout ce que l'érudition de Pétrarque a emprunté à Pline; il y résume les anecdotes, y met en relief les notions scientifiques<sup>4</sup>; il se montre particulièrement attiré par les sujets d'intérêt romain<sup>5</sup> et par les renseignements d'histoire littéraire<sup>6</sup>. Parmi les noms propres qu'il relève, beaucoup de noms d'écrivains justifient le mot d'une de ses lettres : *Quot mihi librorum peregrina nomina congesserit. ....Plinius Secundus*<sup>7</sup>. On voit, par une note, qu'il n'avait pas compris à qui s'adressait la dédicace de l'ouvrage et qu'il l'a cru dédié à Vespasien et non à Titus<sup>8</sup>. Il prend çà et là des recettes diverses, sorties d'une économie domestique en laquelle il a confiance, puisqu'elle vient des anciens Romains<sup>9</sup>; mais

1. Quelquefois avec *uel* ou *lege* (f. 1', 28'...).

2. Ex. : f. 1', 2...

3. Ex. : f. 1', 2, 12... L'indication de transpositions ou de lacunes existe aux f. 1, 26', 50, 56'. Je n'ai pu vérifier si les corrections seraient empruntées à des mss. collationnés par P.

4. *Lege hic de Cicerone magni Ciceronis filio, multum patri dissimili* (f. 112, XIV, 27); *Inauditum de Cleopatra, sed non uerum* (f. 167); *Praeclarissime de nauigatione biemali* (f. 17'); *Balenarum incredibilis magnitudo* (f. 77). Au f. 18 le mot *Saurus* en caractères énormes.

5. *Libertas a Roma data* (f. 34'); *Asia uicta principium nostre luxurie* (f. 247).

6. *Quo tempore Herodotus scripsit ystoriam* (f. 97); *Qua etate scripsit Teofrastes. R. libro 150 in principio* (f. 104).

7. *Fam.* III, 18. Allusion spéciale au livre I.

8. Il écrit sur XXXVI, 11 (*in Iaconte qui est in Titi imp. domo*) : *Titi imperatoris mentio. Unde apparet hoc opus inceptum sub patre et ei inscriptum, sed post multo tempore perfectum, inscriptione tamen non mutata* (f. 263). Il faut se rappeler que le nom de Vespasien désigne également Titus.

9. *Fungorum tuta decoctio* (f. 174); *Medicina ad pedum tumores* (f. 261).

il ne paraît pas moins avide d'observations morales. Les sommaires dignes d'être remarqués à cet égard seraient nombreux. Le beau passage de Pline sur la misère de l'homme à sa naissance<sup>1</sup> a appelé deux notes successives : *Audi, superbe amens moriture!* et plus bas : *Audi, qui te magnum aliquid extimas!* (f. 53). Un exemple d'extrême sobriété (VII, 18) fait dire à Pétrarque ; *Attende, qui diffidis posse ieiunare, et cet.* (f. 56); les conseils d'hygiène donnés sur la nourriture (XI, 117) : *Audite uos, epularum multiplicium et salsamentorum studiosi* (f. 96').

La sensualité de ses contemporains lui inspire d'autres remarque, comme celle-ci qui note une répugnance : *Feminas Romanas uinum non bibere solitas, quod hodieque persobrie bibunt; alie uero multe uinum non bibunt, sed ingurgitant* (f. 110). Une anecdote de Pline (VIII, 64) lui fait écrire : *Lege hic, in illicitam Venerem quisquis nimium es preceps* (f. 68). Il s'associe aux réflexions sur les domestiques devenus trop nombreux, de qui les maîtres volés doivent se méfier (XXXIII, 6) ; il y marque un grand *Nota* et ajoute : *Quam proprie et quam uere!* (f. 241); on se rappelle, en effet, les plaintes sur la domesticité qui reviennent tant de fois dans sa correspondance<sup>2</sup>. Son hostilité fameuse contre les médecins se manifeste en plusieurs endroits<sup>3</sup>, par exemple

1. VII, 1. Cf. la citation de ce passage dans *Sen.* XV, 3 (XIV, 4; *Op.* 935), et *De otio rel.* I : *Miseria... de qua Plinius Secundus septimo Naturalis historiae breuiter attigit, sed stilo excellenti ac florida ubertate sententiarum; de qua et Augustinus latius agit in libro de Ciuitate Dei; unde Cicero ante omnes librum suae Consolationis impleuerat* (*Op.* 306).

2. Cf. *Fam.* IV, 8; V, 14; X, 2; XVI, 1; XXII, 12. *Sen.* IV, 4, XIII, 7 : *Turbam famulorum uelut hostium fugio, fugiturus omnes, si liceret* (*Op.* 921).

3. Dans XXIX, 26, le ms. porte : *Nec omittam in hac quoque uanitate medicinam [sic] quippe preter reliqua portentuosam.* P. ne se doutant pas que le texte est tout autre (cf. Detlefsen, XXXIX, 4, 81), est enchanté d'écrire : *Audi qualiter de his tractat* (f. 220). V. citations de Pline sur les médecins dans *Fam.* V, 19, et *Contra med.*, *Op.* 1090 et 1097.

lorsque Pline parle du verbiage qui a envahi de son temps l'enseignement théorique de la médecine (XXXVI, 6) : *Garrulitas amicorum meorum* (f. 195)<sup>1</sup>.

Il se plaît à noter les conseils d'un homme d'expérience avec qui il sympathise, d'ailleurs, dans un semblable respect du passé<sup>2</sup> ; il applique à sa propre vie et à ses travaux les préceptes qu'il recueille d'une si docte bouche. Il apprend d'elle qu'un excellent sculpteur ne doit rien exécuter sans l'avoir d'abord modelé (*nihil unquam fecit antequam finxit*, XXXV, 45), et met en marge à ce passage : *Nota, tu!* (f. 259') ; d'un autre côté, pour s'éloigner de l'exemple de Protogène, qui retouchait continuellement ses tableaux (XXXV, 36), il promet de ne point rechercher avec excès la perfection : *Attende, Francisce, dum scribis!* (f. 256')<sup>3</sup>. Mais, malgré sa confiance et son admiration<sup>4</sup>, il abandonne parfois son guide, quand il lui entend raconter des faits trop bizarres<sup>5</sup>. Il hésite encore, s'il y a dans le récit un symbole ou une idée morale intéressante : *Attende dictum et rationem pulcram, si modo uera res est* (VII, 18 ; f.

1. Même page, il donne à l'histoire du rhéteur Asclépiade devenu médecin ce commentaire, dont l'intention est claire : *Haud insulsius Asclepiades quam pictor ille Socraticus : non minus enim rhetorica quam pictura uitia in aperto habet ; et aliquanto facilius est hominem credulum occidere, quam bene uel pingere uel orare*. Cf. Cochin, *Boccace*, p. 138, et *Op.* 1089 : *Socrates cum factum de pictore medicum audisset...*

2. *Gratitudo ingenua erga antiquos* (f. 201).

3. Il faut deviner le premier mot, qui a été rogné, et le second représenté simplement par la lettre *f*.

4. *Grauius, modestè, mirum ualde*, etc. (*passim*).

5. Dans II, 106, à propos de la pesanteur des corps, P. prend à contresens les mots de Pline *permiria naturae* (§ 233) en annotant : *Ponit hoc inter miracula, quod iam consuetudine desiit esse miraculum* (f. 23'). Sur la méthode générale de P. en ces matières, v. entre autres passages le *De ignor.* : *Quae quidem uel magna ex parte falsa sunt, quod in multis horum similibus, ubi in nostrum orbem delata sunt, patuit, uel certe ipsis auctoribus incomperata, sed propter absentiam uel credita promptius uel ficta licentius* (*Op.* 1038 ; éd. Capelli, p. 24).

56) ; mais généralement il est peu indulgent pour les notions ridicules qu'il y rencontre et dont il voit l'équivalent dans l'histoire naturelle fabuleuse de son temps : *Aristotelis de leone ridiculum. Quis credat reliqua? a mendacio incipis* (VIII, 17 ; f. 64)<sup>1</sup>. Pour les matières philosophiques, mêmes réserves ; nous l'avons vu en garde contre l'enseignement de Cicéron lui-même ; il ne manque pas non plus de signaler ici ce qu'un chrétien ne peut accepter<sup>2</sup>. Dans XXVIII, 2, Pline écrit : *Ex omnibus bonis quae homini tribuit natura, nullum melius esse tempestiua morte ; idque in ea optimum, quod illam sibi quisque praestare poterit* ; Pétrarque distingue la première pensée de la seconde : *Nichil hoc uerius, at quod sequitur nil falsius* (f. 206'). Le livre tout entier est d'ailleurs apprécié à la page précédente : *Nuge plurime et mire uanitates per totum hunc xxviii librum, maxime in his primis vij capitulis.*

Deux études l'ont particulièrement retenu en lisant l'encyclopédie de Pline : la géographie et l'histoire de l'art. Les noms géographiques portés en marge sont différenciés par des signes conventionnels, qui mettent de la clarté dans la masse des renvois. Les noms de cours d'eau, lacs, sources, sont soulignés et précédés d'un petit trait tremblé vertical ; les noms de montagnes sont encadrés dans la silhouette d'une chaîne. Le minutieux dépouillement qu'il a fait sur

1. Cf. *Sen.* II, 1 (*Op.* 751).

2. Le mot *Caue* est employé ici comme on l'a vu plus haut, t. I, p. 241. Par ex., au f. 12 (II, 1), où le texte développe l'idée de la divinité du monde : *Caue. | Et require Augustinum de uera religione iuxta principium.* La note est faite en deux fois : Pétrarque a trouvé la réfutation après coup. Plus loin (II, 3), à propos du bruit de rotation de la sphère céleste : *Quod Platonicis placet, et precipue Ciceroni, 6o rei publice* ; sur le silence de ce mouvement : *Quod Aristotelici uolunt, et illud poeticum : Tacito labentia celo, et cet.* [*Aen.* III, 515], *non tantum scilicet uideri nobis, sed nere sic esse. Sed hic [Plinius] inter utrumque se medium tenet, id solum affirmans quod nemo negauerit. Caute quidem.*

Pline, à ce point de vue, paraît dater, par l'écriture, de l'époque de sa vie qui a immédiatement suivi son retour définitif en Italie. Ces études le préoccupaient alors d'une façon particulière ; il ne tarda guère à donner l'*Itinerarium Syriacum*, dont la rédaction eut lieu au début de 1358<sup>1</sup>.

Feuilletons le travail géographique de Pétrarque, si curieux et si ingénu. Historien avant tout, ou se croyant tel, il ne perd pas de vue l'histoire générale, comme le montre sa remarque sur les frontières des Scythes (VI, 18 ; f. 46) : *Finis multorum furiosorum itinerum*. Mais il cherche à préciser, à rectifier même les notions fournies par Pline ; quand celui-ci parle des trois divisions de la Gaule par des fleuves, Escaut, Seine et Garonne (IV, 31), il observe sur ce dernier nom, f. 36 : *Melius tamen Ligerim dixisset*. En général, il constate les progrès, encore bien incertains, des connaissances<sup>2</sup>, et deux renvois fort précis le montrent occupé à consulter la *Topographia Hiberniae* d'un géographe anglais bien connu du XII<sup>e</sup> siècle, Giraud de Barri<sup>3</sup>. Il remarque les divergences de renseignements entre les divers auteurs qu'il consulte, et prend parti, comme pour la question du fleuve Ister (III, 22) : *Dampnatur hic quorundam error, et in primis Pomponius, 2<sup>o</sup> de Cosmographia*<sup>4</sup>. Il

1. Novati a, en effet, retrouvé à Crémone un ms. de cet ouvrage, qui a été transcrit sur l'original de l'auteur et a conservé le texte d'une précieuse annotation autographe : *Datum domino Iohanni de Mandello seu nuncio eius iij<sup>o</sup> Aprilis 1358*. Cf. *P. e la Lombardia*, p. 45.

2. F. 20, au texte, d'ailleurs incompréhensible dans son ms., sur la *Palus Maeotis* (II, 67) : *De hac nulla hodie dubitatio est*.

3. On retrouve les recherches de P. sur Thulé, si connues par la lettre où il fait mention de Richard de Bury (avec la citation de Pline), dans la note suivante : *Thile. De qua est dubium ubinam sit, licet iste non uideatur dubius. R. de mir. Hib. l. 2<sup>o</sup> (f. 21, II, 77)*. Le même ouvrage *De mirabilibus Hiberniae*, est cité au f. 18, dans une grande note malheureusement mutilée.

4. F. 29. Il remarque au contraire l'accord des deux autorités, f. 20 ; cf. *Fam. III, 1* : *Mela... quem Plinius, in multis sequi solitus, hic neglexisse uisus est*. Quand

faut citer surtout une note sur la géographie de la Grèce, qui appartient nettement, par l'écriture, à l'époque indiquée plus haut : *Attendendum in cartis cosmographis quod, in illa quam peninsula isthmus facit et quam multi Achaia solam putant, est primum Peloponnesus ad dexteram contra Italiam et super Corinthium sinum, ubi est Patras. Secundo est Achaia in medio, ubi est Moton et Coron, contra meridiem. Tertio Messenia simulque Laconica, contra orientem, Cretamque insulam, ubi mons Maleus. Quarto sinus Argolicus ad Scilleum, reflexus ad Arthon ipsumque ad isthmum, quo in tractu Argos ipsa est, quamvis in mensura ultima uideatur Peloponnesus hec uniuersa comprehendere, quasi nomen* <sup>1</sup>... (f. 31). Nous avons ici, comme on le voit, des détails circonstanciés sur l'une de ces cartes marines, dont l'annotation de Virgile nous a révélé l'existence <sup>2</sup>.

L'histoire de l'art chez les anciens a fixé l'attention de Pétrarque, comme l'indique maint chapitre du *Remedium*. On n'a pas eu tort de supposer <sup>3</sup> que ce qu'il en sait vient de Pline <sup>4</sup>; les remarques nombreuses et les sommaires des livres XXXIV-XXXVI en font la preuve. Deux notes seulement ont un intérêt particulier : la première ajoute un témoignage sur les relations de Pétrarque avec Simone Martini et un trait de caractère à la biographie du peintre Siennois, et l'autre donne un détail nouveau sur les objets

il le pouvait, il les vérifiait par lui-même et de ses yeux ; v. *Sen.* III, 1 (*Op.* 772), où il invite, de Venise, Boccace à venir chercher avec lui, sur le territoire d'Aquilee, la source réelle du Timavo. Dans la *Bibliofilia* de février-mars 1905, Morici a fait connaître les morceaux géographiques de P. et de Boccace transcrits par un copiste de Roccacontrada, en 1434.

1. Le reste de la note est détruit par la rognure.

2. V. t. I, p. 149 sqq.

3. Carducci, *Saggio*, p. 163. Cf. surtout *Rem.* I, 37 à 42.

4. En y joignant toutefois les détails épars dans Cicéron et les notions du livre XII de Quintilien, on va voir que cette partie des *Institutiones* figurait dans le ms. fragmentaire que P. en possédait.

d'art possédés par Pétrarque. Elles sont au même chapitre, XXXV, 36, et sur la même page, f. 256'. Pline rappelle l'agréable commerce (*comitas*) d'Apelle, et Pétrarque ajoute : *Hec fuit et Symoni nostro Senensi nuper iocundissima*<sup>1</sup>. Le texte mentionne plus loin, parmi les ouvrages du peintre grec, les portraits de mourants qu'il avait exécutés (*exspirantium imagines*) ; il y a en marge : *Qualem nos hic unam habemus preclarissimi artificis*<sup>2</sup>. Il est difficile de risquer une supposition sur l'auteur du tableau où se trouvait cette image, qui était peut-être, si nous cherchons un sujet familier aux artistes d'alors, celle du Christ en croix ou de saint François sur son lit de mort ; nous avons du moins ici l'indication d'une seconde peinture possédée par le poète, à côté de la Madone de Giotto mentionnée par son testament<sup>3</sup>. On peut même deviner en sa remarque un jugement favorable sur cette recherche de l'expression, qui fut un des caractères de la peinture de son temps.

Les citations d'auteurs se présentent souvent groupées sur un même sujet. A mesure que Pétrarque trouvait une référence nouvelle, il l'ajoutait, et la différence des encres renseigne sur la succession de ses lectures. Voici les meilleurs exemples du manuscrit : F. 14, Sulpicius Gallus

1. Cf. Son. *Per mirar Policieto* :

Ma certo *il mio Simon* fu in Paradiso...

2. Une vigoureuse description de l'agonie humaine est à remarquer dans *Secr.* I, *Op.* 337.

3. Il tenait de son ami Michele Vanni, de Florence, cette œuvre, *cuius pulchritudinem ignorantibus non intelligunt, magistri autem artis stupent*. Adolfo Venturi a publié une leçon sur *Il P. e le arti rappresentative*, dans le *Fanfulla della domen.* du 27 décembre 1903, où il tente de démêler les sentiments de P. envers Giotto. C'est aux peintures de Giotto, exécutées pour la chapelle de Robert d'Anjou au Castel Nuovo de Naples, que P. fait allusion dans un passage important de l'*Itinerarium Syriacum* (Crowe et Cavalcaselle, *A history of Painting in Italy*, éd. Douglas, Londres, 1903, t. II, p. 91, 96). Il n'a peut-être pas visité Assise.

annonce une éclipse à l'armée de Paul-Émile (II, 9): *Hoc ystoria tangitur apud Frontinum Stratagem. l. 1<sup>o</sup>, c<sup>o</sup> ultimo. G. autem Sulpitii et Cicero ipse meminit, Officiorum 1<sup>o</sup> in tractatu prudentie. | Et Valerius l. 8<sup>o</sup>, c<sup>o</sup> Quam magni effectus artium. | Et Cicero idem de senectute 3<sup>o</sup> c<sup>o</sup> | Et Quintilianus inst. or. l<sup>o</sup> 1<sup>o</sup>, c<sup>o</sup> de geometria. F. 56', César fait brûler, sans la lire, la correspondance de Pompée trouvée à Pharsale (VII, 26): *De hoc Seneca 2<sup>o</sup> de ira: Fecit hoc, inquit, et G. Cesar 1... Hec Seneca. | Non sic autem Alexander Macedo, qui non solum ultro oblatas hostium epistolas non combussit, sed suorum litteras callide perquisiuit, cognito eorum de se iudicio, supplicium meditatus. Iustini 12<sup>o</sup>, cart. 3<sup>a</sup> pag. 1<sup>a</sup> in principio. | Et Q. Curtii car 2. F. 57', exemple d'une mort de joie (VII, 32): *Adde hic Rhodium Dyagoram. R. Tuscul. 1<sup>o</sup>. | Et in Noctibus Atticis. | Et duas illas matres apud Liuium. | Et illum bistrionem, infra eiusdem c<sup>o</sup> 54<sup>3</sup>. | Item Sophoclem Valerius 9<sup>o</sup> c<sup>o</sup> 10 § Sophocles. F. 63' (VIII, 14): *Serpens ad Bagramam, de qua Valerius. | Et Florus. | Et Liuius.****

Outre les citations ci-dessus, on trouve trois fois encore le nom de Tite-Live <sup>4</sup>, sept fois celui de Suétone <sup>5</sup>, deux fois Justin <sup>6</sup>, une fois Florus<sup>7</sup>, Frontin <sup>8</sup> et Josèphe <sup>9</sup>, huit fois Valère-Maxime<sup>10</sup>. L'*Histoire Auguste* est citée, au f. 68,

1. Suit la citation complète.

2. *Sic*, le renvoi au feuillet du ms. étant omis. La mention de Quinte-Curce semble très postérieure aux deux autres parties de la note.

3. Pline, VII, 54 (Detlefsen, VII, 53, 185).

4. F. 1, dédicace de Pline : *Liuium notat, ni fallor, immerito* ; f. 21', 129.

5. F. 12', 18', 20, 55, 55', 75', 270.

6. F. 14 et 22 : les livres IV et XXX.

7. Pour une expression rapprochée de Pline, f. 13' : *Florus. Et luna pernox erat.*

8. F. 17 : *Stratag. l. 1<sup>o</sup>, c<sup>o</sup> ultimo.*

9. Contre Pline, f. 79'.

10. F. 55 (2 fois), 58' (2 fois), 59, 60 (*Mirum uomice remedium, cuius simile narratur apud nos. Et Valerius, l. I, c. ult.*), 60', 77.

sous cette forme : *Equus Augusti. R. idem et plus in uita Antonii Veri*. Le témoignage de Macrobe est cinq fois rappelé <sup>1</sup>, celui d'Orose et celui d'Isidore une fois <sup>2</sup>. Deux ouvrages rarement cités paraissent ici, le *De re rustica* de Varron <sup>3</sup> et la *Mathesis* de Firmicus Maternus <sup>4</sup>. Cicéron revient sans cesse : le *Somnium*, souvent invoqué, est cité par exemple sur VII, 7, où Pétrarque est arrêté par une difficulté remarquée plus tard par bien d'autres (VII, 7) : *Mirum quis hic Manlius* <sup>5</sup>. *Carthaginem enim cum exercitu nullus omnino nostrorum ducum intrauit, nisi Africanus minor, quamquam is ipse in Africam tribunus primo militum profectus, A. Manlio consule, ut est apud Ciceronem rei p. 6°, nisi dicere uelis excusans Carthaginem in Africam seu Carthaginis fines*. Des extraits de Cicéron sont transcrits, sans indication plus précise, et prouvent à quel point Pétrarque était sûr de sa mémoire pour cet auteur <sup>6</sup>. De Sénèque sont cités, avec le *De ira*, les *Quaestiones* et le *De tranquillitate animi* <sup>7</sup>. La *Cité de Dieu* l'est deux fois <sup>8</sup> et l'auteur une fois encore, f. 19', à propos des antipodes (II, 65) : *De his apud Ciceronem multosque alios nulla questio est ; contra ualide disputat Augustinus*. Il y a un rapprochement un peu inattendu avec S. Grégoire <sup>9</sup>. Les

1. F. 20', 54, 77', 83. Au f. 15', sur le concert des planètes (II, 20) : *Attendum hic in tota hac materia, in qua multus est Macrobinus 2° commento, et Cicero ipse 6° rei publice*.

2. F. 29' et f. 233'.

3. F. 68 : *R. aliter siue aliud apud Varronem l. rerum rustic. 2° c° de equis* (Pline, VIII, 64, 156 ; Varron, III, 7, 9).

4. F. 16 : *Hipparci laus ingens. Cuius et in l. Math. meminit Firmicus*.

5. P. a mal lu ; le ms. porte *Manilius*.

6. F. 20, 54, 56. Mention sans renvoi, f. 58' ; renvoi au *De sen.*, f. 59 ; 59' au *De nat. d.*, f. 80. F. 255' : *Virgines selecte a Zeuside dum pingeret Agrigentinis ; Tullius Crotoniatibus dicit 2° Inuentionum in principio*.

7. F. 17' et 110.

8. F. 56 et 65, livres XV et XVIII.

9. F. 85 : *Gregorius in sermonem unius confessoris non pontificis*. C'est l'homélie

poètes paraissent assez souvent ; Virgile, f. 16, 17, 20', 26', 56 ; Ovide f. 58' (*Fastes*), 248' (*Pontiques*) ; Horace, f. 256' (deux odes) ; Lucain, f. 20', 21 ; Juvénal, f. 53', Ausone, f. 1'. Un vers de l'*Odyssée* est au f. 53, d'après la traduction de Pilate<sup>2</sup>.

Les souvenirs personnels sont assez nombreux dans le manuscrit. J'en ai cité déjà plusieurs et étudié à part celui qui regarde Vaucluse<sup>3</sup> ; voici les autres. Une note mutilée sur II, 36, f. 16, rappelle soit la tempête que subit Pétrarque tout enfant sur la côte de Marseille, quand ses parents l'amenaient en Provence, soit celle qu'il essuya pendant le voyage de 1336, « entre la rive Toscane et les îles d'Elbe et de Giglio »<sup>4</sup>, soit celle qui le jeta sur les rochers de Monaco en allant à Naples<sup>5</sup> ; je n'essaye pas de restitution : ...*in nauis olim... ipse eram... it tempesta... [gr]auissima [Tir]reni maris*. Une note mieux conservée du f. 17 rapporte un souvenir du séjour de jeunesse à Lombez ; Plinè raconte qu'en une caverne de la côte de Dalmatie, il suffit de jeter l'objet le plus léger pour qu'il en jaillisse un tourbillon (II, 44) : *Simile audi[ui] in montibus [Py]reneis d[um] ibi essem. Rel[ator]*

qui se lit à matines dans cet office ; on se rappelle que P. lisait le Bréviaire. — F. 54, Ugucione de Pise.

1. *Hinc Ausonius Theodosio Augusto Scribens*. Suivent deux vers transcrits, où Pétrarque voit une imitation de Plinè. Cf. sur l'épître d'Ausone chez Pétrarque, t. I, p. 208.

2. On trouve cité un vers de P. lui-même, f. 18 : *F. P. Quid enim uim carminis equat ?* Cette note toutefois n'est pas de sa main ; elle rappelle celle d'un lecteur, ami du propriétaire, qui a feuilleté le ms. en passant et mis une autre note au f. 153', à propos des diverses sortes d'oignons mentionnées par Plinè : *Nondum Certaldenses erant*. Ce lecteur n'est autre que Boccace.

3. V. l'exkursus III.

4. Il y fait allusion dans les sonnets *Del mar Tirreno* et *Ben sapeua io*. V. Cochin, *La chronologie du Canzoniere de P.*, Paris, 1898, p. 61.

5. *Fam.*, préf. : *Maritimo itinere transuectus in Gallias, hibernis aquilonibus haud procul a Massilia naufragium passus...* — *Fam.* V, 3, et *Rer. mem.* IV, 7 : *Nusquam in me magis ausis tempestatibus* (*Op.* 486).

P. DE NOLHAC. — Pétrarque.

*fide dign[us]*, *locum non*<sup>1</sup>. Si ma restitution est exacte, il y aurait ici une allusion à la réputation bien connue de la Gascogne. Au f. 21', le grand tremblement de terre de 1349 est le sujet de deux notes, l'une sur la trépidation des objets sur les navires pendant le phénomène, l'autre à propos des présages de catastrophe qu'annonce toujours, suivant Pline<sup>2</sup>, un ébranlement de la ville de Rome : *Hoc Veneti naute in mari atque in fluminibus sensisse fatebantur apertissime, magno illo terremotu qui nuper Alpes et Ytaliam Germaniamque concussit. | Rome Urbis tremor, qui anno isto grauior fuit quam unquam alius*. Cette lecture a été l'occasion de la lettre expédiée le 11 juin 1351, où le passage de Pline est textuellement cité<sup>3</sup>.

Remarquons des observations de voyage. F. 18, l'auteur indiquè que, dans la Campanie, il tonne hiver comme été<sup>4</sup>. Pétrarque ajoute : *Expertus testor*. F. 112, est rapportée l'opinion de Théophraste que l'olivier ne croît pas à plus de quarante mille pas de la mer<sup>5</sup> : *XL passuum a mari nasci oleam, non longius. Quod falsum Brixia docet, et Pergamum. | Et Verona*<sup>6</sup>. F. 260, lorsque Pline parle des *parietes fornacei* (XXXV, 48), il me semble que Pétrarque songe aux mosaïques de San-Miniato : *Tales sunt in Sancto Miniato et cet*. Les mauvaises odeurs de la ville d'Avignon lui font dire, f. 54, à propos de la nation fabuleuse qui se nourrit de parfums et meurt d'une odeur trop forte (VII,

1. P. emploie *locum* au nominatif neutre.

2. Les notes de P. portent sur II, 83 et 86.

3. *Fam.* XI, 7. P. était alors à Plaisance et revenait à Avignon. La même date peut être assignée avec vraisemblance aux scholies de ce passage. Rappel de l'événement dans *Rem.* I, 88, et II, 91.

4. II, 51. Le texte du ms. porte : *Qualis est Urbis Campanie tractus*.

5. XV, 1. Le texte porte : *Intra quadringenta passus* ; mais P. a deviné la bonne leçon.

6. *Et Verona* est ajouté après coup. On sait que *Pergamum* désigne Bergame.

2, 18) : *Hi male uiuerent Babilone* ; et, de peur que la note ne soit pas assez claire pour un futur lecteur, il ajoute un peu plus tard, après *Babilone : occidua, id Auinione*. Voici enfin, f. 56, de son écriture de vieillesse, un souvenir de la campagne d'Arquà<sup>1</sup> : *Vicinus meus Euganeus mirabilior qui carpenta humero portat et boues, non senex tantum sed decrepitus*. On sent partout, dans ces notes familières, que ce grand homme, qu'on croit « livresque », regarde curieusement la vie.

Quintilien a été acquis par Pétrarque la même année que Pline et pendant le même séjour en Italie. Le manuscrit apprend non seulement la façon dont il a lu les *Institutiones*, mais encore quelles parties il en a eues entre les mains. On sait que le texte complet fut découvert par Poggio, en 1416, pendant le concile de Constance, et que l'heureux chercheur en trouva presque en même temps deux exemplaires<sup>2</sup> ; on sait moins que, sept ans plus tard, l'archevêque de Milan, Bartolommeo Capra, en retrouvait un autre qui avait peut-être été rapporté de France, vers 1396, par Andreolo Arese<sup>3</sup>. Mais l'histoire de Quintilien pendant la Renaissance commence bien avant ces découvertes. Si rien ne prouve que Boccace l'ait possédé<sup>4</sup>, du moins Pétrarque

1. Rapproché des exemples de force extraordinaire cités par Pline, VII, 19.

2. V. Sabbadini, dans *Riv. di filol. class.*, t. XX, p. 307 sqq. (*Due quest. stor. crit. su Quintiliano*).

3. Le texte de Capra, écrivant à L. Bruni, désigne formellement un Quintilien, *non abolutus, non concisus, sed integer et perfectus*. Novati l'a rapproché d'une lettre de Salutati à Jean de Montreuil, de 1396, où on lit : *Audio, nescio tamen si uerum est, quod A. de Arisiis, cancellarius domini ducis Mediolani, qui moram in Gallia continuam trahit, repperit totum Quintilianum De Institutione oratoria, quem habemus admodum diminutum*. (V. la lettre de Salutati publiée par A. Thomas, *De Ioannis de Monsterolio uita et op.*, Paris, 1883, p. 111, et par Novati, *Epistolario di Coluccio Salutati*, t. III, p. 146).

4. Je sais que je contredis ici Hortis (p. 453) ; mais des deux seuls texte des Quintilien, vaguement cités par Boccace qu'il allègue, l'un ne se retrouve pas

et Salutati en ont, au XIV<sup>e</sup> siècle, étudié un texte fragmentaire.

Quand le poète le rencontra pour la première fois, il adressa au contemporain de Domitien une épître, datée du 7 décembre 1350, qui témoigne de son heureuse surprise et dont certains passages font connaître où et en quel état fut acquis son manuscrit : *Olim tuum nomen audieram et de tuo aliquid legeram, et mirabar unde tibi nomen acuminis. Sero ingenium tuum noui : Oratoriarum Institutionum liber heu ! discerptus et lacer uenit ad manus meas... Diu tuis in rebus erraueram : errori finem aduenisse gratulor. Vidi formosi corporis artus effusos ; admiratio animum dolorque concussit. Et fortasse nunc apud aliquem totus es, et apud talem forsitan qui suum hospitem habet incognitum ! Quisquis in te reperiendo fortunatior fuerit, sciat se rem magni pretii possidere quamque si nouerit primas inter diuitias locet... Opto te incolumem uidere et, sicubi totus est, oro ne diutius me lateas*<sup>1</sup>. L'allusion initiale, sur un ouvrage de l'auteur que Pétrarque a connu avant les *Institutiones* et qu'il trouve médiocre, s'applique évidemment à celui qui est désigné plus loin : [*Liber*] *quem de causis edidisti*<sup>2</sup>. Les critiques y ont vu jusqu'à présent le dialogue *De causis corruptae eloquentiae*, attribué parfois à Quintilien, et en ont conclu que Pétrarque avait lu ce célèbre opuscule<sup>3</sup>. Mais

dans les *Institutiones*, l'autre semble emprunté au *De uita solitaria* de P. (v. plus bas, p. 92, n. 2). Il est vraisemblable pourtant que Boccace a au moins parcouru l'ouvrage.

1. *Vale. Apud superos, inter dextrum Apennini latus et dextram Arni ripam, intra ipsos patriae meae muros [Arezzo], ubi primum mihi coeptus es nosci, eoque ipso VII<sup>o</sup> idus decembris, anno Eius quem dominus tuus persequi maluit quam nosse MCCCCL (Fam. XXIV, 7 ; texte du Par. 8568).*

2. L'ouvrage est jugé en ces termes : *Idcirco non periit, ut constaret aetatem nostram optimarum rerum praecipue negligentem, mediocrium non ita...*

3. C'est notamment l'opinion de Hortis, p. 453-454. En réalité, le *Dialogue des orateurs* n'a été connu qu'au XV<sup>e</sup> s. (Cf. Voigt, *Die Wiederbeleb.* 3, t. I, p. 254 ou la préface à l'édition de Michaelis, p. XIX sqq.)

c'est lui faire injure que de croire qu'il aurait pu parler avec tant de mépris d'un tel livre, dont l'intérêt historique tout au moins eût été si propre à frapper son esprit. L'explication est plus simple : il s'agit certainement des *Déclamations* de Quintilien, indigeste recueil pour lequel le jugement de Pétrarque n'a rien de surprenant. La désignation qu'il en donne se justifie très bien, car il a dû rencontrer un manuscrit de cet ouvrage sous le titre *De civilibus causis*<sup>1</sup>.

La même lettre offre un double exemple des erreurs qu'il pouvait commettre sur les écrivains anciens. En un passage où il s'essaie à un parallèle littéraire dans le goût classique, il regrette que Quintilien ait attaqué le style de Sénèque et se l'explique par une rivalité entre les deux auteurs. Cette rivalité, que la chronologie rend pour nous impossible, il en trouve la preuve dans un morceau où Sénèque, à son tour, traiterait Quintilien avec le plus grand mépris (*contemptissime*) et comme étant déjà mort à ses yeux : *Ille autem, dit Pétrarque, te inter eos numerat quorum cum ipsis fama sepulta est, cum necdum tua fama sepulta sit, nec tu illo scribente aut sepultus esses aut mortuus*<sup>2</sup>. Or le texte invoqué n'est pas de Sénèque le philosophe, mais de Sénèque le rhéteur<sup>3</sup>, et il ne vise pas notre Quintilien, mais un rhéteur du même nom, qui était mort effectivement à l'époque où le premier Sénèque écrivait. Ces confusions étaient faites, on l'avouera, pour embarrasser notre humaniste.

1. Je peux, en effet, en indiquer un du XIV<sup>e</sup> siècle (ex-libris détruit daté de 1370), le *Par.* 7801, où le titre des *Declamationes* se présente sous cette forme singulière : *Institutionum oratoriarum siue declamacionum seu de civilibus causis incipit*.

2. P. fait d'autres allusions à cette rivalité, dont la pensée lui est pénible. V. par ex. : *Fam.* XXI, 15, et à la fin du *De ignorantia* : *Iam Annaei Senecae in Quintilianum atque in Senecam Quintiliani detractio nota est ; erantque ambo uiri egregii, ambo Hispani ; mutuis tamen morsibus sese carpunt atque alter alterius stilum damnat. Mirum prorsus in tantis ingeniis !* (*Op.* 1059 ; éd. Capelli, p. 93).

3. *Controuers.* I, préf.

Pour revenir au manuscrit des *Institutiones*, on sait de quel ami Pétrarque le tenait, puisque Lapo da Castiglionchio a laissé de sa main sur un exemplaire des *Familiares* la note suivante : *Verum dicis, quia ego illum tibi donavi, dum Romam peteres, quem ante, ut dixisti, nunquam uideras*<sup>1</sup>. Je ne trouve plus rien sur l'histoire du volume de Pétrarque, sinon que, pendant un certain temps de la fin de sa vie, à Arquà, il ne l'avait plus entre les mains ; il s'excuse, en effet, de citer Quintilien de mémoire à Luca della Penna : *Nil mihi fere nisi unus Cicero sapiebat, praecipue ex quo Quintiliani Institutiones oratorias legi, quarum quodam loco haec plane sententia sua est, nam et liber abest et uerba non teneo : Bene de se speret, quisquis erit cui ualde Cicero placebit*<sup>2</sup>. Pétrarque a toujours attaché grand prix à ce texte, qui lui avait révélé un genre littéraire nouveau de l'Antiquité. Il a bien compris et apprécié le but de l'auteur et a même défini heureusement le rôle qu'il a voulu prendre, *in eo libro ubi oratorem a Cicerone armatum bullis ac phaleris curiosissime perpoliuit*<sup>3</sup>. Comme il connaissait la rareté d'un ouvrage qu'il n'avait rencontré lui-même qu'à quarante-six ans, il n'a pas craint d'en faire dans ses œuvres des extraits assez étendus, notamment dans le *De Vita solitaria*, et il en explique une fois le motif : *Haec Quintilianus, quae libentior inserui, quia secretior locus erat, nam Senecae de hoc ipso uulgatior epistola est*<sup>4</sup>.

1. *Laur.* XXIV *sin.* 10. En regard de la date.

2. *Sen.* XVI, 1 (*Op.* 948). Notre ms. justifiera ce renseignement. P. ne l'avait pas à la fin de sa vie, car son écriture de vieillesse ne figure pas une seule fois dans les annotations.

3. *Vit. sol.* I, 4, 3. Cf. la lettre à Quintilien.

4. *Vit. sol.*, *ibid.* Voici la liste des passages : *Fam.* préf. (sur Cicéron); *Fam.* I, 6 et 7 (additions évidentes au texte primitif de ces lettres); *Fam.* XVIII, 13 (citation identique à celle de la préface); *Fam.* XXIV, 2 (*Cicero homo celestis*, rien de plus); *Vit. sol.* I, 4, 3 (*Op.* 235); I, 5, 1 (241); I, 6, 2 (246); II, 8, 3 (281). Le nom de Quintilien se rencontre encore dans *Rem.* I, 81, et *De uera sap.*, *Op.* 325.

Le *Parisinus* 7720, qui a servi à ces diverses études, est un manuscrit très incomplet et peu correct, qui commence sans titre au milieu d'une phrase de I, l, 6. Il est d'une écriture du milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, grosse et rapide<sup>1</sup>. Il est en partie palimpseste et formé de cahiers irréguliers de deux, six ou huit feuillets, dont plusieurs sont laissés en blanc, évidemment dans l'espoir de pouvoir compléter le texte un jour. La pagination va de 1 à 119, avec un f. 28 bis ; cette erreur et une autre commise plus loin empêchent cette pagination moderne de concorder avec celle qui servait aux renvois de Pétrarque<sup>2</sup> ; cette dernière assure, du moins, que nous avons bien tout le manuscrit, tel qu'il existait alors, et qu'aucune mutilation nouvelle n'y est survenue.

Le manuscrit est muni de rubriques et contient plusieurs *explicit-incipit* de livres<sup>3</sup> ; mais les grandes divisions ne sont pas exactes<sup>4</sup>, et les chiffres romains, mis en bleu et rouge en haut des pages, ont pu tromper Pétrarque, qui non seulement ignorait le nombre total des livres de l'ouvrage<sup>5</sup>, mais ne savait même pas où commençaient et finissaient ceux qu'il possédait avec des lacunes. Voici comment on doit rétablir le contenu : F. I-70 : I, l, 6 à V, 14, 12. F. 71 : blanc. F. 72-76 : VIII, 3, 64 à VIII, 6, 17. F. 77 : blanc. F. 78 recto : VIII, 6, 67 à la fin du livre VIII. F. 78'-79 : blanc (lacune supposée à tort par le copiste). F. 80-87 ; IX, 1, 1 à IX. 3, 2.

1. Qui donne 44 lignes par colonne : 360×245 mill. Rogné anciennement. Reliure nouvelle au chiffre de Louis XV.

2. Il se sert de deux sortes de renvois : — *R. infra carta* 100, *col. 4 post medium* (f. 83<sup>v</sup>) : — *Iunge quod est l. IX, c. 2, carta 5, col. 1 circa medium* (f. 112<sup>v</sup>).

3. Voici le premier (f. 15<sup>v</sup>) : *M. Fabi Quintilliani institutionum oratoriarum ad Victorinum Marcellum liber primus explicit. Incipit secundus. Quando retori sit tradendus puer.*

4. Après V, 10, on lit en rubrique *Incipit liber VII de exemplis*, alors qu'il n'y a que la continuation des chapitres du livre V.

5. *In his libris, qui quot sint nescio, sed haud dubie multi sunt...* (*Fam.* XXIV, 7).

F. 87' : en partie blanc. F, 88-93 : X, 1, 107 à X, 6, 2. F. 93' : blanc (lacune supposée à tort par le copiste). F 94-95 : X 6, 2 à la fin du livre X. F. 96-99 : XI, 1, 1 à XI, 1, 71<sup>1</sup>. F. 100-119 : XI 2, 33 à XII, 10, 43<sup>2</sup>. Le texte appartient donc à la première famille des manuscrits incomplets de Quintilien et il est, selon la dernière classification, une copie directe ou indirecte du *Bernensis*<sup>3</sup>.

Les annotations les plus nombreuses sont aux livres X-XII, les moins nombreuses, aux livres II à V, où plusieurs feuillets de suite en sont dépourvus. On peut supposer, comme pour le Pline, que l'extrême incorrection du texte a lassé la patience de Pétrarque dans les parties dont le sujet excitait moins sa curiosité. Il a essayé ailleurs de faciles corrections<sup>4</sup>. Les mots grecs, fréquents dans Quintilien, ont été calqués maladroitement par le copiste sur un manuscrit peut-être déjà défiguré ; il en résulte que Pétrarque ne peut même pas les lire ; il remarque en revanche et note soigneusement tous les termes techniques tirés du grec qu'il rencontre transcrits en latin.

Ses sommaires marginaux prennent dans ce volume, à cause du caractère didactique de l'œuvre, un aspect spécial<sup>5</sup>. Il fixe l'attention du lecteur, sous forme d'interpellation

1. Avec une lacune de quelques lignes, marquée par un blanc, dans XI, 1, 17-18.

2. Le ms. a été collationné pour la première fois avec les autres *Parisini* par Vicaire, et en dernier lieu par Fierville, d'accord ici pour le classement avec Halm.

3. Cf. le travail de Fierville sur Quintilien : *M. F. Q. de inst. or. liber I*, Paris, 1890. La description du *Par. 7720* est p. LXII de l'introduction (sur les lacunes, v. p. 165). N'ayant pu penser à P., aucun philologue n'a mentionné nos scholies.

4. On en trouvera des exemples aux f. 88, 91', 101, 111, etc.

5. Les formes ordinaires se retrouvent aussi, bien entendu : *Demosthenes amator secreti* (f. 91', sur X, 3, 30) ; *Proprie diligenterque de Hortensii facundia, quod in multis habet locum* (f. 101, sur XI, 3, 8) ; *Gestus in digestis! mirabilis et perplexa doctrina* (fr 105, sur XI, 3, 92) ; *Nota fructum ystorie occurrentem inexperientie iuuenili* (f. 114, sur XII, 4, 2).

directe, aux préceptes de Quintilien, et ces appels ont assez souvent une intention satirique. On pourrait multiplier les exemples qui suivent. F. 2' sur I, 2, 6 : *Notate, nimium indulgentes parentes*. F. 89', sur X, 2, 13 : *Audi, imitator friuole*. F. 100', sur XI, 2, 46 : *Nota, predicator*<sup>1</sup>. F. 102, sur XI, 3, 33 (*omnes imputare et annumerare literas molestum et odiosum*) : *Notate, Lombardi aliqui*. F. 113', sur XII, 3, 1 : *Nota, qui poetarum scripta pronuntias et poeta ideo uis uideri*. F. 115', sur XII, 7, 11 : *Notate auari et rapaces aduocati*<sup>2</sup>. F. 118, sur XII, 10, 25, à propos des gens qui s'opposent à ce qu'on fasse autrement que les anciens (*Non fecit hoc Demosthenes*) : *Notate, asini, quos nec nomine digner*.

Dans aucun de nos manuscrits de Pétrarque ne se trouve aussi nettement marquée son animosité contre la dialectique et la scolastique de son temps. Voici, à ce sujet, quelques notes significatives : F. 1, sur I, 1, 8 (*Nihil enim peius est iis qui, paulum aliquid ultra primas literas progressi, falsam sibi scientiae persuasionem induerunt*) : *Notate hoc, scolastici de nichilo tumescentes*. F. 89, sur X, 2, 4 (*Imitatio per se ipsa non sufficit, uel quia pigri est ingenii contentum esse iis quae sint ab aliis inuenta*)... *Hinc illud quod est in scolastica disciplina*<sup>3</sup>. F. 112', contre l'abus des subtilités, XII, 2, 14 : *Audi, nam nichil est uerius*<sup>4</sup>.

En regard de cette hostilité si consciente contre les vices littéraires et pédagogiques de son siècle, on peut noter

1. Sur l'usage d'apprendre les sermons par cœur. Cf. pour les prédicateurs, une note du f. 54' : *Lege hic, predicator importune*.

2. Au f. suivant : *Audi, mendax litigator* ; *Nota, incuriose et negligens aduocate* ; etc.

3. Tout ce chapitre sur l'imitation est annoté dans le même esprit. Lorsque Quintilien dit : *Cur igitur nejas est reperiri aliquid a nobis quod ante non fuerat?* il s'encourage lui-même dans ses innovations ; *Audi, inuentor*. Plus loin, les mots *Nichil crescit sola imitatione* sont mis en vedette dans la marge.

4. Cf. la lettre entière *Fam.* I, 6, où l'appel à Quintilien a été, je crois, introduit après coup.

l'approbation constante que fait Pétrarque des préceptes de goût et des conseils intellectuels de l'auteur classique. A chaque pas, ce sont des exclamations : *Grauitur, Urbane et eleganter, Valide, Quam proprie, Magnifica exhortatio, Apertissima similitudo, Faceta irrisio, Proprie dixit, Subsiste et uide!* Les formules varient, mais non l'enthousiasme du disciple; il se montre déjà par avance acquis à ce culte de Quintilien, dont Lorenzo Valla sera le grand propagateur au siècle suivant.

Il ne saurait pourtant imaginer qu'on osera après la découverte de Poggio, préférer l'auteur des *Institutiones*, tant pour la langue que pour la doctrine, à Cicéron lui-même<sup>1</sup>. Cette pensée sacrilège ne se présente pas à son esprit au courant de sa lecture. Il se réjouit au contraire de voir Quintilien professer une telle déférence pour celui qu'on regardera tout simplement comme leur maître commun. Toutes les fois que paraît le nom bien-aimé, il souligne la phrase<sup>2</sup> et parfois la commente, comme celles de X, 1, 108; *Laus ingens et uera M. Tullii Ciceronis* (f. 88), et de XI, 3, 123: *Modeste admodum a Cicerone dissentit* (f. 106'). Ailleurs il oppose aux jugements de Quintilien en faveur de l'éloquence des Grecs (XII, 10, 27) ceux de l'auteur du *De oratore*: *Multum attollit facundiam grecam et prefert nostre, quod est contra mentem Ciceronis pluribus locis* (f. 118'). Toutes les fois, ou à peu près, que Cicéron est cité dans le texte, Pétrarque le signale en marge<sup>3</sup>, et il agit de même pour Virgile. Ses rapprochements personnels ne sont pas nom-

1. Cf. Sabbadini, *Storia del Ciceronianismo*, p. 25, et Mancini, *Vita di L. Valla*, p. 17 sqq.

2. V. f. 88, pour l'expression *Cicero non hominis nomen, sed eloquentiae*, X, 1, 112; f. 89, pour *homo celestis*, X, 2, 18; f. 99, pour l'adverbe *diuine* uni au nom de Cicéron, XI, 1, 62; etc. Nombreuses mains à la plume.

3. Quelquefois avec un renvoi précis, quand il reconnaît où la citation est

breux. Il en fait au point de vue technique avec Aristote<sup>1</sup>, Victorinus<sup>2</sup>, et même avec Chalcidius<sup>3</sup> et S. Ambroise<sup>4</sup>. Pline est invoqué sur l'origine de la peinture, au chapitre de l'invention, X, 2, 7 (f. 89); Tite-Live et Valère-Maxime le sont chacun trois fois<sup>5</sup>. Suétone et Sénèque une fois<sup>6</sup>. Outre Virgile et Lucain<sup>7</sup> on rencontre Juvénal<sup>8</sup>, et enfin Claudien, cité dans la note du f. 83', sur l'usage de la prosopopée, IX, 2, 30: *Hoc Claudianus optime usus in Ruffinum. Virgilio enim peculiare est. Hoc et Cicero in Catill. de quo statim infra* [IX, 2, 32].

Le manuscrit nous fournit un grand nombre de témoignages des pensées venues à Pétrarque pendant sa lecture. Parmi les avis qu'il distribue le long des marges, il en est beaucoup qu'il adresse à un personnage nommé Silvanus; on y reconnaît vite celui qui porte le même nom dans la dixième églogue, c'est-à-dire le poète lui-même<sup>9</sup>. Voici toute une série de ces confidences indirectes, à côté des-

prise (f. 13, *In probemio Tusc.*; f. 96, *De oratore* 30). Il lui arrive aussi de noter le titre de l'ouvrage tel que Quintilien le donne (f. 36', 109, *Pro Milone*; f. 54, *Pro Cluentio*; etc.). Il a pu connaître ainsi quelques fragments de discours qu'il ne possédait pas, mais le mauvais état du texte enlevait une part d'intérêt à ces renseignements.

1. E. 65, sur V, 11, 23 : *Nota pro eo quod in Rhetor. tangit Aristoteles, et Virgilius 2 En.*

2. F. 58, sans précision.

3. F. 105', sur XI, 3, 105 : *De his vij motibus agit Calcidius in Timeum circa principium secundi commentarii.*

4. Pour l'habitude de dicter, f. 91 (cit. plus loin, ch. IX).

5. Aux f. 109', 110', 113; f. 13 (sur Sophron), 68' (sur Iphicrate), 103 (sur Démosthène).

6. F. 88' (sur X, 1, 130); f. 118' (sur XII, 10, 134 : *Paupertas latini eloquii. Concordat Seneca*).

7. Cités ensemble, f. 43.

8. Sur XII, 1, 24 : *Orator qui nondum fuit; sic de poeta Iuuenalis* (cf. 110').

9. *Multi ex nostris in omni sermone saepius me Silvanum quam Franciscum uocant*, écrit P. à son frère (*Fam.* X, 4). Il y a une piquante confirmation du fait dans la

quelles, pour en donner tout le sens, il est nécessaire de mettre le texte qui les provoque :

[F. 88, X, 1, 211] Hoc propositum nobis sit exemplum : ille se profecisse sciat, cui Cicero ualde placebit <sup>1</sup>.

*Siluanē,  
audi : te  
enim tangit.*

[F. 90, X, 2, 27] Imitatio, nam saepius idem dicam, non sit tantum in uerbis.

*Lege, Siluanē,  
memoriter.*

[F. 90', X, 3, 5] Quaeramus optima nec protinus offerentibus se gaudeamus ; adhibeatur iudicium inuentis, dispositio probatis. Delectus enim rerum uerborumque agendus est, et pondera singulorum examinanda.

*Siluanē,  
memo  
riter.*

[F. 91, X, 13, 22] Atqui liberum arbitris locum... scribentibus maxime conuenire nemo dubitauerit. Non tamen protinus audiendi, qui credunt, aptissima in hoc nemora siluasque, quod illa caeli libertas locorumque amenitas sublimem animum et beatiorem spiritum parent. Mihi certe iucundus hic magis, quam studiorum hortator, uidetur esse secessus.

*Contra*

*Silua  
num. Responde  
bis in trac  
tatu ui  
te soli  
tarie.  
Feci ut  
potui <sup>2</sup>.*

[F. 91', X, 3, 27] Obstat enim diligentie scribendi etiam fatigatio ; et abunde si uacet, lucis spatia sufficiunt.

*Nota*

*et egentior  
lucis es.*

[F. 91', X, 3, 32-33] Pigritiam emendandi angustiae faciunt ; aut certe nouorum interpositionem priora confundunt. . . . .

*Verissimum  
et ex  
pertum.*

lettre où Boccace rappelle à P. leurs causeries du soir en tête-à-tête dans le jardin de Padoue ; il ajoute en plaisantant : *Accedebat tertius uir uirtutis eximia Siluanus, amicus tuus...* (*Le lettere*, éd. Corrazini, p. 47). Toute la lettre joue sur ce nom, qui donne à Boccace plus de liberté pour blâmer sévèrement le séjour de P. chez Visconti.

1. Cf. p. 86.

2. Ces trois derniers mots ont été ajoutés plus tard (*ut* est une restitution, le mot ayant été rogné). — P. annonçait ici l'intention de réfuter un passage de Quintilien aussi contraire à ses idées personnelles sur la nature et sur l'inspiration qu'y trouve l'écrivain ; il a essayé, en effet, de le faire dans *Vit. sol.*, I, 5, 1, chap. intitulé : *De rationibus quibus aliqui uitam solitariam reprehendunt*. Quintilien réfutait ici lui-même l'auteur du *Dialogue des orateurs*, II.

Debet uacare etiam locus in quo notentur  
quae scribentibus solent extra ordinem... occur-  
rere.

[F. 92, X, 4, 3] Sunt qui ad omnia scripta  
tanquam uitiosa redeant, ..... idque faciant  
quoties librum in manus resumpserunt, similes  
medicis etiam integra secantibus.

[F. 95', X, 7, 28]... quod eidem Ciceroni placet,  
nullum nostrum usquam negligentem esse  
sermonem.

[F. 110', XII, 1, 20, sur Cicéron] Sic docti iudi-  
cauerunt, plurimum in eo uirtutum, nonnihil  
fuisse uitiorum; et ipse se multa ex iuuenili  
abundantia coercuisse testatur.

*Nota tibi.*

*Audi,  
Silua  
ne.*

*Silwane.*

*Nota de hac iuuenili  
abundantia ipsam-  
que dum permittis  
coerce, Silwane.*

Parmi ces retours que Pétrarque fait sur lui-même, en adoptant ou non le pseudonyme de Silvanus <sup>1</sup>, il en est un, assez étrange (f. 17), qui porte sur II, 4, 6, morceau relatif à l'éducation des enfants, et notamment sur les mots : *Facile remedium est ubertatis, sterilia nullo labore uincuntur*. Pétrarque a mis en marge : *Nota tibi, Silwane!* et il semble difficile de l'expliquer autrement que par une allusion à son fils, dont l'éducation lui causait tant de soucis. Ses souvenirs interviennent, d'ailleurs, dans le manuscrit sous une forme tout à fait directe <sup>2</sup>. Bien qu'elles apportent peu de chose, trois de ses notes, qui font allusion à son enfance si peu connue, valent d'être recueillies : F. 114', à propos d'exemples d'une voix éclatante et capable de dominer le

1. Noter encore, avec Silvanus : f. 2', sur I, 2, 12; f. 43', sur IV, 1, 7.

2. F. 43, sur les invocations successives qui peuvent se retrouver dans un même poème (IV, 1, 4), on trouve en marge : *Attende quod in Africa seruasti*. Notons que cette mention de l'*Africa* est postérieure à 1350. Un souvenir personnel se cache encore sous une observation à V, 13, 31 (f. 68'); Quintilien parle des mauvais avocats, *cupidi sententiarum*, qui perdent de vue l'ensemble de leur cause en se laissant séduire par le développement des détails et fournissent imprudemment des armes à leurs adversaires; P. met ici : *Petre de Cernitis, audi*. Ce nom est celui d'un lecteur de Bologne en 1325.

tumulte (XII, 5, 6), le poète évoque un souvenir d'écolier : *Mira uocis sonoritas. Talis mihi preceptor puero fuit*; détail qui n'enrichira guère la biographie de Convenevole. F. 30', Pétrarque se rappelle le même temps : *Noua opinio*<sup>1</sup>. *Tale aliquid audiebam in grammatica in prima etate*. F. 114', il s'agit de ses secondes études et probablement de l'université de Montpellier; Quintilien parle des exercices du jeune orateur et des causes fictives qu'il plaide d'abord (XII, 6, 6) : Pétrarque annote : *Hoc in iure ciuili pueri faciebamus*.

Moins intéressant à certains égards, le *Parisinus* 5720 nous révèle des études plus inattendues. On a douté que le poète ait lu Quinte-Curce<sup>2</sup>, ne relevant que deux passages où cet écrivain fût nommé<sup>3</sup>. La vie d'Alexandre dans le *De Viris* suffit déjà à donner toute certitude, car Pétrarque s'est servi de Quinte-Curce pour la rédiger et y a même prononcé son nom<sup>4</sup>; de plus, on retrouverait aisément, dans ses autres œuvres, des faits ou des réflexions morales qui viennent de la même source<sup>5</sup>. Le manuscrit de Paris per-

1. Voici le texte de Quintilien, III, 3, 11 : *Fuerunt etiam in hac opinione non pauci ut has non Rhetorices partes esse existimarent, sed opera oratoris; eius enim esse inuenire, disponere, eloqui et cetera*.

2. « Wenigstens höchst wahrscheinlich », dit Koerting, p. 493.

3. Ces passages (*Rem.* I, 58 et II, 9) semblent désigner l'ouvrage comme connu de P. : *Quis non legit apud Curtium...? Legisti, reor, apud Quintum Curtium historicum*; on sait, il est vrai, que ces formules ne prouvent pas grand'chose. Pour la première citation (meurtre de Parménion, VII, 2), P. s'est inspiré du f. 46' de son ms.; pour la seconde (histoire du jardinier devenu roi des Sidoniens, IV, 1), du f. 9'. On remarque en marge du f. 9' une expression qui se retrouve dans le morceau du *Remedium* : *Contemptus regni regno maior*; l'auteur l'a empruntée, en composant, à la note prise pendant sa lecture.

4. *De Viris ill.*, éd. Razzolini, t. I, p. 142. Il se sert encore de Justin, de Cicéron (*Tusc.* III, 10, 21) de Pline (XXX, 53), de Sénèque (*Nat. quaest.* VI, 23), du livre des Machabées (I, 1, 6-7).

5. Par ex. le morceau sur la discrétion des Perses (IV, 6) a fourni un développement dans *Fam.* I, 5. L'anecdote de *Rer. mem.* III, 2 (*Op.* 436) vient de Quinte-Curce (VIII, 10), ainsi que la fin de la lettre *Sen.* II, 5, où la source est expressé-

met d'ajouter qu'il a fait un véritable travail sur l'auteur latin, un peu tardivement toutefois, et nous amène à faire figurer un ouvrage de plus parmi ceux qui l'ont renseigné sur l'Antiquité<sup>1</sup>.

Ce volume, très probablement exécuté pour lui, renferme, en ses 85 feuillets, ce qui nous reste de l'histoire romanesque d'Alexandre<sup>2</sup>. Le titre *Liber Q. Curtii de rebus Alexandri Macedonis*, est la seule rubrique du volume : les livres sont indiqués par de grandes initiales peu élégantes, et, à partir du f. 31 (V, 9), existe une division en courts chapitres indiquée par de petites initiales bleues et rouges<sup>3</sup>. La rognure laisse voir les traces d'une pagination en chiffres arabes, à laquelle se rapportent les renvois de Pétrarque. Sa main se montre à chaque page<sup>4</sup>, avec signes ordinaires, sommaires ou très brèves réflexions<sup>5</sup>. F. 67', par exemple, aux paroles d'Alexandre sur les éléphants de Porus (VIII, 14) : *Magnanimus animus. Grande periculum*. F. 80, perfide discours de Bagoas au tombeau de Cyrus (X, 1) : *Ab fur-*

ment indiquée. En somme le nom de Quinte-Curce paraît quatre fois dans les œuvres de P., mais son souvenir y est plus fréquent.

1. P. 371 du livre indiqué n. 2, Dosson constate que P. ne cite pas Quinte-Curce dans sa grande énumération des auteurs latins (*Fam.* III, 18). Mais, sans parler de la date ancienne de la lettre, il est facile de voir que P. n'y nomme pas tous ceux qu'il connaît et que cette liste ne saurait avoir l'intérêt qu'on y attribue d'ordinaire.

2. 44 lignes par colonne. 350 × 250 mill. Rogné. Relié au chiffre de Charles X. Le ms. a été décrit déjà par S. Dosson dans le travail bibliographique dont il a fait suivre son *Etude sur Quinte-Curce, sa vie et son œuvre*, Paris, 1886, p. 327 ; il ne pouvait, naturellement, en connaître l'histoire. Après P., le ms. fut à Pavie, où je crois devoir l'identifier avec le n° 136 de l'inventaire.

3. Le petit texte destiné à guider le rubricateur n'existe que pour les livres VIII et X.

4. Aucune autre n'a touché le ms., non plus que le *Par.* 5816.

5. F. 56' (VIII, 1), les mots *Euripidis memorabilis sententia* indiquent un des passages des auteurs anciens qui ont pu donner à P. l'idée de faire chercher ce poète en Orient (*Sen.* VI, 1).

*cifer* ! F. 81', sur les soldats révoltés implorant le pardon d'Alexandre (X, 3) : *O gens stulta et sui ipsius immemor* ! Parfois, Pétrarque donne son avis sur une sentence de l'auteur : *Facilius est*, dit Quinte-Curce, *nobis aduersam quam secundam regere fortunam* (X. 2) ; il ajoute (f. 81) : *Omnibus est facilius, ut puto*<sup>1</sup>. La phrase : *Iracundiam et cupidinem uini sicuti inuenta irritauerat, ita senectus mitigare potuisset* (X, 5), lui fait dire (f. 83) : *Primum fateor, de secundo dubium*. Deux notes ont un caractère personnel qui invite à les citer. Au f. 22, Pétrarque reconnaît une idée qu'il a déjà développée lui-même : *Hoc profecto non legeram, quando hoc dixi*<sup>2</sup>. Au f. 79, la fin du livre IX exprime que la cruauté et la luxure vont aisément ensemble ; Pétrarque, dans une pensée mystérieuse, dessine une main avec ces mots ; *Audi, o tu* !

Il fait volontiers des rapprochements avec l'histoire romaine<sup>3</sup>. F. 5', à propos de l'inquiétude d'Alexandre avant la bataille d'Issus (III, 8) : *Hesitatio Alexandri Cesaree similis in die Thesalico*. | *Similis infra carta 19 in fine*<sup>4</sup>. F. 9, fuite de Darius après la défaite (IV, 1) : *Similis Pompeo profugo*. F. 16' (IV, 9) : *Ad Harbelam peruentum magno prelio nobilitandum uicum, sicut non multo post per Romanos ad Cannas Apulie*<sup>5</sup>. F. 25' (V, 1) : *Talis Alexandro Babilon qualis Capua*

1. C'est l'idée même de son traité *De remediis utriusque fortunæ*. Cf. plus loin p. 119.

2. Le passage visé dans la harangue de Darius (IV, 4) n'est pas certain. Les mots : *Ut quam gloriam accepistis a maioribus uestris, posteris relinquatis* rappellent une phrase de la préface de l'ancien *De Viris*, p. 111, l. 20 de mon texte.

3. F. 13, allusion à la paisible domination de l'Empire romain (IV, 4), P. : *ROMA*.

4. Ce renvoi au f. 19' se rapporte à un passage analogue, avant le récit d'Arbelles.

5. Addition postérieure : *Arbellæ mentio, Machabæorum l. I<sup>o</sup>, c. 9<sup>o</sup> in principio*. Deux autres rapprochements avec la Bible : f. 54, Judith, f. 70, Exode.

*Hannibal* <sup>1</sup>. Le témoignage d'un autre historien d'Alexandre, Justin, est mis plus d'une fois en regard de Quinte-Curce ; c'est presque le seul auteur auquel il y ait des renvois précis <sup>2</sup>. Le manuscrit donne par exemple, après les mots *sine clade non posset* (IV, 12), le passage *Mouebat eum*, qui présente tous les caractères d'une intrusion ; Pétrarque a parfaitement observé que ce morceau appartient au texte de Justin <sup>3</sup>, car il met en marge (f. 20) *Haec uerba ad litteram sunt apud Iustinum l. 11*. Au f. 33, sur les chaînes d'or dont on charge Darius (V, 12), Pétrarque annote en trois fois : *Auree compedes*. | *Similes Iustinus l<sup>o</sup> 5 ad finem*. | *Item in uita Valeriani* <sup>4</sup>. Au f. 34, il a remarqué la lacune qui existe entre le livre V et le livre VI. Il y a peut-être quelque intérêt à mettre ici le texte tel que le présente son manuscrit <sup>5</sup> et tel qu'il l'a, selon toute apparence, établi lui-même :

*Deest  
multum.*

*R. Iust. xj<sup>o</sup>  
ad finem.*

iumentorum deficientium corporibus infixam  
conspexit miratusque confossa potius  
quam abacta esse semiuiui hominis.

**I**nterim dum talia fierent ab Alexandro,  
bellum ortum est inter Macedones et  
Lacedemonios. Antipater Macedonie  
prefectus in hoc bello contra regem  
Lacedemoniorum <sup>6</sup>...

1. Addition : *Exercitui sal eius. De ipso autem infra, cart. 33 col. 4 et 38 col. 1<sup>a</sup>*. Aux colonnes indiquées, on trouve des notes sur la corruption des mœurs d'Alexandre (VI, 2 et 6). En général ici, comme dans son *De Viris*, P. est hostile à Alexandre, qu'il appelle ailleurs *furiosus adolescens* (*Contra Gall.*, Op. 1076). Cf. le sonnet *Vincitore Alessandro Pira vinse*.

2. Ajouter l'*Enéide*, une vie de l'*Histoire Auguste*, Sénèque (f. 5', 33 et 64').

3. XI, 9 : *Mouebat haec multitudo... ne desperatio suis cresceret* (Cf. l'étude critique de Zumpt, Braunschweig, 1849, p. 132).

4. Allusion à la captivité de Valérien chez Sapor, connue à P. par l'*Histoire Auguste*.

5. Aucun des mss. cités par Zumpt (p. 221) ne présente ce texte.

6. Le copiste a observé quelque chose d'analogue sur la double lacune qui suit

Le goût de notre lecteur pour le talent d'écrivain de Quinte-Curce est attesté par des mentions nombreuses qui visent le côté littéraire de l'œuvre. On trouve à chaque instant les mots *Proprie, Proprie et apposite ad rem*. Il n'est pas douteux qu'il n'ait pris l'auteur tout à fait au sérieux comme historien, et bien que l'ensemble des notes appartienne à un seul moment de sa vie, les additions assez nombreuses témoignent qu'il est revenu souvent le consulter. En tout cas, c'est à Quinte-Curce, non moins qu'à Justin, que notre humaniste doit d'avoir échappé presque entièrement aux traditions de l'histoire fabuleuse d'Alexandre, qui a pris tant de place, sous diverses formes, dans la littérature du Moyen-Age<sup>1</sup>. La biographie qu'il a composée reste, il est vrai, un peu oratoire ; elle est dominée par une préoccupation morale, celle de diminuer la gloire d'Alexandre au profit de celle de Scipion et des Romains<sup>2</sup> ; elle peut être considérée pourtant comme une réaction avouée contre des traditions puérides qui ne lui sont point inconnues et qu'il paraît mépriser<sup>3</sup>.

Un recueil d'ouvrages latins, dont la composition, fort intéressante pour notre sujet, semble remonter à Pétrarque, est dans le *Vat. lat. 2193*. Il provient de la bibliothèque de

X, 3, et il semble y faire allusion à l'existence d'un onzième livre dont il aurait pu lire le titre courant dans le ms. qu'il transcrivait. Avant X, 5 (*Intuentibus lacrimae...*) : *Deficit his finis decimi et principium undecimi* (f. 82). En revanche, ni le copiste ni P. ne se sont aperçus de la lacune après X, 1 (f. 80'),

1. V. Paul Meyer, *Alexandre le Grand dans la littér. fr. du moyen âge*, t. II, Paris, 1886. On trouvera plus loin diverses allusions de P. aux fables sur Alexandre.

2. V. mes observations dans le *De Viris illustr. de P.*, p. 86.

3. V. par ex. le passage de la p. 140 : *Scio persuasum vulgo Alexandrum mundi dominum fuisse...* Cf. le début de *Iter ad paradisum* dans les mss. signalés par Meyer, t. II, p. 51 : *Postquam Alexander... uniuersum orbem praeter Indiam solam suae ditioni subegerat...* L'Angleterre avait déjà vu, au XII<sup>e</sup> siècle, un essai de substituer aux fables un récit authentique (compilation de S. Alban ; Meyer, p. 53).

Nicolas V<sup>1</sup>. Des écrivains qui s'y trouvent, Apulée est le seul qui nous soit déjà connu comme familier à notre poète ; il le cite, en effet, assez souvent, et, l'ayant trouvé honorablement nommé par S. Augustin comme philosophe platonicien, il ne craint pas de lui témoigner à son tour une grande estime<sup>2</sup> ; il parle donc avec inexactitude, le jour où, pour une raison que j'ignore, il affecte de dire qu'il l'a seulement parcouru<sup>3</sup>. Quant aux autres auteurs du recueil, c'est le manuscrit même qui nous apprend que Pétrarque les possède. Palladius figure dans ses livres en deux énumérations qui ne prouvent même pas qu'il l'ait lu<sup>4</sup>. Frontin et Végèce n'y sont pas nommés ; il est vrai qu'on peut les reconnaître dans la lettre à Luchino Del Verme *De officio et uirtutibus imperatoris*, où Pétrarque, conseiller militaire improvisé, s'exprime ainsi : *Est et altior militaris disciplina, quae ubicunque discatur, non nisi in acie exercetur, et haec quidem ex iis primum libris constat qui Rei Militaris apud nos, apud Graecos uero Stratagematicon inscribuntur, quorum aliquos me hortante descriptos habere uoluisti, idemque ex omnis historiae notitia, ante alias Romanae*<sup>5</sup>. Notre recueil

1. On le reconnaît dans la description suivante de l'inventaire dû à Cosme de Montserrat (1455) et publié par Müntz et Fabre, dans *La Biblioth. du Vatican au XV<sup>e</sup> s.*, Paris, 1887, p. 102 : *Item unum uolumen forme mediocris cum quatuor serraturis et cum ligno postibus, copertum coreo nigro, ex pergameno, nuncupatum Opera Apulegii, item Vegetius et Frontinus.*

2. *Contra med.* II, *Op.* 1099 : *Praeclarus Platonicus Apuleius... Fam.* IX, 5 : *In elegantissimo uolumine de Magia...* Cf. *Fam.* préf., I, 3 et 9 ; V, 11 ; IX, 10 et 13 ; XVIII, 2 ; XX, 1 ; *Var.* 44 ; *Sen.* XV, 3 ; *Rem.* I, 2 ; II, préf. et 17 ; *Rer. mem.* I, 2 ; *Vit. sol.* II, 2, 3 ; *De ignor.*, *Op.* 1052 ; *Contra med.* IV, *Op.* 1114.

3. *Fam.* XXII, 2 (citation plus haut, t. I, p. 188).

4. *Contra med.* IV : *An si uel agricola non istua, sed saxo feriat, Hesiodum carpes aut Palladium?* (*Op.* 1113). *Sen.* XII, 1 : *Quid de hac re tractantibus et Graecis facias et Latinis, Hesiodo, Virgilio, Catoni, Varroni, Palladio multisque aliis?* (*Op.* 900). Une citation unique de Palladius est dans la harangue au roi Jean (éd. cit., p. 215).

5. *Sen.* IV, 1 ; opuscule à part dans *Op.* 388.

précise ce passage de la correspondance ; on saura sur quel manuscrit Pétrarque a fait exécuter la copie procurée par lui au célèbre général vénitien, qu'il appelait volontiers *noster Scipio Veronensis* <sup>1</sup>. Frontin et Végèce, qu'il mettait ainsi au service d'un ami, en cherchant à le former dans l'art de la guerre par l'étude des historiens et des tacticiens de l'Antiquité, ne pouvaient avoir pour lui un intérêt aussi direct ; mais, s'il ne les cite pas dans ses œuvres, les marges du manuscrit où il les possédait et certaines notes rencontrées sur d'autres volumes <sup>2</sup> montrent qu'il n'avait point dédaigné de les lire.

Le recueil, écrit de plusieurs mains, était constitué au plus tard en 1348, puisque, cette année déjà, la présence du *De agricultura* semble avoir engagé Pétrarque à confier aux feuillets de garde son journal de jardinage <sup>3</sup>. Il y a quelques raisons de croire que notre bibliophile en a dirigé l'exécution. On y voit de magnifiques miniatures, particulièrement les initiales des douze mois de l'année qui forment les divisions du traité de Palladius ; mais j'en ai fait l'objet d'un travail descriptif spécial qui me dispense d'y revenir <sup>4</sup>. Le volume compte 156 feuillets <sup>5</sup>, et se trouve composé de la façon suivante : F. 1, Apulée, *De deo Socratis* ;

1. *Sen.* IV, 1 (2 ; *Op.* 780).

2. V. l'index des noms. Frontin est aussi dans le *Par.* 5802.

3. V. l'exkursus II. — Tommasini (*P. rediuius*, 1<sup>re</sup> éd., p. 42) indique à la Vaticane un Columelle avec des notes de P. ; j'ai supposé (*Giorn. stor.*, t. IX, p. 407) qu'on pourrait admettre une confusion faite avec notre ms. par ce biographe *alla buona*. Il faut ajouter que je n'ai trouvé nulle part le nom de Columelle dans P., ce qui prouve à peu près sûrement qu'il ne le connaissait pas. Columelle est cité par Boccace (*Hortis, Studj*, p. 436) ; cet agronome et Tacite semblent les seuls auteurs de l'antiquité romaine sur lesquels son information ait été supérieure à celle de Pétrarque.

4. *Mss. à miniat. de la biblioth. de P.*, Paris, 1889, p. 7-10, avec héliogravures tirées des f. 19', 138, 140'.

5. 355×245 mill. Relié aux armes de Pie VI.

f. 2' (avec l'attribution à Apulée), *Asclepius* ; f. 9', Apulée, *De doctrina Platonis* ; f. 15, id., *De mundo (ad Faustinum* <sup>1</sup>) ; f. 19', id., *Florida* ; f. 27, id., *De magia* ; f. 43, id., *Metamorphosis*. (F. 83', Cicéron, *Pro Marcello*). F. 85, Frontin, *Stratagemata* ; f. 101', Végèce, *De re militari*. F. 119, Palladius, *De agricultura*. (F. 153, Cicéron, *Pro Ligario*). Les œuvres d'Apulée forment une première partie ; celle des tacticiens, une seconde ; le Palladius une troisième <sup>2</sup>. Les deux discours de Cicéron ont été transcrits après coup, sans titre, pour utiliser les espaces restés vides à la fin de deux quaternions (f. 83'-84, f. 153-154) ; ils sont de la main même de Pétrarque.

Ce manuscrit n'appartient pas à la série de ceux qu'il a le plus abondamment annotés <sup>3</sup>. L'ornementation et le journal consigné sur les gardes en font le principal prix. Il a été cependant fort lu par son possesseur, comme en témoignent les signes marginaux, nombreux surtout aux œuvres d'Apulée, à Végèce, et aux deux discours. Une importante note biographique illustre un chapitre du livre III de Végèce (f. 112') : *Obseruantia non commutandi ordines sub tempus pugne. Que neglecta a ducibus Bononiensium magnam illi populo cladem intulit, me ibi tunc puero in literarum studiis agente*. Le désastre des Bolonais, auquel assista Pétrarque pendant son séjour à leur université, est la bataille de Zappolino, gagnée par Azzo Visconti le 15 novembre 1325 ; on apprend ici que le jeune homme vit l'ennemi camper sous les murs de la ville et ravager son territoire <sup>4</sup>.

1. Titre du ms. : *Apulegii Platonici cosmographia seu de multiplicitate fati. Ad Faustum*.

2. Feuilletts demeurés blancs, 25-26, 41-42, 84 (manquant). 155.

3. N'ayant vu le ms. qu'en 1894, j'avais dû en demander jadis la description à l'obligeance de mes confrères A.-M. Desrousseaux, qui avait pris la peine de l'identifier et d'en extraire les notes de jardinage, L. Auvray, P. Battifol et L. Dorez. Je tiens à maintenir leur nom avec mon remerciement.

4. Cf. ma note sur *P. à Bologne*, dans *P. e la Lombardia*, Milan, 1904, p. 87-93.

Quelques notes sur l'*Asclepius* montrent que Pétrarque a reconnu l'influence chrétienne dans cet apocryphe hermétique<sup>1</sup>, qu'il cite d'après son manuscrit sous le nom d'Apulée. On voit qu'il essaye de suivre avec soin les développements philosophiques du néo-platonisme d'Apulée. Il lit l'*Ane d'or* avec l'intention d'en purifier le sujet par le symbolisme<sup>2</sup>; il analyse avec une extrême attention le *De Platone*. Ça et là, il place en marge quelques rapprochements avec d'autres auteurs<sup>3</sup>; mais ce n'est que dans les *Florida* qu'apparaissent des notes d'un caractère un peu personnel. F. 22 (*Flor.* III, 16) : *Mors Philemonis aliquanto pulcrior quam narret eam Valerius uel ego ipse, illum in epistola quadam et opinionem publicam sectus*<sup>4</sup>; (f. 23 III, 17) : *Nota de Iusciunia iuvene et olore sene. Quod ipse in epistola quadam, diu ante quam hoc legerem, carminibus meis inseruissem recolo*<sup>5</sup>; f. 23' : *Nota, Siluane*<sup>6</sup>.

Pétrarque a lu ou possédé bien d'autres ouvrages anciens que ceux dont les manuscrits ont été retrouvés. Nous avons même donné, à leur sujet, dans nos dépouillements un nombre de renseignements assez grand pour qu'il suffise

1. *Sen.* XV, 3 (XIV, 4; *Op.* 935).

2. Pour l'histoire d'Apulée et de son œuvre principale au XIV<sup>e</sup> siècle, ne pas négliger des pièces ajoutées aux œuvres de P. (*Op.* 1117 sqq.).

3. F. 3, *Nota de Socrate de quo et Tullius libro de amicitia et Val. Maximus libro 3<sup>o</sup>, cap. penultimo*; f. 78', *Romanus poeta Ennius scilicet, de quo expresso nomine in 2<sup>o</sup> de nat. deorum*. Autres citations de Cicéron : f. 12 (*pro Lig.*), f. 14 (*Amic.*), f. 29 (*Sen.*). F. 3', *Terentius in Eunuchio 3<sup>o</sup> actu* (Cette division est tirée de la préface de Donat). F. 9', Sénèque, *Ad Lucil.* 58. F. 71', *Horatius in odis*. F. 89, Pline, *Hist. nat.*, II. F. 154', S. Augustin, *C. Dei*, IX. — F. 13, sommaire admiratif : *Tyranni et uiri pessimi Platonica diligens et exquisita descriptio*. F. 28 : *Mutatio nominum in poematibus amatoris*.

4. Il s'agit du poète Philémon, mort de rire selon Valère-Maxime (IX, 12, 6); je ne retrouve pas le texte de P.

5. *Epist.* III, 2, *in fine* (*Op.* II, p. 104).

6. Sur *Flor.* IV, 18. Cf. plus haut, p. 93.

presque de faire des renvois aux pages qui précèdent. Il n'est pas inutile cependant d'entrer dans le détail pour quelques auteurs.

On ne saurait omettre ici Aulu-Gelle et Macrobe. Les *Nuits attiques* et les *Saturnales* ont tenu, ainsi que s'en est aperçu le lecteur, une place considérable dans les lectures de Pétrarque; il les a étudiées la plume à la main et leur doit une énorme quantité de connaissances. Une remarque peut être faite sur le premier ouvrage; dans presque toutes les notes marginales de ses livres<sup>1</sup> et plusieurs citations de ses œuvres, Pétrarque ne prononce pas le nom d'Aulu-Gelle; il dit simplement : *Scriptum est in libro Noctium Atticarum, In Noctibus Atticis*<sup>2</sup>. En faudrait-il conclure qu'il s'est longtemps servi d'un texte anonyme, avant d'en découvrir un dont le titre plus complet lui ait indiqué l'auteur<sup>3</sup>? Pourrait-on croire à un scrupule de philologue plutôt que d'humaniste, le nom étant incertain dans les manuscrits (*Agellius, A. Gellius*)?

Il a dû plus encore à Macrobe, qui a été pour lui, dans sa pénurie relative de documents, un guide précieux pour les usages romains, l'histoire, la mythologie, la littérature. Bien loin de ressentir pour cet auteur quelque chose du

1. V. t. I., p. 156 et *passim*.

2. Ainsi dans *Rem.* I, 90; *Vit. sol.* II, 8, 3 (*Op.* 281). Le nom d'Aulu-Gelle peut fort bien être une addition postérieure de P. dans *Fam.* III, 18 et IV, 15. On le trouve dans *Sen.* VIII, 1, et sans cesse dans les *Libri Rerum memorandarum* dont certaines parties tout au moins appartiennent à un âge déjà avancé de l'auteur (Gaspary, *l. c.*, t. I, p. 375). En dehors de cet ouvrage, les citations d'Aulu-Gelle sont fort rares; je crois les avoir indiquées toutes, et plus complètement que Martin Hertz, éd. major, t. II, Berlin, 1885, p. XLIII.

3. Les Aulu-Gelle complets n'étaient pas communs alors en Italie; Salutati signale, en 1375, à Benvenuto da Imola celui qu'avait possédé le célèbre canoniste Calderini, mort en 1365 : *Totus Agellius Bononie est apud heredes domini Iohannis Caldarini* (*Epistolario*, éd. Novati, t. I, p. 203).

mépris d'Erasmus et des humanistes du xvi<sup>e</sup> siècle, il a mêlé parfois, à ses nombreuses citations, des expressions élogieuses, où perce la reconnaissance d'une curiosité souvent satisfaite: *Haud quidem ignobilis auctor* <sup>1</sup>; *Non tantum licet expositor, sed scriptor egregius* <sup>2</sup>. Il fait, en ce dernier passage, allusion au *Commentaire sur le Songe de Scipion*, dont le manuscrit annoté par lui serait intéressant à retrouver.

D'autres compilateurs ont été connus de Pétrarque. Nonius Marcellus est cité par lui deux fois seulement, mais avec une précision qui suppose l'étude directe et établit, par conséquent, que Pétrarque avait trouvé Nonius bien avant que les humanistes florentins le découvrirent à nouveau <sup>3</sup>. Il énumère au premier passage les auteurs dont la riche bibliographie lui a mis l'eau à la bouche pour des livres perdus: *Prisciani grammatici iuuenilis lectio quot mihi librorum peregrina nomina congesserit* <sup>4</sup>, *quot postmodum Plinius Secundus, quot nouissime Nonius Marcellus, quotiensque saliuam*

1. *Rem. mem.* I, 2 (*Op.* 394).

2. *De ignor.*, *Op.* 1853 (éd. Capelli, p. 73. Cf. *Fam.* III, 18 : *In Saturnalibus multiforme Macrobbii eloquium ab Eusebio laudatum*. Ailleurs, on lit sur les emprunts si nombreux de Macrobe cette jolie remarque : *Non enim flores apud Senecam lectos in fauos uertere studuit, sed integros et quales in alienis ramis inuenerat protulit* (*Fam.* I, 7).

3. Cf. sur cette découverte, outre le livre de Voigt, Sabbadini, dans *Museo d'antichità class.*, t. III, col. 325 et 349. Le ms. de la bibliothèque de Pavie serait-il le même que celui de Pétrarque? Dans l'histoire du texte de Nonius qui précède l'édition L. Müller, part. II, Leipzig, 1888, p. 269, le passage de P. semble ignoré.

4. Je n'ai pas à rappeler que les *Institutiones* de Priscien étaient un des livres d'écoliers du Moyen Age. P. le nomme très rarement, mais lui reconnaît toute autorité grammaticale: *Vides curnnon, ut de grammatica Prisciano et de oratoria Ciceroni, de poetica Virgilio et Homero, sic de sanitate medicis tuis credam* (*Sen.* XII, 2. *Op.* 906; cf. *Contra med.* III, *Op.* 1103). Ce sont, je crois, Priscien et Donat qu'il désigne, en opposant aux grammairres modernes certains anciens, *doctrina atque ingenio longe primos, a quibus nondum est causa diuertere loquax et caeca superbia* (*Var.* 25).

*exitauerint* <sup>1</sup>. Ailleurs, il discute l'interprétation que Nonius donne à un vers de Virgile : *Neque enim unquam mihi probabitur intellectus ille Virgiliani uersus Nonium Marcellum, libro de proprietate sermonum* <sup>2</sup>. Nous allons trouver le traité de Martianus Capella, *De nuptiis Philologiae et Mercurii*, dans un manuscrit de Pétrarque (*Par. 6280*) <sup>3</sup>. Il cite cet auteur parmi ceux qu'il a lus sans y revenir <sup>4</sup>; cependant il invoque le témoignage de l'ouvrage entier pour établir que la poésie occupe le rang le plus noble parmi les arts libéraux : *Dico inter liberales minime numeratam, sed super omnes liberales esse omnesque complexam, quod etsi multimode probari possit, sufficit tamen ad probationem Felix Capella de omnibus septem poetice agens, sicut nosti* <sup>5</sup>.

Si Vitruve n'est pas utilisé dans les livres de Pétrarque, on n'en peut conclure qu'il l'ignorât : en effet, la forme des renvois qu'il fait à cet auteur sur les marges du Virgile de l'Ambrosienne (ex : *Archit, libro 1° ad finem*) suffit à montrer qu'il avait en les écrivant, l'ouvrage sous les yeux. Le *De die natali* de Censorinus est invoqué, sous deux titres différents, dans les notes du même manuscrit <sup>6</sup> : la *Mathesis* de Firmicus Maternus le païen y figure également, et les deux auteurs sont réunis, ce dernier avec un éloge particulier, dans un développement des *Seniles* : *Anni huius multi memine-*

1. *Fam.* III, 18.

2. *Sen.* VIII, 2 (*Op.* 830).

3. V. plus bas p. 141. Ce n'est qu'un fragment ; P. a eu l'ouvrage tel que nous le possédons.

4. *Fam.* XXII, 2. Le groupe décoratif formé par Mercure et les attributs qui l'entourent, au palais de Syphax, se termine par la description de la « Philologie » personnifiée, singulier souvenir de Martianus Capella (*Afr.* III, v. 179-180) :

*Ad laeuam noua sponsa sedens facieque superbit  
Egregia et rarae laetatur imagine dotis.*

5. *Sen.* XV (XIV), 11 (*Op.* 941). P. devait lire un ms. au titre complet portant : *De septem artibus liberalibus*.

6. V. t. I, p. 156.

runt, sed qui nunc non memoriae se offerant [Agellius in Noctibus Atticis, Censorinus in libro quem de saeculis edidit]; et Iulius Firmicus Maternus astrologus, nescio an uerius ceteris, sed profecto cunctis ornatior quos ego legerim, libro quarto Matheseos rem istam curiosius excutit<sup>1</sup>. Le rhéteur sicilien est cité d'autres fois, en compagnie de Ptolémée et d'Archimède mis avec lui au rang des astrologues<sup>2</sup>. Pétrarque le prend à partie pour ses doctrines dans une de ses notes manuscrites : *Fata nulla sunt. Audite, philosophi et tu Iuli Firmice*<sup>3</sup>!

Cassiodore est représenté deux fois dans nos manuscrits<sup>4</sup>, mais Pétrarque ne le nomme, je crois, jamais dans ses œuvres. Pour Boèce, si l'on cherche ce qu'il connaissait de ses ouvrages authentiques ou supposés, en dehors de l'apocryphe insignifiant rencontré plus haut<sup>5</sup>, on remarquera qu'il ne cite jamais autre chose que le *De consolatione philosophiae*<sup>6</sup>. Il s'est beaucoup inquiété notamment du passage où Boèce appelle les muses de la poésie *scaenicae meretriculae*<sup>7</sup>, et, se sentant personnellement atteint par ce jugement du philosophe, il a cherché à en restreindre la portée aux seules compositions dramatiques : *Si omne poe-*

1. *Sen.* VIII, 1 (*Op.* 829, avec plusieurs citations). Ce morceau se présente ici avec des corrections conjecturales, notamment l'addition de *non* après *nunc* et la suppression des mots imprimés entre crochets; j'y crois voir une addition marginale faite sur le ms. des *Seniles*, sans doute par P. lui-même. Le *Par.* 8571, f. 78', les a dans le texte.

2. *Sen.* I, 7; III, 1; *De Viris ill.*, t. I, p. 280.

3. *Par.* 1757, f. 5'. V. aussi l'index.

4. V. t. I, p. 205, pour le *Par.* 8500, et le chapitre IX, pour les *Lettres* (*Par.* 2923).

5. Le *De disciplina scholarium*, dû à un moine du XIII<sup>e</sup> siècle. V. t. I, p. 205.

6. *Fam.* III, 1 (allusion à *Cons.* III, *metrum* 5) *Sen.* : VIII, 1 (*Op.* 827, allusion à I, *prosa* 1); *Sen.* XI, 12; XVII, 2; *De otio rel.* II (*Op.* 322); *Contra med.* I (*Op.* 1092). III (*Op.* 1102, 1103); *Scritti ined.*, p. 346; etc. Cf. notre index.

7. *Cons.* I, *prosa* 1.

*ticum sine exceptione damnasset, nequaquam ille non doctus modo, sed sanctus vir, usque in finem operis comptum*<sup>1</sup> *stilum et scaenicarum meretricularum consortium tenuisset; multa enim ber totum poetice dicta sunt*<sup>2</sup>. Pétrarque fait allusion une fois de plus aux œuvres mathématiques de Boèce<sup>3</sup>, et croit à l'authenticité du *De Trinitate*, qui lui fournit l'occasion d'un rapprochement entre S. Augustin et Boèce<sup>4</sup>; mais, parmi tous les traités revêtus du nom illustre de ce dernier et si étudiés au Moyen Age, la *Consolatio* seule a retenu sa lecture : c'est un goût qu'il partage notamment avec l'auteur du *Convito* et celui de la seconde partie du *Roman de la Rose*<sup>5</sup>.

Plusieurs géographes anciens sont groupés par Pétrarque autour de Pline<sup>6</sup>. Il réunit parfois leurs témoignages, comme dans l'exemple suivant : *Cuius gentis [Hyperboreae] et Pomponius Mela in Cosmographiae libris et multi alii meminere; addunt Plinius Secundus et Solinus, curiosissimi talium scrutatores, gentis alterius, sed uicinae et huic persimilis mentionem Arimphaeos uocant*<sup>7</sup>... Pomponius Mela est cité assez souvent et

1. Éd. *coeptum*.

2. *Sen.* XV (XIV), 11 (*Op.* 942: cf. p. 1092: *Scaenicam illam [poesim], quam Boetius notat, ipsos inter poetas in pretio non haberi...*). Boccace a interprété de même le passage de Boèce (*Hortis, Studj*, p. 196), sans doute d'après P.

3. V. le nom de Severinus, au passage cité p. 127.

4. *Sen.* V, 1 (*Op.* 791): *Putas Augustini uestigia Seuerinum sequi, ut uiuentem ingenio et libris, his praesertim quos post illum de Trinitate composuit, sic defunctum membris ac tumulo*. Il s'agit des tombeaux légendaires de S. Augustin et de Boèce, à Pavie, où le corps du premier passait pour avoir été rapporté de Sardaigne par le roi Luitprand.

5. Cf. Flamini, *I significati reconditi della Commedia di Dante*, t. I, prélim. E. Langlois, *Les origines et les sources du Roman de la Rose*, p. 138 sqq., et Thuasne, *Fr. Villon et Jean de Meun*, Paris, 1906, p. 27. Sur l'emprunt fait à la *Consolatio* d'une partie de l'idée fondamentale des *Trionfi*, déjà esquissée dans l'*Africa*, v. Gaspary, *Storia della lett. ital.*, t. I, p. 489.

6. Cf. plus haut, p. 78.

7. *Vit. sol.* II, 6, 3 (*Op.* 277).

même appelé *nobilis cosmographus* <sup>1</sup>. Solin, qui jouait dans une grande œuvre italienne contemporaine, le *Dittamondo* de Fazio degli Uberti, le rôle de Virgile dans la *Commedia*, est traité avec estime par Pétrarque; celui-ci lui emprunte, en même temps que des renseignements de géographie, des expressions pour orner son style <sup>2</sup>. Enfin il s'est servi ou plutôt a essayé de se servir du lexique de noms de lieux que Vibius Sequester a composé pour aider à la lecture des poètes et dont le texte nous est parvenu en très mauvais état; cet auteur, peut-être pour la raison que j'indique, ne se trouve pas cité dans les œuvres imprimées de Pétrarque, mais son passage sous les yeux de l'humaniste est attesté par nos scholies <sup>3</sup>.

Un exemple fera voir combien, dans le domaine que nous explorons, il faut se garder de se fier aveuglément aux œuvres de Pétrarque. Dans l'*Apologia contra Gallum*, il reproche à celui-ci d'avoir étalé une érudition de mauvais aloi et insuffisante, notamment en ce qui regarde la fondation des villes d'Italie: *Inops mercator omnes suas merces simul explicat; inter alia, Iustini sui partem non exiguam transcribendo, urbium Italicarum narrat auctores, de quo Hyginus quidam integrum librum fecit* <sup>4</sup>. Comment ne pas croire qu'il a vu le livre qu'il semble reprocher à son contradicteur de ne pas connaître? Cette supposition paraît confirmée par une lettre, où il regrette de ne pouvoir renseigner un corres-

1. *Fam.* III, 1. Cf. *Fam.* I, 6; IV, 1; XX, 1; *Var.* 39; et l'index de ce livre. Sur l'usage plus considérable encore que Boccace a fait de Pomponius Mela, particulièrement pour la rédaction du *De montibus, siluis*, etc., v. Hortis, *La corographia di Pomp. Mela attrib. falsamente a Bocc.*, dans *Archeogr. Triest.* VI, p. 300-318.

2. *Rem.* I, 37; *Fam.* III, 1; V, 16; XII, 17; et notre index.

3. Cf. t. I, p. 158.

4. *Op.* 1083.

pondant sur l'origine du nom de Durazzo. La question, dit-il, est incertaine : *Magna est enim non modo de aliis minoribus, sed de ipsa quoque urbium regina, apud scriptores ipsumque etiam Hyginum atque indecisa discordia*<sup>1</sup>. On ne doit pas penser cependant que Pétrarque ait possédé un ouvrage d'Hygin que nous n'avons plus ; la phrase de sa lettre vient tout simplement d'une scholie de Servius<sup>2</sup>, chez qui il a pu trouver ailleurs titre et citations du *De urbibus italicis* ; il a cédé, dans les deux passages, au désir de faire montre de sa science. Les renseignements de nos manuscrits, où son amour-propre n'est point en jeu et où il n'écrit que pour lui-même, sont beaucoup plus sûrs que ses livres.

Sans perdre de vue cette observation, recherchons ce qu'il connaissait de Caton et de Varron. Les citations de Caton ne sont pas rares dans ses œuvres, il semble les prendre lui-même dans les *Origines* ; en réalité, elles viennent des auteurs qu'il possède, bien qu'il néglige toujours, et peut-être systématiquement, de l'indiquer<sup>3</sup>. Dans ses scholies, il fait le renvoi avec plus de précision, car il peut avoir besoin de s'y reporter. A-t-il, du moins, rencontré le *De re rustica* ? Il nomme Caton parmi les agronomes, avec Virgile, Varron et Palladius<sup>4</sup>, parle de l'auteur et de son livre en termes assez précis, dans un chapitre sur l'agriculture : *Quae [ars] magnis olim tractata uiris atque ingeniiis in pretio fuit, in qua, ut multis in rebus, altum locum Cato Censorius tenet, de quo cum*

1. *Var.* 39.

2. *Urbis [Romae] enim uerum nomen nemo uel in sacris enuntiat, ... quod ne Hyginus quidem, cum de situ Urbis loqueretur, expressit (In Aen. I. 277).*

3. *Var.* 48 : *Sane in libro illius Censoris Catonis seuis legimus solitos canere ad tubicen de clarorum hominum uirtutibus (= Cicéron. Tusc. I, 2) ; Sen. XII, 2 (Op. 906 = Pline, XXIX, 14) ; Vit. sol. préf. (Op. 224) ; De otio rel. I (Op. 316).* Par exception, la source est assez bien indiquée pour un emprunt au *De officiis* dans la vie de Scipion (partie inéd., dans *Le De Viris ill. de P.*, p. 144).

4. *Sen. XII, 1 (Op. 900).* Mais il y met aussi Hésiode.

*uerissime scriptum sit optimus senator, optimus orator, optimus imperator, tandem laudis ad cumulum illud est additum, sine aemulo, siue sine exemplo sui temporis agricola. Quem pueret igitur cum Catone terram colere...? quis sollicitare atque hortari boues erubesceret, quos in sulcum urgeret illa uox, quae tot magnos exercitus in praelium accendisset, tot ancipites causas disertissime perorasset? quis rastrum atque aratrum fastidiret, quod illa triumphalis ac philosophica manus attingeret, quae insignes de tot hostibus uictorias peperisset, tot de rebus optimis praeclaros libros scripsisset, siue ad philosophiam, siue ad historiam, siue ad usum uitae spectantibus, quales sunt quos de hoc ipso quod nunc loquimur scripsit? Primus equidem colendi arui praecepta in formam artis ac in litteras rededit, secutique illum multi alii, quorum quidam humile illud ac depressum artificium nobilissimis atque altissimis uersibus extulerunt*<sup>1</sup>. A défaut d'une citation directe, qui eût été difficile à prendre, il est vrai, dans l'ouvrage tout technique de Caton, le lecteur jugera si ce passage peut indiquer que notre poète l'avait au moins rencontré<sup>2</sup>.

Pétrarque avait trouvé dans les auteurs anciens, et notamment chez ceux qui lui inspiraient le plus de confiance, Cicéron et S. Augustin, une telle estime de Varron, qu'il s'était habitué à le considérer comme un des plus grands esprits de l'Antiquité, un des écrivains dont la perte était le plus regrettable et dont il fallait recueillir et répandre les fragments. De là les citations assez nombreuses qui sont dans ses ouvrages et qu'il tire, généralement sans l'indiquer, de sources identiques à celles qui nous servent encore aujourd'hui à reconstituer par la pensée la grande œuvre

1. *Rem.* I, 57. Cf. *Rem* I, 7, et *Op.* 906.

2. Je n'ai reconnu aucune allusion de P. aux *Dysticha* moraux répandus au Moyen Age sous le nom de Caton.

perdue. La plupart des auteurs, en effet, qui nous ont conservé des fragments de Varron lui sont déjà connus <sup>1</sup>. Faute de pouvoir le louer en connaissance de cause, il se dédommage en le nommant sans cesse et dans la plus honorable compagnie <sup>2</sup>, en mettant en lumière le jugement de Lactance sur sa science <sup>3</sup>, en le déclarant à son tour *studiosissimus atque doctissimus Latinorum* <sup>4</sup>, enfin en lui adressant une de ses lettres aux grands hommes. Cette lettre, bien que dénuée de précision, respire un singulier enthousiasme : *Ut te amem ac uenerer, tuum me clarissimum nomen cogit ; sunt quidem quos licet extinctos superstitionibus tamen beneficiis ac meritis amamus... Tu nihil aut modicum prodes, non tua quidem, sed omnia corrumpentis aevi culpa... Magna est laus non ingenii modo, sed propositi in actu perpetuo corpus simul atque animum habere, et posse et uelle non aetati suae tantum, sed omnibus saeculis prodesse... Quid nunc libros perditos enumerem? quot librorum tuorum nomina totidem famae nostrae sunt uulnera* <sup>5</sup>. Le passage analogue du premier livre des *Res memorandae* n'est pas d'un ton moins élevé ; Pétrarque serait plutôt tenté de renchérir sur sur ses guides <sup>6</sup>.

Ces deux morceaux laissent dans l'ombre la question qui intéresse le plus notre sujet, c'est-à-dire les ouvrages de

Che quanto 'l miro più, tanto più luce.

1. Cicéron, Servius, Aulu-Gelle, Macrobe, Censorinus, Solin, Priscien, Lactance, S. Jérôme, S. Augustin, tardivement Nonius (p. 105). Isidore doit y être joint, bien qu'il ne cite lui-même Varron que de seconde main (Kettner, *Varron. Studien*, Halle, 1865).

2. *Fam.* VI, 2 : Platon, Aristote, Varron, Cicéron.

3. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 396. Cf. Lactance, *Diuin. inst.* I, 6). En ce passage de son œuvre historique, P. a réuni les principaux motifs de l'admiration des anciens pour Varron.

4. *De otio relig.* I (*Op.* 304).

5. *Fam.* XXIV, 6, Le texte du *Par.* 8568, t. 283', est tout à fait remanié.

6. Joindre aux vers cités p. 67 celui qui les suit :

Varron que connaissait Pétrarque, Il donne une liste de quelques-uns de ceux dont le nom lui est parvenu, dans l'invective contre son adversaire français, qui avait maladroitement paru reprocher à Varron de n'avoir pas traité de la métaphysique : *Quid quod nec metaphysicam Varro scripsit, ingens accusatio docti uiri! At scripsit libros uigintiquinque Humanarum rerum, sedecim Diuinarum, sed in iis ultimis multa uana congessit et a cultu uerae diuinitatis abhorrentia*<sup>1</sup>... *Non scripsit metaphysicam; scripsit tamen de Philosophia*<sup>2</sup>, *de Poetica*<sup>3</sup>, *de Lingua latina, de Vitis patrum*..... *Libet igitur indignari: O uiri maximi! o latini eloquii sidera! o ingeniorum rerumque omnium sors immitis! bucne igitur uestri labores uestraeque uigiliae peruenerunt, ut Gallicum ad tribunal barbarico iudicio rei essetis, quod physicam et metaphysicam non scripsistis*<sup>4</sup>? La liste contenue dans ce morceau renferme un titre bizarre que Pétrarque a reproduit en un autre passage de ses œuvres et qui cache certainement le *De uita populi Romani*<sup>5</sup>. On peut y ajouter les *Satires Ménippées*, dont il parle ailleurs<sup>6</sup>, en citant une sous le titre de *De lege conuiuii*<sup>7</sup>, et les *Res rusticae* dont

1. D'après S. Augustin, *C. Dei*, VI, 3, qui en donne l'analyse.

2. D'après S. Augustin, *C. Dei*, XIX, 1 sqq.

3. D'après Aulu-Gelle, I, 24, 3; XVII, 21, 43 et 45.

4. *Op.* 1083.

5. *Vit. sol.* II, 1, 1 (*Op.* 251): *Illud ne expectaueris ut transcribam tibi quas uocant Patrum uitas; quem libri titulum sumpsisse nostros a Marco Varrone arbitror, qui et ipse de Vitis patrum scripserat, sed alio quodam modo, non tam inflammandis deuotione animis quam notitiae rerum studens.* P. prend *patres* ici dans le sens de *maiores*. Le titre qu'il donne vient de mss. d'auteurs qui ont conservé des fragments du *De uita Pop. Rom.*; l'origine de l'erreur est évidemment une mauvaise interprétation du sigle *P R*, qui, surmonté d'un trait d'abréviation, a pu être lu aisément *patrum*.

6. *Rem.* II, 19 et 104; *Fam.* IV, 16.

7. *Fam.* XVIII, 10: *Marci Varronis de lege conuiuii liber est, ubi illud inter multa praecipitur ut neque plures Musis, neque pauciores Gratiis sint conuiuae, ne in alterum extremorum, aut in turbam, aut in solitudinem res eat* (Cf. *Noct. Att.*, XIII, 11, 1; *Saturn.* I, 7. V. une scholie de P., p. 51).

il sera question plus loin. Il a pu évidemment recueillir d'autres titres de Varron, mais je n'en trouve pas trace dans mes dépouillements.

De tous ces ouvrages, qu'est-il venu sous les yeux de Pétrarque? Il semble n'en avoir aucun entre les mains, au moment où il écrit sa lettre à Varron, le 1<sup>er</sup> novembre 1350<sup>1</sup>. Il avait connu, dans sa jeunesse, quelque chose de l'auteur, ces *aliqua Varronis* qui lui venaient de Soranzo<sup>2</sup> et qu'il a pris, beaucoup plus tard, pour les *Libri rerum diuinarum et humanarum*; on a vu cette question traitée plus haut à propos du *De gloria* de Cicéron. Pétrarque s'imaginait peut-être avoir parcouru ces livres, à cause de l'idée assez précise qu'il avait de leur contenu et qu'il tenait de l'analyse détaillée de S. Augustin; il n'avait donc pas perdu tout espoir de les retrouver: *Hos alicubi forsitan latitare suspicor; eaque multos iam per annos me fatigat cura, quoniam longa et sollicita spe nihil est importunius aut laboriosius in uita*<sup>3</sup>. En attendant, il aimait en citer des passages de seconde main: *Lege Varronis uel, quia illos non habes, Augustini libros*<sup>4</sup>. Une note manuscrite de son Virgile est plus significative (f. 21', à propos de la division du jour chez les Anciens): *Quam rem M. Varro Latinorum omnium longe doctissimus libro 2<sup>o</sup> Rerum humanarum diligenter explicuit; quod qui per ordinem uidere uult, legat apud Macrobius, Saturnalium l. 1<sup>o</sup>, qui communius habetur quam Varronis libri*. On voit que l'érudit a tenu à écrire une scholie qui devait rester au courant, même si l'ouvrage de Varron venait à être remis au jour<sup>5</sup>.

1. Non 1<sup>er</sup> oct. 1343, comme on l'a imprimé quelquefois. Le ms. de Paris confirme la date.

2. V. t. I, p. 260 et 267.

3. *Fam.* XXIV, 6. Chercher ce qui précède t. I, p. 267.

4. *Contra med.* IV (*Op.* 1114).

5. La perte de Varron continue à être, après P., un des grands sujets de plainte

Pastrengo lui avait promis les *Res rusticae*, sous le titre, de *Varronis agricultura*, qu'il a sans doute reçues <sup>1</sup>. Un autre de ses amis, sachant son culte pour Varron, lui transcrivait de sa main quelque chose de cet auteur, et Pétrarque l'en remerciait ainsi : *Recepi ecce iterum a te librum ex Varronis ac Ciceronis opusculis eximiis prorsus et raris, quibus nihil animo meo gratius, nihil optatius, nihil demum poterat aduenisse iucundius... Accessit ad libri gratiam quod manu tua scriptus erat* <sup>2</sup>. L'ami, qui n'est autre que Boccace, aurait-il pris la peine de transcrire un des recueils de *Sententiae Varronianae* qui circulaient au Moyen Age <sup>3</sup>? Rien ne l'indique, et comme on sait, d'autre part, que Boccace s'est quelque peu servi des *Res rusticae* et du *De lingua latina* <sup>4</sup>, on doit penser qu'il a envoyé à son ami ces deux ouvrages ou l'un des deux, ou encore des fragments de l'un ou de l'autre. Le *De lingua latina* apparaît une fois dans les scholies de nos manuscrits, avec la forme d'une citation de première main <sup>5</sup>, et Antonio Loschi semble l'avoir vu parmi les livres de

des humanistes. Voici, par exemple, les paroles que Leonardo Bruni prête à Niccoli : *Nonne uidemus, quam amplo pulcherrimoque patrimonio haec nostra tempora spoliata sint? Ubi sunt M. Varronis libri qui uel soli facere possent sapientes, in quibus erat latinae linguae explicatio, rerum diuinarum humanarumque cogitio, omnis sapientiae ratio omnisque doctrina? Ubi T. Liui historiae? Ubi Salustii? Ubi Plinii? Ubi innumerabilium aliorum? Ubi Ciceronis complura uolumina? O miseram ac inopem conditionem horum temporum! Salutati, dans le même dialogue de Bruni, cherche à s'en consoler : *Perditus est M. Varro. Dolendum est jateor et moleste ferendum; sed tamen sunt et Senecae libri et aliorum permulti, qui nobis, nisi tam delicati essemus, facile M. Varronis locum supplerent... Sed... quae absunt cupimus, quae adsunt uegligimus* (L. Bruni *Aret. dial. de tribus uat. Flor.*, éd. Wotke, p. 17).*

1. V. t. I, p. 210.

2. *Fam.* XVIII, 4.

3. P. ne cite aucun recueil de ce genre.

4. D'après Hortis, *Studj*, p. 435. Dix des passages du *De ling. lat.* utilisés par Boccace sont du livre V, le onzième et dernier vient de VII, 3, 50.

5. V. t. I, p. 293.

Pétrarque<sup>1</sup> ; mais le traité agricole est le seul des deux ouvrages de Varron que je trouve cité dans les œuvres imprimées. En deux passages, Pétrarque donne avec complaisance l'étymologie du mot *capra* (*a carpando*) d'après Varron, *Rerum rusticarum libro*<sup>2</sup> ; en un troisième, il cite une anecdote sur un étalon, rencontrée *inter Res rusticas Varronis*<sup>3</sup>. L'ensemble de ces renseignements permet de penser qu'il a possédé, outre le *De lingua latina*, les *Res rusticae*. Il y a bien des chances pour que son exemplaire soit l'un des deux que l'on trouve en 1426 dans la bibliothèque de Pavie<sup>4</sup> ; il s'est perdu, comme les deux autres exemplaires connus au commencement du xv<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> et dont l'un, celui de Niccoli, plus tard au couvent de San Marco, a été la source de ceux que nous possédons.

Autant, pour Varron, nous devons avancer avec prudence, autant, pour Sénèque, nous sommes sûrs du terrain où nous marchons. Comme moraliste, Pétrarque n'est pas seulement l'élève de Cicéron, mais encore, et presque au même degré, de Sénèque, dont le nom et les idées tiennent dans ses œuvres une grande place. Si nous ne retrouvons aucun des manuscrits dont il s'est servi, nous avons d'autres ressources

1. V. t. I, p. 101. La lettre citée par Salutati mentionne chez P. un gros volume avec des figures géométriques, que Mommsen rapprochait des traités mathématiques de Varron (Novati, *l. c.*, t. II, p. 393).

2. *Sen.* II, 1, à Boccace (*Op.* 752). Cf. *Fam.* XXI, 11, où le renvoi n'est pas précisé. L'étymologie est dans Varron, *R. Rust.*, éd. Keil, II, 3, 7.

3. *Fam.* IX, 4. Cf. Varron, II, 7, 9. De même dans une scholie donnée plus haut, p. 80.

4. D'Adda, n° 441 : *Cato cum Varone de agricultura copertus corio rupeo leui. Incipit in principio textus Quomodo agrum cui et finitur in ultimis dictionibus textus exposui habito. Sig. dcclxxxiiij.*

5. Sabbadini, dans *Museo d'antich. class.*, III, col. 345. Si l'on admet l'existence d'un exemplaire chez P., il est assez difficile de songer à l'identifier avec celui de Niccoli, car le bibliophile florentin ne semble pas avoir recueilli un seul des mss. de Pétrarque.

pour juger du zèle de son étude. Je n'ai pas compté moins de soixante citations précises du philosophe dans le seul recueil des *Familiares*, sans parler des allusions et emprunts d'expression, qui sont sans doute beaucoup plus nombreux et qu'on est surpris de rencontrer jusque dans des vers italiens<sup>1</sup>. Sénèque est, d'ailleurs, un des auteurs qui font le mieux juger de la supériorité de Pétrarque sur son temps ; il lui a offert l'occasion de s'essayer, parfois heureusement, dans la critique d'attribution et de développer, sur l'homme et sur l'écrivain, des considérations qui ne sont pas sans justesse<sup>2</sup>.

On a pu se faire une idée, par les mentions de Sénèque au cours de ce livre, de la connaissance très complète que Pétrarque avait de ses œuvres, et deviner notamment la part des *Lettres à Lucilius* dans sa culture philosophique<sup>3</sup>. Tous les livres de l'auteur sont entre ses mains, y compris l'*Apocolocyntosis*, indiqué une fois par allusion<sup>4</sup>. On lui doit,

1. Les très anciens commentateurs l'avaient déjà remarqué en divers morceaux, par exemple :

Son. *P vo piangendo* : Si che, s'io vissi in guerra ed in tempesta,  
Mora in pace ed in porto...

Cf. *Ad Lucil.* 19 : *In freto niximus, moriamur in portu.*

2. Cf., avec les passages qui vont suivre, les chapitres consacrés à Sénèque dans *Rer. mem.* II, 1 (*Op.* 407), III, 3 (441), IV, 4 (475); *Vit. sol.* II, 8; 1. Sur la prétendue rivalité de Sénèque et de Quintilien, v. plus haut. p. 85. Il y a un bon travail de Hortis sur Sénèque dans P. et dans Boccace (*Archeographo Triestino*, 1879, t. VI, p. 267-299).

3. Hortis a pris note déjà (p. 274) des passages de P. où Sénèque est cité, mais d'après l'édition de 1554 et non d'après celle qui nous sert. (V. aussi notre index au nom de Sénèque). P. enchâsse un peu partout d'assez longs morceaux des *Lettres à Lucilius*. Dans *Contra Gall.*, *Op.* 1083, on trouve le renvoi *Ad Helbiam*, et *Sen.* III, 6(5 ; *Op.* 775) contient un long extrait de Sénèque, *in eo libro quo Helbiam consolatur*. Les *Quaest. nat.* ne sont, je crois, citées qu'en deux ouvrages de P. (*Rem.* II, 91 ; *Secr.* III, *Op.* 363) ; nos scholies les indiquent plus souvent.

4. *Rem.* II, préf. : *Seneca ubi horologia philosophis confert, quod scilicet par utrisque discordia est.* Cf. *Apoc.* 2 : *Facilius inter philosophos quam inter horologia conueniet.*

en divers manuscrits qui ont passé sous ses yeux, une division du *De breuitate uitae* et de la *Consolatio ad Polybium* confondus <sup>1</sup> : *Quanto ergo melius fuerat eiusdem Senecae contra superstitiones, nisi me gustus fallit egregium opus* <sup>2</sup>, *uel perditum quaerere, uel ne perderetur occurrere, et de Consolatione ad Polybium, ut in multis uoluminibus animaduerti et correxi, non quidem perditum sed permixtum cum eo qui de Breuitate uitae inscribitur, in apertum educere, ut non unus sed duo libri, sicut sunt, ita et uiderentur et non dicam liber sed libri titulus non periret; quae res tardiusculis lectoribus saepe non paruae caliginis causam dedit* <sup>3</sup>. Il faudra retenir cette indication, si l'on cherche les manuscrits de Sénèque rencontrés par Pétrarque.

Il attribue au philosophe les *Controuersiae* de son père, qu'il cite tantôt avec le nom seul de Sénèque <sup>4</sup>, tantôt avec une indication plus ou moins précise de l'ouvrage : *Seneca in Declamationibus* ou *Declamatorium illud apud Senecam* <sup>5</sup>. C'est à ses yeux une œuvre bien indigne de celui qu'il en croit l'auteur : *Quis enim... in omni [eloquentiae] parte summus fuit? Lege Senecae Declamationum libros* <sup>6</sup>. Au reste, en cet ouvrage du rhéteur et dans les *Excerpta*, qu'il a également consultés, il semble avoir cherché surtout les renseignements d'histoire littéraire qui s'y trouvent.

1. Cf. O. Rossbach, *De Sen. libr. recens.*, dans *Breslauer Abhandl.*, t. II, 1888, p. 12. Le plus important ms. des *Dialogi* (*Ambr. C 90 inf.* XI<sup>e</sup> siècle) offre déjà la soudure, une lacune ayant emporté le titre et le début de la *Consolatio*.

2. Cet ouvrage perdu lui est connu par S. Augustin, *C. Dei*, VI, 10.

3. *Sen.* II, 4 (*Op.* 762). Texte du *Par.* 8571, f. 20.

4. Préface aux *Fam.* (Fracassetti, I, p. 22), citation empruntée à *Contr.* I; autre passage du même morceau cité dans *Fam.* XXIV, 7, et discuté plus haut, p. 282; *Rem. mem.* I, 2 (*Op.* 396, sur la médiocrité poétique de Cicéron); témoignage emprunté aux *Excerpta ex Controuersiis*, l. III.

5. *Secr.* II, *Op.* 341; *Fam.* XXII, 5. Cf. III, 18, et XVIII, 14: *Annaeus Seneca uir ingens primo Declamationum libro, haud longe a principio*.

6. *Fam.* XXI, 15.

Les tragédies lui sont familières et, comme leur caractère sentencieux en permet de faciles extraits, il y prend des vers isolés aussi bien que de longs passages <sup>1</sup>; seize vers sur la Fortune tirés du *Thyestes* trouvent place dans sa harangue au roi Jean le Bon <sup>2</sup>. Lorsqu'une de ses citations est introduite par la simple formule *ut ait tragicus*, il faut toujours penser aux compositions de Sénèque <sup>3</sup>. Il leur assigne une place d'honneur dans l'œuvre du philosophe; il parle de ces tragédies, *tanto studio dictatae* <sup>4</sup>, *quae apud poetas projecto uel primum, uel primo proximum locum tenent* <sup>5</sup>. Toutefois, il a émis un doute fugitif sur l'authenticité du recueil, et ce sentiment lui est venu des attaques contre Néron que renferme l'*Octauia*; il commence par les reprocher à Sénèque comme un acte de versatilité: *Non equidem ignorabas tragoediam omne genus scripti grauitate uincere, ut ait Naso? Hanc tu quam mordaciter, quam uenenose, quam acriter in illum scripseris notum est, ... nisi illa forsan opinio uera est quae tragoediarum non te illarum, sed tui nominis alterum uult auctorem* <sup>6</sup>. *Nam et duos Senecas Cordubam habuisse Hispani etiam testes sunt, et Octauiae (id enim tragoediae illi est nomen)* <sup>7</sup> *locus aliquis hanc suspicionem recipit* <sup>8</sup>; *quam si sequimur, quod*

1. Par ex. : *Fam.* IV, 2; *De otio rel.* I (*Op.* 326); ici même, t. I, p. 183.

2. Éd. citée, p. 220.

3. Par ex. . *Fam.* XII, 2, visant *Thyest.*, v. 612.

4. *Contra. med.* III (*Op.* 1113).

5. *Fam.* IV, 16. Sur l'usage du recueil tragique de Sénèque fait par Boccace, v. la scène de l'*Hippolyte* et celle de la *Fiammetta* rapprochées par Crescini, *Contributo*, p. 160. On sait que l'*Ecerinis* de Mussato avait remis en honneur, dès les dernières années du siècle précédent, l'imitation des tragédies de Sénèque.

6. C'est l'opinion que soutenait Boccace (Hortis, *Studj*, p. 404).

7. Les éditions, y compris Fracassetti, donnent ici un texte incompréhensible, corrigé par Hortis d'après le *Laur. XXVI sin.* 10. Le *Par.* 8568, f. 262', apporte d'autres corrections.

8. Sans doute le récit de la mort de Néron (*Oct.* 605-657), qui est l'argument le plus sérieux contre l'attribution à Sénèque.

*ad rem attinet, expers tu culpae huius, quod ad stilum, nihil ille te inferior, quisquis est, aevo licet secundus ac nomine. Ita quantum morum demitur infamiae, tantundem ingenii famae detrabi oportet. Alioquin excusatio, nisi fallor, famosi carminis nulla est*<sup>1</sup>. On sait que le doute de Pétrarque a été vérifié par la critique en ce qui regarde l'*Octavia*. Coluccio Salutati reprit la question dès 1371, dans une dissertation épistolaire qui eut au XIV<sup>e</sup> siècle une grande diffusion ; il s'y prononça non seulement contre l'authenticité de la *praetexta*, mais contre tout le recueil<sup>2</sup> ; c'est lui qui fit prévaloir la distinction longtemps adoptée entre « Sénèque le tragique » et « Sénèque le philosophe<sup>3</sup> ».

Le petit ouvrage attribué à Sénèque sous le titre *De remediis fortuitorum*, et souvent édité<sup>4</sup>, a inspiré Pétrarque pour son traité *De remediis utriusque fortunae*, dans la préface duquel il le mentionne ainsi : *Ceterum Seneca ipse Fortunae partem illam, quae sibi difficilior uisa erat et est haud dubie prima fronte rigidior, breui admodum perstrinxerat. Is libellus passim in manibus uulgi est ; cui ego nil addere, nil detrabere meditor, quod et magno ingenio conflatum opus nostram dedignatur limam, et mihi meis rebus intento nec comere aliena nec carpere est animus*<sup>5</sup>. La fierté à peine voilée de Pétrarque, se comparant

1. *Fam.* XXIV, 5 (texte du *Par.* 8568).

2. Le seul doute qui lui restât venait de l'autorité de la lettre de P. : *Frangit me multum*, disait-il, *P. nostri sententia*.

3. Cf. Novati, *Epistolario di C. Salutati*, t. I, p. 150 sqq. ; l'annotation permet de suivre très bien la question.

4. Cf. le Sénèque de Fr. Haase, qui croit à l'authenticité, t. III, p. 19. Éditions par Rossbach, dans le travail cité, p. 99 sqq., et par J. Loth, dans *Revue de philol.*, t. XII, 1888, p. 118 sqq.

5. *Rem.* I, pr. Cf. II, 18, où Hortis a reconnu une citation du ch. 16 du traité ancien. Les additions faites à ce dernier par un lecteur ne sont que des passages empruntés au travail de P. (V. les confrontations dans le travail d'Hortis cité p. n. 1, et dont le titre est précisément : *Le Additiones al De remediis fortuitorum di Seneca dimostrate cosa del P.*).

ici à Sénèque, s'explique par l'ampleur beaucoup plus grande du sujet qu'il avait choisi. Quelque médiocre que soit l'exécution de son dialogue de forme toute scolastique, il a cette supériorité évidente sur le *De remediis fortuitarum* d'indiquer, en même temps que les remèdes contre la mauvaise fortune, la façon de soutenir la bonne, souvent plus dangereuse pour le sage.

Les apocryphes de Sénèque<sup>1</sup> ont en Pétrarque leur premier contradicteur. Deux traités fort connus mis par le Moyen Age sous le nom du philosophe, et intitulés *De quatuor uirtutibus* et *De moribus* ou *De prouerbis*<sup>2</sup>, ont été examinés par lui et il nous a laissé, à ce sujet, un exemple d'autant plus curieux de sa critique qu'aucun modèle antérieur ne l'y guidait :

Senecae libellus nolenti, non dubitem, datus est, cuius titulus est *De quatuor uirtutibus*. Omne uulgo opusculum illud audissime legit ac Senecae libris interserit, inque eo quod Seneca nunquam uidit Senecam praedicant miranturque. Sunt qui inter ipsius Senecae libros omnes hunc maxime diligant, quippe illorum maxime ingeniis conforme. Nam re uera etsi, Senecae inuito ac si liceat reiecturo, in adoptionem uenerit naturaliter non suus, adhuc tamen uulgo quam doctis est gratior. Quanquam plerisque etiam doctorum, iam errori succumbente uero, hoc ipsum quod loquor ignotum sit, iamque cum uulgo de auctore sentiant, de opere autem ipso consentire uulgo nequeant illud uel praeferenti melioribus uel aequanti. Cui quidem ego ipse non detraho, sed his importunis ac loquacibus scholasticis, omnia prorsus nulla lege miscentibus, subirascor<sup>3</sup>. Nam is quidem liber Martini episcopi cuiusdam est ad Mironem quemdam regem, ab auctore suo inscriptus *Formula uitae honestae*, quae omnia non libenter errantibus, breui quadam praefatiuncula dicti operis pridem nostris ex

1. Cf. avec Hauréau cité plus loin, Fr. Haase, *De medii aevi stud. philologicis*, Breslau, 1856, p. 18.

2. V. ce que P. a dit de ce dernier recueil à propos de Publilius Syrus, t. I, p. 210, n. 3.

3. Cf. plus haut, p. 39 et *Fam.* XIII, 6 : *De quibusdam scholasticis pingue quiddam et rancidum usu potius quam rationes dictantibus...*

libris abolita, per bibliothecas autem Galliarum, ubi scriptum creditur, adhuc stante, noscuntur. Isti uero inopem scriptorem et hoc forsán unico glorientem suo spoliánt, ut diuitem et rebus onustum suis onerent alieno. Neque hoc contenti, sua sibi quoque bis ingerunt, quod in libro *De Moribus ac Prouerbiis* obseruatum est, qui libri Senecae dicuntur cum in eis nihil ille peccauerit, nisi quod in aliis sparsim scripsit, unde illa decerperentur ex multis unum in locum importunius aceruanda. Nam quidem ille nisi de moribus agit; et sententiae breues ac praecisae, quibus ante alios abundat, quid nisi proueria quaedam sunt? Neque ideo tamen ex bene distinctis apteque dispositis haec suorum confusio sequi debuit, neque hic raptus alienorum; quasi indignum esset, ut pauper ille Martinus de uirtutibus, quarum cultor esse potuit et fortassis fuit, aliquid cogitaret ac scriberet, sed referri ad unum omnia etiam mendacio oporteret, neque uirtus atque honestas subiectum esse posset alterius, cum sit omnium mortalium et Platonis ante alios atque Aristotelis, et ex nostris M. Tullii, ad quem nominatim M. Bruti liber est de uirtute clarissimus, cuius et Seneca ipse suis in libris meminit <sup>1</sup>.

En revendiquant pour Martin, évêque de Braga à la fin du vi<sup>e</sup> siècle, le traité *De quatuor uirtutibus*, Pétrarque se trompe, le travail de Martin n'étant qu'un plagiat, déguisé par la préface, de la première partie d'un apocryphe de Sénèque composé antérieurement, le *De copia uerborum* <sup>2</sup>; mais il fait preuve d'attention en identifiant deux ouvrages de titre différent dans les manuscrits, le *De quatuor uirtutibus* et la *Formula honestae uitae*, et il a raison de refuser à Sénèque toute part dans ce recueil, qui n'est même pas, comme le *De moribus*, une compilation extraite de ses œuvres. Au reste, ce ne sont point tant les résultats acquis par Pétrarque qui nous intéressent ici que la direction et la méthode de ses observations.

1. Sen. II, 4 (*Op.* 761). Texte corrigé à l'aide du *Par.* 8571, f. 19'.

2. Ce point a été mis en lumière par Hauréau, qui a élucidé toute la question dans les *Not. et extraits des mss.*, t. XXXIII, I, p. 208 sqq. et dans ses *Notices..... de quelques mss. latins*, t. I, 1891, p. 202 sqq. Rossbach l'a étudiée à un autre point de vue dans *Bresl. Abhandl.*, t. II, 1888, p. 84 sqq. Comme le texte de P. paraît inconnu à ces auteurs, j'ai cru intéressant de le donner intégralement.

Il croit, bien entendu, à l'authenticité de la correspondance avec S. Paul<sup>1</sup> ; mais il a étudié trop bien la philosophie de Sénèque pour admettre, comme Boccace le fait encore<sup>2</sup>, que celui-ci ait pu être chrétien. L'idée qu'il se forme du personnage est d'ailleurs développée avec abondance dans la lettre qu'il lui adresse ; il y sépare nettement son admiration pour le moraliste de son jugement sur l'homme public. L'épître est longue, et je puis à peine l'analyser ici<sup>3</sup>. Pétrarque commence par citer un éloge de Sénèque par Plutarque qui a embarrassé les érudits, car on n'en trouve aucune trace dans les ouvrages qui nous restent de Plutarque ; mais le poète ne connaissait aucun livre de ce dernier et le témoignage de Sénèque est emprunté par lui à l'*Institutio Traiani*, apocryphe cité sous le nom de Plutarque et auquel il renvoie expressément dans une autre partie de ses œuvres<sup>4</sup>. Pétrarque plaint Sénèque d'être tombé aux mains de Néron : *Veneras, o miserabilis senex,*

1. Lorenzo Valla est, ce me semble, le premier à l'avoir niée ; le même auteur, dont la critique est souvent si neuve, ne distingue point cependant Sénèque le rhéteur du philosophe.

2. V. le curieux morceau du *Comento sopra la Commedia*, l. XVI (t. I, p. 402). Boccace n'affirme pas le christianisme de Sénèque avec la confiance d'Abailard, par exemple ; mais il penche visiblement à l'admettre, et s'étonne que Dante ait placé le philosophe parmi les païens, alors surtout que S. Jérôme l'a nommé parmi les écrivains ecclésiastiques. V. la bibliographie de la question chez Graf, *Roma*, t. II, p. 284 sqq.

3. On peut la lire en français (trad. Develay) avec la lettre à Varron, dans le *Bull. du bibliophile* de 1881. Observer que l'allusion faite par P. à un ouvrage où il mentionne l'abandon des biens de Sénèque (*Res et ueteribus historicis nota est, et mihi ipsi illorum uestigiis incedenti haudquaquam silentio praetermissa*) ne se rapporte point au *De Viris*, mais à *Rer. mem.* III, 3 (*Op.* 441).

4. *Rem.* I, 81 : *Ut Plutarchus philosophus ad Traianum principem discipulum suum scribit.* Cf. *Fam.* XVIII, 16 ; XXIV, 7. Un écrivain formé par Pétrarque, Lombardo della Seta, s'est également servi de l'*Institutio Traiani* dans sa vie inédite de Trajan. Cf. *Le De Viris de P.* p. 80, note. Ajouter les observations de Hortis, *Archeogr. Triest.*, 1878, VI, p. 292-293.

*in hominis manus, qui cum quidquid uelle posset, nil nisi pessimum uelle posset*; puis il le blâme, en s'excusant d'une respectueuse franchise, pour son rôle de courtisan : *Testem nempe certissimum habemus et qui de summis uiris agens nec metu flectitur nec gratia, Suetonium Tranquillum. Is igitur quid ait? auertisse te Neronem a cognitione ueterum oratorum, quo scilicet in tui illum admiratione diutius detineres<sup>1</sup>..... Prima haec miseriarum tuarum radix ab animi leuitate, ne dicam uanitate, profecta: inanem studiorum gloriam, dure senex, nimis molliter, ne rursus dicam pueriliter, concupisti. Et plus loin : Relege libros quos ad eum ipsum de Clementia, relege quem ad Polybium de Consolatione dictasti, si uel libros uel librorum memoriam Lethaei gurgitis unda non obruit. Pudebit, credo, laudati discipuli: qua enim fronte de tali talia scripsisse potueris, ignoro; certe ego illa sine pudore non lego<sup>2</sup>... Tout le passage montre à quel point Pétrarque se sépare des idées du Moyen Age, qui voyait dans Sénèque un modèle de vertu, presque un saint<sup>3</sup>. Il termine sa lettre en disant qu'il espère du moins que Sénèque n'a pu applaudir à la persécution des chrétiens : *Et ita tibi uisum; una quidem epistolarum tuarum ad Apostolum Paulum non modo innuit, sed fatetur. Neque tibi uideri potuisse aliter certus sum, illis tam sacris ac caelestibus**

1. Suétone, *Ner.* 52.

2. Texte tout autre dans Fracassetti, donnant par ex. *uilitate* pour *uanitate*, et toute une ligne de plus après *dictasti*.

3. Écoutons Abailard : *Seneca maximus ille paupertatis et continentiae sectator, et summus inter uniuersos philosophorum morum aedificator...* (*Abaelardi op.*, éd. Cousin et Jourdain, Paris, 1849, t. I, p. 195). *Seneca quoque, inter uniuersos philosophos tam moralis doctrinae quam uitae gratiam adeptus, Spiritum Sanctum bonorum omnium distributorem patienter profitetur, ita de ipso ad Paulum Apostolum in quarta scribens epistola...* (t. II, p. 60). Jean de Salisbury semble aller plus loin : *Mihi desipere uidentur, qui quemcumque secuti non uenerantur eum, quem et Apostoli familiaritatem meruisse constat et a doctissimo patre Hieronymo in sanctorum catalogo positum* (cité par Schaarschmidt, *l. c.*, p. 93).

*monitis aurem non neganti oblatamque diuinitus amicitiam complexo; quam utinam arctius tenuisses nec diuellereris in finem, ut cum illo praecone ueritatis pro ueritate ipsa et pro aeterni praemii promissione tantique promissoris pro nomine morereris!... Aeternum uale* <sup>1</sup>.

Sur le paganisme de Sénèque, Pétrarque n'est pas moins précis en un autre passage, où il rappelle le *Catalogue* de S. Jérôme, sans en rien tirer des conclusions de Jean de Salisbury ou de Boccace : [*Paulus*] *doctor gentium Senecam, inter scriptores sacros a Hieronimo relatum, tamen haud dubie paganum hominem, laudat ad eum missis epistolis* <sup>2</sup>... ? Comment aurait-il pu conserver des doutes, en présence de la doctrine de Sénèque sur le suicide, pour laquelle il témoigne à plusieurs reprises sa répugnance ? *Habuit haec opinio magnos auctores, Annaeum Senecam in primis, qui ad eam tam constanter et tam saepe reuoluitur, ut mihi quidem uerius uideatur ne non propria sua sit mirarique cogat interdum, unde tam tristis sententia tanti uiri pectus inuaserit* <sup>3</sup>. Il exprime ailleurs d'autres réserves; il dit à Sénèque qu'il l'écouterait, *nisi alter obsisteret non te minor et, si maiorem dixero, credo non indignabere*; et cette autorité est celle de Cicéron <sup>4</sup>. *Notauit ego aliquot Senecae sententias, sed ut arbitror non iniuste; notauit aliquas; crede mihi, plures poteram, et tamen Senecam ipsum et miror ac ueneror* <sup>5</sup>. Il prétend préférer les lettres de Cicéron à celles

1. Cette lettre (*Fam.* XXIV, 5) est la première que P. ait écrite de la série adressée aux Anciens; il le dit lui-même dans la préface aux *Familiares* (éd. Fracassetti, t. I. p. 25), et nous apprend en même temps qu'elle a été composée après une lecture de l'*Octauia*. Date: *Apud superos in Gallia Cisalpina ad dextram Padi ripam* [à Parme, suivant le texte Fracassetti], *Kalendis Sextilibus anno ab ortu eius quem an tu rite noueris incertum habeo* 1348. (Toutes mes citations donnent le texte du *Par.* 8568, f. 282-283).

2. *Sen.* XVI (XV), 9 (*Op.* 961).

3. *Rem.* II, 118.

4. *Vit. sol.* I, 5, 4 (*Op.* 243).

5. *Var.* 33. Il ajoute : *Notauit Ciceronis mei unicam [sententiam]*.

de Sénèque; mais ce n'est qu'au point de vue de la littérature épistolaire <sup>1</sup>, car il goûte infiniment les dissertations morales du correspondant de Lucilius, et ses propres lettres lui doivent beaucoup plus qu'au correspondant d'Atticus. En somme, il reste en face de Sénèque sur une défensive continuelle, tout en subissant pourtant, plus qu'il ne le croit, l'influence d'un esprit qui a quelque ressemblance avec le sien.

Jusqu'où est allée cette influence? On nous a montré Pétrarque prêtant au *De tranquillitate animi* la même attention qu'aux *Confessions* de S. Augustin et se laissant gagner par les décourageantes théories qui remplissent l'œuvre, au titre trompeur, du philosophe romain <sup>2</sup>. Notre poète a écrit lui-même que les maladies morales sont contagieuses <sup>3</sup>; en étudiant, dans le livre fameux de Sénèque, l'indécision de la conduite, le sentiment de l'inutilité de l'effort, qui le s'y révèlent, n'y aurait-il pas contracté son infirmité morale, cette *acedia* contre laquelle il a si longtemps lutté <sup>4</sup>? Je crois, pour ma part, que sa mélancolie s'est développée d'une façon bien indépendante des auteurs anciens. Il est possible pourtant qu'il ait trouvé dans le traité de Sénèque plus d'un aliment à son mal secret, alors qu'il y cherchait au contraire un remède. Il le lisait à Avignon, dans le bruit de la ville et l'agitation des affaires, et se recommandait à

1. Préf. aux *Fam.* (t. I, p. 21): *In his epistolis magna ex parte Ciceronis potius quam Senecae morem sequar. Seneca enim quidquid moralitatis in omnibus fere libris suis erat, in epistolis congescit; Cicero autem philosophica in libris agit, familiaria et res novas ac varios illius saeculi rumores in epistolis includit...; mihi, fateor, peramoena lectio est.*

2. V. une trop brillante page de Voigt, *Wiederbel.*, t. I, p. 140.

3. *Est enim animi aegritudo non minus contagiosa quam corporis.*

4. Sur l'*acedia* (*accidia*) de P., v. surtout la dernière partie de *Secr.* II. Cf. De Sanctis, *Saggio critico*, p. 185, Segré; *Studi petr.*, p. 129, et l'étude annoncée d'Arturo Farinelli sur la *Malinconia del Petrarca*.

lui-même cette lecture comme souverainement salulaire : *Quod si unquam intestinus tumultus tuae mentis conquiesceret, fragor iste circumtonans, mihi crede, sensus quidem pulsaret, sed animum non moueret; at, ne nota pridem tibi auribus ingeram, habes Senecae de hac re non inutilem epistolam, habes et librum eiusdem de Tranquillitate animi, habes et de tota hac mentis aegritudine tollenda librum M. Ciceronis egregium, quem besternae diei disputationibus in Tusculano suo habitis ad Brutum scripsit*<sup>1</sup>. Remarquons surtout l'influence de l'auteur sur la langue de Pétrarque, excellent témoignage d'une fréquentation assidue. La prose de notre humaniste est nourrie de Sénèque au moins autant que de Cicéron et cherche des effets semblables aux siens. Les générations suivantes, qui avaient appris à s'y bien connaître, ne s'y trompèrent point, et un des anciens biographes de Pétrarque, s'appuyant sur l'examen de son style, alla jusqu'à l'appeler « le Sénèque moderne <sup>2</sup> ».

1. *Secr.* II (*Op.* 350). Le conseil est mis dans la bouche de S. Augustin et P. répond : *Singula haec haud negligenter legisse me noueris*. Renvoi aux mêmes ouvrages dans *Rem.* II, 93 (*De tristitia et miseria*).

2. *Interdum iocatur salibus, sed ubique restrictus, ut ille qui magis Senecae densitatem quam Ciceronis amplitudinem imitatur, unde persaepe ex hoc recentiore Senecam ipsum appellauerim* (Squarzafico, dans Solerti, *Vite cit.*, p. 357).

## CHAPITRE VIII

### PÉTRARQUE ET LES AUTEURS GRECS

... Vidi Plato  
Che'n quella schiera andò più presso al segno...  
Aristotele poi, pien d'alto ingegno ;  
... e quell' ardente  
Vecchio a cui fur le Muse tanto amiche...  
Primo pittor de le memorie antiche.

(*Trionfo della fama*, III).

Pétrarque a vécu dans l'idée que la littérature romaine aurait été bien supérieure à la littérature grecque. Amplifiant un mot de Cicéron, il écrivait un jour : *Scio Graecos fuisse olim ingeniosissimos ac facundissimos uiros; multi inde philosophi et poetae maximi, et oratores et mathematici insignes; medicorum principes illa pars mundi genuit... Post Platonem et Aristotelem de rebus ad omnem philosophiae partem spectantibus Varro et Cicero scribere ausi sunt. Post Demosthenem de rebus ad eloquentiam pertinentibus Cicero idem, post Homerum poetice scribere ausus est Maro; et uterque quem sequebatur aut attigit, aut transcendit. Post Herodotum et Thucydidem Titus Liuius et Crispus Salustius historias conscripserunt, et illos a tergo quam longissime reliquerunt. Post Lycurgum et Solonem legesque duodecim tabularum nostri iureconsulti, de tam paucis granis in sulcos Graecorum ingeniorum parte adeo effusis, legum ciuilium tam opimam messem in horreum Romanae Reipublicae congesserunt, ut in eo studio facile ostenderent se uictores. Post mathematicos Graiorum scribere noster non timuit Seuerinus. Post illorum quatuor theologos nostri totidem sic scripserunt, ut sine contradictione supe-*

*rauerint*<sup>1</sup>. Il mettait les Grecs fort au-dessus des Arabes ; mais c'était à peu près tout ce qu'il leur accordait, et son préjugé national, plus excessif chez ce Romain attardé qu'en Cicéron même, l'empêchait de reconnaître en eux les maîtres de l'esprit latin.

S'il ne se doutait pas du caractère unique de leur littérature, il en devinait du moins la richesse. Ne lisant pas leur langue et réduit à les connaître par les témoignages latins, il avait constitué une liste assez étendue de noms d'écrivains grecs et les énumérations de ses *Trionfi* sont singulièrement plus précises et plus nourries que celle du chant IV de l'*Inferno*<sup>2</sup>. Le poète avait même recueilli sur plusieurs auteurs assez de détails pour faire autre chose que les mentionner ; respectueux de leur génie sur la foi de ses autorités ordinaires, il leur consacrait de véritables petits essais

1. *Denique Graecos et ingenio et stilo frequenter uicimus et frequenter aequauimus, imo, si quid credimus Ciceroni, semper uicimus ubi aduisi sumus* (*Sen.* XII, 2 (1) ; *Op.* 913). Texte du *Par.* 8571, f. 140. Tout ce passage est dirigé contre les Arabes (*Arabiculi*). Le sujet est repris au point de vue spécial de l'éloquence, dans le l. II du *Secretum* ; P. y fait établir par S. Augustin la supériorité des Latins sur les Grecs, avec citations contradictoires de Cicéron [*De fin.* I, 3] et de Sénèque [*Contr.* I, pr.] : *Graeci uobis, uos uicissim Graecis uerborum penuriam [éd. penultimam] soletis obiicere ; Seneca quidem illos uerbis ditiores aestimat... Est ego, ut uides, de eloquentiae principatu, non tantum inter uos et Graecos, sed inter nostrorum etiam doctissimos magna contentio, inque his castris est qui illis faueat, sicut in illis forsitan qui nobis, quod de Plutarcho illustri philosopho quidam referunt. Denique Seneca noster, etsi Ciceroni deferat, ut dixi, coactus maiestate tam praedulcis eloqui, in reliquis tamen palmam defert* (*Op.* 341. On a vu, p. 117, que P. ne distingue pas Sénèque le rhéteur du philosophe).

2. Par ex., sur les historiens, *Tr. della fama*, III, 55-58 :

Tucidide vid' io che ben distingue  
I tempi e i luoghi e loro opre leggiadre  
E di che sangue qual campo s'impingue ;  
Erodoto di greca istoria padre...

Même expression dans *Rem.* I, 23 : *Graiae pater historiae* (d'après Cicéron, *Leg.*, I, 1). Mais les connaissances de l'auteur s'arrêtent là.

d'histoire littéraire<sup>1</sup> et cherchait notamment à leur assigner un ordre chronologique, d'après les renseignements dont il disposait<sup>2</sup>. Mais, à part ceux dont va traiter ce chapitre, on peut affirmer hardiment qu'il ne connaissait rien de leurs ouvrages<sup>3</sup>. Ceux des humanistes du siècle suivant qui ne surent pas le grec furent plus fortunés que lui et lurent beaucoup d'auteurs dans ces traductions latines qui se multiplièrent dès l'époque de Chrysoloras. Cette ressource manqua à Pétrarque; il chercha pourtant à se la procurer, au moins pour les deux écrivains qu'il considérait comme les plus grands représentants de l'esprit grec, et qui troublaient un peu sa patriotique confiance dans la supériorité des Latins, Homère et Platon.

Le premier lui était nommé par l'Antiquité tout entière comme le maître et le père de tous les poètes : *Illud ab Horatio Flacco, imo uero ab omnibus concorditer delatum Homero poetarum principi*<sup>4</sup>. Le livre V de Macrobe surtout, bien qu'il n'en lût pas les textes grecs, lui avait fait connaître dans Homère l'inspirateur et le modèle de son cher Virgile<sup>5</sup>. A l'étonnement de cette révélation avait

1. V. dans les *Res memorandae* les notices sur Solon, Pythagore, Sophocle, Démosthène, Eschine, Archimède, etc. Les copistes du *Par.* 6069 T orthographient *Tuchidides* et *Tuchilides*.

2. Par ex., *Rer. mem.* I, 2 (notice sur Isocrate) : *Hic est ille Graecus orator, de quo in Saturnalibus, quod primum omnia uerba soluta et uaga sub numeros arctauit. Quod si sic accipimus ut carminis inuentorem aestimemus, ratio temporum obstabit. Constat enim, et Tullius in Rethoricis testatur, hunc et Aristotelem fuisse coetaneos; Aristoteles uero iam Roma florente floruisse non ambigitur. Rursus Homerum et Hesiodum, Graecorum poetas praeclarissimos, ante conditam Romam fuisse idem Tullius testis est. Inuentor ergo non carminum, sed numerorum fuit eorum quibus utuntur oratores, quod ipse M. Tullius de oratore [Or. 52] diligenter exequitur... (Op. 404).*

3. V. p. 122, sur l'affirmation contraire faite pour Plutarque.

4. *Fam.* III, 18.

5. On a vu, t. I, p. 197, comment P. cherchait à expliquer que Virgile n'eût pas rendu hommage à Homère, à qui il devait tant.

succédé chez Pétrarque un extrême enthousiasme pour le vieux poète de qui le monde latin avait perdu l'œuvre<sup>1</sup>, mais dont le nom restait encore assez grand pour représenter un art tout entier; ces divers sentiments sont marqués dans sa dernière églogue, où Virgile est désigné sous le nom de Parthenias :

*Ecce peregrinis generosus pastor ab oris,  
Nescio qua de ualle canens, nec murmure nostro  
Percussit flexilique animum...  
Quo mihi Parthenias biberet de fonte notauit;  
Nec minus est ideo cultus mihi, magnus uterque  
Dignus uterque coli<sup>2</sup>.*

Platon lui semblait tenir dans la philosophie le même rang qu'Homère dans la poésie; il avait remarqué un texte, *Panaetii uerbum a Tullio relatum, qui Homerum philosophorum illum notat, quod nihil est aliud quam philosophorum principem ac talem inter eos qualis inter poetas est Homerus. Alioquin quid de ipso Tullio dicemus, qui in epistolis ad Atticum quodam loco Platonem suum deum uocat? Omnibus quidem modis id agunt, ut Platonis diuinitatem ingenii attribuant; hinc et Homeri et, quod est expressius, dei nomen<sup>3</sup>*. Ne pouvant songer à étudier

1. Sur Homère au Moyen Age on peut consulter, mais avec grande prudence sur les détails, A. Joly, *Benoit de Sainte-More et le roman de Troie*, dans *Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXVII, Paris, 1869 (notre *Par.* 7880 est mentionné p. 641 n., très inexactement). Sur la légende de Troie en Italie, telle qu'on la connaissait autour de P., v. le livre de Gorra, Turin, 1887, et les articles de Morf dans *Romania*, t. XXI (1892).

2. *Ecl.* I, 19 sqq. (*Op.* II, p. 8). Lire toute la pièce et notamment les vers :

*Hi Romam Troiamque canunt et praelia regum...*

Dans la clef des églogues de P. publiée aux *Scritti inediti di F. P.*, p. 359, Homère n'est pas nommé. Dans l'explication de l'églogue I fournie par *Fam.* X, 4, on lit : « *Generosi* » sane pastoris epithetum iure occupet : quid enim uel lingua, uel ingenio generosius Homeri? « *Nescio* » autem « *qua de ualle* » ideo est additum, quia de loco originis eius opiniones uariae sunt... Postremo « *de fonte* » Homericis « *bibere* » Virgilium omnibus est notum qui in poeticis exercentur.

3. *Fam.* IV, 15. Compléter avec ce qui sera dit plus loin, pour Platon et pour Homère.

la littérature grecque, Pétrarque borna ses désirs à connaître quelque chose du plus grand poète et du plus grand philosophe dont la renommée lui fût parvenue. Tant qu'il ne put rien lire d'eux, il les cita de seconde main, ornant au moins ses ouvrages de leurs noms illustres. Assez tôt, comme on le verra, il étudia le *Timée* avec l'aide de Chalcidius ; pour Homère, il dut se contenter longtemps de juger ses œuvres par les *Periochae* attribuées à Ausone<sup>1</sup> et par le pauvre abrégé de l'*Iliade*, désigné sous le nom de *Pindarus Thebanus* ou *Homerus latinus*. Les manuscrits qu'il avait vus de ce dernier ouvrage étaient de ceux qui portent simplement le nom d'Homère<sup>2</sup> ; mais, disait-il, *libellus tuus uulgo qui tuus fertur, etsi cuius sit non constet, tibi excerptus tibi que inscriptus, tuus utique non est*<sup>3</sup>. Faute de mieux, il avait recueilli pieusement ces souvenirs défigurés d'Homère et de Platon<sup>4</sup>.

Il fit plus ; il fut, en Occident, le premier bibliophile à rechercher des manuscrits grecs<sup>5</sup>, et tint à posséder les œuvres célèbres qu'il ne pouvait lire. Il demanda à Constantinople Hésiode et Euripide<sup>6</sup>, plus tard encore Sophocle

1. Qu'il possédait. V. t. I, p. 207.

2. Cf. *Italicis Ilias latina*, éd. F. Plessis, Paris, 1885, p. XLIX. Ces mss. intitulent ainsi l'ouvrage d'Italicus : *Incipit liber Homeri* ou *Incipit Homerus*.

3. *Fam.* XXIV, 12. Même jugement dans *Fam.* X, 4.

4. *Habeo quidem ex utroque quantum latinitas habet in sermone patrio* (*Fam.* XVIII, 2).

5. Il faut tenir compte, il est vrai, de la bibliothèque formée à Naples par le roi Robert et dans laquelle Paolo Perugino avait recueilli aussi des ouvrages grecs ; mais le royaume de Naples était encore un royaume à demi grec. V. un travail sur la question des monastères basilien de la Grande-Grèce, par P. Battifol, *L'abbaye de Rossano*, Paris, 1891 (un peu inexact, p. xxv, sur P.). Signalons ici le sentiment de P. sur la culture grecque de l'Italie du Sud, dans *Sen.* XI, 9 (*Op.* 887).

6. Lettre à Sigeros, *Fam.* XVIII, 2 : *Quoniam petitionis successus petendi parit audaciam, mitte si uacat Hesiodum, mitte precor Euripidem*.

et d'autres auteurs<sup>1</sup>. Mais les deux seuls manuscrits grecs qui lui aient appartenu furent précisément un Homère et un Platon, les mêmes apparemment qu'on retrouve en 1426 dans la bibliothèque de Pavie<sup>2</sup>. L'arrivée d'Homère parmi ses livres fut une des grandes joies de sa vie. Il s'était lié à Avignon, en 1353, avec Nicolas Sigeros, envoyé par l'empereur d'Orient pour traiter de la réunion des deux églises; l'année suivante, le Grec, de retour à Constantinople, lui fit parvenir un texte d'Homère<sup>3</sup>. Sa lettre de remerciement, datée de Milan, n'est qu'un cri d'allégresse : *Misisti ad me de Europae ultimis donum quo nullum uel te dignius, uel mihi gratius, uel re ipsa nobilius mittere potuisses, ... promissi tui simul ac desiderii mei memor; quodque non modicum dono adicit, donasti eum non in alienum sermonem uiolento alieo deriuatum, sed ex ipsis graeci eloquii scatebris purum et*

1. Cf. plus loin, p. 164.

2. J'avais émis déjà cette supposition dans un travail antérieur (*Revue de philologie*, t. XI, 1887, p. 100, n. 5), en citant les deux numéros suivants de cet inventaire si pauvre en livres grecs : 8. *Homeri Yllias in mediocri uolumine scriptus in papiro in littera greca. Sig. cccxxxv; 120. Plato in greco uoluminis satis grossi copertus corio albo, et est in lingua greca. Sig. lxxvij*. Depuis, la vérification semble avoir été faite pour l'Homère : O.-E. Schmidt (*Die Visconti und ihre Bibl. zu Pavia*, 1888, p. 20) a relevé comme moi, dans la publication de G. d'Adda, le prêt de ce ms. fait à Decembri au mois d'août 1439, et R. Sabbadini (*Museo d'ant. class.*, t. III, col. 420) l'a rapproché d'une lettre adressée à cet humaniste par son frère Angelo, où on lit : *Guarino Veronensi nostro edicto tuo fortunas tuas enarraui, te Iliadem et Odyseam Homeri ab diuo principe Philippo obtinuisse et illa Petrarcae opera iam maiori ex parte idiomate graeco transcripsisse, tanti poetae familiarissimum iamdiu effectum esse. Vicissim et ipsi congaudemus quae tibi prosperiora contingunt...* Sabbadini voit dans ce passage une mention de la provenance du manuscrit grec de Pavie; toutefois je me demande si le texte est très sûr et s'il ne faudrait point lire : *et illas Petrarcae opera... transcripsisse*, entendant par là que Decembri faisait son travail à l'aide de la traduction provenant de Petrarque. Cette traduction, en effet, dont la provenance était bien connue à Decembri, fut empruntée par lui en même temps que le texte grec et il est certain qu'il s'en servit. V. Mario Borsa, *Pier Candido Decembri e l'Umanesimo in Lombardia*, Milan, 1893, p. 72 sqq.

3. Apost. Zeno, entre autres erreurs, a fait de Sigeros un traducteur d'Homère (*Diss. Vossiane*, t. I, p. 210).

*incorruptum et qualis primum diuino illi profluxit ingenio.* Pétrarque aurait dû cependant avouer qu'il eût préféré Homère mis en latin; il est obligé de convenir qu'il ne peut tirer aucun profit du don reçu : *Homerus tuus apud me mutus, imo uero ego apud illum surdus sum. Gaudeo tamen uel aspectu solo, et saepe illum amplexus ac suspirans dico : O magne uir, quam cupide te audirem* <sup>1</sup> !

Avant Homère, Pétrarque possédait un Platon, qui se trouvait déjà dans sa bibliothèque de Vaucluse <sup>2</sup> et qu'il avait, semble-t-il, rencontré en France <sup>3</sup>. Boccace, qui l'a vu, le dit fort gros : « Li quali [libri] non ha molto tempo che io vidi, o tutti o la maggior parte, o almeno i più notabili scritti in lettera e grammatica greca in un grandissimo volume, appresso il mio venerabile maestro messer Francesco Petrarca <sup>4</sup> ». Il contenait une grande partie des dialogues, et Pétrarque en étalait le nombre, plus tard, devant ces jeunes « averroïstes », ces aristotéliens arrogants qui avaient osé lui reprocher son ignorance et ne connaissaient même pas, pour leur compte, l'existence des œuvres de Platon; notre poète, qui les avaient gardées chez lui de

1. *Fam.* XVIII, 2. La même lettre apporte un écho des entretiens de P. avec Sigeros : *Donasti Homerum quem bene diuinae omnis inuentionis fontem et originem uocant Ambrosius et Macrobius... Ego autem ex omnibus sciens unum tibi testem protuli, quem ex omnibus Latinis tibi familiarissimum esse perpendi... [Mumeri] nil possit accedere, si cum Homero tui quoque praesentiam largiaris, qua duce peregrinae linguae introgressus angustias, laetus et uoti compos dono tuo fruerer... Sed nunc, heu! quid agam? Tu mihi nimium procul abes, felix utriusque linguae notitia singulari* (J'emprunte quelques leçons au *Par.* 8568, f. 197).

2. *Platonicum uolumen, quod ex illo Transalpini ruris incendio ereptum domi habeo, simul poscitis... et id ipsum paratum erit tempore* (*Var.* 22, à Boccace).

3. *Erat mihi domi, dictu mirum, ab occasu ueniens olim Plato* (*Fam.* XVIII, 2).

4. *Comento sopra la Commedia*, lez. XV, éd. G. Milanese, t. I, p. 370. — Les mots *uol. satis grossi* de l'inventaire de Pavie (1426) indiquent également des dimensions au-dessus de la moyenne pour le volume dont j'ai proposé l'identification avec celui de P.; Sabbadini a pu en donner le contenu d'après l'inventaire de 1459 (*Rendic. del R. Ist. lomb.*, 1906, p. 383).

longues années, n'en était pas beaucoup plus avancé que ses adversaires, mais la seule possession de ce trésor suffisait à l'enorgueillir. Il a laissé à ce sujet, dans le *De ignorantia*, un morceau célèbre, dont voici le texte véritable : *At Platonem prorsum illis et incognitum et inuisum nil scripsisse asserunt, preter unum atque alterum libellum, quod non dicerent, si tam docti essent quam me predicant indoctum. Nec literatus ego, nec Grecus, sedecim uel eo amplius Platonis libros domi habeo, quorum nescio an ullius isti unquam nomen audierint. Stupebunt ergo, si hec audiant; si non credunt, ueniant et uideant. Bibliotheca nostra tuis in manibus relicta<sup>1</sup>, non illiterata quidem illa, quamuis illiterati hominis, neque illis ignota est; quam totiens me tentantes ingressi sunt, semel ingrediantur, et Platonem tentaturi, an et ipse sine literis sit famosus; inuenient sic esse ut dico, meque licet ignarum, non mendacem tamen, ut arbitrator, fatebuntur. Neque Grecos tantum, sed in Latinum uersos aliquot nunquam alibi uisos aspicient literatissimi homines. De qualitate quidem operum iure illi suo iudicent, de numero autem nec iudicare aliter quam dico, nec litigare litigosissimi homines audebunt. Et quota ea pars librorum est Platonis<sup>2</sup>! Quorum ego his oculis multos uidi, precipue apud Barlaam Calabrum, modicum Graie specimen sôphie, qui me, Latinarum inscius docere, Greca literas adortus, forsitan profecisset, nisi michi illum inuidisset mors honestisque principiis obstitisset, ut solita est<sup>3</sup>.*

Tout ce texte est fort important pour élucider la question des études grecques de Pétrarque. C'est le meilleur docu-

1. Le traité est adressé à Donato degli Albanzani. V. t. I, p. 81.

2. Sur ce passage qui a donné lieu, comme tout ce texte, à des interprétations différentes, je me rallie au sens proposé par Lo Parco : « Et quelle faible part de l'œuvre entière de Platon ! »

3. *Vat.* 3359, f. 28. Cf. l'édition L. M. Capelli, Paris, 1906, p. 75, avec les leçons *alias* pour *alibi*, et *inscium* pour *inscius*. Dans *Op.* 1053-54, le texte est incorrect en plusieurs endroits. J'avais cru pouvoir modifier le sens attribué

ment pour établir qu'il fut le premier humaniste italien à recevoir des leçons de grec. Cette priorité est reconnue par les générations du début de la Renaissance, et le florentin Gianozzo Manetti la proclame dans un passage de sa vie de Boccace, où il a tracé à grands traits, non sans un vif sentiment de lettré, un tableau de l'histoire des lettres en Italie et principalement en Toscane : *Ante Petrarcae tempora posteaque Latina lingua remittere paulatim pristinas vires suas coepit. Nulla pene in Etruria Graecarum litterarum mentio a nostris hominibus per multa saecula habebatur; sed qui tunc erant homines, suis contenti disciplinis, alienas non quaerebant. Petrarca igitur primus ex nostris peregrinas litteras attingere conatus sub Barlaam.....*<sup>1</sup> Examinons de plus près les relations de Pétrarque avec Barlaam de Seminara.

La carrière du célèbre moine basilien, qui fut une des lumières de l'Église d'Orient, est aujourd'hui assez bien connue, ainsi que les deux missions religieuses qu'il remplit à Avignon, l'une auprès de Benoît XII, en 1339, l'autre auprès de Clément VI, en 1342<sup>2</sup>. On sait également en

jusqu'ici au morceau; J. Van der Vliet a rétabli très exactement le texte, dans son discours sur les études latines de P., *Trifolium latinum*, Utrecht, 1893, p. 54. J'ai tiré profit de l'étude critique du morceau qu'a faite Giov. Gentile dans son excellent article : *I dialoghi di Platone posseduti dal P.*, dans *Rassegna crit. della letter. ital.*, t. IX, 1904, p. 193-219.

1. Manetti est aussi d'avis que la priorité de ces études n'appartient point à Boccace, dont il dit : *Nec hac nostra Latinorum librorum copia uel inopia potius contentus, Graecas litteras discere concupiuit... in quo quidem Petrarcam, ut arbitror, imitatus...* (Je cite d'après le *Par.* 5828, f. 213'-214, n'ayant pas sous la main l'édition de Mehus, Florence, 1747; c'est une occasion de signaler que les trois vies de Dante, P. et Boccace, qui sont sans titre dans ce ms. de Paris et restent anonymes au catalogue, sont celles de Manetti). L'antériorité de Boccace comme élève de Barlaam est soutenue par O. Zenatti, *Dante e Firenze*, Florence, 1903, p. 318.

2. On doit consulter désormais sur le personnage l'important travail de Francesco Lo Parco, *P. e Barlaam*, Reggio di Calabria, 1905. Il annule celui de Mandarì, *Fra Barlaamo calabrese, maestro del P.*, Rome, 1888 (avec une liste de mss.

quelle année Pétrarque eut des relations de grec avec lui. Comme le poète ne dit nulle part qu'il l'ait fréquenté à deux reprises et comme rien ne prouve qu'il ait connu Barlaam dès 1339<sup>1</sup>, on doit fixer à l'année 1342 l'époque de ses premières tentatives dans l'étude du grec. C'était un maître autorisé que le hasard lui avait envoyé : théologien avant tout, philosophe et mathématicien, Barlaam n'avait rien de l'humaniste, mais il n'était pas étranger, comme on a pu le croire, aux lettres grecques profanes, et même, en quelque mesure, aux lettres latines. Son long séjour en Orient l'avait éloigné de la pratique du latin ; mais il avait eu le temps d'y revenir en fréquentant, à Naples, les érudits de la cour du roi Robert, et en se liant d'amitié avec le savant Paolo Perugino. Boccace, qui l'avait vu alors, sans profiter beaucoup de sa science, parle de lui avec admiration et assure qu'il aida Paolo pour sa compilation des *Collectiones*<sup>2</sup>.

C'est précisément après ce séjour à Naples, que Barlaam revint à Avignon et fit la connaissance de Pétrarque. Bien que leur culture fût, à coup sûr, fort différente, il semble que ces deux sérieux esprits aient ressenti l'un pour l'autre une sympathie sincère. Le poète reçut du moine basilien, dans l'été de 1342, des leçons quotidiennes de langue grecque, où le maître, moins expert en latin, pouvait s'ins-

des œuvres de Barlaam). Mandalari représentait le parti pris de l'éloge ; on trouve le parti pris contraire dans Voigt, *Wiedebelebung*<sup>3</sup>, t. II, p. 107.

1. Mandalari (p. 52) appuie fort mal cette opinion. Le passage du *Secretum* peut être de la fin de 1342 ou ajouté après coup. Peut-être, en 1339, P. s'occupait-il plus de poésie que d'autre chose.

2. Voici un des témoignages de Boccace : *Trabo preterea aliquando Barlaam, Basilii Cesariensis monacum, Calabrum hominem, olim corpore pusillum, pregrandem tamen scientia, et grecis literis adeo eruditum, ut imperatorum et principum grecorum atque doctorum hominum privilegia haberet, testantia nedum his temporibus apud Grecos esse, sed nec a multis seculis citra fuisse virum tam insignis tamque grandi scientia predictum* (*Geneal. deor.*, XV, 6). Texte donné par Oskar Hecker, d'après le ms. original : *Boccaccio Funde*, Braunschweig, 1902, p. 271.

truire comme le disciple<sup>1</sup>. Le manuscrit de Platon servit sans doute à ces exercices; Pétrarque apprit à lire et à écrire l'onciale; il n'est pas sûr, comme on le verra plus loin, qu'il soit allé jusqu'à la minuscule. En tout cas, il était encore bien peu avancé, quand son guide dut quitter Avignon<sup>2</sup>. Barlaam, qui s'était rallié à l'Église latine, fut nommé évêque de Gerace en Calabre, grâce en partie, assure Pétrarque, à l'appui de son écolier, qui l'avait recommandé et soutenu auprès du Pape. Il n'y a aucune apparence que ces démarches fussent dictées par une jalousie secrète, ou le désir d'éloigner un homme dont la renommée et le savoir encyclopédique pouvaient lui porter ombrage<sup>3</sup>. Pétrarque,

1. *Ille... cum multa mihi quotidiano magistro coepisset impendere, non pauciora quidem, saepe etiam lucrum ingens ex conuictu nostro sese percipere fatebatur, urbana nescio an uere; sed erat ille uir ut locupletissimus graecae, sic romanae facundiae pauperrimus et qui, ingenio agilis, enunciandis tamen affectibus laboraret. Itaque uicissim et ego fines suos, illo duce, trepide subibam, et ille post me saepe nostris in finibus oberrabat, quanquam stabiliore uestigio. Nam et hic quoque ratio diuersa: illi enim plus multo latini quam mihi graeci erat eloqui. Ego tum primum inchoabam, aliquantulum ille processerat... (Fam. XVIII, 2. Texte du Par. 8568). Il semble que P. fasse plus de cas des connaissances de Sigeros, à qui il adresse cette lettre, que de celles de Barlaam. Il y a quelque ingratitude dans le jugement sommaire qu'il porte sur les connaissances latines de Barlaam, dont les nombreux ouvrages en latin sont loin d'être méprisables; même pour la langue (Lo Parco, p. 34 sqq., avec des observations psychologiques tout à fait excessives). Toutefois P. ne fait ses réserves que sur la parole embarrassée de Barlaam, et non sur la science du théologien ou du lettré.*

2. Il y était encore le 2 octobre 1342, jour de sa consécration épiscopale (Lo Parco, p. 32).

3. L'argumentation de Lo Parco est spécieuse, mais crée une question où il n'y en a pas. Le grand homme de Vaucluse était trop sûr de sa supériorité pour être jaloux, et il n'avait, d'ailleurs, rien à craindre, dans le milieu latin d'Avignon, d'une comparaison quelconque avec le moine basilien. On comprend fort bien, d'autre part, qu'il n'ait pas fait, même de Naples, le voyage de Calabre pour annoncer du grec; c'est à la cour pontificale, où les affaires ecclésiastiques pouvaient l'appeler l'évêque de Gerace, que P. avait compté le revoir. Barlaam y revint, en effet, en 1346, à la suite d'une mission à Constantinople, mais P. était parti pour l'Italie.

bien au contraire, espérait le revoir à Avignon et retrouver ses leçons précieuses, quand il apprit sa mort, huit ans plus tard, en 1350 : *Barlaam nostrum*, écrira-t-il à Nicolas Sigeros, *mibi mors abstulit et, ut uerum fatear, illum ego mibi prius abstuleram; iacturam meam, dum honori eius consulerem, non aspexi; itaque dum ad episcopatum scandentem subleuo magistrum perdidit, sub quo militare coeperam magna cum spe*. Et à Boccace : *Graecarum omnium cupidissimus literarum semper fui, et nisi meis principiis inuidisset fortuna et praeceptoris eximii haudquaquam opportuna mors, hodie forte plus aliquid quam elementarius Grauius essem*<sup>1</sup>. Il faut demander aux textes ce qu'ils ne veulent pas dire, pour voir en ces études sur la langue grecque autre chose qu'une orientation superficielle dans les premiers éléments.

Barlaam a joué un grand rôle dans la vie de Pétrarque, mais surtout, à vrai dire, par les regrets que son départ lui a laissés<sup>2</sup>. Son enseignement, en effet, n'a guère pu être fécond, pas même dans les matières philosophiques, qu'il semble bien avoir abordées avec le poète. Aux passages déjà lus, joignons quelques mots du *Secretum*; S. Augustin rappelle à Pétrarque la façon d'acquérir la liberté de l'âme d'après Platon : *Scis quid loquar, et haec ex Platonis*

1. *Var.* 25. Cf. *Sen.* XI, 9 (*Op.* 887).

2. P. a tenu apparemment bien moins de place dans la vie du moine calabrais. Il n'était aucunement vraisemblable que ce fût à lui que Barlaam eût adressé son traité grec *De primatu Papae*, dédié à un personnage nommé François. Outre qu'il semble singulier d'offrir à un ami un ouvrage qu'il ne peut lire, P. n'était désigné à aucun degré pour recevoir la dédicace d'un traité purement théologique. Pour peu que Barlaam eût fréquenté le poète à Avignon, il devait savoir que cet ordre de spéculations lui était absolument étranger et ne l'intéressait en aucune façon; lui-même était entré en relations avec beaucoup de prélats et de théologiens latins, parmi lesquels il est logique de chercher le dédicataire. Au reste, Lo Parco vient d'indiquer celui auquel il convient de penser, à l'exclusion de P.; c'est Francesco da Camerino, évêque de Vespro (Kertsch, en Crimée). *P. e Barlaam*, p. 14.

*libris tibi familiariter nota sunt, quibus avidissime nuper incubuisse diceris*; Pétrarque répond : *Incubueram, fateor, alacri spe magnoque desiderio, sed peregrinae linguae novitas et festinata praeceptoris absentia praeciderunt propositum meum. Ceterum ista quam memoras disciplina et ex scriptis tuis et ex aliorum Platoniorum relatione notissima est*<sup>1</sup>. Pétrarque ne dit pas ici, comme on l'a cru, que Barlaam lui a fait connaître les doctrines de Platon ; il indique même tout le contraire, puisqu'il mentionne ce qu'il en savait par les platoniciens latins, depuis longtemps entre ses mains.

Il avait compté sur ce *praeceptor* surtout pour apprendre la langue de Platon et le lire ensuite dans son texte. Son espoir fut déçu, mais il ne laissa pas de tirer quelque profit de sa rencontre. Barlaam était un des esprits les plus cultivés de son temps dans l'ordre philosophique ; si tel platonicien de la Renaissance l'a accablé de son mépris<sup>2</sup>, ce n'est pas que les principales œuvres de Platon lui fussent ignorées. Il les cite, en effet, en quelques passages de ses ouvrages, notamment dans cette *Ethica secundum stoicos*, qui semble d'un réel intérêt pour l'histoire des études philosophiques<sup>3</sup>. Il a pu traiter utilement avec Pétrarque certains points de la doctrine de Platon.

On a voulu même aller plus loin et soutenir que, de ces entretiens d'Avignon et peut-être de Vacluse, serait sorti un essai de traduction partielle ou complète des dialogues que Pétrarque possédait dans son manuscrit grec et dont il

1. *Secr.* II (*Op.* 346).

2. Filelfe relève assez rudement τὰς τοῦ Βαρλαάμ πανούργους διαβολὰς κατὰ Πλάτωνος (Emile Legrand, *Cent dix lettres grecques de Fr. Filelfe*, Paris, 1892, p. 152 sqq.).

3. Giov. Gentile, *I dialoghi di Platone posseduti dal P.*, dans *Rass. crit.*, t. IX, 1904, p. 215.

n'avait pu jusqu'alors tirer parti<sup>1</sup>. Cette hypothèse est décidément insoutenable<sup>2</sup>. Mais comment expliquer un texte formel de Pétrarque? Il assure, pour confondre des aristotéliens de Venise, qu'il pourrait leur montrer des dialogues de Platon : *Neque grecos tantum, sed in Latinum uersos aliquot nunquam alibi uisos aspicient*. On pense tout d'abord au *Timée* traduit par Chalcidius; mais le Chalcidius n'était pas un livre rare et n'eût pas justifié le mot *aliquot*. Il faut chercher plutôt si la littérature médiévale la moins connue n'a pas produit d'autre traduction que Pétrarque aurait pu recueillir.

Ses voyages de Naples fournissent, au moins pour deux dialogues, l'explication souhaitée. Il a dû connaître, surtout pendant son séjour de 1343, toutes les richesses bibliographiques que renfermait la collection des rois Angevins, où son ami Barbato lui servait de guide et où il lui était aisé de faire transcrire ce qui l'intéressait. Il ne pouvait manquer d'y rencontrer une traduction du *Phédon*, exécutée dans le royaume et que Jean de Procida avait utilisée, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, pour la compilation des *Dicta moralium*<sup>3</sup>, œuvre fameuse, remaniée et transcrite plus d'une fois au temps de Robert d'Anjou. La traduction du *Phédon* était celle de Henricus Aristippus, archidiacre de Catane, qui devint ministre de Guillaume le Mauvais, à Naples, et

1. Fr. Fiorentino, *Risorgimento filosofico nel quattrocento*, Naples, 1885, p. 181; Mandalari, *l. c.*, p. 105; Tocco, *Giorn. stor.*, t. VII, p. 409; et surtout Giov. Gentile, *Rass. crit.*, t. IX, p. 209 sqq.

2. Ainsi que le démontre Lo Parco (*P. e Barlaam*, p. 82 sqq.), à qui j'emprunte les suppositions qui suivent sur les traductions médiévales.

3. Le véritable nom de l'auteur des *Dicta*, ou plutôt du *Liber philosophorum moralium*, a été retrouvé par Amari et l'ouvrage a été publié par S. De Renzi, d'après le ms. de Paris, dans la *Collectio Salernitana*, t. III, Naples, 1854. Cf. Lo Parco, qui y a relevé les passages traduits du *Phédon* (*l. c.*, p. 101-111). P. possédait dans sa bibliothèque l'ouvrage de Jean de Procida (p. 103), qui a pu le mettre sur la trace de la traduction d'Aristippus.

qui s'était familiarisé avec la langue grecque par son séjour en Sicile et en Calabre, sa patrie<sup>1</sup>. Le même auteur, qui travaillait au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, avait traduit le *Ménon*, et il existe encore quelques manuscrits de ces deux traductions, littérales mais précises et suffisamment intelligibles<sup>2</sup>. Il n'y a pas à chercher plus loin l'origine des textes que Pétrarque pouvait posséder et dont il est seulement assez surprenant qu'il n'ait jamais fait le moindre extrait dans ses ouvrages<sup>3</sup>.

Il en a agi autrement pour le *Timée*, qu'il a plusieurs fois cité et dont l'exemplaire de sa bibliothèque est entre nos mains. C'est le *Parisinus 6280*<sup>4</sup>. Il est du IX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, glosé, et composé de la façon suivante : F. I, *Timei Platonis liber primus [incipit]*; f. 7', *Expositio*; f. 29, *Incipit pars secunda Timei Platonis*. Au f. 72', on lit : *Calcidius in Timeo explicit*, et une partie du traité de Martianus Capella, d'écriture du

1. Cf. O. Hartwig, *Die Uebersetzungsliteratur Unteritaliens in der normannisch-staufischen Epoche*, dans *Centrabl. für Bibliotheksw.*, t. III.

2. Cf. G. Gentile, *l. c.*, p. 207, et *Rass. crit. della letter. ital.*, t. XIII, 1905, p. 12. L'un des mss. de Paris contenant la traduction du *Phédon*, le *Par. 16581*, a appartenu à maître Gérard d'Abbeville.

3. Il cite le *Phédon*, uniquement à cause de Caton. V. *Fam.* III, 18, et *Fam.* IV, 3 : *Plato ipse summus uir clarissimum uolumen edidit, quod Uticensis Cato moriturus, suprema illa nocte sua, pro consiliario usus perhibetur, ut ad contemptum uitae huius animosior et ad amorem decretæ mortis accederet...* La *République* et les *Lois* sont indiquées dans *Vit. sol.* I, 6, 2 (*Op.* 242) : *[Plato] qui inter otiosa cupresseta et spatia siluestria de institutis rerum publicarum deque optimis legibus disputarat*. Il y a aussi le passage de *Contra med.* III, sur les poètes : *Qui quales essent Plato ipse declarauit in sua Republica, quando eos censuit urbe pellendos. Ut enim constet non de omnibus eum sensisse, sed de scaenicis tantum, ipsius Platonis ratio audienda est ab Augustino posita...* L'erreur de P. sur le sens du texte et la mention de S. Augustin suffisent à montrer qu'il ne connaissait pas la *République*.

4. 265 × 170 mill. Quelques marges sont rongées. Reliure ancienne de velours grenat. — N<sup>o</sup> 121 de Pavie.

5. Le ms. a d'anciennes scholies et figures. — L'emploi de Chalcidius par Jean de Meun a été relevé par E. Langlois, *l. c.*, p. 107.

xii<sup>e</sup> siècle, est reliée à la suite<sup>1</sup>. Le tout vient de la bibliothèque de Pavie. Ce manuscrit est important pour l'histoire de l'éducation philosophique de notre humaniste, d'autant plus que les annotations qu'il porte appartiennent à deux époques différentes de sa vie. Les plus anciennes sont du temps de Vacluse, où Pétrarque présentait le volume à Cabassoles, qui lui préférait une autre lecture<sup>2</sup>. Une autre date précise est fournie par cette note inscrite à la fin du *Timée*, f. 7 : *Felix miser, qui hec sciens unde ista nescisti. 1355 nouembr. 19*<sup>3</sup>.

Suivant les idées déjà rencontrées à propos de Cicéron<sup>4</sup>, cette phrase doit être, je crois, ainsi comprise : « Platon fut heureux et malheureux à la fois de s'être élevé à une si grande hauteur dans la vérité, sans connaître la source de la vérité, qui est le Christ ». C'est là un résumé de ce que Pétrarque pensait de Platon. Par Cicéron et S. Augustin, à l'aide aussi du petit traité d'Apulée<sup>5</sup>, peut-être encore par ses causeries avec Barlaam, il s'était initié dans une certaine mesure aux doctrines de l'Académie ; il était devenu un disciple indirect de cette grande école de philosophie, promise à un renouveau prochain qu'il semblait pressentir ; il avait pris l'habitude de mettre en lumière les idées de Platon sur le souverain bien, la connaissance et l'amour de Dieu, et de rappeler les emprunts continuels de S. Augustin au « prince des

1. Ce ms. d'un format moindre que le précédent (225 × 150 mill.) ne porte aucune espèce de note de P. et a pu être ajouté après lui. Il est sans titre, avec l'explicit (f. 91') : *Marciani Mineii Felicis Capelle de nuptiis Mercurii et Philologie liber explicit*. Les f. 92 et 93 sont décrits au Catalogue de 1744.

2. *Quotiens illam... Platonis ac Ciceronianis codicibus praetulisti* (*Vit. sol.* II, 10, 1 ; *Op.* 286). L'allusion ne peut pas se rapporter seulement au *Timée* et peut viser aussi les traductions d'Aristippus.

3. Le fac-similé est aux planches de la première édition.

4. V. t. I, p. 240. Cf. sur Cicéron, *Op.* 1044.

5. P. le possédait dans le ms. du Vatican, étudié p. 101.

philosophes <sup>1</sup> » ; il avait fait sien notamment le sentiment tant de fois exprimé par l'auteur des *Confessions* sur les rapports de l'enseignement platonicien et du christianisme<sup>2</sup>. Ces dispositions d'esprit sont tout à fait remarquables, en un siècle qui ne répétait même plus le regret d'Abailard : *Platonis opera non cognouit latinitas nostra* <sup>3</sup>.

Les œuvres de Pétrarque font aisément connaître avec quelle ardeur et quelle confiance il partage le culte pour Platon de ses maîtres révéérés. Ce Platon, de qui il a lu si peu de chose, et qu'il ne connaît que par reflet, il se range parmi ses disciples, il se fie à lui comme faisait Cicéron : *Apud me praesertim hominis illius [potest auctoritas], de quo alte mihi quidem insedit illud Ciceronis in Tusculano : Plato, inquit, si rationem nullam afferret (uide quid homini tribuo), ipsa auctoritate me frangeret* <sup>4</sup>. *Mibi autem saepe diuinum illud ingenium cogitanti iniuriosum uideretur si, cum ducem suum analogistam facit Pythagoreum uulgus* <sup>5</sup>, *reddendae rationi for et obnoxius Plato* <sup>6</sup>. En dépit de cet enthousiasme, dont on pourrait citer d'autres

1. V. la collection d'extraits faite dans *Fam.* XXIII, 1, lettre consacrée à établir que la vraie philosophie est dans le christianisme et où P. donne une grande place à Platon, *qui unus ex omni philosophorum coetu propinquior accessit ad ueram fidem*.

2. V. *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 402) ; *Fam.* II, 9 ; *Sen.* II, 1 : *Sed parum mihi uidentur correctores mei seu haec pauca quae diximus, seu philosophica illa multorum ante alios Platonica et Ciceroniana relegisse, quibus, si nomen desit auctoris, ab Ambrosio siue Augustino scripta iuraueris* (*Op.* 754). *De ignor.*, *Op.* 1054 : *De Platone nulla dubitatio est apud ipsum Augustinum, si aut hoc tempore renuisceret, aut dum uixit, haec futura praenosceret, quin Christianus fieret, quod fecisse sua aetate plerosque Platonicos refert idem, quorum ipse de numero fuisse credendus est.* (Cf. édit. Capelli, p. 78 ; les passages de S. Augustin y sont cités en note, p. 116).

3. Cousin, *Ouvrages inéd. d'Abailard*, Paris, 1836, p. XLVI.

4. *Tusc.*, I, 49.

5. Allusion expliquée plus loin, p. 147.

6. *Secr.* II (*Op.* 346). Toute l'école platonicienne bénéficie du respect donné de confiance au maître ; il y a, par exemple, plusieurs mentions de Plotin, à titre d'*ingens Platonicus* (*Rem.* II, 114), dans les lettres et traités.

effusions, il lui arrivait cependant de faire des réserves, de discuter, non sans naïveté, tel mot prêté par la tradition au philosophe athénien <sup>1</sup>, de le blâmer même très violemment pour les vers érotiques qu'il avait trouvés dans Macrobe attribués à Platon et qu'il jugeait déshonorants pour la mémoire d'un si grand homme <sup>2</sup>. Il n'en cherchait pas moins avidement à recueillir les fragments de son enseignement qu'ont transmis les auteurs latins. Il ne pouvait évidemment les comprendre toujours avec exactitude, surtout lorsqu'il les interprétait avec des idées préconçues et l'intention de les faire servir à appuyer ses propres idées; on a un exemple de cette disposition de son esprit dans la façon dont il défigure la thèse bien connue exposée dans la *République* sur le rôle nuisible des poètes, pour la faire entrer dans une de ses polémiques <sup>3</sup>.

On voit, par le chapitre considérable consacré à Platon dans les *Res memorandae*, qu'il avait mis en œuvre avec zèle et intelligence une partie des témoignages romains sur le

1. Rem. I, 15.

2. *Plato de amoribus suis etiam turpibus, quanquam uero philosopho nulla libido non turpis et inconcessa sit (pace tanti uiri dixerim), nulla licentius scripsit quam quibus Platonicum nomen subscribendum esset. Scripsit tamen et, quod nollem, scripta extant, neque tam celebris famae notam, neque iudicium posteritatis erubuit, curam hanc metumque omnem uincente impetu passionis animum urgentis stilique dulcedine calammum excitantis; quae uel in turpi pudendaque materia tanta illi est, ut Epicureis magis quam Platonicis in rebus, quasi solis in luto, Platonicis radios cernas ingenii (Rem. I, 69). On voit quels vers P. avait dans la pensée, par Sen. XV (XIV), 13: Obsceno... stilo qualia sunt in Saturnalibus illa Platonica, quae mallet tantus philosophus tacuisset (Op. 942).*

3. Le passage suit une allusion à l'attaque de Boèce contre les poètes (cf. p. 107): *Qui quales essent, Plato ipse declarauit in sua Rep. quando eos censuit urbe pellendos. Ut enim constet non de omnibus eum sensisse, sed de scaenicis tantum, ipsius Platonis ratio audienda est ab Augustino posita, qua scilicet ludos scaenicos indignos deorum maiestate ac bonitate censebat, in quo multos sui temporis notauit eius generis poetas... Id tamen Platonis iudicium, non modo heroicis atque aliis nil nocebat, imo uero multum proderat, quoniam, uelut excussor poeticam ingressus in aream, ualido uentilabro grana discreuit a paleis (Contra med. III, Op. 1104).*

philosophe <sup>1</sup>. Les manuscrits de sa bibliothèque font retrouver, à leur tour, les sources où il a puisé, et montrent que rarement il a laissé passer le nom de Platon dans ses lectures sans le signaler en marge <sup>2</sup>. Le volume reconnu à Paris en apprend davantage, et atteste les efforts qu'il a faits pour comprendre le *Timée* dans la traduction de Chalcidius et dans Chalcidius lui-même. L'étude de l'ouvrage, qui n'est pas toujours aisée, devient plus méritoire encore quand à l'obscurité du sujet se joignent, comme dans ce manuscrit, les difficultés d'un texte assez défectueux.

Pétrarque ne cite pas, en général, les titres de dialogues de Platon qu'il connaissait de seconde main. Il nomme au contraire assez souvent celui qu'il a pu étudier : quand il dit *In Platonis Timaeo inuenies*, il renvoie son lecteur à un ouvrage précis, qu'on peut consulter comme lui <sup>3</sup>. Il a, lui-même,

1. Ce travail est dans *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 400-402), et il faut y ajouter encore *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 413). Les sources de la grande compilation de P. ont été relevées par Baeumker, dans le programme de Münster cité ; ce sont, avec le livre spécial d'Apulée : Cicéron, *De fn.* V, *Tusc.* I, *De diuin.* I, Sénèque, *De br. uit.* 10, *Epist.* 58, Valère-Maxime, Macrobe, *Comm.* I, Aulu-Gelle, *N. A.* XIV, S. Augustin, *Doctr. christ.* II, *C. D.* VIII, *Conf.* III et VII. Je ne citerai qu'un passage, qui suggère à Cochin une observation morale intéressante : *Finis quidem uitae, quia studiorum Platonis fidelissimus testis erit, non est praetermittendus. Sub capite morientis Sophronis minos* [texte du *Par.* 6069 T, f. 8', conforme à Valère-Maxime, VIII, 7, 3, source de P.-Ed. *Stephanionis numeros*] *constat inuentos, ut non minus uere de doc quam de Carneade dici possit* [V.-M., VIII, 7 5], *quod unus fuerit et philosophandi finis et uiuendi*. Ces derniers mots se retrouvent presque textuellement dans une phrase de P. sur lui-même, citée ici, t. I, p. 87, n. 1 (*cf. Fam.* VI, 3) ; il semble donc que c'est sur l'exemple de Platon qu'il s'était formé l'image de sa propre mort.

2. V. l'index au nom de Platon. Même dans son ms. de Josèphe, f. 180' (*Contra Apionem*, II, 31), P. a mis en marge : *Platonis excellentia*.

3. V. plus loin. *Secr.* III, *Op.* 367 ; *De ignor.*, *Op.* 1048 (avec Chalcidius), 1052 (id.) ; *Contra med.*, *Op.* 1103 ; *Vit. sol.* I, 4, 10, *Op.* 240 ; II, 8, 4, *Op.* 282 ; *Fam.* III, 18 : *Platonis Timaeus Solonis mihi commendauit ingenium* ; *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 405 ; chap. sur Solon) ; II, 2 (*Op.* 415 ; Chalcidius seul). Un seul de ces passages est connu de Baeumker (p. 18) et Koerting n'en a remarqué aucun.

fort annoté son exemplaire et en a fait autant pour l'*Expositio*, sauf pour la partie mathématique et astronomique qui remplit le premier livre ; au second livre, bien que la partie philosophique de l'ouvrage l'intéresse de préférence, il montre cependant de la curiosité pour les rêveries du néo-platonicien sur la vie des étoiles et sur l'essence des anges et des démons <sup>1</sup>. En général, les auteurs grecs que le commentateur extrait ou cite ont leur nom porté en marge. Voici quelques notes dont les trois premières se rapportent à *Tim.* 20 a, 24 e et 29 e, les autres à Chalcidius : F. 2 (trad. : *Timeus iste ex Locris, que urbium Italie flos est*), *Non uideras alias, o Plato!* F. 3 (sur l'Atlantide), *Prorsum mirabilis insula, de qua alibi quod memineram non legi.* F. 4', *Que ratio Deum mouit ad mundi fabricam . | Hinc Cicero in libro de essentia mundi : Querimus, inquit, causam que eum impulerit . . .* [transcription d'un passage du *Timée* cicéronien, 3] <sup>2</sup>. F. 34', *De his septem motibus attigit Quintilianus in Inst. oratoria, c. de pronuntiatione ultra medium.* F. 35', *Allegoria principii Homeri. — Elegantissime de stella magorum. — In Bethleem ad presepe Dominicum.* F. 37', *Hoc satis pie credo in sua materia dici posse de Christo.* F. 38, *Precedit prudentia, sequitur fatum secundum Platonem.* F. 39, *Principia rerum in natura, exitus autem esse in potestate factorum.* F. 39', *Pro mathematicis, contra quos est totus fere liber 2 de diuinatione* <sup>3</sup>. F. 40, *De Fortuna et casu.* F. 40', *Argumenta contra Platonem circa premissas opiniones. — Responsio ad argumenta. — Melius soluitur et de hac tota materia melius agitur et certius in 5 de consolatione et in 4 per Boetium.* F. 41, *Preclare*

1. F. 36'-37' : *Numerus demonum secundum Hesiodum. — Falsissima opinio de demonibus. — Empedocles, cui in parte uidetur consentire Virgilius 6 Eneid.*

2. P. ne semble pas avoir remarqué que les fragments de Cicéron qu'il lisait sous le titre de *De essentia mundi* (v. t. I, p. 251) étaient tirés d'un texte semblable à celui qu'avait traduit Chalcidius.

3. F. 41, autre cit. de Cicéron : *2 Inuent. ad finem.*

*agit hoc loco de causis errorum humanorum, quos, ut ait Cicero, uidemur cum nutricis lacte suxisse; quod hic tangit infra proxime.* F. 45', *Hinc opinio Pictbagore, quam Seneca commemorat se quandoque secutum et quam Ouidius refert in 15 Meth. — Hinc illa Boetii Circee transformationis allegoria quam ponit in libro de consolatione.* F. 49', *Diffinitio anime secundum Aristotelem.* F. 51, *Diff. a. s. Platonem.* F. 56, *Nota contra Aristotelem.* F. 56', *Nota musice consanguineam esse poeticam. Palam est omnibus.* On peut encore remarquer, f. 37 (sur les mots de Chalcidius : *Non frustra de Pythagora dictum ipsum dicere propterea que ultra quaeri non oportere*), ce mot de Pétrarque : *Pictbagoras dicit, ergo ita est*<sup>1</sup>. Cette formule ironique vise moins Pythagore que l'ensemble des autorités philosophiques du Moyen Age, et tout d'abord leur maître Aristote, envers qui notre humaniste ne manquait jamais l'occasion de marquer son indépendance.

Aristote dans son estime ne venait qu'après Platon. Les passages abondent où ce sentiment est indiqué ou précisément exprimé. Pétrarque mettait une certaine complaisance à y revenir et à étaler sous les yeux de ses contemporains, élevés dans le respect du docteur infallible, les témoignages de l'Antiquité qui font de Platon le prince des philosophes : *Et quis, inquit, principatum hunc Platoni tribuit? . . . Magni tribuunt auctores, Cicero primum et Virgilius, non hic quidem nominando sed sequendo, Plinius praeterea et Plotinus, Apuleius,*

1. Cette note peut servir d'éclaircissement à un passage, incompréhensible sans ce souvenir, de *Fam.* XXIV, 2 (esquivé dans la trad. Fracassetti) : *Studio... quiddam scilicet Pythagoreum redolenti.* — Dans le Cicéron de Troyes, f. 187', P. a mis en marge des paroles de Cicéron sur le *Magister dixit* des disciples de Pythagore (*Nat. deor.* I, 5) : *De ueneratione Pythagore quid iste non probat; f. 188 (I, 7 : Libero iudicio, nulla eiusmodi adstrictum necessitate), P. : Nullius iurare in uerba magistri.* Citation d'Horace, *Epist.* I, 1, qui est familière à notre auteur. — P. parle abondamment de Pythagore comme d'un des Sept Sages, dans *Rev. mem.* III, 3 (*Op.* 448), *Secr.* III (*Op.* 356), etc.

*Macrobius, Porphyrius, Censorinus, Iosephus et ex nostris Ambrosius, Augustinus et Hieronymus multique alii. . .* <sup>1</sup> *Et quis nou tribuit, nisi insanum et clamosum scholasticorum uulgus? Nam quod Auerrois omnibus Aristotelem praefert, eo spectat quod illius libros exponendos assumpserat et quodammodo suos fecerat, qui quanquam multa laude digni sint, suspectus tamen est laudator* <sup>2</sup>. Sa double hostilité contre les averroïstes et contre les scolastiques trouvait à se satisfaire ainsi d'un même coup, en attaquant l'autorité d'Aristote, et cette bataille est menée avec vigueur en maint passage du *De ignorantia* <sup>3</sup>.

Ce n'est pas qu'il se refusât à louer le Stagyrite ; il le cite, au contraire, sans cesse et avec honneur, quoique plus souvent, semble-t-il, d'après les auteurs anciens que d'après les œuvres mêmes <sup>4</sup> ; il lui emprunte, par exemple, quelque chose de sa théorie de l'expérience <sup>5</sup>. Mais il est loin de s'en montrer nourri comme le fut Dante <sup>6</sup> ; il trouve ridicule de

1. *A maioribus Plato, Aristoteles laudatur a pluribus* (Op. 1053).

2. *De ignor.*, Op. 1052. Cf. Rem. I, 69 ; *Ad Platonem uenio, qui philosophorum princeps, imo, ut aiunt, philosophorum deus, etsi in hoc multi litigent ; in omni autem quaestione non plurimum, sed maiorum meliorumque iudicio standum est ; Fam. IV, 16 ; Contra med. II* (Op. 1105) ; etc.

3. Je ne citerai que la p. 1051, où sont des mentions instructives sur les études de P. : *Audiant Aristotelici, inquam, omnes et, quoniam Graecia nostris sermonibus surda est, audiant quos Italia omnis et Gallia et contentiosa Pariseos ac strepidulus Straminum uicus [rue du Fouarre] habent. Omnes morales, nisi fallor. Aristotelis libros legi, quosdam etiam audiui, et antequam haec tanta detegeretur ignorantia [allusion ironique à l'ignorance dont on l'accuse], intelligere aliquid uisus eram doctiorque his forsitan nonnunquam, sed non quia decuit ; melior factus ad me redii, et saepe mecum et quandoque cum aliis questus sum illud rebus non impleri, quod in primo Ethicorum philosophus idem ipse praefatus est, eam scilicet philosophiae partem disci [ed. dixit], non ut sciamus, sed ut boni fiamus. Éd. Capelli, p. 68.*

4. Il prend surtout dans Cicéron. Dans le ms. de Troyes, il a mis en vedette le nom d'Aristote, en un grand nombre de passages où il pouvait aisément retrouver les citations de l'auteur grec : F. 196, 198, 202', 229, 262', 263'...

5. *Experientia, inquit Aristoteles, artem fecit* (Sen. II, 3 ; cf. VII, 1).

6. Flamini a marqué nettement la part prépondérante de l'*Ethica Nicomachea* (commentée par S. Thomas) dans le système philosophique de Dante. V. ses

limiter à Aristote et à ses commentateurs l'horizon de la recherche philosophique <sup>1</sup>; il proclame, en plein xvi<sup>e</sup> siècle, qu'Aristote est loin d'être infaillible et que sa science est bornée comme toute autre: *Ego uero magnum quemdam uirum ac multiscium Aristotelem, sed fuisse hominem et idcirco aliqua imo et multa nescire potuisse arbitror... Plus dicam... credo, hercle, nec dubito illum non in rebus tantum paruis..., sed in maximis et spectantibus ad salutis summum aberrasse* <sup>2</sup>. Il dénonce les prêts nombreux que lui fait l'ignorance du temps: *Quam multa tribuuntur Aristoteli, quorum innocens ille est* <sup>3</sup>! Il déclare enfin, résolument, qu'il lit avec dégoût les monuments défigurés de sa doctrine: *Ego autem curiosior sum quam necesse est, moueor tamen quia cum... claris et crebris testimoniis Aristotelem non minus eloquentia quam scientia copiosum legam, in libris tamen eius qui ad nos uenerunt, scientiae certa fides, eloquentiae uestigium nullum est* <sup>4</sup>, *unde grandis mihi stupor oboritur. Illos mentiri constat elingues simul ac procaces* <sup>5</sup>, *qui, quoniam Aristoteli suo, quem semper in ore habent, similes esse nullo modo possunt, illum sibi similem nituntur efficere, dicentes eum, ut qui altissimis rebus intenderet, omnis eloquentiae contemptorem, quasi in altis rebus nulla uerborum claritas possit habitare... Quantum uero ex praemissis apparuit, dicerem huic monstro subesse causam posse, quod ex Graeca in Latinam linguam seruat is ornamentis*

prolégomènes aux *Significati reconditi de la Commedia*, et son article dans la *Bibliografia dantesca* de L. Suttina, 2<sup>e</sup> année (1903), p. 104-122.

1. *De ignor.*, Op. 1042: *Aristotelici seu uerius Pythagorici facti sumus, renouato illo more ridiculo, quo quaerere aliud non licebat nisi an ille dixisset; ille autem erat Pythagoras, ut ait Cicero* [v. p. 147, n. ].

2. *De ignor.*, Op. 1042.

3. *Sen.* II, 4 (Op. 761).

4. Cf. une note ci-dessous et Op. 1037: *Dulcis ac suauis, sed ab his scaber factus Aristoteles*.

5. Ce sont les épithètes ordinaires infligées aux scolastiques par P. Cf., outre les indications données au cours de ce livre, le morceau traduit dans l'introduction et qui est tiré de *Secr.* I (Op. 336).

*eloquentiae transiri non posset, nisi aliquot Platonis libelli ex illa in hanc linguam translati suspicari tale aliquid non sinerent*<sup>1</sup>. *Saepe igitur de hac re cogitanti nil aliud occurrit, quam Aristotelicos libros transferentium uel pigritiam certe, uel inuidiam, uel inscitiam, denique, quoque uoces nomine, uitium fuisse, cuius tam late contagia fluxerunt, ut iam spes remedii nulla sit*<sup>2</sup>. On a, dans ces dernières lignes, le secret de l'éloignement de Pétrarque pour les œuvres d'Aristote; il ne les connaissait que par des traductions insuffisantes, qui ajoutaient des éléments d'obscurité à la concision, toute dépourvue de grâces littéraires, de l'original. Cette répulsion et les motifs qui la déterminent sont bien d'un humaniste de la Renaissance, et ce n'est pas sans intention que le poète a mis Aristote après Platon dans les vers cités en épigraphe de ce chapitre<sup>3</sup>.

Il n'y a pas de meilleur document pour confirmer ce qu'on vient de lire que le manuscrit d'Aristote *Parisinus 6458*.

1. Le texte de tout le passage, défiguré par les éditions, est établi à l'aide du *Par.* 6069 T, f. 13; le pluriel *libelli*, d'après ce qu'on a vu plus haut, ne serait, en cette phrase, qu'un ornement oratoire.

2. *Rer. mem.* II, 2 (*Op.* 415). Plus énergiquement encore dans *De ignor.*, *Op.* 1051 : *Equidem, fateor, me stilo illius uiri qualis est nobis non admodum delectari... Interpretum ruditate uel inuidia ad nos durus scaberque peruenit, ut nec ad plenum mulcere aures possit, nec haerere memoriae, quo fit ut interdum Aristotelis mentem non illius, sed suis uerbis exprimere et audienti gratius et promptius sit loquenti*. P. aurait pu en dire autant de l'*Almageste* de Ptolémée que le Moyen Age ne connaissait que par des traductions faites sur l'arabe et qu'il mentionne lui-même plus d'une fois. (Un passage important, véritable attaque contre la partie astrologique de l'*Almageste*, est dans *Sen.* XII, 2; *Op.* 904).

3. Quant à Porphyre, si fameux par son *Isagoge* dans les écoles médiévales, il lui inspire seulement ces vers méprisants :

Porfirio, che d'acuti sillogismi  
Empiè la dialettica faretra,  
Facendo contra'l vero arme i sofismi...

Il est, en outre, cité dans *De uera sap.* I (*Op.* 325), nommé dans *De ignor.* (*Op.* 1052).

Ce volume, de grand format <sup>1</sup>, écrit au XIV<sup>e</sup> siècle, provient de Pétrarque et se trouve ainsi composé : F. 1, *Eustachii* <sup>2</sup> *metropolitani Nichee enarratio in priorum* (sic) *Aristotelis moralium ad Nichomacum* ; f. 205, *Aristotelis moralium ad Nichomacum octauus* ; f. 206, *Aspasii enarratio in octauum Aristotelis moralium ad Nichomaco* (sic) ; f. 228, *Enarratio Michelis Ephesii in nomum moralium Aristotelis ad Nichomacum* ; f. 254', *Eiusdem in decumum eorumdem moralium* ; f. 291', *Incipit liber primus Aristotilis* (sic) *de doctrina politica* ; f. 297 [l. II]. Les commentaires suivent le texte divisé en courts chapitres <sup>3</sup> ; si elle manque de correction, la transcription est du moins claire et bien lisible. Cependant c'est à peine si Pétrarque semble l'avoir parcourue. Il y a, çà et là, quelques signes de sa main, extrêmement rares, et quelques notules plus rares encore <sup>4</sup>. Elles sont réunies au commencement de trois livres de l'*Ethique*, V, VI et X <sup>5</sup> ; la *Politique* n'en a aucune. Ce sont des sommaires sur quelques points spéciaux <sup>6</sup>, deux renvois au texte <sup>7</sup>, et des chiffres numérotant les divisions d'un argument. La seule observation qui puisse être citée porte sur *Eth.* X, 1, 2 ; Aristote rapporte l'opinion

1. 306 feuillets, 425 × 275 mill. Reliure de bois recouvert de velours grenat ; fermoirs arrachés. N<sup>o</sup> 190 de Pavie. P. lisait dans un de ses mss. l'apocryphe *De pomo* (v. t. I, p. 205).

2. Le nom défiguré dans cette rubrique est celui d'Eustathe, évêque de Nicée. Ne serait-ce point l'*Eustachius* lu par Paolo Perugino et que Boccace rappelle ainsi : *Nescio quem Eustachium* (cité par Hortis, *Studj*, p. 385 n.) ?

3. Le chiffre des livres est en haut des pages, qui ont deux colonnes.

4. F. 128'-129, 207'-209, 255'.

5. Sauf un sommaire au f. 235, dans le commentaire de Michel d'Éphèse (*magnus in theologia Gregorius dixit in magni Basilii epitaphio : una anima in duobus corporibus*) : *Gregorii epitaphium in Basilio*.

6. F. 86, sur V, 1, 4 : *Scientie potentie atque habitus*. F. 128'-129, sur comm. de VI, 1, 1 : *Humane partes anime. Cooperatio anime partium*. Etc. F. 207', sur comm. de VIII, 1 : *Amatio ad inanimata*.

7. F. 255' : *Infra in textu 3<sup>o</sup> co. — Supra l. 1<sup>o</sup>*.

de ceux qui disent que la volupté (ἡδονή, *delectatio* suivant la traduction) est un mal, et il ajoute, f. 255' : (καὶ εἰ μὴ ἐστίν) *etsi non est*; Pétrarque proteste : *Praua [est] secundum ueritatem*. C'est un mince butin pour nos recherches; mais le manuscrit établit du moins combien Pétrarque, pour les raisons que nous avons dites, a peu étudié Aristote <sup>1</sup>. Il en a été tout autrement de Boccace, qui a transcrit tout un commentaire sur les marges d'une traduction de l'*Ethique* <sup>2</sup>.

L'historiographie grecque n'était représentée chez le poète que par Josèphe, et cette absence de sources directes explique qu'on ne trouve, dans la partie rédigée de son *De Viris*, aucune des grandes figures de l'antiquité hellénique. Il les eût abordées un jour, sans doute, ainsi que son plan l'exigeait; mais avec quelle difficulté, on en peut juger en se rappelant qu'il n'avait à son usage que les renseignements épars dans les auteurs latins <sup>3</sup>. Pour Josèphe, il avait étudié une traduction du *De bello Iudaico* <sup>4</sup>, sans doute celle qui est mise sous le nom d'*Hegesippus* et qu'on attribue le plus ordinairement à saint Ambroise <sup>5</sup>. Son exemplaire, que je

1. *Fam.* XXIII, 12 : *Scriptis Aristoteles Ethicæ libros ad Nicomatum quemdam, siue ille scribentis pater, ut quidam uolunt, siue is ilius, siue amicus fuit..., quamuis Cicero filium indubitanter affirmat [De fin. V, 5]..., prorsus obscurum nomen, quod nec Aristoteles illustrauit. Cf. Sen. IV, 1 (Op. 389).*

2. V. la description du ms. de l'Ambrosienne, reconnu par Hauvette, dans des *Notes sur des ms. autogr. de Boccace*, Rome 1904, p. 50. Cf. Marchesi, *L'Etica Nicomachea nella tradizione latina medievale*, Messine, 1904.

3. Cf. *Le De Viris ill.*, p. 109.

4. Un récit de *Rer. mem.* IV, 1 (Op. 404) est tiré de *Bell. Iud.*, III, 7, 9. Dans le *Contra Gallum* (Op. 1079), *Iosephus Scholasticus* est cité sur le fils d'Hérode. — Plusieurs livres du *De bello Iudaico* sont désignés dans les notes de P. (v. l'index au mot *Josèphe*), d'après la numérotation de son ms. Dans le *Par.* 5054, f. 1, un passage du préambule des *Antiquitates* fait faire au lecteur l'observation suivante : *Videtur quod secundum librum primo scripsit.*

5. Sur la traduction dite d'*Hegesippus*, v. Max. Ihm, *Studia Ambrosiana*, p. 61-68.

n'ai pas retrouvé, a dû servir au continuateur du *De Viris*, son ami Lombardo della Seta, qui le consultait pour écrire la vie de Vespasien et celle de Titus <sup>1</sup>, et qui louait l'historien Josèphe, *uir industria et armis eloquioque et litteris tunc temporis omnium peritissimus* <sup>2</sup>. C'est évidemment le jugement de son maître Pétrarque que rapportait en ce passage l'éru-dit padouan.

Nous possédons, avec des notes de la main de Pétrarque, la traduction d'une partie des *Antiquités* de Josèphe <sup>3</sup>. Elle a été réunie à un autre manuscrit, également annoté par lui contenant un ouvrage d'un genre tout différent du même auteur, le *Contra Apionem*. Ces deux manuscrits ont été exécutés l'un et l'autre au xiv<sup>e</sup> siècle et le second offre une décoration semblable à celle du Cicéron de Troyes; ils forment ensemble le *Parisinus 5054* (5) : F. 1. *Continet hic liber tempus annorum ij milia xxvj. Incipit prefatio*; f. 2, *Incipit liber primus Flauii Iosopbi* (sic). *Flauii Iosopbi historiographi antiquitatum Iudaici populi contra Apionem Alexandrinum gram-maticum liber primus*. Il n'y a que douze livres des *Antiquités* sur vingt <sup>4</sup>, et le travail d'annotation et d'analyse de Pétrarque, qui se poursuit très attentivement pendant les 32 premiers feuillets, s'arrête brusquement <sup>5</sup>. On en trouve l'explication dans la découverte que j'ai faite, il y a quelques années, d'un ouvrage inconnu de notre auteur, cette série

1. Nolhac, *Le De Viris ill. de P.*, p. 72 et 79. Cf. l'édition de Bologne, t. I, p. 814, 818.

2. *Par.* 6069 F, f. 185. Cf. pp. 184', 193, etc.

3. 345 × 230 mill. Marges très rognées. Reliure Louis XIV. La réunion des mss. paraît avoir été constituée par P. lui-même, et le volume pourrait être celui qui figura dans la bibliothèque des Fregoso (v. Excursus IV).

4. Il pouvait avoir le reste dans un autre ms. La lettre de César à la ville de Sidon, qu'il cite plusieurs fois, se trouve dans *Ant. Iud.*, 10, 2.

5. Il n'y a plus que des signes marginaux et des notes renvoyées, aux ff. 47 et 87.

de vies des patriarches, pour laquelle il a suivi pas à pas l'œuvre de Josèphe <sup>1</sup>. Son travail sur le manuscrit et la rédaction de son texte doivent être contemporains; d'après l'écriture, on pourrait en fixer la date aux alentours de l'année 1350. Observons encore que les sommaires et scholies s'arrêtent après le récit du combat livré aux Amalécites par les Hébreux, pendant la prière de Moïse; les biographies des patriarches que Pétrarque a jointes à son *De Viris* s'arrêtent précisément à celle de Moïse, et le manuscrit justifie mon opinion que Pétrarque n'avait pas poussé ses vies de Juifs illustres au delà de celle du législateur.

Un choix des sommaires de Pétrarque montrera la variété des indications qu'il s'était plu à recueillir dans l'œuvre de Josèphe : F. 2, *Quatuor flumina de quibus neque hic, neque in Biblia scio quid cogitem*. F. 3, *Primus pastor. Primus agricola*. F. 3', *Musica. Bellum. Ars ferraria. Abreuiat ystoriam*. F. 4, *Quo anno, quo mense diluuium fuit*. F. 4', *Modus computandi annos*. F. 5', *Rationes uite longioris in patribus primis*. F. 5', *De magno anno aliter quam nostri. Testes longitudinis uite antiquorum*. F. 6, *Gentium primordia post diluuium. Mutatio nominum facta per Grecos. Caue quomodo in Europa Galatbe <sup>2</sup>; uereor enim ne sit error. Scitbe. Medii. Ionii.....* F. 6', *Qualiter Greci appellant Hebreos*. F. 8, *Abraham arismetice <sup>3</sup> atque astrologie peritissimus. Affaltidis palus. De hoc contra Apionem l. I. c<sup>o</sup> 26*. F. 9, *Principium circumcisionis*. F. 10, *Tempus circumcisionis Iudaice et Arabice*. F. 13, *Bethel; latina lingua quid*. F. 16, *Aperte accedit ad seruitutem et exitum Israel de Egipto*.

1. Cf. *Le De Viris ill. de P.*, p. 101. A la p. 124 de cet ouvrage, j'ai cité les sommaires de la vie du patriarche Joseph d'après notre ms. des *Antiquitates*, en regard de la biographie compilée par Pétrarque.

2. Cf. *Ant.* I, 6, 1.

3. Telle est l'orthographe de P. On la retrouve dans la belle miniature représentant l'Arithmétique parmi les Sept Arts, dans un de ses mss. (*Par.* 8500).

F. 24, *Pietas Dei et cautela hominum pro salute Moysi*. F. 25, *Primum argumentum Mosayce uirtutis*. F. 25', *Secundum argumentum uirtutis felicitatisque et, ut fit, ortum in periculis.....* Au f. 28' est un passage de Josèphe souvent rappelé dans les lettres *Sine titulo*<sup>1</sup> et que Pétrarque avait signalé en marge : *Babilon Egyptia a Cambisse condita*. Au f. 29', il s'étonnait de trouver dans la traduction la mention d'un poème de Moïse (*Gratiarum actionem... exametro tono composuit*) : *Moses exametrum composuit*. Le lecteur familier avec Virgile fait en deux passages des rapprochements purement littéraires : f. 13, *Vergiliane*; f. 26, *Virgilius. Nec lacrimis crudelis amor, et cet*<sup>2</sup>.

Les deux livres *Contra Apionem* ont été annotés à deux reprises, la première fois vers 1350, en même temps que l'ouvrage précédent, la seconde fois beaucoup plus tard. Voici ce qui semble offrir le plus d'intérêt. F. 171, (I, 12), au passage où Josèphe dit que le nom des Romains était encore inconnu aux Grecs, à l'époque d'Alexandre : *Peruenit tandem magnis eorum cladibus, nec ad Grecos tantummodo, sed ad Indos. Miror autem cur hoc dixerit, cum haud procul a mari Roma sit*<sup>3</sup>. F. 174', (I, 22); *Pithagore laus magna. Nichil scripsisse Pithagoram et hic innuit et Augustinus affirmat*. F. 180 : *Instabilitas gentium in Sacris et constantia Iudeorum; que iam non amplius constantia, sed pertinacia et obstinatio dici debet*. Le traité contient, comme les *Antiquités*, un grand nombre de noms d'historiens anciens, que Pétrarque en a

1. *Sine tit.* 7, 8, 15 (*Op.* 718, 719, 726).

2. Virgile, *Ecl.* X, 29. Le passage visé se rapporte à l'amour d'une fille du roi des Éthiopiens pour Moïse (*Ant.* II, 10, 2); la traduction emploie les mots : *In amorem eius lapsa crudeliter*. P. n'a pas tenu compte de cette anecdote dans sa vie de Moïse.

3. La première annotation n'avait mis qu'un sommaire : *Neque Herodotus, neque Tucidides de Roma mentionem faciunt*.

tirés pour en orner ses propres ouvrages ; il a pu connaître par exemple, les fragments de Bérose et de Manéthon par leur insertion dans le texte de Josèphe. Les sommaires marginaux multipliés aux passages qui intéressent la philosophie et l'histoire nous révèlent une de ses grandes sources d'information sur l'Antiquité grecque et orientale.

Un autre ouvrage grec qui lui a été utile, surtout au point de vue des notions chronologiques, est la *Chronique* d'Eusèbe traduite par S. Jérôme, qu'il cite quelquefois avec la simple indication *Liber de temporibus*. Il possédait enfin, toujours en traduction, un opuscule de S. Athanase, deux traités de S. Jean Chrysostome et une vie de Saint Clément pape. Voilà toute la littérature grecque existant chez Pétrarque. Ce serait, en vérité, bien misérable, s'il n'était parvenu à y ajouter cette traduction d'Homère, dont l'histoire est le premier épisode de la renaissance des études grecques en Occident <sup>1</sup>.

Dans l'hiver de 1358-49, pendant un séjour à Padoue, Pétrarque fait la connaissance d'une sorte d'aventurier à demi lettré, qui cherchait à cacher son origine calabraise en se faisant passer pour grec, et se nommait Léon ou Léonce Pilate (Πιλάτος). Il se disait élève de Barlaam <sup>2</sup> et parlait le grec comme lui ; notre poète vit donc une fortune inattendue dans cette rencontre et saisit l'occasion de se faire traduire quelques passages de son manuscrit

1. Elle est racontée dans les pages qui suivent, avec toute la précision, je crois, que comportent les documents, et plus exactement que ne l'ont fait les narrateurs antérieurs, à commencer par l'auteur du travail inséré dans la *Revue de philologie* de 1887

2. *Dicebat enim Leontius a Barlaam Calabro preceptore suo et ab aliis eruditissimis uiris in talibus audisse sepius...* (Boccace, *Geneal. deor.*, XIV, 8. Cf. XV, 6 : *Barlaae auditorem*). Hecker, *Boccaccio-Funde*, p. 213. P. l'appelle *Leo* ou *Leon* plutôt que *Leontius*.

d'Homère : *Quoddam breue*, écrira-t-il plus tard, *ubi Homeri principium Leo idem latinis uerbis olim mihi quasi totius operis gustum obtulit, etsi Hieronymi sententiam faueat* <sup>1</sup>, *placet tamen; habet enim et suam delectationem abditam* <sup>2</sup>. Il ne dit pas avoir essayé de reprendre à ce moment de nouvelles leçons de grec <sup>3</sup>; peut-être en fut-il découragé par le caractère de Pilate, qu'on s'accorde à représenter comme d'humeur inquiète et grossière <sup>4</sup>. Il ne perdit pas grand'chose : les témoignages qu'on trouvera plus loin et les nombreuses allusions des œuvres de Boccace font juger de l'insuffisance de l'enseignement que pouvait donner le Calabrais <sup>5</sup>.

Boccace, au contraire, ne tarda pas à devenir son écolier. Il avait rendu visite à Pétrarque à Milan au mois de mars 1359 <sup>6</sup>; c'est alors, sans aucun doute, que celui-ci parla de Pilate et suggéra à son ami l'idée d'utiliser ses talents. Il s'agissait avant tout pour Pétrarque d'obtenir la traduction complète d'Homère qu'il rêvait depuis longtemps; le Florentin ne la désirait guère moins, et pouvait, en outre, compléter avec un maître sa connaissance de la langue

1. V. plus loin, p. 160.

2. *Var. 25*. C'est à cette traduction que se rattachent les passages du commencement et de la fin de la lettre à Homère : *Aliquot tuorum principia librorum..... Latinis uasis...* (v. p. 159. Ces passages ne se rapportent point, comme le croit Voigt (t. II, p. 111), à un spécimen de la traduction de Pilate que P. aurait reçu de Florence.

3. Il me semble même indiquer assez nettement le contraire dans la lettre où le premier seul est désigné comme son maître :... *Aliquot Graiae linguae doctissimos homines uostra aetate Calabrum habuisse, nominatim duos, Barlaam monachum ac Leonem seu Leontium; quorum uterque mihi per familiaris, primus etiam et magister fuerat profecissetque aliquid fortasse, ni mors inuidisset* (*Sen. XI, 9; Op. 887*).

4. *Qui quidem aspectu horridus homo est, turpi facie, barba prolixa et capillitio nigro, et meditatione occupatus assidua, moribus in cultus nec satis urbanus homo* (*Geneal. deor. XV, 6*). Hecker, p. 272. Cf. *Sen. III, 6*.

5. Cf. plus loin.

6. *Giorn. stor.*, t. IX, p. 409.

grecque, ébauchée, semble-t-il, durant ses séjours à Naples. Peu après <sup>1</sup>, Pilate ayant montré l'intention d'aller chercher fortune à Avignon, Boccace le détourna de cette idée et le fit venir à Florence dans la première moitié de 1360 <sup>2</sup>. Il obtint de la Seigneurie que le nouveau venu serait chargé au *Studio* d'un cours public de grec, comptant bien en user lui-même le premier. Quoiqu'aucun témoignage n'y fasse allusion, on peut penser que ce ne fut pas le seul amour des lettres qui décida les magistrats florentins à cette création; Boccace dut faire valoir à leurs yeux les avantages qui résulteraient de la pratique du grec pour beaucoup de transactions commerciales et de relations politiques. L'enseignement du Calabrais porta surtout sur la langue vulgaire, la seule dont il fût en état de transmettre les notions <sup>3</sup>, et il n'y eut guère que deux ou trois amis de Boccace qui se joignirent à lui pour chercher à tirer profit du maître nouveau au point de vue de leurs études littéraires <sup>4</sup>. Leur engouement fut d'ailleurs très vif; Boccace hébergeait Pilate et recueillait les paroles de ce faux docte avec un empressement qui fait sourire <sup>5</sup>. Pétrarque était

1. Les dates ici sont moins certaines, mais important peu. Les détails qui suivent sont donnés d'après Boccace (v. p. 161).

2. C'est par suite d'une fausse conjecture que Landau (*G. Boccaccio, sein Leben und s. Werke*, Stuttgart, 1877, p. 188) supposait que Boccace amena Pilate à Florence en 1354. Je ne rappellerais pas cette erreur, si elle ne se retrouvait en plusieurs livres.

3. V. plus loin les formes grecques dans les rubriques de ses traductions et l'observation de Psichari, *Essais de gramm. histor. néo-grecque*, 2<sup>e</sup> p., Paris, 1889, p. CIII.

4. Lettre de P. à Homère, *Fam.* XXIV, 12: *Quod autem Fesulana uallis et Arni ripae non nisi tres tibi amicos tulerint, mirari desine; satis est, multum est, plus est quam sperabam in patria lucro dedita tres Pierios spiritus inuenisse. Et tamen ne diffidas; magna frequensque est ciuitas; quartum, si quaeris, inuenies...* Les mots *lucro dedita* appuieraient ma supposition sur le motif qui put décider la création de l'enseignement éphémère de Pilate.

5. *Sane quicquid ex eo recito, ab eo uiua uoce referenti percepi; nam eum legentem*

tenu au courant des travaux et des projets du petit groupe ; mais le principal fruit qu'il attendait du séjour de Pilate à Florence était la traduction.

Il s'agissait d'abord d'avoir un manuscrit du texte. Au besoin, Pétrarque devait prêter le sien ; mais il y en avait un autre à Padoue, qui était à vendre et sur lequel on interrogeait notre poète. Il répondait à Boccace, de Milan, le 18 août 1360 : *Quod petis extremum est uidelicet Homeri librum, qui uenalis erat Patauii, si ut reris emerim, tibi accomodem, quando, ut ais, alter ab olim mihi est, quem Leo noster tibi atque aliis studiosis conterraneis nostris e graeco in latinum uertat. Illum ego librum uidi, sed neglexi, quod meo impar uisus esset. Haberi autem facile poterit, illo agente qui mihi Leonis ipsius amicitiam procurauit, cuius apud illum efficaces erunt litterae et ego meas adiciam. Si isforte nos frustratur liber, quod non suspicor, tunc meus praesto erit* <sup>1</sup>. Ce fut vraisemblablement ce manuscrit, que Pétrarque avait renoncé à acquérir pour lui, qui passa entre les mains de Boccace <sup>2</sup>. Dès le mois d'octobre, en tous cas, Léon Pilate était à l'œuvre et Pétrarque exprimait, dans une longue épître à Homère, la joie qu'il éprouvait de savoir la besogne commencée : *Unus uir nostro te latinum saeculo reuebit. Non, hercle, auidius neque diutius Ulixem tuum sua Penelope expectauit quam ego te. Iamque mihi sensim spes abibat ; praeter enim aliquot tuorum principia librorum, in quibus uelut exoptati amici supercilium*

*Omerum et mecum singulari amicitia conuersantem fere tribus annis audiui, nec infinitis ab eo recitatis, urgente etiam alia cura animum acrior, suffecisset memoria, ni cedulis commendassem* (*Geneal. deor.* XV. Hecker, p. 272-273).

1. *Var.* 25 (Hortis imprime : *quod suspicor*). Lire cette lettre et les suivantes dans la traduction de V. Develay, *Lettres de P. à Boccace*, Paris, 1891, p. 56 sqq.

2. Ce n'est pas celui de P. qui sert à la traduction, puisqu'il dit l'avoir chez lui pendant qu'on y travaille.

*procul ambiguum et raptim uibrans, seu fluctuantis comae apicem intuebar, latini nihil obtigerat, nihil denique sperabatur ubi te cominus contemplerer.... Vir iste si uixerit, totum te nobis reddet et iam coepit, ut non modo diuinorum fructu operum eximio, sed tuarum quoque confabulationum illecebris perfruamur; quarum unius ad me nuper latinis uasis graecus sapor allatus est <sup>1</sup>, in quo plane sensi ualidum et uelox ingenium posse omnia..... Etsi tanto hospite non me digner, tamen te uel graecum, uel qua licuit latinum domi habeo, breui ut spero totum habiturus, si Thessalus tuus <sup>2</sup> coepta peregerit. Et ut secretiore aditu te locandum scias, animae medio receptaculum tibi auuidissime prorsus ac reuerentissime praeparauit <sup>3</sup>. Si Pétrarque était fort impatient, il était aussi un peu inquiet de la façon dont l'œuvre serait exécutée; il multipliait ses conseils; il regrettait qu'on traduisît littéralement et mot à mot; il rappelait par deux fois à ses amis le mot de saint Jérôme déclarant, dans sa préface à Eusèbe, qu'en une telle traduction « le plus éloquent des poètes ne ferait que balbutier <sup>4</sup> »; il refusait d'envoyer à Florence son manuscrit de Platon, que les ambitieux Florentins voulaient faire traduire en même temps qu'Homère,*

1. Allusion aux fragments de traduction de l'un des deux poèmes d'Homère que P. avait obtenus de Pilate et qui comprenaient, comme je l'établis plus loin, le début de l'*Illiade*.

2. Pilate. Dans la même lettre: *Communis amicus quem tu Thessalum facis, ego Bysantium rebar*. Dans *Sen.* III, 6 (à Boccace): *Leo noster uere Calaber, sed ut ipse uult Thessalus, quasi nobilissus sit Graecum esse quam Italum; idem tamen ut apud nos Graecus sit, apud illos tuto Italus, quo scilicet utrobique peregrina nobilitetur origine*.

3. *Fam.* XXIV, 12 (Milan, 9 oct. 1360. *Par.* 8568, f. 287 et 289'). — Cette lettre est une réponse à une lettre qui lui avait été envoyée par des amis au nom d'Homère, et où la mention de Bologne est peut-être à remarquer (*Tibi uero respondeo... Tua illa Bononia quam suspiras, studiorum licet hospes amplissima, funditus ut excutias, [amicum tuum] unum habet*). Ce jeu venait vraisemblablement du cercle florentin.

4. *Var.* 25; *Fam.* XXIV, 12.

les invitant à ne pas surcharger d'un double fardeau les épaules d'un seul homme et promettant de les satisfaire quand le premier travail serait terminé <sup>1</sup>.

La traduction finie, Pilate quittait Florence, peut-être par un de ces coups de tête qui semblent fréquents dans sa carrière. Mais, si l'œuvre était achevée, elle n'était pas mise au net ou bien il n'en existait encore qu'une seule copie, car Pilate, qu'on retrouve à Padoue auprès de Pétrarque, ne la lui avait pas apportée. La première demande que fait Pétrarque à Boccace de cette traduction est dans une lettre du 1<sup>er</sup> mars 1375 <sup>2</sup>, celle-là même où il annonce que l'inconstant Pilate l'a quitté à son tour pour se rendre à Constantinople tenter une fortune meilleure. Il ne demande encore qu'un fragment, *partem illam Odysseae, qua Ulixes it ad inferos et locorum quae in uestibulo Erebi sunt descriptionem ab Homero factam...*, *quam primum potes... utcumque tuis digitis exaratam*: il se réserve de réclamer plus tard le tout: *In futurum autem, si me amas, uide obsecro an tuo studio, mea impensa, fieri possit ut Homerus integer bibliothecam hanc, ubi pridem graecus habitat, tandem latinus accedat.*

Insérons ici une observation utile. Les mots *mea impensa* ont été diversement interprétés et prêtent en effet à discus-

1. *Var.* 25: *Nec omnino aliquid tantis coeptis per me deerit. Sed uidentum uobis est ne... mortales humeros praegravet diuinorum pondus ingeniorum.*

2. *Sen.* III, 6 (5; *Op.* 775). On y lit: *Leo inquam, undecumque magna bellua, me nolente frustra que diu ac multum dissuadente, surdior scopulis ad quos ibat, tuum post abitum hinc abiit. Nosti hominem et me nosti, an is tristior, an ego laetior. Haud facile iudices itaque, ueritus ne conuictu assiduo fortassis inficerer (est enim aegritudo animi non minus contagiosa quam corporis), abire passus sum... Abiit ergo sub aetatis exitum, multa me coram saepe in Italiam Latinumque nomen accerrime inuectus.* Le reste de l'histoire de Pilate est dans la suite de cette lettre est dans *Sen.* VI, 1: mais il n'intéresse plus notre sujet. V. une causerie de H. Hauvette. *Le prof. de grec de P. et de Boccace*, Chartres 1891, et quelques observations du même auteur dans les *Notes sur des mss. autogr. de Boccace*, Rome, 1894, p. 12-16.

sion. On a pu comprendre que Pétrarque, recommandant son désir au zèle de son ami, s'engage seulement à payer le copiste de l'exemplaire qui lui sera envoyé. Mais le sens est tout autre et Pétrarque veut surtout rappeler que la traduction même est due à sa libéralité; c'est ce que précise, je crois, la lettre à Della Penna, où on lit : *Unde Ciceronem expectabam habui Homerum, quique graecus ad me uenit mea opera et impensa factus est latinus, et nunc inter latinos uolens mecum habitat* <sup>1</sup>. On ne pourrait récuser ce témoignage deux fois répété qu'en donnant au passage suivant de Boccace la valeur d'une affirmation contraire : *Nonne ego fui, qui Leontium Pylatum a Venetiis occiduam Babylonem [Avignon] querentem a longa peregrinatione meis flexi consiliis et in patria [Florence] tenui? qui illum in propriam domum suscepi et diu hospitem habui, et maximo labore meo curavi, ut inter doctores Florentini studii susciperetur ei ex publico mercede apposita? Fui equidem! Ipse insuper fui qui primus meis sumptibus Omeri libros et alios quosdam grecos in Etruriam reuocaui, ex qua multis ante seculis abierant non redituri; nec in Etruriam tantum, sed in patriam [Florence] deduxi* <sup>2</sup>. Quels sont les auteurs grecs que Boccace était si fier d'avoir ramenés en Toscane avec Homère? Il est peu utile de le savoir, car ni lui ni les Florentins de sa génération n'en firent grand usage, et ce ne fut guère qu'au temps des leçons de Chrysoloras qu'ils purent

1. *Sen.* XVI (XV), 1; *Op.* 948 (avec *ope* ou *opera*). La phrase suit immédiatement la citation qu'on a vue au t. I, p. 220.

2. Texte original des *Genealogiae* dans O. Hecker, *l. c.*, p. 277-278. La suite mérite d'être citée : *Ipse ego fui, continue Boccace, qui primus ex Latinis a Leontio in priuato Iliadem audiui; ipse insuper fui qui ut legerentur publice Omeri libri operatus sum... Quantulumcunque ex multis didicerim, non nullos tamen preceptoris demonstratione crebra integre intellexi...* Boccace n'oublie pas sans doute les essais de traduction de l'*Iliade* faits pour Pétrarque; mais il tient à indiquer que celui-ci n'a pas eu de Pilate une explication régulière et très complète d'Homère, ce qui est exact.

servir<sup>1</sup>. Mais c'est bien sur des acquisitions de manuscrits grecs que portent, dans la petite apologie ci-dessus, les mots *meis sumptibus*, tandis que, chez Pétrarque, l'expression *mea impensa* s'applique à la traduction. Il n'y a donc pas contradiction entre les deux amis; l'un a acquis, de ses deniers, le premier manuscrit d'Homère qui soit venu à Florence; l'autre a donné à Léon Pilate la rémunération nécessaire pour le travail exécuté à l'aide de ce manuscrit<sup>2</sup>.

Boccace cependant a extrait de la traduction la description des enfers de l'*Odyssee* et l'a copiée de sa main pour Pétrarque; ce n'est pas tout à fait le morceau qu'attendait celui-ci et dont il avait besoin pour préciser un chapitre de son *De Vita solitaria*, qu'il comptait parer du nom d'Homère<sup>3</sup>: *Quod mihi de Homero manu tua scriptum miseris, antequam Venetiis profisce-*

1. Manetti s'inspire du passage de Boccace et de la tradition florentine pour écrire dans sa *Vita Boccatii*: *Non multo post, maiori graecarum litterarum aviditate tractus, suis sumptibus, quanquam inopia premeretur, non modo Homerilibus sed nonnullos etiam codices graecos in Etruriam atque in patriam, ut aiunt, e media Graecia reportavit, quod ante eum nullus fecisse dicebatur. Ut in Etruriam graeca volumina retulisset, huiusmodi ueteres duorum tam insignium poetarum graecarum litterarum primitiae quasi seminarium quoddam extitisse uidentur, quod uberiorem terram postea nactum gradatim adeo in dies pullulavit, ut temporibus nostris florens uberrimos iam fructus pepererit* (Par. 5828, f. 214).

2. On voit ce qui manque, selon moi, à la conclusion de Hortis (p. 508): *La prima versione d'Omero che nell' Italia risorta alla classica letteratura abbia veduto la luce, fu fatta per eccitamento di F. Petrarca, per opera di L. Pilato, a spese di G. Boccaccio. Il faut: per eccitamento e a spese di F. P.; Boccace a des mérites d'un autre genre.*

3. Ce rapprochement m'est imposé par la dédicace de ce traité à Ph. de Cabassoles (1366) et par le passage suivant sur le « père des poètes »: *Hic uero non tantum Graecas solitudines, sed Italicas sic descripsit, ut quae ipse non uiderit, sicut ait Cicero (caecus enim traditur fuisse), nos ut uideremus effecerit, ut illius ingenii non poesim, sed picturam quodammodo uideamus; an putamus id eum facere potuisse, nisi eadem loca sollicitè ante caecitatem ac memoriter obseruasset?* *Vit. sol.* II, 1, 2; *Op.* 278. Cf. *Fam.* V. 4; *Rer. mem.* II. 2 (*Op.* 413); *Itin. Syr.* (*Op.* 559).

*rer, suscepi, ut fide atque indulgentia tua laetus, sic superuacuo moestior labore, quem tibi inpositurus non fueram, si scuissem quod nunc scio. Non enim nosse optabam quid apud Graios inferos ageretur, apud Latinos nosse quid agitur satis est... sed uolebam, scire qualiter Homerus, ipse graius homo uel Asiaticus et, quod miraculum auget, caecus quoque, solitudines Italas descripsisset, uel Eoliam scilicet, uel Auernum lacum montemque Circeum. Sed quoniam tibi placuit ut mihi postea totum illud eximium destinares, ibi forsitan inueniam quod quaero*<sup>1</sup>. Cette lettre est sûrement datée de Pavie, 14 décembre 1365; à ce moment le principal domicile de Pétrarque est à Venise et c'est là que Boccace vient de lui adresser la copie de l'*Iliade* et d'une première partie de l'*Odyssée*. Le poète se réjouit et s'étonne, en même temps, de cet envoi incomplet : *Spem tamen hanc minuit quod scribis misisse te Iliadem totam, Odysseae autem partem : in eo quidem libro est quod scire uelim. Miror sane quid ita illam totam, huius partem miseris, sed fortasse integram non habebas*<sup>2</sup>. *Quicquid erit uidero dum me domum mea sors reuexerit, transcribique faciam et remittam tibi, quem tanta re priuasse pati nolim. Iterum tibi gratias ago*<sup>3</sup>.

La lettre qui se place ensuite dans notre récit est du 27 janvier 1367; elle raconte la mort de Pilate, tué par la foudre dans une tempête sur la mer Adriatique, alors qu'il revient de Constantinople à Venise rapportant dans ses bagages des livres grecs; Pétrarque, qui est précisément à Venise et qui

1. *Sen. V, 1 (Op. 792)*. P. avait visité lui-même, plein des souvenirs de Virgile, les *solitudines Italiae* dont il parle ici.

2. Probablement Boccace n'avait pas voulu attendre que la copie fût terminée pour satisfaire l'impatience de Pétrarque.

3. *Donatoque nostro subirascor: qui cum saepe de minoribus scriberet, tum hoc factum male siluit, quod animo meo sciret et missi et mittentis consideratione gratissimum*. Cet ami commun est Donato degli Albanzani, sur qui le dernier travail est dû à Novati, *Arch. stor. it.*, année 1890, II.

a su aussitôt la triste nouvelle, se propose de faire rechercher sur le navire Euripide, Sophocle et quelques autres auteurs, qu'il a chargé le Calabrais de lui rapporter <sup>1</sup>. Ces manuscrits de Pilate sont peut-être ceux qu'acquiert Boccace et qu'il fait venir à Florence. Pétrarque ne peut tenir à les garder : il sait trop peu de grec pour en tirer le moindre parti et la perte de son second maître lui enlève tout espoir d'en apprendre davantage. Il borne son désir à lire Homère en latin. Malheureusement, le manuscrit de Boccace n'est pas encore, le 27 janvier, parvenu à son destinataire. Dès son arrivée à Venise, celui-ci, qui a eu des nouvelles de Florence par une visite de Donato degli Albanzani, écrit à Boccace qu'ils ont beaucoup parlé de lui, *simulque de Homero quem misisse te scripseras, de quo istic quid sit actum quaere ; huc enim non uenisse illum scito* <sup>2</sup>. Mais ce retard nouveau, en irritant la patience du poète, doit rendre son plaisir plus délicieux ; peu après, il envoie en ces termes ses remerciements : *Restat ut noueris Homerum tuum iam latinum et mittentis amorem et transferentis [Pilate] mihi memoriam ac suspiria renouantem, ad nos tandem peruenisse, meque et omnes seu Graecos seu Latinos, qui bibliothecam hanc inhabitant, repletse gaudio atque oblectatione mirabili* <sup>3</sup>. La traduction commencée en 1360 ne parvenait à Pétrarque qu'au bout de sept années <sup>4</sup>. Comme il avait promis de renvoyer cette copie à Boccace, il s'occupait immédiatement de la faire transcrire et confia ce soin à un de ses secrétaires.

Cette transcription exécutée chez Pétrarque est contenue en deux volumes semblables, *Parisinus 7880, 1* et *2*, qui sont

1. *Supellex horridula et squalentes libelli, hinc nautarum fide, hinc propria inopiam tuti euasere. Inquiri faciam an sit in eis Euripides Sophoclesque et alii, quos mihi quaesiturum se sponderat* (*Sen. VI, 1 ; Op, 807*).

2. *Sen. VI, 1 (Op. 806)*.

3. *Sen. VI, 2 (Op. 807)*.

4. On a donné quelquefois, d'après Fracassetti, la date erronée de 1365.

précédés et suivis de plusieurs feuillets de garde en fin parchemin et comptent 241 et 185 feuillets <sup>1</sup>. La page est réglée à 33 lignes, et chaque vers d'Homère a pour équivalent une ligne de prose. Des rubriques et lettres ornées à rinceaux sont en tête de chaque chant; des paragraphes alternativement rouges et bleus distinguent les passages et mettent de la clarté dans le texte. Ces livres comptent parmi les plus soignés de notre collection <sup>2</sup>. Sur une garde de l'*Iliade*, Pétrarque a mis : *Domi scriptus, Pataui ceptus, Ticini perfectus, Mediolani illuminatus, et ligatus anno 1369* <sup>3</sup>. Ces indications se rapportent évidemment à son séjour dans les deux premières villes en 1368. Il avait quitté Padoue le 25 mai, se rendant à Pavie; l'« illumination » <sup>4</sup> du volume eut lieu durant le séjour qu'il fit à Milan, au mois de juin, pour assister au mariage de Violante Visconti <sup>5</sup>. J'ai parlé plus haut du copiste qu'il a employé <sup>6</sup>. Ses scholies autographes couvrent les marges de l'*Iliade*. Dans l'*Odyssée*, il n'a annoté que 21 pages (jusqu'à II, 242); encore les scholies y sont-elles moins nombreuses et moins étendues

1. 325 × 195 mill. Reliure de bois recouvert de velours grenat (restaurée).

2. Les initiales de l'*Iliade* sont généralement peintes en rose et inscrites dans un rectangle à fond bleu relevé de filets blancs ou à fond d'or pâle et sans relief. Des rinceaux vert, rouge ou brique, sortent du rectangle et se déroulent dans la marge. Les initiales de l'*Odyssée* sont du même genre, mais de tons plus vifs et d'un pinceau plus délicat; l'or n'y apparaît point.

3. Cf. *Fac-sim. de l'écrit. de P.*, pl. IV, n° 4.

4. Au sens du Moyen Age, le mot signifie que les *incipit* et les *explicit* ont été mis au ms. ainsi que les paragraphes, les initiales, etc. Que telle soit bien la pensée de P. et qu'il ne soit point ici question des scholies, c'est ce que confirme le passage de *Fam.* XVIII, 5, cité au t. I, p. 70, n. 1.

5. La date de 1369 que donne la note se rapporte seulement à la reliure, car on remarque, avant les mots *et ligatus anno 1369*, un petit signe de ponctuation, qui les détache nettement de ce qui précède. P. était alors de retour à Padoue et sur le point d'aller s'établir à Arquà, où il fit cette année-là sa première villégiature.

6. V. t. I, p. 118, et le fac-similé.

que dans le premier volume. Le travail est resté inachevé et l'explication se trouve dans ces notes de Pier Candido Decembri <sup>1</sup>, sur la garde : *F. P. decessit 1374 die 23<sup>o</sup> Iulii [ sic], dum uolumen istud illuminaret. Vixit itaque post scriptiorem Iliados annos quinque*. Ici le mot *illuminare* paraît pris dans un sens nouveau, éloigné de l'usage médiéval, et la note confirme ce qu'il était facile de deviner à l'interruption et à l'écriture tremblée de ces scholies, c'est que l'annotation d'Homère a été le dernier travail de longue haleine du vieux poète et qu'il est mort avant d'avoir pu achever la lecture de l'*Odyssée*.

Il est curieux de rechercher les passages d'Homère auxquels Pétrarque, enthousiasmé et orgueilleux à la fois de ses nouvelles études, se plaît à faire allusion dans les *Seniles* et les dernières œuvres de sa carrière <sup>2</sup>. Le morceau le plus concluant à cet égard est un grand développement accessoire de sa lettre contre l'avarice (*Sen.* VI, 8) ; il dit que les poètes anciens ont fait un si grand cas de l'or, qu'ils ont donné l'épithète *auratus* à tous les objets qu'ils ont voulu désigner comme particulièrement splendides. Beaucoup d'exemples sont pris à l'*Odyssée* : les portes d'or du palais d'Alcinoos, les anneaux

1. Nom d'un contemporain de P., comme le dit Hortis, p. 508 n. La signature de Decembri est deux fois sur l'*Iliade*, f. 55', à propos des beaux vers VI, 145-149 (Οἷη περ φύλλων...) : *Legi hanc puerculus et commentariis iuuenilibus inserui P. Candidus*. [P. avait déjà mis : *Elegantissima sententia*] ; f. 76, lacune de VIII, 466-468, dans le texte de Pilate : *Deficiunt tres uersus ut in greco constat. Candidus*. De la même main, sur la garde, cette note mutilée [*inter*]pretatio *ridicula et inepta... deterius est falsa*. On a vu plus haut les emprunts de mss. faits par Decembri pour sa traduction partielle en mauvaise prose (*Iliade*, I-IV, X) contenue dans un ms. de l'Ambrosienne. Il n'est pas surprenant que la fâcheuse influence du travail de Pilate s'y fasse sentir.

2. Dans ses ouvrages antérieurs, il se réfère à Homère autant qu'il le peut, mais de seconde main et surtout d'après Cicéron (*Rev. mem.* III, 2, *Op.* 435 ; *Vit. sol.* II, 7, 2, *Op.* 278...).

d'or et les chiens d'or de l'entrée, les statues d'or qui portent les candélabres, puis les spectres d'or de Tirésias et de Minos aux enfers et le baudrier d'or de l'ombre d'Hercule <sup>1</sup>. Suivent les exemples tirés de l'*Iliade*, dont je mets en note un texte plus correct que celui des éditions <sup>2</sup>. Cette page et celles qui suivent sont des plus instructives sur la manière dont Pétrarque accumulait les notes sur un sujet donné ; on serait tenté de s'émerveiller de sa mémoire ou de croire qu'il se servait de fiches, si on ne se rappelait par quel procédé les marges de ces volumes devenaient pour lui des répertoires faciles à feuilleter. Pour revenir à ses citations d'Homère, on les trouvera surtout dans le *De ignorantia* <sup>3</sup> et le *De remediis* <sup>4</sup>. Pendant qu'il écrit ces deux ouvrages, il semble n'avoir sous les yeux que l'*Iliade*. <sup>5</sup> On lit, par exemple, dans le second

1. *Od.* VII. 89 sqq., 100sqq.; XI, 91, 569, 610. Cf. Koerting, p. 476-478, qui réunit quelques-uns des emprunts faits à Homère.

2. *Illa de caelo in terram pendens Homerica catena, qua seu nexus elementorum, seu quid aliud grande quidem occultumque describitur, non aëria, non ignea, sed aurea est, undique in caelum graui auro scandente. Hinc et Venerem pulchram dicere uolens, ipsam auream dixit Homerus et Dianae thronum aureum atque harum parenti aureum indumentum scuticamque auream et comantes auro equos dedit ; neue ulla esset inuidia inter fratres, parem penitus habitum et Neptuno tribuit. Hinc, et apud Homerum ipsum, Somno thronus aureus a Iunone promittitur, et collum aureum bis Dianae describitur uenatricis, cum ferme ratio caput aureum, collum uero potius lacteum requirat, nisi quod nihil prorsus in rebus auro pulchrius persuasum est. Hinc et eidem Dianae non thronum modo ut diximus, et collum, sed colum auream dat Homerus, auream quoque colum Helenae atque argentum calathum, cum haud dubie et uimineus calathus et colus arundinea esset habilior, aureumque calicem Curae, quo miseros transformaret, atque aureos calceos dat Iunoni, sed hoc minus mirum propter aeris splendorem, propter quem et thronum aureum dat Aurorae* (*Op.* 551. La lettre *Sen.* VI, 8 des mss. est publiée à part dans les éditions sous ce titre : *De auaritia uitanda oratio*).

3. *Op.* 1043, 1056, 1058 (rapprochement de Thersite avec le Drancès de Virgile ; cf. Thersite nommé, *Op.* 1038, et l'anecdote platonicienne de *Fam.* IX, 5).

4. Les vers cités dans *Secr.* III (*Op.* 357) viennent de Cicéron, *Tusc.*, III, 63.

5. De même pour les *Res memorandae*, où se trouve une allusion directe au récit de la mort d'Hector (IV, 5 ; *Op.* 480).

(I, 21): *Vigilant reges sopitoque duces uigilant exercitu, quod et res docet et Ilias probat Homericæ*; et (I, 72): *Legisti, reor, Iliados Homericæ librum XXIV, ubi Priamus de Hectore suo loquens...* Plus loin, il parle du départ d'Hector allant combattre Achille, des recommandations de Priam et d'Hécube, des craintes d'Andromaque<sup>1</sup>; en un autre chapitre il décrit Thersite, dont le caractère paraît l'avoir frappé, *cuius uitam*, ajoute-t-il, *si nescires, in Homericæ leges Iliade*<sup>2</sup>. On voit que toutes les légendes homériques sont déjà familières à la pensée du premier des humanistes et que, par lui, commencent à renaître de l'oubli les figures héroïques.

Achille, Ulisse e gli altri semidei...<sup>3</sup>  
 .....Aiace, Diomede e Ulisse,  
 Che desiò del mondo veder troppo;  
 Nestor, che tanto seppe e tanto visse<sup>4</sup>...

L'*Iliade* occupe dans le manuscrit la disposition suivante. Les chants sont séparés par des intervalles de trois ou quatre lignes et terminés par une formule d'*explicit-incipit* à l'encre rouge; une partie porte des titres, à la même encre, qu'il est peut-être utile de relever<sup>5</sup>:

1. *Rem.* I, 73.

2. *Rem.* II, 35. Dans les *Seniles*, il cite aussi l'*Odyssée*; cf. I, 5 : IV, 5; VIII 3; IX, 1; XII, 2 (1); XV, 3 (XIV. 4). V. encore d'assez bons vers sur l'œuvre d'Homère dans *Epist.*, II, 11, v. 234 sqq. (*Op.* II. p. 97). Allusion à la mort de Patrocle, *Epist.* II, 14, v. 34 sqq. (II, p. 98), au repas d'Alcinoos, *Africa*, III, v. 375-376:

*Talis apud mensas (nisi testem spernis Homerum)*  
*Cena fit Alcinoi; sedet illic blandus Ulysses,*  
*Laelius hic hospes mellito affabilis ore.*

Voilà un passage dont on peut dater, à quelques années près, l'insertion dans cette *Africa* tant retouchée.

3. Son. *Se Virgilio ed Homero*.

4. *Tr. della fama*, II, 17 sqq. Les *Trionfi* sont précisément de l'époque où le poète étudiait Homère.

5. Le dénombrement des vaisseaux a une petite initiale ornée (f. 16').

I, f. 1 : *Homeri poete liber primus Yliadis incipit*<sup>1</sup>. II, f. 10<sup>2</sup>  
 III, f. 24'. IV, f. 31'. V, f. 39'. VI, f. 53'. VII, f. 61'. VIII, f. 69.  
 IX, f. 77'. X, f. 88'. f. XI, 97. XII, f. 110 : *Liber undecimus Yliadis  
 explicit, xij<sup>us</sup> incipit. My. Troianorum palmis cecidit castrum  
 Achiuorum. XIII, f. 117' : Ny. Autem Posidaon Danais potentiam  
 tradidit clam. XIV, f. 130 : Xi. Cronidem dormire fecit boni  
 throni in montem Iuno. XV, f. 138 : O. Cronides iratus Neptuno  
 et Iunoni. XVI, f. 149' : Pi. Patroclum interfecit Mauortium Hec-  
 toris cuspes. XVII, f. 162' (ligne réservée pour le titre). XVIII,  
 f. 174 : Simma. Tbetis Achilla Vulcano tulit arma. XIX, f. 183' :  
 Ta. Autem finiuit ira et prosiluit diuus Achilles. XX, f. 190 : Y.  
 Beatorum lis et rissa celestium. XXI, f. 197' : Fi. Labor Eacide  
 penes litora fluuii. XXII, f. 207 : Cbi. Tbetidis filius citus interfecit  
 Hectorem diuum. XXIII, f. 215 : Psi. Patroclum plorauit et per-  
 fecit agonas. XXIV, f. 229' : O. Mortuum Hectorem patri con-  
 cessit Achilles cum donis.*

L'*Odyssee* ne contient aucun titre de ce genre ; mais les premiers chants sont précédés de rubriques avec les noms grecs écrits en onciale assez maladroite par le copiste de Pétrarque : I, f. 1 : *Ulixee Homeri liber primus feliciter incipit*<sup>3</sup>  
*Ulixee* ΑΛΦΑ *Homeri rapsodia*. II, f. 7' : *Ulixee* Β̃ΗΤΑ *Homeri rapsodia*. III, f. 14 : *Ulixee* ΓΑΜΜΑ... IV, f. 22 : *Ulixee* ΔΕΛΤΑ... V, f. 34' : *Ulixee Homeri E rapsodia*. VI, f. 42' *Ulixee* Ζ̃ΗΤΑ... VII, f. 47'. VIII, f. 52' : *Ulixee* Θ̃ΗΤΑ... IX, f. 61' : *Ulixee* Ι... X, f. 70 : *Ulixee* ΚΑΠΠΙΑ... XI, f. 78' : *Ulixee* ΛΑΒΔΑ... XII, f. 88' : *Ulixee* Μ̃Υ... XIII, f. 95' : *Ulixee* Ν... XIV, f. 102, *Ulixee* Ξ̃Υ... XV, f. 110. XVI, f. 118'. XVII, f. 126.

1. Les titres de cette forme et les *explicit* correspondants se retrouvent à chaque chant.

2. Le chant II passait pour incomplet aux yeux de P. ; il a laissé près de deux pages d'intervalle entre le dernier vers (877) de la traduction et l'*explicit* (f. 23, v<sup>o</sup> 24).

3. Les *explicit-incipit* sont dans tout le ms.

XVIII, f. 135. XIX, f. 141'. XX, f. 151. XXI, f. 157. XXII, f. 163'. XXIII, f. 172. XXIV, f. 177.

Que dire de la valeur intrinsèque de la traduction, due à un homme qui comprenait mal Homère et écrivait en latin plus mal encore? On connaît suffisamment le travail de Léon Pilate par le premier chant de chaque poème, qui a été publié intégralement<sup>1</sup>: on sait que les contresens en aggravent la platitude, et on devine que, si l'auteur a adopté le système de traduction *ad uerbum*, que déconseillait Pétrarque, c'est qu'il était trop ignorant pour en suivre un autre<sup>2</sup>. Mais il ne faut pas oublier que cette œuvre informe

1. Hortis, *Studj*, p. 542-575. Le texte de Paris y est accompagné des variantes de deux mss. de Florence: pour l'*Iliade*, un *Magliabecch.*, qui paraît être le ms. de la Badia dont Baldelli a cité 22 vers (*Vita del Boccacci*, p. 264); pour l'*Odyssee*, le *Laur.* XXXIV, 45. — Hortis (p. 568) et Voigt (II, p. 112) rappellent les auteurs qui ont publié des fragments de ces traductions. A son tour, Emile Legrand a inséré dans sa précieuse *Bibliographie Hellénique* (Paris, 1885, t. II, p. 417) le début de notre *Odyssee* comme appartenant à une traduction de Manuel Chrysoloras. Il a été induit en erreur par les conclusions de H. F. Haase (Breslau, 1862) et de J. Rieckher (Heilbronn, 1864), trompés de leur côté par une mauvaise tradition manuscrite dont Hodius avait déjà fait justice (*De Graecis illustr.*, Londres, 1742, p. 10). L'exact Sabbadini lui-même parlait encore d'une traduction due à l'illustre professeur grec, que Pier Paolo Vergerio aurait étudiée en 1400, dans un ms. prêté par Palla Strozzi (*Giorn. stor.*, t. V, p. 149). Insistons donc sur cette rectification: *Chrysoloras n'a jamais traduit l'Odyssee.*

2. Qu'on veuille bien rapprocher le grec (II, III, 181-190: "Ως φάτο...) de la traduction suivante (f. 27):

- [181]                    *Sic fata. Nunc autem laudauit, uocauit:*  
                           *O beate Atride, multarum generationum diues et prosper,*  
                           *Vere iam multi ornati fuerunt iuuenes Grecorum,*  
                           *Iam et Frigiam uenerunt uineosam.*
- [185]                    *Quando uidi multos Frigios uiros uarios,*  
                           *Populos Othrios et Migdonos deo similis,*  
                           *Qui iam tum exercitus erat penes litus.*  
                           *Etenim ego bellicosus existens cum istis electus fui*  
                           *Die tali, quando uenerunt Amazones uiceuiri,*
- [190]                    *Sed ne isti tot erant quot attentiuos oculos habentes Achiui.*

Voici maintenant, à titre de spécimen, les notes originales de P. ajoutées à ce misérable latin.:

a été, faute de mieux, une révélation précieuse pour les vieux maîtres de la Renaissance, et que c'est dans ce terne miroir que sont apparues, pour la première fois, aux humanistes les grandes lignes de l'épopée homérique.

Il semblerait cependant, à parcourir les marges annotées par Pétrarque, qu'il ait existé, dans le même temps, une autre traduction de l'*Iliade*. En un très grand nombre de passages, il cite, avec l'indication *alias*, des mots, des vers entiers ou des séries de vers qui appartiennent à un travail assez différent <sup>1</sup>. En voici trois exemples empruntés au discours de Nestor du chant II (f. 15-15') <sup>2</sup> :

342-343

[Texte]

*Sic enim uerbis litigemus, neque fundum  
Inuenire potuimus multum annuum hic existentes.*

[Marge]

*Alias. Vane autem uerbis litigamus, non autem finem  
Inuenire possumus multo tempore h e. [sic].*

350-351.

[Texte]

*For enim et annuere magnum Saturninum,  
Die hoc quando a nauibus cito transeuntibus descendebant.*

[Marge]

*Alias. Fateor annuisse alte potentie Saturninum,  
Die illo quando naues ueloces ascendebant.*

366.

[Texte]

*Et si is bonus non erit, et per ipsos pugnent.*

[Marge]

*Alias. Et quis bonus, secundum ipsos iam pugnabunt.*

L'existence de cette traduction est confirmée par deux scholies :

F. 9, I, 547 (paroles de Zeus à Héré) :

*Ἄλλ' ὃν μὲν κ' ἐπειτεῖζες ἀκούμεν...*

181[*laudauit*] *Al. admiratus est clamauitque. Glosa uerbi huius: obstupuit, gauisus est, exultauit, miratus est, iratus inuidit, mutatus est. Et hanc uim uocabuli huius esse in greco Leo aiebat. — 185 [uarios] Vel ornatos — 186 Al'. Otrii et Migdonii. — 187 [bellicosus] bello habilis per etatem — 190 [la copie avait *Achiuos*; on a remplacé au moyen d'un grattage os par i] quos nunc uideo.*

1. Il en souligne tous les mots d'un trait léger.

2. Ces passages offrent un troisième texte dans le ms. non signalé d'une autre

[Texte] *Sed quem humilem audiam...*

[Marge] *Prima translatio habuit : Sed quem conueniens audire.*

F. 51, V. 738 (Portrait de Pallas armée) :

...αἰγῖδα θυσσανόεσσαν,  
δεινῆν, ἣν πέρι μὲν πάντῃ φόβος ἔστεφάνωται.

[Texte] *...egidem cum catinunculis ornatam,*

*Asperam, quam circum passim timor coronatus.*

[Marge] *Coronatus utraque habet interpretatio ; sed secundum mentem interpretis non coronatus esse debuit sed coronans.*

Pétrarque avait donc sous les yeux deux traductions, qu'il comparait de son mieux, s'efforçant ainsi d'établir son texte <sup>1</sup>. Mais les variantes, très nombreuses à certaines pages, notamment à la fin du chant I, cessent à la fin du chant V et ne reparaissent plus que rarement et isolément ; on n'en trouve pas dans l'*Odyssee*. Cette traduction supplémentaire s'arrêtait donc au chant V de l'*Iliade* et il est permis d'y reconnaître celle que Pilate avait faite pour Pétrarque, lors de leur première rencontre à Padoue, et que le poète avait gardée <sup>2</sup>. Il s'agit sans doute de ce fragment dans la lettre adressée de Padoue à Zanobi da Strada, à Avignon, et dans laquelle on lit : *Homericum illud, ne dubites, mittam cum primum facultas adfuerit ; ceterum ex eo tempore Parmense domicilium et quam ille nunc incolit bibliothecam nostram non reuisi. Scito breuissimum opus esse, quoque facilius ad scribendum, eo laboriosus ad quaerendum ; sed hanc tibi libens diuinam operam*

traduction complète de l'*Iliade*, qui est anonyme et qui s'inspire, d'assez près d'ailleurs, de celle de Pilate (*Par.* 7881, xve siècle).

1. V. par ex., f. 20, II, 653 [Texte] *Tlipolemusque Heraclides.* [Marge] *Alias : Tleptolemus Herculides. Haec uerior littera.* P. remarque les lacunes, indiquées ou non par des blancs dans la copie. F. 65, VII, 253, *Pars corporis est quam Leo interpretari uel non meminit uel nesciuit ; f. 103, XI, 381, Membri nomen non inuenit latinum, sed letalem locum esse credibile est ; f. 103<sup>2</sup>, Non inuenit latinum nomen bobus sacrificio destinatis.*

2. V. p. 157. Boccace avait dû la voir en 1359.

*dictabo* <sup>1</sup>. Les deux traductions étaient aussi mauvaises l'une que l'autre, et on doit plaindre les malheureux humanistes réduits à connaître Homère de telle façon.

Les scholies fournissent, à leur tour, un autre exemple de l'ignorance du temps, en matière de grec, et des efforts trop souvent infructueux faits par Pétrarque pour pénétrer dans l'esprit de l'Antiquité héroïque. C'est l'annotation la plus considérable de nos manuscrits, si l'on excepte celle du Virgile. Peu de feuillets y échappent absolument et plusieurs en sont surchargés; parfois les différences d'encre témoignent que la même page a été annotée en plusieurs fois. Les abréviations sont plus nombreuses que jamais. Les signes de renvoi sont très variés; d'ordinaire, la scholie commence par un lemme souligné <sup>2</sup>. Beaucoup de gloses sont mises dans l'interligne; ce sont des termes plus usuels que ceux du texte, des pronoms possessifs destinés à éclaircir le sens, des mots sous-entendus rétablis, etc. <sup>3</sup>. Enfin, la marge de gauche a fréquemment les signes de lecture ordinaires indiquant les passages notables. L'ensemble est d'une clarté parfaite pour les yeux et pour l'esprit.

Beaucoup de ces scholies sont certainement empruntées à Pilate, et plusieurs sont suivies de *L.*, ou *Leon*, ou *Leon dixit*, ce qui pourrait indiquer que la copie reçue de Florence les portait. Aux plus importantes, Pétrarque a donné une forme

1. *Var.* 2. (Les mots qui suivent offrent un texte incompréhensible). Zanobi n'était pas à Florence au moment où Pilate y traduisait Homère; P. voulait apparemment lui faire goûter un peu du plaisir dont cette absence le privait. Cette première traduction du commencement de l'*Iliade* demanderait à être cherchée dans nos bibliothèques.

2. Il faut ajouter des indications comme celles-ci : *Narratio, Comparatio, Oratio, Interrogatio, Responsio, Brevis imprecatio, etc.*

3. On peut voir des spécimens de gloses dans la publication de Hortis, qui ne les savait pas de P., et n'a pas fait mention de l'intérêt des scholies.

qui lui est personnelle et dont je crois devoir mettre en note un exemple assez étendu <sup>1</sup>; mais le fond appartient à Pilate. On trouve donc, sur les marges de notre *Iliade*, avec les observations particulières du propriétaire, le résumé des explications données à ses élèves par le maître calabrais, et, si nous en croyons les transcriptions de Pétrarque ou les témoignages de Boccace, il leur enseignait parfois de singulières choses <sup>2</sup>. Ses étymologies grecques avaient tout juste la valeur des étymologies latines du *Liber deriuationum* d'Ugucione, une autre grande autorité pour nos humanistes. Ses connaissances mythologiques et autres étant facilement à bout, il inventait au besoin les explications sollicitées, et transmettait comme des traditions antiques ce que lui fournissait son imagination. Il croyait rendre Homère plus intéressant par les détails niais qu'il y ajoutait et que ses auditeurs avides recueillaient comme des oracles <sup>3</sup>.

1. Au dénombrement du chant II, f. 17' : *Querebat hic Leon noster seu Leontius interpres huius operis qualis potuit, cur cathalogum ducum Homerus a Boetia [sic] incepisset et ponebat suas uel aliorum coniecturas, has uidelicet. — Primo, ut Musas sibi conciliaret, quibus sacer est Elycon Boetius collis; alii autem contradicunt non illum Boetie esse, sed Phocidos. Secundo, quia in Boetia quinque erant duces et plurime ciuitates. Utrumque potest haberi in textu; sed secundum frinolum esse dicunt alii, cum Creta centum urbes habuerit et multitudinem populorum, et regno et incunabilis Iouis insignis. Tertio, quia in Boetia congregatio et coniuratio Graiorum Troiam petentium facta est; ibi enim sunt portus opportuni et ad comeatum ex omni Grecia couehendum et ad transitum in aduersum litus; ibi nominatim est Aulis Euboico in equore, ob hoc ipsum nota insula, ad cuius ciuitatem Canzobistam [sic] omnes naues et duces et populi conuenere. — Harum trium quenam uerior ut Homerum mouerit, incertum habeo. Sed si prima sequi uelis, esse Musarum montem in Boetia celebrior fama est, quam et Virgilius sequitur, Leo tamen ultimam tenet, nec inconueniens uidetur ab his incipere que iuxta sunt, quem morem in materia simili Lucanus sequi uidetur libro iijo: Proxima uicino uires dat Grecia bello, et reliqua.*

2. Cf. Koerting, *Boccaccio's Leben*, p. 377, et la longue série des passages des œuvres de Boccace que Hortis a patiemment relevés (p. 371-372, 504-505); les scholies de P. réunies ici suffisent amplement à faire connaître l'enseignement de Pilate et ont même un caractère plus direct.

3. V. par ex., sur *Od.* II, 94 (f. 9), à propos de la toile de Pénélope: *Ferunt*

Moins docile que Boccace, Pétrarque discutait souvent les opinions de Pilate <sup>1</sup> et se rangeait volontiers à un avis différent. Il n'acceptait pas, par exemple, son explication sur l'ancien vêtement féminin, et y substituait ses propres observations de voyage sur les femmes de Rome et d'Aix-la-Chapelle : *Non pepli hic, ut Leo uult, sed linei amictus, quo Romane nunc utuntur et Agrippine* <sup>2</sup>. Choisissons d'autres exemples, parmi les plus courts, de passages où il fait ses réserves <sup>3</sup> :

Il. F. 55, VI, 117 (*Circum autem ipsum pars sub genibus percutiebat et collum corium nigrum*). *In greco sonat extremitas clipei, in qua sunt infixi clauis, quia, si infixi non sint, non dicetur sphaera, et pars sub genibus ex parte post. Hec erat huiusmodi Leonis glosa, ego fateor nec textum hunc intelligo nec glosam, sed glosam minus* <sup>4</sup>. — F. 153, XVI, 233 (*Jupiter rex Dodonee Thesalicae [Πελασγικῆ] procul habitans*). *Dodona ciuitas, ut uult Leo; uere autem silua est* <sup>5</sup>. — *Od.*, F. 6, I, 344 (... *amplam per Helladam et medium Argon*). *Hellada dicta est Grecia, Greci Hellines ab Hellino rege, ut uult Leo, Ego partem Grecie puto circa Athenas et cet.* — F. 9, II, 79 (*Nunc autem mihi sine operatione [ἀπὸ ῥήγου] dolores ponitis animo*). Au mot *operatione* : *Mea,*

*morem fuisse apud ueteres Grecorum ne procari aliquam liceret tele intentam; forte ne aliis distraheretur curis.*

1. V. les réserves fort rares de Boccace, dans *Hortis*, p. 506.

2. II., f. 46. Sur les mots *Graecarum boni ueli*, par lesquels Pilate a traduit Ἀγαυῖάδων εὐπέπλων.

3. Dans ces citations et les suivantes, les mots entre parenthèses appartiennent à la traduction de Pilate.

4. L'autographe porte *glosa minus*.

5. Cf. f. 48 : *Pace Leonis, non est ut ipse uult ciuitas penes Alpheum uel Pisa, sed Corinthus*; f. 84 : *Historiam hanc scribit hic Leo, sed clara est in textu*; f. 142 (*in stadio*): *Manuali pugna dicit Leo; ego in cursu puto melius.*

*eo quod nil possum contra nos operari. Dicit Leon. Tu dic : Vestra sed patientia et hortatu* <sup>1</sup>.

Voici un choix des scholies de Pétrarque, qui peuvent se classer ici en observations littéraires, mythologiques et morales <sup>2</sup>.

Les premières sont relativement rares et montrent le plus souvent que Pétrarque, trompé par la traduction ou étranger aux habitudes homériques, ne comprend pas bien le texte qu'il annote. F. 107 de l'*Iliade*, à propos d'un discours de Nestor, à la fin du chapitre XI, il s'impatiente : *Senum more loquacior longam historiam incipit et perplexam satis, et nescio an huic tempori accommodam*. F. 1 de l'*Odyssée*, on le voit, scandalisé des mots *immaculati Egisti*, mettre en marge en songeant aux crimes de l'amant de Clytemnestre : *Epilbetum inconueniens Egisto, nisi affectus loquentis excuset* ; il n'a pas deviné que son traducteur rendait une simple formule épique (ἀμώμωνος Αἰγίσθου, I, 29). Il ne se fait, d'ailleurs, aucune illusion sur la valeur du travail qu'il a sous les yeux ; la première scholie sur l'*Iliade* nous l'apprend : *Pro excusatione Leonis nostri qualis qualis interpretis, libet premittere uerba Ieronimi ex probemio libri de Temporibus : Si cui, inquit, non uidetur lingue gratiam interpretatione mutari, Homerum ad uerbum exprimat in latinum, plus aliquid dicam, eundem in sua lingua prose uerbis interpretetur* ;

1. Cf. f. 9<sup>o</sup>, 10, 21, etc. : *Dicit Leon... Melius autem... ; Leo exponit... Tu melius..*,

2. Il faut y joindre les éclaircissements sur les lieux et les personnages du poème, pour lesquels P. se sert de Dictys, de Darès, de Servius, des renseignements de Léon Pilate, etc. Le premier est au vers 11 de l'*Iliade* : *Crisis hic, ut Greci perhibent, Trax fuit ex insula Phoca, quam ad Troiam pergentes Greci eo quod Troianis faueret occuparunt, et diripientes hostiliter inter cetera Crisis huius filiam abstulerunt, quam nunc pater supples repetit*. On voit quel dépouillement il y aurait à exécuter dans cette masse de scholies de toute provenance ; je n'ai d'autre but que d'y orienter le lecteur et d'en tirer les renseignements généraux nécessaires à mon sujet.

*uidebit ordinem ridiculum et poetam eloquentissimum uix loquentem* <sup>1</sup>.

Au point de vue mythologique, on doit observer d'abord que Pétrarque porte, dans l'appréciation des légendes d'Homère, toutes ses préoccupations de fervent chrétien. En voici deux exemples de ton différent, mais également significatifs : F. 4, I, 222 [δῶματ' ἐς αἰγιόχοιο Διὸς μετὰ δαίμονας ἄλλους], le traducteur donne une version singulière à plus d'un titre : *Ad domos capram lactantis Iouis cum demonibus aliis* ; Pétrarque ajoute une réflexion plus singulière encore : *Omnes dei gentium demonia* <sup>2</sup>. *Notanda confessio testis huius antiquissimi et maximi*. F. 135, XIV, 315 sqq., au passage où Zeus fait l'énumération de ses amours, il annote ironiquement : *Libidines Iouis multe. Pulcer deus insanorum miserorum !*

Les connaissances mythologiques de Pétrarque, telles qu'on les trouve éparses ici, méritent d'être rapprochées de celles qui sont méthodiquement exposées dans les *Genealogiae deorum* de Boccace. On est surpris, au premier abord, de voir les deux grands humanistes s'occuper avec tant de soin, pendant les dernières années de leur vie, d'études de ce genre <sup>3</sup>. Mais ils croyaient trouver l'un et l'autre un avantage sérieux à rechercher dans le détail les mythes des anciens, pour les dépouiller de leur sens vulgaire et en faire sortir l'enseignement caché. Comme pour Boccace, avec qui il avait dû en causer plus d'une fois, les mythes, aux yeux de Pétrarque, sont

1. Cf. plus haut, p. 160.

2. Cf. f. 9 et *De otio rel.* I : *Etsi enim uerum sit quod propheta ille maximus ait : Omnes dei gentium daemonia* [Psalm. 95, 5] ; *tamen illud subintelligi oportere arbitror, uel homines daemoniis seruientes atque simillimi, quod apud eorum quoque cultores suarumque scriptores rerum facile uigilans lector inueniet ; apud nostros uero non dubium et quidem atque in primis Lactantium...* (*Op.* 302).

3. Le traité de Boccace, excellemment analysé par Hortis, a été commencé par l'auteur d'assez bonne heure ; mais P. n'a pu s'en servir (v. plus haut, p. 44, n. 2).

susceptibles d'interprétations diverses ; on les peut expliquer tantôt par le « sens naturel », qui se rapporte aux phénomènes de la nature extérieure, tantôt par le « sens moral » ou allégorique, qui rend compte des abstractions psychologiques ou religieuses voilées par la fable, tantôt par le « sens historique » qui correspond à ce qu'on a appelé depuis l'Evhémérisme. De ces trois sortes d'interprétation les premiers humanistes trouvaient des exemples dans les auteurs païens ou chrétiens de l'Antiquité latine, et ils se servaient indifféremment de l'une ou de l'autre, pourvu qu'elle expliquât le mythe en quelque partie. Tout le travail compliqué que Pétrarque avait tenté pour Virgile, il le recommençait dans un bien plus grand détail pour Homère <sup>1</sup>. Voici des exemples de chacun des trois « sens », pris parmi les nombreuses scholies de ce genre que renferme notre *Iliade* :

F. 65', sur VII, 272 (τὸν δ' αἴψ' ὄρθωσεν Ἀπείλων, *Hunc autem cito direxit Apollo*) : *Quod hic de Appoline dicitur, quidam sic accipiunt ut, uergente ad occasum sole et radiis Aiakis oculos ferientibus, casum Hectoris non uidens, spatium illi dederit resurgendi. Alii autem Hectorem iu ortu solem habuisse ita dispositum, ut ex ui constellationis mori tunc non posset. Astrologorum nuge ueteres.* — F. 45', sur V, 392 sqq. : *Hercules audiens ab Euristheo, implacabili fatigatore suo, quod Iuno esset sibi omnium laborum causa uel fuisset, sumpto arcu illam uulnerauit. Hoc morale uolunt esse figmentum, quod uir fortis et sapiens regna contemnit que per Iunonem significantur, memorque laborum pro rebus peruentibus susceptorum, in illas arcum rigide cogitationis intendit ac dirigit cuspidem rationis* <sup>2</sup>. — F. 45', sur V, 385 sqq. : *Ferunt esse*

1. *Et quod de Virgilio dixi, de Homero dixerim ; uno enim calle gradiuntur aequis passibus* (Sen. IV, 5 ; Op. 786). Cf. t. I, p. 30 sqq.

2. Cf. le sens donné au ceste de Vénus, f. 133, XIV, 214 (*A pectoribus soluit ceston cingulum*) : *Nomen est cinguli ueneri animos stringentis.*

*banc historicam fictionem, quod scilicet isti duo fortissimum et bellis-  
cosum quemdam suum hostem ui captum in carcere ferreo xiiij mensi-  
bus tenuerunt, ideoque dicti sunt Martem ligasse; quod cum fama  
ac sermonibus hominum qui in aere fiunt ideoque per Iunone fieri  
dicuntur<sup>1</sup>, uulgatum esset, quidam uir sapientissimus atque elo-  
quentissimus eum liberauit, et ideo dictus est eum liberasse Mer-  
curius<sup>2</sup>.*

Beaucoup de ces scholies, mais non toutes, sont emprun-  
tées à des notes rédigées par Léon Pilate ou prises sous sa  
dictée. A côte de l'une d'elles, Pétrarque a mis, en retouchant  
le passage : *Errauit hic modicum Leo noster*. Sa propre science  
mythologique finit par lui inspirer tant de confiance,  
qu'il en vient à discuter avec Cicéron lui-même. Sur XX,  
234, il écrit, citant d'abord les *Tusculanes* f. 193' : *Non ambrosia  
deos, aut nectare, aut iuuentute<sup>3</sup> pocula ministrante letari arbitror;  
nec Homèrum audio, qui Ganimedem a diis raptum ait propter  
formam, ut Ioui bibere ministraret; non iusta causa cur Laome-  
donti tanta fieret iniuria. Fingebat hec Homerus, et humana ad  
deos transferebat; diuina mallet ad nos. Cicero Tuscul. questionum*

1. Junon est ici prise pour le symbole de l'air; c'est un exemple du « sens naturel », figurant dans un mythe expliqué au « sens historique ».

2. Même interprétation pour quelques mythes de Virgile. Voici pour le récit de la rébellion des vents contre Éole, au début de l'*Éneïde*, les explications qu'essaye P. dans *Sen.* IV, 5 (*Op.* 786). Sens historique: il y a eu un Éole réel qui a régné sur les îles Éoliennes, voisines de la Sicile et fort exposées au vent; ce roi savait reconnaître à l'aspect du ciel le déchaînement prochain des tempêtes et en prédire de même l'apaisement; l'admiration du vulgaire le surnomma le roi des vents et les poètes, Homère à leur tête, développèrent cette légende. Sens allégorique: les vents sont les passions, les mouvements impétueux de la concupiscence et de la colère, qui se soulèvent en tempête au fond de notre cœur; Éole est la raison, dont la fonction est de les maîtriser; les *speluncae atrae*, où le poète les montre retenus, sont les parties intimes du corps, *ubi secundum Platonicam dimensionem suis sedibus passiones habitant, pectus et ilia*; enfin la *moles* qui ferme les cavernes, c'est la tête, *quam rationi sedem Plato idem statuit*.

3. *Sic* pour *iuueni* (*Tusc.* I, 27, Orelli-Baiter).

jo. *Ubi est aduertere parumper hic quoque lapsum memoria Cicero-  
nem, qui iniuriam raptus Laomedonti factam dicit, nondum forte  
tunc nato, et non potius Troi Ganimedis patri. Idem in iiij<sup>o</sup>: Quis  
de Ganimedis raptu dubitat quid poete uelint, et cet.* Donnons  
encore un exemple de sa manière de raconter les légendes:  
F' 1, I, 39 (*Smithef, si quando tibi alacre ad templum fudi*), sur  
l'épithète ( $\Sigma\mu\iota\theta\epsilon\upsilon$ ): *Alias Murose. Fabula talis est. Cretensibus ad  
expugnandum templum Apollinis projectis, Apollo ipse per noctem  
mures innumeros in exercitum misit, qui habenarum et clipeorum  
armamenta corroderent et arcuum cordas. Quo facto coacti Cre-  
tenses infecto negocio rediere, et Apollinem Smithef, id est plenum  
murium dixerunt. Alii dicunt, cum sacerdos Apollinis matures-  
centem in campo messem haberet eamque murium turba consumeret,  
exoratum a sacerdote Apollinem sagittis suis mures omnes deleuisse  
et ob id dictum Smithef, id est murium persecutorem. Quid uerius  
soluat Apollo ipse, ut est in antiquo prouerbio* <sup>1</sup>.

Les remarques d'un caractère moral ont tenu, comme on  
peut s'y attendre, une sérieuse place dans la lecture de Pé-  
trarque. En voici quelques-unes d'intérêt divers, recueillies sur  
les marges de l'*Iliade* :

F. 10', II, 23 sqq., les paroles qu'Oneiros, sous la figure  
de Nestor, adresse à Agamemnon sont traduites ainsi par  
Léon :

*Dormis Atrai fili scientifici equorum domitoris.  
Non oportet noctu quiescere consultorem uirum,  
Cui populi sunt in cura et tot habent curare.*

Pétrarque observe : *Audite hoc reges somno dediti ac uentri.* —  
F. 30', III, 414, sur les menaces d'Aphrodite à Hélène (*Non*

1. V. f. 6', sur Jupiter ; f. 8', sur Saturne ; f. 9', sur Vulcain, etc. Il est inutile, je pense, d'indiquer que P. identifie rigoureusement les dieux grecs et les dieux romains ; il n'y pas si longtemps qu'on s'est avisé de les distinguer.

*me instiga misera, irata te reliquam*), Pétrarque fait la réflexion suivante : *His qui uitam omnem Veneri ac libidinibus dedicarunt nichil est grauius quam ab his relinquere, quod maxime accidit senectute, et imo senectus est mala mors talium, imo etiam peior morte qualibet, dicente satyrico*<sup>1</sup>. — F. 31', IV 22 sqq., Homère indique que Pallas se tait, tandis que Héré exhale sa colère ; aussitôt Pétrarque : *Sapientia tacita, potentia prorumpit in uerba*. — F. 59, VI, 352 sqq., les paroles d'Hélène à Hector sont ainsi appréciées par l'auteur du *Canzoniere* : *More amantis irate, amatum simul arguit et excusat, culpam dementie imputans ac fortune*. Un peu au-dessous, à la belle réponse d'Hector (365 sqq.), il s'écrie : *Pia uerba et suos amantis et belli periculum extimantis*. — F. 113', XII, 237 spp., en marge du discours d'Hector, au passage où le héros déclare vouloir combattre malgré les présages : *Vir fortis spernit auguria*. — F. 114, XII, 256 ; la traduction porte : *Huius [P. : Iouis] autem portentis confisi atque uiribus [P. : propriis]*. Pétrarque a ajouté en marge : *Nota duplicem hominis fiduciam, altera in Deo est, in suis uiribus altera, sed prima securior*. — F. 115, XII, 322 sqq. :

*O amice, si certe bellum hoc fugiemus,  
Semper iam debemus | neque senescentes immortalesque  
Esse...*

La fin de la seconde ligne a été ajoutée par Pétrarque à la traduction inachevée, et il a mis en marge : *Apta sententia ad incutiendum martios aculeos*. — F. 142, XV, 250, il a annoté : *Ego dixi in dimidio dierum meorum: uadam ad portas inferi*. — F. 237, XXIV, 514 (*Et sibi a renibus uenit desiderium atque membris*) : *Passiones animi ex concretionem corporis*.

Dans le volume de l'*Odyssée*, f. 3, I, 135 : *Ad superbos*

1. Suivent deux vers de Juvénal [XI, 44-4] 5 :

*Non prematuri cineres nec funus acerbum  
Luxurie, sed morte magis metuenda senectus.*

adueniens, quorum conuictu nihil importunius. — F. 11, II, 217 : *Vaticinium audiero a Ioue, quod maxime fert gloriam hominibus*) : *Magna gloria homini queritur ex colloquio diuino, sicut Moysi*. Signalons aussi, à la fin de l'*Iliade*, une sorte de moralité générale, qui est tout à fait dans l'esprit de Pétrarque, et qui résume, d'ailleurs, assez bien les derniers chants si attristés du poème : *Attende lector et memento mortali-um; opus humanum ab ira ceptum ac superbia in gemitum desinit ac sepulcrum*.

Suivant son habitude, Pétrarque se sert des auteurs qui lui sont connus pour annoter son manuscrit. Voici la liste de ceux qu'il cite dans l'*Iliade* :

Aristote. — F. 13, II, 204, passage qui peut être appliqué à la démocratie (οὐκ ἀγαθὸν πολυκραζαντίη...) : *Hinc AR*. Allusion à un chapitre célèbre de la *Politique* <sup>1</sup>. F. 176, XVIII, 109 (ὅστε πολὺ γλυκίων μελιτος καταλειβομένοιο) : *Ire dulcedo effera cuius AR. meminit* <sup>2</sup>. F. 233', XXIV, 258 : *Huius AR. meminit. Eth.* F. 240, XXIV, 693 : *Secundum opinionem AR*.

Boèce. — F. 237' : *Seuerinus in Consolatione*.

Chalcidius. — F. 1' : *Calcidius hec in Thimeum Platonis. ij<sup>o</sup> commentario* <sup>3</sup>.

Cicéron. — F. 4', I, 247 : *Nestor. Hoc Cicero meminit in Catone maiore*. F. 15', citation du même traité. F. 35', IV, 288 : *Hoc est quod supra dixi, ubi memoria parumper lapsus est Cicero in l. de senectute*. F. 7, 8', 10 : citation du *De nat. deor.* <sup>4</sup>. F. 11' : *Tullius 3<sup>o</sup> de nat. d., de Mercuriis multis agens*. F. 56', 193' : citation des *Tusculanes*. F. 80', IX, 189 : *Tange illud Catonis in Originibus, cuius Cicero in Tusculanis meminit*.

1. Cf. *De ignor.*, Op. 1843 : *Scio [Aristotelem] unitatem principatus posuisse, quam iam ante posuerat Homerus; sic enim ait, quantum nobis in latinum soluta oratione translatum est : Non bonum multitudo numinum; unus dominus sit, unus imperator*.

2. Même allusion, plus haut, p. 29.

3. V. p. 186, n. 7.

4. La première est à la fin d'une longue scholie double qui contient aussi un long extrait de Macrobe et commence ainsi : *Greci asserunt quosdam opinari Achillem astrologum fuisse a Chirone nutritore suo* [au f. 1' : *auo suo*] *edoctum*.

Horace. — F. 4', I, 262 (sur Nestor) : *Senex laudator temporis acti*.

Juvénal. — F. 30', passage cité ici, p. 182.

Lactance. — F. 28, III, 243 : *Huius loci meminuit Lactantius Inst. j<sup>o</sup>*.

*R. quod scripsi 6<sup>o</sup> Eney. in Si fratrem Pollux. a. m. r. 1.*

Lucain. — F. 4' (livre I), f. 17' (l. III), f. 21' (l. VI).

Macrobe. — F. 7 : 2<sup>o</sup> *commentario in sextum Reip.* F. 111' et 60 (sur la chaîne d'or, VIII, 19).

Ovide. — F. 26', III, 144 (*filia uocata Vooipis... θυγάτηρ, Κλυμένη τε βοῶπις*) : *Alias Et Climenes. Harumque dnarum O. meminuit simul in l. heroydum.*

Quintilien. — F. 187, XIX, 250, sur Talthybios : *Vir diuine uocis, celestis in loquendo uir, ut ait Quintilianus.*

Sénèque. — F. I, en tête de l'*Iliade* 2.

Servius. — F. 212' : *Seruius in fine Eneyd.*

Stace — F. 1', 56 : *Dicunt greci Achillem medicine artem a Chirone doctum auo suo et istud hic designari uolunt. Cui accedit Statius Achil. ad finem.* F. 81, IX, 253 (*Die illo cum te a Pythia [sic pour ἐκ Φθύρας] Agamemnoni misit*) : *Contra Statii ultiimum poema [l'Achilléide].*

Tite-Live. — F. 13, II, 204 : *Tribuni militum consulari potestate iij<sup>or</sup> creati sunt. Ex his Cossus praefuit urbi, tres delectu habito profecti sunt Veios documentoque fuere quam plurium imperium inutile bello esset, et cet. Liuij 4<sup>o</sup> circa medium [IV, 31] 3.*

Virgile. — F. 15', II, 353 : *Attende apud Virgilium ij<sup>o</sup> En. Intonuit leuum, et quod ibi scripsi 4.* F. 120, XIII, 197 (*Aiaces promti ad clipeum bellicosum, μεμαότε θούριδος ἀλκῆς*) : *Ad pugnam et in clipeum assurgendum, ut Maronis utar uerbo.* F. 122, XIII, 301-302 : *Ephire et Flegie uiri fortes ac famosi, dicti autem Flegie ab illo Flegia qui apud Delphos templum incendit Apollinis, cuius Maro meminuit in vj<sup>o</sup> 5.*

Dans l'*Odyssée*, il n'y a que deux mentions à relever 6 :

Aulu-Gelle. — F. 7, I, 398, à propos des mots *preda acquisiuit tradui-*

1. Renvoi aux notes marginales du Virgile de l'Ambrosienne.

2. Longue citation : *Appion grammaticus... aiebat Homerum, utraque materia consummata et Odissea et Yliade, principium adiecitse operi suo quo bellum Troianum complexus est.. et rel. Seneca ad Lucilium 88a.*

3. Cf. f. 36, IV, 320 : *Verbum Maharbalis ad Hannibalem in die Camensi ;* f. 230, XXIV, 47 : P. rappelle le souvenir de Brutus condamnant ses fils à mort.

4. Même observation que pour le renvoi à Lactance.

5. *Aen.* VI, 618. Cf. L. Havet, dans *Revue de philol.*, t. XII (1888), qui donne, p. 471, l'explication du rôle prêté par Dante au Phlégius de Virgile, dans *Inf.* VIII, 15 sqq.

6. On peut douter de l'authenticité de la citation d'Aristarque, due à Léon

sant ληΐσσατο : *Gece preda bellica, hoc est de manubiis, seu uerius de eo unde unde manubie rediguntur. R. in l. noctium Ath.*

Cicéron. — F. 3', I, 192 (λάματος, labor) : *Lassitudo. Leon dicit dolor, iuxta morem grecum, quem reprehendit Cicero.*

Une autre liste sera composée des scholies qui renferment des mots grecs écrits en caractères latins. Insignifiantes, si elles sont prises isolément, elles forment un ensemble assez instructif; la plupart des étymologies qui s'y rencontrent ont été fournies par Pilate <sup>1</sup>.

F. 1', I, 65 (pro hecatombe) : *Sacrificium. C. boum, ab HECATON quod est centum, et BUS quod est bos.* — F. 2, I, 98 (elicopida) : *ELI, traho, COPOS, oculus. Hinc ELICOPIS attrahentes habens oculos, pulcros scilicet et uagos* <sup>2</sup>. — F. 2', I, 126 (...παλιλλοργα τᾶϋτ' ἐπαγείρειν, ῥοῦλις non est uisum retro hec reuocare) : *Rescindere que decreta sunt semel. Auferre que data sunt meritis. Et dicitur in greco a PALIN quod est iterum et LOGOS quod est sermo* <sup>3</sup>, *quasi iteratus sermo de re semel statuta, quod est contra prouerbium uetus : Actum ne agas.* — F. 3, I, 147 (Ecaregon, sic) : *ECAREGON epithetum Apollinis, ab ECA quod est arcus et ERGO quod est opus, quasi arcu operans* <sup>4</sup>. — F. 4', I, 250 (μερόπων ἀνθρώπων, meropum hominum) : *MEROPES dicuntur quasi diuersiloqui et uarii linguis particularibus, a MEROS quod est pars et OPA quod est uox* <sup>5</sup>. — F. 6', I, 384 (Ἄμμι δὲ μάντις, nobis autem mantes : *Greci a furore MATICEN dicunt, quam nos a diuinitate diuinationem dicimus. Hinc MANTES, diuinator* <sup>6</sup>. — F. 8', (Cronidem) : *Patronymicum a Saturno, id est Iouem... CRONOS enim dicitur, id est spatium temporis... Cicero de natura deorum l. 2<sup>o</sup>* — F. 11 (somnia) : *Grece dicitur ONIXIOS uel ONIXOS* <sup>7</sup>. *Insomniorum deus, hoc est Somnium.* — F. 11', II, 103 : *Le*

Pilate seulement, f. 5, I, 320, *auis autem sicuti anopea uolauit : Avis est ualde uolans cito, ut ait Aristarcus. L.*

1. Ces mots, imprimés ici en petite capitale, sont dans l'original en minuscule latine ordinaire, mais soulignés.

2. Ἐλικῶπις : ἐλιξ, ὦψ.

3. Étymologie exacte.

4. Ἐκάεργος : ἐκάς (loin), ἔργον.

5. Ce n'est pas tout à fait le sens de μέρορες, êtres doués de la voix, bien que l'étymologie soit exacte. On reconnaîtra, une fois de plus, que la traduction de Pilate est par trop insuffisante.

6. Μάντις se rattache, il est vrai, à la même racine que μάνια.

7. Le grec ancien a seulement Ὀνειρος.

vers commence *Postea Jupiter* et le copiste l'a laissé inachevé ; Pétrarque termine : *diactoro argifonti*, qui transcrit littéralement le grec, et met en marge : *Epitheta Mercuriis ambo*. DIACTOR, *nuntius*. ARGIFON *intersector Argi* <sup>1</sup>. — F. 31', IV, 8 (Ἀλακρομενητὶς Ἀθήνη, *pulcra Atena*) : *Grece AGALMA ydolum artificiose sculptum letitiamque oculis afferens; ideo dicitur Pallas AGALCOMENIS, id est pulcra et ornata et letitiam prebens* <sup>2</sup>. — F. 33, IV, 111 (κορωνίην, *coronin*) : *Caput est arcus seu extremitas gemina ubi corda ponitur, cui latinum non occurrit nomen. Vulgo autem coccam dicunt*. Cf. plus bas, v. 122 (γλυφίδας, *coccas*) : *Hoc uulgare posuit ut supra dixi. Leo extraposuerat GLYPHIDAS*. — F. 33, IV, 128 (Ἀγέλει, *Agelii*) : *Palladis epythetum, quod latine sonat dux belli, congregatrix spoliorum* <sup>3</sup>. — F. 37, 333 (*bellicosi*) : *Grece HIPPODAMIO, ab HYPPOS quod est equus et DAMI quod est pugna, quasi equestris pugnatoris* <sup>4</sup>. — F. 49, V, 628 (Τήπολεμum autem Hiraclidem amplum magnumque) : *Quem nos Herculem, Greci Hiraclin uocant. Hinc Hiraclides, et nos melius diceremus Heracles quam Hercules. Dicitur enim ab HERA quod est terra et CLEOS quod est gloria, uel ab HEROS et CLEOS, quasi gloriosus in terra, uel gloriosus inter heroas. Iam tamen longo usu desiit esse uilium dici Hercules* <sup>5</sup>. — F. 80', IX, 203 (ζωροτέρον δὲ χέραει, *uinum magis uiuumque* <sup>6</sup> *miscé*) : *ZOROTERON, magis uiuum, ZOIS enim grece uita; significat autem merum uinum potens non limphatum*. — F. 81', IX, 264 (ἀπυρος) : *Ab A quod est sine et PYR quod est ignis*. — F. 143', XV, 360 (*cum phalangibus*) : *Grecus habet aduerbium FALANGIDON [φαλαγγιδόν] quod apud nos esset falangatim, si haberet usus, sed potest esse catheruatim*. — F. 219, XXIII, 296 (*Hanc Agamemnoni dedit Amphisiades bellicosus*) : *Grecus habet ECHEPOLUS, qui scil equos tenere et pascere* <sup>7</sup>.

A ces passages il faut joindre ceux où des mots grecs sont écrits par Pétrarque avec des lettres grecques. Il n'y en a que deux <sup>8</sup>, incorrects tous les deux : F. 58', VI, 344

1. Cf. la traduction de l'*Odyssee*, f. 2, I, 84, où les mêmes épithètes se retrouvent à l'accusatif; P. annote : *Clarum et uelocem nuntium, occisorem Argi. Duo simul Mercurii epitheta*.

2. Cette étymologie ridicule repose sur une fausse lecture du grec.

3. Ἄγω, λεία.

4. Ἰππόδαμος : ἵππος, δαμάω.

5. Il y a en cette scholie un notable pressentiment d'exactitude.

6. On peut remarquer, dans cette traduction, le *que* portant sur tout un groupe de mots.

7. Le grec porte Ἀγχισιᾶδης Ἐχέπωλος; on voit la grossièreté des contresens.

8. On serait tenté d'y ajouter un mot de la citation de Chalcidius, f. 1' : *Egip-*

(δαερ ἐμεῖο, *leur mei*) : *daer*, grece ΛΑΕΡ *uiri frater*. F. 190', XX, 53 (θέων ἐπὶ Καλλιδικλόνῃ, *currens per pulcrum locum*) : ΚΑΛΛΙΚΟΛΩΠΙ grece, *pulcrum rus latine*. Ces mots sont en onciale, caractère qui n'était pas tout à fait étranger à la plume de Pétrarque <sup>1</sup>. On ne peut croire qu'il les ait calligraphiés machinalement devant un modèle, comme tant de copistes du Moyen Age, et il faut conclure que son ignorance du grec n'allait point jusqu'à ne pas savoir l'écrire.

Les scholies de nos manuscrits font connaître assez bien ce que Pétrarque avait pu apprendre de grec. Il avait retenu quelques mots du vocabulaire, à grand' peine, parfois de travers, et, bien entendu, sans soupçonner la moindre différence entre la langue de Platon ou d'Homère et celle des

*ptiorum prophete stellam quamdam... uerentur quam uocant ΛHC; porro sidus exoriens morbos populorum multorumque optimatum mortes denunciat. Homerus deuique, qui idem fuerit Egiptius,... id ipsum latenter sequitur in Yliadis exordio, cum dicit...* Mais ce mot grec apparent n'est qu'une transcription de manuscrit. Le *Par.* 6280, que nous avons montré venir de P., porte *abc*, f. 351 (comme l'édition de Meursius, Paris, 1617, p. 218); en y prenant le passage, P. a transcrit le mot en capitale latine, écriture dans laquelle son A a la forme Δ.

1. *La Biblioth. de F. Orsini*, p. 290. Le mot ΜΕΤΕΜΨΙΚΟCIC [sic] est écrit avec les Ε et les C lunaires et la même forme de K que dans le manuscrit de Paris, au f. 19' de l'autographe *Vat.* 3359 du *De ignorantia*, daté de 1370 (*Op.* 1048). Sur un mot grec dans le *Par.* 7448, v. plus haut, t. I, p. 249. Il n'y a qu'un petit nombre de mots grecs dans les œuvres imprimées de P. : *De otio rel.*, I, *Op.* 307 (passage sur la métempsychose) ; *Rer. mem.* III, *Op.* 447 (*Ariston metron, quod latine sonat modus optimus*, texte du *Par.* 6069 T, f. 34); IV, *Op.* 470 (*aeolico sermone Sybilla theosbele* [sic] *dicitur, id est Dei consilium*, texte du *Par.*, f. 48); IV, *Op.* 483 (μάντις et μαντική, d'après Cicéron); *Fam.* X, 3, à propos de l'émigration des âmes (*famosa μετοικεσία* [sic] *quam miror sequi uel Platonem uel Aristotelem potuisse, sed magis miror Origenem*); *Contra med.* I, *Op.* 1090 (*Mercurium... inde dictum uolunt quod mercaturae κύριος, hoc est dominus, esse uidetur*); III et IV, *Op.* 1101, 1110, 1115 (θεραπειτική). L'original de P. ne portait peut-être pas tous ces mots en caractères grecs. Les éditeurs les ont rétablis, comme ils ont fait pour le chapitre sur Pylade (*Rer. mem.* III, *Op.* 457), dont le grec manque au *Par.* 6069 T, f. 40. Remarquons deux mots grecs dans l'*Inuectiua* contre P. due à Jean de Hesdin (*Op.* 1060-61). Les exemples chez Boccace sont bien plus nombreux.

Calabrais <sup>1</sup>. Il avait essayé de fixer les mots dans son esprit au moyen de l'étymologie ; mais les explications qu'il avait reçues lui venaient de maîtres tout à fait incompétents et plus capables de l'égarer que de le guider. Non seulement il n'est pas arrivé à connaître le grec, mais il est resté toute sa vie un *Gravius elementarius*, et n'a même pas eu les notions générales qu'on a voulu lui reconnaître.

Boccace, sans être « un grand Grec », comme disaient les Français de la Renaissance, a dépassé pourtant sur ce point celui qui, sur presque tous les autres, fut son maître. C'est que les moyens d'étudier ont été pour lui bien plus faciles, puisque, en dehors même de ce qu'il a pu apprendre en ses voyages à Naples, il a passé près de trois années à Florence en compagnie d'un homme parlant le grec. Pétrarque cependant doit garder sa place parmi les précurseurs de l'Hellénisme. Il y a contribué par ses désirs et par ses efforts. S'il ne s'est pas instruit davantage, ce n'est pas la bonne volonté qui lui a manqué. Il est touchant de le voir commencer au milieu de sa vie, tel que le vieux Caton dont il évoquait lui-même le souvenir, l'étude d'une langue nouvelle, entièrement ignorée autour de lui. C'est surtout un mérite pour l'infatigable humaniste de s'être mis à la recherche d'une littérature oubliée et qu'il savait glorieuse ; on se rappellera toujours qu'il a remis Platon en honneur et qu'il a été le premier, parmi les hommes d'Occident, à connaître quelque chose d'Homère.

1. On trouve assez souvent dans nos scholies les formules *In greco sonat* ou *Grecus habet*. V. par ex. sur les v. 1 et 4 (*Iram cane dea*) : *Grecus habet iram collectam, quod apud nos odium sonat* ; — (*cadavera ordinavit canibus*) : *Grecus habet lacerata corpora uel discerpta* [ἐλόρξια]. C'est seulement par Pilate que P. a de telles notions sur la propriété des termes, et il se montre souvent plus mal renseigné que pour ces deux exemples.

## CHAPITRE IX

### LES PÈRES DE L'ÉGLISE ET LES AUTEURS MODERNES CHEZ PÉTRARQUE

Ora la vita breve e 'loco e'l tempo  
Monstranmi altro sentier di gire al cielo,  
E di far frutto, non pur fior'e frondi.

(Sest. *A la dolce ombra*).

Il n'entre pas dans le plan de ce livre de rechercher tous les auteurs ecclésiastiques connus de Pétrarque, ni la manière dont il les a étudiés. Il y faudrait un travail spécial, moins étendu sans doute que celui-ci, mais déjà considérable<sup>1</sup>. Toutefois, la restitution de notre bibliothèque se présenterait avec une couleur inexacte, si les œuvres des Pères n'y tenaient une certaine place ; cette littérature même s'écarte moins qu'il ne semble de notre sujet, Pétrarque en ayant tiré une partie de ses connaissances sur l'Antiquité classique. N'en a-t-il pas trouvé un grand nombre dans les *Institutions* de Lactance ou la *Cité de Dieu*, par exemple ? et de tels livres, sur bien des sujets essentiels, n'ont-ils pas inspiré ou dicté son jugement ? Sans négliger ce point de vue, l'étude qui va suivre se bornera, autant que possible, à l'examen des volumes de notre collection qui n'ont pas encore été décrits.

On peut dire à coup sûr le moment où Pétrarque a commencé à réunir chez lui les Pères de l'Église. Après son pre-

1. Quelques éléments de cette étude peuvent être déjà recueillis ici, en se reportant à l'index des noms.

mier retour de France, pendant le séjour très long qu'il fit à Milan, à partir de 1353, il sentit se développer en lui le goût des « saintes lettres ». *Legi quae delectabant lego quae prosint...*, écrivait-il, *iamque oratores mei fuerint Ambrosius, Augustinus, Hieronymus et Gregorius, philosophus meus Paulus, poeta David*<sup>1</sup>, *quem, ut nosti, multos ante annos prima ecloga Bucolici Carminis ita cum Homero Virgilioque composui, ut ibi quidem uictoria anceps sit*<sup>2</sup>; *hic uero, etsi adhuc obstet radicatae consuetudinis uis antiqua, dubium tamen in re, esse non sinit uictrix experientia atque oculis sese infundens fulgida ueritas*<sup>3</sup>. On a eu assez de preuves que Pétrarque n'abandonna point les auteurs profanes; mais, à partir de ce moment, il élargit son champ d'études et compléta ses lectures<sup>4</sup>. Je croirais volontiers que beaucoup des développements tirés des Pères qui figurent dans ses œuvres antérieures y ont

1. Ce passage, ce qui est donné plus loin sur les *Psaumes* (p. 201), d'autres aveux encore qu'il serait aisé de recueillir dans P., n'infirmant point ce qui a été dit plus haut (t. I, p. 211) de la poésie ecclésiastique; ils donnent au contraire, je crois, plus de relief à l'observation.

2. Cf. Avena, *Il Bucolicum Carmen*, Padoue, 1906, p. 98 :

*Hic unum canit ore Deum, quem turba deorum  
Victa tremit, celum nutu qui temperalalmum, etc.*

3. *Fam.* XXII, 10. Cf. quelques citations, t. I, p. 59, et *Ep. ad post.* (*Sacris litteris delectatus, in quibus sensi dulcedinem abditam, quam aliquando contempseram...*).

4. De la même lettre toute entière à lire : *Neque ideo quia hos praetulerim, illos abiicio: quod se fecisse Hieronymus scribere potius quam sequenti stilo approbare uisus est mihi. Ego utrosque simul amare posse uideor, modo quos in uerborum, quos in rerum consilio praeferam non ignorem... Ad orationem, si res poscat, utar Marone uel Tullio, nec pudebit a Graecia mutuari si quid Latio deesse uidebitur; ad uitam uero, etsi multa apud illos utilia nouerim, utor tamen iis consultoribus atque iis ducibus ad salutem, quorum fidei ac doctrinae nulla suspicio sit erroris Cf. *Sine tit.*, ult. (*Op.* 734) : *Ne illis aures aut animum accomodes qui obtentu studii theologicum te nituntur a notitia litterarum saecularium [éd. scholarium] debortari, qua, ut sileam reliquos, si Lactantius atque Augustinus caruissent, neque ille superstitiones paganorum tam facile subruisset, neque iste Ciuitatem Dei tanta arte tantisque molibus erecisset.**

été introduits après coup et vers cette époque<sup>1</sup>. Il se mit à lire les Livres Saints, dont les citations abondent dans quelques travaux spéciaux<sup>2</sup>, et dont il recueillit probablement quelques beaux manuscrits<sup>3</sup>. En tous cas, il est certain qu'il se procura à Milan, en partie à l'aide de la bibliothèque de l'église S. Ambrogio, un certain nombre de manuscrits d'auteurs ecclésiastiques<sup>4</sup>.

On constate entre ses mains la présence de biographies édifiantes et de traités religieux, des œuvres de saint Augustin et de saint Jérôme, et de quelques-unes de saint Ambroise. Il a cité souvent ces trois Pères, surtout le premier, en qui il trouvait la culture classique la plus complète unie à la foi et mise au service de l'idée chrétienne et, par con-

1. Les œuvres des Pères grecs lui sont inconnues, sauf deux traités indiqués par la note suivante. On lit dans *Vit. sol.*, I, 1, 2 : *Magnus ille Basilius librum paruum de solitariae vitae laudibus inscripsit, de quo praeter titulum nihil teneo, et quod illum in quibusdam nestustissimis codicibus, sic interdum Petri Dawiani opusculis insertum uidi, ut dubium me fecerit an Basilius esset, an Petri (Op. 226).*

2. Dans le bref discours prononcé devant Jean le Bon, roi de France, P. n'a pas inséré moins de trente-sept citations de la Bible (*Mém. divers présentés à l'Acad. des Inscriptions*, 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 214 sqq.). P. cite plusieurs fois dans le *De otio rei*, et une fois dans *Fam.* XVII, 1, une traduction de la Bible autre que la Vulgate ; on se demande s'il emprunte ces textes aux citations bibliques de saint Augustin ou à des mss. particuliers ; il cite, il est vrai, des mss. anciens (*in antiquis codicibus lectum est*), mais ce sont peut-être des ouvrages de saint Augustin. La question qui mérite d'être étudiée est posée par H. Cochin, dans *Le frère de P. et le livre du Repos des religieux*, Paris, 1903, p. 161.

3. Le seul que nous possédions est le *Par.* 390, ms. de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, de 113 ff. (340 × 215 mill.), orné de belles initiales. Reliure Louis XIV. Il a figuré dans la bibliothèque du château de Pavie, sous le n<sup>o</sup> 593. Il contient le *Lévitique* avec une glose. Il n'y a qu'une seule annotation de P., à propos de l'année jubilaire (f. 101).

4. *Vit. sol.*, II, 6, 1 (*Op.* 275) : ... *In eo libro, quem de Brachmauorum uita suo nomine [Calani] scriptum supra retuli, qui licet non plene mihi redoleat Ambrosii stilum inter Ambrosii tamen libros melius est, ingenti quodam et uenerabili et uetusto uolimine librorum eius, quod in archino Ambrosianae Mediolanensis ecclesiae custoditur.* V. le texte cité plus loin, p. 203, à propos d'un apocryphe de saint Ambroise.

séquent, le modèle le plus accompli qu'il pût se proposer de suivre. C'est à saint Augustin, il le dit expressément, et au livre des *Confessions* qu'il dut son goût pour les lettres sacrées : *Is liber me mutauit eatenus, non dico ut uitia prima dimitterem (quae uel hac utinam aetate dimiserim !), sed ut ex eo sacras litteras nec spernerem, nec odissem immo uero me paulatim horror ille mulceret, et inuitas aures recusantesque ad se oculos traheret* <sup>1</sup>. Dans le catalogue de ses livres de Vacluse, les seuls ouvrages de littérature ecclésiastique qui se rencontrent sont des livres de saint Augustin <sup>2</sup>.

Pétrarque a fait bien des fois et de bien des façons l'éloge de l'écrivain qu'il considérait comme un guide incomparable <sup>3</sup>. Choisissons seulement un des passages où l'humaniste se montre le mieux sous le fidèle : *Augustinu m... non solum familiariter illis [gentilium libris] uti non puidit, sed ingenue etiam fateri se in libris Platonicorum magnam fidei nostrae partem inuenisse; et ex libro Ciceronis, qui uocatur Hortensius, mutatione mirabili, ab omni spe fallaci... auersum... O uirum ineffa-*

1. *Sen.* VIII, 6 (*Op.* 840) : *Scriptere et alii multi res ad salutem utilissimas, de his loquor non quae scientia implent et saepe inflant, sed quae deuotione humili humanum animum acendunt, ut collationes Patrum et Patrum uitas; quarum aliquae non pietate tantum, sed eloquentia refertae, miris modis et lectorem adiuant et delectant; qualis est Athanasii Antonius, cuius uita perlecta multis profuit ad imitationem uitae... qualis est et Seueri Martinus et Hieronymi Hilarion, eiusdemque uel Ioannes Aegyptius uel Paulus eremita... Neque in hoc numero praetereundi duo sunt Ioannis Chrysostomi deuotissimi libelli, quorum alter de Reparatione lapsi, de Compunctione cordis alter inscribitur. Qui, quoniam dinumerare omnes longum est, tibi; cum uoles, in nostro armariolo praesto erunt.*

2. *De ciuitate Dei, Confessiones, De orando Deo, Soliloquia.* Il faut ajouter le *De uera religione.* (Delisle, *Notice sur un livre annoté par P.*, p. 19).

3. Saint Augustin est cité environ six cents fois dans les lettres de Pétrarque, et à peu près autant dans l'ensemble de ses autres ouvrages. On peut voir, parmi les citations les plus importantes, celles du *De uera religione* dans *Sen.* II, 1, *De otio rel.* I (*Op.* 295), *Inuect. contra med.*, III (*Op.* 1106); du *De paenitentia* dans *Sen.* VIII, 6; du *De Trinitate* dans *Sen.* V, 1; des *Quaestiones diuinæ* dans *Sen.* II, 1. L'auteur est nommé quelque part *uir inaccessibleis* (*Op.* 966).

*bilem dignumque quem Cicero ipse pro rostris laudet, cuique publice grates agat, quod inter tam multos ingratos unus uelit esse gratissimus! O uirum magnifice humilem... non qui alienis plumis ornatus auctoribus insultet; sed qui iam christianae religionis fluitantem puppim inter haeticorum scopulos agens, praesentisque magnitudinis sine arrogantia sibi conscius, ueritatem primordiorum suorum et adolescentiae rudimenta commemoret, et doctor tantus Ecclesiae non erubescat ducatum Arpinatis hominis, licet alio tendentis*<sup>1</sup>. Cur autem erubesceret? Nemo dux spernendus est, qui uiam salutis ostendit. Quid ergo studio ueritatis obesse potest uel Plato uel Cicero, quorum alterius schola fidem ueritatemque non modo non impugnat, sed docet et praedicat, alterius libri recti ad illam itineris duces sunt<sup>2</sup>. Pétrarque s'armait, comme on le voit, de l'autorité d'un maître accepté de tous pour défendre auprès de certains esprits sa prédilection pour l'antiquité païenne<sup>3</sup>.

On doit regretter la perte d'un exemplaire des *Confessions*, qui servit à Pétrarque pendant toute sa vie et dont l'histoire est intéressante. C'était un tout petit volume de poche, que le P. Dionigi da Borgo S. Sepolcro lui avait donné dans sa jeunesse comme un remède contre les passions. Il le portait avec lui au mont Ventoux, le 26 avril 1336, et lut, au sommet de la montagne, un passage du livre X, qui lui inspira de saintes pensées et d'éloquentes paroles<sup>4</sup>. Plus

1. P. revient sans cesse sur ce souvenir, dont j'abrège ici l'expression. V. par ex., t. I, p. 244.

2. *Fam.* II, 9 (à Jac. Colonna). Texte du *Par.* 8568, f. 22'.

3. Sur la restauration des études augustiniennes à l'époque de la Renaissance, v. K. Burdach, dans *Centralblatt für Bibliothekswesen*, VIII, p. 326 et 454.

4. *Visum est mihi Confessionum Augustini librum charitatis tuae munus inspicere, quem et conditoris et donatoris in memoriam seruo habeoque semper in manibus; pugillare opusculum, perexigui uoluminis sed infinitate dulcedinis, aperio, lecturus quidquid occurreret...* (*Fam.* IV, 1).

tard, il a fait transcrire l'ouvrage pour le répandre<sup>1</sup> ; il l'a pris comme guide dans son *Secretum*, la plus personnelle de ses œuvres latines, les confessions véritables de son cœur et de son génie ; on y voit la joie qu'il avait eue à rencontrer, dans le récit de ses faiblesses et de ses chutes, certains motifs d'espérer, de la part de son protecteur céleste, une affectueuse miséricorde pour les siennes propres<sup>2</sup>. On comprend donc que le volume du P. Dionigi ait été le compagnon de ses voyages et de ses chagrins. Il en a disposé, à la fin de sa vie, en faveur d'un ami très cher et très digne de ce don, le moine florentin Luigi Marsigli. Je rapporterai ici la lettre d'envoi, dont le texte est assez peu correct dans les éditions : *Libellum tibi, quem poscis, libens dono donaremque libentius, si esset qualis erat dum eum adolescenti mihi donavit Dionysius ille, tui ordinis sacrarum professor egregius litterarum et undique uir insignis, indulgentissimus pater meus ; sed ego cum et natura forsitan et aetate tunc uagus, quod mihi periucundus et materia et auctore et paruitate sua pugillaris esset atque ad ferendum habilis, saepe per omnem ferme Italiam Germaniamque circumtuli, ita ut iam prope manus mea et liber unum esse uiderentur, sic inseparabiles uisu perpetuo facti erant. Dicam rem mirabilem, ut sileam lapsus fluminum ac terrarum, semel mecum ad Nicaeam Vari sub fluctibus maris fuit actumque erat haut dubie, nisi utrumque praesenti periculo Christus eripuisse<sup>3</sup>.*

1. Il l'envoie à Gherardo (*Fam.* XVIII, 5), à Donato degli Albanzani (*Sen.* VIII, 6).

2. *Ubi nec fallere uult quisquam nec falli potest [in Paradiso], inde denia uitae meae erroresque cernentem [Augustinum] misereri arbitror, praesertim si adolescentiae suae meminisset..., inde mihi fauet, inde me diligit.* (*Fam.* II, 9). *Multum tu, dum corporeo carcere claudebaris, huic similia pertulisti..., passionum expectarum curator optime* (*Secr.*, pr. ; *Op.* 331). Voir, sur tout le sujet, l'important travail de Carlo Segré, *Il « Secretum » del P. e le « Confessioni » di Sant'Agostino*, dans ses *Studi Petrarqueschi*, Florence, 1903.

3. Cf. *Fam.* V, 3, et *Rer. mem.* IV, 7 (*Op.* 486).

*Sic eundo et redeundo mecum senuit, ita ut iam senex a sene sine ingenti difficultate legi nequeat, et nunc tandem ab Augustini domo digressus ad eandem redit, nunc quoque tecum peregrinaturus, ut reor.* Que ne donnerait-on pas pour retrouver ce petit volume (*pugillare opusculum*), dont les marges ont dû recevoir du poète tant de confidences <sup>1</sup>!

Les ouvrages de saint Augustin, qui nous restent en divers manuscrits, ne dédommagent point de l'absence des *Confessions*. Le premier a cependant un intérêt tout spécial par l'époque où nous le rencontrons chez lui. C'est une *Cité de Dieu* d'écriture française de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, qui est aujourd'hui le manuscrit 1490 de la Bibliothèque universitaire de Padoue. Il est à deux colonnes, d'une ornementation très sobre, et compte 249 feuillets <sup>2</sup>. Dès la seconde page, nous sommes en présence de deux vers latins écrits par Pétrarque, l'un au bout de l'autre, dans la marge supérieure :

*Urbs eterna Dei, solidis subnixa columpnis,  
Hunc fore signiferum de tot sibi cernit alumpnis.*

Ces vers, qui sont de lui, nous conservent un exemple des distiques rimés qu'il eut quelque temps l'habitude de transcrire sur ses livres : *Poteris si placebit...* écrit-il à Donato degli Albanzani, *unum ex his quae olim in libris ipse meis scholastica curiositate praescribere solebam, meum distichon in primordio eius [libri] apponere* <sup>3</sup>. La première page offre, dans

1. *Sen.* XV (XIV), 7 (*Op.* 939). Le P. Marsigli fut provincial dans l'ordre des Augustins. Cf. Voigt, *Wiederbelebung*<sup>3</sup>, t. I, p. 187-189, et la dernière lettre du recueil *Sine titulo* (*Op.* p. 732), qui est certainement adressée au célèbre moine.

2. 320 × 320 mill. Il provient du monastère des Augustins de Padoue.

3. *Sen.* VIII, 6 (*Op.* 840). Il envoie en même temps les vers qui devaient sans doute figurer sur son propre exemplaire des *Confessions* :

*Hunc celer ad fontem deserta per arida pergat,  
Quisquis eget lacrimis quibus impia crimina tergat.*

la même marge, d'une écriture qui semble au premier abord assez différente de celle du distique, la mention d'acquisition suivante : *Anno Domini m. iij<sup>c</sup>. xxxv. mense februario in Auinione, emi istum librum de ciuitate Dei ab exequutoribus domini Cinthii cantoris Turonensis* <sup>1</sup>, *pro pretio florenorum xij*. Cette mention indique un achat de Pétrarque, en février 1325 ; il n'avait pas encore vingt et un ans ; mais ce que nous savons des goûts de sa jeunesse rend vraisemblable une acquisition de ce genre <sup>2</sup> et l'ensemble de sa biographie ne s'y oppose point <sup>3</sup>. L'écriture ne peut suffire à nous mettre en garde ; il serait impossible qu'elle fût tout à fait identique à celle des autographes que nous possédons et dont les plus anciens ne remontent qu'à 1336 ; mais les différences qu'elle présente avec ces derniers ne sont pas plus profondes que celles qu'on peut constater entre les autres époques de la vie de Pétrarque. L'analogie est, en revanche, très sérieuse ; même alphabet, mêmes abréviations, mêmes mouvements de plume. Tout concourt à

Ces vers ont été relevés par Bandini, qui n'en connaît pas l'auteur, au commencement d'un manuscrit de la Laurentienne, *Plut. XII, 23*. (*Cat. Bibl. Laur.*, t. I, p. 27). Je signale ce recueil de littérature ecclésiastique comme pouvant avoir été formé dans l'entourage de Pétrarque.

1. Ce chantre de l'église de Tours, mort sans doute à Avignon vers cette époque, n'est pas connu.

2. Dans la plus ancienne lettre de P. qui soit conservée et qui date exactement de cette époque, il parle déjà de saint Augustin (*Augustinus noster*) comme d'un auteur qu'il aime particulièrement et dont il a lu quelque chose (*Fam. I, 1* ; cf. Gaspary, *Storia*, t. I, p. 487) ; mais ce passage sent singulièrement l'interpolation. Au reste, la bibliophilie précoce de P. suffit à expliquer son achat.

3. V. *Une date nouvelle de la vie de P.*, Toulouse, 1890 (Extr. des *Annales du Midi*, II, pp. 65-70). Cf. Mazzoni, dans la *Rivista crit.*, ann. VI, p. 38, et la brochure de M. Marco Girardi, *La nuova data scoperta dal Sig. Pietro de Nolhac nella vita del P.*, Padoue, 1892. J'ai repris la discussion sur le comput *a Nativitate*, dont se sert P., dans ma note sur *P. a Bologna (Petrarca e la Lombardia, Milan, 1904, p. 89 sqq.)*.

faire voir, en ce manuscrit, le plus ancien autographe du poète <sup>1</sup>.

L'annotation du manuscrit est peu considérable et consiste surtout en sommaires <sup>2</sup>. Mais ces sommaires même révèlent la préoccupation du lecteur ; ce qu'il signale en marge de préférence, ce sont ces noms et ces choses de l'Antiquité romaine qui tiennent tant de place dans l'ouvrage. Quelques notes en feront mieux juger. F. 29 (III, 28, *Una uero [urbs] tota iussa trucidari*). *Videtur fuisse Sulmo, ut narrat Florus in bello Marii et Sille* <sup>3</sup>. F. 30' (IV, 1, *Romae natus et educatus*) : *Alibi legitur quod Varro fuit natione Narbonensis* <sup>4</sup>. F. 31 (IV, 5) : *Hoc gestum fuit Spartago gladiatore duce secundum Florum*. F. 51' (VI, 9) : *Hic aperit que fuerit imtentio et opinio Varronis de diis...* A partir du chapitre 7 du livre XIV, la main de Pétrarque est beaucoup plus rare ; ce ne sont guère que des variantes ou la réparation d'omissions du copiste, qu'on trouve aussi dans la partie précédente du manuscrit. Comme l'écriture de l'âge mûr de Pétrarque se rencontre à peine, on doit conclure qu'il a possédé un autre exemplaire de la *Cité de Dieu* ; celui-ci a pu lui sembler difficile à lire et trop peu élégant, et il en a acheté ou fait copier un second <sup>5</sup>. Il a eu cependant sous les yeux, à Vaucluse, long-

1. Depuis que j'ai présenté ces observations dans les *Annales du Midi*, elles n'avaient soulevé aucune objection ; mais, comme la note d'achat du ms. de Padoue se trouve absolument isolée dans la série de nos autographes, F. Lo Parco vient de soulever des doutes sur l'attribution à P. (*Giorn. Stor.*, vol. XLVIII, p. 36 sqq.). Le lecteur en trouvera le fac-similé dans le travail récent de Sabbadini (*Rendic. del R. Istit. lomb.*, vol. XXXIX, 1906).

2. Une main étrangère à Pétrarque y a contribué en beaucoup d'endroits.

3. Florus est une des plus anciennes lectures de P. (V. plus haut, p. 35, la citation de *Fam.*, III, 18).

4. P. fait une confusion d'après S. Jérôme, *Ad. Euseb. Chron. ad a. Abr. 1935* (*U. C. 672*), où il s'agit de Varron de l'Atax.

5. Il cite fréquemment l'ouvrage, qu'il appelle quelquefois *liber ciuitatis eternae*

temps après son acquisition de jeunesse, le manuscrit que nous décrivons. Sous une phrase où saint Augustin parle de l'état déplorable de l'Empire, f. 32 (IV, 7) : *Quanquam Romanum Imperium afflictum est potius quam mutatum*). Pétrarque a écrit : *Nunc in anno 1342 afflictum re etsi nomine mutatum, et annihilatum est*<sup>1</sup>. L'année où le poète marquait ici la tristesse de ses rêves politiques, appartient en effet à une période de grand effacement du prestige impérial en Italie; et c'est à cette même date qu'il adressait au nouveau pontife Clément VI l'appel désolé de Rome, veuve à la fois du Pape et de l'Empereur<sup>2</sup>. L'année 1342 est aussi celle où il a connu Cola di Rienzo à Avignon, et on peut supposer sans invraisemblance que c'est à la suite de ses ardentes conversations avec le tribun qu'il écrivait, en sa solitude de Vaucluse, cette note mélancolique.

Le *Parisinus* 2201 joint au nom de saint Augustin celui de Cassiodore, et contient les traités de ces auteurs sur l'âme<sup>3</sup>. C'est un manuscrit de 58 ff. que Léopold Delisle, qui l'a

ou *liber celestis republicae* (*Inu. in med.*, III; *Op.*, 1103 et 1106). — Dans *Var.* 33, rappelant qu'il a osé blâmer Cicéron d'avoir excusé le suicide de Caton, il observe : *Illam... sententiarum repugnantiam quamvis ab ineunte aetate perpenderem, tamen uerecundius asserebam, donec ciuitatem Dei, Augustine duce, ingressus, animaduerti opinionem meam illius auctoritate firmari. Leges illum Augustini locum; est autem magni operis libro primo haud procul a fine ... quamvis pluriformiter utrinque suppresso Ciceronis nomine (= *Civ. Dei*, I, 27). Ce passage apprend que P. avait lu avant la *Cité de Dieu* le morceau où Cicéron excuse Caton (*Diu.* II, 1).*

1. Cf. f. 37 (IV, 29) : *Significatum est Martiam gentem, id est Romanam, nenini locum quem tenerat daturam. P. : Istud presagium cito euauit.*

2. ... *Sic me fregere labores  
Assidui longusque dolor uiduumque cubile,  
Coniugibusque orbata domus.*

Cf. Zumbini, *Studi sul Petrarca*, Naples, 1878, p. 189 sqq. (*P. e l'Impero*).

3. 374 × 280 mill. Inventaire de Pavie, n° 316. Reliure du temps de Louis-Philippe. V. la description complète du ms. dans Delisle, *Notice sur un livre annoté par P. Paris*, 1896. (Tiré des *Notices et extraits des mss.*, t. XXXV, 2<sup>e</sup> part., pp. 393-408, avec 2 pl.)

fait connaître, attribuée au XII<sup>e</sup> siècle. Le second traité commence au f. 23'; mais le volume, avant d'appartenir à Pétrarque, se présentait comme renfermant un seul ouvrage intitulé *De beata uita*, divisé en deux livres et attribué à un Père de l'Église dont le nom a été soigneusement gratté. C'est Pétrarque qui a reconnu qu'il y avait, en réalité, deux ouvrages distincts, savoir : 1<sup>o</sup> le traité de Cassiodore sur l'âme; 2<sup>o</sup> le traité de S. Augustin sur la vraie religion. C'est lui qui a transformé les titres primitifs en le modifiant comme il suit : *Incipit liber Cassiodori de anima. — Incipit liber sancti Augustini ad Romanianum de uera religione* <sup>1</sup>. Nous avons, en cette rectification, un nouvel exemple de la critique apportée par Pétrarque en sa façon de se rendre compte du contenu des manuscrits qui venaient sous ses yeux; le cas est analogue à sa découverte de la *Consolatio ad Polybium* de Sénèque, dans les textes où elle était soudée au traité *De breuitate uitae* <sup>2</sup>.

Ce volume nous est précieux par la transcription qu'y a faite Pétrarque de deux pièces datées par lui du 1<sup>er</sup> juin 1335 et du 10 juillet 1338 <sup>3</sup>, et d'une sorte d'inventaire de sa bibliothèque vers la même époque <sup>4</sup>. Mais l'annotation, qu'a soigneusement relevée Delisle, témoigne que le livre a été extrêmement étudié en ses deux parties, et que Pétrarque y a réuni des autorités de tout genre sur les questions spécialement psychologiques. Des passages entiers d'auteurs anciens s'y trouvent transcrits, à côté de notes brèves aux

1. Delisle, p. 396.

2. V. plus haut, p. 117.

3. La première pièce, qui est assez longue, est reproduite en fac-similé dans la publication de Delisle; elle a été déjà publiée par Hortis (*Scritti ined. di F. P.*, p. 369), d'après deux mss. de la Laurentienne et de la Bibl. impériale de Vienne, où elle porte la rubrique *Oratio quotidiana*.

4. V. l'exkursus VII.

formes coutumières. Les auteurs cités dans ces conditions sont Virgile, Cicéron, Macrobe, Ovide, Horace, Lucain, Juvénal, Térence, Salluste, saint Augustin, Pline, Boèce, Cassiodore pour son *De anima*, saint Cyprien pour le *De praedestinatione Sanctorum*<sup>1</sup>, sont l'objet de simples renvois. Les ouvrages de saint Augustin cités sont les suivants : *De agone christiano*, *De anima et spiritu*, *De Ciuitate Dei*, *Dialogus cum Orosio*, *De doctrina christiana*, *Super Genesim*, *Homeliae*, *In Psalmos*, *De Qualitate animae*, *Diuersae quaestiones*. Une note qui contient mention expresse du *Phédon* sera la seule reproduite ici. F. 6' (Cassiodore : *Nos autem immortales esse animas*<sup>2</sup>) : *De hoc immortalitatis animarum articulo, quia longum esset philosophorum testimonia per ordinem recensere, consule Cyceronem in Catbone maiore ad finem, et in dialogo Lelij circa principium et latius in primo Tusculani, et in sexto Rei publice, cum glosatoris Macrobij adminiculis, et latissime Phedronem [sic] summi Platonis*<sup>3</sup>.

Deux autres manuscrits de saint Augustin, entrés postérieurement dans la bibliothèque, ont, comme les précédents, un intérêt biographique. Le premier, *Parisinus 1994*, du XII<sup>e</sup> siècle, contient le Commentaire sur les cinquante derniers psaumes, en 195 feuillets à deux colonnes<sup>4</sup> et porte à la fin la note de Pétrarque : *Emptus Rome 1337, 16 martii*. Le poète avait quitté Avignon à la fin de 1336 et, après s'être arrêté à Capranica, venait d'arriver à Rome qu'il voyait pour la première fois. Une note, qui existait sur un autre manuscrit de Paris, nous apprend qu'il s'y trouvait déjà le 6 mars<sup>5</sup>.

1. C'est un ouvrage de saint Augustin.

2. Migne, *Patrol. lat.*, t. LXIX, col. 1285 D.

3. Cf. plus haut, p. 141.

4. 395 × 270 mill. Initiales ornées. Reliure Louis XIV. Inventaire de Pavie, n° 495.

5. *Par. 1617*. Voir t. I, p. 41 ; sur le voyage, v. Koerting, p. 112.

Un peu plus tard il achetait celui que nous décrivons, et quelques jours après, le 21 mars, y inscrivait la méditation sur le péché et le repentir dont j'ai publié ailleurs un fac-similé <sup>1</sup>. Les notes marginales sont en petit nombre; on les rencontre groupées au prologue, au commentaire du psaume 103 (ff. 18 sqq.), du psaume 118 (ff. 60' sqq.) et des psaumes 119 et 120 (ff. 93 sqq.). Des mots isolés témoignent cependant que le volume entier a été lu par Pétrarque, très amateur de la poésie de David <sup>2</sup> et respectueux disciple du commentateur; ce sont des sommaires, des témoignages d'admiration jetés à diverses époques (*Elegantissime et piissime, Divine et elegantissime*, etc.) <sup>3</sup>. L'humaniste, d'ailleurs, ne perd pas ses droits: f. 19', il rapproche du texte de saint Augustin un vers de Virgile; ff. 20 et 97, un passage de Macrobe; f. 93', il est frappé d'un beau mot du commentateur sur le psaume 119 (*Quicquid finem habet breue est*) et cite en marge son maître païen: *Quid enim est diu, in quo est aliquid extremum? Tullius*. Il rappelle les *Confessions* et d'autres ouvrages de saint Augustin. Il s'arrête devant des singularités grammaticales (f. 112': *Mirror hanc difficultatem, cum excussorum possit esse genitivus ab excussus et ab excussor*). Cependant sa lecture a surtout un but d'édification; on s'en aperçoit en maint endroit: *Audi et nota; Lege memoriter et cum effectu* <sup>4</sup>. Tel des passages ainsi notés révèle un état de son âme.

Le lecteur a laissé beaucoup moins de traces sur le *Parisinus* 1989 qui contient, en deux volumes, le Commentaire complet sur les Psaumes. On n'y trouve qu'un très petit nombre

1. Pl. IV de mes *Fac-similés*; cf. p. 33 du texte.

2. V. p. 190.

3. Dans l'*Inu. in med.* III (*Op.* 1105), il cite le commentaire sur les psaumes 126 et 146.

4. F. 9, 94, 96', 97, etc.

de mots de sa main, soit que l'énormité du format lui ait rendu ce manuscrit difficile à manier, soit que ses marges vénérables lui aient inspiré trop de respect <sup>1</sup>. Les traits verticaux surmontés de trois points se montrent rarement dans la marge, presque imperceptibles le long des colonnes de large minuscule du XI<sup>e</sup> siècle, coupés çà et là de magnifiques initiales. Les deux volumes, les plus gros que présente notre collection, ont 228 et 167 feuillets et mesurent 600 × 390 millimètres <sup>2</sup>. Ils sont aisés à reconnaître, comme le précédent, dans l'inventaire des ducs de Milan <sup>3</sup>; mais Pétrarque lui-même nous donne, sur une provenance antérieure, un renseignement consigné au recto blanc du premier feuillet : *Hoc immensum opus donauit mihi uir egregius dominus Iohannes Boccacii de Certaldo poeta nostri temporis, quod de Florentia Mediolanum ad me peruenit 1355, aprilis 10* <sup>4</sup>. La reconnaissance de Pétrarque pour le don de son ami s'est affirmée dans une lettre rappelée plus haut et dont certains détails prennent une grande précision en présence du manuscrit : *Opus immensum... Librum tanti corporis... Vetustioris litterae maiestas... Omnis sobrius ornatus* <sup>5</sup>.

1. La main de P. est avec certitude aux ff. 65, 66, 66', 68, 142', 143, 208 du premier vol. ; dans le second, aux ff. 8, 18' (où on lit : *Require de uocatione o. gentium* 2<sup>o</sup>, renvoi qui se rapporte à l'ouvrage et au passage cités, p. 204).

2. Relié sous Louis-Philippe. La rognure et la dorure des tranches sont plus anciennes.

3. Inventaire de Pavie, n<sup>o</sup> 494.

4. Mabillon (*De re diplom.*, p. 368), puis L. Delisle ont fait connaître cette note dont les biographes de P. n'ont pas usé ; j'en ai donné un fac-similé (*l. c.*, pl. IV), celui de Mabillon étant insuffisant. L'ex-libris détruit d'un *Giovanni* est à la fin du ms. ; j'ai vainement essayé de le déchiffrer entièrement et j'ai eu tort peut-être d'y chercher le nom de Boccace.

5. *Fam.* XVIII, 3. — Boccace n'a jamais eu pour un Père de l'Église les sentiments de P. pour saint Augustin. Il cite celui-ci quelquefois, ainsi que les principaux Pères, mais il les connaît beaucoup moins que son ami. En revanche, il paraît avoir eu en mains un nombre beaucoup plus grand d'auteurs du Moyen

Nous n'avons que peu d'ouvrages de saint Ambroise possédés par Pétrarque. Il est pourtant certain qu'il a beaucoup lu ses épîtres, par exemple, pendant son séjour à Milan <sup>1</sup>. Il a reçu vers le même temps, d'autres ouvrages de ce Père, que lui envoyait d'Avignon Francesco Bruni <sup>2</sup>. Il était assez familier avec ses œuvres, pour ne pas hésiter à reconnaître comme apocryphe le livre *De moribus Brachmanorum* : *Licet, écrit-il, non plene mihi redoleat Ambrosii stilum, inter Ambrosii tamen libros medius est ingenti quodam et uenerabili et uetusto uolumine librorum eius, quod in archiuo Ambrosianae Mediolanensis ecclesiae custoditur; quantum sane haud fortuitis suspicionibus auguror, non Ambrosii, sed Palladii liber est* <sup>3</sup>. Le manuscrit provenant de Pétrarque qui contient des œuvres de saint Ambroise est le *Parisinus 1757* qui nous montre comment

Age. V. l'étude complète d'Attilio Hortis, dans ses *Studj sulle opere latine del Boccaccio*, Trieste, 1879, p. 475 sqq. ; cf. Oskar Hecker, *Boccaccio-Funde*, Brunschweig 1902, p. 5 et 38.

1. Elles sont citées assez souvent : *Sen.* XVI, 9 ; *Vit. Sol.* II, 6, 1 (*Op.* 275) ; *Contra Gall.* (*Op.* 1075) ; etc. J'aime mieux indiquer ici ce que P. a transcrit lui-même sur les marges de son manuscrit de Quintilien ; c'est un long extrait de saint Ambroise, à propos de l'usage de la dictée, X, 3, 19 : *Ambrosius epistola 38<sup>a</sup> : Non enim dictamus, inquit, omnia et maxime noctibus, quibus nolumus aliis graues esse et molesti, tum quia ea que dictantur impetu quodam prouunt et profluo cursu feruntur... Apostolus quoque Paulus sua inquit scribebat manu. Sic ipse ait : Mea manu scripsi uobis. Ille propter honorificentiam, nos propter uerecundiam. Et cet.* (*Par.* 7720, f. 91). Cette citation indique une des questions qui se sont posées devant P. pour sa correspondance, et qu'il n'a pas toujours résolues dans le sens de l'évêque de Milan : qu'on se rappelle, en effet, la souscription du *Vat.* 3358. P. a mis ici en marge de Quintilien : *Nota dictator qui per alium scribis* ; mais rien n'indique que ce fût en s'adressant à lui-même. L'extrait de S. Ambroise appelle une autre observation ; l'écriture est visiblement celle qui correspond au séjour de P. à Milan ; c'est une confirmation de l'époque où il a étudié les œuvres du saint.

2. *Pro libro... beatissimi patris atque olim hospitis mei Ambrosii gratias ago* (*Sen.* VI, 3 ; *Op.* 808).

3. *Vit. sol.* II, 6, 1 (*Op.* 275). Cf. sur le même Palladius, II, 10, 8 (*Op.* 290), et *Sen.* II, 4. Les Bénédictins rejettent l'opuscule en appendice (Migne, *Patrol.*, t. XVII, c. 1133-46).

Pétrarque, pendant sa ferveur de Milan, étudiait les Pères. Le volume a été exécuté pendant la seconde moitié de sa vie. Rien n'indique que ce soit le recueil que Francesco Bruni lui envoyait alors d'Avignon <sup>1</sup>, mais il le lisait vers le même temps. La transcription à pages pleines est claire et coupée d'alinéas, les initiales et rinceaux ont de l'élégance, le format est commode <sup>2</sup>. Le contenu est le suivant : F. 1, *Sancti Ambrosii Mediolanensis episcopi de uocatione omnium gentium liber primus incipit feliciter*. F. 11', *Liber secundus*. F. 23, *Incipit eiusdem de uera humilitate ad sacram uirginem Demetriadem*. F. 29', *Ambrosius Med. ep. ecclesie Vercellensi*. F. 37', *Eiusdem de obitu Satyri fratris sui liber primus inc.* F. 45, *Liber secundus* <sup>3</sup>. De ces trois ouvrages, le second n'est qu'une des épîtres de saint Ambroise <sup>4</sup>, le premier est faussement attribué à cet auteur et les Bénédictins l'ont rejeté de leur édition <sup>5</sup>. Ce *De uocatione omnium gentium* a été pourtant étudié par Pétrarque avec un soin particulier; c'est la partie du volume la plus largement annotée et chargée de signes, et le feuillet de garde porte même une note autographe, écrite en deux fois, qui s'y rapporte : *Tractat hic liber difficillimam questionem a multis et ab Augustino precipue integro uolumine agitatam, quod inscribitur De gratia et libero arbitrio. | Quorum, ni fallor, disputationum omnium hec summa est : Et gratiam*

1. *Pro libro... beatissimi patris atque olim hospitis mei Ambrosii gratias ago* (*Sen.* VI, 3; *Op.* p. 808). P. a pu le faire copier à Milan (v. plus haut, p. 191, n 4).

2. 58 ff. 285 × 205 mill. Reliure Louis XIV. Le ms. était à Pavie, sous le n° 526.

3. Le second livre est connu aussi sous le titre *De fide resurrectionis*. F. 49', le copiste avait laissé cinq lignes de blanc et la place d'une initiale; P. y a écrit : *Hic non debet esse principium libri, sed capituli*. Le *De obitu Satyri* de saint Ambroise est cité souvent par P. qui y prend parfois de longs extraits (par ex. *Fam.* IV, 10; XIII, 1; *Sen.* I, 5; III, 1).

4. *Ep.* LXIII (*S. Ambrosii Op.*, Paris, 1690, t. II, col. 1022).

5. Il est dans Migne, t. XVII, col. 1073-1131.

*Dei esse et arbitrii libertatem, nec unam per aliam tolli. Hoc inconcussa pietate s[ustinen]dum<sup>1</sup> ; de reliquo superuacuis inquisitionibus, que humanas vires ingenii excedunt, et contentionibus abstinendum, stupendumque cum Apostolo super altitudinem diuini consilii et reuerenter audiendum illud Apostolicum suspirium, ubi ait : O altitudo diuinarum sapientie et scientie Dei, quam incomprehensibilia sunt iudicia eius et inuestigabiles uie eius ! Interea seruiendum Deo in timore et exaltandum ei cum tremore, simul orandum et pro uiribus enitendum ut esse electorum in parte mereamur, et cet.*

Ces lignes résument le sentiment de Pétrarque, qui n'était point théologien, sur la difficile question des rapports de la grâce et du libre arbitre<sup>2</sup> ; elles donnent en même temps l'idée du ton et de la nature de l'annotation, où les réflexions religieuses alternent avec les approbations morales et littéraires. Celles-ci se présentent plusieurs fois sous une forme assez piquante : *Ciceroniane* (f. 5), *Tulliane* (ff. 42, 46, 57'), *Salustiane* (f. 44'), *Virgiliane* (f. 50). Ces adverbess admiratifs reflètent les études favorites de Pétrarque ; il ne saurait mieux louer l'écrivain religieux qu'en le rapprochant de ceux de la vieille Rome, et en remarquant au passage les réminiscences qui se rencontrent dans son style<sup>3</sup>. Il est d'ailleurs à l'affût des souvenirs antiques que son auteur peut évoquer ; il croit, vraisemblablement à tort, en reconnaître un dans le *De obitu Satyri*, et s'empresse d'écrire : *Decios notat* (f. 49). En un passage, il trouve développée l'idée reprise par Bossuet de l'unité de l'Empire servant, dans le

1. Le parchemin est troué en cet endroit.

2. Sur une question voisine, la *Cité de Dieu* de Padoue portait déjà l'observation suivante, f. 43 (V, 10) : *Nota. Concludit quomodo simul stant prescientia Dei et liberum arbitrium.*

3. Il existe un travail sur les imitations de Virgile et d'autres auteurs anciens par saint Ambroise (Maxim. Ihm, *Studia Ambrosiana*, Leipzig, 1889, p. 80-94).

plan divin, à préparer l'unité de l'Église ; Pétrarque écrit : *Nota de Romano imperio. Nescio an deuote potius dictum quam ystorice.* | *Idem tamen dicit Augustinus psalmo 95° non procul a principio.* Je regrette de ne pouvoir faire connaître à loisir les notes qui montrent le respect de Pétrarque pour le nom de saint Ambroise et le désir qu'il avait de se perfectionner, à l'aide de ses œuvres, dans la vie religieuse. Voici quelques invitations assez significatives qu'il s'adresse à lui-même, au cours de sa lecture : f. 11, *Lege cum tremore et fletu* ; f. 12', *Memorare* ; f. 15, *Nota qui titubas* ; f. 19, *Lege attentius et subsiste* ; f. 48', (*Domine Iesu... nulli utilis sum*) : *Si hoc dicit iste, tu quid ?* Ce n'est plus l'humaniste qui lit ici, c'est le chrétien.

Il n'y a, sous le nom de saint Jérôme, dans nos manuscrits de Pétrarque, qu'un seul opuscule, et c'est un sermon apocryphe ; mais ce Père devait être représenté chez lui par ses principaux ouvrages. Il est cité sans cesse dans quelques livres de notre écrivain, surtout dans les *Seniles*, le livre I *De vita solitaria*, le livre II *De otio religioso*. Pétrarque possédait presque sûrement les *Lettres*, le *De uiris inlustribus*<sup>1</sup>, le traité contre Jovinien<sup>2</sup>, et aussi la traduction de la chronique d'Eusèbe ordinairement intitulée *Liber de temporibus*<sup>3</sup>. Pour ce dernier ouvrage, on peut remarquer une note marginale du *Parisinus* 5054, f. 175, à propos de l'année de la mort d'Alexandre le Grand : *In libro de temporibus est carta xij<sup>a</sup>*. L'indication de cette page se rapporte de toute évidence à l'exemplaire du poète.

1. P. s'étonne à bon droit d'y voir figurer Sénèque (*Sen.* XVI, 9 ; *Op.* 961).

2. Cf. *Vit. sol.* II, 5, 4 (*Op.* 275) ; *Sen.* I, 5 ; IV, 5 (4) : *Magnus testis est Hieronymus... in eo libro quem aduersus Iouinianum haereticum scripsit, mille compactum confertumque historiis* (*Op.* 788). On sait que ce livre de saint Jérôme est, au Moyen Âge, le bréviaire des adversaires du mariage.

3. *Fam.* VI, 2 ; *Var.* 25 ; *Sen.* VII, 1 ; *Vit. sol.* II, 9, 2 (*Op.* 283).

Quelques autres ouvrages d'auteurs ecclésiastiques se retrouvent chez Pétrarque. Le *Parisinus 1617*<sup>1</sup> est ainsi composé; F. 1, *Prefatio translationis hystorie beati Clementis pape de greco in latinum*; F. 2, *Hist. liber I*; F. 103, *Incipiunt capitula de lectionibus euangeliorum dictate omelie [sancti Gregorii]*; F. 213, *Sermo sancti Iheronimi presbyteri in assumptione Sancte Marie ad Paulam et Eustochium* [apocryphe; Migne, XXX, 123]; F. 222', *Sermo beati Fulberti episcopi [Carnotensis] de natiuitate beate Marie Virginis*. Sur ce volume, acheté à Rome en 1337<sup>2</sup>, notre lecteur a mis des sommaires pour la vie de saint Clément et des notes de ce genre : F. 3, *Nota. In Apostolo Dei nichil dyallectice artis erat*; F. 3', *Exclamatio Clementis in populo Romano*; F. 4', *Barnabas Clementem Cesaree recognitum pre gaudio lacrimans introducit ad Petrum*; F. 5, *Iubente Petro scribit Clemens librum de uero propheta*, etc. Pétrarque s'est arrêté avec complaisance, f. 7', sur un passage où il pouvait trouver la justification de ses travaux d'humaniste (*Si uero ad asserendam ueritatem eruditionem sermonis et gratiam conferamus, puto ex his non parum utilitatem acquiri*) : *Nota quatenus licet uti artibus liberalibus in fide exercitatis*<sup>3</sup>.

Le *Parisinus 2540*<sup>4</sup> est un manuscrit exécuté au XIV<sup>e</sup> siècle, dans le midi de la France, et qui contient, avec une œuvre

1. XIV<sup>e</sup> siècle. 224 ff. 330 × 217 mill. Reliure au chiffre de Louis-Philippe. Le ms. devait être orné de miniatures, dont la place est ménagée; quelques-unes sont déjà esquissées à la plume. N<sup>o</sup> 534 de Pavie.

2. Jean Boivin y lisait encore : *Emptus Rome, 6 martii 1337* (Delisle, *Cabinet des mss.*, t. I, p. 139).

3. Ajoutons, f. 213' : *Dubitatio multorum circa Assumptionem beatissime Virginis Marie*. Il est nécessaire de ne point confondre la main de P. avec celle d'un autre annotateur, qui se montre aux premiers feuillets du ms.

4. XIV<sup>e</sup> siècle (le catalogue dit par erreur XV<sup>e</sup> s.). 171 ff. 318 × 213. Rel. moderne. — Ce manuscrit paraît exécuté dans le midi de la France; on y voit de fines miniatures en tête des deux premiers ouvrages, avec d'élégantes fabriques gothiques, et aux initiales des quatre parties des dialogues de saint Grégoire. N<sup>o</sup> 539 de Pavie.

importante de saint Grégoire, deux ouvrages de la scolastique médiévale : F. 1, *Incipit speculum ecclesie quod magister Hugo de sancto Victore composuit* <sup>1</sup>; F. 29' [*Liber de ecclesiasticis officiis*] <sup>2</sup>; F. 110', *Incipit dialogus beati Gregorii pape, eiusdemque dyaconi Petri libri quatuor de uita [et] miraculis patrum italicorum et de obitu sanctorum et reprobatorum et de eternitate animarum*. Ce dernier titre désigne l'ouvrage intitulé *Dialogi* dans les éditions de saint Grégoire. Les notes marginales de ce manuscrit sont de la main d'un bibliophile probablement avignonnais, qui nous est déjà connu comme le premier propriétaire du Tite-Live de Pétrarque <sup>3</sup>; il n'y en a pas une seule de la main de celui-ci <sup>4</sup>.

Le *Parisinus* 390 contient le *Lévitique* avec une glose <sup>5</sup>; une note de Pétrarque, relative à l'année jubilaire (f. 101), nous assure de sa provenance. Le *Parisinus* 2219 <sup>6</sup> n'apporte même pas cette indication, et je dois inscrire comme douteux parmi nos livres ce commentaire de saint Grégoire

1. Le *Speculum Ecclesie* a été admis par Hauréau, non pourtant sans quelque hésitation, dans son édition des œuvres du prieur de Saint-Victor (*Les Œuvres de Hugues de Saint-Victor* <sup>2</sup>, Paris, 1886, p. 199). P. cite une fois l'auteur (*Contra Gall.*, Op. 1080) : *Inter ceteros quos ad Galliae ornamentum trahit [Gallus] inuitos, unus est Ugo de Sancto Victore, cuius si sepulchri legisset epigramma, sciret non Gallum eum fuisse, sed Saxonem, nisi forte, quadam cognatione barbarici, omnes Barbaros Gallos dicat. Sed disputator argutus aduertere debuerit [éd. debuit] non omnem propositionem esse uersatilem : Certe enim omnis Gallus est barbarus, sed non barbarus omnis est Gallus*. Le malicieux dialecticien se trompe sur la nationalité de Hugues de Saint-Victor, né près d'Ypres; mais d'autres s'y sont trompés avec lui (cf. *Hist. littér. de la France*, t. XII, p. 2, et *Biographie Belgique*, t. IX, c. 676).

2. L'ouvrage, anonyme dans le ms., est attribué souvent à Hugues de Saint-Victor; il est rejeté par Hauréau parmi les apocryphes (*l. c.*, p. 203).

3. En voir des exemples, f. 7', 20, 35, 35', 41', 43, 109', etc., avec les signes marginaux très caractéristiques et des profils humains dessinés à la plume. C'est aussi la main qui a annoté les premiers feuillets du *Par.* 1617.

4. La provenance est attestée seulement par deux petits signes (f. 50).

5. Fin du XIII<sup>e</sup> siècle. 113 ff. 340 × 215. Relié au chiffre de Louis XIV. Belles initiales. N<sup>o</sup> 593 de Pavie.

6. XIII<sup>e</sup> siècle, 231 ff. 540 × 355. Relié sous Louis-Philippe. N<sup>o</sup> 546 de Pavie.

sur Job, malgré l'affirmation des auteurs du Catalogue de 1739 <sup>1</sup>, qui semblent y avoir lu une note de garde aujourd'hui perdue.

Au manuscrit des *Etymologiae* ou *Origines* d'Isidore de Séville, *Parisinus 1595*, se rattache un souvenir fixé par Pétrarque lui-même <sup>2</sup>, sur une des gardes : *Emptus mihi a patre Parisius, tempore pueritiae mee, post furto perditus et recuperatus, 1347°*. C'est donc le premier volume dont on constate la présence entre ses mains. On sait la place que tenait la grande encyclopédie d'Isidore dans la culture intellectuelle du Moyen Age; Pétrarque l'a citée à peine dans ses œuvres <sup>3</sup>, mais plus souvent dans ses scholies. Son manuscrit est du XVIII<sup>e</sup> siècle, à deux colonnes, de 217 feuillets et contient : F. 1, *Epistola sancti Ysidori Spalensis episcopi ad Braulionem Cesaraugustanum episcopum*; F. 3, *Incipit liber sancti Ysidori... ad Braulionem... scriptus qui uocatur Etymologiarum*; F. 197', *Testimonia legis et prophetarum de Christo a sancto Ysidoro collecta*. Quelques lignes ont été transcrites par Pétrarque à la fin de l'opuscule, d'après un texte plus complet. Les notes sont assez rares <sup>4</sup>; quelques-unes valent cependant d'être relevées pour notre sujet. Il s'y montre soucieux d'ajouter quelques témoignages

1. « *Codex membr. olim Fr. Petrarchae* » (t. III, p. 255).

2. A l'encre bleue. Fac-similé dans mon petit recueil, pl. IV. Le ms. mesure 345 × 250 mill. et se trouve encore dans une ancienne reliure de bois recouverte de velours grenat. Grandes initiales à rinceaux. N° 108 de Pavie.

3. *Fam.* III, 1, 4; *Sen.*, II, 1. Le second passage, adressé à son frère Gherardo, mentionne l'autorité d'Isidore avec celle de deux auteurs païens : *quia is, ut reor, familiarior est tibi*.

4. D'autres mains ont touché le ms. Il en est une qui a une certaine analogie avec ce que j'ai appelé l'écriture de jeunesse de P. dans le ms. de la *Cité de Dieu* de Padoue. Une de ses notes (f. 72) est précisément un renvoi à X, 4 de cet ouvrage; une autre mentionne Tite-Live (f. 87'); une troisième (f. 130', sur XIII, 22 : *Araris flumen Orientis*) est ainsi conçue : *Imo est occidentis et alio nomine dicitur Sagona et est in Gallia que hodie dicitur Burgundia, et influit Rodanum iuxta Lugdunum*.

à ceux qu'a recueillis l'auteur ; il fait des renvois, f. 22' et 172', aux *Confessions* de saint Augustin ; f. 85' et 140', à Lucain <sup>1</sup> ; f. 113' et 118', à l'*Histoire naturelle* de Pline, avec la précision ordinaire ; enfin, f. 162 (sur XVIII, 2 et 3), en rappelant un mot du *De officiis*, et à Ovide, en citant un vers des *Métamorphoses*. Il cherche aussi les sources antiques non nommées dont s'est servi l'auteur du Moyen Age ; il trouve de fréquents emprunts à Virgile et à Servius : f. 130, par exemple, il reconnaît que les deux auteurs ont fourni les renseignements relatifs aux tempêtes du lac de Garde et aux forêts du lac Averno (XIII, 20). F. 141', il met en marge du début du livre XV : *Totum principium ad litteram est Seruii super 7<sup>o</sup> Eneyd. ibi Nec prenestine f. d. v.* <sup>2</sup>. Notre lecteur n'a pas beaucoup de respect pour Isidore ; il le dément à l'occasion par un *Falsum* énergique <sup>3</sup>, lui reproche de citer Virgile mal à propos : f. 139, *Inepte allegatur* ; f. 85', *Mira inaduer-tentia parue rei. Seruium forte, quem sepe sequi soles, abieceras.*

Les traités religieux de Pétrarque, qui forment un groupe distinct parmi ses ouvrages <sup>4</sup>, se sont alimentés à bien d'autres sources que celles que présentent nos manuscrits. On trouve sur ses lectures de théologie ou de piété de nombreuses allusions éparées dans ses lettres même, et surtout dans celles qu'il adressait à son frère Gherardo ; l'érudit, le bibliophile, devenu expert en choses sacrées, se permettait

1. F. 85 (sur IX, 2) : *Et Lucanus hic errauit et tu post eum.* Deux vers de Lucain transcrits f. 75'.

2. *Aen.* VII, 678. Virgile et Servius sont encore reconnus f. 10', 83, 85, 86, 88', 110, 140.

3. F. 87. Cf. f. 129, sur la couleur de la Mer Rouge (XII, 18) : *Notorie falsum, sed correctum illico.*

4. Ces traités sont analysés avec une grande autorité par Henry Cochin dans son livre, *Le frère de P. et le livre Du repos des religieux*, Paris, 1903.

de donner des conseils au pieux Chartreux. Citons, par exemple, cette lettre de 1348, écrite de Carpi, qui mentionne l'ouvrage de saint Grégoire rencontré plus haut : *Habes Patrum uitas, illas perlege ut facis, ubi amicum inuenies, quem testem secretis consiliis non recuses... Lege Gregorii Dialogum, Augustini Soliloquia et scatentes lacrimis Confessionum libros, de quibus quidam ridiculi homines ridere solent, tu in eis solamen ac refugium non mediocre reperies* <sup>1</sup>. Il cite maint traité sur la vie des Pères, et l'on apprend, par ce témoignage qu'il en possédait plusieurs à la fin de sa vie : *Scripsere et alii multi res ad salutem utilissimas; de his loquor, non quae scientia implent et saepe inflant* <sup>2</sup>; *sed quae deuotione humili humanum animum accendunt, ut Collationes Patrum et Patrum uitas. Quarum aliquae non pietate tantum, sed eloquentia refertae, miris modis et lectorem adiuuant et delectant. Qualis est Athanasii Antonius, cuius uita perfecta multis profuit ad imitationem uitae... Et Seueri Martinus et Hieronymi Hilarion, eiusdemque uel Ioannes Aegyptius, uel Paulus primus eremita, quem placere tibi admodum sensi nec immerito... Qui quoniam dinumerare omnes longum est, tibi cum uoles in nostro armariolo praesto erunt* <sup>3</sup>. On peut remarquer dans cette série la vie de saint Martin de Tours, écrite par Sulpice Sévère, à qui Pétrarque faisait l'honneur d'une estime particulière (*Omnium quidem meo iudicio Gallorum disertissimus*) <sup>4</sup>.

Il avait recueilli chez Lactance une quantité de renseignements sur la religion des Anciens, et il a dit souvent le cas qu'il faisait de son témoignage <sup>5</sup>. Je suis persuadé qu'il avait

1. *Fam.* X, 3. Cf. Cochin, *Le frère de P.*, p. 104.

2. C'est le mot de saint Paul sur la science.

3. *Sen.* VIII, 6 (*Op.* 840).

4. *Contra Gall.* (*Op.* 1069). Sulpice Sévère est nommé encore dans *Vit. Sol.* II, 3, 4 (*Op.* 258). P. ne paraît pas avoir connu sa chronique.

5. *Lactantius Firmianus, uir doctrinae multiplicis rarique inter suos eloqui...*

son manuscrit des *Institutions* et qu'il l'annotait; au contraire, il est vraisemblable qu'Origène avait été écarté de sa bibliothèque <sup>1</sup>, et Tertullien n'est nulle part nommé par lui. Pour d'autres Pères, non moins célèbres, il semble n'en parler que sur le témoignage d'autrui <sup>2</sup>; en tous cas, s'il avait quelque chose d'eux, nous pouvons supposer qu'il n'en faisait guère usage, car ses manuscrits de littérature religieuse, relativement dépourvus d'annotations marginales, sont loin de ressembler à ses livres profanes.

On doit croire que Pétrarque possédait les livres d'école qui servaient, de son temps, à l'enseignement de la grammaire. Outre les ouvrages de l'Antiquité, nous trouvons entre ses mains le *Graecismus* d'Eberhard de Béthune et le *Liber derivationum* d'Uguccio de Pise. Il cite le premier ouvrage sans connaître l'auteur ou sans daigner le nommer, dans une scholie du Virgile de Milan, à propos de la glose de Servius sur l'origine grecque du mot *Lenaeus* (*Aen.*, IV, 207) : *Notabilis glosa et per nos grammaticae tractatores adducta ad probandum quod Graecum latinam etymologiam non recipit. Adducunt et Ieronimum Gen. 17<sup>o</sup>c. : Sara, inquit non grecam sed hebraicam debet habere rationem, hebreum enim est; nemo enim altera lingua quamlibet uocans etymologiam sumit uocabuli ex altera* <sup>3</sup>. *Ad id et Graecismi scriptorem dicentem : Etymologia*

*Rem.* II, 9). Lactance est cité une vingtaine de fois dans les œuvres imprimées, plus souvent dans les scholies des mss. (v. l'index). Sur la grande autorité que lui reconnaît Boccace, v. Hortis, *Studj*, p. 472.

1. Il allègue quelquefois le témoignage de saint Cyprien, de saint Léon pape, de saint Hilaire d'Arles. Il loue le mérite de saint Hilaire de Poitiers, dans *Contra Gallum* (*Op.* 1080-1081).

2. *Quod ad Origenem attinet, non tam numerare solitum quam extimare me noueris; pauculos libellos incorruptos scripsisse maluerim, quam libros innumeros, in quibus magni, si uera est fama, et intolerabiles sint errores* (*Sen.* XVII, 2; *Op.* 966, où le texte est incorrect).

3. Libre citation de saint Jérôme, *Quaest. hebr. in Gen.* 17.

*lingua tantum sit in una. Adde quod scripsi in Prosodia de añ. A. ante M. in primis* <sup>1</sup>.

On est surpris de voir Pétrarque attacher tant d'autorité au recueil d'Uguccio de Pise, évêque de Ferrare, compilation médiocre, où les étymologies et le sens des mots anciens subissent d'étranges déformations <sup>2</sup>. Mais la réputation de l'ouvrage était considérable, tout le monde le consultait, et nous devinons, par une note du manuscrit de Pline, que notre poète lui-même avait choisi les marges de l'exemplaire qu'il possédait pour en faire un répertoire d'indications grammaticales. Le texte de Pline porte au pluriel le mot *cubita* : *Ugutio ponit masculino genere sub uerbo cumbo bis; sed Ieronimus dicit scire se cubitum neutri generis esse, et cet. Require quod in margine Ugutionis scriptum est. Apud hunc quidem [Plinium] semper est neutrum* <sup>3</sup>. Il suffira peut-être, pour identifier, parmi tant de manuscrits du *Liber deriuationum*, celui qui a appartenu à Pétrarque, de vérifier les annotations ajoutées au mot *cumbo* de ce lexique.

Un témoignage assez inattendu sur les études de Pétrarque nous est apporté par le recueil de chroniques latines contenues dans le *Parisinus 5150*. Sur le manuscrit, qui est du xiv<sup>e</sup> siècle <sup>4</sup>, les anciens bibliothécaires lisaient une

1. *Ambros. A. 79 inf.*, fol. 105<sup>r</sup>. Les derniers mots, où il reste à résoudre une abréviation (peut-être *De Amore*), indiquent un volume particulier de la bibliothèque de P., et le passage d'une *Prosodia*, où il est question des mots dans lesquels la voyelle A précède la consonne M.

2. V. le nom à l'index de ce livre. Sur le *Liber deriuationum*, v. Fr. Haase, *De medii aevi studiis philologicis disputatio*, Breslau, 1856, p. 32 sqq. Sur les glossaires du Moyen Âge, v. *Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 9 sqq., et la thèse de Samuel Berger, Paris, 1879. P. a eu en mains divers glossaires (v. t. I, p. 58). Il ne cite nulle part le *Catholicon* de Jean de Gênes.

3. *Par.* 6802, f. 54. Cf. une lettre de Salutati, *Epistol.*, t. I, p. 256.

4. 175 ff. (ff. blancs entre chaque ouvrage), 310 × 220 mill. Reliure au chiffre de Louis XVIII. Inventaire de Pavie, n° 345.

note de Pétrarque disparue depuis : *Missus de Florentia ubi mee... anno 1361, 5 iunii ad ues[perum]*. On y trouve : F. 1, histoire anonyme d'Innocent III († 1216), sans titre et inachevée; F. 64, chronique du Normand Hugues Foucaut, mort abbé de Saint-Denis en 1197, sans titre dans le manuscrit et intitulée ailleurs : *Falcaudi liber de calamitatibus Siciliae sub Willelmo I et II regibus, ad Petrum Panormitanae ecclesiae Thesaurarium* <sup>1</sup>; F. 106, *De papa Gregorio imperatore Frederico*, histoire anonyme de Grégoire IX, Célestin IV et Innocent IV († 1254) <sup>2</sup>; F. 120, Vies de papes sans titre, allant d'Étienne V († 891) à Alexandre III († 1181) <sup>3</sup>. Les notes du possesseur sont surtout des sommaires destinés à lui rappeler les noms d'hommes et de lieux et les principaux événements qu'il rencontre <sup>4</sup>; celles qui sortent du type ordinaire sont les suivantes. F. 4', à propos d'une déloyauté de l'empereur Henri VI : *Fides Teutonica!* F. 21', dans une lettre d'Innocent III, transcrite par l'auteur anonyme, aux mots : *Ecce principatus ubi uigebat secularis potentie altitudo*, Pétrarque a mis : *Hac sententia usus sum, horum inscius!* F. 99, son amour du laurier symbolique s'affirme une fois de plus

1. Cette chronique va jusqu'à l'an 1169.

2. Inc. : *Temporibus felicis memorie...*

3. C'est l'ouvrage de Boson publié par L. Duchesne, *Le Liber pontificalis*, t. II, p. 350. — C'est peut-être à ces études que se rattache l'origine de l'attribution d'une série de vies de papes en italien, imprimées avec le nom de P. (1<sup>re</sup> éd., Venise, 1507, décrite par W. Fiske, *Catal. of Petrarch Books*, Ithaca, 1882, p. 45), et dont le pape Clément XI a fait copier un texte, *cum ab editis exemplaribus plurimum discreparet, ex codice membranaceo ms. Farnesiano sub ipso auctoris tempore exarato*. (souscription du Reg. 771, dans Narducci, *Catal. dei Cod. petrarcheschi delle bibl. Barberina... e Vaticana*, Rome, 1874). Je ne me suis pas occupé de cet apocryphe de Pétrarque.

4. F. 65. Noms géographiques de la Sicile (Aréthuse une seconde fois remarquée f. 104'); f. 67, Généalogie des princes normands, suivie de cette note : *Rogierius rex Siciliae primus hic fuit non multo post ante tempus Innocentii tertii pape, supra in tractatus eiusdem...*; le renvoi vise f. 12'.

sur le nom de *Robertus de Lauro : Pulcrum cognomen*. F. 154, le texte cite les Véronais et les Padouans : *Tanquam uiri in bello bellicosi et libertatis proprie amatores*, et Pétrarque : *Audite Veronenses et Paduani!* Les simples sommaires témoignent du moins qu'il n'est pas resté étranger à l'histoire de la papauté <sup>1</sup>, et qu'il a lu, la plume à la main, le récit de la conquête de la Sicile par les Normands; ils attestent un genre d'études que les anecdotes modernes (*recentiores*) réunies dans les *Res memorandae* ne font peut-être pas suffisamment connaître <sup>2</sup>.

En même temps que les chroniqueurs modernes, Pétrarque ne dédaignait pas de consulter les géographes. On le sait pour Giraud de Barri, dit *Giraldus Cambrensis*, qu'il a lu à propos de la question, toujours intéressante pour lui, de l'antique Tulé; mais il s'excuse presque d'avoir admis dans sa bibliothèque un ouvrage, cependant très goûté avant lui et que Jean de Meun avait traduit en français : *Venit in manus meas libellus de Mirabilibus Hiberniae, a Giraldo quodam aulico Henrici secundi Regis Anglorum, licet tenui rerum stilo, non rudi tamen uerborum arte contextus; quem ne totum bibliothecae nostrae foribus excluderem, breuis quaedam ipsius particula promeruit, ubi de hac eadem insula nostrae similis et operosa dubitatio inserta sit. Itaque similitudo una ingenii mihi totius operis commendauit auctorem* <sup>3</sup>. Deux scholies du manuscrit de Pline nous ont montré Pétrarque feuilletant le livre du chapelain de Henri II <sup>4</sup>.

1. L'admiration de P. pour Innocent III est exposée dans *Sen.* XVI, 9.

2. On trouve dans ce livre la preuve précise d'une lecture d'Albertino Mussato : *Horum quidem Musatus Patauinus historicus, nouarum rerum satis anxius conquisitor, testis est (Rer. mem., IV, 9; Op., 593).*

3. *Fam.* III, 1. Les œuvres de Giraud le Gallois, comprenant sa *Topographia Hiberniae*, ont été publiées par J. S. Brewer et I. F. Dimock dans les *Rerum Britannicar. Medii Aevi scriptores*, n° 21 (Londres, 1861-1891).

4. V. plus haut, p. 76.

La philosophie scolastique paraît ne l'avoir pas intéressé. Les titres de tant d'ouvrages fameux, qui étaient alors dans toutes les mains, ne paraissent même pas dans ses propres livres. S'il nomme et célèbre les quatre principaux scolastiques de l'Italie, c'est dans un but de polémique et pour montrer à son contradicteur français que l'Université de Paris, trop vantée à ses yeux, emprunte à ses compatriotes une partie de son lustre. Le ton du morceau est curieux : *At fortasse non homines adspicit iste [Gallus calumniator], sed studium, ut quisquis Parisiis studuerit Gallus sit. Inuitus dicam, sed cogit siue urget ueritas. Est illa ciuitas bona quidem et insignis regia praesentia; quod ad studium attinet, ceu ruralis est calathus, quo poma undique peregrina et nobilia deferantur. Ex quo enim studium illud, ut legitur, ab Alcuino praeceptore Caroli regis institutum est<sup>1</sup>, nunquam quod audierim Parisiensis quisquam ibi uir clarus fuit; sed qui fuerunt, externi utique et... magna ex parte Itali fuere: Petrus Lombardus Nouariensis, quem ipsi Petrum Lombardi solent dicere, ut uideatur patris nomen esse non patriae, Thomas de Aquino, Bonauentura de Balneo Regio atque Aegidius Romanus [de Columna], multique alii<sup>2</sup>. Peut-être, à vrai dire, Pétrarque préférerait-il exalter ces grands hommes que les lire.*

Un très petit nombre d'ouvrages scolastiques ont séjourné dans sa bibliothèque. On a vu comment il avait des livres de Fulbert de Chartres et d'Hugues de Saint-Victor, parmi des recueils de littérature ecclésiastique. Il n'a pas laissé en marge la moindre observation de lecteur. Il en va de même pour l'opuscule qui se trouve dans le *Parisinus* 2589 et semble avoir été offert au poète par un certain Luca di Gemi-

1. Le passage sur Charlemagne, cité dans *Sen.* I, 1 (*Op.* 700) et attribué à Alcuin, est en réalité d'Eginhard, *Vita Caroli*, 10.

2. *Apol. contra Gall.*, *Op.* 1080.

niano. Il porte en titre : *Incipit liber Benjamin de intima contemplatione compositus a Ricardo de Sancto Victore* <sup>1</sup>. Quelques signes marginaux montrent que Pétrarque a daigné parcourir cet ouvrage ascétique du moine français.

De tout autre intérêt est le *Parisinus* 2923, un des bons manuscrits des œuvres d'Abailard, qui est aussi un des plus curieux de la collection que nous reconstituons. C'est un volume de petit format <sup>2</sup>, contenant 177 feuillets écrits sur deux colonnes, d'une main française du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. Quatre lettres initiales sont ornées de petites figures finement traitées <sup>3</sup>. Voici, d'après les rubriques, le contenu du volume : F. 1, *Abaelardi ad amicum suum consolatoria* [= *Historia calamitatum*]. F. 14, *Domino suo imo patri, coniugi suo imo fratri... Abaelardo Heloysa* <sup>4</sup>. F. 43, *Incipit Apologia Berengarii Pictauensis pro magistro Petro Abaelardo* <sup>5</sup>. F. 45 [Eiusdem], *Patri et domino suo G. Mimatensi episcopo*. F. 47 [Eiusdem], *Fratribus Cartusie*. F. 47', *Dixit A. P. Dixit*

1. 235 × 150 mill. Relié sous Louis-Philippe. Inventaire de Pavie, n° 688. Delisle a supposé le premier que le ms. pouvait venir de P. Au bas de la dernière page, on lit les deux vers :

Qui benefactor, habe contemplatiua Ricardi,  
Que mitto Lucas deuotus Geminiani.

2. 218 × 150 mill. Les premiers feuillets de garde sont paginés A-E; les derniers, f. 178-179. On lit en tête : *Di Francischi Petrarche*, puis d'une autre main, *fuit* (cf. Delisle, *l. c.*, p. 139). Reliure de Napoléon I<sup>er</sup>. N° 70 de l'inventaire de Pavie; c'est sans doute dans cette bibliothèque que le ms. a reçu la table inscrite au f. A.

3. F. 1, Abailard et Héloïse (le visage de la femme a été gratté); F. 51, le roi Theodoric; f. 43 et 94, un moine.

4. C'est la série des lettres, dont la VIII<sup>e</sup> et dernière finit au ms. : *Valete in Christo, sponse Christi*. Le ms. a servi au travail d'Ed. Oddoul, *Lettres d'Abailard et d'Héloïse, traduites du latin sur le ms. 2923 de la Bibl. royale*, Paris, 1837. L'édition de 1853 ne mentionne pas le ms.

5. L'explicit de l'*Apologia* fait allusion à un *liber secundus* qui n'est pas connu. Cf. *Abaelardi opera*, éd. Fr. d'Amboise, Paris, 1616, p. 320, ou Migne, t. CLXXVIII, col. 1870.

*P. A. Dixit eidem idem*<sup>1</sup>. F. 48', *Uniuersis Ecclesie sancte filiis Petrus* [Abaelardus]. F. 50, *Petri Abaelardi epistola* [Ad Parisiensem episcopum]. F. 51, *Incipit primus liber uariarum Theodorici regis* [sic]; FF. 51 bis: *Magni Aurelii Cassiodori senatoris v. c. ill... uariarum liber primus incipit* [= les quatre premiers livres]. F. 91', *Fragments d'Ars dictatoria*<sup>2</sup>. F. 94, *Incipiunt epistole magistri Stephani Aurelianensis Tornacensis episcopi*. F. 172, *Alexander episcopus seruus seruorum Dei uenerabilibus fratribus uniuersis archiepiscopis et episcopis per regnum Francie constitutis*<sup>3</sup>.

Le recueil est presque entièrement composé, comme on le voit, d'œuvres épistolaires. Deux feuillets de garde en contiennent une analyse, sous forme d'arguments de chaque lettre, d'une écriture si menue et si cursive qu'il n'est pas aisé d'y reconnaître la main de Pétrarque<sup>4</sup>; on doit pourtant la rapprocher de certains fragments, en très petit caractère, du *Vat. 3196*<sup>5</sup>. Les lettres de Cassiodore et d'Étienne de Tournay ont d'ailleurs été fort peu pratiquées par Pétrarque<sup>6</sup>: il faisait un cas médiocre du premier, envers qui *Salutati* s'est montré plus déférent, et l'on comprend

1. C'est le fragment dialogué, publié p. 326-329 de l'édition d'Amboise, et considéré comme appartenant à Abailard (*e libro incerto*) dans l'édition Cousin, *P. Abaelardi op. hactenus seorsum ed.*, Paris, 1849, t. II, p. 727-729.

2. Écrits en partie d'une autre main.

3. Suit un autre formulaire de lettres, écrit d'une autre main, et qui s'arrête au f. 177.

4. Une écriture qu'il faut se garder de confondre avec celle de P., apparaît aux *Nota* des f. 3' et 10, et dans une note du f. 10'.

5. Cf. Monaci, *Archivio paleogr. ital.*, vol. I, fasc. 5 (f. 2, 2', 11', etc.). D'une écriture analogue sont quelques notes du f. 178' :

*Solui pro luendis decretalibus pignoratis pro...*

*pro recuperando uolumine — iiij flor. viiij. s.*

*pro recuperandis scagiali.... et anulo domini Iohannis — iiij. flor. viij.*

6. On ne peut assurer la main de P. qu'aux f. 95, 95', 100, 114'.

qu'il ne pût guère s'intéresser au second. En revanche, Abailard a trouvé en lui un lecteur attentif et même passionné.

L'intérêt de l'humaniste et du poète pour le grand philosophe scolastique pouvait sembler jusqu'à présent fort incertain. Il ne le nomme que deux fois dans ses livres, et il ne semble pas avoir étudié sa philosophie. On a pu constater un choix semblable des passages de Cicéron s'adaptant à la doctrine chrétienne, dans le *De ignorantia* de Pétrarque et l'*Introductio in theologiam* d'Abailard <sup>1</sup>; mais c'est une rencontre probablement toute fortuite, et le premier était trop familier avec les œuvres de Cicéron pour avoir besoin d'emprunter à autrui les citations qui lui étaient nécessaires. Au reste, Abailard était très peu connu en Italie; au temps de Salutati, ses manuscrits ne s'y trouvaient guère, et le chancelier de Florence demandait ses œuvres à Jean de Montreuil, en 1395 <sup>2</sup>. Il avait dû être incité à cette recherche par un passage où son maître Pétrarque parle de l'auteur de l'*Historia calamitatum*, et témoigne pour lui d'un véritable respect : *Iungam tot ueteribus unum recentiore nec ualde semotum ab aetate nostra, quam recte nescio, sed apud quosdam, ut audio, suspectae fidei, at profecto non humilis ingenii, Petrum illum cui Abaelardi cognomen est, qui, ut in historia suarum calamitatum longa oratione ipse meminit, inuidiae cedens, solitudinis Trecensis abdita penetrauit, etsi non sine magno undique studiosorum conuentu, quos e multis urbibus sibi solitario discipulos doctrinae celebris fama contraxerat, sine requie tamen optata, quam sibi radicitus tenax liuor odiumque conuulserant* <sup>3</sup>.

1. Cf. Hortis, dans *Archeografo Triestino*, nouv. sér., t. VI, p. 142.

2. Précisément à propos de son recueil épistolaire. Cf. Novati, *Epistolario di C. Salutati*, t. III, p. 84.

3. *Vit. sol.* II, 7, 1 (*Op.* 278).

Le secret de la sympathie de Pétrarque pour Abailard se trouve dans notre manuscrit. Il a multiplié les signes de sa lecture sur les marges du célèbre recueil ; des notes fréquentes témoignent de l'attrait qu'il y a trouvé et de l'émotion même qu'il y a ressentie. Voici les passages qui l'ont particulièrement frappé, avec le texte complet de son annotation <sup>1</sup>.

## EPIST. I, PETRI AD AMICUM

[F. 9', éd. Cousin., t. I, p. 25]. Ego itaque ad solitudinem quamdam, in Trecensi pago, mihi *Solitudo* <sup>2</sup>.  
antea cognitam me contuli.

[F. 9', p. 26]. Sed et ipse Plato, cum diues *Plato*.  
esset...

[F. 11, p. 29]. Saepe in orationibus meis illud reuoluebam : A finibus terrae ad te clamaui, *Efficaciter et pie* <sup>3</sup>.  
dum anxietur cor meum.

[F. 12, p. 32]. ...eis eunuchos adhibeant... *Eunuchi*.

Sed quod tunc forte minus pertuli ex uulnere, nunc ex detractioe diutius plector, et *Proprie* <sup>4</sup>.  
plus ex detrimento famae quam ex corporis crucior diminutione.

1. Elle s'arrête à l'épître V ; mais les signes de lecture vont jusqu'à la fin du recueil ; P. note au passage un vers de Lucaïn, au milieu de la prose d'Abailard, et aussi la citation que fait Héloyse de l'*Ars amandi* d'Ovide. Au f. 3, il corrige le texte du ms. (*egi* pour *ei*). Au f. 48, dans le morceau sur la philosophie chrétienne (*Cum sit Christus ipsa sapientia, quam Sophiam graeci nominant...*), il annote : *Recta philosophia*.

2. *Te rogatum uelim quod epistolas Petri Abaialardi (sic) si non habes, inquiri facias et ex tuis uel repertis studeas meo nomine quanto correctius poterit exemplari ; sed si de antiqua littera haberi possent libentius acciperem*. Salutati écrit, l'année suivante, à son correspondant parisien : *Epistolas optatas Abaialardi Bonaccurso tradas ; gaudeoque nomen eius, quod nesciebatur in Gallia, tibi forte et multis aliis renouasse, quod Italis etiam tradam* (Novati, l. c., t. III, p. 76 et 146). Le ms. envoyé sans doute à Florence ne se retrouve pas.

3. P. marque d'un signe la fin du chapitre (I, 13) où il est question d'Héloyse.

4. P. relève en marge, dans I, 14, les noms de S. Jérôme, de S. Augustin et d'Origène.

[F. 13, p. 35]. ... forte me die quadam, de nostra lapsum equitatura, manus Domini uehementer collisit, colli uidelicet mei canalem confringens.

*Et me nocte* <sup>1</sup>.

EPIST. II, HELOYSÆ <sup>2</sup> AD PETRUM

[F. 15, p. 75]. ... ut te tam corporis mei quam animi unicum possessorem ostenderem. Nihil unquam, Deus scit, in te nisi te requisui, te pure, non tua concupiscens.

*Valde predulciter ac blande per totum agis, Heloysa.*

[F. 15', p. 75]. Sicut inductio illa Aspasiae philosophae apud Socraticum Aeschinem cum Xenophonte et uxore eius habita manifeste concinuit.

*R. in libro M. Tulii Inuention.* <sup>3</sup>.

[F. 15', p. 76]. Quis etenim regum aut philosophorum tuam exaequare famam poterat? quae te regio, aut ciuitas seu uilla uidere non aestuabat?...

*De fama Petri, si modo testimonium non suspectum amor facit.*

Et cum horum pars maxima carminum nostros decantaret amores, multis me regionibus breui tempore nuntiauit et multarum in me feminarum accendit inuidiam.

*Mulieriter* <sup>4</sup>.

[F. 15', p. 77]. Dic inquam... quod sentio, imo quod omnes suspicantur dicam : concupiscentia te mihi potius quam amicitia sociauit, libidinis ardor potius quam amor...

[Ce passage de la lettre d'Héloïse et les suivants sont chargés de signes de lecture].

[F. 16, p. 77]. Ego autem, Deus scit, ad Vulcania loca te properantem praecedere uel sequi pro iussu tuo minime dubitarem. Non enim mecum animus meus, sed tecum erat. Sed et nunc maxime si tecum non est, nusquam est. Esse uero sine te nequaquam potest. Sed ut tecum bene sit, age, obsecro. Bene autem tecum fuerit, si te propitium inuenerit, si gratiam refe-

*Amicissime et eleganter.*

1. P. rappelle ici sa chute de cheval du 23 février 1345, au départ de Parme.

2. Le ms. porte *Heloyssa* et non *Heloyssa*, comme le veulent les éditeurs modernes.

3. Cf. *De inuent.*, I, 31. *R* = *require* (?).

4. P. a pu songer à ce qu'on disait de ses vers pour Laure.

ras pro gratia, modica pro magnis, uerba pro rebus... Dum tecum carnali fruerer uoluptate, utrum id amore uel libidine agerem, incertum pluribus habebatur. Nunc autem finis indicat quo id inchoauerim principio.

[F. 16, p. 78]. Cum me ad temporales olim uoluptates expeteres, crebris me epistolis uisitabas, frequenti carmine tuam in ore omnium Heloysam ponebas ; me plateae omnes, me domus singulae resonabant.

*Feminee.*

EPIST. V, PETRI AD HELOYSAM

[F. 21', p. 95]. Pretiosus... cultus, quem... beatus Gregorius inde conuincit : « Quod nemo his in occulto se ornat, sed ubi conspicitur. »

*Seneca prius.*

[F. 22', p. 96). Certum quippe tibi est quod quisquis ab hac uita me liberet, a maximis poenis eruet. Quas postea incurram incertum est, sed a quantis absoluar dubium non est.

*Non ineleganter ais, Petre.*

[F. 23, p. 98]. Nunquid si id mihi iuste accidisset, tolerabilius ferres et minus te offenderet?...

*Accedit Socratis responsum.*

Tam iuste quam utiliter id monstrabimus nobis accidisse et rectius in coniugatos quam in fornicantes ultum Deum fuisse.

*Vel iratus, uel ualde compunctus es, Petre.*

[F. 24, p. 101]. Si enim mihi antea matrimonio non esses copulata, facile in discessu meo a seculo, uel suggestione parentum, uel carnalium oblectatione uoluptatum, saeculo inhaesisses. Vide ergo quantum sollicitus nostri fuerit Dominus, quasi ad magnos aliquos nos reseruaret usus...

*Itaque, ni fallor, et ualde misericorditer actum est, ut eo tecum nexu prius uoluntarie iuncta esset, quo post te demum uel inuita traheretur Heloysa tua, Petre.*

Il est aisé de voir quels rapprochements s'établissent, dans l'esprit de Pétrarque, entre l'histoire amoureuse d'Abailard et la sienne. Les ardeurs dont avaient brûlé les amants parisiens, leur foi généreuse et leur piété émouvaient profondément son cœur religieux et combattu. Il n'est pas surprenant qu'il ait choisi, pour y jeter les confidences les plus

secrètes de son âme, le manuscrit qui contenait cette belle histoire de péché et de pénitence <sup>1</sup>.

Ne quittons pas le volume sans signaler que Pétrarque y a lu avec intérêt les lettres de Bérenger de Poitiers écrites pour la défense de son maître Abailard <sup>2</sup>. Il a parlé ensemble des deux scolastiques en un passage de l'*Apologia contra Gallum*, où il s'en prend à S. Bernard, et s'il les traite l'un l'autre avec dédain, c'est peut-être que le ton de son livre de polémique ne lui permet pas de céder à l'éloge d'écrivains français. C'est, d'ailleurs, notre manuscrit qu'il vise dans ce morceau <sup>3</sup>. Les sommaires et les signes de lecture ne sont pas rares sur les marges des lettres de Bérenger, et on peut même y relever les notes suivantes :

[F. 46, t. II, p. 788]. Colotes loquacitate *Simulationes illustrium*  
notabilis rodit Platonem principem philoso- *scriptorum*.

1. Ces confidences chiffrées, mises sur les dernières gardes du ms., sont étudiées à l'Excursus VI.

2. Sur Bérenger de Poitiers, v. *Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 254-260. Ses œuvres sont imprimées avec celles de son maître dans l'édition d'Amboise, p. 303 sqq. ; dans l'édition Cousin, t. II, p. 771 sqq.

3. *Non ego contra sanctum uirum [Bernardum] loqui uelim, eum maxime quem in quibusdam scriptis meis nalde aliquando laudauerim... Multa quidem loquendo et scribendo redeunt in animum, quae dilapsa uidentur. Damnauit iste, nunc recolo, Bernardus Clarenallensis abbas, de quo sermo est, Petrum Abaelardum litteratum quemdam uirum; hinc iratus Berengarius Pictaensis, uir et ipse non infacundus ac discipulus Petri, contra Bernardum librum unum scripsit, non magni quidem corporis, sed ingentis acrimoniae : de quo postmodum a multis increpatum se excusat, quod adolescens scripsisset et quod sibi uiri sanctitas nondum penitus nota esset. Horum certe neutrum mihi competit, nam nec de Bernardi sanctitate sum dubius et adolescens esse desii, sed illud dico, quod licet hodie procul dubio sanctus sit, fieri potest ut, dum ad Eugenium scripsit, nondum forsitan sanctus esset. Sanctitas enim, sicut omnis uirtus, non cum homine nascitur, sed studio quaeritur, et augetur et frequentatis actibus in habitum transit. Itaque mihi aliud assumo, quod in quadam excusatoria epistola ad episcopum Mimatensem Berengarius idem ait : « Nonne abbas homo est ? nonne nobiscum nauigat per hoc mare magnum et spatiosum, inter reptilia quorum non est numerus ? cuius nauis etsi prosperiori feratur nauigatione, tamen serenitas maris in dubio est ». Ego uero Bernardi nauem portum iam tenere non ambigo, sed dum scriberet, haud dubie non tenebat ; homo erat, et in carne positus passionibus subiicere poterat (Op. 1074).*

phiae... Lucilius Ennium, Horatius Lucilium  
lacerat...

Solus Ambrosius ab omni suspicionis infamia *Magna laus Ambrosii.*  
liber est...

Unde Seneca, Caesarem alloquens : Caesar, *Male huius rei memi-*  
nquit... *neras, Berengari.*

Pétrarque n'a guère connu, des polémiques philosophiques du XII<sup>e</sup> siècle, que ce que lui fournissait son manuscrit. Il excepte de son mépris pour les œuvres de ce temps celles de S. Bernard, et son animosité contre la France ne va pas jusqu'à l'injustice envers ce grand esprit. Plusieurs fois, il invoque son témoignage ; il y a même un chapitre du *De uita solitaria*, qui est intitulé *De solitudine beati Bernardi*, et où le solitaire de Vaucluse rappelle avec complaisance un modèle illustre : *Quid Bernardum, cuius et recentiora et notiora sunt omnia... Illud egregium ac praeclarum dictum, et bis quae inter manus habeo ualde consentaneum, non silebo : solebat enim dicere omnes se quas sciret litteras, quarum nescio an alius sua aetate copiosior fuerit, in siluis et in agris didicisse, non hominum disciplinis, sed meditando et orando, nec se ullos unquam magistros habuisse praeter quercus et fagos. Quod ideo libenter refero quia, si quid et mihi nosse datum esset, idem de me uere dicere uellem et ; nisi fallor, possem <sup>1</sup>.*

Une citation analogue se trouve au *De remediis utriusque fortunae* <sup>2</sup> ; un texte plus précis est allégué au *De uera sapientia* <sup>3</sup>. Dans une lettre, S. Bernard est nommé avec honneur

1. *Vit. solit.* II, 3, 13 (*Op.* 263).

2. *Rem.* II, 40 (*Op.* 421). Je n'ai pas retrouvé ce texte dans les œuvres de S. Bernard, et ses biographes n'y font aucune allusion. Il est mentionné, il est vrai, par Nicolas de Clémanges (*Opera*, éd. Lydius, Leyde, 1613, *Ep.*, p. 20) ; mais l'humaniste français a pu le tirer de P., qu'il lisait assidûment. Celui-ci le tenait sans doute d'une tradition orale.

3. *Hinc Bernardus ad Eugenium...* (*Op.* 325). Les citations sont prises du *De Consid.*, II, 3 et 4, IV, 2 (*S. Bernardi op.*, t. I, éd. Mabillon, Paris, 1690, col. 417, 418, 435 sqq.).

parmi les Pères <sup>1</sup>. Notre humaniste peut avoir eu, parmi ses livres, le *De consideratione (ad Eugenium III)*, le seul ouvrage qu'il cite du docteur; il ne paraît pas en avoir recherché d'autres, non plus que ceux d'Abailard, ni d'aucun scolastique français, et s'il a loué une fois assez vivement les scolastiques italiens, pour les besoins de la cause qu'il défendait, il ne semble pas qu'il les ait lus davantage.

Il faut tenter à présent de demander aux œuvres de Pétrarque ce qu'il a connu de la littérature d'imagination du Moyen Age. Cette réunion de témoignages ne fera qu'attester mieux son culte exclusif pour l'Antiquité.

La seule poésie moderne que Pétrarque ait sincèrement goûtée dès sa jeunesse, et à laquelle il n'ait jamais cessé d'attacher quelque prix, est la poésie amoureuse. Tout le monde sait ce qu'il doit aux troubadours. N'eût-il même pas été élevé en Provence, il ne pouvait échapper dans ses compositions à l'influence des maîtres du « gay saber », également populaires de chaque côté des Alpes. On ne trouve nommé en latin, dans ses manuscrits, qu'un seul d'entre eux, Arnaut Daniel <sup>2</sup>; mais l'énumération qui orne le *Trionfo d'Amore* montre qu'il était au courant de la biographie des troubadours les plus fameux :

Fra tutti il primo, Arnaldo Daniello  
 Gran maestro d'amor, ch'a la sua terra  
 Ancor fa onor col dir novo e bello <sup>3</sup>...

1. *Fam.* VI, 6.

2. La note de P., sur son sonnet *Aspro cor e selvaggio* n'est connue que par des copies de ses autographes. On doit sans doute la lire ainsi : 1350, *septembris 21, martis, hora tertia die Mathei Apostoli, propter unum quod legi pridie in cantilena Arnaldi Daniel : Aman preian s'afranca cors usces*. Cf. C. Appel, *Zur Entwicklung...*, p. 129; F. Pellegrini, préface de l'éd. citée ci-dessous, p. xi; E. Sicardi, *Per la sincerità artistica del P.*, dans *Fanfulla della domenica* de 1905, n. 8-12.

3. *Tr. d'Am.*, III, 40-57. Le ms. de Parme qui contient une collection des autographes perdus, marque la variante à ce troisième vers (*Strano e bello*), avec une

Jusqu'aux dernières années de sa vie, Pétrarque vécut avec le souvenir des poètes qui avaient enchanté sa jeunesse. Rien ne permet de croire qu'il ait gardé dans sa bibliothèque un recueil quelconque de la littérature des Provençaux <sup>1</sup>; mais, comme il les aimait, il est probable qu'il les comprenait dans sa pensée parmi ces poètes de langue vulgaire dont le public gâtait, disait-il, les vers en les récitant <sup>2</sup>. On peut même supposer qu'il les a plus d'une fois fait entendre, dans l'auditoire de femmes décrit par un de ses amis, qu'il savait tenir sous le charme de ses vers et de sa parole : *Et ego ipse Stupeum* <sup>3</sup> *rogavi dicere aliquid inter egregias dominas existentem, e cuius ore loquendo tanta suavitas procedebat, quod in mensis seu in cena cibo derelinquebatur, omnes attenti ad ipsam solam facundiam; aliquando iocose recitabat inter domesticas et egregias dominas rythma uulgaria, que mirabilia erant auditu et per ipsum composita* <sup>4</sup>.

Il y a dans l'*Apologia contra Gallum* un passage visant deux poètes fameux de son temps, Alain de Lille, dont l'*Anticlaudianus* avait été une des sources de Jean de Meun, et le Normand Jean de Hauteville, auteur d'un poème allégorique en neuf livres, dont le succès fut assez durable pour motiver une édition parisienne de Badius en 1517. Il ne s'agit ici que de poètes latins; mais on peut, semble-t-il, élargir la

date : 1373 *Iul po in uesperis (I Trionfi secondo il cod. Parm. 1636, édit. Flaminio Pellegrini, Crémone, 1897, p. 30)*.

1. Sur la fausse tradition relative au chansonnier provençal *Par. fr. 12473* (ancien *Vat. 3204*), où le xv<sup>e</sup> siècle voyait des annotations de P., cf. Nollhac, *La biblioth. de F. Orsini*, p. 314.

2. *Fam. XXI, 19* (lettre sur Dante citée plus loin).

3. *Stupeus* est le nom que prend P. dans l'églogue III.

4. Ce morceau, qui révèle P. mondain, a passé pour être de Donato degli Albanzani (dans *Scritti ined.*, éd. Hortis, p. 232). Je suis le texte d'Avena, qui donne comme anonyme le commentaire où il se trouve (*Il Bucolicum Carmen e i suoi comm. ined.*, Padoue, 1906, p. 192).

portée de cette appréciation et y voir, un peu accentué par la polémique, le jugement que Pétrarque devait appliquer à l'ensemble de la littérature admirée et cultivée en France : *Quid sibi igitur uult Gallus<sup>1</sup> ? An non uidet quid alienigenae quoque de se ipsis et de nostris senserint ? Sufficiat sibi Anticlaudianus Alani sui, paulo minus taediosus Archibrenio<sup>2</sup>. Poetae ambo barbarici multum pariter se diffundunt, multum frustra se torquent, mirum nisi etiam multum sudent<sup>3</sup>. Notre humaniste exceptait-il de son mépris le *Roman de la Rose* et l'avait-il lu ? On le croirait volontiers, si l'on se bornait à rappeler sa personnification des vertus féminines dans le *Trionfo della pudicizia*, qui est fort semblable à celle de Guillaume de Lorris<sup>4</sup> :*

1. L'*Archibrenius* du poète *Ioannes Anglicus* avait été cité avec complaisance dans l'*Inuectiua* de Jean de Hesdin contre Pétrarque, pour un grand éloge de Paris (*Op.* 1066) ; les vers sont précisément tirés du passage de J. de Hauteville indiqué par Ginguéné (*Hist. litt. de la France*, t. XIV, p. 573). Dans sa réponse, P. riposte directement à cette citation : *Deus bone, quam friuola implorantur auxilia ! Verum quidem hoc mihi uideor asserturus, licet forsitan inurbane ex omnibus quos legerim, nullus unquam taediosior Archibrenio illo est, quem hic ad Parisiense praeconium uelut alterum Ciceronem aut Virgilium implorat. O quae monstra sermonis, quae uerborum inculcatio, non tantum lectori nauseam incutiens ac dolorem capitis, sed risum eliciens et sudorem !* (*Op.* 1081).

2. Les éditions du *Contra Gallum* portent, dans les deux passages, le mot *Architriuo*, qui a empêché de reconnaître l'ouvrage cité. Sans préjuger rien sur une erreur possible de P., j'ai cru devoir rétablir le titre correct de l'*Archibrenius*. Le nom du livre a été souvent donné à l'auteur même (Fabricius, *Bibl. lat. mediae aetatis*<sup>2</sup>, t. IV, p. 82). Le prologue de Jean Daudin, chanoine de la Sainte-Chapelle, à sa traduction d'un traité de P., porte dans une énumération de livres : « Jehan de Salberie en son Policraticon, Jehan Architremens en son Itinéraire, Alain en son livre de la Com plainte de Nature et en Anticlaudian autrement dit Antiruphin, et François Petrach en son Bucolicon... » Delisle, en publiant ce prologue, restitué par lui au véritable auteur, remarque dans le mot *Architremens* une altération analogue à celle que je signale dans le texte de P. (v. le travail de Delisle, très intéressant pour l'histoire des œuvres de P., *Anc. traductions franç. du traité de P. sur les Remèdes de l'une et l'autre fortune*, tiré des *Notices et Extraits*, t. XXXIV, I, Paris, 1891).

3. *Contra Gall.*, *Op.* 1801.

4. Cf. G. Paris, *La littér. fr. au Moyen Age*<sup>2</sup>, § 111, et E. Langlois, *l. c.*, p. 65 sqq.

Bell' Accoglienza, Accorgimento fôre,  
Cortesia intorno intorno e Puritate,  
Timor d'infamia e sol Desio d'onore 1...

Mais il n'est pas impossible que Pétrarque ait fait son emprunt à une imitation italienne du *Roman*, notamment au *rifacimento* en sonnets intitulé *Il Fiore*, où la personification se retrouve avec certains noms semblables à ceux du *Trionfo* <sup>2</sup>. Chacun connaît, d'autre part, l'appréciation dédaigneuse dont il accompagne l'envoi du poème à Guido Gonzaga, seigneur de Mantoue, qui lui avait demandé, semble-t-il, l'œuvre la plus remarquable de la littérature française d'alors <sup>3</sup>. Cette appréciation paraît indiquer que Pétrarque avait comparé le *Roman de la Rose* avec d'autres productions poétiques de même langue; mais il pouvait parler seulement par ouï-dire ou sur l'autorité des lettrés de France avec lesquels il était en relations, et sa curiosité personnelle a dû se borner à un examen rapide du célèbre *Roman*.

Bien qu'il n'ait pu rester entièrement ignorant du fran-

1. V. 85-87; le morceau commence au v. 76. Cf. J.-V. Leclerc, dans *Hist. litt.*, t. XXIV, p. 568.

2. La dernière édition d'*Il Fiore* est celle de Mazzatinti (t. III de l'*Invent.*, cité t. I, p. 105 n. 2), avec un travail d'E. Gorra (p. 419 sqq.). Cf. S. Morpurgo, *Detto d'Amore, ant. rime imit. dal Roman de la Rose*, dans *Il Propugnatore*, nouv. sér. I, part. I.

3. Cf. *Romania*, t. XIX, p. 163. — *Epist.* III, 30 (*Op.* II, p. 114) :

*Itala quam reliquas superet facundia linguas...  
Testis erit, clara eloquio quem Gallia caelo  
Attollitque fauens summisque aequare laborat :  
Scilicet hic vulgo recitat sua somnia Gallus,  
Quid zelus, quid poscit amor...  
Somnia iste tamen, dum somnia uisa renarrat.  
... Vulgaria enim et peregrina petenti  
Nil maius potuisse dari, nisi fallitur omnis  
Gallia Pariseosque caput, mihi crede, ualeque.*

çais dans les milieux divers où il a vécu, il avait mis peut-être un point d'honneur patriotique à ne pas l'apprendre. Il n'est pas certain à mes yeux qu'il le lût aisément, et on peut même prouver qu'il ne le parlait point. Dans la harangue prononcée à Paris, en 1361, devant le roi Jean le Bon, comme envoyé extraordinaire de Visconti, il s'excuse, presque dès la première phrase, de ne point s'exprimer dans la langue de son auditeur : *Scio quidem quod coram tanto rege locutus deberem, si possibilitas afforet, eo sermone uti qui uobis est acceptior ac notior... Et certe libenter idem et ipse facerem, si possem ; sed non sum tanti ingenii, linguam gallicam nec scio, nec facile possum scire* <sup>1</sup>. Ce qui le rassure un peu, ajoute-t-il, c'est que, suivant le rapport d'amis, il sait que le roi Jean dans sa jeunesse a aimé les lettres et appris le latin <sup>2</sup>. Mais c'est là, comme on le voit plus loin, un compliment de pure forme ; en réalité, l'orateur ne se dissimule pas que le roi, qui n'est guère revenu à ses premières études, ne comprendra peut-être pas un mot de son discours, et il est bien persuadé que cette audience d'ambassade aurait gagné en intérêt et en solennité, s'il avait pu faire sa harangue en français.

Inexpert, comme on vient de le voir, de la langue parlée au nord de la Loire, il ne pouvait guère partager le goût

1. Texte de la harangue du 13 janvier 1361, publié par Barbeau du Rocher, *Mém. divers prés. à l'Acad. des Inscriptions*, 2<sup>e</sup> sér., t. III, p. 214. On trouve un peu plus loin : *Fuissemque paratior audire quam loqui*, ce qui peut à la rigueur signifier que P. entendait le français parlé.

2. Le même témoignage est donné sous une autre forme dans *Rer. mem.* I, 2 (*Op.* 405). On pourrait voir, au même passage, un nouvel aveu que P. ne connaissait pas le français : le roi Robert lui ayant demandé à Naples s'il n'avait jamais désiré se fixer à la cour de France, P. dit avoir répondu qu'il avait mieux aimé conserver son indépendance dans la pauvreté, *quam tentare regum limina, in quibus nec quemquam intelligerem, nec intelligerer a quoquam*. Mais je crois, d'après le contexte, qu'il doit plutôt faire allusion au manque de culture intellectuelle de Philippe VI et de son entourage, dont il est parlé peu avant.

des princes italiens et, en général, du public européen de son temps pour la littérature de France. Il n'y a nul indice qu'il ait eu chez lui des livres français <sup>1</sup>. Nous devons donc noter avec soin les allusions aux romans bretons dans les vers illustres des *Trionfi* :

Ecco quei che le carte empion di sogni,  
Lancilotto, Tristano e gli altri erranti...  
Vedi Ginevra, Isotta e l'altre amanti,  
E la coppia d'Arimino, che'nseme  
Vanno facendo dolorosi pianti <sup>2</sup>.

Il faut en rapprocher ceux d'une épître à Benoît XII, où le poète énumère, pour sacrifier leur gloire à celle des Romains, les héros étrangers dont la fable et l'histoire ont conservé le souvenir :

*Hinc feror Oceano, qua nobilis insula uinum  
Praedical Arcturum, et quicquid sibi fabula mendax  
Persuadet, siluas, fontes, mirandaque uulgo  
Praelia, et insanos equitum decantat amores,  
Gallia, qua magnum Carolum, duodena uirorum  
Praesidia <sup>3</sup> et regnum tot opimis dotibus auctum  
Ostental longaque iacet iam fessa quiete <sup>4</sup>.*

Ces allusions sont trop fréquentes et trop précises pour que Pétrarque n'ait pas connu directement un récit des amours d'Iseut et de Tristan, et de celles de Guennièvre et de

1. Il eut certainement connaissance du travail de traduction de Tite-Live entrepris par Pierre Berçuire et terminé en 1355 au plus tard (Pannier, dans *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, t. XXXIII, p. 348). Comme on trouve cette traduction de son temps à Mantoue et à Padoue, on peut penser qu'elle passa sans doute par ses mains ; il n'est même point invraisemblable de supposer, avec Novati, que P. a pu rapporter de France, après son ambassade de 1361, le Tite-Live *in lingua francigena* (*Attraverso il Medio Evo*, Bari, 1905, p. 269).

2. *Tr. d'amore*, II, 79-84. Dans *Tr. della fama*, II, 134, il y a mention du « re Artù ».

3. On remarquera que l'allusion faite aux Douze Pairs est moins précise que les précédentes.

4. *Epist.* I, 4 (*Op.* II, p. 81). Il semble nécessaire de ponctuer avant *Gallia*.

Lancelot. Mais, d'autre part, elles ne prouvent point qu'il ait eu sous les yeux des versions françaises; il est probable qu'il n'a lu que des compilations en latin ou en italien, comme la *Tavola Ritonda*, où sont réunis les épisodes du roman de Tristan dont il semble informé <sup>1</sup>.

Dressant dans un traité la liste des reines et princesses adultères, il écrit : *Reges cogita quos uidisti ac terrarum dominos; debinc scriptis famaue cognitos recordare; respice et Arcturi fabulam et historias reliquorum* <sup>2</sup>. Il mentionne également, dans une lettre de vieillesse, le roi Arthur et le roi Marc, toujours à propos d'infortunes conjugales : *Et omitto Marcum et Arcturum reges fabulasque Britannicas, ac Pbilippum Macedonem Alexandri patrem falso creditum* <sup>3</sup>. Ce dernier trait se rapporte à la légende relative à la naissance d'Alexandre, que l'auteur semble adopter d'après une des rédactions latines de son histoire fabuleuse <sup>4</sup>.

Un autre passage de Pétrarque mentionne avec une certaine précision les poèmes sur la légende d'Alexandre. Il s'indigne que des Grecs aient prétendu qu'Alexandre le Grand aurait facilement vaincu les Romains, s'il s'était tourné contre eux, et il ajoute : *Neque solum leuissimi Graecorum,*

1. V. l'éd. de *La Tavola Ritonda o l'Istoria di Tristan*, donnée par Polidori, Bologne, 1874, et l'analyse critique d'E. Löseth, *Le Roman en prose de Tristan*, Paris, 1891. Sur la diffusion du Cycle Breton en Italie, on doit rappeler les articles spéciaux de Graf (*Giorn. stor.*, t. V) et de Rajna (*Romania*, t. XVII); v. surtout Novati, *Attrav. il Medio Evo*, p. 290 et 323, et P. Meyer, *De l'expansion de la langue franç. pend. le Moyen Age (Atti del congresso intern. di scienze stor.*, Rome, 1904, IV, p. 61, sqq. Lovato de Padoue, dont P. faisait cas, avait composé un poème, sans doute en latin, sur les amours de Tristan et d'Iseut (Graf, *l. c.*, p. 115).

2. *Rem.* II, 21 (*De impudica uxore*).

3. *Sen.* XV, 3 (XIV, 4; *Op.* 936).

4. Sur la légende de la paternité attribuée à Nectanebus, légende qui provient originairement du Pseudo-Callisthènes, v. Paul Meyer, *Alexandre le Grand*, t. I, p. 206; t. II, p. 95, 139. Les textes latins où P. aurait pu la prendre sont : l'*Epitome* de J. Valerius et l'*Historia de praeliis*.

*sed, quod T. Livius nosse non potuit, leuissimus quidam nuper uanissimusque Gallorum idem dixit, et sic omnis pudor periit, ut non tantum litteris uilissimam banc nugellam, sed mimis etiam carminibusque mandaret* <sup>1</sup>. L'allusion est semblable dans la vie d'Alexandre du *De Viris* où, après avoir cité, d'après Tite-Live, l'opinion des mêmes Grecs, Pétrarque ajoute : *Quae quidem... leuissimorum quorundam similiter est Gallorum* <sup>2</sup>. Je ne sais à quelle composition en langue vulgaire il semble faire allusion par le mot *mimis* <sup>3</sup>; mais le mot *carmina* indique, dans sa langue d'humaniste, une composition latine. Il est donc question de l'*Alexandreis* de Gautier de Châtillon, où plus d'un passage, en effet, devait inquiéter l'ombrageux patriotisme romain de Pétrarque <sup>4</sup>. Il n'est pas inutile de constater sa lecture du poète du XII<sup>e</sup> siècle, déjà plein de réminiscences classiques; mais on doit remarquer qu'il se refuse à voir un précurseur dans l'écrivain français, et qu'il ne daigne même pas nommer un ouvrage admiré de tous ses contemporains et qu'on étudiait dans les écoles au même titre que les poèmes antiques.

Pétrarque ne fait pas, en général, aux œuvres italiennes en langue « vulgaire », l'honneur de les mentionner en son latin. Si nous laissons de côté la période de sa jeunesse, où

1. *Contra Gallum* (*Op.* 1076).

2. *De Viris ill.*, éd. Razzolini, t. I, p. 144; cf. le passage de la page 140. Ces traditions et peut-être aussi leur provenance eurent pour quelque chose dans l'hostilité notée plus haut chez P. contre Alexandre.

3. Une traduction en prose de l'*Historia de praeliis*, qu'a fait connaître Paul Meyer, mentionne une ambassade des Romains auprès d'Alexandre « en reconnaissance qu'ils le tenoient a signor » (t. II, p. 312). La même *Historia*, à laquelle P. fait peut-être allusion par le mot *litteris*, avait été traduite en vers italiens; c'est le poème que Grion a publié sous le titre *I nobili fatti di Alessandro Magno*, Bologne, 1872 (cf. Meyer, t. I, p. XIII).

4. Cf. par ex. *Hist. litt.*, t. XV, p. 108, 112; L. Bellanger, *De Gualthero ab Insulis*, Angers, 1877, p. 55, 65.

les influences des poètes du « stil novo », de Cino da Pistoria notamment, s'exercèrent fortement sur son esprit <sup>1</sup>, où il pratiqua l'œuvre lyrique de Dante et goûta la *Vita nova* <sup>2</sup>, nous pouvons être assurés qu'il ne consacra aucun effort à suivre ce que nous appellerions le mouvement littéraire de son époque. Ayant lui-même donné à son *Canzoniere* le simple titre « Rerum uulgarium fragmenta », affectant de le dédaigner dans sa vieillesse, tout en en préparant de soigneuses copies, traitant alors ses poèmes d'amour d'*ineptiae iuueniles* <sup>3</sup>, ou encore de *mugae* <sup>4</sup> ou de *mugellae* <sup>5</sup>, il semble prétendre qu'il n'y a pas d'honneur suprême ni de gloire durable à acquérir par des œuvres en italien ; il est donc peu disposé à apprécier celles qui se produisent de son temps.

Le jour où, sur la fin de sa vie et par hasard, le *Decamerone* lui tombe entre les mains, il écrit à son cher Boccace une lettre pleine d'indulgence et même d'éloges, mais on voit clairement qu'il ne se doute point qu'il vient de rencontrer un chef-d'œuvre : *Librum tuum, quem nostro materno*

1. V. l'étude déjà citée de Carlo Segré, *La patria poetica di F. P. Gli anni di Bologna* (extr. de la *Nuova Antol.* du 16 juillet 1904).

2. V. particulièrement A. Moschetti, *Dell' ispirazione dantesca nelle Rime di F. P.*, Urbino, 1894 ; et G. A. Cesareo, *Su le poesie volgari del P.*, Rocca S. Casciano, 1898, p. 129-172.

3. V. la fameuse lettre à Pandolfo Malatesta qui lui en avait demandé un texte ; on sait qu'il existe deux rédactions de cette lettre (*Sen.* XIII, 10, et *Var.* 9) écrite au seigneur de Rimini en janvier 1373.

4. Dans ses brouillons, écrits pour lui seul, on trouve cette note vers la fin de la canzone *Nel dolce tempo* : — 1356, 4 *Novembr. dum cogito de fine harum nugarum...* (Texte du ms. de Parme dans F. Pellegrini, *l. c.*, p. XI).

5. J'ai peut-être trop insisté autrefois sur le mépris affecté par P. pour ses œuvres italiennes. Le soin qu'il mettait à les perfectionner et à en produire des manuscrits corrects, montre assez qu'il y attachait de l'importance. On doit consulter désormais sur le sujet deux dissertations de Vittorio Cian, où tous les textes se trouvent réunis et discutés avec autorité et finesse : *La coscienza artistica nel poeta del Canzoniere* (extr. de la *Nuova Antol.* du 16 juillet 1904), et « *Nugellae uulgares* » ? *Questione Petrarquesca* (extr. de la *Favilla*), Pérouse, 1904.

*eloquio, ut opinor, olim iuuenis edidisti, nescio quidem unde uel qualiter ad me delatum uidi, nam si dicam legi mentiar; siquidem ipse magnus ualde, ut ad uulgus et soluta scriptus oratione, et occupatio mea maior et tempus angustum erat...* Il croit même rendre à la renommée de son ami un grand service en traduisant en latin la dernière nouvelle du livre, qui l'a profondément ému et qui contient l'histoire de Griselda <sup>1</sup> (*Griselidis*); et sans doute sa traduction a-t-elle beaucoup servi à répandre le nom de Boccace <sup>2</sup>.

Il montre une assez grande indifférence pour les poètes, ses contemporains, et les joint, en un passage, aux princes de son temps aussi insensibles aux lettres qu'à la gloire : [*Principes nostri*] *sic uiuunt, ut eis metuendi poete sint potius quam optandi...* *Iure igitur nostri nec amant carmen, nec poetas optant, sed nec metuunt, ut qui ex aequo uirtutem et famam et infamiam contempsero. Securissimum genus!* <sup>3</sup>. Parmi les poètes italiens récents, Pétrarque met au premier rang Lovato de Padoue, écrivain déjà nourri de poésie classique et qui n'écrivit qu'en latin <sup>4</sup>. Ayant lu, comme tous les

1. *Sen.* XVII, 3 (à part dans *Op.* 540). Traduite sur le latin par Develay, *Lettres de P. à Boccace*, p. 260-287.

2. Il est un autre ouvrage de Boccace, en langue vulgaire, que P. a lu et même imité, c'est l'*Amorosa Visione*. V. Enrico Proto, *Sulla composizione dei Trionfi*, Naples, 1901, p. 10 sqq.

3. Fragments inédits de la vie de Scipion, publiés dans *Le De Viris ill. de P.*, p. 37.

4. Il reconnaissait en lui un précurseur quand il disait : *Louatus Patauinus fuit nuper poetarum omnium, quos nostra uel patrum nostrorum uidit aetas, facillime princeps, nisi iuris civilis studium amplexus cum nouem Musis duodecim tabulas immiscuisset et animum ab Heliconis curis ad forensis strepitum deflexisset* (*Rer. mem.* II, 3. *Op.* 422, avec la leçon *Donatus*). Sur Lovato et ses œuvres, il faudrait consulter L[ui]g[i]P[adrin], *Lupati de Lupatis, Bouetini de Bouetinis, Albertini Mussati...* *carmina quaedam nunc primum edita*, Padoue, 1887, per nozze. Mussato, dont Salutati faisait tant de cas, comme prosateur, n'est pas cité par P. Cf. Novati, *Nuovi studi su A. Mussato*, dans *Giorn. stor.*, t. VI, p. 187.

lettrés de son temps, les œuvres latines de Dante <sup>1</sup> et notamment ses deux *Eglogues* imitées de Virgile <sup>2</sup>, il regrettait de n'y pas trouver ce qui lui plaisait dans Lovato : ...*Scrupulosius inquirentibus aliquando respondi fuisse illum sibi imparem, quod in uulgari eloquio quam in carminibus aut prosa clarior atque altior assurgit* <sup>3</sup>. Cette distinction entre les *carmina* et les *res uulgares* est indispensable à qui veut comprendre le jugement de Pétrarque sur Dante.

Ses sentiments à cet égard ont donné lieu, comme on le sait, à de grandes discussions, qui ne sont pas apaisées. Dès son temps, ils furent fâcheusement interprétés. Boccace voulut lui faire partager la vénération qu'il professait pour son maître, et il donne un témoignage bien touchant de ce désir dans l'épître en vers latins mise en tête de l'exemplaire de la *Commedia* qu'il lui envoya en 1359 <sup>4</sup>. Pétrarque connaissait l'œuvre, sans l'avoir jamais possédée (*numquam librum illius habuerim*). La réponse qu'il fit à son ami est une page de critique fort curieuse. On l'a souvent inexactement traduite ou entendue, et il a fallu le juste commentaire qu'en a donné Carducci pour en faire admettre le véritable sens <sup>5</sup>; encore s'est-on efforcé depuis de mettre Pétrarque

1. La seule des *Opere minori* qu'un récit du temps nous montre parmi ses livres, est le *De monarchia*, qu'il possédait à Milan (v. p. 57, n. 2). Il est à supposer qu'il les connaissait à peu près toutes : mais il y aurait intérêt à être sûr du fait pour le *Convivio*. Pour les *Ecloge*, comment pourrions-nous en douter, ces poèmes de Dante ayant été transcrits par Boccace dans un de ses manuscrits ?

2. Le titre du ms. autographe des églogues de P. est le même que celui de Dante dans le *Zibaldone* de Boccace : *Bucolicum carmen*. V. l'édition commentée de Giuseppe Albini, *Dantis eclogae, Iohannis de Virgilio carmen et ecloga responsiva*, Florence, 1903.

3. *Fam.* XXI, 15.

4. *Vat.* 3199. Une brève description du ms. et la bibliographie ancienne sont dans *La biblioth. de F. Orsini*, p. 303-305. On doit y joindre les travaux cités d'Henri Hauvette et d'Oskar Hecker.

5. Cf. dans les *Studi letterari*<sup>2</sup>, Livourne, 1880, tout le discours III *Della varia*

en contradiction avec lui-même, affirmant ne pas avoir lu la *Commedia*, en relevant dans le *Canzoniere* des réminiscences plus ou moins certaines <sup>1</sup>. Je n'ai point à reprendre une discussion qui ne semble pas avoir tourné contre la sincérité de notre poète; mais une observation peut être faite qui rentre dans le sujet de ce livre.

Nous sommes encore surpris aujourd'hui, comme l'était Boccace, que Pétrarque eût dépassé cinquante ans sans faire une lecture sérieuse de la *Commedia*. Parmi les explications qu'il en donne lui-même ou qu'on en donne pour lui, ne faut-il pas insister surtout sur sa psychologie d'humaniste? A partir d'un certain moment de sa vie, il avait cessé de lire pour son seul plaisir et ne le faisait plus que pour s'instruire et se former sur les grands modèles antiques. Un moderne, quel qu'il fût, l'intéressait moins qu'un ancien. La science théologique de Dante, comme l'âpreté de ses passions florentines, lui demeureraient indifférentes : poursuivant la seule étude qui lui semblât digne d'un lettré et surtout d'un

*fortuna di Dante*, p. 307-365. Hortis a repris la question dans le même sens et rétabli le bon texte du passage de *Rer. mem.* II, 4 (*Op.* 427) relatif à Dante, où il faut lire un éloge au lieu d'un blâme (*Dante e il P.*, dans *Riv. Europea*, fasc. 2, et *Studj*, p. 303 sqq.); toutefois, les vers latins en l'honneur de Dante, attribués à P., sont de Benvenuto da Imola (Novati, dans *Giorn. stor.*, XIV, p. 363). V. aussi Cipolla, *Quale opinione avesse P. sul valore letterario di Dante*, dans *Arch. Veneto*, t. VII, p. 407 sqq.

1. Toute une série de travaux neufs et intéressants est sortie de ces recherches. Je rappelle les articles de Scarano dans le *Giornale storico* (notamment *L'invidia del P.*, t. XXIX, p. 1) et ceux de Melodia dans le *Giornale dantesco* (réunis dans son volume, *Difesa di F. P.*, Florence, 1902). L'un signale dans le *Canzoniere* de nombreuses « imitations » de la *Commedia*; l'autre établit que ces passages sont de simples « rencontres » qu'on trouve chez d'autres poètes du temps, ou qu'ils figurent en des pièces retouchées et transcrites après 1359, c'est-à-dire à partir du moment où P. a étudié le poème de Dante dans l'exemplaire offert par Boccace. Tous ces rapprochements ont servi à mieux montrer, sous la ressemblance des paroles, la différence profonde qui sépare la lyrique de P. de celle de Dante.

poète, il n'avait, chez lui, rien à apprendre. Enfin, l'ignorance trop visible de Dante sur les choses de l'Antiquité tempérait peut-être de quelque dédain l'estime d'un tel lecteur.

Pétrarque avait cependant une admiration sincère pour le génie de son grand compatriote florentin : il lui accorde franchement le titre de *dux nostri eloquii vulgaris* <sup>1</sup>; il proclame, dans sa lettre à Boccace, ses sentiments pour le divin poème, qu'il loue sans aucune réticence ; il exprime même le chagrin personnel qu'il éprouve à assister à la corruption de ce noble texte dans la bouche du vulgaire ; il va rendre enfin, à Dante, en l'imitant ouvertement dans les *Trionfi* <sup>2</sup>, l'hommage le plus évident dont un écrivain puisse honorer un de ceux qui l'ont précédé.

En reconnaissant hautement, comme il le fait, la primauté de Dante en italien, il réserve seulement, et non sans modestie, l'originalité de son propre *Canzoniere* ; mais la vraie supériorité qu'il revendique indirectement pour lui-même est celle qu'on ne peut lui contester comme poète latin. Où trouver trace de la jalousie envers son prédécesseur qu'on a si amèrement reprochée à Pétrarque ? Il faut sourire plutôt de l'innocente vanité, appuyée sur de fausses idées littéraires, qui lui fit attacher à la production d'une épopée dans la langue de Virgile une valeur d'art tout à fait supérieure, et qui dut parfois lui laisser penser que l'*Africa* terminée aurait, aux yeux de la postérité, plus de prix que l'œuvre de Dante.

1. *Sen.* V, 3 (*Op.* 794).

2. V. surtout Melodia, *Studio su i Trionfi del P.*, Palermo, 1898 ; N. Scarano, *Alcune fonti romanze dei Trionfi*, Naples, 1898 ; le travail cité d'Enrico Proto et la préface de l'édition critique de Carl Appel, Halle, 1901.



## CONCLUSION

### L'ANTIQUITÉ DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE PÉTRARQUE

En terminant cette enquête sur l'érudition et les lectures de Pétrarque, il convient de dresser un tableau d'ensemble des auteurs de l'Antiquité qu'il avait lus. L'ami des livres, dans la familiarité duquel le lecteur vient de pénétrer, était trop zélé dans ses recherches et trop soucieux de compléter sa collection pour laisser hors de sa bibliothèque un seul des précieux ouvrages dont il lui était possible de se procurer une copie ; la liste qui suit peut donc être considérée comme un inventaire de la partie antique de la bibliothèque du premier humaniste.

Presque toutes les grandes œuvres de la poésie latine étaient entre ses mains. Il lisait Virgile avec le commentaire de Servius, Horace avec celui du pseudo-Acron, Ovide, Catulle, Properce, Perse et Juvénal, Térence avec Donat, quatre comédies de Plaute et le *Querolus*, les tragédies de Sénèque, Lucain, les deux épopées de Stace, Calpurnius, Claudien presque entier et quelques parties d'Ausone. Il avait l'*Homerus latinus* et une rédaction des sentences de Publilius Syrus. Les compilations antiques et les *Florilegia* du Moyen Age lui donnaient à lire, en outre, beaucoup de fragments, par exemple des extraits de Tibulle. Le poète dont l'absence chez lui est surtout notable est Lucrèce.

Bien que les graves lacunes soient plus nombreuses pour la prose, elle occupe chez Pétrarque une belle place. Il a d'abord une large collection d'historiens : Salluste, les *Com-*

*mentaires* de César, qu'il croit l'œuvre de Julius Celsus, vingt-neuf livres de Tite-Live et les *Periochae*, Valère-Maxime, Suétone, Florus, Justin, le recueil de l'*Histoire Auguste*, sans parler d'ouvrages de l'époque chrétienne, le *De viris* attribué à Aurelius Victor et qu'il attribue lui-même à Pline l'ancien, les livres d'Eutrope et d'Orose. Il a encore Quinte-Curce, qu'il range parmi les historiens, et les récits mis sous le nom de Darès et de Dictys, auxquels il ne fait pas le même honneur. Il possède l'*Histoire Naturelle* de Pline, les *Déclamations* de Quintilien et une partie importante de son grand traité. Il a Sénèque tout entier, y compris les *Controverses* qu'il attribue au philosophe et plusieurs apocryphes qu'il lui refuse. Il a peut-être en mains le traité pratique de Caton, plus sûrement celui de Varron et des extraits au moins du *De lingua latina*. Il lit Vitruve, Pomponius Mela, Solin, Aulu-Gelle, Macrobe, avec le *Commentaire sur le Songe de Scipion*, Nonius Marcellus, Martianus Capella, Marius Victorinus, Firmicus Maternus le païen, Censorinus, les œuvres de tactique de Frontin et de Végèce, Apulée, le *Tertius mythographus Vaticanus*, Palladius, Vibius Sequester, et bien entendu Donat et Priscien. Il a de Cassiodore les lettres et deux traités, de Boèce la *Consolatio* et des apocryphes.

Les œuvres de Cicéron qu'il a pu se procurer, par une recherche particulièrement active, sont les suivantes. Lettres : les lettres à Atticus et à Quintus, la correspondance avec Brutus. Discours : les *Catilinaires*, les *Philippiques*, avec une lacune au milieu du recueil, la troisième au moins des *Verriines*, *De imperio Cn. Pompeii*, *Pro Sulla*, *Pro Archia*, *Post reditum in Senatu* et *Post reditum ad Quirites*, *Pro Plancio*, *Pro Milone*, *Pro Marcello*, *Pro Ligario*, *Pro Deiotaro* (la liste est peut-être incomplète, mais nos recherches n'ont pu établir d'autres points). Rhétorique : *De inuentione*, *De oratore*, la

dernière partie de l'*Orator*, dont Pétrarque faisait le quatrième livre du traité précédent, *Partitiones*, et sans doute aussi *Topica* et *De optimo genere oratorum*. Philosophie : *De legibus*, *Paradoxa*, *De finibus*, ce que nous avons des *Academica* et de la traduction du *Timée*, les *Tusculanes*, *De natura deorum*, *De senectute*, *De divinatione*, *De fato*, *De amicitia*, *De officiis*. Il possède également, et sans en contester l'attribution, le traité *Ad Herennium*, la lettre à Octavianus, le discours *Ad equites Romanos*, et le double apocryphe des *Invectives* prêtées à Cicéron et à Salluste.

La littérature chrétienne, qui a été pour Pétrarque une source importante d'informations sur l'Antiquité même, est loin d'être très abondante chez lui. Il n'y a que trois Pères dont il ait recherché les œuvres avec ardeur, S. Jérôme, S. Ambroise et surtout S. Augustin. Les autres écrivains chrétiens qui se trouvent représentés, d'une façon plus ou moins étendue, dans nos manuscrits sont Prudence, S. Paulin de Nole, Fulgence, S. Grégoire, Isidore ; mais plusieurs autres, et notamment Lactance, étaient aussi chez Pétrarque. Si l'on essaye une restitution de la partie chrétienne de sa bibliothèque, et surtout de la partie médiévale et scolastique, l'on ne fait que mettre en pleine lumière les goûts par lesquels il fut entraîné si vivement vers les œuvres profanes.

La lecture du grec lui étant interdite, il a recueilli toutes les traductions de livres en cette langue qu'il a pu trouver. Outre quelques ouvrages ecclésiastiques, il possède le *Timée* de Platon traduit et commenté par Chalcidius, la traduction du *Phédon* et probablement celle du *Ménon* par Aristippus, plusieurs ouvrages d'Aristote, au moins l'*Éthique à Nicomaque* et la *Politique*, avec des commentaires d'Eustathe, d'Aspasius et de Michel d'Éphèse, et l'apocryphe *De pomo*, les deux grandes œuvres historiques et le *Contra Apionem*

de Josèphe, la chronique d'Eusèbe continuée par S. Jérôme ; il fait traduire enfin lui-même l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Cette insuffisance d'initiation aux lettres grecques est le plus grand défaut de son éducation d'humaniste ; elle l'empêche même, en le privant de tout moyen de comparaison, d'avoir une vue suffisamment juste de la littérature latine, dont il a réuni tant de monuments.

Telle qu'elle se présente, en somme, à la suite de nos investigations, la bibliothèque de Pétrarque apparaît, malgré ses lacunes, comme un puissant instrument d'étude. Ces manuscrits, rassemblés par une vie laborieuse, ont permis à leur maître de pénétrer dans l'Antiquité et d'en transporter dans ses livres l'image et l'esprit ; ces volumes contiennent les œuvres qu'il a pu mettre à la disposition de l'Humanisme naissant, à Avignon, à Florence, à Milan, à Venise, à Padoue, dans tous les centres où se sont rencontrés ses correspondants et ses disciples. Nous avons tenté d'établir quelle fut sa part personnelle en ce mouvement intellectuel destiné à un succès si rapide, et dans quelles directions il contribua à le pousser.

---

# EXCURSUS



## EXCURSUS I

### L'ICONOGRAPHIE DE PÉTRARQUE

Aurons-nous jamais le portrait de Laure ? Les documents ne manquent point ; ils abondent même, en France comme en Italie ; mais cette richesse apparente n'est qu'un vain trésor. De bonne heure, l'enthousiasme des lecteurs de Pétrarque leur fit souhaiter de connaître l'image de la femme aimée du poète. Les archéologues la découvrirent à l'envi dans les monuments du temps ; les amateurs la cherchèrent et la trouvèrent, assez naturellement, dans leur propre collection ; les artistes, enfin, interprétèrent le *Canzonniere* à leur guise et multiplièrent les effigies de la belle Provençale, à l'aide de ces deux renseignements : *occhi neri* et *treccie d'oro*. On vit à l'œuvre, sous toutes les formes, ce besoin de satisfaire l'imagination par les yeux, qui a causé tant de déconvenues à la recherche iconographique.

L'amour-propre aidant, tout le monde voulut posséder le portrait de Laure. Des légendes se torment vite dans une famille, dans une ville, où l'on croit avoir un objet d'art important, et telle hypothèse, jetée au passage par un visiteur mal informé ou complaisant, devient, dix ans après, une tradition enracinée. Les érudits ne tardèrent pas à entrer en lice et à changer en arguments, dans les articles ou dans les brochures, les affirmations les plus incertaines ; d'autres se chargèrent de résumer le débat, discutèrent consciencieusement des racontars sans autorité et ne purent aboutir, bien entendu, à des conclusions positives<sup>1</sup>. Parmi les portraits dont il fut beaucoup parlé,

1. Je n'ai rien à changer à mon sentiment sur le sujet, même après l'apparition du livre du prince d'Essling et d'E. Müntz, intitulé *Pétrarque, ses études d'art..., ses portraits et ceux de Laure, l'illustration de ses écrits*, Paris, 1902. (Cf. compte rendu d'A. Farinelli dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1902, I, p. 429-440). Le cha-

on doit accorder une mention, pour l'ancienneté de l'attribution, à cette fresque du porche de Notre-Dame-des-Doms, à Avignon, qu'on disait de Simone Martini et où l'on montrait déjà Laure, en 1472, au père du cardinal Bembo<sup>1</sup>. On peut citer aussi, pour la grâce de l'inspiration, la jolie miniature de la Bibliothèque Laurentienne, qui n'est pas, quoiqu'on le dise souvent, du xiv<sup>e</sup> siècle, mais seulement du xv<sup>e</sup>, et qui nous montre une Laure exquise, les yeux baissés, en face d'un Pétrarque lauré assez ridicule<sup>2</sup>. Quant à celle de ces œuvres qui mérite le plus de créance, personne jusqu'à présent n'a pu sérieusement la désigner.

Il y a eu cependant un portrait de Laure fait de son temps et dont l'auteur est connu. C'est Simone Martini qui l'a exécuté à Avignon pour son ami Pétrarque, et vraisemblablement en miniature. Le poète l'atteste lui-même en deux sonnets célèbres.

...Ma certo il mio Simon fu in Paradiso  
 Onde questa gentil Donna sì parte ;  
 Ivi la vide e la ritrasse in carte,  
 Per far fede qua giù del suo bel viso.

Il y fait allusion dans le *Secretum*, quand il se laisse reprocher par saint Augustin de porter avec lui l'image d'une femme trop aimée. Mais je ne crois pas que l'œuvre du maître siennois ait été reproduite, au moins du vivant de son possesseur, par d'autres artistes. Qui connaît un peu l'âme de Pétrarque peut être sûr qu'il a gardé avec un soin jaloux et pour lui seul ce souvenir des émotions de sa jeunesse, dont le grand public n'avait connu que le reflet. Après

pitre sur Laure, dans l'article de Müntz, *P. et Simone Martini, à propos du Virgile de l'Ambrosienne* (*Gazette archéolog.* de 1887), résume plusieurs travaux antérieurs, mais sans tenir compte des recherches de Cesareo, de Sicardi et de Flamini, ni des études de D'Ovidio sur *Madonna Laura*. V. aussi la dissertation de Zefirino Re, *I Ritratti di Madonna Laura*, Fermo, 1857 ; le *Catalogo della Petrarquesca Rosettiana di Trieste*, par Hortis, Trieste, 1874 ; et Giambatt. Pellizzaro, *F. Petrarca e Simone Martini*, Aderno, 1905.

1. V. le texte de Bernardo Bembo dans *La biblioth. de F. Orsini*, p. 293.

2. Une belle reproduction de ces portraits accompagne un travail de Henri Cochin sur *P. ennemi des femmes*, dans *Les lettres et les arts*, fasc. de juillet 1886.

sa mort, il n'est fait nulle part mention de l'objet. Le détruisit-il sur ses vieux jours avec tant d'autres papiers du même temps ? Était-ce un portrait distinct ou une figure dans une composition plus importante, analogue à celle du frontispice de Virgile peint par le même Martini ? Voilà des questions auxquelles il semble qu'on ne puisse échapper. En tous cas, si le portrait de Laure n'a pas été détruit, c'est dans un des manuscrits égarés de la bibliothèque de Pétrarque qu'on aurait quelque chance de le trouver. Il faut renoncer aux fresques, aux bas-reliefs, aux tableaux, à tous les documents soi-disant traditionnels où on l'a cherché jusqu'ici.

La question des portraits de Pétrarque est aussi fort embarrassante. Les mêmes causes ont contribué à l'embrouiller de siècle en siècle et, quand on veut essayer de la reprendre, on est découragé par l'abondance des matériaux. Cependant quelques observations préliminaires autorisent à la recherche. La raison morale, qui a arrêté, à mon avis, la reproduction du portrait de Laure, n'existe pas pour celui de Pétrarque. Ce grand homme, si fier de sa gloire, si soucieux des moindres détails de sa personnalité, cet écrivain qui nous a laissé la première autobiographie des temps modernes et qui se livre à la postérité en tant d'œuvres diverses, n'a pu être indifférent au souvenir matériel qui devait rester de lui. A côté de l'homme moral, il a décrit en lui, et avec une grande précision, l'homme physique, qu'il savait beau. Il a dû faciliter aux peintres de son temps les travaux que la curiosité publique leur demandait.

Vasari dit que Pandolfo Malatesta envoya Martini à Avignon « per ritrarre messer Francisco Petrarca » ; le fait est inexact en ce qui concerne Martini<sup>1</sup>, mais le témoignage se rattache au récit que fait Pétrarque de l'exécution de son portrait à deux reprises pour Malatesta<sup>2</sup>. On le trouvait, d'ailleurs, chez de simples particu-

1. *Vite*, éd. Milanesi, t. I, p. 560.

2. *Sen.* I, 6 (*Op.* 746). Le premier portrait me semble avoir été un véritable tableau (*Nec paucorum dierum spatium... in tabellis...*), le second, un simple croquis que l'artiste commença à prendre à l'insu du modèle (*Erat enim mihi familiarissimus... Intellexi fraudem amicissimam passusque sum, nolens ut ex professo me pingeret, quod nec tamen omni artis ope quiuit efficere*).

liers. Le poète parle, dans une de ses lettres, d'un admirateur qu'il avait à Bergame et qui avait mis à tous les coins de sa maison « les armes, le nom et le portrait » de son auteur favori ; celui-ci devait bien à ce brave homme une visite, qu'il fit en effet, en 1358 ou 1359, quinze ou seize ans avant sa mort <sup>1</sup>. Depuis cette époque, la renommée immense de son nom, qui ne cessa de grandir, dut multiplier ses portraits ; il y a donc des chances sérieuses d'en retrouver un ou plusieurs offrant quelques garanties d'authenticité.

Il en est un grand nombre qui, à des titres divers, sollicitent l'attention. Dès la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, les fresques accueillent, dans les groupes symboliques, l'image du grand lyrique italien et du premier maître de la Renaissance ; les collections iconographiques tiennent à la présenter, et le nom de Pétrarque, souvent uni à celui de Laure apparaît dans les inventaires de tableaux <sup>2</sup>. Puis, les graveurs la multiplient et la modifient à l'infini <sup>3</sup>, les éditions de *Canzoniere* affrontent, en des médaillons naïfs, les deux amants d'Avignon ; cette habitude se maintient jusqu'à nos jours. Beaucoup d'artistes croient travailler d'après les documents sérieux et ajoutent des légendes de provenance, telles que *presso il s<sup>r</sup> consigliere Bianconi*, ou *ex eleganti tabella apud Vulpios* ; la plupart ne s'en soucient guère. Ces portraits ne se ressemblent jamais entre eux ; c'est la contradiction, le chaos. Les uns font de Pétrarque un amoureux imberbe et languissant ou un élégant cavalier à moustaches ; les autres, un bonhomme de comédie, laid, grognon et prêtant à rire. Puisque aussi bien nous sommes en pleine fantaisie, ne regardons qu'un seul portrait, celui qu'a placé Raphaël dans un coin de son *Parnasse* ; cette jeune figure, pleine de noblesse, est du moins digne du poète, et l'âme charmante du peintre y a mis son rêve.

Il serait fastidieux de reprendre ici des énumérations faites bien des fois et de rouvrir des discussions stériles. Je rappellerai seulement

1. *Fam.* XXI, 11.

2. *Notizie d'opere di disegno*, éd. Frizzoni, p. 50 ; *Gazette des Beaux-Arts*, 2<sup>e</sup> pér., t. XXIX, p. 403 ; etc.

3. Beaucoup de pièces isolées sont décrites par W. Fiske, *Petrarch Books*, Ithaca, New-York, 1882, p. 55.

quel est le portrait peint qui se présentait, de nos jours, avec le plus d'autorité. Marsand l'a fait graver pour l'édition des *Rime* donnée à Padoue, en 1819-1820, et il a été reproduit en photographie dans le recueil intitulé *Padova a Francesco Petrarca*, à l'occasion des fêtes de 1874. C'est une fresque où Pétrarque est représenté de profil et à mi-corps, les mains jointes, dans l'attitude de la prière, la cape relevée permettant de voir le front. L'œuvre a une histoire certaine depuis l'année 1581, époque vers laquelle on démolit la maison où elle se trouvait, près du Dôme de Padoue, et qui passait pour celle de Pétrarque<sup>1</sup>. En 1816, l'évêque Dondi dall' Orogio, descendant d'un ami de Pétrarque, la fit placer dans le mur de la grande salle de l'évêché de Padoue, où elle est encore et où bien peu de visiteurs songent à l'aller chercher.

La peinture est ancienne. Marsand pensait à l'attribuer à Guariento ou au moins à son école ; le désir de fixer une date contemporaine du poète entrainait pour beaucoup dans cette hypothèse. Toutefois, au jugement autorisé de mon ami P.-G. Molmenti, elle n'est pas sans analogie d'exécution avec certaines œuvres du peintre de Padoue. Je l'ai examinée moi-même et la crois volontiers du xiv<sup>e</sup> siècle. Elle est en très mauvais état de conservation et a subi quelques retouches ; la tête seule, vraiment d'une belle expression, est à peu près intacte.

Rien, je crois, ne permet d'affirmer que le portrait ait été fait d'après nature ; la représentation du poète en prière les yeux levés vers le ciel, éveille plutôt l'idée d'une œuvre exécutée après sa mort. On peut appuyer cette opinion par une autre observation : il a été démontré récemment que la maison démolie au xvi<sup>e</sup> siècle, près du Dôme, n'était pas celle que Pétrarque avait à Padoue, mais seule-

1. Un poète vicentin, Agnolo Beolco dit Ruzante, adressa au cardinal Pisani, alors évêque, une épître en dialecte padouan, imprimée à Vicence, en 1581, pour le supplier d'épargner la maison du poète. On ne put sauver que la fresque ; un professeur de l'université, G. B. Selvatico, la fit détacher de la muraille et porter chez lui ; c'est un de ses descendants, le marquis Pietro Selvatico, oncle de l'écrivain de ce nom, qui l'offrit à l'évêque Dondi. Le morceau encastré dans la *Sala dei Vescovi* a 0<sup>m</sup>60 de largeur sur 0<sup>m</sup>70 de hauteur.

ment celle des chanoines, où il avait pu habiter en passant, avant d'en posséder une dans la ville <sup>1</sup> ; on est conduit à supposer que des chanoines ont voulu perpétuer au logis commun, après la mort de Pétrarque survenue en 1374, le souvenir de la piété de leur illustre collègue et de son séjour parmi eux. Cette explication rendrait compte du caractère du portrait et de sa présence dans la maison en question. Mais, si l'artiste n'a pas eu son modèle vivant sous les yeux, il est probable qu'il a travaillé d'après des renseignements d'une certaine valeur et qui devaient être à Padoue plus sûrs qu'en aucun autre lieu d'Italie, puisque le poète avait passé dans la ville et aux environs les dernières années de sa vie.

Le portrait que je crois le plus sérieux, et d'une indiscutable authenticité, a été également exécuté à Padoue et dans des conditions qui lui donne, semble-t-il, une autorité exceptionnelle.

C'est une petite peinture très simple, un profil à peine à mi-corps, faite au bistre avec quelques touches de cinabre, et occupant le premier verso d'un beau manuscrit sur parchemin, du XIV<sup>e</sup> siècle, de la Bibliothèque Nationale de Paris, *Par. 6069 F*. Le manuscrit contient le *De Viris illustribus*, avec le supplément de Lombardo della Seta. Un dessin à la plume, rehaussé de bistre <sup>2</sup>, fait face sur le second recto au profil de Pétrarque et semble de la même main <sup>3</sup>. C'est une représentation symbolique de la Gloire, bien placée en tête de ces biographies. Sur un char traîné par deux chevaux montés par des génies nus et ailés, qui soufflent dans de longues trompettes munies d'ailes, est assise une femme couronnée, vêtue d'un grand manteau agrafé sur la poitrine et ayant elle-même deux ailes éployées. Elle tient de la main gauche des couronnes de laurier, qu'elle distribue de la main droite. Au-dessus d'elle, un second couple de génies envolés sonne de la trompette. Au-dessous, sont réunis deux groupes de cavaliers, les mains et les regards tendus vers la céleste distribu-

1. Gloria, *Docum. ined. intorno al Petrarca*, Padoue, 1878, p. 17.

2. La figure centrale porte aussi quelques rehauts de gouache.

3. Une bonne reproduction a été donnée par la *Gazette des Beaux-Arts*, 3<sup>e</sup> pér., t. III (1890), p. 169, et par D'Essling et Müntz, p. 125.

trice ; la plupart sont casqués et en armure complète ; il y en a trois avec une couronne royale, et d'autres en bonnets ; plusieurs chevaux portent un caparaçon de guerre. Müntz a publié pour la première fois, dans son *Histoire de l'art pendant la Renaissance* si riche en renseignements nouveaux <sup>1</sup>, une scène du genre de celle qui vient d'être décrite. C'est encore une miniature, exposée depuis longtemps dans les vitrines de la Galerie Mazarine ; elle précède précisément un autre manuscrit du *De Viris*, qui est, comme le nôtre, du dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, et dont l'ornementation révèle aussi, avec certitude, la provenance de l'Italie du Nord <sup>2</sup>. C'est une peinture complète en camaïeu sur ciel bleu et gazon, avec des rehauts de gouache un peu lourds et quelques traits d'or derrière la figure de la Gloire. Elle présente d'assez grandes différences avec notre dessin. Celui-ci atteste une main plus sûre et plus délicate et, si l'une des deux scènes a été exécutée d'après l'autre, il est vraisemblablement le type original ; il offre un groupement plus abondant, une invention plus riche, les menus détails ajoutés plus tard compliquant l'œuvre sans l'embellir <sup>3</sup>.

Ces deux belles compositions, d'un goût antique bien curieux à cette date, semblant être à la fois un exemple ancien de ces « cavaleries » si souvent traitées à la Renaissance, et une interprétation originale du « Triomphe de la Renommée ». On n'y trouve aucune trace des symboles singuliers, qui allaient devenir traditionnels pour l'illustration des *Trionfi* <sup>4</sup> ; en revanche, cette foule de héros groupés

1. T. I, p. 229 (gravure sur bois très réduite).

2. *Par.* 6069 I.

3. Le second char est dans une gloire d'un fâcheux effet ; on y lit deux fois l'inscription GLO-RIA ; les génies envolés sont au nombre de six, dont deux soutiennent des attributs bizarres et mal conservés (des ailes ?), que le graveur a essayé de restituer. Les personnages sont moins nombreux ; beaucoup ont déjà la tête couronnée ; aucun cheval n'est caparaçonné. Y a-t-il d'autres grandes miniatures analogues servant de frontispice au *De Viris* de Pétrarque ? Celle que m'a signalée Novati à l'Ambrosienne (*Œ.* 49 *sup.*, XV<sup>e</sup> siècle) représente seulement un roi à cheval, probablement Romulus.

4. V. les études du prince d'Essling (duc de Rivoli) dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 2<sup>e</sup> pér., t. XXXVI, p. 31, réimprimées dans le livre cité plus haut.

autour de la Gloire représente infiniment mieux l'*onorata gente* dont parle le poète. Si le char, les couronnes, les chevaux sont étrangers au texte de l'œuvre italienne comme à celui de l'œuvre latine, il est du moins permis de croire que l'inspiration de la scène vient de Pétrarque en personne, et la provenance de notre manuscrit semble, comme on va le voir, justifier cette supposition.

L'histoire du volume est, en effet, facile à faire, Il a été achevé de transcrire le 25 janvier 1379, quatre ans et demi après la mort de Pétrarque, de la propre main de l'auteur du supplément posthume, Lombardo della Seta. Il est tout entier de la même main et il a, pour le texte entier du *De Viris*, plus d'autorité que tous les autres manuscrits <sup>1</sup>. Enfin il a été exécuté pour le personnage à qui Pétrarque avait dédié son ouvrage et à qui Lombardo adressa aussi le sien, François de Carrare. C'est donc l'exemplaire de dédicace, que Pétrarque aurait lui-même fait faire, s'il eût vécu pour achever son livre, et qu'il a peut-être vu commencer sous ses yeux <sup>2</sup>.

Ces faits sont établis par les souscriptions du manuscrit, dont il est nécessaire de rappeler les suivantes : *Hoc opus expletum, quod inuidie carere queror, suscipe, clementissime Pataui dactor, et uiue diu felix et uale, gentibus decus insigne.* — *Transcriptus propria manu et expletus millesimo trecentesimo septuagesimo nono, die uigesimo quinto ianuarii.* — *Lombardi a Serico quorundam clarissimorum heroum ad inclitum Franciscum de Cararia Pataui dominum post Francisci Petrarce poete laureati obitum explicuit supplementum.* L'ornementation du manuscrit, est-elle contemporaine de la transcription? On n'en peut douter, car, vers les deux tiers du volume, à l'endroit même où se termine la partie composée par Pétrarque, figure un ornement considérable, un de ces tableaux carrés remplis de lettres assez fréquents à cette époque, et qui donne, répété dans tous les sens, le nom du donataire François de Carrare, surmonté de l'inscription *Clarissimo Duci Francisco.*

1. V. la description et la critique que j'ai données dans le *Le De Viris ill. de P.*, p. 70-74.

2. Rien ne s'oppose à ce que les premiers cahiers aient été exécutés du vivant de Pétrarque. y compris le portrait; mais cette hypothèse ne peut être appuyée.

Cette partie de la décoration montre que le manuscrit, destiné au seigneur de Padoue et impatientement attendu par lui, a été entièrement préparé pour lui être offert. D'autre part, pour être sûr qu'il l'a possédé, il suffit de constater la présence du volume dans la collection des Visconti, qui ont fait ajouter assez grossièrement au frontispice l'écusson à la guivre <sup>1</sup>. Le manuscrit a donc figuré dans la bibliothèque de son destinataire à partir du commencement de 1379, et c'est à ce moment qu'il convient de rapporter l'exécution du portrait de la deuxième page.

Ce portrait offre, par sa provenance même, des garanties assez rares pour les monuments de l'ancienne iconographie. Il a été exécuté, en effet, selon toute vraisemblance, sur l'initiative et sous la direction d'un homme qu'on peut dire le meilleur ami des dernières années de Pétrarque, ce Lombardo della Seta qui fut longtemps son secrétaire, son collaborateur, son homme d'affaires, avant d'être choisi, par une marque suprême de sa confiance, pour son exécuteur testamentaire <sup>2</sup>. Ce qui reste de leur correspondance établit cette intimité, dont on trouvera plus loin un témoignage particulièrement touchant <sup>3</sup>. Si quelqu'un devait attacher de l'importance à la ressemblance du portrait de Pétrarque, c'était assurément le bon Lombardo, et, choisissant un artiste parmi les nombreux peintres de Padoue <sup>4</sup>, il dut lui demander avant tout la fidélité. A supposer que François de Carrare se soit avisé lui-même de faire décorer le volume qui lui était offert, le cas ne change pas ; Carrare ne pouvait être indifférent à l'exactitude de l'image d'un homme dont l'amitié et la longue présence dans ses états avaient été l'honneur de son règne.

1. J'ai rappelé (t. I, p. 100) la cession forcée du domaine de Padoue et des biens des Carrare au seigneur de Milan en 1388. A Pavie, on fit disparaître des manuscrits les devises et les écussons du propriétaire dépossédé ; c'est ainsi, par exemple, que dans l'inscription du tableau carré on essaya d'effacer le mot *Francisco*. Notre ms. est le n<sup>o</sup> 389 de l'inventaire de 1426.

2. Cf. t. I, p. 84.

3. V. p. 263.

4. V. dans Gloria (*Docum. ined.*, pièce VII) une liste de peintres établis à Padoue au temps des Carrare. Quant à Lombardo, il n'était point étranger aux choses de l'art (v. plus haut, p. 59, n. 1).

C'était sur sa demande, et pour lui complaire, que le poète avait rédigé définitivement son ouvrage, en même temps qu'il s'intéressait à une suite de figures de héros anciens que le prince faisait peindre à fresque dans une salle du palais de Padoue<sup>1</sup> ; le manuscrit et le dessin qui l'accompagnaient devaient donc passer sans cesse sous les yeux de leur possesseur.

L'artiste semble, d'ailleurs, s'être conformé aux intentions du donateur et du donataire. Le portrait est très simplement traité, mais plein de vie : point de laurier autour de la tête, ni d'accessoire d'aucun genre, la cape de l'époque serrant le front et cachant les bras. Si le peintre n'a pas travaillé d'après nature, il a connu, du moins, parmi les portraits de la maturité du poète, celui qu'on jugeait le plus ressemblant et il l'a fidèlement reproduit. Il donne l'impression d'une œuvre intime, sans prétention, qui devait plaire aux familiers du maître en le faisant revivre sous leurs yeux.

Toute description est rendue inutile par la gravure mise en tête de cet ouvrage. On remarquera que l'image s'accorde, dans une certaine mesure, avec la fresque de l'évêché de Padoue, et qu'elle ne contredit pas celle qu'Andrea del Castagno avait peinte à la villa Pandolfini et qui est aujourd'hui au Musée national de Florence. Elle concorde avec les textes contemporains qui nous décrivent l'extérieur de Pétrarque : *Statura mediocris aut paulo superior, plena facies, rotundiora membra, et in senectute ad crassitudinem uergens, colore lucido inter candidum et subnigrum, uiuacibus oculis...*<sup>2</sup>.

1. V. Zardo, *Il P. e i Carraresi*, p. 119 et-182. Cette salle dite *Sala dei Giganti* dont les murs ont été recouverts au XVI<sup>e</sup> siècle de sujets analogues, existe encore et forme la salle principale de la bibliothèque de l'Université. On y voit un grand portrait en pied de P. dans son cabinet de travail, ancien, mais repeint et détérioré ; en pendant, est un portrait de Lombardo. D'après le texte de Marcantonio Michiel, les portraits de Pétrarque et de Lombardo, « i quali credo dessero l'argomento di quilla pittura », seraient de la main de Guariento. Comme Guariento est mort en 1370, on voit l'intérêt que pourra offrir le morceau, après restauration intelligemment menée ; c'est ce qu'établit Moschetti, dans sa note *Per un antico ritratto di F. P.* (extrait du vol. *Padova a F. P. nel VI<sup>o</sup> Centenario della nascita*), Padoue, 1904.

2. P.-P. Vergerio, au passage cité t. I, p. 121, n. 2 ; Vergerio reprend plusieurs expressions de P. lui-même dans sa lettre à la postérité.

Il est curieux de remarquer que le portrait de Dante reconnu généralement comme le plus sûr, et qui a servi, à ce titre, de modèle pour la médaille connue de Giovanni Dupré, est également une miniature de manuscrit, le profil de la Bibliothèque Riccardi <sup>1</sup>; le portrait de Boccace devrait être cherché dans des documents du même genre. Mais il s'en faut que ces images posthumes des deux autres maîtres du *Trecento* aient une authenticité aussi assurée que celle de Pétrarque, exécutée très peu de temps après sa mort, dans le pays où il avait fini sa vie, par un artiste qui avait pu le connaître et qui travaillait pour ses meilleurs amis. C'est là, semble-t-il, un ensemble de garanties plus sérieuses que celles dont l'iconographie est obligée de se contenter d'ordinaire. En l'absence d'une œuvre meilleure, ce portrait aidera à satisfaire la curiosité des admirateurs de l'humaniste et des fidèles du poète.

---

On a cru devoir reproduire les pages précédentes, telles qu'elles ont été imprimées en 1892. Elles ont été jugées probantes par la critique, puisque le seul portrait désormais accueilli en tête des livres sur Pétrarque et des éditions nouvelles des *Rime* se trouve celui de la Bibliothèque nationale de Paris. Depuis lors, trois autres portraits ont été mis en évidence, dont l'authenticité s'appuie en partie sur une ressemblance avec le nôtre, et qui doivent être acceptés au même titre.

Le premier n'est qu'une œuvre tardive du *Quattrocento*, mais vraisemblablement copiée sur un portrait fait d'après nature. C'est une grande miniature placée en tête d'un recueil des *Rime* de Pétrarque et de Dante (*Vat. lat. 3198*), qui a appartenu à la famille florentine des Albizzi et a fait partie de la bibliothèque de Fulvio Orsini. Je ne crois pas qu'il ait appartenu aussi à celle de Bembo, ni qu'on doive rattacher cette miniature au portrait de Pétrarque, que Bembo possédait dans son *studio*, et qu'Isabelle d'Este fit venir à

1. C. Negroni, *Del ritratto di Dante Alighieri*, Milan, 1888.

Mantoue, avec ceux de Dante et de Boccace, pour en avoir des copies.

Quoi qu'il en soit de sa provenance, le profil du manuscrit du Vatican est de proportions plus grandes que celui du manuscrit de Paris, qu'il rappelle d'assez près. Le fond est d'un bleu soutenu ; le vêtement est blanc ; la doublure du capuchon, qui se trouve entourer le visage, est d'un bleu tirant sur le vert ; les lèvres sont légèrement teintées de rouge ; l'étude d'après nature est attestée par un grain de beauté fort apparent, placé au-dessus de la commissure des lèvres. Ce portrait, dont une copie avait été communiquée à Tommasini par Cassiano Del Pozzo, en 1630, a été signalé à nouveau dans *La bibliothèque de Fulvio Orsini*, p. 327 ; mais le mérite d'en avoir relevé l'importance iconographique revient à l'abbé Cozza-Luzi, vice-bibliothécaire de la Sainte-Église, qui ne lui a pas consacré moins de deux publications : la première, sous la forme d'une lettre qui m'est adressée ; la seconde, extraite du *Giornale Arcadico*, a pour titre : *Del ritratto di F. Petrarca nel codice Vaticano 3198*, Rome, 1898 (avec gravure).

Le second portrait, qui est venu compléter l'iconographie de Pétrarque, a été étudié, au point de vue de l'authenticité, dans un article de la *Gazette des Beaux-Arts* de 1901, t. I, p. 293 (*Encore un portrait de Pétrarque*). Je ne saurais maintenir l'attribution des notes marginales, qui eussent permis de faire venir de la bibliothèque du poète le manuscrit de son *Liber rerum memorandarum*, contenant le portrait (*Par. lat. 6069 T*) ; ces notes, selon Novati, sont de la main de Giovanni Manzini. Mais les caractères du manuscrit et sa présence parmi ceux de Pavie, passés à Blois (*Mélanges Paul Fabre*, Paris, 1902, p. 447), lui gardent un intérêt de provenance considérable.

Un portrait analogue, mais non identique, est publié dans le présent volume. De la même époque que le précédent, il se trouve en tête d'un manuscrit de Venise contenant des œuvres latines de Pétrarque (*Marc. lat. Cl. VI, n. 86*). Ces deux miniatures sont deux portraits d'auteur, inclus dans la lettre initiale ; mais là où se rencontre d'ordinaire un Cicéron de fantaisie ou un Aristote

en bonnet de docteur, nous sommes en présence d'images singulièrement précises et vivantes.

Une cape doublée de vert, d'un brun rougeâtre dans le manuscrit de Paris, rouge vif dans celui de Venise, encadre le visage d'un vieillard qui se présente de trois quarts. Deux longues rides sillonnent le front tout entier ; l'œil est bridé ; la bouche reste fine au-dessus du large menton rasé. On doit noter encore la longueur du nez et la douceur des prunelles bleues. Ceux des traits qu'il est possible de comparer au profil peint pour François de Carrare sont en parfaite concordance. Il est moins aisé, il est vrai, de retrouver, dans ce visage fatigué et vieilli, le brillant poète d'Avignon, si fier de sa grâce irrésistible, si soigné dans sa mise, si vain des louanges que les femmes donnaient à son nom. Le profil évoque mieux, par sa noblesse toute romaine, la beauté d'une image de jeunesse que nous ne connaissons sans doute jamais.

---



## EXCURSUS II

### PÉTRARQUE JARDINIER

Après l'étude, c'est la nature que Pétrarque a surtout aimée. Il se plaisait dans son jardin presque autant que dans sa bibliothèque. Quand il parle des gens et des choses de la campagne, son latin souvent monotone s'anime aussitôt, change de ton et prend l'accent du sentiment sincère. C'est ainsi qu'il a donné l'immortalité à son métayer de Vaucluse, si dévoué au maître, si bon gardien des manuscrits, si fier d'être admis à les toucher. De même pour sa vieille servante provençale, au cou tanné par le soleil, âme simple, corps sans grâce, mais humble, sobre, dure au travail, et que le lecteur n'oubliera pas<sup>1</sup>.

On sait encore avec quel charme Pétrarque décrit ses retraites favorites, son « Hélicon » transalpin ou son « Liternum » de Lombardie. Tantôt il fixe des paysages d'une extrême précision : *Iuxta [Sorgiam] breui tantum ponte disiuncta, ultima domus in parte textudo uiuis ex lapidibus curuata suspenditur, quae nunc caelo ardente sentiri uetat aestatem; locus est qui ad studium accendat...*; tantôt il trace en quelques mots les plus gracieux tableaux champêtres : *Ludunt argentei pisces in gurgite uitreo, rari procul in pratis mugiunt boues, sibilant aerae salubres leuiter percussis arboribus, uolucres canunt uariae in ramis...*<sup>2</sup>. Toutes les fois qu'il aborde ces sujets, son style a plus de fraîcheur, de couleur, de verve, et laisse bien vite, sous l'humaniste, apparaître le poète.

Mais à côté de l'amateur des champs, du lecteur de Virgile qui date ses lettres de l'ombrage d'un châtaignier, il y a chez Pétrarque,

1. *Saxea muliercula*. V. tout le passage dans la lettre sur Vaucluse adressée à Nelli (*Fam.* XIII, 8).

2. *Fam.* XVII, 5.

le croirait-on ? un véritable horticulteur. Il engage, dans un traité, ses lecteurs à se livrer aux travaux de la terre, *pro otio et curarum alternatione*<sup>1</sup>, et dit lui-même à propos de Vaucluse : *Hortulos meos his manibus consitos*<sup>2</sup>. Ce n'est point là une formule toute faite ; les formules de ce genre sont bien plus rares chez lui qu'on ne le croit, et les mots dont il se sert ici sont rigoureusement exacts. Un document tiré d'un de ses manuscrits<sup>3</sup> va nous le montrer étudiant les principes de l'art de la culture, dirigeant lui-même ses plantations et tentant des expériences<sup>4</sup>.

C'est une sorte de journal de jardinage placé à la fin du volume et sur les gardes. On n'y trouve rien sur le jardin de Vaucluse, celui dont Pétrarque disait qu'on ne rencontrerait point le pareil au monde et dont il priait ses amis d'Avignon de surveiller les cultures en son absence<sup>5</sup>. Le premier document, daté de 1348, nous transporte seulement dans la propriété de Parme, que le poète vient d'acheter et où il doit faire de fréquents séjours, les années suivantes, à cause de ses fonctions de chanoine. C'est de ce jardin qu'il envoyait au seigneur de la ville, Luchino Visconti, quelques plants que celui-ci lui avait

1. Rem. I, 57 : *Utque interdum teneros ramos pubescentibus gemmis inserere, luxuriantia folia curua falce compescere, lasciuos palmites prolis in spem scrobibus cauis infodere, sitientibus pratis querulos riuos prono calle diuertere illos sinam...* (Cf. le chap. 58, *De uiridariis*).

2. Fam. XI, 12.

3. Décrit t. II, p. 98 sqq. (remarquer les sujets agricoles des miniatures).

4. Il a servi, depuis la publication de ces notes, à une importante étude de Francesco Marconi, *Il Petrarca nella storia dell' agricoltura* (extr. des *Atti dell' Accademia dei Georgofili*, vol. XVI), Florence, 1893.

5. Fam. XVII, 5 : *Utere arbustis et quibus antiqua suis manibus Bacchus et Minerua plantarunt, noua uero meis ipse manibus, non tantum nepotibus umbram factura, sed nobis* [cf. Virgile, *Ecl.* IX, 50 ; La Fontaine, XI, 8, 21]. *Utere parua domo et agresti lectulo, qui, ubi te gremio exceperit, mei praesentiam non requiret...* La description du jardin de Vaucluse est surtout précise dans les jolies épîtres où P. décrit sa guerre contre les Nymphes de la Sorgue, pour la défense de son terrain sans cesse menacé par les eaux (*Epist.* III, 1 et 4). Lire aussi, entre autres morceaux, *Epist.* I, 8 (*Op.* II, p. 84) :

*Contigit extinctum qui suscitât hortulus ignem,  
Dulcia praeteritae renouans uestigia uitae...*

demandés avec des vers<sup>1</sup>. Outre le jardin, Pétrarque avait un verger, comme le montre l'épître *Ad arbores suas*, et le complément naturel de ce verger, suivant la mode italienne, était une vigne suspendue aux arbres fruitiers. C'est précisément comme viticulteur que le poète nous apparaît tout d'abord.

Il a fait couper des ceps de vigne, le 26 novembre, en a planté une partie immédiatement, et a enfoui le reste en le recouvrant complètement de terre. C'est tout à fait contraire aux habitudes du pays et Pétrarque, malgré le conseil d'un Crémonais fort compétent, a fait cet essai sans grande confiance. Il ne se dissimule pas d'ailleurs que tout s'est réuni pour lui nuire, la saison d'automne trop avancée, le vent du nord, qui ne vaut rien pour remuer la terre, enfin l'état de la lune. En tout il a manqué aux préceptes des *Géorgiques*, ce qui l'inquiète. Le printemps arrive cependant, et une partie de ces plantations donne un résultat moins mauvais qu'on ne le craignait. Pétrarque le note aussitôt à la suite de son récit<sup>2</sup>. Mais il était heureux déjà de faire un essai en dehors de l'enseignement consacré : *Placet experiri*. Il y a en ces simples mots, qu'il répète souvent ici, le germe de toute une méthode nouvelle de recherches dans les sciences de la nature<sup>3</sup>.

Les renseignements qui suivent sont relatifs à un pommier et à un pêcher, qu'on transplante et qui périssent dans le nouveau terrain, à des plants d'hysope et de romarin, qui réussissent, à des vignes, qu'on greffe sur les anciens ceps et qu'on fait grimper aux pommiers, aux poiriers, aux pruniers<sup>4</sup>. En juin, Pétrarque s'occupe à faire dis-

1. *Fam.* VII, 15 : *Dum hortulanus herbis et arboribus, ego uerbis et carminibus incumbam, inuitante riuui murmure, qui querulus fugit et dextra laeuaque prominentem pomiferam siluam secat...* La pièce de vers qui accompagnait l'envoi serait, d'après Baldelli (*Del P.*, p. 260), l'épître du livre III, *Silua precor generosa* ; ce pourrait être aussi celle du livre II, *Argolicas si fama uolans*.

2. Telle est du reste son habitude pour chacun de ses essais ; dans le texte qu'on va lire, ces notes ajoutées après coup sont distinguées par un | .

3. Cf. F. Marconi, *L'Agraria nelle lettere*, Gênes, 1889, p. 30, et K. Burdach dans *Centralblatt für Bibliotheksw.*, t. VIII, p. 448 (sur Angelo de Florence, créateur d'un jardin botanique à Prague).

4. Nous ne manquons pas de renseignements sur les arbres fruitiers cultivés

paraître une saulaie qui tenait le milieu du jardin et à la remplacer par une prairie; on transporte les saules ailleurs et, quelques jours après, on sème du foin dans la terre « cuite par les soleils d'été ». Notre agriculteur mentionne l'état du ciel et de la lune, la température, le moment de la journée, tout ce qui a pu accompagner le semis ou la transplantation.

On voit qu'il attache une grande importance à ces détails et que sa science, en partie puisée dans les agronomes latins, est assez étendue. Il écrit à Guido Sette: *Signabo autem diem tibi serendis arboribus idoneum, non eum quem fortasse alibi pro diuersitate terrarum agricolae obseruant* <sup>1</sup>. Nous apprenons également par ces notes qu'il y a deux jardins, ou plutôt que le jardin est divisé en deux parties (*ortus ulterior, ortus citerior*), et qu'il y a un carré plus soigné que le reste (*ortulus cultior*) <sup>2</sup>. Le 24 mai 1350, on constate l'achat récent d'un nouveau jardin <sup>3</sup>.

Il y a quelques autres dates à recueillir pour cet *Itinerarium Petrarcae*, où la précision complète est si rarement possible. Le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 1353, et le 4 avril 1357, pendant des séjours à Milan, le poète fait divers semis *in ortulo sancti Ambrosii* <sup>4</sup>; les lauriers ne viennent pas bien en cet endroit. Le texte de l'an 1359 est plus intéressant: il fixe exactement la date d'une visite de Boccace à Pétrarque <sup>5</sup>. Le samedi 16 mars, ces grands hommes se trouvent

par P. à Vaucluse: *Uua, ficus, nuces et amygdalae deliciae meae sunt* (*Fam.* XIII, 8). Et dans *Epist.* I, 5:

*Si tantum tenditur aeuum,  
Umbra ex pomiferis ueniet gratissima ramis...  
Caetera Clausa quidem Vallis praestabit abunde:  
Persica mala, pyra, mensae decus adde secundae.*

1. *Fam.* XVII, 5.

2. Il y avait de même deux jardins à Vaucluse: *Hic mihi duos hortulos quaesiui tam ingenio propositoque meo consentaneos ut nihil magis, quos si describere aggrediar, longus fiam* (*Fam.* XXIII, 8).

3. Le pluriel est donc très exact dans *Fam.* VIII, 3, où il s'agit des jardins de Parme: *Libellos atque hortulos meos offero, et si quid est aliud.*

4. Cf. p. 50.

5. Cf. *Fam.* XX, 6, 7 (à Nelli; 3 *Id. april.*).

réunis *in orto Sanctae Valeriae Mediolani*. Ils causent de poésie, d'érudition, de grec surtout et de ce Pilate, dont Pétrarque doit parler alors pour la première fois à Boccace, conversation d'où sort sans doute le premier enseignement du grec à Florence. Mais les deux humanistes prennent aussi plaisir à voir planter du laurier; Pétrarque espère même que cette expérience réussira mieux que les précédentes, la présence de son ami devant porter bonheur « à ces petits arbres sacrés<sup>1</sup> ».

En 1369, Pétrarque, qui partage son temps entre Padoue et Arquà, jardine en ces deux endroits. Ses amis et son gendre (*Checcus noster*) lui donnent des plants. Lombardo della Seta montre son dévouement pour le poète en servant ses goûts<sup>2</sup>: un jour d'hiver, où personne n'ose affronter la neige et la tourmente, il part de Padoue pour Arquà, où il n'arrive que le troisième jour à cause du mauvais temps; tout cela pour aller enrichir le jardin de Pétrarque de cinq arbustes, dont un laurier.

Il est assez curieux de remarquer dans ces notes la place que tient la culture du laurier. Pétrarque en plante sans cesse. Deux grands lauriers, arrachés d'un jardin d'Arquà avec beaucoup de terre aux racines, sont transplantés dans le sien en grande pompe (*solemnissime*). Cette plante était chère au poète à plus d'un titre: elle l'avait couronné au Capitole; son nom lui répétait celui de Laure; elle

1. La correspondance de Boccace garde un souvenir du jardin de Padoue. *Ego*, dit-il en rappelant son séjour auprès de P., *compositionum tuarum avidus ex illis scribens sumebam copiam; die autem in vesperum declinante a laboribus surgebamus unanimes et in hortulum ibamus tuum, iam ob novum ver frondibus atque floribus ornatum* (*Le lettere*, p. 47). Je pense qu'il ne s'agit ici que du jardin annexé à l'habitation commune des chanoines.

2. Lombardo était lui-même très passionné pour la solitude et la campagne. On a de lui, en beaucoup de mss., une jolie épître à P. sur ce sujet, *De dispositione vitae suae* (Cf. Novati et Lafaye, *Le ms. de Lyon n° C*, dans *Mélanges de l'École de Rome*, t. XI, 1891, p. 408-409). L'épître a été imprimée sous le nom de P. (*F. P. gubernatori patriae?*); elle figure même avec cette attribution apocryphe dans l'*Appendix litterarum* de l'édition Fracassetti (t. III, p. 506) et naturellement dans la traduction (t. IV, p. 45).

était pour lui le symbole de la gloire et de l'amour. Il ne faut donc pas s'étonner s'il aima jusqu'à la fin,

L'aura e l'odore e 'l refrigerio e l'ombra  
Del dolce lauro e sua vista fiorita.

Laissons maintenant la parole à l'illustre jardinier :

(*Val.* 2193, t. 156).

Anno 1348<sup>o</sup>, die Mercurii Nouembris 26<sup>o</sup>, hora temporis occidui, minus quam duabus horis ante solis occasum, feci amputari palmiles uitum, et partem confestim plantari, partem terre infodi ita quod nec modicum emergerent, quod est contra consuetudinem communem, sed secundum consilium amici noui Cremonensis agricole insignis. Hoc modo enim palmiles obrutos et circa maii mensem erutos se plantasse dicit, non consulto quidem sed casu quodam differre coactus, et mirum successum fuisse plantarum. Itaque se quod fortuna obtulit in rationem et consuetudinem transtulisse perpetuam, et ex illo sic usum semperque feliciter. Unde et mihi libitum reperiri tum illud, tum satio autumpnalis an uerna sit lelior, et rursus an bumi infossio <sup>1</sup> serendorum an immediata palmitum abeisorum satio. Ne quid tamen de contingentibus ignoretur, tria uidentur aduersari: tempus uel hiemis uel iam praecipitis autumpni, cum potius primum autumpnale frigus eligendum sit ad talia; Boreas hodie spirans inimicus uersande telluri, licet hoc forte compensetur Austro iam quartum decimum diem flanti et terre imbribus assiduus madenti; luna preerea, licet quidam sextam dicant, tamen uero aspectus indicat quintam. Que omnia sunt contra doctrinam Maronis <sup>2</sup>. Sed placet experiri.

| Non affuit tempus effodiendi partem terre creditam <sup>3</sup>. Pars ante plantata debiliter successit, sed tamen melius quam putaram.

Decembris 8<sup>a</sup>, luna ni fallor 16<sup>a</sup>, tempore tranquillo, hora diei nona, ysopi et roris marini plantulas cum caudicibus terre mandauit, experiendi animo, in ortulo cultiore.

| Successit bene.

Februarii 4<sup>a</sup> anno 1349<sup>o</sup>, luna 16<sup>a</sup>, hora inter nonam et uesperas, tempore nubilo quidem et bumido sed tranquillo, pomum non ualde ueterem sed tamen plurimum annorum de ulterioris opaco in citerioris apricum et soli expositum locum transtuli profundiore fouea, sed neque fimo nec aliquo externo auxilio

1. P. a écrit *infossio*.

2. *Georg.* II, 314 sqq.

3. Opération antique, encore en usage en Italie, qu'on appelle dans l'Émilie *mettere in tagliuola*. C'est une des diverses façons de conserver les *tralci*.

adhibito, ceterum terra nigra et pingui et ad unguem subacta. Libet exitum experiri.

| Hactenus infelicem. | Aruit finaliter.

Febr. 20, luna 3<sup>a</sup> ut puto, de orto ulteriore in citeriorem ortum persicum degenerem transtulerunt, et persicum que ibi steterat in extremam eiusdem citerioris orti partem. Sed ueeor de scrobium altitudine ne non satis profunde descenderint; non enim interfui.

| Aruit persicus.

Per eosdem dies, roris marini uiuacissimam ut apparet plantam cum radice infodi in ortulo cultiore.

| Viuit et uiret optime.

Martii 2<sup>o</sup>, luna 12<sup>a</sup> uel quod magis arbitror 13<sup>a</sup>, tempore quidem licet temperato, tamen nubiloso et pluuiali, uites transmarinas<sup>1</sup> de ualle serena aduectas procedenti die ad uesperam sine caudicibus, cum sola ueteris ut aiunt ac noui palmitis iunctura, plantari feci in ordinem pro pergula in ortulo citeriore. Item ad pedem arborum tam nouarum quam ueterum, pomi, piri ac pruni.

Postridie palmites uue duracine de uite umbrosa auulsos in praefatum ordinem et una cum predictis et ad pedem aliarum arborum pene omnes plantauerunt famuli, me absente, die quidem supra modum humido et pluuiali sed alioquin temperato.

Iunii 4<sup>o</sup>, luna 15<sup>a</sup>, hora tarda, tempore quidem anni aduerso, sed celo nubilo et terra tum pridiano tum hesterno imbre profunde copioseque humida et ad unguem subacta, transferri feci salnias<sup>2</sup> cum totis radicibus et ad quamlibet non paruo cumulo inherens nigre terre, uersus murum orti citerioris, ut expedirem orti medium ubi erant ad usum prati quod institui ibi facere. Addi etiam feci confestim irrigationem de riuo proximo. Sperat ortulanus<sup>3</sup> felicissimum successum estate non obstante. Fuerunt scrobes profundissime. Idem per omnia et eadem hora de marubio factum est in angulo uersus ostium.

1. On trouve en italien, pour des raisins de table, la vieille désignation *uue tremarine*, qui pourrait être une corruption de *trasmarine* ou *tramarine* et se référerait aux uites *transmarinae* de P. (Marconi, *Il P. nella Storia dell' agricoltura*, p. 25).

2. Le mot qui est dans Ducange (s. v. *salma*), équiuait à *salices* dans la langue classique.

3. C'est la seule mention du jardinier de Parme que fournisse le document. A Vaucluse, c'est le métayer qui servait de jardinier, comme le montre le passage suivant : *Audiui senes dicti ruris, ante alios uillicum meum, qui uir optimus et rerum rusticarum peritissimus fuit, ita dicere quod ibi satum fuerit ad octauum idus februarii felici successu coalescere nec aduerso sidere interire* (Fam. XVII, 5).

*Alias salnias eodem die mane plantauerant famuli in ortulo cultiore, et herbam ysopo simillimam in eodem ortulo sub noctem plantari feci et similiter irrigari. Cito uidebimus finem.*

| Bonus fuit, precipue salniarum <sup>1</sup>: nulla aruit.

*Iunii 25, hora plus quam nona, luna septima uel octaua, tempore humido et pluuiali, in ortulo citeriore feci, quod olim institueram, feni semen spargi abunde in terra pridem subacta et putri et estiuis solibus decocta. Nunc et irrigua postea rastrum superduci, sed et sequenti mane idem diligentius fieri et superficiem ad unguem complanari, malis radicibus auulsis. In summa nihil aduersi est, nisi anni pars. Decreuimus iterum semen et nigrum ac tritum fimum aspergere et exitum operiri.*

| Exitus quidem serus fuit sed optimus.

*Eodem die, sero ratam alteram cum semente, alteram teneriorem, sed cum radicibus utramque transtulimus de orto dompni Luce <sup>2</sup> ad ortulum cultiorem.*

| Prima uinaciler inhesit, secunda languidius primum, sed mox abunde irrigata conualit.

*Anno 1350 <sup>3</sup>, Mai 24<sup>o</sup>, feci semen feni spargi in dimidio parte orti citerioris nuper empti, ut partum anni preteriti ampliarem, luna quidem 25<sup>a</sup> uel quasi, tempore pluuiali, solo humido, denique nihil aduersi nisi pars anni. Sed illud forte pensabitur humori atque arboreis umbris et uei raro unquam tam gelido.*

| Prosperos habuit exitus et citos.

*Anno 1353, die lune ultimo Septembris et die Martii 1<sup>o</sup> octobris, in orto Mediolani Sancti Ambrosii abunda besterna pluuiua hincto et ad unguem subacto, seuimus spinargia, bletam, fenidem, petrosillum <sup>4</sup>. Pars anni serotina et umbrosior locus et lune reuolutio uidentur obsistere.*

| Effectus fuit nullus omnino.

(f. 156').

*Die iiii Aprilis 1357, hora temporis occidui, luna plena uel quasi, solo humido, tempore preter legem anni gelido, profundis scrobibus seuimus vj lauros et unam oleam Pergamo <sup>5</sup> aduectas in ortulo Sancti Ambrosii Mediolani. Duo*

1. P. sous-entend sans doute *exitus*.

2. Ce personnage, d'après Novati, est le prêtre Luca di Piacenza, ami bien connu du poète. Cf. Fracassetti, *Lettere di F. P.*, t. II, p. 305 sqq.

3. En marge.

4. Aucun de ces termes n'appartient à la langue classique, où l'on trouve *beta*, *petroselinum*.

5. C'est l'orthographe constante de P. pour *Bergamo*, et la forme la plus ordinairement adoptée au Moyen Age.

*uidentur obsistere, et dilatio aliquot dierum et natura soli presertim oleæ contraria. Fuerunt autem plante satis ueteres et aliquot tenere, aliquot duriores; omnes cum caudicibus.*

| *Omnes penitus aruerunt.*

Anno 1359, sabato, hora quasi nona, Martii die xvj<sup>o</sup>, retentare huiusce rei fortunam libuit. Itaque et lauros Cumo<sup>1</sup> transmissas per Tadeum nostrum profundis itidem scrobibus seuimus in orto Sancte Valerie Mediolani, luna decrescente; et fuerunt due tenere, tres duriores. Aliquot post dies nubila fuerunt et pars anni melior quam in superioribus<sup>2</sup> (imo et pluuiosi mirum in modum crebris et immensis imbribus quotidie, ut sepe de orto quasi lacus fieret; denique usque ad kalendas apriles non apparuit sol). Inter cetera multum prodesse deberet ad profectum sacrarum arbuscularum, quod insignis uir d. Io. Boccacii de Certaldo, ipsis amicissimus et mihi, casu in has horas tunc aduectus, sationi interfuit. Videbimus euentum. Omnibus radices fuerunt, quibusdam quoque telluris patrie aliquantulum, et preterea diligentissime obuolute<sup>3</sup> non radices modo sed truncos aduecte sunt, et recentes ualde. Denique preter soli naturam, nihil uidetur aduersum, attenta qualitate aeris et quod non diu ante montes niuium adamantinaque glacies omnia tegebant uixque dum penitus abiere<sup>4</sup>.

| *Iam nunc circa medium aprillem due maiores crescunt; alie uero non letos successus spondent. Credo firmiter terram hanc huic arbori inimicam.*

Anno 1369, uerno tempore, diem non teneo, conuulsit Lombardus noster<sup>5</sup> de orto Sancti Iohannis apud Arquadam duas ingentes lauros cum immensis radicibus et magno telluris cumulo, et mane proximo, cum per noctem nixisset, seuit eos solemnissime in uiridario anteriore. Nichil profuit; ambe aruerunt. Putant quidem scrobes nimis profundas nocuisse et esse contrarias nature arboris illius.

*Seuit et arbores alias teneras sed proceras viij, quas donauit nobis Checcus noster, e quibus tres aruerunt; quinque autem mirabiles successus spondent. Seuit et uites et alias arbusculas, que omnes bene uigent, nisi quantum bestiarum dentibus lese sunt, quarum uerus in edificanda domo concursus ibi fuit.*

Anno eodem, 3<sup>o</sup> Decembris, ad uesperam, conuulsit alias quinque pulcherimas plantas, eiusdem Chechi donum, pomorum et cel., et unam laurum minorem aliis sed satis magnam de Friderighini de Turre, et infodit eas pro

1. Como?

2. Les mots entre parenthèses sont ajoutés en marge.

3. P. a écrit *obuolite*.

4. Le poète se révèle naturellement en toutes ces notes.

5. C'est Della Seta; le *Checcus* plus loin est Brossano.

*illa nocte in ortulo nostro Paduano. Interim nix maxima et frigus et uentus et undique tempus aduersum. Itaque mane proximo, cum nullus hominum ausurus esset, Lombardus iter arripuit et plantas coniecit in nauim, qui ui uentorum impedita uix die tertio peruenit Arquadum et, die proximo vijo supradicti mensis et viij<sup>o</sup>, seuit in scrobibus ante xx dies ibi effossis. Tempus contrarium ualde, luna noua; in actu uero plantandi nichil est omissum, sed dilatio multa fuit. Ipse sator et agrestes bene sperant. Ego nescio quid sperem. Operiemus finem.*

---

Tecar' Grachior i lanu' dui' ceter' fami'  
 tu' quid' feci' nec'at' nisi' su' ad' p'xi' ano'  
 qui' eu' eu'ere' max'and' h'm' loca' p' cem'  
 ite'uo' u'ito'is' ep'ra'z' i' d' qua' i' p'no'ie'  
 d'ur' w' l'um'ie' h' an' eu' i' n' d' d'ell' u'ent'



Transalpina solitudo mea iocundissima.

## LA FONTAINE DE VAUCLUSE

Dessin de la main de Pétrarque, tiré de son manuscrit de Pline,  
 avec une ligne autographe.



### EXCURSUS III

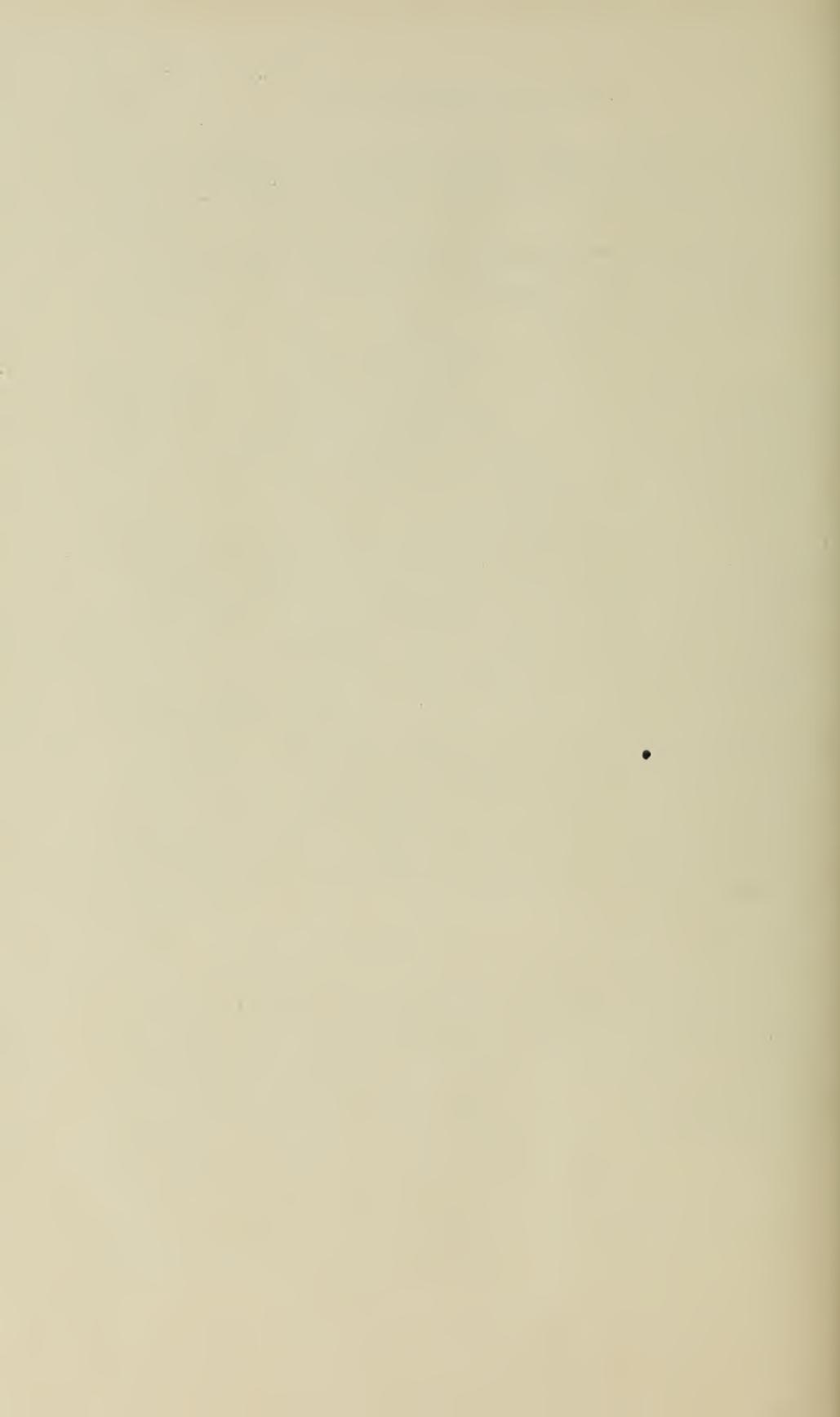
#### PÉTRARQUE DESSINATEUR

Dante, en un passage célèbre de la *Vita nova*, raconte qu'il était un jour occupé à dessiner un ange « sopra certe tavolette »<sup>1</sup>. Il connaissait donc quelques éléments de l'art du dessin et, sans admettre, avec Leonardo Bruni, qu'il le pratiquât « egregiamente », on peut croire qu'il en avait du moins le goût et l'instinct. On ne sait rien de pareil sur Pétrarque, dont la nature cependant se montre déjà plus raffinée et plus universellement curieuse que celle de Dante. A ses talents de chanteur et de joueur de luth, bien attestés par les témoignages, personne n'a songé à joindre celui de dessinateur.

Il faudra pourtant le lui accorder, au moins dans une toute petite mesure, si les conclusions ici présentées sont jugées exactes. Notons d'abord qu'on trouve couramment en ses manuscrits d'élégants traits de plume, des mains indicatrices dessinées avec plus de légèreté et de finesse que les mains analogues si communément employées aux *loca notabilia* par les lecteurs contemporains, enfin la silhouette de rochers ou de chaînes montagneuses, aux sommets tantôt arrondis, tantôt aigus, placée en marge des passages du texte où sont mentionnées des montagnes. Ces représentations sont surtout fréquentes dans le Pline, *Par.* 6802<sup>2</sup> ; il y a même, outre ces croquis élémentaires et de peu d'intérêt, une toute petite tête barbue, dessinée à la plume et vue de trois quarts (f. 220), et une sorte de château fort (f. 266), qui sert d'encadrement à la description suivante : *Roma sola mirabilis toto orbe terrarum* (mots empruntés à Pline). Ce dessin par lequel Pétrarque symbolise la

1. *Vita Nova*, 35.

2. V. quelques faits semblables dans le Tite-Live, le Quinte-Curce, etc.



## EXCURSUS IV

LES LIVRES DE TOMMASO FREGOSO, DOGE DE GÈNES

Notre Tite-Live a appartenu, au xv<sup>e</sup> siècle, à un personnage historique. Tommaso di Campo Fregoso, seigneur de Sarzana et doge de Gênes. C'était un lettré fort zélé, ami et bienfaiteur des humanistes, comme le prouvent la correspondance qu'il eut avec Aurispa<sup>1</sup> et Giovanni Toscanella et le choix qu'il fit de ce dernier pour diriger l'éducation de ses fils<sup>2</sup>. Très amateur des auteurs antiques, il révèle ses goûts mieux encore par l'inventaire de sa bibliothèque qui figure sur un verso des dernières gardes du manuscrit. Le même document donne, en outre, un détail pour la biographie de Bartholomeo Guasco, l'ami et le correspondant d'Aurispa et de Panormita<sup>3</sup>; cet humaniste, qui était génois, servait de bibliothécaire à Fregoso, en novembre 1425, et la pièce que voici est vraisemblablement de son écriture :

*Inuentarium eorum librorum qui inuenti sunt in pulherrimo studiolo magnifici domini Thome de Campofregoso Sarzane tunc domini<sup>4</sup>, qui custodie recomissi sunt Bartholomei Guaschi die xx nouembris m<sup>o</sup> cccc<sup>o</sup> xxv<sup>5</sup>.*

[1] Titus Liuius trium decarum corio uestitus magni uoluminis.

1. V. une lettre à Aurispa pour lui demander les nouvelles comédies de Plaute, en 1439, et une lettre portant la suscription *Aurispa Siculus Thomae Iannensi*, dans Sabbadini, *Biografia documentata di Giov. Aurispa*, Noto, 1891, p. 77 et 187.

2. Cf. *Giornale ligustico*, t. XVII, 1890 (art. de Sabbadini, sur Toscanella).

3. D'après la notice biographique due à Sabbadini, dans *Giorn. stor.*, t. XVIII, 1891, p. 216 sqq., Guasco entra plus tard au service des Fregoso comme secrétaire, à partir de 1436.

4. Ces trois mots ont été effacés et en même temps on a remplacé le mot *Thome* par *Nicolai*.

5. Le document n'a point échappé à Delisle, *Cabinet des mss.*, t. II, p. 346; mais la provenance pétrarquiesque du volume et les observations nouvelles qu'elle suggère m'autorisent, je crois, à le publier après lui.

- [2] Liber de proprietatibus rerum corio uestitus magni uoluminis.  
 [3] Catholicon uocabulista corio etc. magni uoluminis.  
 [4] Plinius de naturali hystoria corio etc. magni uoluminis.  
 [5] Iosephus de hystoria Iudaica corio etc. satis magni uoluminis.  
 [6] Tragedie Senece coperte uiluto nigro.  
 [7] Virgilius Maro Heneidos corio etc. (Hunc habet dominus Baptista.)  
 [8] Affrica Petrarce in metro coopertus uiluto cremesino.  
 [9] Franciscus Petrarcha de uiris illustribus.  
 [10] Agelius noctium atticarum.  
 [11] Tullius de officis coopertus uiluto nigro. (Hunc habet dominus Andreas canonicus. — Restituit et est in domo.)  
 [12] Orationes Ciceronis siue Tullii magni uoluminis corio cooperte.  
 [13] Vita multorum Romanorum per dominum Leonardum Aretinum de greco in latinum redacta corio etc. <sup>1</sup>.  
 [14] Quintus Curcius unus in bona littera in pergamento. [14 bis] Alter in papiro. Ambo corio etc.  
 [15] Iustinus hystoriografus corio etc.  
 [16] Paulus Oroxius corio etc.  
 [17] Suetonius de duodecim Cesaribus corio etc.  
 [18] Plautus comicus corio etc.  
 [19] Terrentius comicus corio etc. (Hunc habet magister Ioseph. — Restituit et est in domo.)  
 [20] Titus Liuius uulgaris corio etc. (Hunc habet domina Caterina.)  
 [21] Comentarium Cesaris corio etc.  
 [22] Valerius Maximus corio etc.  
 [23] Epistole Ciceronis ad Atticum corio etc.  
 [24] Epistole ad Lentulum Crassum Brutum etc. corio etc. Ciceronis.  
 [25] Epistole communes familiares corio etc. Ciceronis.  
 [26] Petrus Crescentis de commodis ruralibus etc. <sup>2</sup> et simul de cosmografia et alia corio etc.  
 [27] Ludus scacorum corio etc.  
 [28] Omne bonum scolla de iniuriam passo corio etc.  
 [29] Cronica Januensis corio etc.  
 [30] Recollecte Iohannis Stelle corio etc.  
 Plures meo tempore in dicto studiolo inuenti non sunt <sup>3</sup>.  
 [31] Opus Ciceronis de Senectute. (Nunc est.)

1. Ce sont des vies de Plutarque traduites par L. Bruni.

2. C'est un traité de Piero de' Crescenzi, bien connu à l'époque de P. et qu'il a pu lui-même étudier.

3. Cette ligne et les suivantes sont d'une autre main.

[32] Rhetorica Aristotelis translata per Filelfum. (Nunc est.)

[33] Liber Alcorani.

[34] Liber cirugie equorum. (Nunc est.)

Pendant son séjour dans la bibliothèque du doge Fregoso, le Tite-Live de Pétrarque avait acquis une certaine célébrité parmi les humanistes de l'Italie du Nord <sup>1</sup>. Decembrio avait vu le volume et en avait parlé avec admiration chez les Visconti, qui ne possédaient pas eux-mêmes de plus intéressant souvenir du poète. Francesco Pizolpasso écrivait à Decembrio, en 1437, d'avoir l'œil sur les circonstances qui pourraient amener la dispersion des livres de Fregoso, afin de s'assurer alors le manuscrit : *Attentus esto, si res Feregosorum adeo circumuenterentur, ut de codice illo Liuii excellentissimo olim Petrarcae sperari posset. Celeritas uel productio suis coaptetur locis, quo liber ipse, quem tu cordi nobis affixisti, nullo pretio nostras euadat manus* <sup>2</sup>. Les deux humanistes ne souhaitaient ni plus ni moins qu'une révolution dans Gênes pour procurer le précieux volume à leur maître; celui-ci, Filippo-Maria Visconti, excitait en même temps, et sans doute pour d'autres raisons, Battista Fregoso à se révolter contre son frère Tommaso et à prendre le pouvoir à sa place. Ces calculs de lettrés et de prince furent déjoués : Battista, un instant proclamé doge, fut battu par Tommaso, qui lui pardonna, et le duc de Milan n'eut pas le Tite-Live.

Les livres du doge passèrent paisiblement en héritage à son fils Niccolò, qui fut capitaine de la République de Gênes <sup>3</sup>. Au recto de l'inventaire, on voit, en effet, diverses mentions intéressant la

1. Au f. 231' du ms., une main du xv<sup>e</sup> siècle a comblé en marge une lacune du livre XXVI. On trouve aussi au f. 369' la date 1394, au f. 366' le nom génois *Hybletus de Flisco*.

2. V. les documents de Sabbadini dans *Museo d'antich. class.*, t. III, col. 411-416.

3. Niccolò semble être resté fidèle aux goûts littéraires que son éducation lui avait donnés. Un des documents grecs sur l'humanisme publiés par Émile Legrand établit qu'il mit en relations, en 1440, Antonio Cassarino et Philelphe, qui l'appelle alors *ἀγαθὸς νεανίας* (*Cent dix lettres grecques de Fr. Filelfe*, Paris, 1892, p. 34).

famille de ce dernier et qui sont écrites de sa main. La dernière nous le montre même entretenant des rapports avec la cour aragonaise de Naples et recevant du roi la faveur de l'avoir pour parrain de son fils Alfonso, né et baptisé à Gênes en 1451 :

*Nicolaus.* Vinciguera natus est Ianue in campo, anno a natiuitate Domini millesimo CCCC<sup>o</sup> quadragesimo nono, die xxvj madii. — Obiit eodem anno, die xxiiij Februarii.

*Nicolaus.* Petrus Franciscus natus est Riparolii in rure nostro, anno a natiuitate Domini millesimo quadrigentesimo quadragessimo nono, in Kalendis Iulii hora vij noctis. [Note répétée f. 368].

*Nicolaus.* Alfonsius natus est in ortis nostris Genue in suburbio sancti Thome, anno a Domini aduentu M. CCCC. LI, die xxxvj Augusti ora xxiiij<sup>a</sup>. Substulerunt eum e sacro fonte magnificus dominus Berlingerius de...pro sacratissimo Aragonum rege, dominus Georgius cardinalis de Flisco, Stefanus de Auria, Neapoleonus Lomelinus, magister Petrus de Arimino. Batizatus fuit per reuerendum dominum episcopum Maria-nensem.

Cette mention des relations étroites de Niccolò Fregoso avec Alphonse I<sup>er</sup> m'a fait supposer que le Tite-Live aurait pu être offert, à l'occasion de ce baptême ou peu après, à un souverain très connu pour son zèle à enrichir sa bibliothèque. Un document d'archives apprend justement qu'Alphonse envoyait un cheval en don à Niccolò, le 24 juin 1451<sup>1</sup> ; on peut croire que le capitaine de Gênes songeait à son tour à faire hommage au roi des objets qu'il aimait le plus, les livres. Ainsi s'expliquerait le passage du Tite-Live dans la collection de Naples, qui, à son tour, nous explique son passage dans celle de Paris<sup>2</sup>.

La place du Tite-Live de Pétrarque en tête de la petite biblio-

1. *Arch. stor. napol.*, 1881, p. 412.

2. J'avais écrit, dans la première édition de cet ouvrage, que ce pouvait être le Tite-Live annoté par Pétrarque, que Laurent Valla indique comme étant à Naples. Mais Léon Dorez, sur la demande de Roberto Valentini, a vérifié que les variantes empruntées par Valla au ms. de Naples ne se trouvent point sur notre ms. ; l'identification doit donc être écartée. — V. t. I, p. 105, n. 3, le texte tiré des *Recriminaciones* de Valla. Ce livre parut en 1445 (L. Barozzi et R. Sabbadini, *Studi sul Panormita e sul Valla*, Florence, 1891, p. 108).

thèque des Fregoso laisse penser que d'autres volumes de même provenance ont pu y figurer. On y voit, outre deux œuvres de lui, beaucoup d'auteurs de l'Antiquité <sup>1</sup>; on remarque, par exemple, deux ouvrages que nous trouvons à Paris parmi les manuscrits de Pétrarque, en des exemplaires qui ne viennent pas non plus de la bibliothèque de Pavie; ce sont l'*Historia* de Pline et les *Antiquitates Iudaicae* de Josèphe (nos 4, 5). Ces compagnons du Tite-Live à Paris n'auraient-ils point été déjà avec lui chez les Fregoso? Faute d'une meilleure hypothèse, on pourrait accueillir celle-là, que renforce, pour le Pline tout au moins, un souvenir de lecture dans le midi de l'Italie <sup>2</sup>; on y gagnerait d'établir logiquement l'histoire d'un petit groupe de nos manuscrits.

1. Précisément de ceux dont manque l'exemplaire possédé par Pétrarque.

2. *Par.* 6802, f. 277: *In Sancto Angelo detemptus Marchio Cutroni hoc librum perlexit Antonius de Vigintimiliis manu propria s.* Cette note, de forme très incorrecte, ne se rattacherait-elle pas à la captivité d'un des barons de Naples conjurés contre Ferdinand d'Aragon? (Sur la famille baronale de *Vigintimiliis* de Trapani, v. E. Langlois, dans *Notices et extr. des mss.*, t. XXXIII, II, p. 109).

---



## EXCURSUS V

NOTICE SUR UN CICÉRON COPIÉ PAR TEDALDO DELLA CASA

On sait l'intérêt des transcriptions exécutées par le célèbre copiste florentin, Fra Tedaldo della Casa, de Mugello, et particulièrement de celles qui sont relatives aux œuvres de Pétrarque <sup>1</sup>. Les manuscrits écrits de sa main, sont extrêmement rares hors de Florence, et nombreux surtout à la Laurentienne (fonds de Santa-Croce). J'en ai retrouvé un à Paris, dont la description vient compléter assez naturellement le chapitre V de ce livre. Il est de cette écriture irrégulière et hâtive, que présentent à peu près toutes les copies de Tedaldo et qui les fera reconnaître au premier coup d'œil par qui en aura étudié une seule <sup>2</sup>.

Le *Par.* 6342, formé de 194 feuillets de parchemin, avec rubriques, titres courants à l'encre rouge et initiales ornées grossièrement, est muni au f. 3' d'une table de la main du copiste. Il est composé exclusivement d'ouvrages de Cicéron, dans l'ordre suivant : *De off.*, *Parad.*, *De amic.*, *De sen.*, *Tuscul.*, *Catil.*, *Pro Marcello*, *Or. post reditum in Senatu* <sup>3</sup>, *Or. p. r. ad Quirites* <sup>4</sup>, *Pro*

1. V. t. I, p. 60. Cf. Bandini, t. IV, p. 160, 162, 163, 168, 174, 175, 180, 189, 196, 198, 207; Mehus, *Ambr. Trauersarii vita*, p. 234-236; Narducci, *Cat. dei codici Petr. [di Roma]*, p. 59 [*Vat.* 4519, avec souscription à la fin de *Rer. mem.*, prise au f. 92' du *Laur.* cité ci-dessous]; Voigt, *Wiederb.* 3 t. I, p. 398; etc.

2. Plusieurs portent des souscriptions du genre de celle-ci, au f. 104 du *Laur. S. Croce*, XXVI *sin.*, 9 (à la fin d'*Itin. Syr.*): *Propter festinantiam forte non est correctus.*

3. Le discours a été interrompu par Tedaldo aux mots *gemeretis nichil* (ch. 6, 12), et un supplément du x<sup>v</sup>e siècle, qui n'a que quelques lignes, est accompagné de la note : *Finis huius orationis est in uno alio uolumine, in ultimo illius libri.*

4. Tedaldo en a fait à tort un second discours : *In Senatu*, en mettant cette rubrique en titre courant, et en inscrivant à la table : *De congratulatione sui ad*

*Deiotaro, Pro Ligario, « Inuectiua Salustii in M. T. C. »* (f. 143<sup>a</sup>) *Responsio Tullii in Salustum* » (f. 144), « *Relatio somnii P. Scipionis Emiliani cui et Affricanus posterior cognomen fuit, facta per M. T. C. in vj<sup>o</sup> de re publica* » (f. 146), « *M. T. Ciceronis contra Anthonium Cesarem post bella ciuilia Cesaris et Pompei Philipicarum inuectiuarum liber primus* » (f. 148). On lit à la fin, en marge : *Liber 13<sup>us</sup> explicit. compl. 27 aprilis 1376.*

On remarquera que tous ces ouvrages se sont trouvés chez Pétrarque, et son souvenir est rappelé dès les premières pages du volume par la transcription, en façon d'introduction, des deux lettres qu'il a adressées à Cicéron (*Fam. XXIV, 3 et 4*)<sup>1</sup>. Si le manuscrit, au lieu de porter la date de 1376, pour laquelle nous n'avons pas d'indication d'un voyage de Tedaldo à Padoue, portait celle de 1378, pour laquelle un tel voyage est assuré, nous serions presque autorisés à considérer la copie comme prise sur un recueil de la bibliothèque de Pétrarque, en tête duquel celui-ci aurait fait placer ses deux compositions épistolaires. On peut aisément penser, en effet, que Tedaldo, qui était lié avec Lombardo della Seta et a fait de nombreuses copies de manuscrits venant de Pétrarque, avait emprunté son Cicéron à la même source. Il est aussi à remarquer que les *Philippiques* se présentent en son recueil dans l'état où Pétrarque les lisait, c'est-à-dire avec la même lacune et la même fusion des discours V et VI en un seul, qui réduit à *treize* le nombre total<sup>2</sup>. Enfin, si l'on ne peut pas prouver matériellement que le manuscrit ait été copié à Padoue, il est établi au moins qu'il ne l'a pas été à Florence : les lettrés de cette ville, à commencer par Salutati, ami de Tedaldo, ne connaissaient encore en 1378 que les quatre premières *Philippiques* et attendaient préci-

*Senatum Romanum -ij.* Le texte s'arrête aux mots *uerum etiam* (ch. 9. 23), et un supplément de la main déjà citée du xve siècle le mène jusqu'à la fin. Le point d'arrêt est ici le même que dans le ms. de Troyes venant de Pétrarque.

1. F. 2: *Epistola Domini F. Petrarce ad M. T. C. latini eloquii principem reprehensoria uite.* F. 2': *Ad eundem M. T. C. laus ingenii et eloquentie Tulliane et de libris eius extantibus et deperditis.*

2. V. t. I, p. 234 et 247.

sément le reste de ces discours de la bibliothèque de Pétrarque <sup>1</sup>. Ce sont là des présomptions d'une certaine valeur sur le lieu d'origine du recueil de Tedaldo.

Mais, sans insister sur ce qui n'est qu'une hypothèse, il convient d'attirer l'attention sur une liste que le moine a transcrite au dernier verso. C'est un classement des œuvres de Cicéron en quatre séries, où figurent également les ouvrages connus et les ouvrages perdus. Ce qui laisserait croire que le classement a pu venir de la maison de Pétrarque, c'est que, à la date de 1376, les *Lettres* de Cicéron n'étaient pas parvenues à Florence, tandis que l'indication qui s'y rapporte indique que l'auteur, absolument étranger au recueil *Ad familiares*, a eu en mains et a pu juger le recueil *Ad Atticum*. D'où qu'il vienne, le document est instructif sur les études cicéroniennes au XIV<sup>e</sup> siècle :

*Tituli operum et librorum editorum a M. Tullio Cicerone.*

Rhetorica uetus	}	Isti sunt theorici.
Rhetorica noua		
Reth <sup>ca</sup> breuis ad filium <sup>2</sup>		
De arte grammatica		
De orthographia <sup>3</sup>		
Liber partitionum		
L. de optimo genere o.		
Liber de oratore		
Liber thopicorum	}	

1. V. le texte de Salutati cité t. I, p. 90.

2. Sur les deux premiers ouvrages, t. I, v. p. 230. Le troisième est identique aux *Partitiones* qu'on retrouve plus loin.

3. Ces deux attributions sont apocryphes. Le second titre semble venir d'une leçon erronée de Priscien (Teuffel, *Gesch. der röm. Lit.* 4, § 188, 7); le premier se rapporte peut-être aux *Synonyma* ou aux *Differentiae sermonum Ciceronis* publiés par Hagen.

Liber inuectiuarum <sup>1</sup>	}	Isti sunt practici et omnes pertinent ad eloquentiam et ad rationalem philosophyam.
Liber uerrinarum uel de signis <sup>2</sup>		
Liber cesarianarum <sup>3</sup>		
Liber orationum uariarum		
Liber de lege agraria <sup>4</sup>		
Liber de lege frumentaria <sup>5</sup>		
Liber phylipicarum		

Hortensius de laude philosophye	}	Isti pertinent ad scientiam et naturalem philosophyam.
Liber achademicorum		
Liber de natura deorum		
Liber de diuinatione		
Liber de fato		
Liber de essentia mundi <sup>6</sup>		
Liber qui dicitur Aratus uel de finibus <sup>7</sup>		

Liber de re publica, iste est politicus	}	Omnes pertinent ad uitam et moralem philosophyam.	
Liber de re militari <sup>8</sup>			
Liber de legibus			
Liber de domo sua, yconomicus est <sup>9</sup>			
Liber officiorum, iste est ethicus			
Liber de finibus bonorum et malorum			
Liber de senectute qui dicitur Cato maior			
Liber de amicitia qui dicitur Lelius			
Liber de paradoxis			
Liber epistolarum ad Q. fratrem			} Isti sunt quodam modo singulares et per se ipsos collocandi.
Liber epistolarum ad Brutum			
Liber epistolarum ad Atticum			
Liber de consolatione			
Liber de gloria			

1. V. t. I, p. 229.

2. Titre de la quatrième *Verrine*.

3. Les discours prononcés devant César.

4. Titre du discours *In Seruilium Rullum* dans certains mss.

5. Titre de la troisième *Verrine* dans certains mss.

6. V. t. I, p. 251.

7. Sans doute les *Aratea* [uel de *sideribus* ?].

8. J'ignore quelle tradition a fourni ce titre.

9. Sans doute la traduction de l'*Oeconomicus* de Xénophon, dont le titre semble confondu avec celui du discours *Pro domo sua ad pontifices*.

## EXCURSUS VI

### LES MÉMORIAUX INTIMES DE PÉTRARQUE

Deux de nos volumes ont reçu des confidences particulièrement intimes. Celles du Virgile de Milan sont connues et mêmes fameuses. Je n'aurais pas songé à les donner ici, si je ne m'étais aperçu que ma lecture, sur plusieurs points, était plus complète ou autre que celle du premier éditeur, Baldelli, qui a été jusqu'à présent reproduite. Comme ces documents, dont l'encre pâlit tous les jours, sont exposés à disparaître assez vite et sont déjà, par endroits, à peine lisibles, il a semblé utile de les joindre au dépouillement des scholies. Ce n'est qu'un memento de la mort de personnes chères, écrit à diverses reprises, et qui va de 1348 à 1372. On y trouve, parmi les noms de plusieurs amis qui ont tenu dans la vie du poète une certaine place, celui de son fils Giovanni, qui lui causa tant de soucis et qui valait beaucoup mieux sans doute que le père ne l'a laissé croire à la postérité <sup>1</sup> ; dans la note très douloureuse qui lui est consacrée, on remarquera l'absence du mot *filius*. Les dernières lignes jetées coup sur coup, à mesure qu'arivent les tristes nouvelles, sont d'un caractère vraiment émouvant.

Die Sabati post solis occasum 23<sup>o</sup> Maii, anno Domini 1349, uulnera it aures meas infelix nuntius mortis domini Paganini de Mediolano <sup>2</sup> singularis et optimi amici mei.

1. Nelli, comme on le voit dans ses lettres publiées par Cochin, portait sur Giovanni un jugement tout autre que celui que la sévérité paternelle a inspiré plus ou moins à tous les biographes. La cause des malentendus entre le père et le fils est révélée par ce joli mot adressé à P. : *De Iobanne nostro quid tibi dicam non uideo, nisi quod non uelis oro ipsum ab ipsa pueritia natum senem* (éd. Cochin, p. 250).

2. Ce mot, lu par Baldelli *Meregnano*, est aujourd'hui bien effacé. Paganino est un des correspondants de Pétrarque omis dans l'éd. Fracassetti et indiqués dans le *Par.* 8568, où *Fam.* III, 16 et 17 (f. 33) sont adressées : *ad Paganinum Mediola-*

Die Martis proximo 26<sup>o</sup> mensis, inter nonam et uesperas rediit Gebelinus de... nuntius itidem infelicis, indigne et crudelissime mortis Maynardi mei <sup>1</sup>.

Anno proximo scilicet 1350, in uigilia Natalis ad uesperam, rumorem infelicissimum ..... Petrus de Pratis <sup>2</sup> ... Roma rediens... Iacobi de Carraria domini Padue, domini amici et benefactoris mei singularis, cuius numquam sine suspiriis recordabor <sup>3</sup>.

Dominus Iacobinus Bossius, uir probus et sapiens et mihi carissimus, obiit 1357 Nouembris 25, quod mihi redeunti a missa Katharine uirginis ab ecclesia [sancti A]mbr[osii] non sine graui uulnere mentis innotuit.

Dominus Bernardinus de Angossolis de Placentia, miles egregius et unus de raris et singularibus amicis meis, obiit 1359... <sup>4</sup>.

Iohannes noster, homo natus ad laborem, ad dolorem meum, et uiuens grauibus atque perpetuis me curis exercuit, at acri dolore moriens uulnerauit, qui, cum paucos letos dies uixisset in uita sua <sup>5</sup>, obiit anno Domini 1361, etatis sue xxv <sup>6</sup>, die Iulii x seu ix medio noctis, inter diem Veneris et Sabbati. Rumor ad me Paduam xiiij<sup>o</sup> mensis ad uesperam <sup>7</sup>. Obit autem Mediolani in illo publico excidio pestis insolito, quee urbem illam hactenus immunem talibus malis nunc tandem reperit atque inuasit <sup>8</sup>.

Rumor autem primum ambiguus, 8<sup>o</sup> Augusti eodem anno, per famulum meum Mediolano redeuntem, mox certus per fratrem domini

*nensem*. Il est mentionné dans *Fam.* VII, 13. Sa mort et celle de Mainardo sont racontées à l'ami Socrate dans *Fam.* VIII, 7 (Parme, juin).

1. Sur l'assassinat de Mainardo d'Accursio (l'Olympius de la correspondance), cf. *Fam.* VIII, 7, et *Var.* 53.

2. Le nom se devine plus qu'il ne se lit, suivi peut-être d'*antedictus*.

3. Cf. Zardo, *Il P. e i Carraresi*, p. 25 sqq.

4. Suivaient trois lignes au moins, indéchiffrables. — P. adresse à Anguissola, gouverneur de Como, les lettres *Fam.* XVII, 6 et 7.

5. Cf. *Var.* 35 (Padoue, 13 août) : *Adolescentem... mors abstulit, qui cum paucos dies laetos uixisset* [éd. *uidisset*] *in uita...*

6. Aucun doute sur ce chiffre.

7. Le mot *Paduam*, omis jusqu'à présent, met hors de doute la présence de P. à Padoue le 14 juillet 1361 (cf. Zardo, p. 62, n. 1).

8. Cf. les expressions de *Sen.* III, 1 : *Mediolanum urbem... hactenus horum nesciam* (*Op.* 767).

Theatini Roma uenientem, 18<sup>o</sup> mensis eiusdem Mercurii sero, ad me peruenit de obitu Socratis mei amici, socii fratrisque optimi, qui obiisse dicitur Babilone seu Auinione de mense Maii proximo. Amisi comitem ac solatium uite mee<sup>1</sup>. Recipe, Christe Iesu, hos duos et reliquos quinque, in eterna tabernacula tua, ut qui iam hic mecum amplius esse non possunt permutatione felicissima tecum sint. — Heu mihi, imo septem, nec sciebam.

Rumor quoque iam pridem hic fuerat de obitu Philippi de Vitriaco, episcopi Meldensis, patris et amici mei<sup>2</sup>. Hoc autem die dominico 22<sup>o</sup> Augusti<sup>3</sup> compertum accepi. Dissimulabam et credere recusabam. Heu mihi, nimis crebescunt fortune uulnera.

Eadem die atque hora<sup>4</sup> percepi obitum optimi patris ac domini mei Philippi alterius, Cauallicensis episcopi, ad quem est liber meus Vite solitarie. Maximus rerum mearum prece obiit. Heu, prope iam solus sum<sup>5</sup>.

Parmi les deuils répétés qui affligèrent le poète au milieu de sa vie et qu'il énumère dans une lettre à Boccace utile à rapprocher de son funèbre mémorial<sup>6</sup>, il en est un sur lequel sa correspondance est muette et qu'il porta seulement dans la solitude de son cœur.

1. Il m'est impossible d'admettre qu'il n'y ait pas une altération de texte ou une confusion de souvenir, dans *Sen.* III, 1, après l'allusion voilée à la mort de Giovanni. Le deuil tout exceptionnel dont P. parlerait à Boccace comme étant survenu l'année suivante (*crudelior annus sequens*) et qu'on fait rapporter à la mort d'Azzo da Correggio, ne peut se rapporter qu'à l'ami Socrate (Louis Sanctus de Beeringen), le dédicataire des *Familiars*, bien connu de Boccace, et dont P. pouvait justement dire : *Quod habui optimum in terris, eripuit amicum illum...*, *neque tibi opus est nomine ut quem loquor intelligas.*

2. P. confirme l'année de la mort de Ph. de Vitri (*Gallia Christ.*, t. VIII, col. 1636), mise à tort par Gams en 1362.

3. Sabbadini me signale ici un renvoi au bas de la page, où se trouvent les mots *ad uesperam*.

4. *Gallia Christ.*, t. I, col. 950 (notice sur Cabassoles) : *Mortuus est Perusii anno 1372, die 27 Aug. uel, ut alii notant, VI Cal. Aug.* La note de P. ne permet pas d'admettre la première date.

5. J'ai à remercier tout particulièrement Novati et Sabbadini d'avoir bien voulu revoir sur le ms. ma lecture de ces notes, d'un déchiffrement assez délicat, et où ma première édition avait laissé passer quelques erreurs.

6. *Sen.* III, 1. V. Develay, *Lettres de P. à Boccace*, p. 127 sqq.

On ne comprendrait qu'à demi l'âme de Pétrarque et le caractère de sa poésie, si l'on n'avait sans cesse dans la mémoire la note suivante, écrite peut-être la première, sur les gardes du Virgile, et mise tout à fait à part des autres souvenirs, comme le plus intime et le plus cher. L'authenticité du morceau a été suspectée souvent, même en ces derniers temps, mais sans l'ombre d'une raison valable pour qui a eu le manuscrit entre les mains. On peut discuter sur l'état d'esprit de Pétrarque, au moment où il le composa ; on peut admettre qu'il ne l'a pas mis sur le Virgile au moment même où lui parvint la nouvelle d'Avignon ; c'est, en tout cas, une clef nécessaire pour la partie du *Canzoniere* écrite « in morte di Madonna Laura » :

Laurea <sup>1</sup>, propriis uirtutibus illustris et meis longum celebrata carminibus, primum oculis meis apparuit sub primum adolescentie mee tempus, anno Domini m<sup>o</sup> iij<sup>c</sup> xxviiij die vj<sup>o</sup> mensis Aprilis in ecclesia sancte Clare Auin. hora matutina <sup>2</sup> ; et in eadem ciuitate eodem mense Aprilij eodem die sexto eadem hora prima, anno autem m<sup>o</sup> iij<sup>c</sup> xlviiij<sup>o</sup> ab hac luce lux illa subtracta est, cum ego forte tunc Verone essem, heu ! fati mei nescius. Rumor autem infelix per literas Ludouici mei me Parme repperit, anno eodem mense Maio die xix<sup>o</sup> mane. Corpus illud castissimum atque pulcherrimum in loco Fratrum Minorum repositum est, ipso die mortis ad uesperam. Animam quidem eius, ut de Africano ait Seneca <sup>3</sup>, in celum, unde erat, rediisse persuadeo michi. Hec autem ad acerbam rei memoriam amara quadam dulcedine scribere uisum est, hoc potissimum loco qui sepe sub oculis meis redit, ut scilicet nichil esse debere quod amplius mihi placeat in hac uita et, effracto maiori

1. On lisait autrefois *Laura*, mais à tort ; il y a sûrement six lettres dans le mot et *Laurea* est bien l'orthographe de P. (*Fam.* II, 9). Il y a eu, d'ailleurs, de nombreuses inexactitudes commises dans la publication de ce morceau, provenant en partie du mauvais état de l'écriture ; je dois à l'obligeance de Sabbadini la certitude de donner aujourd'hui le texte véritable.

2. On se rappelle le sonnet *Voglia mi sprona* :

Mille trecento ventissette, a punto  
Su l'ora prima, il di sesto d'aprile...

3. P. semble avoir tenu à réunir ici le souvenir de Laure et de Scipion. Le sonnet d'humaniste *Se Virgilio ed Omero* montre combien ce rapprochement lui était familier.

laqueo, tempus esse de Babilone fugiendi crebra horum inspectione ac fugacissime etatis estimatione conmonear, quod, preuia Dei gratia, facile erit preteriti temporis curas superuacuas spes inanes et inexpectatos exitus acriter ac uiriliter cogitanti <sup>1</sup>.

Bien moins intéressant que celui du Virgile, le mémorial qui figure sur les dernières gardes du *Par.* 2193 <sup>2</sup> a, du moins, l'attrait de la nouveauté et du mystère. C'est une série de dates et de mots fort abrégés, disposée avec des signes variés sur deux colonnes et occupant le verso du fol. numéroté 178 et une partie du recto suivant. Il est impossible d'y voir des comptes, à cause de l'exclamation *heu* plusieurs fois répétée. Ces notes prises au jour le jour, et où les dates sont si minutieusement marquées, ont visiblement une signification plus intime, mais il n'est pas facile de la préciser. Une partie a été mise en fac-similé sous les yeux des érudits, qui ont pu les étudier directement <sup>3</sup>. Rappelons-en ici les abréviations les plus fréquentes. Les noms des mois sont aisés à reconnaître; la première abréviation de la colonne est presque toujours la désignation du jour de la semaine (*d* = *dies Domini* ou *Dominica*, *l* = *dies Lunae*, etc.); la lettre *n* signifie *nocte* et *d* ou *di* signifie *die*; les mots *proximo*, *proxima* paraissent souvent dans la première partie du document. Voici, du reste, la suite complète des dates avec la lecture de tout ce que j'ai pu déchiffrer :

1. Le fac-similé complet de cet ensemble de notes a été donné par Fr. Wulff dans ses *Deux discours sur P. en résumé*, Upsal, 1902. La note sur Laure est en fac-similé dans L. Geiger, *Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland*, Berlin, 1882, p. 44 (*Allgemeine Geschichte* de W. Onken), avec une transcription fautive. Il est commode de se servir de la reproduction mise en tête du livre d'Enrico Sicardi, *Gli amori stravaganti e molteplici di F. P. e l'Amore unico per Madonna Laura di Sade*, Milan, 1900, ou de celle qu'a donnée A. Solerti, dans son recueil de traductions : *L'Autobiografia, il Secreto e Dell' Ignoranza sua e d'altrui di messer F. P.*, Florence, 1904.

2. Décrit plus haut, p. 217.

3. V. une planche de notre première édition. On y constate que le parchemin a été troué par les rats.

1344. Aprilis 21 mer.  
 nocte proxima.  
 Iouis. prox. nocte.  
 Iunii 8<sup>a</sup>... nocte.  
 Mercurii. prox. nocte.  
 Iouis. prox. nocte.  
 Domini. prox. nocte. 13 Iunii.  
 Martis. prox. nocte.  
 Iouis. prox. nocte.  
 Domini. 20 Iunii. nocte.  
 Martis. 22. nocte.  
 Veneris. 25. nocte.  
 Iulii 7<sup>o</sup>. Mercurii. nocte.  
 Iouis. proximo. nocte.  
 Iulii 14. Mercurii. nocte.  
 Lune. Iulii 26. nocte.  
 Augusti. 23. die.

---

1345. Iulii 21. Iouis. die.  
 Domini. Iulii 24. die.  
 nocte. prox.  
 Mercurii. 27 Iulii. nocte.  
 Iouis. proximo. nocte.

Hinc fr... celitus adhib. et cet.

Domini. Octobris 2...  
 Mercurii. 5. nocte.  
 Veneris. 7<sup>o</sup>. nocte.  
 Domini. 9. nocte. — potius  
 Lune. 10. die.  
 Mercurii. 19. nocte.  
 Martis. 25. nocte.

Heu. 1348. Hoñ. pu... plurima, sed  
 que in ca...exci...potuerint. h.  
 Maii 30. Veneris. die. [heu. heu.  
 Iunii 8. Domini. Penthecoste. die.  
 Martis. prox. Iunii 10. die.  
 Iouis. prox. 12 Iunii. die.  
 Domini. prox. 15 Iunii. die.  
 Domini. prox. 22 Iunii. die.  
 Mercurii. prox. 25 Iunii. nocte.  
 Veneris. prox. 27 Iunii. nocte.  
 Lune. prox. 30 Iunii. nocte.  
 Domini. prox. 6 Iulii. die.  
 Domini. prox. 13 Iulii. die.  
 Iouis. prox. 17 Iulii. die.  
 Domini. prox. 20 Iulii. die.  
 Veneris. prox. 25 Iulii. die.  
 Domini. 3 Augusti. die,  
 Domini. prox. 10 Augusti. die.  
 Domini. prox. 17 Augusti. die.  
 .ui. Domini. prox. 24 Augusti. die.  
 .pa. Martis. 2 Septembris. die.

Hinc f. celitus adhib.

Domini. 21 Septembris. die.  
 Martis. 30 Septembris. nocte.  
 Lune. 20 Octobris. die.  
 Lune. 27 Octobris. nocte. p. fax.  
 Iouis. 6 Nouembris. die.  
 Domini. 16 Nouembris. die.  
 Martis. 25 Nouembris. die. p. fax.  
 Domini. 30 Nouembris. die.  
 Martis. Decembris 9. die. tempus  
 [esset.

1349.

Veneris. Decembris 26. die.  
 Mercurii. Ianuarii 14. die.  
 Iouis. Ianuarii 22. die.  
 Mercurii. Februarii 4. die.  
 Domini. Februarii 8. die.  
 ...Februarii 26. die. .ui. pa...

[A la page suivante :]

Iouis. Maii 7. die. iam. g. to. uect.  
 Lune. Maii 18. die.  
 Iouis. Maii 21. die.  
 Domini. Maii 24. die.  
 Mercurii. Iunii 3. die.  
 Domini. Iunii 7. die.  
 Lune. Iunii 15. die.  
 Domini. Iunii 21. die.  
 Mercurii. Iunii 24. die.  
 Lune. Iunii 29. die.  
 Iouis. Iulii 9. die.  
 Domini. Iulii 12. die.  
 Domini. Iulii 19. die.  
 Domini. Iulii 26. die.  
 Domini. Augusti 2. die.

Les signes qui accompagnent ces dates sont absolument conventionnels et le commencement, par exemple, ne peut être traduit que de la façon suivante : « Le 21 avril 1344, qui est un mercredi, je note un fait désigné par le signe  $\boxed{i}$  ; la nuit suivante, de même, avec l'addition du signe — ; la nuit suivante, celle du jeudi au vendredi, je note les mêmes choses que pour la précédente ; la nuit du 8 juin, de même... »

A ne considérer le document qu'au point de vue chronologique, nous y reconnaissons cinq séries de dates, qui vont : 1<sup>o</sup> du 21 avril 1344 au 23 août de la même année (Pétrarque étant en Italie) ; 2<sup>o</sup> du 21 au 28 juillet 1245 (en Italie) ; 3<sup>o</sup> du 2 au 26 octobre (probablement 1345, en Italie) ; 4<sup>o</sup> du 30 mai 1348 au 26 février 1349 (en Italie) ; 5<sup>o</sup> du 7 mai au 2 août (probablement 1349, en Italie) <sup>1</sup>. A propos de la quatrième série, il est visible que Pétrarque fait commencer l'année à Noël, car les dates des 9 décembre 1348 et 26 décembre 1349 se suivent dans le même mois.

C'est cette quatrième série qui semblerait pouvoir être le mieux rapprochée de dates déjà connues de la vie de Pétrarque. Par mal-

1. Ces dates pourraient-elles servir à établir les séjours de Pétrarque à Parme, où le ms. s'est certainement trouvé ? Les ouvrages qu'il contenait n'étaient pas de ceux que le propriétaire faisait voyager avec lui.

heur, il n'est possible d'établir aucune coïncidence précise. On peut du moins se rappeler que l'année 1348 fut pour le poète une année cruelle, puisqu'elle lui enleva Laure et plusieurs amis <sup>1</sup>. Il est difficile de ne pas voir une allusion à ces malheurs dans les exclamations de douleur et la phrase qui inaugurent, cette année même, la reprise de ses notes intimes. Cette phrase, d'une écriture déjà abrégée, a été après coup rendue indéchiffrable par Pétrarque lui-même, qui a intentionnellement gratté au canif la fin de trois mots <sup>2</sup>. En rapprochant les abréviations de celles dont il use ailleurs, en acceptant l'orthographe *honera* pour *onera* qui est conforme à ses habitudes, et en retrouvant sous le grattage les lettres détruites, on peut proposer la lecture suivante, où un seul mot resterait dans le doute : *Honera puppis plurima, sed que in ca... excipi poterint. Heu, heu, heu!* On y verra alors une plainte de Pétrarque sur la charge excessive imposée à son navire sur la mer orageuse de la vie ; et, si l'on se rappelle que la mort de Laure lui avait été annoncée à Parme, le 19 mai 1348, onze jours avant qu'il écrivit ces paroles, on sera tenté d'accepter l'explication, quelque incomplète qu'elle soit.

Une réflexion aussi personnelle, jointe aux exclamations de souffrance ou de contrition qui l'accompagnent, met sur la voie d'une interprétation de cette table mystérieuse. Le problème prend de l'intérêt pour qui a entrevu, en tant de pages émouvantes, l'état troublé de l'âme de Pétrarque, sa lutte incessante contre lui-même, et aussi l'ardeur de foi qui le dévorait.

La présence du document sur un manuscrit qui contient la correspondance d'Abailard et d'Héloïse, avec d'assez curieuses notes du poète, laisse croire à un examen de conscience particulièrement réservé aux péchés de la chair. Pétrarque a dit, à ce sujet, que

1. *Annum aetatis huius ultimae 1348 luximus, nunc lugendi principium illud fuisse cognoscimus* (*Sen.* III, 1 ; *Op.* 767). Par *aetas ultima* P. entend le sixième âge du monde, commencé avec J.-C. ; il emploie la même formule dans la souscription de l'autographe du *Bucolicum Carmen*.

2. Une lettre *r* a même été ajoutée d'une autre encre après les lettres *ca* ; faut-il lire *carne* ?

dès l'âge de quarante ans, c'est-à-dire vers 1344, il y avait déjà absolument renoncé : *Mox uero ad quadragesimum annum appropinquans, dum adhuc et caloris satis esset et uirium, non solum factum illud obscenum, sed eius memoriam omnem sic abieci, quasi nunquam feminam aspexissem ; quod inter primas felicitates meas memoro, Deo gratias agens, qui me adhuc integrum et uigentem tam uili et mihi semper odioso seruitio liberauit* <sup>1</sup>.

Le poète a compté assez largement, traçant à grands traits, pour la postérité, l'image de sa vie. Une lettre à Boccace, du 20 juillet 1366, est beaucoup plus précise, et le passage entier, avec ses effusions mystiques, doit être invoqué ici : *Iam multis annis, sed perfectius post Iubileum, a quo septimus decimus annus hic est, sic me adhuc uiridem pestis illa deseruit, ut incomparabiliter magis odio mihi sit, quam fuerit uoluptati ; ita ut, quotiens ea foeditas in animum redit, pudore et dolore percitus cohorrescam. Scit me Christus liberator meus uerum loqui, qui saepe mihi cum lacrimis exoratus, fletu ac misero dexteram dedit secumque me sustulit* <sup>2</sup>.

Quand Pétrarque se rendit à Rome, à quarante-six ans, pour prendre part au grand Jubilé de 1350, il avait l'espoir d'y trouver, avec l'absolution des faiblesses de sa vie, les grâces nécessaires pour n'y plus retomber. Le dur combat moral, qu'il menait depuis quelques années, et dans lequel le soutenaient l'exemple et les conseils de son frère Gherardo, touchait à sa fin. Il va bientôt constater la victoire dans une lettre au chartreux de Montrieu, qui est du 11 juin 1352 ; c'est celle où le poète parle des trois promesses qu'il a faites à son frère pour son perfectionnement religieux et l'améliora-

1. *Ep. ad post.* P. n'était pas prêtre (cf. sur l'erreur des biographes allemands, Pastor, *Geschichte der Päpste*, Freiburg, 1901, t. I, p. 5 et 6) ; toutefois, son engagement dans les ordres mineurs était de nature à augmenter en lui certains scrupules.

2. *Sen.* VIII. 1. On a pu voir en ce passage un aveu de son goût prolongé pour les vanités du vêtement et le soin excessif de sa personne ; mais les expressions de contrition qu'il y accumule, montrent qu'il s'agit bien du même sujet que dans *Ep. ad posteros.* V., du reste, les observations ingénieuses d'Enrico Sicardi, *Gli amori est'auaganti... di F. P.*, Milan, 1900, p. 130 sqq.

tion de ses mœurs : *Tertium est quod consortium feminae, sine quo interdum aestimaueram non posse uiuere, morte nunc grauius pertimesco; et quamquam saepe tentationibus turber acerrimis, tamen dum in animum redit quid est femina, omnis tentatio confestim auolat, et ego ad libertatem et ad pacem meam redeo* <sup>1</sup>. Nous savons par la lettre à Boccace que ce résultat avait été obtenu avant le jubilé de 1350; je me borne à remarquer, sans insister davantage, que les dernières dates portées au mémorial chiffré sont de l'été de 1349 <sup>2</sup>.

1. *Fam.* X, 5. Cochin établit la date dans *Le frère de P.*, p. 113; on croyait jusqu'à présent la lettre de 1348.

2. Je n'aurais rien à ajouter à ces observations, si une découverte récente ne venait de préciser quelque peu un épisode resté obscur de la vie amoureuse de P. Les vers inédits du poète trouvés par I. Giorgi et E. Sicardi dans la reliure du ms. *Casanat.* 924 et qu'ils ont publiés en 1905, au t. VII du Bulletin de la *Società filologica romana*, assurent définitivement que P. a aimé et chanté une autre dame après la mort de Laure, et que cet amour ne fut pas sans importance dans sa vie (V. sur le sonnet *Non volendomi Amor*, la bibliographie notée par Segrè, *Studi Petrarck.*, p. 149). C.-A. Cesareo, qui a tenté l'étude psychologique de cette passion dernière (*Fanfulla della dom.* du 8 oct. 1905), croit que la dame était de Ferrare et que P. la désigne dans ses *postille* sous un nom symbolique imité de ceux des Provençaux, celui de *Confortino* (*Dictavi anno isto pro Confortino*). Sans insister sur le rapprochement des dates, je ferai remarquer que cet amour « réconfortant », qui inspire des vers à P., commença en 1349, d'après des indications certaines, et que cette année 1349 est précisément celle des derniers faits marqués par lui au ms. d'Abailard. Qui peut dire si son choix d'une nouvelle « dame » ne l'a pas aidé à surmonter les dernières tentations de la chair?

## EXCURSUS VII

### LE CATALOGUE DE LA PREMIÈRE BIBLIOTHÈQUE DE VAUCLUSE

Le titre donné à cette courte étude n'est point injustifié. Nous possédons, écrit de la main du « père de l'Humanisme », un état, dressé par lui-même, de sa collection de livres à une date qui ne peut être postérieure à son voyage en Italie dans l'hiver de 1337. Cet état, qui a été publié en fac-similé et déchiffré par Léopold Delisle, figure sur la dernière page du *Par. lat.* 2201, manuscrit de la bibliothèque de Pétrarque ajouté par l'illustre savant à la collection reconstituée dans la première édition de mon livre <sup>1</sup>.

Ce petit catalogue forme, à vrai dire, trois listes distinctes et qui ne semblent pas avoir été écrites en même temps, bien que l'écriture les montre clairement de la même époque. Voici le déchiffrement du texte, imprimé autant que possible selon la disposition de l'original. Ce texte est chargé d'abréviations et assez effacé par endroits ; il n'est pas surprenant que la première lecture, quelque attentive qu'elle ait été, ne se trouve pas aussi complète que celle je propose ici :

#### *Libri mei.*

*Peculiares ad religionem non transfuga, sed explorator, transire soleo* <sup>2</sup>.

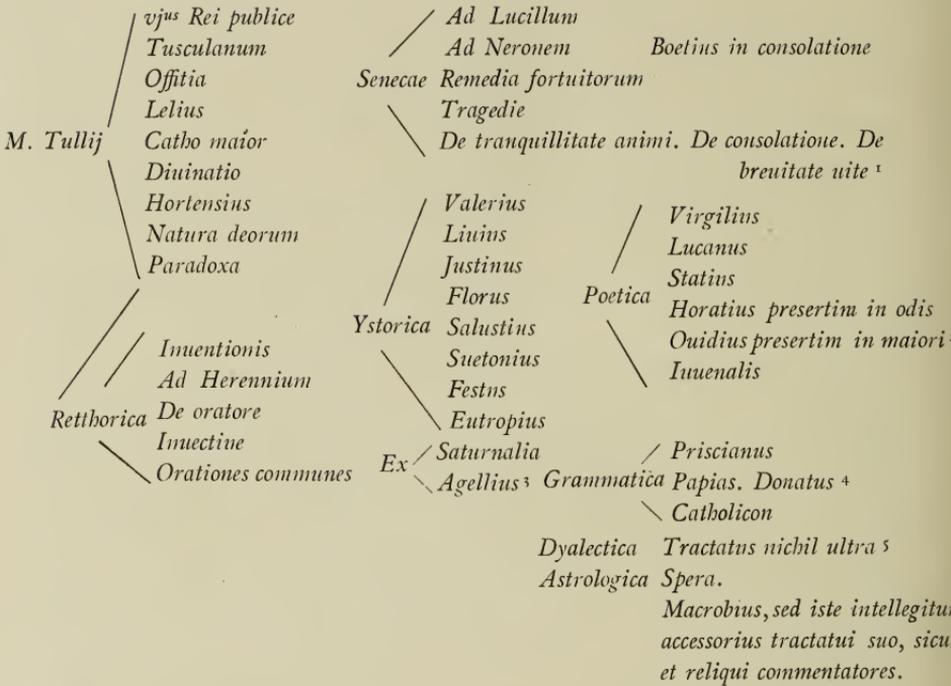
*Moralia*

*Ethica*

*Aristotelis*

1. Delisle, *Notice sur un livre annoté par Pétrarque (Mss. lat. 2201 de la Bibl. Nat.)*, Paris, 1896 ; tiré des *Notices et extraits des mss.*, t. XXXV, 2<sup>e</sup> partie. Rem. Sabbadini a étudié à un point de vue différent *Il primo nucleo della biblioteca del Petrarca*, dans les *Rendiconti del R. Istituto Lombardo*, vol. XXXIX (1906).

2. Novati rapproche ces deux lignes du passage connu de Sénèque, *Ad Lucil.* II, 4 : *Soleo enim et in aliena castra transire, non tamquam transfuga, sed tamquam explorator (Giorn. stor. della letterat. ital., t. XXIX, p. 525).*



Iste<sup>6</sup>  
Tusculanum  
vj Rei publice  
Lelius  
Offitiorum  
Catho maior  
Paradoxa

Boetius de consolatione.  
Ad Lucillum. Et cetera preter tragedias.  
Valerius. Iustinus. Florus. Salustius.  
Priscianus. De poetis dico ut supra.

De cinitate Dei \  
Confessionum /  
De orando Deo \  
Soliloquiorum /

xviii februarii

xij maii

1. Ces trois articles paraissent avoir été ajoutés après coup.
2. Cette lecture reste douteuse.
3. La rubrique sous laquelle se trouvent classés ces deux auteurs, Macrobe et Aulu-Gelle, et lue *Excerpta* par Delisle.
4. Le mot *Donatus* a été ajouté après coup.
5. La lecture *nichil ultra* reste douteuse.
6. Ce mot désigne le volume à la fin duquel est écrit le catalogue. Il semble que cette seconde liste se réfère à une série d'acquisitions nouvelles.

Cet inventaire confirme ce que j'avais déjà pu établir sur la composition de la collection de Pétrarque pendant la première période de ses études. Il y ajoute, avec plusieurs indications nouvelles, une précision qui n'est pas sans intérêt. J'en ai donné le résumé au cours du premier chapitre <sup>1</sup>; mais quelques articles de la liste appellent des observations. Parmi les œuvres de Cicéron, celui qui est désigné sous le titre d'*Hortensius* n'est autre que l'ouvrage en deux livres des *Academica priora* <sup>2</sup>. Le *Festus*, rangé parmi les livres historiques, est évidemment l'abrégé de Paul Diacre. Parmi les ouvrages grammaticaux, il faut noter le *Catholicon* de Jean de Gênes, en écartant l'hypothèse qu'il puisse être question des *Catholica* de Probus. Il pourrait se faire que la désignation *Horatius presertim in odis* se référât simplement aux quatre odes contenues dans le Virgile de l'Ambrosienne; d'autres œuvres d'Horace figuraient cependant dans cette première bibliothèque, et Pétrarque lisait au moins les *Épîtres* dès son adolescence. Quelle que soit l'interprétation donnée aux mots qui suivent le nom *Ovidius*, et qui semblent désigner les *Métamorphoses*, on voit que Pétrarque ne possédait pas alors chez lui Ovide complet.

On remarque l'absence des deux volumes achetés à Rome en 1337, contenant, l'un la Vie de S. Clément, les *Dialogi* de S. Grégoire, etc.; l'autre le Commentaire de S. Augustin sur les derniers Psaumes; cette observation peut servir à dater approximativement le catalogue. Il n'y a, en effet, aucune élimination systématique des ouvrages ecclésiastiques, puisque saint Augustin y figure déjà, notamment pour le manuscrit de la *Cité de Dieu*, acheté à Avignon en 1325 <sup>3</sup>, et celui des *Confessions*, don ancien fait au poète par Dionigi da Borgo San Sepolcro, comme un remède aux passions de sa jeunesse <sup>4</sup>. Mais Pétrarque a lui-même marqué, en tête de la page,

1. V. t. I, p. 42.

2. V. t. I, p. 245.

3. V. t. II, p. 195.

4. V. t. I, p. 39. Une tradition, dont je signale l'incertitude d'après Denifle, fixait le don du volume au moment du séjour de P. à Paris, en 1333.

en une phrase curieuse inspirée de Sénèque, la raison pour laquelle, sans se refuser à consulter les auteurs religieux, il ne leur donnait qu'un accès restreint dans sa bibliothèque. On sait qu'il fit autrement plus tard. Cette exclusion donne, d'ailleurs, à ce petit inventaire une signification plus précise, et achève d'en faire un document tout à fait précieux pour la biographie intellectuelle de Pétrarque et l'histoire même de l'Humanisme.

---

## EXCURSUS VIII

### VERS INÉDITS DE PÉTRARQUE

Des deux pièces de vers latins attribuées à Pétrarque et qu'on lira ci-dessous, l'une doit être acceptée sans hésitation comme authentique, l'autre se présente seulement avec quelques vraisemblances.

Pétrarque a conservé parmi ses lettres celle qu'il écrit à Bartolomeo Carusio, évêque d'Urbino, à propos d'un travail exécuté par celui-ci sur saint Augustin, et qui n'est autre que le *Milleloquium ueritatis* plusieurs fois imprimé. Le poète y parle de vers composés par lui, à la demande de l'auteur, pour être placés à la fin de cet ouvrage ; il dit même expressément qu'il en a fait deux rédactions de mètre différent : *Mitto igitur paucos elegos eiusdemque sententiae totidem, si malis, hexametros. Utere uel utrisque uel utrislibet. Utrosque raptim et extemporalis impetu dictatos noueris, nuntio tuo mecum syllabas metiente, ita ut nulla tam breuis fuerit quae sibi non longissima uideretur*<sup>1</sup>.

De ces vers, écrits pour accompagner l'œuvre d'un ami, on a la rédaction en distiques élégiaques, insérée dans l'édition du *Milleloquium* de Lyon (1555), et donnée par Fracassetti dans une note à la lettre de Pétrarque. La rédaction en hexamètres se trouve conservée par le *Parisinus lat.* 2120. Ce manuscrit, en deux gros volumes, a été exécuté en Italie vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Voici l'incipit du second volume et l'explicit (f. 257), qui méritent d'être intégralement reproduits :

Incipit secunda pars Milleloquii editi ex dictis beati Augustini a fratre Bartolomeo de Urbino, ordinis fratrum heremitarum sancti Augustini, et incipit hec pars ab hac litera M et dictione Magdalena. In nomine Domini. Amen.

. . . . .

1. *Fam.* VIII, 7.

Explicit tabula omnium epistolarum, librorum, tractatum, omeliarum siue sermonum, quia omelia idem est quod sermo, quos perlegi et pro hac compilatione excerpsti, quorum omnium si quis haberet noticiam, puto eum posse aduertere me uelut de mari stillam aque, ita de magno aceruo granum modicum elegisse, et nedum milleloquium, sed ut ita loquar infinitiloquium facere potuisse. Michi licuit tamen talibus concludere metris :

Ingenii fontes et prata uirentia circum,  
 Augustine, tui raptus amore feror.  
 Si labor hic requiem populo prestare nepotum  
 Forte queat, labor hic est michi grata quies.  
 Hinc sibi posteritas stillas studiosa salubres  
 Hauriat, hinc cupide florea sarta legat.

Sed dominabilis amicus dominus Franciscus Petrarca, qui nunc in poesi est laureatus unicus, dixit hos uersus melius sic debere scribi, cum utrosque et precedentes scilicet et sequentes uersus rogatus ipse michi dictasset :

Ingenii fontes et prata uirentia lingue,  
 Augustine, tui succensus amore peragrat  
 Urbino patria uir nomine Bartholomeus,  
 Afferat ut populo requiem labor iste nepotum.  
 Hinc sibi posteritas stillas studiosa salubres  
 Hauriat, hinc lectos componat in ordine flores.

Cette souscription de l'auteur exclut de l'œuvre de Pétrarque les quatre hexamètres que Fracassetti a trouvés en tête de l'édition de Lyon et qu'il a pris à tort pour ceux du poète ; elle exclut également de la petite composition en distiques le prétendu hexamètre de Pétrarque (*Hoc mihi cum talibus licuit concludere metris*), pour lequel Fracassetti a vainement cherché le pentamètre complémentaire et qui n'est que l'arrangement d'une phrase en prose de Carusio.

La seconde pièce attribuée à Pétrarque figure à la fin d'un manuscrit de son *De remediis utriusque fortunæ*, le *Parisinus lat. 6496*, volume qui provient, comme les précédents, de la collection des Visconti <sup>1</sup>. Il est signé du nom du copiste *Armannus*, le même que

1. Ils sont, en effet, je crois, aisément reconnaissables dans l'inventaire de la bibliothèque de Pavie dressé en 1426 et publié par le marquis G. d'Adda. La description qui s'y trouve permet de rattacher, en passant, trois nouveaux volumes parisiens à la célèbre collection des ducs de Milan :

502. Augustini prima pars Milleloquiorum uoluminis satis grossi, coperti corio

cet *Armannus de Almania*, qui paraît avoir travaillé, dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, pour la bibliothèque de Galéas II ou de Jean-Galéas Visconti. Delisle a relevé le nom de ce copiste sur quatre volumes du château de Pavie, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque Nationale et auxquels le nôtre doit être ajouté<sup>1</sup>. On sait qu'entre les mains des Visconti a passé un grand nombre de livres ayant appartenu à Pétrarque, ainsi que plusieurs originaux de ses œuvres; et comme leur bibliothèque a même révélé un ouvrage historique entièrement inédit, le recueil de ses premières compilations biographiques, les volumes de cette provenance doivent être pris en considération pour ce qui regarde les attributions à notre écrivain. D'autre part, les seize vers qui suivent sont conformes à ses habitudes de versification, de style et de développement; on y retrouve même, aux premiers mots, le mouvement fameux de la canzone *Italia mia*: « Voi cui fortuna ha posto in mano », etc.

*Versus d. F. Petrarche*

Vos quibus alta datur tractare negocia, patres  
 Consilii, firmate animos ac soluite diris  
 Pestibus; urentes odiorum extinguite flammæ.  
 Nullus amicicie studium colat, iraque et ardens  
 5 Liur et ultrices fugiant e pectore cure,  
 Affectusque cadant alii, stimulosque nocentes  
 Pellite in exilium, ne libera corda fatigent.  
 Cura sit in dubiis examine cuncta salubri  
 Discutere in medium; nichil auricularia prosunt  
 10 Iudicia alterno tacite commissa susurro,

albo cum clavis munitis. Incipit « Sanctissimo patri patrum » et finitur « carceris somniant ».

503. Augustini Milleloquiorum secunda pars, uoluminis satis grossi, coperti corio albo. Incipit « Incipit secunda pars Milleloquij » et finitur « componant in ordine flores ».

965. Liber unus in carta domini Fran. Petrarce de remedijs utriusque fortune, cum assidibus copertis corio rubeo leui frusto, cum clauetis quatuor, qui incipit « Dum res fortunasque hominum cogito » et finitur « Ocia tranquillæ, et amat sapientia sedes ».

1. *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 138.

Nec decet in multas numerum distinguere partes ;  
 Nec uagus hinc illinc abeat consultor ; ad unum  
 State uiri, uariosque animi quos quisque profundo  
 Conceptus sub corde premit reserate sedentes.  
 15 Ingenio placet ista quies ; placuere Minerue  
 Otia, tranquillas et amat sapientia sedes <sup>1</sup>.

Nous aurions peut-être ici le commencement d'une épître inachevée, transcrit plus tard d'après des papiers du poète et dont il serait difficile de placer la composition à une époque déterminée, puisqu'il s'est montré continuellement préoccupé de la pacification et de l'union des esprits en Italie. Peut-être pourrait-on penser à la mission des quatre cardinaux chargés, en 1351, de réformer le gouvernement de la ville de Rome, et auxquels Pétrarque donne en prose des conseils assez semblables <sup>2</sup>. Il est facile, du moins, de noter, au début de la pièce, une imitation ou une réminiscence d'un passage des tragédies de Sénèque sur les vicissitudes de la fortune (*Thyestes*, 606), morceau bien connu de Pétrarque, qui l'a intercalé dans son discours d'ambassade devant le roi Jean le Bon :

Vos, quibus rector maris atque terre  
 Ius dedit magnum necis atque uite,  
 Ponite inflatos tumidosque uultus... <sup>3</sup>

L'authenticité de cette pièce prête cependant à discussion. D'autres manuscrits, qui semblent tous postérieurs au manuscrit Visconti, nous ont conservé les mêmes vers avec des attributions différentes. Un recueil de l'Ambrosienne porte à la fois le nom de Pétrarque et celui d'Antonio Loschi (Sup. M. 4, f. 195 : *Versus d. F. Petrarche*

1. Voici les variantes des mss. cités plus loin, *p* désignant le second texte de Paris, A celui de l'Ambrosienne, et M celui de la Malatestiana :

2 A M consiliis | *p* et 3 A oculorum M odium 4 M tolat 5 e) A a 6-7 *p om.*  
 6 M stimolosque 7 A nec 8 *p* dubii 9 *p* producere 10 *p* consilia 11 *p* discindere  
 12 M illic *p* illuc 13 animi *p*) suo 14 M conceptos.

2. Cf. *Mémoires divers présentés à l'Académie des Inscriptions*, deuxième série, t. III, p. 220.

3. Giovanni da Schio, *Antonii de Luschi carmina... sumptibus Io. a Schledo*, Padoue, 1858, p. 68.

uel quod melius credo d. Antonii de Luscis incipiunt), ce qui les a fait insérer dans les œuvres de cet humaniste<sup>7</sup>. Un autre recueil du xv<sup>e</sup> siècle, qui est à Paris, contient une attribution datée à Bartolomeo Capra (*Par. lat. 8731, f. 77 : Bartholomei dela Capra, archiepiscopi Mediolanensis, carmina que posuit in Camera Consilii Ianue, dum esset ibi gubernator pro ill<sup>mo</sup> Filippo Maria Vicecomite, duce Mediolani, 1429*). Ce curieux détail peut être exact, mais l'attribution au prélat milanais semble écartée par une date antérieure, que fournit un quatrième texte, transcrit sur le dernier feuillet d'un manuscrit grammatical de la Malatestiana <sup>1</sup>. De la souscription qu'y porte la pièce (*Plut. XXIV sin. I, f. 309 : Carmen tibi misit scriba communis per Florentie ciuitatis scribam dicte comunitatis in Tuscis anno MCCCLXXXII die quinta mensis martii*), on serait fondé à conclure qu'elle a été mise sous le nom du chancelier de Florence, Coluccio Salutati. Novati, qui a bien voulu me renseigner sur ce poème, et qui a toute qualité pour en juger, comme éditeur et historien de Salutati, demeure fort incertain à son endroit. On a vu plus haut pour quels motifs je serais tenté de croire que l'attribution à Pétrarque lui-même n'offre aucune invraisemblance. Son nom, du moins, mérite d'être prononcé dans ce combat bizarre où quatre auteurs se disputent la paternité de ces mauvais vers, exemple des trop fréquentes difficultés qu'offre, pour un intérêt souvent médiocre, la littérature de l'Humanisme.

1. Zazzeri, *Sui codici...*, della bibl. di Cesena, Cesena, 1887, p. 450.



## EXCURSUS IX

### LE « GALLUS CALUMNIATOR »

Parmi les œuvres de Pétrarque, il en est une d'un intérêt particulier pour la France : l'*Apologia contra cuiusdam anonymi Galli calumnias*<sup>1</sup>. C'est une des pièces principales de cette polémique internationale qui dure pendant une partie du XIV<sup>e</sup> siècle et dans laquelle, comme préliminaires du Grand Schisme, l'Italie et la France se disputent la résidence du Pontificat romain. Pétrarque, en composant son ouvrage, à la fin de sa vie, après plusieurs lettres sur le même sujet, n'a pas seulement pour but de défendre la cause italienne contre les partisans d'Avignon et d'établir la nécessité de tenir le Pape à Rome d'une façon définitive ; il saisit aussi l'occasion d'attaquer avec violence ses adversaires politiques, en y employant tous les moyens que les humanistes, ses successeurs, vont perfectionner après lui, l'accumulation des autorités antiques, les jeux de mots ingénieux ou grossiers, l'ironie continue et toute la rhétorique de l'injure. Outre les renseignements de circonstance qu'on y peut chercher, c'est dans l'*Apologia* qu'on trouve les allusions les plus nombreuses de Pétrarque à la France et à la culture française du Moyen Age, et l'on doit souhaiter qu'une bonne édition soit donnée d'un texte aussi important.

Il est utile, en attendant, d'identifier l'écrivain français contre lequel se déchaîne l'*Apologia* et qui est l'auteur d'un traité beaucoup moins étendu, placé parmi les œuvres imprimées de Pétrarque sous ce titre : *Galli cuiusdam anonymi in Franciscum Petrarcam inuectiua*. L'ouvrage, composé entre 1367 et 1370, époque du

1. *Op.* 1060-1068. Le présent travail, reproduit ici avec quelques additions, a paru dans *Romania*, t. XXI, 1892, p. 598 sqq.

séjour d'Urbain V à Rome <sup>1</sup>, est de forme toute scolastique ; mais, à défaut d'éclat littéraire, il a, sur celui de l'irascible poète, l'avantage d'une véritable modération. Il n'était probablement point anonyme lorsque le juriste Ugucione da Tiene (*de Thienis*) le fit parvenir à Pétrarque <sup>2</sup>. Celui-ci, toutefois, en transmettant à son public le travail d'un écrivain qu'il jugeait médiocre et même ridicule, a laissé ignorer aux lecteurs, comme chose indifférente, le nom du personnage qu'il attaquait ; à moins que cet oubli soit volontaire et constitue une petite vengeance d'homme de lettres assez conforme à son caractère. Quoi qu'il en soit, les manuscrits italiens et les éditions ont respecté son silence ; ses biographes ont renoncé à soulever le voile qu'il a jeté, et le *Gallus calumniator* arrive à la postérité sous une désignation peu flatteuse, avec cet opuscule dédaigné, qui a partagé le sort des incorrectes éditions de Pétrarque.

L'auteur n'avait cependant aucune raison de se cacher. Il semble même avoir été très fier de son œuvre, à laquelle il attachait vraisemblablement une valeur littéraire et sûrement une grande portée patriotique. Elle a dû, d'autre part, être assez lue en France, car l'intérêt qu'on portait dans ce pays au maintien de la papauté à Avignon avait dû attirer l'attention sur la polémique du Français avec Pétrarque. C'est aux manuscrits de France qu'il convenait de demander le nom de l'écrivain ignoré, et nous le trouvons, en effet, au fonds latin de la Bibliothèque nationale, dans un ms. de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle ou des premières années du xv<sup>e</sup>, *Par.* 16232 <sup>3</sup>, et dans un autre un peu moins ancien, *Par.* 14582 <sup>4</sup>. L'un et

1. V. l'allusion finale au séjour du Pape : *Consulendo Sanctissimum Patrem nostrum atque Summum pontificem, nec moneo ad reditum, nec exhortor ad manendum ; sed, tanquam homo spiritualis omnia dijudicans, secundum beneplacitum Suae semper faciat Sanctitatis...*

2. Pétrarque déclare que le nom de l'auteur ne lui était pas connu antérieurement (*Nec uultu nec nomine notus est. Op.* 1068).

3. 156 ff. parch. Initiales dorées et ornées.

4. 334 ff. parch. et papier. Le ms. contient plusieurs opuscules de Jean de Gerson, un catalogue de frères prêcheurs, des homélies de saint Jean Chrysostome.

l'autre ont été décrits brièvement par Léopold Delisle <sup>1</sup>. Ils contiennent un choix d'œuvres de Pétrarque et la composition en est même assez curieuse au point de vue de la diffusion des ouvrages du poète hors d'Italie, lors du début de l'Humanisme en France.

Voici la table contemporaine qui figure sur la garde du premier de ces manuscrits ; elle présente les ouvrages avec une interversion que rectifieront les indications entre crochets :

In isto uolumine continentur libri qui sequuntur.

Primo domini Francisci Petrarche rerum memorandarum libri iiii [f. 2].

Item eiusdem contra procacem medicum pape inuectiuarum libri iiii [f. 62].

Item eiusdem epistola ad Hugucionem de Tyennis de Gallo qui maledixit Ytalie [f.85] <sup>2</sup>.

Item eiusdem tractatus de Griseldi [f. 99] <sup>3</sup>.

Item eiusdem epistola ad Sagramors [sic] Cisterciensem monacum olim equitem armate militie [f. 108<sup>7</sup>].

Item eiusdem carmen bucolicum continens eglogas xij [f. 113<sup>7</sup>].

Item eiusdem epistola ad Urbanum quintum de reditu Ecclesie in sedem Romanam [f. 125].

Item eiusdem ad eundem epistola de dilato nimis Ecclesie in suam sedem reditu [f. 132].

Item eiusdem epistola ad Clementem vjm [f. 143<sup>7</sup>].

Item *magistri Iohannis de Hysdinio* epistola contra Franciscum Petrar-cham [f. 144].

Les œuvres de Pétrarque remplissent les f. 217-321 (*Inuectiua* occupant les f. 303-310) ; ce sont les mêmes que celles du ms. 16232, avec les mêmes titres et dans le même ordre ; mais il y a en plus le traité *De otio religiosorum*, placé à part, f. 86-132, et suivi d'observations sur le même sujet et d'extraits où figure notamment un morceau tiré de « Petrarca in libello de secreto conflictu curarum » [f. 133].

1. Le 14582, dans l'*Invent. des mss. de l'abbaye de Saint-Victor*, Paris, 1869, p. 27. Le 16232, dans l'*Inv. des mss. de la Sorbonne*, Paris, 1870, p. 49. Il faut y ajouter le ms. 695 de la bibliothèque de Douai (*Catal. gén. des mss. des biblioth. des départements*, t. VI, Paris, 1878, p. 418).

2. Le titre dans le ms. porte de *illo* au lieu de *Gallo*.

3. Sans titre. Un espace vide au f. 98<sup>7</sup> est occupé par les vers sur la mort de Magon, *ex Africana [sic] domini F. Petrarche*.

Item Francisci Petrarche tractatus itinerarii ad Sepulcrum sanctum [f. 149<sup>o</sup>]<sup>1</sup>.

Item eiusdem epistola ad dominum Luchinum de Verme capitaneum Venetorum contra Cretenses profecturum [f. 103]<sup>2</sup>.

Item eiusdem ad eundem congratulatio victoriae feliciter habite [f. 108].

Le titre du f. 144 n'apporte sur le nom du *Gallus* qu'une variante orthographique assez commune (*Sequitur epistola magistri Iohannis de Hisdino contra superiores epistolas*), mais nous y apprenons exactement quelles lettres de Pétrarque il avait en vue en prenant la plume. Ce sont, dans l'ordre chronologique, les lettres *Fam. V, 19* (à Clément VI), *Sen. VII, 1* (à Urbain V, f. 132 du ms.) et *Sen. IX, 1* (au même, f. 125), c'est-à-dire les principales lettres par lesquelles Pétrarque a traité devant les papes la question du retour en Italie.

Deux de ces lettres, celles qui sont adressées à Urbain V, ont une étendue exceptionnelle dans l'œuvre épistolaire de Pétrarque et sont de véritables dissertations politiques. C'est à la dernière surtout, celle qui a été écrite vers la fin de 1367 pour féliciter Urbain V d'être rentré à Rome, que s'attaque l'auteur de l'*Inuectiua*<sup>3</sup>. Bien qu'il reprenne, par suite de l'analogie du sujet, quelques-uns des arguments de Nicole Oresme dans la célèbre harangue prononcée à Avignon au nom de Charles V, avant le départ d'Urbain V, c'est Pétrarque et sa lettre qu'il vise personnellement. Le contexte ne renseigne pas sur la date exacte de la composition. Pétrarque voudrait faire croire, dans sa réponse, que son adversaire a mis quatre ans pour compiler son pamphlet<sup>4</sup>; il ne l'a reçu, en tous cas, qu'en 1371, année où il a écrit l'*Apologia*.

1. Suivent, au f. 155', pour terminer le recueil, des pièces publiées par Hortis, *Scritti inediti*, Trieste, 1874, p. 367-372 : *Incipiunt orationes eiusdem contra aereas tempestates*. Elles sont également dans le 14582, f. 320-321.

2. Cette lettre (*Sen. IV, 1*), précédée d'un très long titre, et la suivante (*Sen. IV, 2*), sont placées dans le ms. entre la traduction de l'histoire de *Griseldis* et la lettre à Sacramor de Pommiers (*Sen. X, 1*).

3. Le titre d'*Inuectiua* paraît de l'invention de P. ou de ses éditeurs. Je le maintiens pour la commodité de la lecture.

4. *Epistola enim mea, quam hic Galliae propugnator et appugnator Italiae laceran-*

Le nom de Jean de Hesdin attribué au *Gallus* par les manuscrits de Paris est celui d'un écrivain scolastique connu par d'autres ouvrages et sur lequel on a réuni quelques renseignements biographiques <sup>1</sup>. Ce nom est-il appuyé par les détails qu'on peut recueillir dans l'*Inuectiua* et dans l'*Apologia*? Le petit parallèle suivant répond à cette question :

Le *Gallus* devait appartenir à l'Université de Paris dont il fait un éloge particulier (*Op.* 1066). Il portait le titre de *magister* (*Qui magistri titulo et gloriatur*, dit Pétrarque, *Op.* 1070.)

Le *Gallus* était ecclésiastique (*Obiicit pater multa*, *Op.* 1084), et même religieux (*Fraterculus hic flammatus*, *Op.* 1074). Il sollicitait un évêché et ne l'avait pas encore obtenu, au moment où Pétrarque écrivait contre lui (cf. diverses allusions, *Op.* 1070-71, 1073).

Le *Gallus* avait voyagé en Italie et décrit, comme l'ayant vu de près l'état politique de ce pays (*Op.* 1063, *Vidi omnibus arma imperari, fortalicia praeparari, et uallari*, etc.). Il avait passé vraisemblablement à Venise (*Op.* 1064), mais certainement à Milan (*In Mediolano uidi abominabile idolum super altare Dei*, etc., *Op.* 1063) et aussi à Rome (*Miseriam cuius certe non potuissem credere, ni uidissem*, *Op.* 1060) <sup>2</sup>.

Jean de Hesdin vécut longtemps à Paris, y prit le bonnet de docteur, et enseigna à l'Université (v. les titres et souscriptions des mss. cités ci-dessous).

Jean de Hesdin appartenait à l'ordre des Hospitaliers de S. Jean-de-Jérusalem. Il ne fut point évêque, mais sa carrière s'est terminée cependant dans les honneurs ecclésiastiques, comme chapelain de Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen.

Jean de Hesdin, très longtemps attaché au cardinal Gui de Boulogne, évêque de Porto, l'accompagna en ses diverses légations. Au retour de celle de Hongrie, en 1350, on trouve le cardinal à Padoue (*Fam.* IX, 12). En 1351, il est un des quatre cardinaux désignés pour réformer le gouvernement de Rome.

*dam sibi difficilem certe prouinciam elegit, ad felicitis sanctaeque memoriae Urbanum V Romanum pontificem ante hoc, ni fallor, quadriennium missa erat* (*Op.* 1068); texte corrigé sur le *Par. lat.* 16232, f. 85.

1. La dernière notice sur J. de Hesdin a été donnée par B. Hauréau, dans *Romania*, t. XXII, p. 276-281, à l'occasion de la publication de mon étude. Il y en a une dans la *Biogr. nat. de Belgique*, t. IX, 311-212. Max Lehnerdt a signalé les mss. de ses œuvres qui sont conservés dans les bibliothèques d'Allemagne (*Zeitschr. für vergleich. Literaturgesch.*, t. VI, 1893, p. 243). On peut recourir au P. Lelong, *Bibl. sacra*, t. II, 796, à Oudin, *Script. eccles.*, t. III, 1225-26, et *Suppl. Belg.* 406, et à Paquot, *Mém. litt.*, t. II, p. 344.

2. Il fait allusion aux immenses terrains inhabités qu'on voyait dans l'enceinte de la ville (*Op.* 1064), à la fièvre romaine (*Febris ipsam Roman quasi naturaliter et hereditarie inhabitat*, *Op.* 1067).

Observons que l'érudition du *Gallus* est très étendue ; Pétrarque lui en reproche l'étalage en effet assez puéril <sup>1</sup>. Il cite successivement, sans parler de l'Écriture et des poètes du Moyen Age <sup>2</sup>, Orose (1060), Lucain (1060, 1062), Claudien (1060), Horace (1060, 1067), Maximianus (1060), Aristote (1061, 1062), Julius Celsus [César] (1061), S. Bernard (1061), Juvénal (1061, 1062, 1067), Boèce (1062), Sénèque (pour les tragédies 1062, 1063, 1064), Virgile (pour le *Culex*, 1063), Valère Maxime (1063, 1066), auteur que commençait à traduire son compatriote Simon de Hesdin, et d'après lequel il semble instruit de plusieurs épisodes de la vie des héros romains (1067), Ovide (1063, 1064) <sup>3</sup>, Térence (1064), Justin (1064, 1065), Solin (1065, 1066), S. Augustin (1066, 1067) <sup>4</sup>.

Ces extraits, entassés à la façon scolastique, semblent indiquer l'œuvre d'un lettré de profession. Nous savons précisément que Jean de Hesdin a un bagage littéraire considérable. Six ouvrages sont mis sous son nom par les biographes, dont trois fort étendus sont sûrement de lui. Le plus intéressant pour notre sujet est un recueil de commentaires sur le livre de Job, qui est dédié au cardinal de Boulogne, patron de l'auteur, mort en 1373. Un bel exemplaire en existe à la Bibliothèque Mazarine (*Maç.* 200) <sup>5</sup>. Il y a à la fin trois distiques

1. *Emendicatis hostiatim stipendiariis, ut sic dixerim, auxiliis, omnesque quos inuenire potuit libros siue unum manipulum florum, opus uere Gallicum et quod Gallica leuitas pro omnibus libris habet, in praelium secum trahens...* (*Op.* 1068).

2. V. *Op.* 1060, 1066.

3. La seconde citation vient du *De uetula*.

4. Mention finale de Salluste : *Hic igitur sisto manum... ne styli insipidi satietas fastidium ingerat audienti ; omnisque bonus ciuis Italicus seu Romanus, si placet, mihi parcat, quia, etsi iuiuria pulsus, scripsi non tamen Salustio et suis auctoribus grauiora* (1067).

5. Aug. Molinier, *Catal. des mss. de la Bibl. Mazarine*, t. I, p. 73. Le même catalogue décrit trois mss. d'un commentaire de J. de Hesdin sur S. Paul (*Maç.* 271, 272, 273), dont deux portent un explicit daté, l'un de 1354, l'autre de 1364. La dédicace, vraisemblablement postérieure à la composition de l'ouvrage, est adressée à Philippe d'Alençon (Molinier, t. I, p. 98, 99). Les Postilles sur S. Marc de la Bibl. nationale (17287) portent la date de 1367 et n'ont pas de dédicace. Je n'ai pas eu en mains d'autres manuscrits.

adressés au cardinal <sup>1</sup>. La dédicace porte en titre : *Reuerendo in Christo patri ac domino Guidoni de Bononia, Dei prouidentia episcopo Portuensi ac sacrosancte Romane ecclesie cardinali, frater Iohannes de Hysdinio sancte domus Hospitalis sancti Iohannis Therosolimitani ordinem professus, vester humilis et deuotus orator*. Cette dédicace débute par des citations accumulées de Cassiodore, d'Aristote et des tragédies de Sénèque ; elle ne renferme d'autre élément biographique qu'une allusion au doctorat récemment obtenu par l'auteur. L'explicit ajoute au nom de Jean de Hesdin la mention *Doctor in sacra theologia* et la date : *Et fuit completa anno Domini millesimo ccc<sup>mo</sup> lvij<sup>o</sup> in uigilia festiuitatis omnium sanctorum*. Hauréau donne du livre l'analyse suivante : « Job n'a jamais été plus prolixement commenté. Ce commentaire n'occupe pas, en effet, moins de 693 pages in-folio, d'une écriture srès serrée, dans le n° 50 de l'Arsenal. Les remarques sur le texte sont pourtant rares et courtes. L'auteur ne semble pas avoir eu le moindre souci de passer pour un grammairien expérimenté. Ce n'est pas non plus un de ces théologiens inquiets, méticuleux, qui excite et pousse immédiatement à la controverse la rencontre d'un mot qui peut être diversement interprété. Mais c'est un moraliste, et un moraliste lettré dont la mémoire est pleine de textes, et qui prodigue les citations avec l'espoir, d'ailleurs légitime, de se faire considérer comme très savant. Il n'y a presque pas un écrivain, antique ou moderne, profane ou sacré, prosateur ou poète, dont il ne cite à tout propos des fragments plus ou moins étendus ; puis, sur ces fragments mis en regard les uns des autres, il disserte, en montre l'accord ou le désaccord et donne enfin, en casuiste, sa conclusion morale. Voilà ce qui explique la longueur de tous ses commentaires <sup>2</sup>. » Ces détails se rapportent assez bien à l'auteur de l'*Apologia*.

1. Ils sont imprimés par Molinier. Trois autres mss. de l'ouvrage sont signalés par Hauréau ; celui de Toulouse est daté de 1358. Hauréau donne encore à J. de Hesdin un commentaire sur l'épître de S. Paul à Titus (1362 ou 1364) et un autre sur l'Évangile de S. Marc (1367).

2. *Romania*, t. XXII, p. 277.

Puisqu'il n'y a aucune raison pour refuser à Jean de Hesdin la paternité de l'ouvrage que lui attribuent nos manuscrits, on doit remarquer tout particulièrement sa présence dans la maison du cardinal de Boulogne. Pétrarque fut, comme on le sait, en relations suivies avec ce prélat à qui il adresse diverses lettres (*Fam.* XIII, 1, XIV, 7, XVI, 1), et avec deux de ses familiers, également ses correspondants, Philippe de Vitri (*Fam.* IX, 13) et Pierre de Rainzeville, abbé de S. Bénigne de Dijon (*Fam.* XIII, 7). Toutes ces lettres indiquent qu'il était extrêmement connu dans le cercle du cardinal français. Jean de Hesdin a pu rencontrer Pétrarque au moins une fois, en 1350, puisqu'il accompagna son maître dans sa légation de Hongrie. Pétrarque raconte, en un de ses plus charmants récits, comment il chevaucha quelque temps sur les bords du lac de Garde avec le cardinal de Boulogne, qui se trouvait entouré de sa suite et d'une nombreuse compagnie de seigneurs italiens venus pour lui faire honneur <sup>1</sup>.

Nous avons vu que le poète n'avait conservé de Jean de Hesdin, alors personnage très obscur, aucune sorte de souvenir. Mais la présence du théologien dans la maison du cardinal de Boulogne éclaircit le rôle que celui-ci paraît avoir joué, vers la fin de sa vie, à l'égard de Pétrarque retiré loin de la cour pontificale. On supposait que le cardinal avait été du nombre des partisans du retour de la papauté à Avignon ; il n'y a plus à en douter aujourd'hui, puisqu'on voit cette cause défendue avec tant d'acharnement par un de ses serviteurs, écrivant sans doute sous son inspiration<sup>2</sup>. On doit admettre aussi que l'attitude de plus en plus agressive prise par Pétrarque contre la France et le parti français de la Curie avait détaché de lui son ancien ami, et que le cardinal Gui de Boulogne est bien le prélat dont parle le poète dans *Sen.* XIII, 12, alors qu'il se plaint amèrement d'avoir été attaqué devant Urbain V par un

1. Il y eut même alors une petite conversation politique entre P. et le cardinal (*Sen.* VII, 1 ; trad. Fracassetti, t. I, p. 402). Cf. *Fam.* IX, 13.

2. La cause française fut définitivement perdue sous Grégoire XI. Cf. G. Mirot, *La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376*, Paris, 1899.

homme qui l'avait autrefois beaucoup aimé : *Potest plane, et natura tumidus et fortuna, quicquid sibi in os amplum uenerit de me loqui olim sibi dilectissimo nunc inuiso, ipse quoque interdum charus mihi, nunc ex merito odiosus* <sup>1</sup>. La violence véritablement excessive avec laquelle Pétrarque se déchaîne dans l'*Apologia* contre le porte-parole du parti français vient peut-être de la colère d'une amitié trahie.

Il y aura un jour à examiner le détail de l'argumentation des deux adversaires. On trouvera que les sophismes patriotiques se rencontrent chez Pétrarque aussi bien que chez Jean de Hesdin. Celui-ci cherche du moins à ménager la personne même du poète et à mettre également hors du débat, dans ses violences pédantesques contre la ville de Rome, l'amour-propre de la nation italienne : *Fateor enim, et uerum est, Italiam magnam partem et bonam orbis esse, nec intentio cuiusquam est uel fuit, ut credo, sic eam deprimere ut isti ueritati contradicat* <sup>2</sup>. Pétrarque ne garde point cette mesure ; outre qu'il abuse de l'injure personnelle, ses invectives exhalent par endroits toute la haine du *Misogallo* d'Alfieri. Il est instructif d'en recueillir ici quelques exemples : *Op.* 1069 : *Iste autem declamator multiplicibus uerbis haerentem ossibus barbariem tentat excutere.* 1070 : *Gallus noster nollet esse non barbarus, et libenter in coeno ubi educatus est residet.* 1073 : *Audiamus nunc Gallum seu uerius coruum nostrum... rauco strepitu suas amentias repetentem.* 1074 : *Potor egregius... Os impurum aperire ausus.* 1075 : *Concretum puluerem erroris e cauda gallicae leuitatis excutiat.* 1078 : *Impudentia reluctantem barbarum... Quoniam in uno eodemque homine galli cristam atque anseris linguam, monstri genus, et contentiosae gentis peruicaciam... Quis non dicam Gallus sed asellus hoc nesciat... Sin autem saltatrices suas claudas ac potrices Romanis matronis comparare uoluerint... 1079* <sup>3</sup> : *Galli paruis et friuolis*

1. *Op.* 925. C'est la confirmation de la supposition de l'abbé de Sade et de Fracassetti (trad. des *Sen.*, t. II, p. 314). Gui de Boulogne devait être un de ces grands amateurs du « vin de Beaune », qu'on ne pouvait boire à Rome et qui tient tant de place dans la polémique de Pétrarque et du *Gallus*.

2. *Op.* 1065.

3. Sur la répugnance de P. pour les femmes adonnées à la boisson, v. une de ses notes plus haut, p. 73 ; on peut supposer qu'il y vise des Françaises.

*ex causis soliti gaudere,.. 1075 : Jungo Graecis Gallos, qui, licet inferiores ingenio, iactantia et loquacitate superiores sunt. 1080 : Nunquam quod audierim Parisiensis quisquam ibi uir clarus fuit... Omnis Gallus est barbarus. 1085 : Amicum Gallis est mendacium! Dans ce style violent, on rencontre çà et là des mots d'une fierté toute romaine : 1070 : Muri et palatia ceciderunt, gloria nominis immortalis est ; 1076 : Quid est aliud omnis historia quam Romana laus ?*

L'écrivain français n'a pas à son service les mêmes ressources. Sa plume n'est jamais servie par la verve et l'éloquence souvent puissante de Pétrarque. Le maître réputé de l'Université de Paris n'est pas de taille à se mesurer avec le premier humaniste. Le mépris dont Pétrarque accable son œuvre est trop justifié pour qui peut la lire. Toutefois, elle assure à Jean de Hesdin dans l'histoire littéraire une place particulière, que ses autres travaux ne suffiraient point à lui mériter. Il n'est pas sans honneur pour lui d'avoir soutenu une polémique avec le plus grand écrivain de son temps et d'avoir fait entendre, dans l'unanime concert d'éloges et d'admiration qui résonne autour de Pétrarque, la seule voix d'opposition qui soit venue jusqu'à nous.

---

## ADDENDA

---

P. 39, n. 2. Les amis de Pétrarque disposent désormais des 49 pages autographes de la *Vie de César*, dans l'importante publication de Léon Dorez : *Pétrarque, Vie de César, reproduction phototypique du ms. autographe (ms. lat. 5784) de la Bibl. Nationale, précédée d'une introduction*, Paris, 1906. Ces pages présentent des variations d'écriture assez nombreuses, relevées avec soin dans l'introduction; elles montrent que la transcription a été interrompue plusieurs fois. J'y avais noté jadis, dans les feuillets de la fin, les marques certaines de l'extrême vieillesse, et Dorez pense, comme je l'ai indiqué moi-même (t. I, p. 85 et 257), que c'est au milieu de ce travail que le poète a été frappé par la mort.

P. 91, n. 9. Dans sa première églogue, P. se donne le nom de *Siluius*, qu'explique aisément le commentaire Laurentien : *Dicitur Siluius, quia tunc temporis siluas colebat et solitarius uiuebat, abhorrens ciuitates et ciuitatum impedimenta.* (*Il Bucolicum Carmen e i suoi commenti inediti, ediz. curata ed illustrata da Ant. Avena*, Padoue, 1906, p. 169). L'excellent travail d'Avena, que je reçois au cours de l'impression de ce volume, forme la première partie du recueil *Padova in onore di F. P.*, préparé à l'occasion du centenaire. L'érudition a donc attendu vingt ans l'édition du manuscrit autographe de l'œuvre importante de Pétrarque, dont j'annonçais la découverte en 1886; elle est faite, du moins, avec la méthode la plus heureuse, et les commentaires anciens qui y sont joints groupent une foule de renseignements sur la pensée du poète et sur la culture de son temps.

P. 103, n. 3. On vient d'établir avec précision dans quelles conditions Giovanni Calderini a pu connaître P., en même temps que le caractère véritable des relations du poète avec Giovanni d'Andrea (F. Lo Parco, *Dei maestri canonisti attribuiti al P.*, dans la *Revue des Bibliothèques*, t. XVI, 1906, p. 301-318).

P. 133, n. 4. Comment était composé le « Platon grec » de Pétrarque? Voici, d'après Sabbadini, la description du manuscrit dans la bibliothèque de Pavie, où l'inventaire de 1459 le décrit ainsi : *Platonis greci, uidelicet : Disputatio Socratis cum Chritofonte [= le Clitophon]. Politie [= les dix livres de la République]. Timeus Platonis. Chritias Platonis. De lege [= le Minos]. Leges Platonis [= les douze livres des Lois]. Philosophus Platonis [= l'Épinomis]. Epistole Platonis. Diffinitiones Platonis. Confabulationes Platonis. Demodocus de consilio. Erixias de diuitiis. Axiachus de consilio.* Tels sont les trésors de la sagesse hellénique que, faute de savoir le grec, Pétrarque a possédés chez lui sans les connaître.

P. 234, n. 4. Le jugement de Pétrarque sur Lovato de Padoue, que rien jusqu'ici ne paraissait justifier, est aujourd'hui reconnu d'une parfaite exactitude. On a, en effet, retrouvé récemment, de ce poète oublié, quelques pièces d'une importance exceptionnelle, dans un ms. du British Museum. Cf. C. Foligno, *Epistole inedite di Lovato de' Lovati e d'altri a lui*, dans *Studi medievali*, vol. II, 1906, p. 37 sqq.

— Au moment où s'imprime cette dernière page, W. Gardner Hale, professeur à l'Université de Chicago, m'envoie l'article qu'il vient de donner à la *Classical Review*, vol. XX, p. 160-164, et dans lequel il reprend la question des mss. de Catulle. Il croit antérieur au *Sangermanensis* (G) l'*Oxoniensis*, que les philologues désignent par la lettre O, et qui est arrivé à la Bodléienne dans la collection Canonici, de Venise. W. G. Hale se propose d'établir que ce manuscrit est le propre exemplaire de Catulle que possédait Pétrarque et dont l'existence a été démontrée, comme vraisemblable, au chapitre IV de ce livre. Ainsi s'ajouterait un nouveau et précieux volume à la bibliothèque que j'ai essayé de reconstituer.

---

# INDEX DES NOMS

ANTÉRIEURS AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

---

- ABAILARD, I, 8, 46, 51, 103, 113, 218;  
II, 122, 123, 143, 217-223, 290.  
ABRAHAM, II, 2.  
ACCIAJUOLI (Angelo), I, 201.  
ACCIAJUOLI (Niccolo), I, 57.  
ACCIUS, I, 194.  
ACHATES, I, 132, 133.  
ACHILLE, II, 169, 170, 183.  
ACRON (PSEUDO-), I, 183; II, 239.  
ADAM, II, 2.  
AFRANIUS, I, 194.  
AGAMEMNON, II, 181.  
AEGIDIUS ROMANUS, II, 216.  
AGRIPPA, II, 60, 61.  
AJAX, II, 179.  
ALAIN DE LILLE, II, 226.  
ALBANZANI (Donato degli), I, 74, 75,  
81; II, 134, 164, 166, 194, 195, 226.  
ALBERICUS, ALBRICUS, I, 103, 158.  
ALBERTANO DA BRESCIA, I, 10.  
ALBI (Bernard d'), I, 69.  
ALBIZZI, II, 255.  
ALCIONIO (Pietro), I, 262.  
ALCINOOS, II, 167, 169, 170.  
ALCUIN, II, 216.  
ALDE MANUCE, I, 109.  
ALEXANDRE LE GRAND, II, 34, 53, 79,  
94-98, 155, 206, 231, 232.  
ALEXANDRE I<sup>er</sup>, pape, II, 48.  
ALEXANDRE III, II, 214.  
ALEXANDRE SÉVÈRE, II, 49, 50, 58.  
ALPHONSE I<sup>er</sup> d'Aragon, roi de Naples,  
I, 105; II, 276.  
ALVIANO (Tommaso d'), I, 259.  
AMBIORIX, II, 38.  
AMBOISE (Georges d'), I, 105.  
AMBROISE (S.), I, 60, 104, 113, 211;  
II, 91, 133, 143, 148, 152, 190, 191,  
203-207, 224, 241.  
AMMIEN-MARCELLIN, II, 43.  
ANCUS MARTIUS, II, 36.  
ANDREA DEL CASTAGNO, II, 254.  
ANDREA PISANO, I, 24.  
ANDROMAQUE, II, 169.  
ANGELO DE FLORENCE, I, 67.  
ANGUISSOLA (Bern. d'), II, 284.  
ANNIBALDI (Paolo), I, 15.  
ANTOINE, triumvir, I, 234, 248, 252,  
253; II, 280.  
ANTONIN LE PIEUX, II, 48, 52, 54, 55,  
60.  
ANTONIN DIADUMÈNE, II, 49.  
APARDIS (St. de), II, 36.  
APELLE, II, 78.  
APOLLONIUS MOLON, I, 254.  
APOLLONIUS DE RHODES, I, 193.  
APION, II, 153, 155.  
APPIUS CLAUDIUS, II, 27, 31.  
APULÉE, I, 99, 114, 156, 175, 243; II,  
29, 99-102, 145, 147, 240.  
ARATOR, I, 210.  
ARATUS, I, 154, 243; II, 282.  
ARCHIAS, I, 221, 225, 251, 252.  
ARCHIMÈDE, II, 106, 129.  
ARELIUS FUSCUS, I, 184.  
ARESE (Andrea), II, 83.  
ARION, I, 268.  
ARISTARQUE, II, 184.

- ARISTIPPUS (Henricus), II, 140, 142, 241.
- ARISTOTE, I, 8, 9, 42, 103, 113, 156, 206, 217, 233; II, 29, 46, 75, 91, 111, 127, 129, 147-152, 183, 241, 275, 293, 308.
- ARMANNUS, II, 299.
- ARNAUT DANIEL. V. DANIEL.
- ARTHUR (le roi), II, 231.
- ASCAGNE, II, 31.
- ASCLÉPIADE, II, 74.
- ASMENIUS, I, 235.
- ASPASIUS, II, 221, 241.
- ATHANASE (S.), II, 156, 192, 211.
- ATTICUS, I, 85, 222, 236, 255, 257; II, 39, 274, 282.
- AUGUSTE, I, 125, 145, 258, 266; II, 11, 42, 63, 64.
- AUGUSTIN (S.), I, 7, 9, 27, 36, 39, 42, 60, 74, 104, 113, 122, 128, 135, 154, 156, 177, 183, 184, 187, 190, 228, 233, 240, 244, 250, 258, 260; II, 17, 24, 39, 73, 80, 99, 102, 107, 110-113, 117, 141-143, 145, 148, 155, 190-202, 210, 211, 220, 241, 295, 297, 298, 308.
- AULU-GELLE, I, 42, 156, 188, 194, 210, 234; II, 31, 55, 106, 111, 112, 145, 240, 274, 294.
- AURÉLIEN, II, 49, 53, 61.
- AURELIUS VICTOR, II, 35, 240.
- AUSONE, I, 103, 113, 205, 207, 212, 246; II, 81, 130, 239.
- AVERROÈS, II, 148.
- AVIDIUS CASSIUS, II, 58.
- AURISPA (Giov.), II, 273.
- BALBINUS, II, 49, 50.
- BALBUS (T. Lucilius), I, 236, 239, 241.
- BANDINI D'AREZZO (Dom.), II, 70.
- BARBARO (Francesco), I, 99.
- BARBATO DA SULMONA, I, 42, 126, 176, 188, 244; II, 140.
- BARDI (Roberto DE), I, 39.
- BARILI (Giov.), I, 126.
- BARLAAM, I, 21, 145; II, 134-139, 156.
- BARRI (Giraud DE), G. CAMBRENSIS, II, 76, 215.
- BARZIZZA (Gasparino), I, 254; II, 36.
- BASILE (S.), I, 235; II, 151, 191.
- BECCADELLI (Lodovico), I, 82, 108.
- BECCARI (Niccolò DE), I, 82.
- BELLAUDUS. V. NOVIS et STELLA.
- BELLÉROPHON, II, 168.
- BEMBO (Bernardo), I, 82, 108; II, 246.
- BEMBO (Pietro), I, 109; II, 255.
- BENEDETTO DA PARMA, I, 70, 76.
- BENINTENDI, I, 78-80.
- BENOÎT XII, II, 135, 230.
- BENOÎT XIII, I, 245.
- BENVENUTO DA IMOLA, B. RAMBALDI, I, 89, 128; II, 46, 103, 236.
- BERÇUIRE (Pierre), Pierre DE BRES-SUIRE,
- BERCHORIUS, I, 66, 82; II, 47, 230.
- BÉRENGER DE POTTIERS, I, 103; II, 217, 223.
- BERNARD (S.), II, 223, 224, 308.
- BERNARD D'ALBI. V. ALBI.
- BERNARDO (Paolo DI), II, 12.
- BÉROSE, II, 156.
- BERRY (Jean, duc de), II, 63.
- BESSARION, I, 13, 80.
- BIONDO (Flavio), I, 16, 152, 254, 308.
- BOCCACE, I, 17, 19, 21, 24, 35, 40, 52, 55, 58, 60, 61, 70, 73, 74, 76, 88, 91, 97, 98, 115, 119, 126, 128, 130, 134, 137, 147, 148, 155, 160, 164, 173, 190, 193, 195, 197, 206, 216, 223; II, 16, 36, 38, 43-45, 62, 70, 77, 81, 83, 100, 114, 116, 118, 122, 124, 133, 135, 136, 138, 152, 157-165, 173, 175, 176, 178, 187, 188, 202, 212, 233-237, 262, 267, 285, 291.
- BOCHETA, I, 93.
- BOËCE, I, 42, 205; II, 106, 107, 127, 144, 146-147, 183, 200, 240, 294, 308.
- BONAVENTURE (S.), II, 216.
- BOSON (card.), II, 214.

- BOSSI (Jacopino), II, 284.  
 BOULOGNE (card. Gui DE), I, 50; II, 307-311.  
 BOVATINI, I, 166.  
 BRAULIO, II, 209.  
 BROASPINI (Gasparo), I, 89, 166, 167.  
 BROSSANO (Francescuolo DA), I, 76, 84, 88, 93; II, 267.  
 BRUNET LATIN. V. LATINI.  
 BRUNI (Francesco), I, 88; II, 203, 204.  
 BRUNI (Leonardo), I, 22, 61, 92, 106, 226; II, 83, 114, 269, 274.  
 BRUTUS (L. Junius), I, 236.  
 BRUTUS (M. Jun.), I, 236, 253-256, 258.  
 BURLEY (Gautier), I, 218.  
 BURY (Richard DE), I, 39, 63, 66, 70.  
 BUTI (Francesco DA), I, 199.  
 CABASSOLES (Philippe DE), I, 46, 49, 54; II, 142, 163, 285.  
 CAHORS (G. DE). V. CATURCO.  
 CALCHI (Tristano), I, 208.  
 CALDERINI (Giov.), II, 103, 314.  
 CALLISTE (S.), II, 64.  
 CALLISTHÈNES (Pseudo-), II, 231.  
 CALORIA (Tommaso), I, 38; II, 64.  
 CALPURNIUS, I, 210; II, 239.  
 CALVUS, I, 175.  
 CAMERINO (Fr.), II, 138.  
 CAMILLUS, II, 12, 13.  
 CAMPO FREGOSO. V. FREGOSO.  
 CAN GRANDE (SCALIGERO), I, 131.  
 CANTER (Jacobus), I, 226.  
 CAPELLI (Pasquino), I, 101, 256.  
 CAPELLUS DE AULECTA (Gulielmus), I, 196.  
 CAPITOLINUS, II, 47, 48.  
 CAPRA (Bart.), II, 83, 301.  
 CARACALLA, II, 49.  
 CARDINUS, I, 247.  
 CARNÉADE, II, 145.  
 CARPACCIO, I, 56.  
 CARRARE (François DE), I, 81, 84, 91, 93, 97, 99, 100, 258; II, 4, 5, 47, 252, 253.  
 CARRARE (Jacques DE), II, 284.  
 CARRARESI (les), I, 23, 25, 29; II, 63.  
 CARUSIO (Bart.), II, 297, 298.  
 CASA (Tedaldo DELLA). V. TEDALDO.  
 CASSARINO (Ant.), II, 275.  
 CASSIODORE, I, 42, 103, 104, 113, 156, 204, 205, 243; II, 106, 198-200, 218, 240, 308.  
 CASTIGLIONCHIO (Lapo DA), senior, I, 61, 190, 223-225, 231, 236, 251; II, 86, 270.  
 CASTIGLIONE (Sabba DA), I, 140.  
 CATILINA, I, 252.  
 CATON LE CENSEUR, I, 168, 184, 243; II, 99, 102, 109, 110, 240.  
 CATON D'UTIQUE, I, 236; II, 13, 115, 141, 183, 198.  
 CATULLE, I, 89, 156, 165-170, 173, 174; II, 69, 239, 314.  
 CATURCO (Guillelmus DE), G. DE CAHORS, II, 22.  
 CECILIUS, I, 168.  
 CÉLESTIN IV, II, 214.  
 CELSUS (Julius), I, 232; II, 38, 42, 240, 308.  
 CENSORINUS, I, 156; II, 105, 106, 111, 148, 240.  
 CERNITI (Pietro DE), I, 270; II, 93.  
 CÉSAR, I, 29, 82, 85, 104, 151, 194, 196, 232, 256-258; II, 36, 38-42, 153, 240, 274, 282.  
 CESTIUS, I, 176.  
 CHALCIDIUS, I, 47, 113, 251; II, 91, 140, 141, 145-147, 183, 186, 241.  
 CHARLEMAGNE, II, 216.  
 CHARLES IV, empereur, I, 55, 67, 78, 82, 186, 269; II, 3, 63.  
 CHARLES V, I, 49; II, 306.  
 CHARLES VIII, I, 105.  
 CHRYSÈS, II, 177.  
 CHRYSOLORAS (Manuel), II, 129.  
 CICERO (Marcus), I, 236; II, 72.  
 CICERO (Quintus), I, 222, 236, 255-257, 259; II, 282.  
 CICÉRON, I, 9, 11, 34, 35, 36, 41, 42,

- 45, 47, 56, 59, 61, 63, 65, 85, 90, 110, 113, 114, 123-125, 156, 168, 183, 186, 188, 203, 207, 211-268; II, 29, 37, 38, 42, 45, 46, 55, 70, 73, 75, 77, 79, 80, 86, 90, 92-95, 102, 109-111, 117, 124, 126-130, 142, 143, 145-147, 152, 167, 168, 180, 183, 185, 193, 198, 200, 201, 219, 240, 274, 279-282, 294, 295.
- CINO DA PISTOIA, II, 233.
- CINTHIUS, II, 196.
- CLAUDIANUS DE LYON, I, 103, 202; II, 24.
- CLAUDIEN, I, 113, 156, 202-204, 252; II, 91, 239, 308.
- CLÉMANGES (Nicolas de), II, 224.
- CLÉMENT (S.), pape, I, 113; II, 156, 295.
- CLÉMENT VI, I, 47, 104, 219, 220; II, 135, 198, 305.
- CLÉOPATRE, II, 72.
- CLODIUS,
- COCUS. V. MARTIAL.
- COCUS (Jean), I, 47.
- COLOTES, II, 223.
- COLONNA (Agapito), I, 84.
- COLONNA (cardinal Giov.), I, 37, 48, 127; II, 21, 22.
- COLONNA (Jacopo), I, 37, 38, 44; II, 193.
- COLONNA L'ANCIEN (Stefano), I, 66.
- COLONNA DI SAN-VITO (Giovanni), I, 189.
- COLONNA (les), I, 41, 42, 66; II, 56.
- COLUMELLE, II, 100.
- COMITE (Nicolaus de), II, 18.
- COMMUNE, II, 48, 55.
- CONFORTINO, II, 192.
- CONTARINI (Pier), I, 96.
- CONVENEVOLE DA PRATO, I, 261, 267; II, 94.
- CONVERSINI (Giovanni), I, 118.
- CORNELIUS GALLUS, I, 175.
- CORNELIUS NEPOS, II, 43.
- CORREGGIO (Giberto da), II, 70.
- CORREGGIO (les), I, 29.
- COTTA (C. Aurelius), I, 236.
- CRASSUS (L.), I, 236; II, 30.
- CRATIPPUS, I, 236.
- CRESCENZI (P. de'), II, 274.
- CROTO, de Bergame, I, 223.
- CYPRIEN (S.), II, 200, 212.
- CYRIAQUE D'ANCONA, I, 16.
- CYRUS, II, 95.
- CYNTHIE, I, 172, 175.
- DAMASE (S.), II, 64.
- DAMOCRITUS, II, 31.
- DANDOLO (Andrea), I, 79.
- DANIEL (Arnaut), II, 225.
- DANIELLO, II, 47.
- DANISOLO, I, 76.
- DANTE, I, 10, 28, 57, 61, 69, 73, 108, 110, 128, 131, 133, 147, 197, 218, 257; II, 11, 107, 122, 135, 148, 149, 184, 233-237, 255, 269.
- DARÈS, II, 43, 177, 240.
- DARIUS, II, 96, 97.
- DAUDIN (Jean), II, 227.
- DAVID, I, 60; II, 190, 207.
- DECEMBRI (Angelo), II, 132.
- DECEMBRI (Pier Candido), I, 101, 193; II, 132, 167.
- DÉCIUS, II, 12.
- DEIOTARUS, I, 229, 252; II, 39, 46.
- DÉLIE, I, 175.
- DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE, I, 242.
- DÉMOSTHÈNE, I, 213, 214, 232, 234; II, 91, 127, 129.
- DENYS DE SYRACUSE, II, 55.
- DESPREZ (cardinal Pierre), I, 127.
- DICTYS, I, 113, 183; II, 15, 23, 43, 177, 240.
- DIDIUS JULIANUS, II, 48.
- DIDON, I, 135, 136, 138.
- DIACLÉTIEU, II, 48, 60.
- DIOMÈDE, II, 169.
- DIONIGI DA BORGO S. SEPOLCRO, I, 39; II, 46, 193, 295.
- DOMITIEN, II, 34, 64.
- DONAT, I, 124, 125, 142, 145, 156, 171, 191; II, 102, 104, 239, 240, 294.

- DONDI DALL' OROLOGIO, I, 85, 112, 139, 143; II, 59, 64.  
 DORIA, II, 276.  
 DRANCÈS, II, 168.  
 DRUSUS L'ANCIEN, II, 64.  
 DUNS SCOT, I, 7.  
 ÈBERHARD DE BÉTHUNE, I, 159; II, 212.  
 EGINHARD, II, 216.  
 ÈGISTHE, II, 177.  
 EMPÉDOCLE, II, 145.  
 ÈNÈE, I, 131-133, 135, 141, 168; II, 15.  
 ENNIUS, I, 188, 193, 194, 197; II, 224.  
 ÈPICURE, I, 238, 239, 250.  
 ÈRASME, I, 7, 15, 18, 30, 106, 127.  
 ÈSCHINE, II, 129, 221.  
 ÈSOPE, I, 211.  
 ÈTIENNE V, II, 214.  
 ÈTIENNE DE TOURNAY, I, 113; II, 218.  
 EUBOILUS, II, 29.  
 EUGÈNE III, II, 225.  
 EURIPIDE, I, 67; II, 95, 130, 165.  
 EUSÈBE, II, 156, 160, 206, 242.  
 EUSTACHIUS, I, 103.  
 EUSTATHE, évêque de Nicée, I, 113; II, 151, 241.  
 EUTROPE, I, 42, 113; II, 17, 24, 30, 33, 34, 240, 294.  
 FABIUS MAXIMUS, CUNCTATOR, II, 12, 13, 31.  
 FALCAUDUS, II, 214.  
 FAUSTINE (les), II, 54, 56, 64.  
 FAZIO (Bart.), I, 105.  
 FAZIO DEGLI UBERTI, II, 61, 108.  
 FERDINAND D'ARAGON, roi de Naples, II, 277.  
 FESTUS, I, 42; II, 294, 295.  
 FICIN (Marsile), I, 9.  
 FILELFO. V. PHILELPHE.  
 FIRMICUS MATERNUS, I, 157; II, 80, 105, 106, 240.  
 FLAMININUS, II, 16, 28.  
 FLISCO (Georgius DE), II, 276.  
 LISCO (Hybletus DE), II, 275.  
 FLORUS, I, 42, 113, 148, 157, 246; II, 13, 15, 33-36, 39, 56, 79, 197, 240, 294.  
 FORESE DE' DONATI, I, 199.  
 FOURNIVAL (Richard DE), I, 173, 179, 218, 245.  
 FRANCESCA, fille de P., I, 76.  
 FRANCESCA DA RIMINI, II, 230.  
 FRANCESCO D'AREZZO, I, 132.  
 FRÉDÉRIC II, I, 105.  
 FRÉDÉRIC III, roi de Naples, I, 105.  
 FREGOSO (Alfonso), II, 276.  
 FREGOSO (Battista), II, 275.  
 FREGOSO (Niccolò), II, 275, 276.  
 FREGOSO, CAMPO FREGOSO (Tommaso), I, 99, 105; II, 70, 273.  
 FRONTIN, I, 113, 114; II, 30, 79, 99, 100, 240.  
 FRONTON, I, 129.  
 FULBERT DE CHARTRES, II, 207, 216.  
 FULGENCE, I, 103, 113, 131, 205, 206; II, 241.  
 GAUTIER DE CHATILLON, II, 232.  
 GEBELLINUS DE..., II, 284.  
 GEMINIANI (Luca), I, 63.  
 GÉRARD D'ABBEVILLE, II, 141.  
 GIOANOLO DE CÔME, I, 76.  
 GERSON, II, 304.  
 GIOTTO, I, 23, 24, 93; II, 78.  
 GIOVANNI. V. JEAN.  
 GIOVANNI D'ANDREA, I, 6, 188, 270; II, 313.  
 GIOVANNI DA CAMPAGNOLA, I, 117; II, 48.  
 GIOVANNI D'INCISA, I, 65.  
 GIOVANNI DEL RAPOLANO, I, 200.  
 GIOVANNI DEL VIRGILIO, I, 147.  
 GIRALDUS CAMBRENSIS. V. BARRI.  
 GIUSTINIANI (Bern.), I, 263.  
 GIUSTINIANI (Leon.), I, 263.  
 GONZAGA (Guido), II, 228.  
 GONZAGA (Ludovico), I, 82; II, 42, 70.  
 GORDIANUS junior, II, 49, 58.  
 GRÉGOIRE DE NAZIANZE (S.), II, 151, 190, 207, 208, 211, 295.

- GRÉGOIRE (S.), pape, I, 60, 104, 113, 114; II, 80, 222, 241.  
 GRÉGOIRE IX, II, 214.  
 GRÉGOIRE XI, I, 92, 219; II, 11, 70, 310.  
 GRISELDA, GRISELIDIS, I, 269; II, 305.  
 GUARIENTO, II, 4, 249, 254.  
 GUASCO (Bartolomeo), II, 273.  
 GUARINO DE VÉRONE, I, 30; II, 132.  
 GUENIÈVRE, II, 230.  
 GUÉROUD D'ABBEVILLE, I, 219.  
 GUIDO DELLE COLONNE, II, 43.  
 GUILLAUME DE LORRIS, II, 227.  
 GULIELMO DA CREMONA, I, 139.  
 GULIELMUS DE CATURCO. V. CATURCO.  
 HADRIEN, II, 48, 52-55, 57.  
 HANNIBAL, I, 154; II, 14, 16, 25-27.  
 HANNON, II, 14, 26.  
 HECTOR, II, 168-170, 179, 182.  
 HÉCUBE, II, 169.  
 HEGESIPPUS, II, 152.  
 HÉLÈNE, II, 168, 181, 182.  
 HÉLIOGABALE, II, 55.  
 HÉLOYSE, I, 46; II, 217, 220-222.  
 HEMINA (Cassius), II, 30.  
 HENRI VI, II, 214.  
 HERCULE, II, 2, 43, 168, 173, 179, 185.  
 HERENNIUS, I, 221, 234, 236.  
 HÉRODE, II, 152.  
 HÉRODOTE, I, 208; II, 72, 127.  
 HÉSIODE, I, 67; II, 99, 109, 129, 131, 146.  
 HEUFORBIUS, I, 235.  
 HILAIRE D'ARLES (S.), II, 212.  
 HILAIRE DE POITIERS (S.), II, 212.  
 HILARION, II, 192.  
 HIPPARQUE, II, 80.  
 HIRTIUS, II, 42.  
 HOMÈRE, I, 67, 76, 102, 103, 155, 157, 159, 197, 203, 204, 239; II, 29, 43, 55, 81, 127, 129-133, 146, 156-188.  
 HOMERUS LATINUS, II, 239.  
 HORACE, I, 18, 36, 51, 97, 114, 142, 153, 157, 163, 171, 177, 180-185, 194; II, 45, 147, 184, 200, 224, 239, 294, 295, 308.  
 HORTENSIVS, I, 228, 233, 236, 244, 245.  
 HUGO DE TRIMBERG, I, 184.  
 HUGUES DE SAINT-VICTOR, I, 113; II, 208, 216.  
 HYGIN, II, 108, 109.  
 ILAXIUS, I, 235.  
 INNOCENT III, I, 104; II, 214.  
 INNOCENT IV, I, 104; II, 214.  
 IPHICRATE, II, 91.  
 ISAAC, II, 2.  
 ISEUT, II, 230, 231.  
 ISIDORE DE SÉVILLE, I, 35, 60, 103, 113, 157, 160, 205, 209; II, 24, 80, 111, 209, 210, 241.  
 ISOCRATE, I, 243.  
 ITALICUS, I, 131.  
 ITALICUS. V. SILIUS.  
 JACOB, II, 2.  
 JASON, I, 193; II, 2.  
 JEAN XXII, II, 70.  
 JEAN CHRYSOSTOME (S.), II, 156, 192, 304.  
 JEAN LE BON, I, 55; II, 118, 191, 229.  
 JEAN. V. GIOVANNI.  
 JEAN DE HAUTEVILLE, II, 226.  
 JEAN DE HESDIN, I, 155, 259; II, 187, 227, 305-312.  
 JEAN DE GÈNES, II, 295.  
 JEAN DE MEUN, II, 107, 141, 215, 226.  
 JEAN DE MONTREUIL, II, 83, 219.  
 JEAN DE NEUMARKT, I, 67, 269.  
 JEAN DE PARME, I, 61.  
 JEAN DE PROCIDA, II, 140.  
 JEAN DE RAVENNE. V. MALPAGHINI et CONVERSINI.  
 JEAN DE SALISBURY, I, 209, 218; II, 123, 124, 227.  
 JÉRÔME (S.), I, 60, 124, 128, 135, 157, 197, 227, 232; II, 44, 111, 122, 124, 148, 156, 157, 160, 190, 191, 197, 206, 211, 212, 220, 241.  
 JORDANUS, I, 152.  
 JOSEPH, II, 2, 154.  
 JOSÈPHE (Flavius), I, 47, 113, 157, 227;

- II, 42, 55, 79, 145, 148, 152-516,  
242, 274, 277.
- JULIANUS, I, 235.
- JULIUS CELSUS. V. CELSUS.
- JUSTIN, I, 42, 135, 159; II, 13, 24, 30,  
35, 56, 79, 94, 97, 240, 294, 308.
- JUVÉNAL, I, 42, 154, 157, 186; II, 81,  
91, 184, 200, 239, 294, 308.
- JUVENCUS, I, 210.
- LACTANCE, I, 158, 178, 183, 184, 259;  
II, 111, 184, 190, 211.
- LACTANTIUS PLACIDUS, I, 157, 206.
- LAELIUS, I, 236, 237; II, 12.
- LAOCOON, II, 72.
- LAMPRIIDIUS, II, 47-49, 53.
- LAMPUGNANO (Princivalle), I, 192, 193.
- LANCELOT, II, 230, 231.
- LANDINO (Cristoforo), I, 137.
- LANDRIANI, I, 254.
- LAPO. V. CASTIGLIONCHIO.
- LATERENSIS, I, 224.
- LATINI (Brunetto), I, 5, 10, 218.
- LAURE, Madonna Laura, I, 28, 140, 177;  
II, 221, 245, 246, 263, 286, 287, 290.
- LAURO (Rob. de), II, 215.
- LEFÈVRE (Jean), I, 179.
- LÉON (Saint), II, 212.
- LESBIE, I, 165.
- LIGARIUS (Q.), I, 228, 229, 252; II,  
280.
- LICINIUS CRASSUS (P.), I, 194.
- LIVIUS, V. TITE-LIVE.
- LOMELLINO (Nap.), II, 276.
- LONGUS (Mathieu), I, 67.
- LOSCHI (Antonio), LUSCUS, I, 101; II,  
114, 300.
- LOUIS XII, I, 105, 106.
- LOVATO DE PADOUE, I, 166; II, 231,  
234, 313.
- LUCA DELLA PENNA, V. PENNA.
- LUCA DI PIACENZA, II, 266.
- LUCA GEMINIANI, II, 216.
- LUCAIN, I, 42, 157, 183, 184, 193-196,  
202, 232; II, 30, 34, 38, 39, 55, 81,  
90, 184, 200, 210, 239, 294, 308.
- P. DE NOLHAC. — *Pétrarque*.
- LUCILIUS, II, 116, 224.
- LUCRÈCE, I, 157, 159-160, 165, 195,  
197; II, 239.
- LUCRETIA, II, 24.
- LUCULLUS, I, 228, 245.
- LUPATUS. V. LOVATO.
- LUITPRAND, II, 107.
- LUSIGNAN (P. DE), I, 67
- LYCURGUE, II, 127.
- MACROBE, I, 42, 129, 149, 156, 157-  
160, 210, 233, 251; II, 24, 39, 65,  
80, 103, 104, 111, 113, 129, 133,  
143, 145, 148, 183, 184, 200, 201,  
240, 294.
- MAGON, II, 32, 305.
- MAHARBAL, II, 31.
- MAINARDO D'ACCURSIO, II, 284.
- MALATESTA (Pandolfo), I, 57, 70; II,  
233, 247.
- MALET (Gilles), I, 219.
- MALPAGHINI (Giovanni), de Ravenne,  
I, 74, 118, 119, 270.
- MALVEZZI (Giacomo), I, 99, 230.
- MALVEZZI (Gratiadei), I, 231.
- MALVEZZI (Pietro), I, 230.
- MANDELLO (Giov. DA), I, 150; II, 76.
- MANÉTHON, II, 156.
- MANETTI (Gianozzo), I, 99; II, 50,  
135, 163.
- MANILIUS, I, 209.
- MANILIUS (Sebastianus), I, 226.
- MANLIUS CAPITOLINUS (M.), II, 26.
- MANLIUS TORQUATUS (T.), II, 27, 31.
- MANLIUS TORQUATUS (L.), 26, 28.
- MANZINI (Giovanni), I, 85, 102; II, 256.
- MARC (le roi), II, 231.
- MARC-AURÈLE, I, 24; II, 62.
- MARCELLUS (M. CLAUDIUS), I, 228,  
229; II, 39
- MARCELLUS (les), II, 13, 27.
- MARIUS, II, 60.
- MARSIGLI (Luigi), I, 74; II, 194, 195.
- MARTIAL, I, 209.
- MARTIANUS CAPELLA, I, 103, 113; II,  
105, 141, 240.

- MARTIN, évêque de Braga, II, 121.  
 MARTIN DE TOURS (S.), II, 47, 192, 211.  
 MARTINI (Simone), I, 23, 24, 69, 141; II, 77, 78, 120, 246, 247.  
 MASSINISSA, II, 32.  
 MAXIMIANUS, II, 308.  
 MAXIMINUS, II, 49, 50, 56.  
 MÉDÉE, I, 138.  
 MÉLIUS, II, 26.  
 MÉNANDRE, I, 191.  
 MÉTELLUS, II, 12.  
 METTUS, II, 29.  
 MEUN (Jean DE). V. JEAN.  
 MICHEL D'ÉPHÈSE, II, 151, 241.  
 MILO (T.), I, 251; II, 37, 39.  
 MINOS, II, 168.  
 MOÏSE, II, 2, 53, 154, 155, 183.  
 MONET (Raymond), I, 49.  
 MONTEFELTRO (Guido DE), II, 24.  
 MONTSERRAT (Cosme DE), II, 99.  
 MORANDI (Neri), I, 56.  
 MUSSATO, I, 166; II, 118, 215.  
 NAEVIUS, I, 188, 191.  
 NELLI (Francesco), I, 54, 58, 59, 61-63, 65, 114, 120, 121, 190, 198-202, 224; II, 71, 283.  
 NEREUS, I, 183.  
 NÉRON, I, 82; II, 34, 118, 122.  
 NESTOR, II, 177.  
 NICCOLI (Niccolò), I, 16, 92, 98; II, 114, 115.  
 NICCOLÒ DA MUGLIO, I, 260.  
 NICCOLÒ DA MONTEFALCONE, II, 44.  
 NICOLAS V, I, 99; II, 99.  
 NIGIDIUS FIGULUS, I, 236.  
 NINUS, II, 2.  
 NEMROD, II, 2.  
 NOÉ, II, 2.  
 NOELLET (Guillaume DE), I, 92.  
 NONIUS MARCELLUS, II, 104, 111, 240.  
 NOVIS (Salvetus DE), I, 102.  
 NUMERIANUS, II, 48.  
 OČKO (Jean), I, 67.  
 OCTAVIANUS, I, 255.  
 ORESME (Nicole), I, 66; II, 306.  
 ORIGÈNE, II, 187, 212, 220.  
 OROSE (Paul), I, 191; II, 17, 30, 39, 43, 80, 240, 274, 308.  
 OVIDE, I, 42, 157, 163, 149, 170, 173-184, 203, 206; II, 17, 24, 81, 147, 184, 200, 210, 220, 239, 294, 295.  
 PACINI (Piero), I, 226.  
 PACUVIUS, I, 194.  
 PAGANINO DA MILANO, II, 283.  
 PALLADIUS, I, 51, 114, 235; II, 99-101, 109, 203, 240.  
 PANAETIUS, I, 235.  
 PANORMITA (Antonio BECCADELLI), I, 105, 189, 215; II, 273.  
 PAOLO PERUGINO, I, 42; II, 131, 136, 151.  
 PAPIAS, II, 294.  
 PAPIRIUS, II, 30.  
 PARENTI (Pietro), I, 144.  
 PARRASIO (G.), II, 36.  
 PARTHENIAS, II, 130.  
 PASTRENGO (Gulielmo DA), I, 51, 61, 166, 167, 210, 256; II, 114.  
 PATROCLE, II, 169.  
 PAUL (S.), apôtre, I, 148; II, 122, 190, 211, 309.  
 PAUL (S.), ermite, II, 211.  
 PAULA, II, 31.  
 PAUL DIACRE, II, 295.  
 PAULIN DE NOLE (S.), I, 207, 208, 211; II, 241.  
 PAULINUS, I, 211.  
 PAZZI (Cosmo DE'), I, 182.  
 PÉNÉLOPE, II, 159, 175.  
 PENNA (Luca DELLA), I, 220, 260; II, 20, 86, 162.  
 PÉRIANDRE, I, 208.  
 PÉRICLÈS, II, 30.  
 PEROTTI (Niccolò), I, 189.  
 PERSE, I, 186, 187; II, 239.  
 PERTINAX, II, 57.  
 PERUGINO. V. PAOLO PERUGINO.  
 PETRACCO (ser), I, 35, 221.  
 PETRARCA (Gherardo), I, 60, 65, 68; II, 194, 209, 210, 291.

- PETRARCA (Giovanni), I, 77, 119, 201 ;  
II, 55, 283.
- PETREI (Ant.), I, 182.
- PHAEDRUS, I, 211.
- PHIDIAS, I, 24.
- PHILELPHÉ, I, 18, 262 ; II, 139, 275.
- PHILÉMON, II, 102.
- PHILIPPE, roi de Macédoine, II, 30.
- PHILIPPE VI, II, 229.
- PHILIPPE DE CABASSOLES. V. CABASSOLES.
- PHILIPPE DE MÉZIÈRES, I, 66, 67, 269.
- PHILIPPE DE VITRI, I, 66 ; II, 285, 310.
- PHLÉGIAS, II, 184.
- PIC DE LA MIRANDOLE, I, 9.
- PICCOLOMINI (Enea-Silvio), I, 25.
- PIERRE DAMIEN (S.), I, 61.
- PIERRE LOMBARD, II, 216.
- PILATE (Léon), I, 67, 75 ; II, 81, 156-165, 167, 171, 173-177.
- PINDARUS THEBANUS, I, 131.
- PISANELLO, I, 25 ; II, 63.
- PISO (M. Pupius), I, 236.
- PIZOLPASSO (Fr.), II, 275.
- PLANCIUS (Cn.), I, 224.
- PLATON, I, 9, 47, 103, 137, 214, 233, 239 ; II, 29, 46, 101, 111, 127, 130, 132-134, 137-150, 160, 180, 193, 200, 223, 241, 313.
- PLAUTE, I, 157, 187-190 ; II, 239, 274.
- PLINE L'ANCIEN, I, 51, 72, 113, 129, 151, 157, 183, 213, 243, 251, 252 ; II, 30, 34, 36, 39, 55, 68-83, 91, 94, 114, 147, 200, 210, 213, 240, 270, 274, 277.
- PLINE LE JEUNE, I, 129, 235 ; II, 104.
- PLOTIN, II, 143, 147.
- PLUTARQUE, I, 28 ; II, 128, 129, 274.
- PODOCATHARUS (Ludovicus), I, 182.
- POGGIO BRACCIOLINI, I, 16, 18, 98, 187, 270 ; II, 83, 90.
- POLITIEN (Ange), I, 18, 108.
- POLLION (Asinius), I, 255.
- POLYCLÈTE, II, 78.
- POMPÉE, I, 58, 85, 196, 224, 251, 257 ; II, 96.
- POMPONIUS MELA, I, 149, 150, 154, 157 ; II, 30, 76, 108, 240.
- PORPHYRE, II, 148, 150.
- POSIDONIUS, I, 58.
- PRATI (Pietro de'), II, 284.
- PRAXITÈLE, I, 24, 60, 61.
- PRIAM, II, 169.
- PRISCIEN, I, 154, 157 ; II, 30, 104, 111, 240, 294.
- PROBA FALCONIA, I, 211.
- PROBUS, II, 49, 58, 295.
- PROPERCE, I, 89, 90, 154, 157, 166, 170, 172, 173 ; II, 239.
- PROSPER (S.), I, 211.
- PROTOGÈNE, II, 74.
- PRUDENCE, I, 103, 113, 205, 206, 210, 211.
- PTOLÉMÉE, II, 56, 106, 150.
- PUBLILIUS SYRUS, I, 210 ; II, 120, 239.
- PYLADE, II, 187.
- PYTHAGORE, I, 243 ; II, 129, 147, 149, 155.
- QUINTE-CURCE, I, 104, 113 ; II, 39, 79, 94-98, 240, 274.
- QUINTILIEN, I, 51, 104, 113, 157, 175, 252, 270 ; II, 30, 77, 79, 83-94, 116, 146, 184, 203, 240.
- RABAN MAUR, I, 160.
- RAIMONDI (Cosimo), I, 254.
- RAINIERO DA FORLI, I, 270.
- RAINZEVILLE (Pierre de), I, 66, 310.
- RAMBALDI. V. BENVENUTO DA IMOLA.
- RAPHAEL, II, 248.
- RÉGULUS, II, 12, 13.
- REMI D'AUXERRE, I, 106.
- RICHARD DE BURY. V. BURY. II, 76.
- RICHARD DE FOURNIVAL. V. FOURNIVAL.
- RICHARD DE SAINT-VICTOR, I, 104, 113 ; II, 217.
- RIDOLFI (Lorenzo), I, 182.
- RIENZI, I, 15, 16, 50, 182, 222, 225 ; II, 11, 64, 198.
- ROBERT D'ANJOU, roi de Sicile, I, 23, 42, 57, 127, 134, 152, 215 ; II, 11, 78, 136, 229.

- ROGER, roi de Sicile, II, 214.  
 ROMULUS, roi de Rome, II, 3, 251.  
 ROMULUS, I, 211.  
 RONSARD, I, 43.  
 ROSCIUS (Q.), I, 251, 252.  
 RUFIN D'AQUILÉE, I, 234.  
 SACCA (Gianluigi), I, 192.  
 SACRAMOR DE POMMIERS, I, 67; II, 305.  
 SALLUSTE, I, 42, 129, 168, 229, 232, 235; II, 37-39, 43, 53, 114, 127, 200, 239, 280, 294, 308.  
 SALUTATI (Coluccio), I, 17, 71, 73, 74, 88, 90-92, 99, 101, 130, 166, 167, 170, 172, 176, 199, 214-216, 222, 223, 229, 248, 252, 255, 259, 270; II, 46, 70, 83, 103, 114, 119, 219, 280, 301.  
 SANCTUS DE BEERINGEN (Louis), dit SOCRATE, II, 284, 285.  
 SANUTO (Marino), I, 152.  
 SATYRUS, II, 203.  
 SCIPION, premier Africain, I, 29, 155, 194, 236, 239; II, 12-14, 31-33, 98, 100, 286.  
 SEDULIUS, I, 210.  
 SÉMIRAMIS, II, 2.  
 SÉNÈQUE, I, 26, 42, 115, 129, 157, 159, 176, 181, 183, 184, 210, 243; II, 34, 39, 46, 79, 80, 85, 86, 91, 94, 97, 102, 114-126, 128, 145, 147, 184, 206, 222, 224, 239, 240, 274, 286, 293, 294, 300, 308, 309.  
 SÉNÈQUE LE RHÉTEUR, II, 85.  
 SEPTIMIUS (L.), II, 115.  
 SEPTIME SÈVÈRE, II, 15, 60.  
 SERICO (Lomb. A). V. SETA.  
 SERRA (Giov.), II, 68.  
 SERVIUS, I, 36, 113, 124, 125, 141, 144, 145, 148-150, 153, 154, 160, 167, 183, 192, 193, 203, 204, 249; II, 109, 111, 177, 184, 210, 212, 239.  
 SERVIUS TULLIUS, II, 24, 30.  
 SETA (Lombardo DELLA), I, 85, 89, 91, 93, 252; II, 4-6, 14, 59, 122, 153, 250-254, 263, 267, 268, 280.  
 SETTE (Guido), I, 48, 68, 72; II, 262.  
 SFONDRATIS (Petrus DE), I, 200.  
 SAMMONICUS, I, 47.  
 SFORZA (Galeazzo-Maria), I, 143.  
 SIBYLLE ÉRYTHRÉE, I, 205.  
 SICCO POLENTON, I, 124, 125, 215.  
 SIDOINE APOLLINAIRE, I, 211, 212, 246; II, 44.  
 SIGEROS (Nicolas), I, 69; II, 131, 132, 137, 138.  
 SILIUS ITALICUS, I, 110, 193.  
 SILVANUS, SILVIUS, II, 91-93, 313.  
 SIMON DE HESDIN, II, 308.  
 SOCRATE, II, 74, 102, 222, 313.  
 SOCRATE, ami de Pétrarque. V. SANGTUS DE BEERINGEN (Louis).  
 SOLIN, I, 158, 183; II, 17, 24, 55, 111, 240, 308.  
 SOLON, II, 127, 129, 145.  
 SOPHOCLE, II, 79, 129, 131, 165.  
 SOPHONISBE, II, 32.  
 SOPHRON, II, 91, 145.  
 SORANZO (Raimondo). I, 37, 221, 260, 267; II, 20, 22, 113.  
 SOZOMENO DA PISTOIA, II, 4.  
 SPARTACUS, II, 197.  
 SPARTIEN, I, 158, 168; II, 48, 55.  
 SQUARZAFICO (Girol.), I, 96.  
 STACE, I, 36, 42, 113, 114, 142, 149, 158, 159, 193, 196, 198-200, 202; II, 184, 239.  
 STATIUS URSULUS, I, 197; II, 294.  
 STELLA (Bellaudus DE), I, 102.  
 STELLA (Jauetus DE), I, 102.  
 STELLA (Giov.), I, 70; II, 274.  
 STEPHANIO, II, 145.  
 STILICON, I, 202.  
 STRADA (Zanobi DA), I, 44, 57, 88; II, 173.  
 STROZZI (Palla), II, 171.  
 STUPEUS, II, 226.  
 SUÉTONE, I, 42, 103, 113, 148, 158, 195, 246, 254, 266; II, 30, 39, 42, 53, 55, 63, 68, 79, 91, 240, 274, 294.

- SULPICIUS GALLUS, II, 78.  
 SULPICIUS SEVERUS, II, 47, 211.  
 SUPERANTIUS, SUPERANUS. V. SORANZO.  
 SYLLA, II, 58.  
 SYLLA (Corn.). I, 224, 251.  
 SYMMAQUE, I, 129, 207, 209.  
 SYPHAX, II, 59.  
 SYROPHANES, I, 206.  
 TACITE, II, 43-45, 53, 54.  
 TACITUS, empereur, II, 49.  
 TALLEYRAND, I, 50.  
 TEDALDO DELLA CASA, I, 92, 253; II, 279-281.  
 TÉLAMON, I, 243.  
 TÉLÉMAQUE, II, 55.  
 TÉRENCE, I, 158, 183, 187-193; II, 34, 55, 102, 200, 239, 274, 308.  
 TERENTIA, I, 232.  
 TERTULLIEN, II, 44, 212.  
 THÉODORIC, II, 218.  
 THÉODOSE, I, 207, 208.  
 THÉOPHRASTE, I, 233; II, 72, 82.  
 THERSITE, II, 168, 169.  
 THOMAS D'AQUIN (S.), II, 148, 216.  
 THOMAS DE GALLES,  
 THUCYDIDE, II, 127-129.  
 TIBÈRE, II, 55, 64.  
 TIBULLE, I, 170, 173-175; II, 239.  
 TIRÉSIAS, II, 168.  
 TITE-LIVE, I, 19, 28, 37, 42, 53, 72, 99, 105, 113, 158, 184, 246, 269; II, 8, 11-36, 53, 69, 70, 79, 91, 114, 127, 184, 209, 230, 232, 240, 273-277, 294.  
 TITUS, II, 3, 72, 153.  
 TORQUATUS (L. Manlius), I, 236.  
 TORRE (Friderichino DELLA), II, 267.  
 TOSCANELLA (Giov.), II, 273.  
 TRAJAN, II, 122.  
 TREBELLIUS POLLIO, I, 158; II, 49.  
 TREVETH (Nicolas), II, 11, 17.  
 TRISTAN, II, 230, 231.  
 TROGUE-POMPÉE, I, 135; II, 53, 54.  
 UGOLETTI (Taddeo), I, 208.  
 UGUCCIONE DA TIENE, II, 304, 305.  
 UGUCCIONE DE PISE, I, 158; II, 31, 81, 175, 212, 213.  
 ULYSSE, II, 23, 144, 159, 169.  
 URBAIN V, II, 304-306.  
 URBAIN VI, I, 67, 197, 219; II, 11.  
 URBAIN V, II, 304, 305, 306.  
 VALÈRE-MAXIME, I, 42, 158, 235, 251, 254, 269; II, 24, 31, 39, 45, 46, 79, 91, 102, 145, 240, 274, 294, 308.  
 VALÉRIEN, II, 97.  
 VALERIUS (J.), II, 231.  
 VALERIUS ANTIAS, II, 14.  
 VALERIUS FLACCUS, I, 193.  
 VALLA (Laurent), I, 105; II, 67, 68, 90, 122, 276.  
 VANNI (Michele), II, 78.  
 VARRON, I, 61, 84, 158, 223, 236, 243, 249, 250, 259, 267; II, 31, 51, 67, 80, 99, 109, 110-115, 127, 197, 240.  
 VARRON, consul, II, 26, 30.  
 VARUS, I, 48.  
 VERRÈS, I, 252.  
 VÈGÈCE, I, 36, 114, 158; II, 99-101, 240.  
 VELLEIUS (C.), I, 236, 239.  
 VELLEIUS PATERCULUS, II, 43.  
 VERGERIO (Pier-Paolo), I, 121, 215; II, 171, 254.  
 VERME (Luchino DEL), II, 99.  
 VERUS (L.), II, 48, 58, 80.  
 VESPASIEN, II, 63, 69, 72, 153.  
 VIBIUS SEQUESTER, I, 149, 158; II, 108, 240.  
 VICTORIN DE FELTRE, I, 30.  
 VICTORINUS, rhéteur, I, 104, 113, 248-250; II, 87, 91.  
 VIGINTIMILIUS (Ant. DE), II, 277.  
 VILLANI (Filippo), I, 199.  
 VILLANI (Giovanni), II, 11.  
 VILLANI (Matteo), I, 88.  
 VINCENT DE BEAUVAIS, I, 218.  
 VIRGILE, I, 11, 18, 34, 36, 42, 51, 59, 69, 113, 124, 125, 158, 163, 164, 177, 180, 195-197, 201, 211, 241;

- II, 24, 31, 43, 55, 81, 90, 91, 99,  
 105, 108, 109, 113, 127, 129, 130,  
 146, 155, 184, 190, 200, 201, 210,  
 239, 264, 274, 283, 294, 308.  
 VISCONTI (Azzo), II, 101.  
 VISCONTI (Filippo-Maria), II, 275, 301.  
 VISCONTI (Galeazzo II), I, 57 101, 117.  
 VISCONTI (Giangaleazzo), I, 100, 299.  
 VISCONTI (Gianmaria), I, 101.  
 VISCONTI (Giovanni), I, 101.  
 VISCONTI (Luchino), II, 260.  
 VISCONTI (Violante), II, 166.  
 VISCONTI (les), I, 29, 75, 78, 99 ; II,  
 298.  
 VITRUVÉ, I, 158 ; II, 105, 240.  
 VOMANIUS, I, 235.  
 VOPISCUS, II, 47, 49, 53.  
 VULCATIUS GALLICANUS, II, 48.  
 XÉNOPHON, I, 156, 259 ; II, 221, 282.  
 ZACCARIA DA FELTRO, I, 182.  
 ZAMOREI (Gabrio DE), II, 65.  
 ZANOBI DA STRADA. V. STRADA.  
 ZENONE DA PISTOIA, I, 87.  
 ZEUXIS, II, 80.
-

# TABLE DES MATIÈRES

---

CHAPITRE VI. — PÉTRARQUE ET LES HISTORIENS ROMAINS.....	1
Pétrarque historien. — Son <i>De Viris illustribus</i> . — Son culte pour Tite-Live. — Le manuscrit de Tite-Live; son histoire, ses possesseurs. — Raimondo Soranzo. — Le cardinal Giovanni Colonna. — La première annotation du manuscrit. — L'annotation de Pétrarque. — Notes de topographie antique. — Auteurs cités dans le Tite-Live. — La <i>Vie de Scipion</i> . — Suétone, Florus, Justin, les <i>Periochae</i> , etc. — Salluste. — César. — La <i>Vie de César</i> par Pétrarque attribuée à J. Celsus. — Autres sources historiques de Pétrarque. — La question de Valère-Maxime. — Les deux manuscrits de l' <i>Histoire Auguste</i> chez Pétrarque. — Ses annotations. — Son goût du détail biographique. — Ses sentiments pour l'Empire romain. — Notes de numismatique et d'iconographie. — Pétrarque et l'art antique.	
CHAPITRE VII. — LES PROSATEURS LATINS LUS PAR PÉTRARQUE.....	67
Plaintes de Pétrarque sur la perte des auteurs anciens. — Son admiration pour Pline. — Le manuscrit de Pline. — Scholies de Pétrarque : observations sur la géographie, l'histoire de l'art, etc. — Souvenirs personnels. — Pétrarque et Quintilien. — Le manuscrit de Quintilien. — Les notes de « Silvanus ». — Le manuscrit de Quinte-Curce. — Pétrarque lecteur de Quinte-Curce. — Manuscrit contenant Apulée, Palladius, Frontin et Végèce. — Aulu-Gelle, Macrobe, Nonius, Martianus Capella, Vitruve, Firmicus Maternus, Cassiodore, Boèce, Pomponius Mela, Solin, Vibius Sequester, etc. — Pétrarque et Varro. — Pétrarque et Sénèque. — Les controverses, les tragédies, les apocryphes. — Jugements de Pétrarque sur Sénèque. — Influence de Sénèque sur Pétrarque.	
CHAPITRE VIII. — PÉTRARQUE ET LES AUTEURS GRECS.....	127
Idées de Pétrarque sur la littérature grecque. — Son double culte pour Homère et Platon. — Textes grecs d'Homère et de Platon chez Pétrarque. — Rôle de Barlaam de Seminara dans la vie de Pétrarque. — Traductions de Platon. — Manuscrit de Chalcidius. — Pétrarque platonicien. — Pétrarque et Aristote. — Manuscrit contenant des traductions d'Aristote. — Autres traductions du grec chez Pétrarque. — Josèphe. — La traduction d'Homère. — Léon Pilate chez Pétrarque et à Florence. — Boccace et l'étude du grec. — Manuscrit de la tra-	

duction d'Homère. — Études de Pétrarque sur Homère. — Ses scholies mythologiques. — Interprétation des mythes antiques : sens naturel, moral, historique. — Auteurs cités dans l'annotation. — Scholies renfermant des mots grecs. — Pétrarque précurseur de l'Hellénisme.

CHAPITRE IX. — LES PÈRES DE L'ÉGLISE ET LES AUTEURS MODERNES CHEZ PÉTRARQUE .....	189
Sentiments de Pétrarque pour les Pères de l'Église. — Son culte pour saint Augustin. — Le manuscrit perdu des <i>Confessions</i> . — Manuscrits de la <i>Cité de Dieu</i> , des <i>Commentaires sur les Psaumes</i> . — Manuscrit de saint Ambroise. — Saint Jérôme et saint Grégoire chez Pétrarque. — Textes secondaires de littérature ecclésiastique. — Manuscrits de l'Écriture sainte. — Livres d'enseignement médiéval mentionnés par Pétrarque. — Lectures de Pétrarque sur l'histoire de la Papauté et la conquête de la Sicile par les Normands. — Manuscrits contenant des ouvrages scolastiques. — Pétrarque et Abailard. — Son annotation des lettres d'Abailard et d'Héloïse. — Ses témoignages sur Bérenger de Poitiers et sur saint Bernard. — Son dédain pour la littérature scolastique. — Son goût pour les poètes provençaux. — Les poètes français connus de Pétrarque. — Son jugement sur les écrivains italiens de son temps. — Son sentiment sur Dante.	
CONCLUSION. — L'ANTIQUITÉ DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE PÉTRARQUE...	239
EXCURSUS.	
I. — L'ICONOGRAPHIE DE PÉTRARQUE.....	245
II. — PÉTRARQUE JARDINIER.....	259
III. — PÉTRARQUE DESSINATEUR.....	269
IV. — LES LIVRES DE TOMMASO FREGOSO, DOGE DE GÈNES.....	273
V. — NOTICE SUR UN CICÉRON COPIÉ PAR TEDALDO DELLA CASA.	279
VI. — LES MÉMORIAUX INTIMES DE PÉTRARQUE.....	283
VII. — LE CATALOGUE DE LA PREMIÈRE BIBLIOTHÈQUE DE VAUCLUSE.	293
VIII. — VERS LATINS INÉDITS DE PÉTRARQUE.....	297
IX. — LE « GALLUS CALUMNIATOR » .....	303
ADDENDA.....	313
INDEX DES NOMS.....	315

FIN DU TOME DEUXIÈME

BERLIÈRE (dom Ursmer). **Un ami de Pétrarque.** Louis Sanctus de Beeringen. 1905, in-8..... 1 fr. 50

COCHIN (Henry). **Lettres de Francesco Nelli à Pétrarque**, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. 1892, in-8..... 5 fr.

La correspondance de Nelli est le seul groupe compact de lettres adressées à Pétrarque qui nous soit parvenu : elle s'étend de 1350 à 1363 et donne une foule de renseignements sur le groupe des premiers humanistes Florentins.

**Saint François d'Assise**, d'après son dernier historien. 1895, in-8..... 2 fr.

DUFAY. **Étude iconographique sur Ronsard.** Le portrait, le buste et l'épithaphe de Ronsard du musée de Blois. In-8 et fig..... 1 fr. 50

FABRY (G.). **Histoire de l'armée d'Italie (1796-1797)**, de Loano à février 1796. 1900, 2 vol. in-8..... 15 fr.

JEANROY (Alfred). **Les origines de la poésie lyrique en France au moyen âge.** Nouvelle édition avec *addenda* et appendice bibliographique. 1904, in-8..... 10 fr.

JORGA. **Philippe de Mézières (1327-1405)**, et la croisade du XIV<sup>e</sup> siècle. 1896, gr. in-8 18 fr.

Famille de Mézières. Sa jeunesse. — Son voyage en Orient. — La croisade au XIV<sup>e</sup> siècle, expédition d'Humbert II. — Voyage en Orient et création de l'Ordre de la Passion. — Mézières en Chypre; efforts du Pape pour la croisade. — Guerres en Chypre, prise d'Alexandrie. — Expéditions d'Amédée de Savoie et de Louis de Hongrie. — Derniers combats de Paul I<sup>er</sup>. — Ph. de Mézières à la cour de Charles V. — Mézières aux Célestins, son activité littéraire. — *Épître lamentable*; derniers jours de Mézières.

LEFRANC (Abel), *professeur au Collège de France*, et BOULENGER (Jacques). **Comptes de Louise de Savoie (1515, 1522) et de Marguerite d'Angoulême (1512, 1517, 1524, 1529).** In-8..... 5 fr.

LO PARCO (Fr.). **Dei maestri canonisti attribuiti al Petrarca.** 1907, in-8. 1 fr. 50

MAS-LATRIE (M.-L. de), *membre de l'Institut*. **Rapport sur la correspondance des ambassadeurs vénitiens résidant en France et les documents propres à la compléter**, suivi du texte de quelques dépêches de 1598 à 1776. In-8..... 2 fr. 50

— **Glossaire des dates** ou explication par ordre alphabétique des noms peu connus des jours de la semaine, des mois et autres époques de l'année employées dans les dates des documents du moyen âge. 1883, in-8..... 3 fr.

Ce répertoire des dates est le plus complet et le plus pratique que l'on connaisse. L'auteur donne toutes les formes connues du nom (latin, provençal, italien, vieux français, vieil allemand, flamand, anglais, etc.) et une histoire abrégée de ces fêtes. Complément indispensable à l'*Art de vérifier les dates* des Bénédictins.

MAULDE (de). **Les Juifs dans les États français du Saint-Siège au moyen âge.** Documents pour servir à l'histoire des Israélites et de la Papauté. S. d., in-8... 6 fr.

Les Juifs très nombreux en Provence, dès les premiers temps du moyen âge, formèrent au XIII<sup>e</sup> siècle une véritable nation qui sut trouver défense et protection dans les États du Pape (Avignon, Carpentras, Ilse, Cavaillon); nombreuses pièces justificatives et publication des statuts des Juifs.

MIROT (L.). **La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376.** 1899, gr. in-8..... 7 fr.

Les débuts du Pontificat de Grégoire XI. — Les rapports avec l'Italie. — Les Projets du retour de Grégoire XI de 1371 à 1376 (sainte Brigitte; sainte Catherine de Sienne à Avignon). — Le retour de Grégoire XI, itinéraire, travaux exécutés à Ostie et au Vatican, entrée de Grégoire XI à Rome.

PICOT (Émile), *membre de l'Institut*. **Les Français italianisants au XVI<sup>e</sup> siècle.** 1905-07, 2 vol. in-8..... 15 fr.

PITON (C.). **Les Lombards en France et à Paris.** 1892-93, 2 vol. in-8, planches. 13 fr.

PROST (Aug.). **Les Sciences et les Arts occultes au XVII<sup>e</sup> siècle : Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres.** 1881-1882, 2 vol. in-8..... 12 fr.

L'auteur s'est élevé contre la légende qui faisait d'Agrippa une sorte de sorcier et de magicien. Il a retracé son existence agitée et désordonnée d'étudiant, de soldat, de professeur, de jurisconsulte, de médecin. Il entretint une volumineuse correspondance avec tous les savants de son époque, entre autres Trithème, Érasme, etc., parcourut l'Italie, l'Espagne, la France, les Pays-Bas. M. Prost voit dans la *Philosophie occulte* un ouvrage de jeunesse, assez impersonnel, et qui n'est que la somme de toutes les connaissances de son temps. Agrippa passa au reste d'une crédulité superstitieuse à un scepticisme paradoxal, et dans la *Vanité des Sciences*, renia ses croyances anciennes. M. Prost a le premier dénoncé ce dernier ouvrage, le *magis de Pythagora*, qui est le fondement

- PROU (M.), professeur à l'École des Chartes. **Étude sur les relations politiques du pape Urbain V** avec les rois de France Jean II et Charles V, d'après les registres de la chancellerie d'Urbain V, conservés aux Archives du Vatican. 1887, gr. in-8. 6 fr.
- RABELAIS (François). **Pantagruel** (édition de Lyon, Juste, 1533), réimprimé d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque royale de Dresde, par P. Babeau, Jacques Boulenger et H. Patry. In-8..... 5 fr.
- **L'Isle Sonante**, réimprimé pour la première fois par Abel Lefranc, professeur au Collège de France et Jacques Boulenger. 1905, in-8 (fac-similé)..... 3 fr. 50
- Réimpressions avec fac-similés dues aux soins de la *Revue des études Rabelaisiennes consacrée à l'étude de Rabelais et de son temps*, fondée en 1903 et dont l'abonnement pour l'année courante est de 10 fr.
- RAYNAUD (Gaston). **Inventaire des manuscrits italiens** de la Bibliothèque nationale qui ne figurent pas dans le catalogue de Marsand. 1882, in-8..... 5 fr.
- SOL (Eugène), diplômé des Archives vaticanes. **Les rapports de la France avec l'Italie, du XII<sup>e</sup> siècle à la fin du premier Empire** d'après la série K. des Archives nationales. 1905, in 8..... 7 fr. 50
- Inventaire de la série la plus riche pour l'histoire politique et religieuse des deux pays.

## LA BIBLIOTHÈQUE DE FULVIO ORSINI

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES COLLECTIONS D'ITALIE ET A L'HISTOIRE DE LA RENAISSANCE

Par PIERRE DE NOLHAC

Directeur d'études à l'École des Hautes Études.

1 vol. gr. in-8 de XVIII-492 pages..... 15 fr.

CHAPITRE I. **Esquisse biographique.** — II. **Travaux et amitiés de F. Orsini.** — III. **Principales acquisitions d'Orsini.** — IV. **État actuel de la Bibliothèque** (dans la Vaticane). — V. **Description de la Bibliothèque. Le fonds grec.** — VI. **Le fonds latin.** Bibliothèques antérieures au XVI<sup>e</sup> siècle. — VII. **Bibliothèques du XVI<sup>e</sup> siècle.** — VIII. **Manuscrits en langues modernes** (provençaux, italiens, français).

« L'auteur a raison de dire que « le legs d'Orsini doit être considéré, dans l'histoire de la Vaticane, comme l'événement capital du XVI<sup>e</sup> siècle »... Il a voulu reconstituer la bibliothèque la plus précieuse peut-être, par le choix des volumes, des collections privées formées au XVI<sup>e</sup> siècle. Par des fouilles patiemment et méthodiquement conduites dans les fonds de la Vaticane, il a retrouvé les volumes, décrit le contenu, identifié les écritures, indiqué l'âge, les copistes, les anciens possesseurs... En l'absence des catalogues du fonds Vatican, ce dépouillement rendra les plus signalés services aux travailleurs ; ils y trouveront des indications données avec une précision et une sûreté qui défient la plus sévère critique.

« Le plan adopté est le classement des volumes d'après leur provenance, suivant les bibliothèques privées de la Renaissance auxquelles ils ont appartenu. Ce système a donné lieu à d'instructifs rapprochements. Près de *cinquante collections*, la plupart inconnues aux bibliographes, se trouvent représentées ici, et plusieurs d'une façon abondante, tant en manuscrits qu'en incunables ou livres rares annotés par leurs possesseurs... Au point de vue spécial de l'histoire des bibliothèques et de l'humanisme, le chapitre sur les manuscrits grecs intéresse : Manuel Chrysoloras, Théodore Gaza, Michel Apostolios, Constantin Lascaris, Marc Musurus, J. Lascaris, Mathieu Devaris, etc. ; parmi les Italiens : Cvriaque d'Ancone, Filelfe, Ermolao Barbaro, Georges Valla, Ange Politien, ... le cardinal Sirleto, Scipion Cartéromachos, Ange Colocci et quelques *dii minores* de l'humanisme. Le fonds latin comprend des manuscrits provenant de Poggio, de Nicolas Perotti, de Pomponius Laetus (à propos de qui M. de Nolhac esquisse un curieux chapitre de l'histoire des études latines au XV<sup>e</sup> siècle), de Politien, d'Aurispà, de Pontano, de Taddeo Ugoletti, bibliothécaire de Mathias Corvin, etc.

« Les philologues, les archéologues, les épigraphistes, les paléographes, les historiens de l'art sont également intéressés à parcourir les tables de la *Bibliothèque d'Orsini*. J'y note, par exemple, une vingtaine de renvois sur les collections d'antiquités de la Renaissance et sur les découvertes archéologiques faites à Rome... — Dans le petit groupe des élèves du regretté Charles Graux, qui ont continué son œuvre, M. de Nolhac a suivi de préférence la voie ouverte par l'*Essai sur le fonds grec de l'Escorial*. Bien que la *Bibliothèque d'Orsini* s'adresse à un public plus varié et embrasse à certains égards un cadre plus étendu, la méthode, les préoccupations historiques sont les mêmes. Il faut mettre ces deux livres côte à côte et les consulter souvent. »

É. LEGRAND, *Revue critique*, 1889.















GETTY RESEARCH INSTITUTE



3 3125 01257 4774

